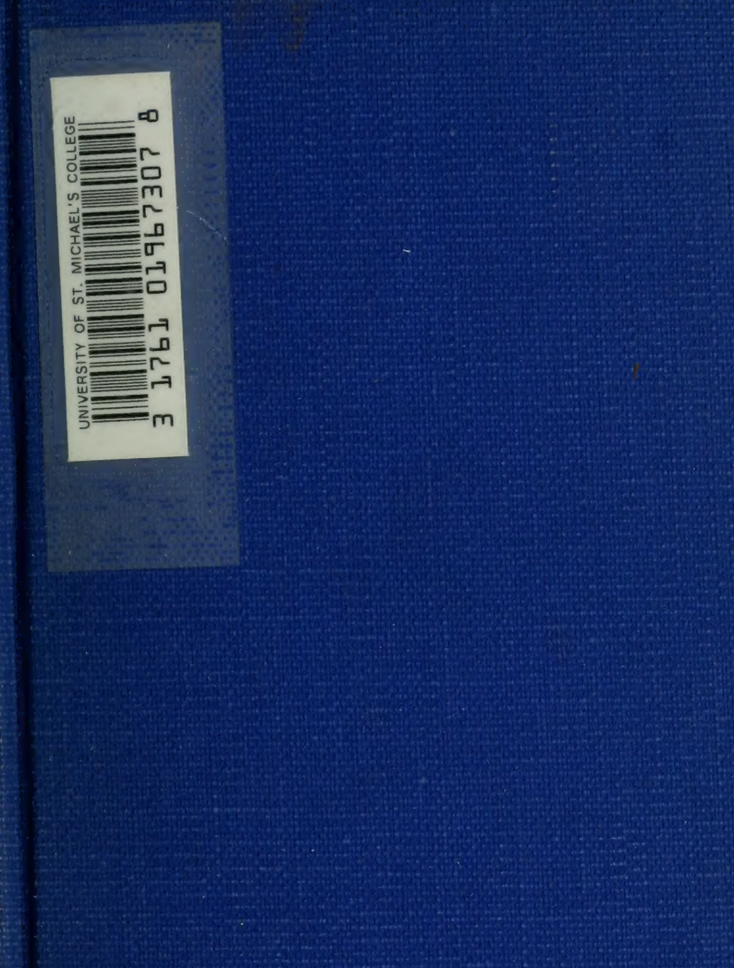

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01967307 8

HISTOIRE PARTIALE
HISTOIRE VRAIE

DU MÊME AUTEUR

Librairie Gabriel Beauchesne (117, rue de Rennes).

Histoire partiale, Histoire vraie, t. I : *Des origines Jeanne d'Arc*. (24e édition) . . . . 3 fr. 50

En préparation (pour paraître en janvier 1913)

Tome III : *L'Ancien Régime et la Révolution*.

Librairie Lecoffre (90, rue Bonaparte).

Saint Dominique (6e mille). Collection *les Saints*. 1 vol. 2 fr.

L'Église Romaine et les origines de la Renaissance (4e mille). 1 vol. . . . . 3 fr. 50

Questions d'histoire et d'archéologie chrétienne 1 vol. . . . . 3 fr. 50

La séparation et les élections (5e mille). 1 vol. . 3 fr. 50

Librairie Picard (82, rue Bonaparte),
et chez l'Auteur.

Cartulaire de Notre-Dame de Prouille, précédé d'une étude sur *l'Albigéisme languedocien aux XIIe-XIIIe siècles*, 2 gros volumes . . . . 50 fr.

REVUE DES QUESTIONS HISTORIQUES
dirigée par MM. Paul Allard et Jean Guiraud
Revue trimestrielle de 350 pages par livraison.

Abonnement (5, rue Saint-Simon, Paris).

Paris et départements (un an) . . . . 20 fr.
Étranger (un an) . . . . 25 fr.

Jean GUIRAUD
Professeur d'Histoire à l'Université de Besançon,
Directeur de la « Revue des Questions Historiques ».

Histoire Partiale
Histoire Vraie

II

Moyen Age — Renaissance — Réforme

TRENTIÈME ÉDITION



PARIS
Gabriel BEAUCHESNE, Éditeur
Rue de Rennes, 117
—
1912

Nihil obstat

Parisiis, die 29a Decembris 1911.

H. LESÊTRE

IMPRIMATUR

Parisiis, die 29a Décembris 1911.

LAPALME, VIC. GEN.

AU LECTEUR

Le premier volume de cet ouvrage nous a valu des éloges et des remerciements. Nous en avons été heureux lorsque ceux qui nous les envoyaient nous affirmaient que nous servions la cause de la défense religieuse et de la vérité scientifique. Cette attestation nous a fait un plaisir tout particulier quand nous l'avons trouvée sous la plume des socialistes proclamant avec nous le caractère tendancieux des manuels scolaires condamnés par l'épiscopat.

Le premier volume nous a valu aussi des critiques; et nous les attendions. Une œuvre comme la nôtre, portant sur toute l'histoire, traitant des questions les plus variées, tenue à une certaine concision, devait présenter des imperfections. On nous en a signalé ; on nous en signalera encore dans ce nouveau volume. Nous tiendrons le plus grand compte de celles qui nous seront adressées par les amis de la vérité, de quelque côté qu'elles viennent, et nous les remercierons de les avoir formulées.

Il est cependant un certain nombre de critiques que nous n'acceptons pas parce qu'elles dénaturent nos intentions; et aux adversaires de bonne ou de mauvaise foi qui les ont présentées, nous tenons dès maintenant à répondre.

On nous a reproché de faire une guerre sans merci aux instituteurs laïques. Une pareille attitude serait odieuse et ridicule. Je ne saurais oublier que c'est

d'un instituteur laïque, mon père, que j'ai reçu mes premières leçons d'histoire et, ce qui est d'un prix bien plus grand encore, les premiers exemples de vertu et de largeur d'esprit. Avec sa mémoire j'honore ces maîtres de la jeunesse qui forment l'âme populaire de la France et s'acquittent d'une œuvre de la plus haute importance lorsque, se rendant compte de leur belle mission et s'y dévouant tout entiers, ils n'ont en vue, en l'accomplissant, que l'intérêt de l'enfant et des familles et la grandeur de la Patrie.

Ces instituteurs étaient nombreux jadis : dans les Écoles normales, dirigées souvent par les Frères des Écoles chrétiennes, ils avaient reçu les principes d'une pédagogie d'autant plus élevée qu'elle s'appuyait sur un idéal surnaturel. Ils savaient le prix infini d'une âme d'enfant, ils connaissaient la malédiction divine qui frappe quiconque la scandalise. Ils n'ignoraient pas que la formation morale ne saurait se séparer de la formation religieuse et ils ne croyaient pas que l'École dût s'élever contre la famille. Aussi estimaient-ils nécessaire, dans l'intérêt même de leur mission, d'être les loyaux collaborateurs du prêtre et des parents. Sous leur direction, l'école n'était pas une machine de guerre destinée à combattre les croyances des parents et des enfants, ou les sentiments politiques d'une partie de la population. Ils jouissaient de la confiance unanime : amis du curé, collaborateurs du maire, conseillers respectés des familles, ils obtenaient dans leurs communes un peu moins de bien-être que leurs successseurs, mais une plus grande considération.

Lorsque nous rencontrons de ces instituteurs d'autrefois, suivis dans leur retraite par la vénération et de la reconnaissance des générations qu'ils ont

élevées, nous les saluons bien bas. Ceux-là ne se sont pas mépris sur nos intentions, et les lettres que plusieurs d'entre eux nous ont écrites nous prouvent que, comme nous, ils déplorent la décadence que la politique a imprimée à leur noble profession.

La race de ces instituteurs n'est pas encore éteinte. A côté des internationalistes qui apprennent à leurs élèves la haine de la Patrie, des syndicalistes qui leur prêchent la guerre sociale, des anticléricaux qui leur dictent le blasphème et travaillent à détruire dans leurs âmes toute aspiration religieuse et surnaturelle, il en est d'autres qui gardent au cœur la foi de leurs devanciers. Ils vont à la messe et cette démarche est d'autant plus belle qu'elle est épiée, qu'elle leur vaut des dénonciations, des ennuis de toutes sortes, parfois même des blâmes officiels. Et si leur courage ne va pas jusque-là, ils gémissent de la tyrannie qui leur est imposée et ils trouvent que la domination des Loges sur l'Ecole est cent fois plus dure que celle qu'on reprochait jadis au clergé.

Enfin, il reste un grand nombre de maîtres qui, à défaut de croyances positives, ont cependant assez de souci de leur dignité pour ne point la ravaler devant les exigences des politiciens. Il leur répugne de torturer des consciences d'enfants, de se faire dans leur commune les inquisiteurs de la Libre-Pensée. S'ils n'inculquent plus à leurs élèves l'idéal religieux qu'ils n'ont plus eux-mêmes, ils se gardent de le combattre et ils essaient d'y suppléer en développant le culte de la Patrie et ces notions de morale humaine qui, le plus souvent, ne sont que de la morale chrétienne démarquée. Ces instituteurs religieux ou tout au moins respectueux de l'idée religieuse, ne se sont pas sentis visés par notre livre ; leurs lettres encore nous l'ont prouvé.

Ceux que nous signalons à la surveillance des familles et au jugement de l'opinion, ce sont les maîtres qui font passer avant leurs hautes fonctions d'éducateurs les basses besognes de la politique sectaire : ceux qui ricanent devant l'humble croix que les enfants portent à leur cou et la leur confisquent comme un objet odieux et prohibé ; ceux qui brûlent les catéchismes apportés de l'église, comme on ferait de livres immoraux; ceux qui tournent en dérision, par leurs actes et leurs paroles, les mystères les plus sacrés de notre religion ; ceux qui, à l'aide des manuels condamnés, calomnient les traditions patriotiques et catholiques de la France, dénaturent le rôle de l'Église et cherchent à faire de l'officier et du prêtre l'épouvantail de la jeunesse.

Ceux que nous combattons encore, ce sont ceux qui, correspondants des loges et des Libres-Pensées, secrétaires de Comités radicaux ou socialistes, essaient de faire passer dans des âmes candides leurs haines et leurs rancunes et profitent de la facile supériorité intellectuelle qu'ils ont sur des enfants pour exercer sur la faiblesse la plus auguste qui soit en ce monde — la faiblesse de l'enfance — la plus lâche des tyrannies. Ce livre, nous l'avons écrit pour venir en aide à ces pauvres intelligences enfantines, déformées et persécutées par des êtres indignes. En le lisant, elles pourront confondre ces maîtres d'erreur ; en le leur expliquant, leurs parents, leurs pasteurs, leurs aînés pourront les délivrer des préjugés irréligieux qu'elles auraient inconsciemment apportés de l'école.



On nous a reproché encore d'avoir donné une his-

toire incomplète et en cela partiale. On s'est, par exemple, donné le plaisir d'opposer aux évêques mérovingiens, dont nous rappelions l'heureuse influence sociale, tels autres prélats peu recommandables dont nous parle Grégoire de Tours. Ceux qui nous font ce reproche n'ont pas vu l'objet que nous poursuivons. Le titre de notre livre et la manière dont nous l'avons conçu le définissaient suffisamment; mais puisque, malgré nos efforts, ils ne l'ont pas vu, donnons-leur quelques explications et fournissons des lunettes à leur myopie intellectuelle.

Nous n'avons pas eu l'intention de traiter dans le premier volume toute l'histoire du monde, « des origines à Jeanne d'Arc », ni dans le second toute l'histoire de l'Europe, du Moyen Age au XVII[e] siècle. Une pareille entreprise demanderait un nombre considérable de volumes et une compétence universelle que nous n'avons pas. Notre but a été plus modeste. Apportant une confirmation scientifique à la condamnation doctrinale portée par l'épiscopat contre certains manuels, nous avons relevé dans cette littérature scolaire frelatée des affirmations que nous avons soigneusement citées en tête de nos chapitres, et nous avons démontré par des faits empruntés à l'histoire en quoi ces passages sont partiaux, soit qu'ils nient la vérité, soit qu'ils la dissimulent, soit qu'ils la donnent incomplète. A « l'histoire partiale » qu'ils enseignent nous opposons tout ce qu'il faudrait ajouter ou rectifier pour qu'on eût de « l'histoire vraie ». L'Inquisition, nous dit-on, a commis des actes de cruauté. Nous le savons depuis longtemps et les auteurs « laïques » ne manquent pas de le dire; mais ce qu'ils oublient de faire, c'est de nous décrire les conditions qui présidèrent à la création des tribunaux inquisitoriaux, les

hommes et les doctrines qu'ils eurent à réprimer. Cette grave omission suffit pour fausser le jugement qu'on portera sur l'Inquisition ; nous la réparons en décrivant les doctrines des Albigeois et la procédure inquisitoriale, et ainsi, nous acheminons vers une appréciation équitable de cette institution des esprits que l'on détournait de la vérité en leur présentant, sur ce problème, des données fausses ou incomplètes. Le Moyen Age, nous dit-on encore, avait sur les sciences des notions souvent rudimentaires et naïves ; il a cru à des erreurs et à des enfantillages. Nous le savons encore, mais nous protestons quand on en conclut qu'il a été une période de « torpeur intellectuelle » due à l'influence de l'Église. La conclusion dépasse les prémisses : nous le prouvons en montrant, par un rapide aperçu du mouvement intellectuel, scientifique, littéraire et artistique du Moyen Age, que ces siècles ont été animés au contraire d'une intense curiosité d'esprit et d'un vif désir de savoir qu'ont provoqués de nombreuses écoles ecclésiastiques, et nous complétons par ces renseignements, soigneusement dissimulés par nos auteurs laïques, ce qu'ils disent du Moyen Age. Nous permettons ainsi à nos lecteurs de s'en faire une idée tout autre et aussi vraie que celle que l'on nous proposait était fausse et partiale.

Ainsi conçu, notre livre n'avait pas à examiner tous les manuels en usage dans les écoles publiques, mais simplement ceux que l'épiscopat a distingués pour les condamner. En n'attaquant que ces derniers nous n'avons nullement prétendu que les autres sont inoffensifs, ni que ce que nous blâmons chez les uns nous l'approuvions chez les autres.

Nous avions encore moins à écrire un Cours complet d'histoire universelle, puisque notre œuvre con-

sistait à apporter des compléments d'information et des rectifications à un enseignement qui péchait par omission et par un défaut trop réel de sincérité. Aux critiques d'examiner si ces rectifications sont exactes et si elles s'appuient sur la connaissance des faits et une loyale interprétation des textes.

***

L'esprit qui nous a dicté le premier volume, nous a également inspiré le second.

Il se divise en trois parties consacrées au Moyen Age, à la Renaissance et à la Réforme.

Dans le premier volume, nous avions déjà longuement parlé du Moyen Age; si nous avons cru devoir y revenir dans celui-ci, c'est qu'il nous a paru nécessaire de discuter à fond l'une des thèses fondamentales qui pénètrent tout l'enseignement laïque. Les adversaires de l'Église veulent faire admettre une synonymie entre catholicisme et ignorance, autorité dogmatique et asservissement de l'intelligence, protestantisme et libération de l'esprit, foi et torpeur intellectuelle, Libre-Pensée et développement de la Science; et ils demandant à l'Histoire la preuve de cette série d'identifications. Le Moyen Age, dans leur programme, doit montrer comment la domination de l'Église et de la Foi éteint les esprits, et arrête le progrès. L'importance d'une pareille tentative n'échappera à personne : s'il était démontré qu'en fait, la domination de l'Église a coïncidé avec l'abaissement de l'intelligence humaine et de la Raison, il serait facile d'établir théoriquement une opposition irréductible de la Foi et de la Raison, de l'Église et de la Société, et de nier l'harmonie que le christianisme prétend

établir entre les différentes facultés et les légitimes aspirations de l'humanité. Il était donc nécessaire d'examiner à fond cette prétendue constatation historique. Nous l'avons fait en décrivant les manifestations de la vie littéraire, artistique et scientifique du Moyen Age et de faits très nombreux — trop nombreux peut-être, aux yeux de certains, — nous avons tiré cette conclusion que le Moyen Age a été une période de grande vie intellectuelle, que pendant ces siècles, l'esprit a développé son activité sur tous les champs d'action, grâce surtout à la collaboration de l'Église.

A la Renaissance, les ennemis du catholicisme demandent une nouvelle preuve de leur thèse, et ils essaient d'établir que si, pendant le xve et le xvie siècle, l'esprit humain a développé son activité, c'est parce qu'il s'est émancipé de l'Église. A cette thèse nous avons opposé, au nom des textes et des faits historiques, un double démenti. L'activité intellectuelle du Moyen Age nous a prouvé que l'esprit humain n'a pas eu à renaître au xve siècle puisque jamais, dans les siècles précédents, il n'était mort ni entré en léthargie[1] ! D'autre part, en étudiant en lui-même le mouvement de la Renaissance, nous avons constaté que l'Eglise y a pris une large part et que les influences chrétiennes l'ont inspiré dans ce qu'il a eu de plus beau et de plus généreux. Enfin, nous avons constaté que, si le libre examen de la Renaissance a pu lancer les intelligences dans des hardiesses et des témérités qui n'ont rien à voir avec le progrès, il a développé aussi des appétits monstrueux et une immoralité qui en est l'opposé.

1. Le mot Renaissance désigne non la Renaissance de l'esprit, mais la Renaissance des influences littéraires et artistiques de l'antiquité.

C'est encore la haine du catholicisme qui a inspiré aux auteurs des manuels condamnés leur sympathie mal dissimulée pour le protestantisme. Ils ont gardé un silence prudent sur les enseignements de la Réforme qui heurtent le plus la raison et la nature, tels que la doctrine du serf arbitre et du fatalisme, de l'inutilité morale des bonnes œuvres. Ignorant ou voulant oublier que Luther et Calvin ont exagéré jusqu'à l'absurde certains dogmes chrétiens, ils n'ont voulu voir en eux que des penseurs révoltés contre l'Eglise et les ont présentés, comme tels, à l'admiration de la jeunesse. Sur cette grave question de la Réforme, il était donc nécessaire de rectifier et de compléter « l'histoire partiale » enseignée par les manuels condamnés.

A la lumière des textes et de leurs propres déclarations, les Réformés du XVIe siècle nous sont apparus non comme ces philosophes tolérants, à l'esprit large et même sceptique, apôtres du libre examen, que nous décrivent les auteurs laïques, mais comme des sectaires farouches prêchant et pratiquant l'intolérance non seulement contre le catholicisme, mais contre quiconque témoignait à leur endroit de la moindre indépendance. Ces protestants du XVIe siècle que l'on nous faisait passer comme d'humbles persécutés, finissant par prendre les armes pour défendre leurs croyances et leur vie, les textes nous les montrent appelant la tyrannie des lois, la violence des révoltes, les horreurs de la guerre civile au secours de leurs doctrines, écrasant par de sanglantes exécutions le catholicisme partout où ils étaient les maîtres, et essayant de le supplanter par la révolte partout où ils avaient contre eux les gouvernements; et ainsi, ces guerres de religion que, dès notre enfance, les livres

officiels nous avaient présentées comme le résultat déplorable des persécutions décrétées par les catholiques contre les protestants, nous sont apparues comme la réponse des catholiques aux provocations huguenotes.

C'est avec tristesse que nous avons évoqué le souvenir de ces haines fratricides qui ont failli détruire l'unité de notre Patrie. Les manuels condamnés nous y ont conduit. Si nous avons cru devoir rappeler le vandalisme protestant et les ruines irréparables qu'il a accumulées dans la France et dans l'Europe du XVIe siècle, si nous avons dénoncé la trahison d'un Coligny et les cruautés des bandes huguenotes, ce n'est pas pour réveiller les haines religieuses si mal assoupies, mais pour restituer aux faits et aux personnages historiques leur vraie physionomie.

Le triste tableau que nous avons retracé de nos anciennes discordes civiles, nous éloignera davantage des sectaires qui voudraient les faire renaître de nos jours ; et ces sectaires, ce sont les auteurs et les maîtres qui, oubliant les règles les plus élémentaires de l'impartialité historique, ne voient dans leur enseignement qu'un moyen de prêcher la haine contre le catholicisme et le mépris contre les traditions catholiques de la France

---

PREMIÈRE PARTIE

LE MOYEN AGE

CHAPITRE PREMIER

Le Moyen Age et l'esprit humain.

BROSSOLETTE (Cours élémentaire, p. 60).

(A la fin du XV[e] siècle), l'instruction commença à se répandre, *à renaître pour ainsi dire.*

(Cours moyen, p. 47).

(A la fin du XV[e] siècle), l'ignorance peu à peu se dissipe, les vieilles superstitions[1] *du Moyen Age s'effacent et les hommes, avec plus d'intelligence, marchent vers plus de progrès.*

CALVET (Cours moyen, p. 72).

Le Moyen Age avait été trop souvent une époque de misère générale et d'ignorance... Du XIV[e] au XVI[e] siècle, se produit un magnifique développement des lettres et des arts, la Renaissance ; en même temps, la foi des anciens temps disparaît... (p. 76 et Cours supérieur, p. 82.) *Alors se produisit un grand mouvement artistique qu'on a appelé la Renaissance, comme si l'*intelligence humaine, engourdie et morte pendant le Moyen Age, *avait recommencé à vivre....* (p. 77.) *Au Moyen Age, la force brutale seule était en honneur.*

(Cours supérieur, p. 56).

Le Moyen Age fut une époque de barbarie

DEVINAT (Cours moyen, p. 46).

Au Moyen Age l'ignorance était générale.

GAUTHIER et DESCHAMPS (Cours moyen, p. 33).

(*A la fin du Moyen Age*) *le peuple rejettera les superstitions*[1] *et les charges dont on écrase sa raison et ses forces.*

GUIOT et MANE (Cours moyen, p. 85).

La savante Italie civilise les Français barbares.

(Cours supérieur, p. 109).

Devoir. — *Le flambeau de la civilisation au Moyen Age....* 3° La nuit obscure. — La féodalité.... *p. 113. L'Italie vaincue adoucit les mœurs des barbares (Français)....* (p. 122.) *Revenus dans leur pays, les*

1. Par ce mot de *superstition,* les auteurs de manuels condamnés entendent la religion catholique.

barbares Français sont émus au souvenir des triomphantes cités italiennes... (p. 124.) Sujet de devoir sur l'éducation comparée de la scolastiquè et de la Renaissance. 1° *La scolastique : — le fouet ; — la mémoire seule en honneur ; — tout est hérésie ; — l'esprit abêti.* 2° *La Renaissance : — les routes gazonnées ; — la raison cultivée ; — l'esprit de libre examen ; — l'éveil de l'intelligence.*

Rogie et Despiques (Cours élémentaire, p. 11).

Pendant un millier d'années, les monuments des anciens furent, à peu près complètement oubliés ; les hommes d'alors étaient moins instruits, moins civilisés que les anciens ; leur existence fut presque toujours misérable. Cette triste période est appelée le Moyen Age... (p. 98.) *Après les ténèbres du Moyen Age vint la lumière de la Renaissance.* (p. 102). *Des découvertes et des inventions, puis la connaissance de l'Italie, alors civilisée, réveillèrent la pensée engourdie ; c'est le temps de la Renaissance.*

SOMMAIRE. Le Moyen Age. — Ses panégyristes et ses détracteurs. — Le Moyen Age d'après les manuels condamnés. — Activité intellectuelle du Moyen Age. — Ses nombreuses écoles. — La théologie au Moyen Age. — Ses hardiesses. — Abélard et la tolérance.

Beaucoup d'esprits, croyants ou incroyants, considèrent les siècles du Moyen Age comme l'âge d'or de l'Église. Ils oublient les difficultés considérables qu'elle eut à vaincre, les hérésies byzantines, la corruption des mœurs et de la discipline, la querelle du Sacerdoce et de l'Empire, l'albigéisme, le grand schisme d'Occident, et ne voient que ses triomphes dans les domaines de la pensée et de la politique. La papauté leur apparaît, avec Grégoire VII et Alexandre III, soumettant aux pénitences les plus humbles les superbes empereurs ; la théologie s'incarne pour eux en saint Thomas mettant en déroute Averroès. Le Moyen Age encore c'est, à leurs yeux, le roi très chrétien saint Louis rendant la justice sous le chêne de Vincennes ou prenant l'épée pour repousser les Musulmans, ennemis séculaires du nom chrétien ; c'est Dante, élevant avec la Divine Comédie, l'édifice grandiose de l'épopée théologique ; ce sont les architectes

romans et gothiques revêtant le monde entier d'une blanche parure d'églises ; ce sont les corporations et les corps de métiers plaçant leur travail et leurs intérêts sous la garantie du serment religieux et sous la protection des saints.

Et c'est précisément ce qui a fait porter sur le Moyen Age les jugements les plus contradictoires et les plus passionnés.

Certains catholiques l'exaltent parfois à l'excès. Voulant glorifier en lui l'Église, ils atténuent les misères matérielles et morales, qui n'ont pas plus manqué à ces siècles qu'aux autres ; et ils regrettent sa disparition, un peu comme Adam pouvait regretter la perte du paradis terrestre.

Les ennemis du catholicisme font tout le contraire : ils attaquent d'autant plus le Moyen Age qu'ils croient en même temps frapper en lui l'Église. Ils le montrent affligé des pires misères, rongé par des maladies contagieuses et incurables, telles que le mal des ardents et la lèpre, miné par la famine, asservi par la tyrannie cruelle des seigneurs, des prêtres et des rois ; car c'est pour eux un prétexte pour reprocher à l'Église de n'avoir rien fait pour soulager les misères d'une société sur laquelle elle régnait. Ils nous représentent les siècles qui se sont écoulés de l'antiquité romaine à la Renaissance comme plongés dans l'ignorance et la superstition, l'esprit humain pendant de longues générations aurait été engourdi en une léthargie plusieurs fois séculaire, incapable d'exercer son jugement, d'utiliser son sens critique et, partant, de faire progresser les sciences, les lettres et les arts. Cet arrêt prétendu du progrès intellectuel, ils le reprochent encore à l'Église qui aurait abêti les esprits pour les mieux tenir sous sa dépendance. Et ainsi, c'est le procès de l'Eglise qui se dissimule à peine derrière le procès que les historiens libres-penseurs instruisent contre le Moyen Age.

Un esprit sage, soucieux de dégager la vérité historique

de toute exagération, doit éviter les jugements inspirés par la sympathie ou l'aversion plutôt que par l'exactitude scientifique. Il doit se mettre en garde à la fois contre les panégyriques qui feraient du Moyen Age un fragment détaché de la société céleste, et contre les dénigrements qui refusent de reconnaître les efforts courageux et persévérants qu'ont faits nos ancêtres d'alors pour s'élever toujours plus près de la vérité, de la beauté et de la perfection morale.

Cette justice et cette modération, on ne les trouve pas dans les manuels scolaires condamnés par l'épiscopat. Pour eux, le Moyen Age est l'ennemi au même titre que l'Eglise avec laquelle ils le confondent. Ils le montrent affaibli par la misère et la superstition, arrêté dans son développement intellectuel par l'intolérance et la domination soupçonneuse de l'Eglise, enchaîné à ses définitions dogmatiques et à ses lois, subissant sa direction intellectuelle, politique et sociale et y perdant sa liberté d'esprit, son indépendance et sa dignité; et en développant ces attaques et ces calomnies, ils ne réussissent qu'à étaler leur propre ignorance et leur parti pris.

Il n'est pas vrai en effet que le Moyen Age ait été une époque de misère et de famine, comme ces livres voudraient nous le faire croire. La science impartiale et l'histoire vraie nous ont montré depuis longtemps que les paysans et les ouvriers de ce temps-là avaient presque autant de bien-être et peut-être plus de contentement que ceux de nos jours; nous croyons l'avoir suffisamment démontré dans l'un des derniers chapitres du volume précédent.

Il n'est pas vrai que l'époque du Moyen Age ait été une période d'engourdissement intellectuel; les témoignages qu'il nous a laissés de lui-même donnent une tout autre impression.

Le siècle qui précéda la Renaissance, le quatorzième, fut, au dire de M. Coville, « une époque de grande activité

intellectuelle[1]. L'Université de Paris faisait profession de faire parler la « Raison au sein de l'Eglise, *Ratio dictans in Ecclesia;* » le grand docteur Gerson l'appelait « notre Paradis terrestre auquel était l'arbre de la science du bien et du mal[2] ». Ses enseignements étaient donnés par des centaines de maîtres et suivis par des milliers d'étudiants. « Le rôle de la Faculté des Arts donne, en 1349, cinq cent deux maîtres régents[3], celui de 1403 sept cent quatre-vingt-dix et encore est-il incomplet. Au synode de Paris de 1406, Jean Petit parlait de mille maîtres ès arts et un assistant l'interrompit pour dire deux mille.... On ne saurait déterminer le nombre des étudiants. Juvénal des Ursins dit sérieusement, à propos d'une procession de 1412 : « Et en fit une l'Université de Paris jusqu'à Saint-Denis, et quand les premiers étaient à Saint-Denis, le recteur était encore à Saint-Mathurin, rue Saint-Jacques. » Ce qui indique un cortège d'étudiants se développant sur plus de douze kilomètres de longueur ! Et cela ne doit pas nous étonner puisque, au XIIIe siècle déjà, on estimait à 30.000 la population universitaire de Paris et à 20.000 celle de Bologne[4]. Quoique la plus importante de toutes par sa renommée et la multitude de ses maîtres, l'Université de Paris avait de nombreuses émules en France et dans l'Europe entière, et le monde chrétien présentait une population d'étudiants si considérable que notre temps lui-même n'a pas encore pu en dépasser le nombre.

1. Lavisse, *Histoire de France*, IV[1] p. 393.

2. *Ibid.*, 394.

3. Ainsi appelait-on, au Moyen Age, les professeurs titulaires des Universités et des Collèges. Les Facultés modernes des lettres et de médecine qui correspondent aux anciennes facultés des arts ne donnent pas de nos jours, à Paris, sur leurs affiches, un nombre aussi considérable de professeurs.

4. Le Clerc. *Discours sur l'état des lettres au* XIVe *siècle*, Ire partie, dans l'*Histoire littéraire de la France*. XXIV, 247.

Or, pendant tous les siècles du Moyen Age, ce peuple d'étudiants avait fait preuve d'une vie intellectuelle intense. « Dans certaines rues, écrit M. Coville [1], *il n'y avait pas de maison sans école* ; de tous côtés, s'élevaient les bâtiments plus imposants des collèges ; partout on enseignait, on discutait. La vie se passait en longs commentaires d'auteurs et en argumentations ou « disputes », selon le mot consacré. Il y avait des séances solennelles d'argumentation à la Faculté des Arts, dans les collèges de Navarre et de Sorbonne où ces exercices se prolongeaient même pendant les vacances. C'est au commencement du siècle qu'on rapporte l'institution de la soutenance dite *Sorbonique* où l'auteur devait soutenir une thèse durant douze heures. L'Université n'avait jamais paru avoir autant d'activité intellectuelle. » Et ce que M. Coville écrit de Paris peut, toutes proportions gardées, se dire de tous les autres centres universitaires de la France et de l'Europe. Ces controverses touchant aux problèmes les plus graves de la pensée étaient encouragées par l'Église elle-même ; l'Ange de l'École, saint Thomas d'Aquin, n'avait-il pas enseigné que la raison peut rendre compte de la foi et que la théologie est une science ? Les grands docteurs qui s'étaient succédé depuis Abélard jusqu'à Duns Scot dans les chaires de la Montagne Sainte-Geneviève avaient abordé les vérités transcendantes les plus profondes de l'ontologie et de la métaphysique ; et rien ne les avait arrêtés dans leurs investigations. « La foule des théologiens qui ont écrit, nous dit Victor Le Clerc [2], est si épaisse que tous ne pourront être indiqués dans la longue suite des notices » qui vont donner, en plusieurs volumes, l'énumération des écrivains du XIVe siècle. »

Ces théologiens, si nombreux et si féconds, se faisaient

1. LAVISSE, *Histoire de France*, IV[1] p. 395.
2. *Histoire littéraire*, XXIV, p. 336.

souvent remarquer par la hardiesse de leurs spéculations. « Le dogme, voilà le champ sans bornes où se complurent, où s'égarèrent souvent des esprits subtils, des imaginations ardentes. » La hardiesse des opinions théologiques avait été déjà remarquée dès le XIIe siècle ; elle avait effrayé des esprits posés tels que saint Bernard et les écolâtres de Notre-Dame de Paris ; mais elle s'était ri de leurs frayeurs et, malgré leurs protestations, maîtres et élèves avaient recherché, à la suite d'Abélard, les thèses les plus périlleuses, les problèmes les plus ardus. « Toutes les sectes philosophiques eurent des adhérents et, bien que la plupart des scolastiques fussent disciples d'Aristote, on en trouva qui se déclarèrent épicuriens, matérialistes et même nihilistes ; un théologien fut déclaré nihiliste, en 1351, dans une dispute publique pour le doctorat[1] ! » Ce sont des constatations de ce genre qui ont inspiré à un historien qui n'est nullement catholique, cette appréciation du grand mouvement scolastique du Moyen Age : « La scolastique, c'est-à-dire, au sens le plus large du mot, l'ensemble des notions philosophiques et théologiques enseignées, au Moyen Age, dans les centres scolaires, fut le résultat d'un immense effort pour concilier le dogme et la raison. *Elle fut par suite un premier affranchissement de la pensée humaine,* » et ainsi, se trouvent classés parmi les libérateurs de l'esprit humain les grands génies de l'Ecole, tels que le Docteur Angélique saint Thomas d'Aquin, le Docteur Séraphique saint Bonaventure, le Maître des Sentences Pierre Lombard.

Tous les penseurs du Moyen Age n'ont pas su concilier, comme eux, les spéculations philosophiques et l'orthodoxie. Un certain nombre d'entre eux sont tombés dans l'hérésie et même dans la négation radicale du christianisme ; et c'est encore là un aspect du Moyen Age qui a

1. *Ibid.*, p. 338.

échappé à la science peu profonde des auteurs des manuels scolaires. Ils n'ont pas vu que, dans ces temps qu'ils se figurent figés dans la léthargie intellectuelle et dans l'absolue soumission au dogme, l'Eglise a eu à lutter contre une formidable opposition allant jusqu'au nihilisme religieux. Ce n'est pas le lieu de signaler les nombreuses hérésies qui, depuis les premiers temps de l'Eglise jusqu'à la Renaissance, se sont élevées contre le catholicisme ; nous en avons parlé longuement dans notre chapitre sur l'Inquisition. Certains protestants en ont même pris prétexte pour prétendre que, depuis les origines chrétiennes jusqu'à Luther, il y a eu contre le clergé une perpétuelle protestation. C'est la persistance de ces doctrines hétérodoxes en face de l'enseignement de l'Église qui a amené sur les lèvres de certains penseurs des paroles de tolérance qui étonneront certainement nos « primaires ». « N'employez jamais la contrainte pour amener votre prochain à la croyance qui est la vôtre : c'est par ses lumières seules que l'esprit humain doit se déterminer. En vain essayeriez-vous d'obtenir violemment une adhésion mensongère ; la foi ne vient pas de la force, mais de la raison ! » Ainsi s'exprimait Abélard, au milieu du XIIe siècle.

CHAPITRE II

Les sciences au Moyen Age

AULARD et DEBIDOUR (Cours élémentaire, p. 42).

« *Le peu d'instruction que recevait le peuple...* »

(Cours supérieur, p. 113).

Le progrès des sciences, longtemps retardé, s'accéléra après les croisades. D'importantes découvertes furent empruntées aux Arabes. L'astronomie, la chimie, la physique s'essayaient encore péniblement.... (p. 148.) *Les lettres, les sciences et les arts ont eu tant de vie et tant d'éclat en Europe, à la fin du XVe et au commencement du XVIe, qu'il semblait qu'avant cette époque ils eussent été comme morts.* »

BROSSOLETTE (Cours élémentaire, p. 65).

(*Avec la Renaissance*), *l'instruction commença à se répandre.*

(Cours moyen, p. 47).

L'ignorance peu à peu se dissipe (avec la Renaissance) ; les vieilles superstitions du Moyen Age[1] *s'effacent et les hommes, avec plus d'intelligence, marchent vers plus de progrès.*

CALVET (Cours moyen, p. 86).

Les hommes jusque-là (jusqu'à la Renaissance) fort ignorants, *devinrent plus instruits.... eux qui jusque-là avaient cru aveuglément ce qu'on leur enseignait, ils voulurent désormais comprendre avant de croire. C'est là ce qu'on appelle l'*esprit de libre examen, *esprit qui consiste à raisonner toujours, c'est-à-dire à tout discuter, même les opinions religieuses.* (*Idem*, Cours supérieur p. 90).

DEVINAT (Cours moyen, p. 46).

Après avoir décrit l'imprimerie il dit : « *Quelle différence avec le Moyen Age où l'ignorance était générale !*

1. Entendez *le catholicisme ;* car c'est par ce mot qu'il est désigné dans le langage maçonnique qu'emploient les manuels condamnés, de même que, dans ce même langage, *philosophie* est synonyme de *libre pensée* et d'*athéisme.*

GUIOT et MANE (Cours supérieur, p. 120).

Grâce à l'ignorance, le Moyen Age peut facilement étouffer l'opinion publique.

ROGIE et DESPIQUES (Cours élémentaire, p. 96).

Au Moyen Age, les écoles étaient rares ; elles enseignaient la religion plutôt que la science. Aussi l'ignorance fut-elle alors prodigieuse.... (p. 98,) *après les ténèbres du Moyen Age, vint la lumière de la Renaissance...,* (p. 102.) *Au Moyen Age, l'ignorance fut presque générale et de nombreuses superstitions rendirent les hommes malheureux et intolérants.*

(Cours supérieur, p. 134-135).

Le Moyen Age fut une époque d'ignorance.... (dans les écoles épiscopales ou monastiques) on enseignait les vérités de la religion, l'art d'écrire, quelques éléments de science et de musique.... (dans les Universités) l'enseignement ne se souciait que de prouver et de justifier les dogmes religieux. Défense aux élèves de penser et d'observer par eux-mêmes.... pour répondre à un argument on ne faisait aucun appel à la raison.... Cette science enfantine s'appelait la scolastique et elle contribua pour beaucoup à accoutumer les esprits à la servitude.... (Abélard fut) le seul savant qui, au XII[e] siècle, ait voulu faire preuve de quelque liberté d'esprit.... (p. 139.) *La science resta timide devant la religion et ne put faire* aucun progrès *(au Moyen Age)....* p. 177 *l'ignorance était générale au Moyen Age*[1].

Un savant qui s'est fait l'historien des sciences qu'il a cultivées, M. le D[r] Daremberg a dit : « Nos historiens, même ceux qui passent pour les meilleurs, s'arrêtant aux plus grossières apparences, écoutant les préven-

1. Se contredisant et se réfutant eux-mêmes, à *huit* pages de distance, MM. ROGIE et DESPIQUES écrivent, p. 185 : « Le Moyen Age a été longtemps considéré comme un temps d'ignorance et de barbarie. Le jugement est *sévère et injuste.* Il nous reste du Moyen Age des monuments qui font encore notre admiration et la civilisation du XIII[e] siècle ne fut pas sans éclat. » Ces contradictions prouvent avec quelle légèreté a été écrit ce manuel et le peu de cas que doit en faire toute personne sérieuse, quelle que soit d'ailleurs son opinion.

tions les plus surannées, n'ayant pas même la pensée de rectifier, encore moins le désir de vérifier les vieilles allégations, ont résumé l'histoire de la première partie du Moyen Age occidental par ces deux mots : *ignorance* et *superstition*. Mais c'est à eux et non aux siècles qu'ils ont méconnus et calomniés que ces deux mots conviennent[1]. »

Qui a raison du Dr Daremberg, ou des manuels scolaires dont nous venons de donner des extraits? Pour le chercher, nous allons jeter un rapide coup d'œil sur les sciences, les lettres et les arts au Moyen Age et les progrès qu'ils y ont accomplis.

Sciences mathématiques

SOMMAIRE. — L'antiquité romaine a peu cultivé les sciences exactes. — Leur Renaissance sous l'action de l'Église. — Le comput pascal et le calendrier. — Les Arabes reçoivent les sciences des chrétiens de Syrie. — Les mathématiques dans les écoles ecclésiastiques du haut Moyen Age. — Un grand mathématicien : le moine Gerbert, qui devient le pape Sylvestre II. — Léonard de Pise et l'algèbre. — Ses études géométriques. — Deux grands astronomes : le franciscain Roger Bacon ; l'évêque de Lisieux Nicolas Oresme.

Les anciens Romains ont peu cultivé les mathématiques ; leur génie pratique laissait à l'esprit plus subtil des Grecs les spéculations théoriques des sciences abstraites. Lorsqu'ils eurent besoin des applications pratiques des sciences mathématiques, ils s'adressèrent aux savants de la Grèce. C'est à Alexandrie que Jules César fit faire les études astronomiques qui lui furent néces-

1. Dr Daremberg. *Histoire des sciences médicales*. t. I, p. 255.

saires pour l'établissement du calendrier julien; alors seulement, la géométrie grecque fut importée d'Alexandrie à Rome. Ce furent aussi les arpenteurs égyptiens qui transmirent aux arpenteurs latins, (*gromatici*), leurs connaissances traditionnelles, améliorées par les écrits de Héron. La décadence impériale ne permit pas aux Romains de développer ces éléments scientifiques empruntés au monde hellénique. Aussi a-t-on pu écrire que « les Romains n'ont pas eu de mathématiques théoriques ». Ils léguaient donc un modeste héritage au Moyen Age dans le domaine des sciences exactes.

Les nécessités du culte chrétien amenèrent les gens d'Église aux sciences exactes ; le cycle des fêtes dépendant de la fête de Pâques et la date de celle-ci dépendant de la lune de mars, il fallut, pour établir le calendrier religieux, faire des études mathématiques et astronomiques ; dès lors, on peut affirmer que ce fut dans les sanctuaires catholiques que s'opéra la résurrection des sciences exactes. Ainsi, dès le IIIe siècle, le prêtre romain saint Hippolyte établissait le comput pascal d'accord avec les savants de l'école d'Alexandrie ; et au ve, Victorin d'Aquitaine, ayant reçu du pape Hilaire la même mission, combina le cycle lunaire de Méthon et le cycle solaire de vingt-huit ans et forma une période de cinq cent trente-deux ans (19×28) au bout de laquelle, suivant ses idées, la lune pascale devait revenir au même mois et au même jour de la semaine. Modifié et amélioré par Denys le Petit, au VIe siècle, ce cycle resta en usage dans l'Eglise romaine.

Vers le même temps, les monastères de Syrie recueillaient l'héritage des écoles grecques et hindoues ; et c'est par eux que les Arabes l'ont reçu à leur tour. Aussi, lorsque les Latins du Moyen Age, avec Gerbert, Léonard de Pise et tant d'autres, vinrent s'instruire auprès des Arabes « loin d'être les tributaires intellectuels de l'Islam, ils ne faisaient que reprendre un bien qui appar-

tenait depuis longtemps à la chrétienté [1] ». Renan lui-même a reconnu cette origine chrétienne de la science arabe lorsqu'il écrivait, le 25 juillet 1850, dans un rapport au ministre de l'Instruction publique : « On sait que ce sont les Syriens qui ont initié les Arabes à la culture de la science et de la philosophie grecque ; et quand on réfléchit à l'immense influence que la culture arabe a exercée sur les destinées de l'esprit humain, *le point de départ de ce grand mouvement doit être cherché dans les écoles et les monastères de Syrie.* »

L'Occident latin présente lui aussi un certain nombre de savants qui recueillirent et propagèrent les sciences mathématiques telles que les avaient élaborées les anciens Grecs et les Hindous et perfectionnées les Arabes. De ce nombre fut le célèbre Gerbert qui, après avoir étudié à Barcelone sous des maîtres arabes, devint écolâtre à Reims, où il enseigna les sciences exactes, puis successivement archevêque de Reims et de Ravenne, enfin pape sous le nom de Silvestre II. Il composa une arithmétique (*regula de abaco computi*), un traité de la division et une géométrie. On lui attribue une invention qui nous paraît aujourd'hui fort simple et qui cependant bouleversa l'étude des mathématiques en lui faisant faire les plus grands progrès, l'invention du zéro. En imaginant ou en empruntant aux Orientaux ce chiffre que l'antiquité classique n'avait pas connu, il simplifiait les calculs et rendait beaucoup plus faciles les opérations arithmétiques ; au XIe siècle, l'emploi du zéro était déjà universel.

Aussi, l'enseignement des mathématiques se propagea-t-il non seulement dans l'élite intellectuelle de la société, mais dans toutes les écoles.

Déjà au VIe et au VIIe siecle, les moines irlandais et anglais lui avaient fait une large part dans les programmes

1. Clerval. *Hermann e Dalmate et les premières traductions latines des traités arabes d'astronomie au Moyen-Age*, p. 5.

d'études de leurs écoles claustrales, et c'est à leur exemple qu'Alcuin l'avait recommandé tout particulièrement aux écoles de l'empire de Charlemagne. Gerbert lui donna une extension nouvelle. « Son savoir, en astronomie particulièrement, était très grand pour l'époque ; mais son principal titre de gloire est d'être le restaurateur des études [1]. » Dans les siècles suivants, l'enseignement de l'arithmétique et de la géométrie n'est pas seulement donné aux élèves des écoles monastiques et épiscopales où il faisait partie du *quadrivium* [2] ; les jeunes filles aussi le recevaient.

Malgré tous ces efforts, la connaissance des sciences exactes était encore peu étendue au cours du XIe siècle, comme l'ont démontré M. Th.-Henri Martin dans son *Histoire de l'arithmétique*, M. Clerval et M. Paul Tannery dans de savantes dissertations. En multipliant les rapports entre chrétiens et musulmans soit en Orient, soit en Espagne, les croisades mirent à la portée de l'Occident latin les trésors de la science grecque et hindoue dont le dépôt avait été transmis aux Arabes par les chrétiens de Syrie. Aussi, le XIIe siècle fut-il marqué, en Europe et en particulier en France, par de grands progrès des sciences mathématiques. Ce fut alors que « l'archevêque Raymond de Tolède institua un collège de traducteurs pour mettre à la portée des Latins les traités en usage chez les Maures. Gonzalve de Cordoue traduisait les ouvrages de philosophie, Jean de Séville ceux d'astrologie, Hermann le Dalmate et son ami Robert de Retines ceux d'astronomie. Vers le même temps, Hermann le Dalmate traduisait à Toulouse, en 1143, de l'arabe en latin la Planisphère de Ptolémée, et ainsi, la science arabe faisait invasion chez

1. Paul Mansion. *Histoire des mathématiques dans l'antiquité et au Moyen-Age*, p. 46.

2. Sur l'enseignement des mathématiques dans les écoles épiscopales, voir Clerval. *Les Écoles de Chartres au Moyen-Age, du Ve au XVIe siècle.*

nous, ayant pour principaux centres de vulgarisation le collège de Tolède et la ville de Toulouse et pour principal initiateur Hermann le Dalmate [1] ».

Le même rôle fut joué en Italie par Léonard Fibonacci, plus connu sous le nom de Léonard de Pise. Fils d'un notaire public de la factorerie pisane de Bougie en Algérie, il fut, de bonne heure, en rapports scientifiques avec les Arabes. Il visita ensuite l'Égypte, la Syrie, la Grèce, la Sicile, la Provence, pour se perfectionner dans les mathématiques à l'école des grands maîtres de ces divers pays. Revenu à Pise, il publia, en 1220, un traité de géométrie et, en 1228, un *liber Abaci*, « qui contient une exposition originale de tout le savoir arabe en arithmétique et en algèbre et qui a été, pendant des siècles, la source où les calculateurs et les algébristes puisèrent leur savoir. Léonard se montre dans cet ouvrage complètement maître de son sujet ; il n'est nullement effrayé ni de la forme singulière que lui ont donnée les Arabes, ni du grand nombre de questions qu'il doit aborder. Son exposition, qu'il s'agisse de questions simples ou difficiles, est toujours d'une clarté magistrale, aussi détaillée qu'il le faut pour ses contemporains, accompagnées de démonstrations rigoureuses quand elles sont nécessaires. Bref, Léonard est vraiment un mathématicien, comme on n'en rencontre aucun, pendant le Moyen Age, chez les chrétiens ou chez les mahométans [2]. »

Ce magnifique hommage rendu par un savant à Léonard de Pise, nous permet de demander à ses œuvres à quel point d'avancement se trouvaient les sciences exactes, au commencement du XIIIe siècle.

L'une des grandes nouveautés de l'algèbre de Léonard de Pise et ce qui, au dire de M. Marie, « la rend particulièrement remarquable », c'est l'application qui y est faite

1. Clerval. *op. cit.*, p. 11.
2. Mansion. *op cit.*, pp. 50-51.

pour la première fois, des moyens d'investigations que l'algèbre peut offrir aux spéculations géométriques... L'auteur y montre une intelligence très nette des résultats obtenus par la voie géométrique et par la voie algébrique... et les exemples qu'il en donne ont en effet servi longtemps de modèle, comme on le voit à chaque page de *l'Ars magna* que composa Cardan, en 1545, en pleine Renaissance[1]. »

Sa méthode était donc tout à fait scientifique : aussi les résultats qu'il en tira furent-ils féconds. « Son *liber Abaci* contient les règles de calcul sur les nombres entiers et les fractions, les règles de trois, d'alliage etc., un grand nombre de problèmes du premier degré, résolus au moyen de règles exposées et démontrées avec la plus grande clarté, parfois au moyen d'interprétations géométriques. Vient ensuite l'extraction des racines, la théorie des irrationnelles où il ne dépasse pas, quant au fond, le livre X des *Éléments*, mais dont la forme est algébrique ; enfin la résolution des équations du second degré avec des applications assez compliquées. »

Dans sa *Practica geometriae* « il réunit tout ce qui est contenu dans Euclide et Archimède sur la mesure des polygones, des polyèdres, du cercle, de la sphère et du cylindre. Il y donne ensuite la partie élémentaire de la trigonométrie d'après Ptolémée et les Arabes, la formule de Héron pour l'aire d'un triangle en fonction des côtés mais non les formules approximatives du même auteur. Enfin, dans un écrit spécial, il expose aussi les procédés de division des figures dans des rapports donnés, d'après le traité d'Euclide sur ce sujet. Partout, les démonstrations sont rigoureuses, la forme excellente, et çà et là, l'auteur est original[2]. »

Le franciscain Roger Bacon doit être compté parmi les

1. MARIE. *Histoire des sciences mathématiques et physiques*, t. II, pp. 133-134.

2. MANSION. *op. cit.*, p. 51.

grands savants non seulement du Moyen Age, mais encore de tous les temps. Son génie universel s'appliqua à toutes les sciences ; s'il brilla tout particulièrement dans les sciences physiques et naturelles, il s'exerça aussi dans les sciences mathématiques. Un des premiers il signala les erreurs qu'avaient commises les astronomes alexandrins, qui, sur l'invitation de Jules César, avaient établi le calendrier julien, et dans une lettre au pape Clément IV, il réclama la réforme du calendrier que devait accomplir, trois siècles plus tard, le pape Grégoire XIII. « Depuis les temps de Jules César, écrivait-il, et malgré les corrections qu'ont essayées le concile de Nicée, Eusèbe, Victorin, Cyrille, Bède, les erreurs n'ont fait que s'aggraver ; elles ont leur origine dans l'évaluation de l'année que César estime être de 365 jours et un quart, ce qui tous les quatre ans amène l'intercalalation d'un jour entier. Mais cette évaluation est exagérée et l'astronomie nous donne le moyen de savoir que la longueur de l'année solaire est moindre de 1/130 de jour (environ 11 minutes); de là vient qu'au bout de 130 années, on a compté un jour de trop et cette erreur se trouverait redressée si l'on retranchait un jour après cette période... Une réforme est nécessaire. » Ainsi s'exprimait un savant de ces temps où, d'après MM. Aulard et Debidour, *la science était en léthargie* !

Bacon ne s'en tenait pas d'ailleurs à la seule question du calendrier. Il méditait de refondre tout le système astronomique de Ptolémée qui lui semblait d'une complication en désaccord avec les lois toujours simples de la nature.

Alphonse X, roi de Castille, avait, lui aussi, voulu perfectionner le système de Ptolémée lorsqu'en 1252, il avait réuni, à Tolède, les astronomes maures et chrétiens les plus célèbres de son temps et leur avait commandé la construction de nouvelles tables astronomiques appelées de son nom *Tables alphonsines*. « La théorie alphonsine de

la lune, a écrit le grand astronome Delambre, ne diffère de celle de Ptolémée que par quelques corrections légères faites aux moyens mouvements, aux époques et aux constantes. Il en est de même pour les planètes. » M. Marie félicite les rédacteurs de ces tables de la rigueur de leurs calculs. « La durée attribuée à l'année par les Alphonsins est de 365 jours, 5 heures, 49 minutes. 16 secondes ; elle est comme on le voit très rapprochée. Les tables alphonsines ont remplacé avec avantage celles de Ptolémée ; elles ont joui pendant assez longtemps d'une grande réputation. »

L'astronomie continua à faire des progrès au XIIIe et au XIVe siècle jusqu'à ce que, plus d'un siècle avant Copernic, un évêque français enseignât le mouvement diurne de la terre. C'était maître Nicolas Oresme qui, après avoir été grand maître du collège de Navarre et l'un des professeurs les plus illustres de l'Université de Paris, devint, en 1362, chanoine de Rouen, en 1364, doyen du Chapitre de cette ville, enfin en 1377, évêque de Lisieux. Il composa de nombreux ouvrages scientifiques. Dans l'un, intitulé *de latitudinibus formarum*, il fit faire les plus grands progrès aux mathématiques, devançant dans l'invention des coordonnées les travaux de Descartes et de Fermat. Dans un autre, intitulé *Traité de l'Espère* (de la sphère), il déclarait enseigner « la figure et la disposition du monde et l'ordre des éléments et les mouvements des corps du ciel à tout homme qui est de franche condition et de noble engin. » C'était tout un traité d'astronomie.

Enfin, à la demande du roi de France Charles V, il publia la traduction avec commentaires de plusieurs traités d'Aristote, en particulier des quatre livres du *Ciel et du Monde*. Or tout un chapitre de ce commentaire se compose de « plusieurs belles persuasions à montrer que la terre est mue de mouvement journal (diurne) et le ciel non. » M. Duhem qui a publié ce chapitre d'Oresme dans la *Revue des Sciences*, conclut son étude en ces termes : « Quand on

lit ce que Corpernic a écrit pour établir la possibilité et la vraisemblance du mouvement diurne de la terre, on est frappé des analogies qui rapprochent la pensée du chanoine de Thorn (Copernic) de celle de l'évêque de Lisieux. Volontiers on prendrait les chapitres du *De revolutionibus orbium cœlestium* pour un résumé trop concis et un peu obscur de ceux que nous avons trouvés au *Traité du ciel et du monde*[1]. »

BIBLIOGRAPHIE

PAUL MANSION. *Histoire des mathématiques dans l'antiquité et au Moyen Age*. Rome, 1875, in-8°.

MARIE. *Histoire des sciences mathématiques et physiques*. Paris, Gauthier-Villars, 1883, 12 vol. in-8°.

CLERVAL. *Les écoles de Chartres au Moyen Age, du Ve au XVIe siècle*, Paris, Picard, 1895, in-8°.

1. DUHEM. *Un précurseur français de Copernic*, 1377, dans la *Revue des Sciences* du 15 novembre 1909

CHAPITRE III

Les sciences au Moyen Age (*suite*).

Les sciences physiques et chimiques.

AULARD et DEBIDOUR (Cours supérieur, p. 113).

L'astronomie, la chimie, la physique s'essayaient encore péniblement.

BROSSOLETTE (Cours élémentaire, p. 56).

Attribue à la Renaissance la découverte de la boussole.

DEVINAT (Cours moyen, p. 48).

*C'est au XV*e *siècle que s'étaient faites les grandes inventions et les grandes découvertes.*

GUIOT et MANE (Cours élémentaire, p. 76).

*Considérée comme un joujou à l'époque de saint Louis, la boussole fut perfectionnée et devient pratique au XV*e *siècle.*

Se reporter aux citations qui figurent en tête du premier chapitre sur *les sciences au Moyen Age*, p. 11.

SOMMAIRE. — Le Moyen Age a été une époque de progrès intellectuel et de curiosité scientifique. — La vapeur et l'hydrostatique au Moyen Age. — L'aimant et la boussole. — Les découvertes en physique d'Albert le Grand. — Un grand physicien : le moine Roger Bacon. — Sa méthode scientifique ; comment il comprend le libre examen. — Ses découvertes en optique. — La physique mathématique. — La chimie dans le haut Moyen Age. — La fabrication des couleurs. — Le traitement du verre et des métaux. — Les explosifs : feu grégeois, poudre à canon. — L'alcool et sa distillation. — Arnaud de Villeneuve, médecin du pape, et le franciscain Raymond Lulle. — La chimie au XIVe **siècle : invention de nouveaux corps et de nouveaux instruments.**

Sciences physiques.

Les sciences physiques et chimiques au Moyen Age ne font pressentir que de loin le magnifique développement qu'elles devaient prendre dans notre siècle, et l'on a beau jeu de railler les puérilités et les erreurs des savants de l'an mille quand on les compare à ceux de nos jours. Mais on pourrait agir de même avec la plupart des savants de cette Renaissance que l'on affecte d'exalter aux dépens de ceux qui les ont immédiatement précédés. N'oublions pas aussi que c'est en plein XVIIe siècle, au temps de Descartes et de Papin, que Stahl développait, aux applaudissements de tous, sa théorie antiscientifique du phlogistique, pour expliquer la combustion.

Quelque grossières qu'on les suppose, les erreurs scientifiques du Moyen Age ne doivent pas nous faire méconnaître l'effort considérable qu'alors, comme de tout temps, a accompli l'esprit humain pour découvrir les énigmes et les lois de la nature. N'oublions pas qu'alors, comme aujourd'hui, des savants examinèrent les phénomènes physiques et, s'ils en donnèrent parfois des explications erronées, ce fut moins parce que leur intelligence était engourdie et bornée que parce qu'elle était servie par des instruments d'investigation moins perfectionnés.

Dès lors, nous les admirerons d'autant plus que, malgré des conditions défectueuses de travail, ils ont fait de magnifiques découvertes et préparé celles des temps qui les ont suivis. Au lieu de jeter sur eux le mépris, comme le font, dans leur passion sectaire, les auteurs de manuels condamnés, qui ne leur pardonnent pas d'avoir porté le plus souvent la robe du prêtre ou du moine, nous nous inclinerons devant eux parce qu'ils ont été, eux aussi, les ouvriers du progrés intellectuel et les précurseurs des grandes découvertes modernes.

Bien plus, ils en ont fait eux-mêmes de considérables et

ce sont celles qu'on leur doit qui ont préparé celles qui se sont multipliées dans la suite, non pas par une sorte de génération spontanée, mais par l'effet de longs travaux antérieurs. Quelques exemples nous en convaincront et serviront à prouver que le Moyen Age a été *un temps de curiosité et de progrès scientifiques.*

C'est une banalité de dire que la vapeur et ses applications scientifiques ont complètement transformé, au XIXe siècle, les conditions de la vie humaine. Les maîtres qui en vantent les bienfaits savent-ils tous que, dès le VIe siècle, à la cour de l'empereur Justinien, Anthémius de Tralles faisait des expériences sur l'élasticité de la vapeur? C'était, il est vrai, un grand savant puisque, architecte de Sainte-Sophie, ce fut lui qui calcula l'immense coupole qui fait la gloire de ce monument. Ces expériences furent reprises, au Xe siècle, par le célèbre Gerbert. Ses contemporains[1] signalent avec admiration un orgue hydraulique qui était mis en mouvement par la vapeur. En le construisant, ce moine, qui allait devenir pape, n'avait-il pas pressenti ces transformations de la vapeur en mouvement qui devaient faire, huit cents ans plus tard, la gloire de Fulton et de Jouffroy?

Bien avant Mariotte, les savants du haut Moyen Age ont étudié les lois de l'hydrostatique et en ont fait d'intéressantes applications. Un moine, qui fut en même temps le ministre du roi Théodoric, vers l'an 500, construisit dans ses loisirs un instrument fort curieux. C'étaient « des cadrans indiquant tous les mouvements du soleil et des clepsydres (ou horloges astronomiques) qui, à l'aide d'une seule boule d'étain remplie d'eau et tournant sur elle-même sans rouages et sans ressorts, traçaient la marche du soleil, de la lune et des divers astres[2] ». Il est évidemment dif-

1. Ditmarus. *Chronici libri VIII* (*Patrologie latine* 189).

2. Pouchet. *Histoire des sciences naturelles au Moyen-Age*, p. 46. (Paris 1853 in-8°).

ficile de se figurer, d'après ces seuls renseignements, ce qu'étaient au juste ces horloges ; mais il est certain que la boule qui en était l'élément principal se mouvait d'après les lois de l'hydrostatique.

Trois siècles plus tard, c'étaient les lois de la pesanteur et du balancier qui étaient appliquées aux horloges. « Un archidiacre de Vérone[1] — encore un prêtre — nommé Pacificus, substitua des poids à l'action de l'eau et devint surtout célèbre en inventant l'échappement à palette et le balancier destinés à empêcher l'accélération de la chute du moteur de l'intrument. Dès lors, l'horloge avait acquis toutes les garanties de l'exactitude pour la mesure du temps. »

Les propriétés de l'aimant étaient connues de l'antiquité ; mais aux notions vagues que les anciens en avaient, le Moyen Age ajouta la connaissance et l'usage de la boussole, soit qu'il l'ait inventée lui-même, soit qu'il l'ait reçue des Chinois par l'intermédiaire des Perses et des Arabes. Vers le milieu du XIe siècle, c'est-à-dire au lendemain de cet an mille que l'on nous représente comme l'apogée de la barbarie, les marins italiens d'Amalfi, de Gênes et de Venise ainsi que ceux de Majorque apprirent que l'aiguille aimantée est douée du « véhément désir de s'orienter vers le Nord ». Ils en tirèrent aussitôt parti pour la navigation qui se conduisait jusqu'alors, la nuit, d'après l'étoile polaire. On construisit plusieurs espèces de boussoles. « Dans la première disposition adoptée, l'aiguille aimantée placée à l'intérieur d'une paille ou d'un roseau flottait librement à la surface de l'eau contenue dans un vase ; de là vient le nom de *calamite* que reçut au début la boussole, dans la Méditerranée ; les marins de l'Océan lui donnèrent celui de marinette[2]. » « Bientôt après, au lieu d'étendre les aiguilles sur de la paille ou

1. *Ibid.*, p. 52, Cf. *Encyclopédie de* Diderot, article *horloge.*
2. *Grande encyclopédie*, article *boussole* de M. Cat.

sur du liège, à la surface de l'eau que le mouvement du vaisseau tourmentait trop, un ouvrier intelligent s'avisa de suspendre sur un pivot ou sur une pointe immobile le milieu d'une aiguille aimantée, afin que, se balançant en liberté, elle suivît la tendance qui la ramène vers le pôle. Un autre enfin, dans le XIVe siècle, conçut le dessein de charger cette aiguille d'un petit cercle de carton fort léger où il avait tracé les quatre points cardinaux, accompagnés des traits des principaux vents, le tout divisé par les 360 degrés de l'horizon. Cette petite machine légèrement suspendue dans une boîte qui était suspendue elle-même comme la lampe des mariniers, répondit parfaitement aux espérances des mariniers[1]. »

A la fin du XIIe siècle, l'usage de la boussole était général. Guyot de Provins en parlait dans son poème de la *Rose* qu'il composa en 1180, à Mayence, à la cour de l'empereur Frédéric Barberousse. Dès lors, les navigateurs se lancèrent hardiment sur les mers ; les relations entre les peuples et les races les plus diverses devinrent plus fréquentes ; et ainsi, l'invention ou tout au moins l'adoption de la boussole par nos ancêtres du Moyen Age marqua un progrès considérable dans l'histoire de l'humanité.

Il n'est nullement dans notre intention de citer toutes les grandes découvertes du Moyen Age dans le domaine de la physique. Elles sont si nombreuses, — n'en déplaise à nos auteurs « laïques », — que leur simple énumération nous entraînerait hors des cadres de ce volume. Nous nous contenterons de nous arrêter devant la figure des deux plus grands savants qu'a produits cette époque, le bienheureux Albert le Grand et Roger Bacon, l'un et l'autre religieux, puisqu'ils appartinrent, le premier à l'Ordre dominicain, et le second à l'Ordre franciscain.

Albert le Grand naquit en 1193, il étudia à Padoue et

1. *Encyclopédie de* DIDEROT, article *boussole.*

sous l'influence de Jourdain de Saxe, le successeur de saint Dominique dans la direction des Prêcheurs, il se fit dominicain en 1222. Il enseigna la théologie dans le couvent de Cologne jusqu'à ce qu'il fut appelé à Paris, en 1248, au couvent dominicain de Saint-Jacques. Son enseignement, à Cologne comme à Paris, eut le plus grand succès et, parmi ses nombreux élèves, il compta le plus grand génie théologique du Moyen Age, saint Thomas d'Aquin, comme lui la gloire des Prêcheurs. De retour en Allemagne, il fut élu, en 1254. provincial de cette nation ; mais, en 1255, il fut appelé à Rome par le pape Alexandre IV, qui le nomma maître du sacré palais. Elu malgré lui évêque de Ratisbonne en 1260, il se démit de cette charge en 1263 pour pouvoir enseigner; ce qu'il fit à Hildesheim et à Strasbourg. Il mourut à Cologne le 5 novembre 1280. Grégoire XV l'a béatifié en 1662[1].

L'œuvre scientifique qu'il a laissée est immense ; elle n'occupe pas moins de vingt-et-un gros volumes dans l'édition qu'en a faite le dominicain Jammy en 1651.

Théologien, physicien, botaniste, naturaliste, orateur, Albert le Grand a été, comme tous les grands scolastiques et aussi comme les génies de la Renaissance, un homme universel. A l'exemple de son maître Aristote, il composa huit livres de physique sous ce titre *de natura locorum*. Un maître éminent de cette science, le célèbre Humboldt, a porté ce jugement sur cet ouvrage : « Je me suis occupé beaucoup à Paris de ce grand homme lorsque je travaillais à mon histoire d'une vue générale du monde ; et dernièrement, dans l'examen critique de la géographie du xv[e] siècle, j'ai montré comment son ouvrage *de natura locorum* renferme les germes d'une

1. Sa science produisit une telle impression sur l'imagination populaire qu'on lui prêta un pouvoir magique. De là les noms de *Grand Albert* et de *Petit Albert* qu'on a donnés à des livres de magie que l'on trouve encore dans certaines campagnes.

excellente description physique de la terre, comment Albert le Grand connaissait ingénieusement l'influence qu'exerce sur les climats, non seulement la latitude, mais encore la disposition des surfaces pour modifier le rayonnement de la chaleur [1] ». Dans ce même ouvrage, il donne des eaux thermales une explication qu'a ratifiée la science moderne ; elles sont, dit-il, le résultat de courants aqueux souterrains qui, échauffés par l'action de la chaleur centrale du globe, viennent enfin s'épancher à la surface du sol. Lorsque Kircher, dans son *mundus subterraneus*, donna, au XVII[e] siècle, la même explication, on crut qu'il faisait une magnifique découverte alors qu'il répétait ce qu'avait dit, cinq cents ans plus tôt, le célèbre dominicain allemand.

Ailleurs, Albert le Grand parle des propriétés de l'aimant et de la boussole.

Quelque grand qu'il fût, celui que l'on appelait « le docteur universel », fut dépassé dans ses recherches de physique par son disciple Roger Bacon.

Né en 1214, en Angleterre, dans le comté de Somerset, Bacon fit ses premières études à Oxford ; mais il fut attiré par la réputation dont jouissait l'Université de Paris et il vint s'y perfectionner dans les sciences. Bientôt après, il fit profession de vie religieuse dans l'Ordre de Saint-François et se fixa à Oxford. Lui aussi fut un génie universel ; car la théologie, les mathématiques, la physique, la chimie, les sciences naturelles, la médecine, le droit, la grammaire, les lettres furent les champs variés de ses recherches et de ses spéculations.

Ce qui a fait la supériorité incontestable de Bacon, c'est que, deux siècles avant cette Renaissance qui aurait inventé le libre examen et l'esprit scientifique, il les a eus au plus haut degré l'un et l'autre. Nous ne résistons pas au plaisir de signaler ses paroles aux ignorants qui

1. Pouchet, *op. cit.*, p. 314.

refusent au Moyen Age tout sens critique, toute saine liberté d'examen : « Sans doute, dit-il dans son *Opus majus*, il faut respecter les anciens et se montrer reconnaissants envers ceux qui nous ont frayé la route, mais ne pas oublier qu'ils furent hommes, comme nous, et se sont trompés plus d'une fois. Ils ont même commis d'autant plus d'erreurs qu'ils sont plus anciens ; car les plus jeunes sont en réalité les plus vieux. Les générations modernes doivent dépasser sous le rapport des lumières celles d'autrefois puisqu'elles héritent de tous les travaux du passé... [1] Les saints ne sont pas infaillibles ; ils se sont souvent trompés, témoins saint Augustin, saint Jérôme, Origène ; ils nous ont laissé beaucoup à faire et eux-mêmes conviennent qu'ils ont avancé des propositions contestables. Ne parlons d'eux qu'avec respect, *n'oublions pas la reconnaissance que nous devons à ces sages de l'antiquité sans lesquels nous ne saurions rien* ; *mais n'hésitons pas à les contredire*. Ils n'ont pas été au-dessus de l'humanité et trompés par la faiblesse de l'intelligence humaine, ils n'ont pu arriver, en toute chose, à l'entier discernement de la vérité [2]. »

Cette absolue liberté d'examen qu'il revendiquait dans le domaine scientifique, s'arrêtait au seuil du dogme. Quand il rejetait l'autorité des savants qui l'avaient précédé, il ajoutait : « Je ne prétends nullement parler de cette autorité solide et vraie que le choix de Dieu a remise aux mains de l'Eglise ou que les saints philosophes et les prophètes infaillibles se sont acquise par l'excellence de leur mérite [3]. »

1. Voilà une pensée bien juste que devraient méditer ces admirateurs arrogants de la science moderne qui méprisent celle du Moyen Age. Ils devraient savoir que nos grands savants contemporains n'ont fait leurs découvertes que grâce à l'héritage scientifique des siècles passés.

2. Bacon. *Opus majus*, p. 9. *Compendium philosophiae, Ia pars, cap. 2.*

3. Bacon. *Opus majus*, p. 3.

On ne saurait mieux faire le depart entre la liberté qui doit présider aux recherches scientifiques et la soumission que tout chrétien doit aux enseignements de la foi. Voilà le vrai sens critique, celui qui s'exerce dans le domaine des sciences humaines qui lui est propre. Celui-là les vrais catholiques l'admettent et l'exercent et leurs adversaires sont de mauvaise foi quand ils le leur dénient. La Renaissance n'a rien fait pour propager ce libre examen de bon aloi que Bacon définissait si bien avant elle.

En même temps qu'il a l'esprit de la science, Bacon en a les méthodes. Il indique les trois manières de connaître qu'a l'humanité : l'autorité en matière de foi, le raisonnement et l'expérience en matière scientifique. Il proclame que cette dernière est nécessaire dans les sciences physiques et naturelles et, à ce propos, il établit une juste distinction entre l'observation et l'expérimentation. « Il y a, dit-il, une expérience naturelle et imparfaite (c'est ce que nos logiciens appellent l'observation) qui n'a pas conscience de sa puissance, qui ne se rend pas compte de ses procédés et qui peut être à l'usage des artisans et non des savants. Au-dessus d'elle, au-dessus de toutes les sciences spéculatives et des arts, il y a la science de faire des expériences, qui ne soient pas débiles et incomplètes[1]. » Cette dernière, c'est l'expérimentation scientifique.

En lisant ces paroles, ne les croirait-on pas tirées des œuvres de nos modernes logiciens, anglais ou français ? Ne croirait-on pas entendre un Stuart Mill ou un Claude Bernard ? et quand on pense qu'elles sortent de l'humble cellule d'un franciscain du XIIIe siècle, on ne peut s'empêcher de trouver bien faible la distance qui sépare nos grands esprits de ceux du Moyen Age ; il n'y a pas entre eux la brutale solution de continuité que vou-

1. *Opus tertium*, chap. XIII.

draient établir les sectaires et les primaires ignorants.

C'est surtout sur l'optique qu'ont porté, en physique, les recherches de Bacon. Pour en déterminer les lois, il a commencé par étudier l'instrument même de la vue, l'œil humain ; et nos savants modernes n'ont eu que peu de chose à ajouter ou à corriger à ce qu'il en a écrit. « Ses idées sur l'anatomie et la physiologie de l'œil, a dit Figuier [1], sont en général exactes. » Il a en particulier fort bien défini le rôle et le fonctionnement du nerf optique.

Son étude sur l'œil l'amène ensuite à rechercher et à définir les règles de la réfraction et de la réflexion, c'est-à-dire les lois fondamentales de l'optique.

Ces lois elles-mêmes une fois établies, il a pu faire la théorie d'un certain nombre d'instruments optiques dont on lui attribue, avec la plus grande vraisemblance, l'invention. « Si un homme, dit-il, regarde des lettres ou d'autres menus objets à travers un cristal, un verre ou tout autre objet placé au-dessus de ces lettres, et que cet objectif ait la forme d'une portion de sphère dont la convexité soit tournée vers l'œil, cet homme verra beaucoup mieux les lettres et elles lui paraîtront plus grandes [2]. » C'est toute la théorie, si féconde en applications, des verres grossissants. Un autre passage de l'*Opus majus* nous donne l'explication du télescope avec une telle précision qu'un certain nombre de savants n'ont pas hésité à en attribuer l'invention à Roger Bacon. « Il est très certain, dit Cuvier dans son *Histoire des sciences naturelles* [3], qu'il parle du télescope, même du télescope à réflexion... l'application qu'il fit de cet instrument à l'observation du ciel le conduisit à demander la réforme du

1. Figuier. *Vie des savants illustres du Moyen-Age*, p. 198.
2. Cité par Pouchet. *op. cit.*, p. 340.
3. P. 416.

calendrier ». Ailleurs enfin, il fait la théorie du microscope et des lunettes [1].

Bacon ne séparait pas la physique expérimentale des mathématiques, prétendant avec raison que ces sciences doivent se prêter un mutuel concours. Aussi a-t-il appliqué le calcul à un certain nombre de recherches physiques. C'est ainsi qu'il a essayé de mesurer la vitesse de la lumière, qu'il a fait une théorie mathématique de l'arc-en-ciel après en avoir décrit la cause par la réfraction des rayons du soleil à travers les gouttes d'eau. C'est par une proposition d'Euclide qu'il réfute la doctrine de l'atomisme.

Le génie de Bacon lui a fait même entrevoir des découvertes et des applications scientifiques qui ne devaient se produire que plus tard. Bien avant la Renaissance, il affirme la sphéricité du monde et en particulier de la terre. Dans sa foi aux progrès indéfinis de la science, il a la vision des conquêtes que la science poursuit au cours du xx[e] siècle, sous nos yeux. C'est ce qui fait l'originalité toute particulière de son *Epistola de secretis operibus artis et naturæ ac de nullitate magiæ* où toutes les merveilles que, d'après lui, on demandait à tort à la magie, il déclare les attendre, avec une confiance inébranlable, de la science et de ses progrès continus. Quand il écrit que l' « on verra des voitures qui pourront marcher avec une incroyable vitesse sans être tirées ni poussées par aucune force animale », ne semble-t-il pas parler des automobiles ? et n'est-ce pas de l'aviation qu'il est question dans ces phrases : « Il est possible de construire une machine pour naviguer dans l'atmosphère. Un homme, assis au milieu de cette machine, pourrait, en tournant

1 On a contesté à Bacon l'invention des lunettes. Certains l'attribuent à un religieux italien contemporain de Bacon, vers 1285 ; en tous cas, les lunettes étaient déjà en usage en Italie à la fin du xiii[e] siècle.

un certain mécanisme, faire mouvoir des ailes construites avec soin et voler comme un oiseau. » N'est-ce pas encore les submersibles qu'il prophétise en ces mots : « Il est possible de construire une machine au moyen de laquelle on pourrait sans aucun danger se promener au fond de la mer et dans le lit des fleuves ». Et voici maintenant les ponts suspendus : « On peut construire au-dessus des fleuves des ponts qui ne soient soutenus, d'une rive à l'autre, ni par des colonnes, ni par des piles, ni par aucune sorte d'appareil [1]. »

Quel génie devait avoir ce moine [2] qui, du fond de sa cellule, prévoyait ainsi les découvertes qui devaient se faire sept siècles après lui et qui étonnent ceux-là mêmes qui en sont les témoins ! Et comment peut-on taxer de léthargie intellectuelle et d'incuriosité scientifique l'époque qui l'a produit ?

Sciences chimiques.

La chimie, a écrit Berthelot [3], est une science moderne constituée depuis un siècle à peine ; mais ses problèmes théoriques ont été agités et ses pratiques mises en œuvre pendant tout le Moyen Age. Dans son domaine comme dans celui des autres sciences, les hommes du Moyen Age ont été les préparateurs industrieux et ingénieux du grand mouvement qui devait réussir à constituer définitivement la science, non pas au temps de la Renaissance, mais à l'époque moderne ou plutôt de nos jours ; et dans ce champ de son activité, comme dans tous les autres, leur

1. Citations par Figuier, *op. cit.*, p. 208.
2. Sur Bacon voir la monographie que lui a consacrée M. Charles sous ce titre : *Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages, ses doctrines*,
3. *La transmission des industries chimiques de l'Antiquité au Moyen-Age* dans la *Revue des Deux Mondes*, sept.-oct., 1892, pp. 39-55.

esprit a déployé une activité qu'on ne saurait méconnaître sans injustice.

Malgré les bouleversements qu'avaient amenés les invasions barbares, les connaissances chimiques de l'antiquité s'étaient conservées dans le monde byzantin et l'Egypte. Les couvents syriens en avaient gardé soigneusement le dépôt et ils le communiquèrent aux Arabes lorsque ceux-ci devinrent, au VIIe siècle, les maîtres de la Syrie. C'est ainsi que se constituèrent successivement les alchimies syriennes et arabes que M. Berthelot nous a presque révélées dans son *Histoire de la Chimie au Moyen Age*. Ce fut à leur école que se mit le Moyen Age et il y apprit beaucoup de choses.

Ce furent tout d'abord les recettes industrielles. Elles étaient déjà fort nombreuses dans le haut Moyen Age, si nous en croyons deux traités de l'époque carolingienne que M. Berthelot a commentés et analysés, les *Compositiones ad tingenda* ou formules de teinture qui, remontant au VIIIe siècle, sont originaires d'Italie, et la *mappæ clavicula* ou clé de la teinture, qui a été écrite par un Français du Xe siècle. Ces deux traités ne prétendent pas donner des découvertes récentes ; il est probable que les procédés dont ils ont conservé les formules étaient en usage depuis des siècles et aussi qu'ils persistèrent encore pendant plusieurs autres. En les parcourant, on peut se faire une idée de la chimie industrielle dans le Moyen-Age.

Or l'examen des formules de teintures du VIIIe siècle (*Compositiones ad tingenda*) nous prouve que déjà, dans ces temps reculés, avant la Renaissance carolingienne, la connaissance des corps et des combinaisons chimiques était moins rudimentaire qu'on ne le croit généralement. Elles nous donnent en effet sur l'origine des matières premières et les procédés de leur fabrication des indications qu'avec toute sa science, M. Berthelot déclare exactes. Nous y trouvons des formules de coloration ; le travail du

verre nous y paraît fort avancé ; on nous décrit notamment le fourneau dont se servaient alors les verriers. Il y est question du traitement d'un certain nombre de métaux, le mercure, dont on nous apprend les procédés d'extraction, le plomb. Nous y voyons des recettes pour la cuisson du soufre, pour la préparation de la céruse avec le plomb et du vinaigre, du vert-de-gris avec du cuivre et du vinaigre.

La *clé de la peinture*, qui est d'un siècle postérieure aux *Formules de teinture*, donne des renseignements plus nombreux et plus précis. Dans une première partie, cent articles traitent des métaux précieux et de la manière de les travailler ; dans la seconde partie, se trouvent des recettes de teinture ; seize de ses articles parlent de la balistique militaire et des engins incendiaires alors en usage surtout à Constantinople et en Orient. Il y a aussi des notions exactes sur la balance hydrostatique et la densité des métaux.

M. Berthelot signale encore l'intérêt que présente pour l'histoire de la chimie *le Tableau des différents arts* de Théophile, écrit à la fin du XIe siècle par un moine du nom de Roger. Cet ouvrage se divise en deux parties ; dans la première, il est encore question de couleurs et de peinture ; dans la seconde, de la confection des objets nécessaires soit au culte, soit à la construction et à la décoration des églises. Le moine Roger décrit à son tour le fourneau qui servait à fondre et à élaborer le verre et les vases de terre colorée, le travail du fer, la fusion de l'or et de l'argent, la fabrication de l'émail qu'il appelle *electrum*.

Les résumés de ces divers ouvrages conduisent M. Berthelot à des conclusions qui projettent une vive lumière sur l'état de la chimie dans les siècles les plus reculés du Moyen Age.

1° Dans les formules qu'ils mentionnent, il note particulièrement les mots eaux salées, eaux douces et acides,

eau formée d'urine fermentée et de vinaigre. Ces expressions nous montrent que nous sommes alors à la première période du développement de la chimie, celle où l'on se sert pour les réactions de liquides naturels.

2° Cette époque a donné une importance capitale à la théorie des alliages, puisque par l'alchimie elle essayait surtout de fabriquer de l'or à bas titre. Il n'est donc pas étonnant qu'à force de poursuivre dans ce sens leurs tâtonnements et leurs expériences, ses alchimistes aient fait faire *de grands progrès au traitement des métaux.*

3° Les industries du verre, des métaux — et M. Berthelot aurait pu ajouter aussi celle de la coloration — ont fini par se concentrer autour des édifices religieux. C'est là en effet qu'elles trouvaient leur plus importante clientèle. Aux basiliques que multipliait la piété des rois, des prélats et des fidèles, aux cathédrales, aux sanctuaires, aux écoles monastiques, il fallait qu'on travaillât le verre pour les magnifiques mosaïques dont l'art byzantin a recouvert les murs et les voûtes de ses temples, pour les verreries qui allaient orner leurs fenêtres et leurs rosaces. Il fallait qu'on travaillât les métaux précieux pour les pièces délicates ou monumentales qui devaient décorer l'intérieur de l'édifice et former les riches collections des trésors : autels d'or, d'argent et de cuivre, ciboriums, lustres, lampadaires de ces mêmes métaux, reliquaires, couvertures d'évangéliaires, vases sacrés de toutes sortes, pyxides, calices, reliquaires où l'or et l'argent allaient rivaliser d'éclat avec l'émail et les pierres les plus rares. Il fallait l'art des couleurs pour offrir aux peintres des fresques, des mosaïques et des vitraux, aux artistes qui teignaient les riches tentures et les étoffes précieuses, des colorations aussi vives que délicates, aussi éclatantes que durables. C'est aussi près des églises et dans les monastères que ces arts industriels trouvaient le plus souvent leurs maîtres et leurs

ouvriers. Saint Eloi, moine et orfèvre, organisant un atelier d'orfèvrerie dans son abbaye de Solignac, a eu un grand nombre d'imitateurs. Ce qui le prouve, c'est que les procédés des arts industriels nous ont été le plus souvent transmis par des moines tels que celui qui écrit *le Tableau des différents arts* de Théophile. Et ainsi, l'Église ne se contentait pas, dans ses écoles et ses bibliothèques, de garder les trésors de la littérature antique ; dans ses ateliers, elle conservait et augmentait le dépôt des sciences et des arts que lui avaient légué les siècles passés. Cette constatation est faite par M. Berthelot dont l'anticléricalisme ne fait pas plus de doute que la science et qui ne sera accusé par personne de partialité envers l'Église [1].

Les nécessités de la guerre lancèrent les savants du Moyen Age dans de nouvelles recherches et les conduisirént à des découvertes d'un tout autre genre, en perfectionnant les explosifs.

Certains textes de l'antiquité gréco-romaine nous prouvent que, dès cette époque, on connaissait « le feu qui s'embrase spontanément », c'est à-dire les explosifs. Mais le Moyen Age a fait faire à leur étude et à leur fabrication les plus grands progrès. Dès 673, le feu grégeois faisait son apparition comme engin militaire. Cette année-là, les Byzantins s'en servaient pour détruire, à Cyzique, la flotte arabe qui menaçait Constantinople. Or le feu grégeois n'a pas été connu des Romains et a été une invention médiévale ; car il est à base de salpêtre et le salpêtre n'a jamais été connu des anciens [2]. La formule du feu grégeois fut longtemps conservée comme un

1. Tous ces renseignements sont empruntés à l'article de M. Berthelot intitulé *La transmission des industries chimiques de l'antiquité au Moyen-Age;* il a été publié dans la *Revue des Deux Mondes* de septembre-octobre 1892 et a été reproduit dans le tome I de sa *Chimie au Moyen-Age.*

2. Berthelot. *La Chimie au Moyen-Age*, I, p. 98.

secret d'Etat par les Grecs ; on la trouve cependant dans le *Livre des feux* de Marc le Grec, avant le XIIe siècle [1].

A quelle époque la poudre à canon a-t-elle été inventée pour supplanter le feu grégeois ? il est difficile de le préciser. Tout ce que l'on sait, c'est que, dès le XIIIe siècle, on préparait des fusées en se servant de la poudre et en tournant « en agent balistique la force explosive de la poudre ». Vers le milieu du siècle, Roger Bacon donnait la formule de fabrication de la poudre, ce qui lui a fait attribuer une invention qui lui semble antérieure. Dès lors, l'ingéniosité du Moyen Age perfectionna cette découverte, la rendant de plus en plus pratique. En 1324, on faisait usage, à Metz, de petits tubes de métal servant de canons pour lancer des fusées et des explosifs ; on en trouva en France dès 1326 [2]. A la défense de Cambrai de 1339, on se servit de dix canons, cinq de fer et cinq d'autre métal. Avec l'usage de la poudre se multiplient les poudreries ; on en créa en 1340 à Augsbourg, en 1344 à Spandau, en 1348 à Liegnitz. Dans son *De remediis utriusque fortunæ* (vers 1350), Pétrarque parle de ces machines qui lancent par l'action du feu des boulets de bronze, avec un bruit effroyable, et il ajoute : « Ces machines étaient rares naguère et maintenant elles sont aussi répandues que n'importe quelles armes [3] ».

1. La voici telle qu'elle est donnée par MARC LE GREC (éd. BERTHELOT, *Chimie au Moyen-Age*, I, p. 116.) « Vous préparerez le feu grégeois comme il suit : soufre vif, tartre, sarcocolle et poix, sel cuit (salpêtre) huile de pétrole et huile commune. Faites bien brouiller ces choses ensemble, puis plongez-y des étoupes et mettez le feu. Vous pourrez, si vous voulez, faire couler par un entonnoir. Ensuite allumez et le feu ne s'éteindra pas si ce n'est au moyen de l'urine, du vinaigre ou du sable. Marc le Grec en a donné dans le même traité une formule plus complète (BERTHELOT. *Ibid.*, p. 124.)

2. Sur l'origine de la poudre à canon, voir REINAUD et FAVÉ. *Le feu grégeois et les origines de la poudre à canon*, Paris 1845.

3. BERTHELOT. *Les compositions incendiaires*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, juillet-août 1891.

Il en fut de l'alcool comme du feu grégeois : les anciens en soupçonnèrent vaguement l'existence puisque Pline parle d'un vin de Falerne tellement généreux « qu'il était allumé au seul contact d'une flamme[1] » ; mais ils laissèrent au Moyen Age le soin de préciser la découverte et d'en tirer toutes sortes d'applications.

L'alcool, dit M. Berthelot, ne fut pas isolé par les anciens, quoiqu'ils sussent déjà condenser certains liquides vaporisés ; il ne le fut pas même par les Arabes. Par conséquent, la distillation de l'alcool, que l'on appelait alors *l'eau ardente*[2], est une découverte du Moyen Age. Elle est mentionnée dans le *Livre des feux* de Marc le Grec. Le premier auteur, connu nominativement, qui ait parlé de l'alcool, est Arnaud de Villeneuve, médecin du pape, en 1285 ; voilà pourquoi on le donne comme auteur d'une invention qui lui est antérieure. « Il s'est borné de parler de l'alcool comme d'une préparation connue de son temps et qui l'émerveillait au plus haut degré ; c'est dans son ouvrage intitulé *De conservanda juventute* et écrit vers 1309[3]. » Ailleurs, il en célèbre avec enthousiasme les vertus et déclare qu'on l'appelle justement eau-de-vie « parce qu'il prolonge la vie ». Un de ses contemporains, le pseudo-Raymond Lulle, donne le procédé pour rectifier l'alcool « jusqu'à ce que le produit brûle sans laisser trace d'eau » ; et M. Berthelot conclut le récit de cette découverte en constatant que « au début du XIVe siècle, les alchimistes furent saisis d'une telle admiration pour la découverte de l'alcool qu'ils l'assimilèrent à l'élixir de longue vie et au mercure des philosophes. » Ce qui en faisait en réalité l'importance, c'est qu'elle était l'un des résultats d'un

1. PLINE. *Hist. nat.* XIV, 6.

2. C'est encore le nom que porte l'eau-de-vie dans le dialecte languedocien. Cf. MISTRAL. *Lou Tresor dou felibrige* ou *Dictionnaire provençal-français*, article *aigo-ardent*.

3. BERTHELOT. *La chimie au Moyen-Age*, I, p. 144.

procédé qui désormais allait jouer un rôle important dans la chimie et lui faire accomplir les plus grands progrès, la distillation par l'alambic.

L'usage de plus en plus scientifique de l'alambic permit au XIVe siècle de faire de nouvelles découvertes qui accélérèrent les progrès de la chimie. Ce fut alors qu'on découvrit les acides sulfurique, chlorhydrique[1], azotique ainsi que leurs sels métalliques et que l'on eut ainsi des réactifs autrement puissants que les liquides naturels dont se servaient les anciens. *Le champ d'action de la chimie devenait ainsi de plus en plus étendu.*

En même temps, se perfectionnaient les instruments de recherche dont on se servait dans les laboratoires. C'est ce que nous prouve un traité faussement attribué au savant arabe Geber et qui est intitulé *Summa collectionis complementi occulte secretorum nature*[2]. Il nous donne l'énumération et souvent le dessin de ces instruments. Nous y remarquons, par exemple, le fourneau à sublimation servant au sel ammoniac ou aux sulfures métalliques, l'alambic, les appareils pour la calcination du mercure, la fixation du sel ammoniac, la préparation des aluns et des vitriols, la manipulation du sel alcali et du mercure, la sublimation du mercure, de l'arsenic sulfuré et du soufre. Si, comme le fait remarquer M. Berthelot, plusieurs de ces préparations « étaient demeurées à peu près les mêmes que celles des alchimistes grecs, d'autres étaient nouvelles. La préparation des sels, des aluns et vitriols s'était enrichie d'un certain nombre de recettes et l'on commençait à distinguer avec précision le sel proprement dit (notre chlorure de sodium) des sels

1. *Ibid.* I, 165. Au franciscain Raymond Lulle, qui vivait au commencement du XIVe siècle, nous devons le carbonate de potasse, la préparation des huiles essentielles, celle du mercure doux. (*Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, article *Alchimie* par Chéreau).

2. Bibliothèque nationale de Paris. Manuscrit latin 6514.



alcalins, du sulfate de soude et du salpêtre proprement dit. L'emploi de certains minéraux (chrysocolle des Grecs) et de certains sels alcalins confondus sous le nom de borax, pour faciliter la soudure des métaux, était fort répandu. Le sel ammoniac sublimé, inconnu des Grecs, était devenu d'un usage courant dans les laboratoires. On savait extraire les huiles naturelles et résines, préparer par distillation l'eau de rose et les eaux imprégnées de matières odorantes, spécialement les essences de térébenthine et de genièvre, ces derniers déjà connus des anciens. »

Après un pareil bilan, dressé par M. Berthelot lui-même, comment peut-on dire encore, sans mauvaise foi, qu'au Moyen Age les sciences étaient comme mortes? Ne doit-on pas au contraire admirer chez les savants de ce temps une activité intellectuelle d'autant plus grande qu'elle était moins servie par les instruments, et les féliciter d'autant plus de leurs découvertes qu'ils les ont faites sans l'aide de cet outillage de précision dont les progrès accumulés des siècles ont armé nos laboratoires?

N'est-il pas plus juste de leur appliquer à tous le jugement que porte Victor Le Clerc sur les savants alchimistes français du XIVe siècle, Guillaume Baufet, évêque de Paris en 1319, et Thomas de Bologne, père de Christine de Pisan et médecin du roi de France Charles V? « Sans doute, dit-il, ils ont poursuivi trop souvent des chimères, mais par d'utiles observations sur les métaux, ils méritèrent quelquefois le surnom de « perscrutateur » qui fut donné, en 1348, à l'auteur du *Correctorium Alchimiæ*, frère Robert, dominicain d'York, et la science moderne n'a pas dédaigné de reconnaître qu'ils avaient frayé la voie à ses découvertes[1]. »

1. Discours sur l'état des lettres au XIVe siècle. *Histoire littéraire de la France*, XXIX, p. 469.

BIBLIOGRAPHIE

Charles. *Roger Bacon, sa vie, ses ouvrages, sa doctrine.* Bordeaux, 1861, in-8°.

Pouchet. *Histoire des sciences naturelles au Moyen Age.* Paris, 1853 in-8°.

Berthelot. *Histoire de la chimie au Moyen Age.* Paris, Imprimerie nationale, 1894. 4 vol. in-4°.

CHAPITRE IV

Les sciences naturelles et médicales au Moyen Age.

Aulard et Debidour (Cours moyen, p. 71).

Les lettres, les sciences et les arts ont eu tant de vie et tant d'éclat en Europe, à la fin du XV[e] siècle et au XVI[e], qu'il semblait qu'auparavant ils eussent été comme morts.

Brossolette (Cours moyen, p. 55),

Image représentant Rabelais faisant une dissection devant ses élèves, avec cette note : *Médecin, il osa le premier opérer à Lyon la dissection d'un cadavre.*

p. 63. (*Au XVI[e] siècle*), *l'ignorance en honneur au Moyen Age, se dissipe.*

Calvet (Cours moyen p. 76).

L'intelligence humaine engourdie et morte pendant le Moyen-Age....

Devinat (Cours moyen, p. 46).

Quelle différence avec le Moyen Age où l'ignorance était générale, (dit-il de la Renaissance).

Rogie et Despiques (Cours supérieur, p. 139).

La science au Moyen Age resta timide devant la religion et ne put faire aucun progrès...

SOMMAIRE. — Les sciences naturelles dans l'antiquité. — Un grand naturaliste chrétien : le bienheureux Albert le Grand. — Son sens critique. — Sa méthode et ses classifications. — Ses découvertes en botanique. — Ses découvertes anatomiques et physiologiques. — Ses études sur les animaux des pays froids. — Le dominicain Vincent de Beauvais. — La médecine dans le haut Moyen Age.

— La médecine dans les écoles épiscopales et les monastères. — La dissection en Italie,en France, à Montpellier. — Le chirurgien Gui de Chauliac médecin des papes. — Les opérations chirurgicales au Moyen Age.

Sciences naturelles.

Un rapide coup d'œil jeté sur les sciences naturelles à cette époque nous conduira aux mêmes conclusions.

Toutes les connaissances de l'antiquité avaient été consignées dans l'*Histoire des animaux* d'Aristote, l'*Histoire naturelle* de Pline et les écrits de Galien. Les premiers siècles du Moyen Age chrétien se contentèrent de les enseigner sans chercher à les augmenter. Ainsi firent aussi les Arabes dans leurs écoles de Bagdad et de Cordoue, héritières des monastères de Syrie. Mais bientôt, Arabes et chrétiens voulurent accroître le dépôt qu'ils avaient reçu et des travaux de plus en plus originaux apparurent. Le grand nom qui résume les sciences naturelles des Arabes est celui d'Avicenne. Le grand génie qui illustre, dans le domaine de la spéculation, le Moyen Age chrétien est celui du bienheureux Albert le Grand, qui, dans les sciences naturelles, a eu un rôle aussi marquant que Roger Bacon dans les sciences physiques. « Albert le Grand est sans contredit l'un des hommes les plus extraordinaires de son siècle et même l'un des génies les plus étonnants des âges passés. » Ainsi s'exprime sur lui l'un des savants du XIX[e] siècle, M. de Blainville,[1] membre de l'Académie des sciences et administrateur du Museum. Son témoignage vaut bien celui des auteurs de manuels laïques ! Ce jugement est ratifié

1. *Histoire des sciences de l'organisation.* II, p. 8. M. de Blainville a été l'un des plus grands naturalistes du XIX[e] siècle. Cf. dans la *Grande Encyclopédie* l'hommage que lui rend un savant moderne, M. Hahn.

par M. Chereau : « Albert le Grand, dit-il, est le véritable chef, au Moyen Age, de l'École expérimentale... Il fut pour l'Occident ce qu'Avicenne avait été pour l'Orient : il agrandit le champ des sciences naturelles en traçant des lois appelées à jeter sur elles le plus vif éclat[1]. » Enfin nous avons vu plus haut l'admiration que le grand naturaliste Humboldt professait pour ce saint dominicain du XIIIe siècle.

Comme naturaliste, Albert le Grand a composé deux immenses traités. Le premier, *de vegetalibus et plantis*, est une botanique ; le second, *opus de animalibus*, est une vaste étude sur les animaux et le corps humain. Il faut ajouter plusieurs chapitres sur les pierres et les métaux qui forment une minéralogie et même une paléontologie, puisque leur auteur parle, dans son chapitre *de lapidibus*, des pierres qui ont extérieurement et intérieurement des effigies d'animaux, c'est-à-dire des fossiles. Dans l'un et l'autre, il part des connaissances de l'antiquité telles qu'elles lui étaient révélées surtout par Aristote, Théophraste et Pline ; mais il ne s'y confine pas. Comme Roger Bacon, il n'accepte que sous bénéfice d'inventaire les leçons de l'antiquité et se réserve d'exercer sur elles une entière liberté d'examen. Pline avait dit, par exemple, que les aigles ne couvent pas leurs œufs, mais les enveloppent dans des peaux de renards et les exposent au soleil pour les faire éclore. Albert le nie ; car, dit-il, j'ai éprouvé que c'était absolument faux, « *jam expertus sum esse falsissimum*[2] ». C'est avec le même sens critique qu'il réfute certaines fables de l'antiquité, telles que celle des Harpyes. Beaucoup de bestiaires du Moyen Age enseignaient que certains oiseaux naissent des arbres et cette erreur s'est perpétuée même dans certains écrits de la Renaissance :

1. Article *Albert le Grand* dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

2. *De animalibus*, XXIII.

dans sa Cosmographie universelle, Munster décrivait, en 1541, l'arbre qui produit ainsi les bernaches et déclarait qu'il se trouve le long des côtes des Orcades et de l'Écosse. Albert le Grand détruit cette fable, trois cents ans avant cet érudit de la Renaissance. A l'encontre des assertions de Pline, il nie que la salamandre soit incombustible et vive dans le feu.

Ce qui l'a mis en garde contre ces erreurs, c'est que, comme Bacon, il fait de l'observation et de l'expérimentation la méthode des sciences naturelles. Il raconte lui-même plusieurs des expériences qu'il fit personnellement pour détruire certains préjugés.

Enfin, il a tenté, bien avant Linné et les savants du XIXe siècle, une classification méthodique des végétaux et des animaux, en dégageant les caractères essentiels des espèces et, dans chaque espèce, des différentes variétés. « Sous le rapport de la classification, Albert le Grand a fait faire un grand progrès à la partie pratique de la science. Il commence par proclamer la stabilité des espèces ; pour la première fois, il la définit et nous montre le mécanisme par lequel on en constitue des genres. Buffon, comme le dit Blainville, s'est inspiré de ce savant quand il a étudié cette question [1]. »

Albert le Grand suivait donc la vraie méthode des sciences naturelles ; elle l'a conduit à des résultats qui ont fait l'admiration des grands génies du XIXe siècle. Ayant eu à étudier, dans les œuvres d'Albert, le chapitre *de rebus metallicis*, le grand chimiste J.-B. Dumas en loua l'exposition savante, précise et souvent élégante ainsi que le sens d'observation dont avait fait preuve son auteur [2]. Sur plus d'un point, ce savant du Moyen Age parle comme un savant moderne. « L'anatomie végétale lui doit d'avoir fait connaître les principales formes de la fleur qui,

1. Pouchet. *Histoire des sciences naturelles au Moyen-Age*, p. 279.
2. Dumas. *Philosophie chimique*, p. 22.

quatre siècles plus tard, servirent à Tournefort pour les bases de sa méthode naturelle[1]. » Dans un autre chapitre, l'évêque de Ratisbonne se livre à d'assez longues dissertations sur le sommeil des plantes : déjà il disserte, au XIIIe siècle, sur l'engourdissement nocturne des végétaux et il faut arriver au XVIIIe siècle pour que l'immortel Linné parvienne à le démontrer et au XIXe, pour que d'habiles expérimentateurs en dévoilent les causes probables[2]. » Le premier, bien avant Malpighi auquel on en a attribué tout le mérite, Albert le Grand a pénétré la structure de la graine, et en décrivant la physiologie de l'embryon, posé les lois de la génération des plantes.

Ses vues sont aussi vraies et aussi originales quand il décrit l'anatomie et la physiologie de l'homme et des animaux. Il a examiné la structure et le mécanisme du corps humain à tous les points de vue, donnant une égale importance à l'étude du squelette, des muscles et des nerfs ; et si, sur un certain nombre de questions, il répète les enseignements d'Aristote et de Galien, sur beaucoup d'autres, il apporte des vues originales et des résultats nouveaux.

« Entraînés par l'apparence de la tête et par l'importance des organes qu'elle renferme, la plupart des anatomistes ont commencé leurs traités d'ostéologie en décrivant le crâne ; direction vicieuse qui ne fut généralement réformée que par nos modernes zootomistes. Cependant, dès le XIIIe siècle, notre savant dominicain avait tracé la marche que notre époque elle-même ne devait adopter qu'après beaucoup d'oscillations. En effet, il commence l'histoire du système osseux en décrivant la colonne vertébrale, qui en constitue rationnellement la base dans tout le premier embranchement de la série animale ; et c'est cette même méthode que suivent actuellement la

1. POUCHET, p. 308.
2. *Ibid.*, p. 306.

plupart des anatomistes[1]. » Six cents ans avant les études de Blainville et de Geoffroy Saint-Hilaire, Albert le Grand a reconnu l'organisation vertébrale du crâne en enseignant que « le système osseux de la tête représente une série de vertèbres munies de leurs appendices[2]. » Lorsqu'il étudie le cerveau, il émet l'idée, reprise seulement de nos jours, qu'il y a une corrélation entre certaines facultés de l'âme et certaines circonvolutions du cerveau ; et avec saint Thomas d'Aquin et saint Bonaventure, ses continuateurs, il pose les bases d'une science dont on attribue à tort l'invention à des savants du XVIII[e] siècle, Gall et Spurzheim, la science de la phrénologie.

Ce qui l'a mis sur la trace de ces belles découvertes, c'est qu'avec un sens scientifique dont les adeptes de l'évolutionnisme se sont à tort attribué le monopole, il fait de l'anatomie comparée. Il ne s'est pas contenté d'observer une à une les espèces ; il les a rapprochées et passant de l'une à l'autre, il a esquissé l'histoire de certains organes dans toute la série animale. Les savants de nos jours sont dans l'étonnement que, dès le XIII[e] siècle, Albert le Grand ait pratiqué une méthode que l'on croyait appartenir exclusivement aux temps modernes. « N'est-il pas curieux, dit M. Chéreau,.. de le surprendre descendant l'échelle zoologique depuis l'homme jusqu'à l'éponge qui en est le dernier terme ?[3] » Et c'est là ce qui établit une union étroite entre sa description de l'homme et sa zoologie, quoique au point de vue spirituel, il établisse une démarcation absolue entre l'humanité et l'animalité.

Encore plus que sa botanique et sa description du corps humain, sa zoologie a des parties absolument neuves. Ce

1. POUCHET, p. 270.

2. *Ibid.*

3. *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, article *Albert le Grand*.

sont celles, par exemple, où il parle des espèces qui ont été inconnues à l'antiquité. « Les animaux des régions boréales avaient généralement échappé à l'examen d'Aristote, de Pline et des autres naturalistes de l'antiquité, à cause du peu de relations qui existaient de leur temps entre l'Europe méridionale et les pays situés vers le cercle polaire [1]. » Or Albert le Grand nous donne sur eux toutes sortes de détails aussi exacts que circonstanciés. C'est ainsi qu'il consacre un long chapitre aux cétacés, décrivant la baleine, ses mœurs et la manière de la capturer, le narval, le cachalot. Ailleurs, il donne sur les mœurs de castors des renseignements d'une telle précision qu'on en a conclu qu'Albert le Grand avait connu, bien avant Christophe Colomb, les castors d'Amérique. « On lui doit aussi quelques intéressantes notions sur les ours. Ce fut lui qui, le premier, considéra l'ours blanc comme une espèce distincte de l'ours brun. » Il décrit aussi fort bien le morse et les animaux à fourrures, en particulier la zibeline. Sans doute, sur d'autres points, par exemple quand il parle des poissons, des poulpes et des mollusques, il commet des erreurs ; mais n'est-il pas curieux que sur tant d'autres questions, il ait devancé, par la précision de ses observations et la sûreté de ses raisonnements, la marche de la science?

Albert le Grand eut d'ailleurs ses continuateurs. Plusieurs de ses erreurs furent rectifiées par un autre dominicain, Vincent de Beauvais, dans son Miroir du Monde (*Speculum Mundi*), vaste encyclopédie des sciences du XIII[e] siècle. La partie de sa zoologie qui concerne les poissons marque un progrès sur ce qu'enseignait l'évêque de Ratisbonne [2].

1. POUCHET, p. 280.
2. CUVIER. *Histoire des poissons*. I, p. 45.

Sciences médicales.

Les progrès de la médecine marchèrent de pair avec ceux de la physique, de la chimie, de la botanique et de la zoologie, sciences dont elle utilise les résultats. Comme elles, elle fut cultivée, au Moyen Age, par un grand nombre de savants qui ne se contentèrent pas de recueillir les résultats de la science antique dans Hippocrate et dans Galien, mais les enrichirent sans cesse par de nouveaux progrès. En effet, dès le VIIIe siècle, des cours publics de médecine étaient professés à Ravenne et les moines de l'abbaye de Saint-Gall collectionnaient des manuscrits sur cette matière. Elle entrait dans le programme des écoles épiscopales et monastiques du Moyen Age et dans un Capitulaire de 805 inspiré par Alcuin, Charlemagne en prescrivait l'étude dans tout son empire. Un grand nombre de prélats, de chanoines et de religieux pratiquèrent eux-mêmes la médecine. Citons parmi eux l'un des maîtres de l'École de Chartres, qui devint plus tard évêque de cette ville vers l'an mille, Fulbert. Non seulement il savait la médecine et l'enseignait, mais il préparait et distribuait des remèdes pour les pauvres. L'Ecole de Chartres produisit après lui et grâce à ses leçons d'autres maîtres, tels que Pierre de Chartres et Jean de Chartres, médecin du roi de France Henri Ier. « Pierre de Blois, qui vivait au XIe siècle, fait voir, par une consultation de médecine de sa façon, qu'il n'était pas novice dans cette science [1]. »

Plusieurs médecins en vue furent préparés à la pratique de leur art dans les grandes abbayes du Moyen Age : Joannelin, sorti de Saint-Bénigne de Dijon et plus tard abbé de Fécamp ; Raoul, frère de Guillaume de Normandie, moine de Saint-Evroult ; Beaudoin, moine de Saint-Denis

1. CHOMEL. *Essai historique sur la médecine de France* (in-12° 1762), p. 63.

appelé en Angleterre par Édouard le Confesseur ; Guillaume, moine de la même abbaye en 1167 ; Jean, moine de Saint-Nicolas d'Angers ; Obizon, médecin de Louis VI et religieux de Saint-Victor. Les études médicales avaient une telle vogue que les princes tels que le roi de Sicile Roger et l'empereur Frédéric II furent obligés de les réglementer, tandis que, dans un certain nombre de conciles et de règlements synodaux du XIIe et du XIIIe siècle, l'Église dut en restreindre l'exercice pour ses clercs et ses religieux [1]. Alors étaient florissantes certaines écoles de médecine comme celle de Salerne qui remontait au IXe siècle. En rendant plus fréquentes les relations entre le monde chrétien et le monde musulman, les croisades ménagèrent à l'Occident latin la connaissance des médecins arabes de l'Orient ou du Kalifat de Cordoue ; et ainsi, de nouvelles connaissances firent faire de nouveaux progrès à l'art médical. Enfin, l'élargissement de l'enseignement qui se produisit, à la fin du XIIe siécle, lorsque les écoles épiscopales firent place, en beaucoup de villes, aux Universités, servit encore à l'avancement de la médecine ; car on vit se créer bientôt des centres d'enseignement médical, tels que les Universités de Montpellier, de Padoue, etc., qui, au cours des siècles, donnèrent une extension de plus en plus grande aux recherches scientifiques.

Les progrès de l'anatomie accélèrent ceux de la médecine et de la chirurgie, et ces progrès se firent par l'usage de plus en plus fréquent de la dissection. Un manuel scolaire condamné par l'épiscopat nous dit que le Moyen Age a ignoré la dissection et, en nous montrant, dans une image, Rabelais la pratiquant, il cherche à faire croire que la Renaissance l'a inventée. Erreur ou mensonge

1. Voir dans les *Concilia* de LABBE les canons de Reims (1131), Latran (1139) ; Montpellier (1162) ; Tours (1164) ; Paris (1213) ; Latran (1215)

qu'une telle affirmation! La vérité, c'est que, déjà du temps de Galien, l'antiquité avait perdu l'usage de la dissection et que c'est le Moyen Age qui l'a rétabli, en réagissant contre l'école de Galien. « C'est à l'école italienne, dit M. Chéreau, qu'il faut rapporter l'honneur d'avoir inauguré de nouveau, après le passage si court d'Erasistrate et d'Hérophile, l'ère des dissections, d'avoir étudié la nature même de l'homme et d'avoir secoué le joug qu'imposaient les croyances fanatiques aux idées galénique[1]. »

En effet, une loi de l'empereur Frédéric II, roi de Sicile, défendait la pratique de la médecine sans diplôme et pour l'obtention du diplôme imposait *un an d'anatomie sur le corps humain.* Dès lors, la pratique de la dissection se généralisa rapidement dans toute l'Italie et parmi ceux qui s'y livrèrent, dès le XIIIe siècle, il faut mentionner Dino del Garbo, Lanfranc de Milan et Guillaume de Saliceto et le plus remarquable de tous, à cette époque, Mondino di Luzzi[2]. Né vers 1250, à Bologne, où il professa longtemps, appelé à Naples par le roi Robert, il publia, en 1315, le résultat de ses dissections dans le premier traité de ce genre que nous ait laissé le Moyen Age. Il l'intitula *Anatomia omnium humani corporis interiorum membrorum;* et déclara que tout ce qu'il y décrivait était le résultat de ses observations personnelles. Il y parlait « d'une manière méthodique, des parties du corps humain, de façon qu'il en désignait le lieu, la situation, le nombre, l'apparence, la substance, la qualité, les dimensions, les usages, les maladies..., les accidents. » Vers la même époque, se fit à Milan la première dissection publique d'un cadavre humain[3].

1. *Dictionnaire des sciences médicales*, article *Anatomie (histoire).*
2. PORTAL. *Histoire de l'anatomie.* I, p. 209.
3. *Dictionnaire des Sciences médicales*, article *Anatomie* de BÉCLARD.

D'Italie l'usage de la dissection se propagea en France. Il fut inauguré à l'Université de Montpellier. En 1376, Louis d'Anjou, fils de Charles V et gouverneur du Languedoc, accorda aux chirurgiens la permission de prendre tous les ans le cadavre d'un des suppliciés. Cette ordonnance fut ratifiée, en 1377, par Charles le Mauvais, roi de Navarre et seigneur de Montpellier, et en 1396, par des lettres patentes du roi Charles VI. Il y déclarait que « depuis longtemps les gouverneurs de Montpellier avaient l'habitude de délivrer à l'école de médecine les corps morts des suppliciés, mais que depuis quelque temps, ils le faisaient avec plus de difficulté. » Il leur ordonnait de se conformer plus volontiers aux usages et aux anciennes ordonnances[1]. Bientôt, à Montpellier et à Paris, les dissections se firent publiquement, comme à Milan.

La chirurgie profita plus que la médecine des découvertes des sciences physiques et naturelles. Tandis que les ordonnances médicales du Moyen Age sont souvent enfantines, on est étonné des opérations qui étaient déjà faites en ce temps-là. Nous sommes particulièrement bien renseignés à ce sujet par la *Grande Chirurgie* qu'a écrite, en 1364, le plus grand chirurgien du Moyen Age, Guy de Chauliac. Il était né au village de Chauliac, dans le Gévaudan, dans les dernières années du XIIIe siècle. Il commença ses études à l'école de la cathédrale de Mende et alla les poursuivre à l'Université de Montpellier; il séjourna aussi aux Universités de Paris et de Bologne. Il fut ensuite attiré par les papes à Avignon où il fut successivement le médecin de Clément VI, d'Innocent VI et d'Urbain V. Son travail contribua plus que tout autre ouvrage à faire de la chirurgie un art méthodique; il peut donc être considéré comme l'un des auteurs de la science chirurgicale[2] et son livre nous permet à nous-

1. *Ordonnances des rois de France.* VIII, 73.
2. « Ce maître, dit MALGAIGNE, mérite le nom de *fondateur de la chirurgie didactique.* »

mêmes de constater à quel point de son développement elle se trouvait vers le milieu du XIVe siècle.

Le *Guidon* nous donne le dessin d'un grand nombre d'instruments, alors en usage pour les opérations ; ce sont des grattoirs pour la carie des os, des cautères, des lancettes, des bistouris, des scalpels. Il décrit les interventions chirurgicales ; pratique par exemple la suture du tendon ; en cas d'amas de pus dans la poitrine, il ordonne l'opération de l'empyème ; l'opération de la fistule à l'anus figure aussi dans sa chirurgie.

Avant Chauliac, d'illustres chirurgiens avaient illustré l'Italie du XIIIe siècle. Ce fut par exemple Guillaume de Saliceto que Chauliac considérait comme son précurseur. Né à Plaisance vers 1200, il enseignait à Bologne dès 1270 et devenait, bientôt, le médecin officiel de la ville de Vérone. De 1270 à 1275, il composa sa *Chirurgie* et mourut vers 1280. Il s'occupa particulièrement du traitement des hydrocéphalies par des cautérisations répétées. Il cite lui-même un certain nombre de guérisons opérées par lui : « Un homme se coupe l'œsophage et la trachée-artère, la guérison est opérée au moyen de la suture. Cas nombreux de guérisons de plaies graves du cerveau, d'abcès profonds des membres, de hernies chez de jeunes sujets guéris par des emplâtres et la compression ; réduction d'une luxation de la cuisse après un an, chez un jeune homme de vingt-cinq ans, etc.[1] ». Citons aussi l'un de ses contemporains, le dominicain Théodoric, qui déjà âgé, écrivit un traité de chirurgie, en 1265, alors qu'il était évêque de Bitonto, dans l'Italie du Sud. Il employait déjà l'anesthésie produite par des inhalations. Il parle des plaies à la tête, des plaies artérielles, des anévrismes traumatiques guéris sans ligature par la compression, de l'exci-

1. *Dictionnaire encyclopédique des Sciences médicales* : article *Chirurgie (histoire de la)*, p. 513.

sion des tumeurs scrofuleuses et de leur guérison par l'application du feu et des caustiques.

Ces exemples, que nous pourrions multiplier en remontant le cours du XIII[e] et du XII[e] siècle, nous prouvent bien que la chirurgie était arrivée à un degré d'avancement appréciable et que l'époque qui a vu ces progrès n'était pas dans cette profonde léthargie intellectuelle dont parlent les Manuels.

BIBLIOGRAPHIE

DE BLAINVILLE. *Histoire des sciences de l'organisation*, 3 vol. in-8° Paris 1845.

POUCHET : *Histoire des sciences naturelles au Moyen Age ou Albert le Grand et son époque*, in-8°. Paris 1853.

DAREMBERG : *Histoire des sciences médicales*. 2 vol. in-8°. Paris 1870.

JOURDAIN : Article *Albert le Grand* dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques*.

CHAPITRE V

La littérature au Moyen Age.

Aulard et Debidour (Cours moyen, p. 71).

Les lettres, les sciences et les arts ont eu tant de vie et tant d'éclat en Europe, à la fin du XVe siècle et au XVIe, qu'il semblait qu'auparavant ils eussent été comme morts.

Calvet (Cours moyen, p. 76).

L'intelligence humaine engourdie et morte pendant le Moyen Age.... p. 77. Alors qu'au Moyen Age la force brutale seule est en honneur, les hommes du XVIe siècle admirent et encouragent les œuvres de l'esprit.... p. 86. Les hommes jusque là fort ignorants, deviennent plus instruits.

Cours supérieur, p. 56.

Le Moyen Age fut une époque de barbarie... il y avait moins d'écrivains et d'artistes qu'à l'époque romaine, sauf pour l'architecture.

Devinat (Cours moyen, p. 46).

Quelle différence avec le Moyen Age où l'ignorance était générale ! dit-il de la Renaissance.

Guiot et Mane (Cours supérieur p. 113).

L'Italie vaincue adoucit les mœurs des barbares (français) ; elle leur fait connaître les merveilles de son art, de sa littérature.

Rogie et Despiques (Cours élémentaire, p. 98).

Après les ténèbres du Moyen-Age vint la lumière de la Renaissance.

Cours moyen, p. 70.

Jusqu'au XVIe siècle, la langue française était restée barbare, pauvre en mots, incapable de rendre les mille nuances de la pensée..... Avec la Renaissance, les Français se formaient à l'art d'écrire comme le font encore aujourd'hui les élèves à l'école.

Cours supérieur, p. 135.

Malgré l'ignorance des temps, le Moyen Age eut une littérature... p. 136, *à la fin du Moyen Age, la langue française* **pauvre, informe,** *était encore incapable d'exprimer toutes les idées.*

SOMMAIRE. — La langue latine et les langues vulgaires dans les littératures du Moyen Age. — Création des langues et des genres littéraires au Moyen Age — Évolution littéraire continue. — La littérature française au XIIe et au XIIIe siècle. — La littérature espagnole. — La littérature italienne. — Les poètes franciscains. — Dante. — La poésie allemande et les Minnesinger. — La littérature anglaise avant Chaucer. — Vie littéraire intense au Moyen Age.

Dans le domaine des lettres, le Moyen Age a fait preuve de la même activité intellectuelle. Ceux qui le nient oublient deux choses :

1° Que jusqu'à la Renaissance, il y a eu, dans tous les pays d'Europe, deux langues également vivantes, employées l'une et l'autre par les écrivains, la langue latine et la langue vulgaire, propre à chaque peuple.

2° Que chaque nation a dû faire un effort considérable pour élever au rang de langue littéraire le patois roman ou germanique qui était d'abord l'idiome des illettrés et qui a fini par devenir la langue nationale.

I. — C'est avoir une connaissance superficielle et incomplète du Moyen Age que de faire consister toute sa littérature dans les écrits en langue vulgaire que nous ont transmis, avant le XVe siècle, les pays latins ou germaniques. On oublie que, pendant ces siècles, les érudits, les lettrés, tous ceux, en un mot, qui formaient le monde intellectuel, se servaient de préférence du latin, la langue savante, la langue universelle. Ainsi l'ont compris les Bénédictins qui ont fait entrer dans leur immense *Histoire littéraire de la France* tout ce qui a été écrit en latin, chez nous, depuis le Ier siècle de notre ère, et Tiraboschi qui, à la fin du XVIIIe siècle, a fait de même, pour l'Italie, dans sa monumentale *Histoire de la littérature italienne*. Dès lors, l'inventaire du travail littéraire du Moyen Age prend des proportions considérables. Il comprend la multitude des écrits encore inédits qui dorment

dans les innombrables manuscrits des bibliothèques européennes; les ouvrages considérables, chroniques, Vies de saints, légendes, traités de théologie, de philosophie, de politique, controverses de toutes sortes, qui remplissent les grandes collections historiques, théologiques, philosophiques, telles que la Patrologie, les *Acta sanctorum* des Bollandistes, les *Momunenta historiæ patriæ* de tous pays avec leurs immenses in-folios et in-quartos. Il comprend aussi les œuvres gigantesques qu'ont écrites les grands maîtres de la scolastique, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Duns Scot, Vincent de Bauvais, Albert le Grand, Roger Bacon, etc. Il comprend encore la floraison des poésies latines dont le bréviaire a conservé de si gracieux spécimens et dont les seuls titres remplissent des volumes. Pour n'avoir pas la forme impeccable de tel de nos écrivains des XVIIe, XVIIIe ou XIXe siècles, ces œuvres n'en représentent pas moins l'effort de toute une époque. Or les connaissent-ils seulement de nom ceux qui à la légère taxent le Moyen Age de torpeur intellectuelle?

II. — Ils oublient aussi qu'au lendemain des cataclysmes qui, en emportant l'ancienne civilisation romaine, ont en même temps appelé d'autres peuples, Germains et Slaves, à la civilisation chrétienne, il a fallu créer de nouvelles langues et reconstituer les genres littéraires disparus. Des invasions au XIe siècle, les langues nationales naissent dans l'ombre, comme les fleuves dont les sources sont dissimulées par des broussailles; au IXe siècle, elles apparaissent aux serments de Strasbourg. Vers le même temps, elles s'essayent dans les chants populaires qui deviennent bientôt des épopées; au XIIe siècle, elles donnent naissance à des écrits en prose; enfin, au XIIIe, les chefs-d'œuvre des langues nationales s'élèvent en même temps que les cathédrales gothiques. Elles vivent, dès lors, côte à côte avec le latin, de sorte que, pendant ces derniers siècles du Moyen Age, chaque peuple a produit

deux littératures juxtaposees : une littérature latine qui le mettait en communion avec la chrétienté tout entière, et une littérature dite vulgaire par laquelle il affirmait, dans l'unité du monde chrétien, la nature particulière et le caractère propre qui, en se développant, allait bientôt faire de lui une nation. Ne devons-nous pas tenir compte de cette ascension lente, inconsciente d'abord, de plus en plus rapide et consciente ensuite, de ces idiomes barbares qui deviennent des langues littéraires et nationales ? N'est-ce pas une grande œuvre pour un peuple que de créer la langue qui sera l'instrument de sa pensée et de ses sentiments, l'expression de ses aspirations, la marque de sa personnalité ? Or c'est ce travail qu'ont accompli tous les peuples de l'Europe pendant les siècles du Moyen Age.

Ils ont fait plus encore. « Le grand titre du génie français à l'attention et à l'admiration de l'histoire pendant cette longue période, a écrit Gaston Paris[1], c'est qu'il a su tirer de son propre fond l'épopée, la poésie narrative sous ses formes les plus variées, l'histoire, la satire, la poésie morale et descriptive, plaisante, satirique, la poésie lyrique. » Or cette réflexion si juste s'applique aussi à tous les autres peuples de l'Europe. Sans doute, leur évolution littéraire a été aidée par la nôtre de laquelle elle procède plus ou moins selon les pays ; mais il n'en est pas moins vrai qu'elle a eu, elle aussi, à se faire partout, en Allemagne par exemple pour tirer des vieilles légendes germaniques la poésie épique des Niebelungen, en Italie pour créer la poésie courtoise en langue vulgaire et la grandiose épopée de Dante, en Espagne pour produire le Romancero.

Assurément ces littératures du Moyen Age n'ont pas acquis du premier coup ces qualités de maturité, de distinction, d'élégance de style qu'elles devaient gagner peu

1. *Esquisse historique de la littérature française au Moyen Age*, p. 7.

à peu au cours des siècles. Mais « le temps n'est plus, dit Gaston Paris en parlant de la littérature française, où l'on considérait tous les siècles qui ont précédé la Renaissance, comme indignes d'attirer l'attention de la critique, comme occupés par de vagues et informes productions qui ne méritaient pas d'être classées dans la littérature nationale, et où on les abandonnait à une érudition dont les recherches n'intéressaient que ceux qui s'y livraient... Ils figurent dans l'histoire des formes qu'a prises notre pensée au même titre que dans celle des faits de notre vie nationale[1].» M. Bossert est amené aux mêmes conclusions par ses études sur l'Histoire de la littérature allemande. « Le Moyen Age, dit-il, cet âge de prétendue immobilité, se transforma et se renouvela sans cesse. En littérature, il produisit successivement une poésie héroïque, se rattachant à l'invasion germanique et à l'invasion musulmane,une poésie chevaleresque provoquée par les croisades, enfin une poésie bourgeoise et satirique, contemporaine de l'organisation communale[2]. »

Nous n'entreprendrons pas de raconter l'histoire de toutes les littératures nationales du Moyen Age pour montrer la vie intense qui les animait. Qu'il nous suffise de les considérer au cours de ces XII[e] et XIII[e] siècles qui ont produit dans la théologie saint Thomas d'Aquin, dans les sciences Albert le Grand et Roger Bacon, dans le domaine des arts,les magnifiques cathédrales de Chartres, d'Amiens et de Reims et qui ont vu sur le trône de France saint Louis, sur le trône de Castille saint Ferdinand, sur la Chaire de saint Pierre, Innocent III. En examinant ses manifestations artistiques, scientifiques et littéraires, Renan a appelé cette époque une première Renaissance. Dans la conclusion de l'un de ses chapitres, M. Gaston

1. G. PARIS. Préface à *l'Histoire de la langue et de la littérature françaises* de Petit de Julleville. I. p. 6.

2. BOSSERT. *La littérature allemande au Moyen Age*. p 9.

Paris a dressé le bilan de cette féconde et brillante période. « La poésie épique nationale s'y continue, dit-il, mais par des renouvellements et des imitations ; la poésie romanesque d'origine antique, celtique ou orientale s'y épanouit largement ; les contes plaisants se haussent à la forme littéraire. La poésie didactique, descriptive et satirique ne fait que révéler des germes qui se développeront plus tard. La poésie lyrique du Midi est florissante, celle du Nord subit l'influence de celle du Midi, tout en gardant un goût de terroir. La prose naît sous différentes formes, dont les deux plus intéressantes sont celle du roman, spécialement du roman arthurien, et celle de l'histoire, entendons l'histoire écrite par ses témoins et ses acteurs. La littérature française, sous sa double forme méridionale et septentrionale, est l'objet de l'admiration et de l'imitation de l'Europe romane et germanique[1]. »

C'est le temps où la *Chanson de Roland*[2], « le premier

1. *Esquisse historique de la littérature française au Moyen Age*. p. 169.

2. « De toutes nos épopées la chanson de Roland est celle qui donne la mesure la plus juste du genre moderne. » (Kurth. *Histoire poétique des Mérovingiens*, p. 498). « Il est un lyrique infécond que, dans notre honteuse ignorance, nous avons longtemps vénéré comme le plus vieux de nos poètes, Malherbe, dont quelques vers ont éveillé le génie de La Fontaine. Or 550 ans avant le père d'une strophe immortelle, quatre siècles avant la *Ballade des Dames du temps jadis*, Douce France et Terre Major sont célébrées dans les 4000 décasyllabes de la Chanson de Roland, poème français qui sort d'une âme épique et tragique. La langue de ces temps antiques n'était pas ce qu'un vain peuple pense, un jargon rauque, sourd, inflexible, barbare, sortant comme un hoquet du dur gosier des gens du Nord. Et dans sa rude beauté, la Chanson de Roland dépasse de mille coudées Boileau et son *Lutrin*, Voltaire et sa *Henriade* (Onésime Reclus. *Géographie d la France*.) — « Ne pas connaître le Roland c'est ignorer la poésie chevaleresque. » (Pio Rajna) — « La *Chanson de Roland* nous

et le plus purement national des chefs-d'œuvre de l'art français », est suivie du magnifique épanouissement, au XIIe siècle, de l'épopée nationale, des romans épiques des cycles de Thèbes, de Troie et d'Alexandre. C'est alors que se développe merveilleusement l'épopée courtoise avec les romans d'Arthur et du Saint-Graal, les lais de Marie de France, les romans de la Table Ronde de Chrestien de Troyes. C'est alors enfin que trouvères et troubadours promènent de manoir en manoir et de ville en ville leurs chansons courtoises ou populaires et leurs sirventes satiriques. Les ménestrels et les jongleurs composent les différents romans de Renart et les fabliaux qui se succèdent nombreux au cours du XIIIe siècle. Entre 1225 et 1230, Guillaume de Lorris commence le roman de la Rose que continuera, quarante ans plus tard, Jean de Meung, « le plus grand poète peut-être du XIIIe siècle ». Saint Bernard donnait, en même temps, ses sermons en langue vulgaire, l'un des plus anciens monuments littéraires de notre prose, qui conquérait son droit de cité dans notre

apparait comme le premier et le plus purement national des chefs d'œuvre de l'art français. Avec ses défauts de composition qui tiennent à son lent devenir et ses faiblesses d'exécution, elle n'en reste pas moins un imposant monument du génie français auquel les autres nations modernes ne peuvent rien comparer. Elle se dresse à l'entrée de la voie sacrée où s'alignent, depuis huit siècles, les monuments de notre littérature, comme une arche haute et massive, étroite si l'on veut, mais grandiose, et sous laquelle nous ne pouvons passer sans admiration, sans respect et sans fierté. » (G. PARIS. *Chanson de Roland*, p. XXX). — « Quel chef-d'œuvre brut que ce poème qui se dégage d'un idiome inculte, comme le lion de Milton des fanges du Chaos. C'est l'enfance de l'art, mais une enfance herculéenne et qui d'un bond atteint au sublime. » (Paul DE SAINT-VICTOR. *Hommes et dieux*, p. 396). Citations recueillies par M. Léon GAUTIER dans son chapitre *L'Épopée nationale* sur *l'Histoire de la littérature française de* Petit de Julleville I. p. 94.

littérature avec les mémoires de Villehardouin et de Joinville. Ses débuts étaient des coups de maître ; car déjà le style de Villehardouin, « le premier des grands prosateurs français, est clair, d'une simplicité grave et émue. Une vigoureuse intelligence a dominé les faits, saisi les grandes lignes, choisi, groupé, organisé [1] ». « Quant à la langue de Joinville « que Pierre Antoine de Rieux qualifiait d'un peu rude », elle est, par sa grâce naturelle, l'un des principaux mérites d'un écrivain qui, tout mis en balance, compte parmi les meilleurs de notre ancienne littérature. Si ce n'est pas un historien, c'est un conteur incomparable [2] ».

A la même époque, la littérature espagnole grandit à l'école de la littérature française. Sous le règne d'Alphonse X le Savant, roi de Castille, (1252-1284), « toutes les connaissances humaines furent appelées à contribuer à un concert merveilleux dont l'âme était ce savant monarque. Les sciences naturelles et philosophiques, la jurisprudence et l'histoire, la poésie et toutes les branches du savoir devinrent l'objet d'un culte ; l'intelligent monarque était sans cesse occupé à rechercher les hommes et les œuvres qui devaient contribuer au complet développement de ses grandes idées [3] ». Le roi lui-même était un écrivain de marque puisqu'il a collaboré à l'*Estoria de Espana* et qu'il a composé lui-même des poésies amoureuses et satiriques réunies sous le nom de *Cantigas de Amor e de Maldecir*, et 418 poèmes en l'honneur de la Vierge.

C'est aussi vers cette époque qu'ecrit pour la première fois au XII[e] siècle, le *Romancero* du Cid prend sa forme définitive et devient, par ses beautés, la Chanson de

1. *L'historiographie* par Ch. Langlois dans *l'Histoire de la littérature française* de Petit de Julleville, II p. 286.

2. *Ibid*, II p. 306.

3. *Amador de los Rios*, cité par Mérimée. *Histoire de la littérature espagnole*, p. 59.

Roland de l'Espagne chrétienne. « Le style en est simple, bref, clair. La phrase généralement courte ne dépasse guère la mesure du vers.... Toute recherche de mise en scène et de style est absente ; l'auteur ignore les artifices de la rhétorique. Mais il trouve souvent, sans les poursuivre, l'image expressive et pittoresque, le trait exact, le mot qu'il fallait dire. Ses sentiments d'admiration, de pitié, d'honneur chevaleresque, de fierté chrétienne se peignent avec sincérité et naïveté dans une langue dont le vocabulaire est déjà étendu et dont la grammaire, encore hésitante sur quelques points,... tend à se fixer [1] ».

A cette épopée nationale font cortège un grand nombre de chansons de geste plus savantes avec le *mester de clerecia* dont Gonzalo de Berceo est le plus illustre représentant, plus populaires avec le *mester de joglaria* des ménestrels et des troubadours. L'art dramatique apparaît avec *le Misterio de los Reyes Magos*. Ainsi, en Espagne, le XIIe et le XIIIe siècle forment une époque littéraire dont l'activité présente les mêmes caractères que la littérature française du même temps. La langue nationale se forme définitivement et la prose apparaît à côté de la poésie qui l'a précédée. Tous les genres littéraires s'affirment et atteignent rapidement le plus grand développement. Les œuvres de facture savante coexistent avec les œuvres d'inspiration populaire, de sorte que ce sont toutes les classes à la fois qui prennent part à l'élaboration de cette littérature vraiment nationale. De l'Espagne comme de la France Renan aurait pu dire que le XIIIe siècle y a vu s'épanouir une première Renaissance littéraire.

Conservatrice plus directe de l'antiquité, l'Italie lui est restée plus longtemps fidèle. Elle n'avait encore qu'une littérature latine, alors que déjà les littératures nationales de France et d'Espagne se constituaient ; et c'est à l'école

1. MÉRIMÉE, *op. cit.*, p. 83.

de la France et de la Provence que se sont élevés ses premiers poètes. Ils montrèrent une grande activité dès la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe. « Si faible, si insuffisante que soit notre connaissance de la poésie populaire italienne, à cette époque, nous sommes cependant en mesure d'affirmer qu'elle constituait un capital assez riche de motifs poétiques, d'idées et de sentiments, que les patois s'étaient efforcés d'exprimer avec une gaucherie qui n'est pas toujours dépourvue de force et même d'une certaine grâce naïve [1]. »

Le XIIIe siècle voit se dérouler la longue série des poètes franciscains, « ces jongleurs du bon Dieu, *giullari di Dio* », si bien étudiés par Ozanam, depuis saint François d'Assise lui-même, dont les cantiques au soleil et à toutes les créatures sont pénétrés d'un profond sentiment religieux et d'un tendre amour de la nature, jusqu'à Jacopone de Todi, « l'une des physionomies poétiques les plus accusées du XIIIe siècle », l'auteur présumé du *Stabat Mater* et du *Dies iræ*, celui dont les poésies tour à tour mystiques ou satiriques ont soulevé, sous le souffle de leur inspiration, les foules italiennes de ce temps. En même temps, la prose italienne naissait à Florence avec le recueil de contes réunis dans le *Novellino*, avec les histoires de Dino Compagni et de Salimbene. Enfin, la poésie courtoise produisait une succession de poètes dont les principaux, Guido Guinizelli, Guido Cavalcanti, Cino de Pistoia, ont été des precurseurs de Dante.

L'œuvre monumentale de Dante est l'apothéose de la littérature italienne du XIIIe siècle. Avec les poésies de la *Vita Nuova*, le poète porte au plus haut point de perfection les *canzoni* des troubadours qui l'ont précédé ; avec le *Convitto*, il élève la prose italienne au niveau des plus hautes spéculations de la philosophie et de la métaphysique et fait d'elle un instrument perfectionné de la pensée

1. HAUVETTE, *Littérature italienne*, p. 36.

humaine. Enfin, la *Divine Comédie*, l'un des chefs-d'œuvre de l'esprit humain, met le sceau de la gloire à la jeune littérature nationale de l'Italie, et fixe sa langue à tel point qu'elle a à peine changé depuis.

Ce grand génie, dans lequel s'est incarnée l'âme italienne du XIII[e] siècle, est essentiellement un homme du Moyen Age. Il l'est, non seulement par sa foi chrétienne, mais par son éducation scolastique, par ses passions politiques avec lesquelles il prend part aux guerres civiles de sa patrie et au grand conflit séculaire de l'Empire et de la Papauté. Les légendes du Moyen Age inspirent son œuvre et si l'antiquité, y apparaît, c'est avec les modifications que les siècles du Moyen Age lui ont fait subir. Après avoir essayé de faire de Dante un homme moderne, comme ils le font pour tout esprit qui déconcerte leurs idées étroites et fausses sur cette époque, les écrivains les plus anticléricaux ont été obligés de constater que le génie de Dante nous représente le Moyen Age, comme la théologie de saint Thomas et les grandes cathédrales gothiques. « La Divine Comédie est le poème du Moyen Age italien par excellence ; car s'il arrive que la pensée de Dante nous semble très moderne, la forme qu'elle revêt, l'expression que le poète donne à ses idées religieuses, politiques, philosophiques ou même poétiques nous déconcerte souvent.. ; nous avons à faire un effort pour nous adapter à un état d'esprit et à un mode de raisonnement qui ne sont pas les nôtres. Dante n'ouvrait pas une vie nouvelle à la poésie italienne ; l'histoire le montre avec assez d'évidence ; son œuvre marque le terme d'une période dès lors achevée que nous pouvons appeler le Moyen Age italien [1] ».

Si l'œuvre de Dante est le point d'aboutissement de toute la littérature italienne du XII[e] et du XIII[e] siècle, on pourra mesurer l'intensité de l'effort par lequel, en moins

1. HAUVETTE, *op cit.*, p. 5.

de deux siècles, l'âme italienne arriva des premiers essais de sa langue nationale au chef-d'œuvre universel de la *Divine Comédie*; et, du même coup, on appréciera le degré de partialité ou d'ignorance de ces « primaires » qui accusent de léthargie intellectuelle les temps qui ont préparé et produit un génie tel que Dante.

« Le XIII[e] siècle fut, en Allemagne comme dans tous les pays de l'Europe, une épopée brillante et originale... Les langues vulgaires n'étaient pas dédaignées et prenaient un caractère littéraire. Les manuscrits contenant des ouvrages de poésie profane se multipliaient. Une vie nouvelle se montrait partout, pleine d'élan et de vigueur... tandis que la poésie française fleurissait des deux côtés de la Manche, l'Allemagne déployait une grande activité littéraire sous les princes de la dynastie de Hohenstaufen. Ces princes n'encourageaient pas seulement la poésie allemande; ils attiraient aussi à leur Cour les poètes français, troubadours ou trouvères. Ils étaient poètes eux-mêmes et le recueil des Minnesinger contient des vers gracieux de l'empereur Henri VI[1]. » Cette époque particulièrement vivante marque une Renaissance de l'esprit allemand. La poésie des Niebelungen, qui avait nourri l'imagination populaire dans le haut Moyen Age, étant sortie elle-même des légendes et des récits populaires, était en décadence et le monde germanique allait demander des modèles à la France, plus avancée que lui dans sa formation littéraire. Dès le milieu du XII[e] siècle, le curé Conrad traduit en allemand la Chanson de Roland et cette traduction initie à la poésie chevaleresque la nation teutonique. Elle s'y essaie, dès la fin du XII[e] siècle, et successivement apparaissent des chansons de geste dont les sujets sont empruntés aux cycles de l'antiquité ou du christianisme en faveur en France. Le XIII[e] siècle voit paraître ainsi le *Poème d'A-*

1. BOSSERT *Littérature allemande au Moyen Age*, p. 142, 143.

lexandre du curé Lamprecht, la *Guerre de Troie* de Herbert de Fritzlar et de Henri de Waldeck, les poèmes de la Table Ronde d'Hartmann de Aue, les poèmes du cycle du Saint-Graal de Wolfram d'Eschenbach, enfin *Tristan et Isolt* de Gotfrit de Strasbourg.

Ces chansons de gestes sont transmises à toute l'Allemagne par les chanteurs du gai savoir, les Minnesinger, dont le plus important, Walter de la Vogelweide, fut, lui aussi, un grand poète. « Il peut être considéré à plus d'un titre comme le chef du groupe lyrique des Minnesinger. Il chanta d'abord, comme ses contemporains, les fleurs, les oiseaux, le printemps ; mais il les chanta avec plus de vérité. Les sentiments intimes prirent chez lui une expression moins vague, plus personnelle. En même temps, il élargit l'horizon poétique. Quittant le cercle étroit où s'alanguissait la muse des Minnesinger, il observa le monde où il vivait, il s'intéressa au sort de sa patrie. Il osa demander compte aux empereurs et aux papes de ce qu'ils faisaient pour le salut de l'Empire et de la Chrétienté. Enfin, il donna plus d'importance à la satire qu'à l'élégie et le premier, il jeta une note énergique dans la molle harmonie des chantres d'amour [1]. »

En approchant de son déclin, le XIII[e] siècle vit se multiplier les écoles des Maîtres-Chanteurs ; du XII[e] au XIII[e] siècle, on connaît plus de deux cents Minnesinger, sans compter ceux dont les œuvres sont encore inédites ou ne sont pas encore identifiées. Trouvères d'abord, se contentant d'aller réciter de manoir en manoir les vieux poèmes des Niebelungen ou les chansons de gestes de provenance française, ils deviennent eux-mêmes poètes lyriques, élégiaques, satiriques et dotent ainsi la poésie allemande de genres nouveaux. Et tandis que la poésie savante était leur œuvre, les poètes populaires continuaient, avec leurs lieder, les traditions primitives de la poésie, pour s'épa-

1. BOSSERT, *op cit.*, p. 275.

nouir au XIV[e] et au XV[e] siècle. « On peut suivre leurs traces jusqu'au temps des dernières croisades; ils mêlent leurs refrains naïfs aux strophes savantes des Minnesinger et il est hors de doute que leurs commencements datent d'une époque reculée. La poésie populaire traduit les premiers mouvements de la conscience nationale, elle respire dans les premiers bégaiements de la langue. Du jour où il y a des âmes qui sentent, elle fait entendre ses accents qui, le plus souvent, meurent sans laisser d'écho, mais qui, d'autres fois, résonnent d'âge en âge jusqu'au sein des littératures classiques[1]. »

L'Allemagne du XIII[e] siècle n'a pas eu de prose nationale. Comme toute la chrétienté du haut Moyen Age, elle s'est servie du latin pour tout ce qui n'était pas poésie. Mais ce n'est pas à dire que l'absence d'un outil qui lui fût propre ait paralysé son activité. Il suffit de rappeler que c'est en latin que le grand savant Albert le Grand a rédigé son œuvre, qui est une vraie encyclopédie des sciences de ce temps.

L'Angleterre non plus n'attendit pas d'avoir, en prose et en vers, sa langue nationale pour manifester son activité littéraire. Ce ne fut guère qu'au XIV[e] siècle qu'elle sépara ses destinées de celles de la France, au point de vue intellectuel comme au point de vue politique, et qu'elle eut une langue et une littérature vraiment nationales. Jusqu'à Edouard III, les rois descendants de Guillaume le Conquérant et leurs sujets normands se considéraient comme français, et ils importèrent, au Nord de la Manche, la civilisation de la France. Ils le firent avec entrain. « Entre la conquête et la mort du roi Jean, ils établirent cinq cent cinquante-sept écoles en Angleterre. Henri Beauclerc, fils du Conquérant, fut instruit dans les sciences. Henri II et ses trois fils l'étaient aussi ; l'aîné, Richard Cœur-de-Lion, fut poète. Lanfranc, premier

1. BOSSERT, dans la *Grande Encyclopédie*, II p. 315.

archevêque normand de Cantorbéry, logicien subtil, discuta habilement sur la présence réelle. Saint Anselme, son successeur, le premier penseur du siècle, crut découvrir une nouvelle preuve de l'existence de Dieu et tenta de rendre la religion philosophique en faisant de la raison le chemin de la foi... Parmi ces abbés du continent qui s'installent en Angleterre, tel établit une bibliothèque; un autre, fondateur d'une école, fait représenter à ses écoliers le « Jeu de sainte Catherine » ; un autre écrit en latin poli des épigrammes « aiguisées comme celles de Martial »... A côté de leurs chroniqueurs latins, Henri de Huntington, Guillaume de Malmesbury, hommes réfléchis et qui savent non seulement conter mais juger parfois, ils ont des chroniques rimées, en langue vulgaire, celle de Geoffroy Gaimar, de Benoît de Sainte-Maure, de Robert Wace. Et croyez que leurs faiseurs de vers ne seront pas stériles de paroles et ne les feront pas chômer de détails. Ils sont causeurs, conteurs, diseurs par excellence, agiles de langue et jamais à court... Ils ont écrit les premiers la Chanson de Roland; par-dessus celle-ci, ils en accumulent une multitude sur Charlemagne et ses pairs, sur Arthur et Merlin, sur les Grecs et les Romains, sur le roi Horn, sur Géry de Warwick, sur tout prince et tout peuple. Leurs trouvères, comme leurs chevaliers, prennent des deux mains, chez les Gallois, chez les Francs, chez les Latins et se lancent en Orient, en Occident, dans le large champ des aventures. Ils parlent à la curiosité, comme les Saxons parlaient à l'enthousiasme, et détrempent dans leurs longues narrations claires et coulantes les vives couleurs des traditions germaines et bretonnes. Des batailles, des surprises, des combats singuliers, des ambassades, des discours, des processions, des cérémonies, des chasses, une variété d'évènements amusants, voilà ce que demande leur imagination agile et voyageuse. Au début, dans la Chanson de Roland, elle se contient encore; elle marche à grands pas mais elle ne fait que marcher.

Bientôt, les ailes lui viennent; les incidents se multiplient, les géants et les monstres foisonnent; la vraisemblance disparaît. La chanson du jongleur s'allonge en poème sous la main du trouvère... Quarante mille vers ce n'est point trop pour contenter leur bavardage: esprit facile, abondant, curieux, conteur, tel est le génie de la race. Les Gaulois, leurs pères, arrêtaient les voyageurs sur les routes pour leur faire conter des nouvelles et se piquaient, comme eux « de bien se battre et agréablement parler[1]. »

Cependant, à côté du latin et du français, la langue anglo-saxonne se développait dans les milieux populaires, et comme il est naturel pour une langue qui doit au peuple sa conservation et ses progrès, elle débutait par des contes. Au milieu du XIII[e] siècle, on traduisait en langue anglaise *le Roman de Brut* du trouvère normand Robert Wace; on versifiait la Genèse et l'Exode et plusieurs chansons de gestes du continent. Bientôt, la poésie lyrique naissait au sein de la langue anglaise; la légende de Robin Hood lui fournissait des thèmes variés. Vers 1280, Nicolas de Guildford écrivait la magnifique idylle de *Hibou et de Rossignol.*

La prose en langue anglaise prenait droit de cité avec les agitateurs populaires qui, pour se faire comprendre du peuple, lui parlaient son langage; et au premier rang de ces prosateurs, figurent Langland et Wicklef dans la deuxième moitié du XIV[e] siècle.

« Nous en venons maintenant au plus grand nom de cette époque, à celui dont l'œuvre résume toute la poésie du Moyen Age, à Chaucer. Légendes de saints, roman de chevalerie, fables merveilleuses, tableau de la vie journalière, allégories, satires, apologues, on trouve tout cela dans ses œuvres. D'une *humour* tantôt franche tantôt sournoise, gai parfois, triste souvent, tous les tons lui conviennent. Il raconte tout simplement, facilement, avec

1. TAINE, *Histoire de la littérature anglaise*, I. pp. 78-80

sincérité et avec grâce[1]. » Avec lui, l'Angleterre a son grand poète national qui fixe la langue comme a fait Dante pour l'Italie ; avec lui, elle prend sa place parmi les nations littéraires du monde, qui se distinguent au sein de la république chrétienne.

Tel est le spectacle d'une vie intense que nous donnent, au XIIe et au XIIIe siècle, les littératures nationales de l'Europe. Or ce n'est pas spontanément que cette vie s'est manifestée en France, en Espagne, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Nous avons constaté que ces pays ont exercé les uns sur les autres une influence réciproque et que la France a été leur commune éducatrice. Dans chacun d'eux, l'épanouissement littéraire que nous avons remarqué, chez les uns dès le XIIe siècle, chez les autres, plus tard, au XIIIe et même au XIVe siècle, a été précédé d'une évolution de plusieurs siècles au cours de laquelle les chefs-d'œuvre peuvent être peu nombreux, mais dont l'activité intellectuelle n'en a pas moins été réelle. D'autre part, la vie littéraire ne s'est pas éteinte à son apogée ; elle s'est maintenue jusqu'à la Renaissance, multipliant partout les œuvres, sinon les chefs-d'œuvre ; car, quelque réserve que l'on fasse sur l'évolution du goût et des genres, on n'en constate pas moins que la vie littéraire se poursuit de plus en plus féconde au cours du XIVe et même du XVe siècle, jusqu'à ce que les formules littéraires du Moyen Age usées — à force d'avoir servi, — empruntent une vie nouvelle, quoique souvent factice, aux principes de la Renaissance.

BIBLIOGRAPHIE

Petit de Julleville : *Histoire de la langue et de la littérature française*, tome I. *Le Moyen Age*. gr. in-8°. Colin. Paris, 1900.

1. Article de M. Rethoré sur la littérature anglaise, dans la *Grande Encyclopédie*, II, p. 1141.

G. PARIS : *Esquisse historique de la littérature française au Moyen Age,* in-12 Hachette, Paris 1907.

BOSSERT : *Histoire de la littérature allemande,* in-8° Hachette, Paris 1880.

HAUVETTE : *Histoire de la littérature italienne,* in-8° Hachette, Paris 1909.

MÉRIMÉE : *Histoire de la littérature espagnole,* in-8° Hachette, Paris 1900.

JUSSERAND : *Histoire littéraire du peuple anglais.* tome I. in-8° Hachette, Paris 1898.

CHAPITRE VI

Les arts au Moyen Age.

Aulard et Debidour (Cours supérieur, p. 113).

La sculpture, la peinture et la musique étaient encore en enfance.

Brossolette (Cours élémentaire, p. 62).

(Au XVI[e] siècle) Les Français apprirent des Italiens à aimer ce qui est beau. Ils eurent à leur tour, des peintres, des sculpteurs, des architectes.

Cours moyen, p. 54.

Ils découvrirent... que les Italiens menaient une vie environnée de beauté dont en France on n'avait pas l'idée.

Calvet (Cours supérieur, p. 56).

« *Le Moyen Age fut une époque de barbarie... il y avait moins d'écrivains et d'artistes qu'à l'époque romaine, sauf pour l'architecture.*

Guiot et Mane (Cours moyen, p. 86. Cf. aussi Cours supérieur, pp. 122-123).

Sous le commandement du jeune roi Charles VIII, les Français avaient franchi les Alpes pour conquérir l'Italie. Que sont-ils ? De rudes et grossiers soldats. Bien peu savent écrire, ils ne connaissent que leurs sombres châteaux forts.... Pourquoi ne ramèneraient-ils pas avec eux des peintres, des sculpteurs, des architectes qui feraient renaître en France les merveilles de l'Italie ?.... les Français sont (dès lors) civilisés.

Cours supérieur, p. 113

L'Italie vaincue adoucit les mœurs des barbares ! elle leur fait connaître les merveilles de son art, de sa littérature.

Rogie et Despiques (Cours élémentaire, p. 110).

Fait commencer à l'an mille l'art du Moyen Age ; rien auparavant ! *p. 113. Hommes de foi avant tout, peintres et sculpteurs du Moyen Age se souciaient peu de représenter exactement les corps.* (*Cf. aussi* Cours moyen, p. 69).

Cours moyen, p. 67.

(*Arrivés en Italie, les Français du XVe et du XVIe siècle*) *restèrent stupéfaits de tant d'élégance et honteux de leurs manières rudes et grossières.*

Cours supérieur, p. 185.

La civilisation du Moyen Age fut incomparablement moins belle que celle des anciens... Les chefs-d'œuvre des artistes italiens laissèrent d'abord indifférents nos rois et leurs grossiers soldats!... *bientôt, le goût des Français s'épura à l'école des Italiens.*

SOMMAIRE. — *L'architecture au Moyen Age.* — **Son évolution continue à travers tout le Moyen Age. — Le style byzantin. — Le style roman en France et en Europe. — La naissance du style ogival. — Les écoles provinciales et nationales. — L'architecture ogivale au XIVe siècle. — Le style flamboyant. —** *L'art byzantin.* — **La Renaissance carolingienne. —** *L'art roman.* — **Sa sculpture. — Ses écoles du Midi, de l'Ouest et de l'Est de la France. — L'art roman en Europe. — Les arts décoratifs à l'époque romane. — Le vitrail. — La miniature. —** *L'art gothique au XIIIe siècle.* — **La sculpture gothique inspirée par les clercs. — Sa richesse. — Ses inspirations théologiques et naturelles. — Ses chefs-d'œuvre. — Les écoles d'Ile-de-France, de Champagne, de Bourgogne, de la Loire. — La sculpture gothique en Espagne, en Angleterre, en Italie. — La miniature en France et en Europe. — Les vitraux du XIIIe siècle. — L'art de l'ivoire et de l'orfèvrerie. —** *L'art gothique au XIVe et au XVe siècle.* — **Son architecture religieuse et civile. — Sa sculpture. — Les portraits sculptés. — L'école de Dijon : Claus Sluter. — La sculpture italienne : les Pisano. — La sculpture espagnole. —** *La peinture à la fin du Moyen Age.* — **Les peintres des Valois. — Les peintres en Bourgogne. — Les peintres flamands : les Van Eyck, Rogier Van der Weyden. — Les peintres allemands. — La miniature française et flamande. — La peinture italienne. — Giotto et les giottesques. — Les écoles de Sienne, de Florence, d'Ombrie. — Richesse de la bourgeoisie française au XIVe et au XVe siècle. — Vitraux, tapis, tapisseries. —**

L'orfèvrerie et autres arts du luxe. — Influence de l'art français dans le monde entier. — La France éducatrice artistique de l'Italie. — Graves erreurs des manuels scolaires.

Cette intensité de vie, nous la consistons, encore plus grande peut-être, dans l'évolution artistique du Moyen Age. Ces siècles que l'on nous représente comme figés dans la tradition, incapables non seulement de créer, mais même d'avoir l'idée de créer des formes nouvelles, nous apparaissent au contraire comme *animés d'une curiosité sans cesse en éveil*. A peine en possession d'une formule esthétique, ils cherchent à la perfectionner, à la transformer, et à tirer d'elle de nouveaux types de beauté. Jamais, dans le domaine de l'art, le Moyen Age ne s'est déclaré satisfait ; il n'a jamais cru avoir trouvé la formule définitive du Beau ; il l'a sans cesse cherchée et cette recherche incessante a été la cause permanente de ses progrès et de son ascension continue vers l'Idéal. C'est ce que nous montrera une rapide esquisse de l'histoire de l'art, des premiers siècles du christianisme à la Renaissance.

***

L'architecture au Moyen Age.

Elle était déjà belle la basilique latine qui, formée d'éléments classiques, surgit dans les villes du IVe et du Ve siècle, au lendemain du triomphe de l'Eglise. Ses grandes nefs qui avaient à porter non de massives voûtes de pierre, mais d'élégants plafonds de bois sculpté, étaient larges et capables de recevoir la foule des fidèles. Les colonnes qui divisaient ses nefs semblaient de vraies forêts de marbres, couronnées par les feuillages sculptés des chapiteaux. Les murs présentaient de vastes espaces

pour ces peintures ou ces mosaïques qui allaient dérouler sous les yeux des illettrés une Bible figurée, la Bible des pauvres. Enfin, l'abside demi-circulaire, séparée des nefs par ses cancels de marbre, formait un cadre majestueux pour le clergé qui prenait place sur les gradins, pour l'évêque qui dominait son peuple du haut de son trône, pour l'autel, avec son magnifique ciborium de marbre ou de pierre précieuse, surmonté de l'arc triomphal. Cette vaste basilique avec l'or de ses mosaïques, les sculptures de ses chapiteaux et de ses ambons, l'éclat de son pavement, la richesse de ses couronnes de lumière, de son ciborium et de ses tentures, pouvait bien donner à Clovis, le jour où il vint à Reims recevoir le baptême, l'impression du paradis. Quand on contemple les basiliques de Saint-Paul hors-les-murs, de Saint-Apollinaire de Ravenne, on se demande pourquoi l'architecture religieuse ne s'en est pas tenue à ces types qui réalisent déjà une si puissante beauté.

Loin d'avoir cédé à cette tentation, en apparence si légitime, les artistes des âges suivants ont marché vers de nouveaux progrès. Ils ont cherché à remplacer les plafonds et les charpentes de bois, par des voûtes de pierre donnant à l'édifice plus de majesté et aussi plus de sécurité contre les incendies. D'abord, ils réalisèrent ce projet sous forme d'une succession de demi-sphères, et ainsi naquit l'art byzantin, qui a pour principal élément de construction la coupole portée par des segments sphériques et contrebutée par des demi-coupoles et des quarts de coupole, et pour principal élément d'ornementation la mosaïque répandue à profusion sur toutes les surfaces planes ou courbes. Dès le VIe siècle, s'élevaient Sainte-Sophie de Constantinople et Saint-Vital de Ravenne, les prémices de cet art nouveau. Au contact de l'Orient et de l'Italie, l'Occident adopta la nouvelle découverte ; dès le IXe siècle, Saint-Marc de Venise, l'église d'Aix-la-Chapelle et au XIe siècle, Saint-Front de Périgueux et un grand

nombre d'églises de l'Angoumois et de l'Aquitaine imitaient ces chefs-d'œuvre et en offraient elles-mêmes des répliques dans les provinces de l'Ouest, du Centre et du Midi de la France ; l'art byzantin obtenait droit de cité dans le monde civilisé tout entier.

A peine créé, il fut simplifié par l'Occident latin qui voulut l'adapter au plan basilical de ses anciennes églises. La coupole s'abaissa en voûte en berceau, contrebutée non plus par des quarts ou des huitièmes de sphère, mais par de puissants contreforts. Les entablements et les colonnes des basiliques latines firent place à des piliers plus massifs réunis par des arcatures. Le style roman était ainsi créé par une fusion savante d'éléments empruntés à la construction byzantine et à la basilique latine; et au lendemain de l'an mille, il recouvrait « le monde d'une blanche parure d'églises. » Les principes généraux qui l'avaient constitué étaient appliqués avec une entière liberté par les divers Ordres religieux et dans les différents pays : les Clunisiens le voulurent riche, magnifique, dans leur vaste église de Cluny ; les Cisterciens le voulurent austère et nu dans les nombreux temples que construisirent leurs architectes au XIIe siècle. Ce fut par une adaptation aux traditions locales et aux matériaux de construction que fournissait la nature, que l'on vit se constituer, au XIe et au XIIe siècle, les écoles françaises du Nord, du Midi avec les églises abbatiales de Conques et de Saint-Sernin de Toulouse, de Normandie avec Saint-Etienne et la Trinité de Caen, du Poitou avec Notre-Dame la Grande de Poitiers, de Bourgogne avec la Madeleine de Vézelay, d'Auvergne avec Notre-Dame du Port à Clermont-Ferrand, de Provence avec Saint-Trophime d'Arles. La même évolution se produisait, en même temps, dans les autres nations chrétiennes ; et ainsi se constituaient, à côté des écoles françaises, l'école germanique avec les cathédrales de Worms, de Wurzbourg, d'Hildesheim, de Ratisbonne, d'Augsbourg, de Munster, de Cons-

tance et de Tournai, le plus bel édifice roman des Pays-Bas; l'école anglaise avec les cathédrales de Winchester, Ely, Lincoln, Peterborough et Durham, la plus belle peut-être de l'Angleterre; l'école scandinave, remarquable par l'emploi du bois, avec les cathédrales du Lund, de Viborg et de nombreuses églises cisterciennes; l'école lombarde d'Italie, gardant plus fidèlement que les autres les traditions latines, avec les églises de Lucques, de Parme, de Pise et de Vérone; l'école espagnole avec Saint-Jacques de Compostelle et la cathédrale de Coïmbre en Portugal; enfin l'école orientale, développée par les croisés dans les établissements latins de Palestine, avec la cathédrale de Beyrouth et certaines parties du Saint-Sépulcre.

Quoique appliquant les principes généraux d'un même style, ces écoles différentes ont introduit dans les divers éléments de leurs constructions de très grandes variétés. A Tournus par exemple, la voûte est formée de berceaux transversaux et cet usage est adopté en Bourgogne et dans la région du Centre. Ailleurs, on unit la coupole byzantine et la voûte romane et ainsi se forment les écoles romano-byzantines de l'Ouest de la France. Certaines églises ont des voûtes en berceaux, d'autres des voûtes à arètes, préludes des croisées d'ogive. Ces variétés que nous constatons dans les voûtes, se retrouvent dans tous les éléments de la construction, les colonnes ou piliers, les arcatures, les cryptes, les porches, les absides, les déambulatoires, les contreforts, les fenêtres, les tours et les clochers. Pour ne parler que de ces derniers, quelle fantaisie dans l'exécution d'un type qui nous semble au premier abord uniforme! « Le couronnement a été le plus souvent un toit en pavillon; dans les provinces septentrionales, Normandie, Ile-de-France et Champagne, un toit en bâtière; mais une disposition beaucoup plus monumentale apparaît, dès le XIe siècle, et se répand au XIIe: c'est la flèche de pierre. Les plus anciennes, Thaon, Ver,

(Calvados), Rhuis, Retheuil (Oise), Brantôme (Dordogne), sont carrées et courtes. Le Sud-Ouest de la France adopte le style de la flèche en pomme de pin conique, bombée, couverte de grosses imbrications (Notre-Dame la Grande de Poitiers, Sainte-Marie de Saintes, etc.). La flèche carrée eut une certaine persistance en Normandie et dans le Midi ; la flèche octogone, inaugurée, vers 1125, dans l'Ile-de-France, devait de même s'implanter rapidement dans toutes les provinces [1]. »

Or il est à noter que ce fut en deux siècles que se constituèrent ces grandes écoles nationales et provinciales avec leurs multiples variétés, couvrant le monde chrétien de milliers d'églises et d'un grand nombre de constructions civiles et militaires.

« Le style roman eut à peine atteint sa perfection qu'il fut détrôné. Il en a été ainsi de tous les styles nationaux et le regret que l'on peut en éprouver s'atténue lorsqu'on voit, chez des peuples moins doués d'imagination créatrice, les poncifs fâcheux qu'ont produits des styles qui avaient de la vieillesse [2]. » C'est que, les yeux tournés vers l'avenir plus que vers le passé, les artistes du Moyen Age *voyaient moins les progrès qui avaient été faits que ceux qui restaient à faire*, de sorte que toute découverte, en élargissant leur horizon, les excitait à de nouvelles transformations.

Dans ces églises romanes qui font notre admiration, ils comprirent que la nécessité d'avoir des murs solides avait rendu les fenêtres étroites et le jour rare, que le poids de la voûte exigeait des piliers massifs et des nefs peu larges ; que la lourdeur des matériaux arrêtait l'édifice dans son élan vers les hauteurs et lui maintenait des proportions massives et trop souvent réduites. En

1. Michel, *Histoire de l'Art*. I, p. 451, article *Architecture romane* de M. Enlart.

2. Enlart, *Manuel d'archéologie française*, p. 201.

s'appliquant à donner aux monuments plus de sveltesse et de plus vastes proportions, le Moyen Age invente, au commencement du XII[e] siècle, l'arc ogive, c'est-à-dire la combinaison de deux arcs se coupant en diagonale à la clef de voûte qui occupe le milieu de chaque travée. Cette découverte détermina une nouvelle révolution dans l'art de la construction. Divisées en quatre sections par la croisée d'ogive, les voûtes furent plus légères ; encadrées par les arcs, ces sections furent plus solides et dès lors on put les surélever sans danger ; la retombée des voûtes portant uniquement sur les piliers à l'intérieur et les arcs-boutants et contreforts à l'extérieur, les murs purent être allégés, ajourés et par conséquent percés de ces immenses baies, fenêtres simples, doubles, triples, quadruples, roses et rosaces qui, décorées de vitraux, sont l'un des plus beaux ornements de nos églises. Le style gothique était né ; car son principe était trouvé.

Comme leurs ancêtres de l'époque romane, les architectes ne se contentèrent pas d'appliquer la nouvelle formule qu'ils venaient de découvrir ; ils la développèrent aussitôt en lui donnant des applications de plus en plus complexes. Les premiers inventeurs de l'ogive s'étaient tout d'abord contentés de l'appliquer à de modestes églises des villages de l'Ile-de-France ; bientôt, ils en tentèrent avec succès l'emploi dans de grandes églises monastiques ou cathédrales, telles que Saint-Denis et Noyon, et lorsque le succès eut répondu à leur attente, dès le milieu du XII[e] siècle, ce fut à toutes les églises, si vastes fussent-elles, qu'ils en étendirent l'usage.

En adoptant le nouveau style, les différentes régions de la France lui firent subir des modifications en harmonie avec leurs traditions, leurs goûts particuliers ou les matériaux dont elles disposaient. Dans l'Ile-de-France et en Picardie, avec les belles cathédrales de Paris, de Chartres, de Noyon, de Senlis, d'Amiens et de Beauvais, on eut « des monuments légers et élancés, quoique parfaite-

ment proportionnés, très purs de forme, très étudiés dans leur construction, leur plan et leur décor, avec l'usage fréquent des déambulatoires et des arcs-boutants[1]; » la Normandie, avec les cathédrales de Rouen, de Séez, de Coutances, les abbatiales de Saint-Ouen et du Mont-Saint-Michel, adopta des formes plus sèches, plus aiguës, plus anguleuses, des clochers plus élancés, surmontés de flèches hardies ; la Bourgogne (cathédrales de Sens, Auxerre, Langres, Notre-Dame de Dijon) unit aux formes nouvelles qu'elle adopta un certain nombre d'archaïsmes qu'elle conserva; jusqu'au XIVe siècle elle garda les voûtes sexpartites et les tours centrales formant coupole sur la croisée du transept; ses absides sont souvent polygonales et les galeries se multiplient sur l'épaisseur des murs. Et de même les écoles de Champagne, du Sud-Ouest, du Midi (Saint-Just de Narbonne, Sainte-Cécile d'Albi, Saint-Nazaire de Carcassonne) se développent, de leur côté, avec leurs caractères particuliers.

Né dans l'Ile-de-France, propagé bientôt dans le royaume tout entier, l'art gothique, comme l'art roman, est vite adopté dans le monde civilisé tout entier; et dans chaque nation, il garde les formes adoptées par la province française qui le lui a révélé. Avec ses cathédrales de Salamanque et de Zamora, les églises de Tarragone et de Barcelone, l'Espagne se rattache à l'école méridionale française: toutefois les cathédrales de Burgos et de Tolède rappellent celle de Bourges. En Italie, ce sont les Cisterciens qui apportent l'art gothique de Bourgogne en lui imprimant le caractère d'austérité de leur Ordre. L'art normand et l'art angevin pénètrent l'Angleterre et y élèvent les belles cathédrales de Cantorbéry, Salisbury et Winchester, et par le style anglo-normand qu'ils ont créé, exercent indirectement leur influence sur la Scandi-

1. Enlart, *op. cit.*, p. 465.

navie (cathédrales de Drontheim, de Stavanger et de Linkoeping). Enfin les pays du Rhin s'inspirent de la Champagne, de la Bourgogne et de l'Ile-de-France : on trouve l'imitation champenoise dans les cathédrales de Limbourg, de Magdebourg, d'Halberstadt et de Bamberg ; la cathédrale de Cologne reproduit le plan de celle d'Amiens ; un grand nombre d'églises cisterciennes allemandes rappellent le type bourguignon. Enfin les églises de l'Orient latin sont à l'image de celles des seigneurs qui ont fondé ou gouvernent les principautés franques : Chypre, devenue un royaume français, s'inspire de la Champagne et du Midi de la France. En moins de cent cinquante ans, l'art gothique avait gagné non seulement toutes les provinces de la nation qui l'avait créé, la France, mais encore la plupart des pays civilisés, multipliant, avec les chefs-d'œuvre, les écoles nationales, provinciales et locales.

Les architectes du Moyen Age ne cessèrent d'approfondir les principes qui inspiraient l'art gothique. Ils en tirèrent tout le parti possible et en poussèrent l'application jusqu'à ses dernières conséquences. C'est ainsi que cet art, loin de se figer dans des formules définitivement établies, ne cessa d'évoluer, de se développer. Timide, à ses débuts, appliquant modérément ses procédés de construction, il prend une hardiesse de plus en plus grande au cours du XIIIe siècle. On peut en suivre la marche progressive en comparant aux cathédrales, déjà si belles cependant, de Sens, de Paris, de Chartres, celle d'Amiens avec ses proportions vastes et harmonieuses à la fois, celle de Reims avec son riche portail, celles de Beauvais et de Narbonne hautes de plus de 44 m. sous clef de voûte. En même temps que les constructeurs élargissaient leurs plans, ils les exécutaient avec des moyens de plus en plus simples, faisant reposer les voûtes aériennes de leurs vastes monuments sur des supports d'une légèreté déconcertante, ou bien évidant

les murs jusqu'à n'en faire, comme à la Sainte-Chapelle, qu'une succession de vitraux. Aussi distingue-t-on l'art gothique encore timide du XIIe siècle (art de transition) de celui du XIIIe et du XIV siècle qui, sûr de lui-même, de sa science et de ses moyens d'exécution, joint la maturité de la réflexion à la hardiesse de l'action.

Les constructeurs du Moyen Age ne s'en tinrent pas là ; leur curiosité les poussait toujours plus avant au point que ni la nef d'Amiens ni les portails de Chartres et de Reims ne purent les satisfaire. Ils avaient la force et la puissance de la maturité, ils voulurent la virtuosité et c'est ainsi que se créa, dans les dernières années du XIVe siècle, pour s'épanouir au XVe, cette nouvelle forme de gothique que l'on nomma le style flamboyant. « Il n'apporte pas de principe nouveau, mais un simple système décoratif arbitraire qui consiste à opposer à une courbe une contrecourbe. A cette méthode, il joint, comme toute phase dernière d'un art, le goût des complications. Tels sont les caractères généraux ; voici les particularités typiques. La voûte d'ogive se surcharge d'arcs supplé. mentaires et ses compartiments se multiplient suivant des tracés variés... L'arc en anse de panier, rare jusque-là, devient très usuel. Le chapiteau, bas et rond ou octogone, n'est plus qu'une frise de feuillage ou même un simple groupe de moulures ; souvent aussi on le supprime et les arcs retombent directement sur les futs... L'ornementation se caractérise par l'outrance et la reche des minuties... la végétation se contourne [1]. » Malgré ces excès, la richesse de l'art flamboyant a produit des monuments magnifiques qui auréolent de gloire la fin de l'art gothique. Qu'il nous suffise de citer le Palais de justice de Rouen, la façade de la cathédrale de Rouen, l'église de Brou à Bourg, Saint-Maclou de Rouen avec son portail si ajouré, Saint-Vulfran d'Abbeville, Saint-Nicolas-

1. A. MICHEL, *Histoire de l'Art*, tome III, p. 5, art. de ENLART.

du-Port près Nancy, beaucoup d'églises normandes et bretonnes ; et à l'étranger, le cloître de Gloucester et un grand nombre d'églises anglaises; Saint-Jacques de Liège, les cathédrales de Gand et de Malines, l'hôtel de ville d'Oudenarde en Belgique ; Saint-Sébald et Saint-Laurent de Nuremberg, la cathédrale de Munich, l'église d'Ulm en Allemagne ; la cathédrale de Vienne en Autriche ; et en Italie la cathédrale de Milan, le plus gigantesque monumentde ce style, et le gracieux palais des doges à Venise. Cette simple énumération suffit pour montrer à quiconque a voyagé combien fut splendide le déclin du gothique ; il finit en jetant le plus vif éclat, comme un magnifique coucher de soleil.

***

L'art byzantin.

Cette intensité de vie, cette curiosité toujours en éveil, cette fécondité sont communes à toutes les autres branches de l'art du Moyen Age. Nous en saisissons les premières origines, lorsque l'Eglise persécutée donnait naissance, aux catacombes, à l'art chrétien, avec ces peintures symboliques ou évangéliques qui se servaient des procédés antiques pour glorifier la religion nouvelle. Nous les retrouvons ensuite dans les mosaïques qui décorent les premières basiliques chrétiennes construites après la conquête de la liberté ; dans les sculptures qui ornent les sarcophages ; enfin dans les fresques des antiques églises qui préparent la naissance de la peinture médiévale.

L'époque byzantine a développé ces premiers essais. Elle a couvert de mosaïques ses églises et ses palais au point d'en faire un élément essentiel de leur décoration ; et nous pouvons, encore de nos jours, en admirer la richesse et la majesté dans les monuments de Cons-

tantinople, de Rome, de la Sicile et de l'Orient grec et russe. Du IVe au XVe siècle, cet art a décoré d'enluminures, grossières parfois, mais parfois aussi du plus pur dessin, un grand nombre de manuscrits que conservent les musées, les bibliothèques et les trésors d'églises. Mentionnons tout particulièrement le Psautier de la Bibliothèque nationale de Paris : écrit dans ce Xe siècle que l'on nous représente comme le plus barbare du Moyen Age, il conserve, avec une fidélité étonnante, les procédés et le plus pur style de l'antiquité.

Tous les arts industriels ont été cultivés par les Byzantins : celui des tissus et des étoffes précieuses pour les tentures des églises et des palais, les suaires des reliques, les vêtements liturgiques ; la sculpture sur bois qui a exécuté, dès le Ve siècle, les belles portes de Sainte-Sabine à Rome ; la sculpture sur ivoire avec les diptyques, les coffrets, les couvertures de livres, les statuettes, les pyxides qui sont conservées avec un soin si jaloux dans les musées ; la fabrication des émaux et la ciselure des métaux précieux décorés de pierreries pour les vases sacrés, les objets du culte, les autels, les couvertures d'évangéliaires et tous les objets nécessaires au luxe des palais impériaux et seigneuriaux. Sans doute, hypnotisé par la tradition antique dont il ne sut pas se libérer suffisamment, le byzantinisme ne présenta pas toute la vie qui débordait dans l'Occident latin ; cependant, on ne saurait méconnaître, dans beaucoup de ses œuvres, « un mélange de grâce et de force, de mesure et de hardiesse, de sentiment et de caractère », qui est la marque irréfutable des œuvres vraiment artistiques [1].

La fusion de la tradition latine persistant au milieu des barbares et des influences byzantines produisit, au VIIIe et au IXe siècle, ce renouveau des lettres et des arts que l'on

1. A. MICHEL, *op. cit.*, I, p. 299, article de MILLET sur l'*Art byzantin*.

a appelé la Renaissance carolingienne[1]. Nous en avons peu de traces, soit que ces œuvres aient disparu, soit qu'elles aient été peu nombreuses. Il semble cependant que sur l'ordre de Charlemagne et des grands personnages de sa cour, des décorations en mosaïques ou picturales aient été exécutées dans des palais et des églises. C'est surtout de la miniature qu'il nous est resté des spécimens importants; les bibliothèques nous ont en effet conservé un certain nombre de manuscrits exécutés sous Charlemagne et ses successeurs dans plusieurs villes et monastères de l'empire. Ce sont par exemple l'Evangéliaire de Saint-Médard de Soissons, la Bible dite de Charles le Chauve, les Evangiles de Lothaire, la Bible de Bamberg, le Sacramentaire de Metz. Or, dit un critique, « ce qui frappe quand on examine d'ensemble les manuscrits carolingiens, c'est avant tout l'extraordinaire élan dont ils témoignent vers un idéal renouvelé non seulement de luxe et de splendeur, mais encore de noblesse et de style ; » et plus loin il loue à maintes reprises « l'originalité de cette école qui, éclectique par les larges emprunts qu'elle avait faits à ceux qui l'avaient précédée, en Irlande, en Angleterre, en Italie et à Constantinople, sut cependant, par ses procédés nouveaux, se donner un caractère personnel et exercer une influence considérable sur les siècles qui la suivirent.

***

L'art roman.

L'art roman, au XIe et au XIIe siècle, fit faire les plus grands progrès à la sculpture. Vers l'an mille, lorsque s'arrêta le mouvement artistique de l'époque de Charlemagne, elle ne produisait guère que des œuvres in-

1. *Ibid.*, I, p. 328.

formes comparables aux « essais enfantins ou aux bonshommes de pain d'épice des foires populaires [1]. » Mais bientôt, sous l'action des monastères et en particulier de l'abbaye de Cluny, des sculptures de plus en plus habiles, imitées tout d'abord de l'art byzantin mais chaque jour plus originales, vinrent décorer les églises et les cloîtres dont se couvrait la chrétienté. C'est alors que paraissent les chapiteaux, décorés de sujets, de Notre-Dame du Port à Clermont, de la cathédrale du Puy et qu'est exécuté le portail déjà si majestueux de Conques, avec les scènes du Jugement dernier.

« Pendant que s'affirmaient ainsi dans ces régions centrales la vitalité de l'art roman, au Midi, à l'Ouest et à l'Est se développaient, avec une abondance et une puissance singulières, trois écoles qui témoignaient, soit par l'adaptation originale de la sculpture à l'architecture, soit par la force et l'intensité de l'expression dramatique, soit enfin par les raffinements d'une technique élégante et même précieuse, d'une particulière originalité... Si elles furent tour à tour absorbées par l'art du Nord, elles n'en restent pas moins, dans l'histoire, les foyers principaux où la sculpture du XII[e] siècle, sous sa forme romane, atteignit l'expression la plus haute et où s'élaborèrent, au moins dans l'activité des ateliers du Languedoc et de la Bourgogne, quelques-unes des forces qui devaient alimenter l'art de l'avenir. »

C'est tout d'abord l'école du Languedoc dont le centre est Toulouse. Elle produit les sculptures et le tympan de Saint-Sernin de Toulouse ; le cloître de Moissac avec ses soixante-seize chapiteaux richement décorés de scènes empruntées à l'Ancien et au Nouveau Testament ; le tympan du portail de Saint-Pierre de Moissac où se développent, en trois zones, les scènes du jugement dernier et dont on a écrit : « le jour où ce tympan fut découvert aux

1. *Histoire de l'Art*, I, p. 590.

yeux des hommes, on peut dire que la statuaire monumentale entonna, elle aussi, un « cantique nouveau ; [1] » les portails de Souillac et de Beaulieu dans la Corrèze, de Saint-Étienne de Cahors, les sculptures de Saint-Étienne de Toulouse, enfin les magnifiques cloîtres de Saint-Bertrand de Comminges et d'Elne.

La seconde de ces écoles fut celle de Bourgogne qui reçut une vigoureuse impulsion de l'abbaye « prodigieuse» de Cluny et de cet homme que l'on trouve à la tête des grands mouvements religieux et artistiques du xie siècle, saint Guillaume, abbé de Saint-Bénigne de Dijon. Cet art avait couvert de sculptures le cloître, les portails et l'intérieur de l'église de Cluny, la plus vaste des églises de la chrétienté avant la reconstruction de Saint-Pierre de Rome. Le vandalisme révolutionnaire a fait disparaître ces chefs-d'œuvre avec l'abbaye; mais nous pouvons nous en faire une idée d'après les sculptures dont on décora, vers le même temps, l'abbaye clunisienne de Vézelay et Saint-Lazare d'Autun. L'influence des artistes bourguignons se fit sentir dans la région de la Loire, à la Charité, Nevers, Charlieu, et jusque dans la région du Rhône, à Valence.

L'Ouest de la France eut aussi son école romane de sculpture qui s'épanouit surtout dans la Saintonge et le Poitou et se distingua par une «luxuriante fécondité [1] ». « La sculpture, débordant les limites devenues trop étroites des archivoltes, des portes et des fenêtres, envahit toute la façade et la couvre tantôt de figures ordonnées suivant un thème iconographique, tantôt de motifs où il ne faut pas chercher d'autre signification que leur valeur décorative [2]. » La façade de Notre-Dame de Poitiers en est l'un des plus merveilleux spécimens; mais on en retrouve d'autres exemples dans un grand nombre d'églises s'éche-

1. *Histoire de l'Art*, I, 620.
2. *Ibidem*, I, 648.

lonnant du Bordelais à la Loire, celles par exemple d'Ainay, de Civray, de Parthenay, de Maillezais en Vendée, de Saint-Pierre d'Angoulême et de Saint-Aubin d'Angers.

La Normandie, l'Ile-de-France et la Picardie ne restèrent pas étrangères à la floraison sculpturale du XIe et du XIIe siècle ; nous en avons pour preuve la décoration de la cathédrale de Bayeux et les spécimens des chapiteaux que conservent les musées de ces provinces. Mais il faut revenir dans le Midi, en Provence, pour retrouver un art comparable à celui qui se développait en Languedoc. Il nous en reste deux spécimens bien complets, le portail de Saint-Gilles et Saint-Trophime d'Arles avec son portail et son cloître.

La rapide excursion que nous venons de faire en France à travers les écoles de sculpture romane, nous pourrions la recommencer dans chacun des autres pays de l'Europe. En Italie, par exemple, nous admirerions les portes de bronze sculptées qui sont souvent l'ornement des églises méridionales, celles par exemples du Mont-Cassin, de Troja, de Bénévent, de Ravello et de Montréal en Sicile. Nous verrions le magnifique parti que surent tirer du marbre les sculpteurs ou *marmorari* qui décorèrent les tympans des portails, les façades ou porches des églises comme à Saint-Zénon de Vérone, et qui créèrent ces cloîtres merveilleux ornés de colonnes de marbre aux dessins variés, avec leur mélange de mosaïques et de sculpture, tels que ceux de Saint-Jean de Latran et de Saint-Paul hors-les-murs de Rome. Ces œuvres dont nous admirons la grâce, l'élégance ou la majesté, à Venise, dans les villes toscanes et lombardes et dans les riches monuments du Sud, ne sauraient cependant rivaliser avec celles de la France qui tient, au XIIe siècle, la tête du mouvement artistique.

Les progrès des arts décoratifs marchaient de pair avec ceux de l'architecture et de la sculpture. On prenait l'habitude de décorer de peintures murales les églises et

les bâtiments claustraux, comme nous le voyons par les fresques de Saint-Savin, de la crypte d'Auxerre et de Saint-Gilles de Montoire en Touraine. Bien que rares, ces spécimens qui ont échappé jusqu'à nos jours aux ravages du temps, nous prouvent qu'au XIe et au XIIe siècle, il y a eu en France de grandes écoles de peinture décorative, vivantes, savantes, connaissant parfaitement les lois de leur art [1]... On peut, sans paradoxe, répéter après Viollet-le-Duc, « qu'à aucune époque, on n'entendit mieux la décoration monumentale ». L'Italie, de son côté, employait la peinture murale avec succès, grâce aux initiatives des moines basiliens de la Calabre et à l'école de l'abbaye du Mont-Cassin. Didier, abbé du Mont-Cassin, et plus tard pape sous le nom de Victor III (1085-1088), faisait recouvrir de fresques l'église de Saint-Ange qui fut construite sur son ordre. Ces peintures sont merveilleusement conservées et nous présentent une série de sujets d'une grande richesse.

Vers la même époque, l'art du vitrail naissait aux alentours de l'an mille. Les premiers vitraux que mentionne l'histoire sont ceux que fit placer, dans sa cathédrale de Reims, l'archevêque Adalbéron (969-998). Il ne nous en reste rien non plus que de ceux qui furent exécutés au cours du XIe siècle. Les plus anciens que nous ayons sont ceux que Suger fit faire pour son église abbatiale de Saint-Denis, de 1140 à 1144. « Ils témoignent de l'habileté des maîtres verriers du XIIe siècle. Leur art, dès qu'il apparaît, approche de la perfection... Les grandes lois de la peinture sur verre étaient si parfaitement connues, dès 1140, que le XIIe et le XIIIe siècle n'auront presque rien de nouveau à ajouter [2]. » C'était le résultat des efforts continus qu'avaient faits, au XIIe siècle, ces maîtres dont nous ne connaissons ni les noms ni les œuvres. Les verriers de

1. *Histoire de l'Art*, I, p. 780.
2. MALE, dans l'*Histoire de l'Art*, I, p. 785.

Saint-Denis firent école ; car au cours du XIIe siècle, les grands monuments de l'art roman et de l'art gothique naissant se couvrent de magnifiques vitraux. C'est d'alors que datent ceux de Chartres représentant l'arbre de Jessé et l'Enfance de Jésus-Christ (1145), ceux de la cathédrale du Mans (1158), d'Angers et de Poitiers.

L'art de la miniature, cultivé déjà avec tant de succès sous Charlemagne et ses successeurs immédiats, continue ses progrès pendant l'époque romane. En Allemagne, la « Renaissance othonienne » de la deuxième moitié du Xe siècle, voit se multiplier dans les monastères les écoles de miniaturistes. Celle de Reichenau compose des évangéliaires et des psautiers admirables de richesse d'images et d'ornementation ; l'école de Trèves-Echternach qui la remplaça n'eut qu'à suivre ses procédés qu'elle avait portés à un haut degré de perfection ; enfin l'école de Cologne vint compléter cette « magnifique floraison picturale » qui s'était développée dans les monastères rhénans. Le sacramentaire de l'empereur Henri II est l'un des chefs-d'œuvre de l'école des miniaturistes bavarois, et comme les autres productions de cette école, il se distingue par « sa rare beauté, sa merveilleuse splendeur de coloris et de décor [1]. »

Les monastères du monde chrétien tout entier rivalisaient dans l'art de l'enluminure avec ceux de l'Allemagne. Les abbayes d'Angleterre, continuant les traditions anglo-saxonnes du VIIe et du VIIIe siècle, exécutaient le fameux missel de Robert de Jumièges qui, sorti de l'école de Winchester, est aujourd'hui l'une des plus belles pièces de la Bibliothèque de Rouen. En France, on signale des écoles de miniaturistes dans les abbayes de Saint-Bertin de Saint-Omer, de Saint-Martial de Limoges.

On continue à donner une attention particulière au travail de l'ivoire et comme à l'époque byzantine, on

1. *Histoire de l'Art*, I, p. 734, article de Haseloff.

fabrique, à l'époque romane, un grand nombre de couvertures pour les livres liturgiques, de coffrets et de reliquaires. Signalons aussi les chefs-d'œuvre de l'orfèvrerie avec ses reliquaires de métaux précieux, ses autels portatifs, ses plats de reliure, ses vases sacrés, ses aiguières, ses émaux, ses châsses, ses plaques funéraires, qui font encore de nos jours, malgré les vicissitudes qu'ont subies ces objets au cours des siècles, la gloire de nos trésors, de nos musées et des collections privées.

* * *

L'art gothique au XIII[e] siècle.

Avec la période gothique, l'art du Moyen Age atteint son complet épanouissement, et couvre de chefs-d'œuvre la chrétienté tout entière. Il en a été de son développement comme de celui de l'architecture ; quoique rapide, il a été progressif et animé d'un principe de vie qui l'a toujours entraîné vers de nouvelles aspirations, de nouveaux perfectionnements. La sculpture par exemple était déjà majestueuse dans les porches et dans les cloîtres romans ; mais il lui restait des progrès à faire dans l'exécution des formes ; ils se poursuivent au cours du XII[e] siècle, en même temps que se crée et se développe l'architecture gothique primitive. « A mesure qu'on approche davantage du XIII[e] siècle, la draperie sur les statues tend à devenir plus simple, les attitudes plus naturelles, le style moins contourné. C'est alors que sont sculptés le portail de la façade principale de la cathédrale de Chartres [1], le portail méridional de Notre-Dame d'Etampes, ceux de Saint-Maurice d'Angers, de Saint-Ayoul de Provins, de Notre-Dame de Châlons, de Notre-Dame

1. *Histoire de l'Art*, p. 182, « C'est là que le style nouveau se manifeste avec le plus d'ampleur et de puissance. »

de Corbeil, etc. et la Vierge du tympan septentrional de la cathédrale de Reims.

En pleine possession de ses moyens d'exécution, la sculpture gothique se montre d'une merveilleuse fécondité dès le début du XIII[e] siècle. « Si l'on voulait analyser une à une les statues qui composent le peuple innombrable qui vit aux murs des cathédrales, on viendrait difficilement à bout de ce dénombrement [1].... Dans les chantiers où les imagiers travaillaient à pied-d'œuvre la vie devait être immense. » Les clercs et les moines de la cathédrale ou de l'église que l'on construisait étaient là pour diriger les artisans et leur expliquer les sujets qu'ils avaient à traiter. Tour à tour, ils leur rappelaient les visions apocalyptiques dont ils devaient s'inspirer pour graver sur le tympan de la porte d'entrée les scènes solennelles de la résurrection des morts ou du jugement dernier ; ils développaient les récits évangéliques d'où les ouvriers allaient tirer la représentation des miracles du Christ, les traits les plus touchants de la vie de la Vierge et des Apôtres ; ils racontaient les légendes ou les traditions de la vie des saints, et le ciseau du sculpteur les interprétant représentait les bienheureux debout à chaque voussure du portail ou dans les différentes scènes de leur vie mortelle ou céleste. S'attardant à tous les détails, les clercs et les moines précisaient aux artisans qui allaient les retracer sur la pierre, les manifestations de l'industrie humaine ou les attributs des bienheureux ; et ainsi, ils leur apprenaient à comprendre et à décrire le symbolisme de la vie religieuse, la glorification des arts et des sciences.

Quelquefois, les hommes d'église maniaient eux-mêmes les instruments du sculpteur, soit qu'ils eussent la direction du chantier comme ils en furent souvent les architectes, soit qu'ils fussent ouvriers pour la plus grande gloire de Dieu. Sous leurs ordres, des multitudes de travailleurs

1. *Ibid.*, p. 140.

tiraient de la pierre les milliers de statues qui devaient bientôt prendre leur place sur les voussures, les trumeaux, les linteaux et les tympans des portails, contre les piles du pourtour de l'église, sur tous les pinacles qui les couronnaient, dans les galeries qui entouraient d'un royal bandeau la façade des grandes cathédrales, enfin sur les tombeaux, et les autels, dans les niches des jubés, dans les clôtures du chœur et des chapelles. C'est ainsi que se forma et se développa, sous l'influence, sous la direction même de l'Eglise, « *la plus admirable sculpture monumentale* qui ait paru dans le monde depuis la Grèce antique[1]. »

Ces artistes du Moyen Age que l'on nous représenterait facilement comme figés dans la contemplation de types hiératiques, fixés à jamais dans leurs attitudes conventionnelles, font appel à la nature entière. Toutes les bêtes qui ont vécu sous leurs yeux, ils les reproduisent sur les bordures des portails, des galeries et des clôtures, comme dans les chapiteaux. Cela ne leur suffit pas : ils appellent à leur aide la légende et imaginent une foule d'animaux fantastiques et de monstres pour varier encore leurs décorations. La flore apporte aussi ses richesses à l'art gothique. « Viollet-le-Duc a dit admirablement avec quel art savant, quel goût délicat et sûr, les imagiers ornemanistes surent l'utiliser, comment la feuille de fougère, au moment où elle commence à se développer, l'arum qui s'épanouit au printemps dans les plaines humides de l'Ile-de-France, la puissance vitale des bourgeons qui vont s'ouvrir, les lignes énergiques de leurs tigettes naissantes et gonflées de sève, les pistils, les graines et jusqu'aux étamines des fleurs, fournirent aux premiers ornemanistes gothiques leurs modèles et leurs inspirations. C'est avec ces éléments qu'ils composèrent le

1. *Ibid.*, p. 140. C'est cette sculpture que MM. Rogie et Despiques couvrent orgueilleusement de leur dédain !

décor du chœur de Notre-Dame de Paris. [1] Puis de l'imitation de la flore naissante ils passent à celle de la flore qui se développe : les tiges s'allongent et s'amaigrissent, les feuilles s'ouvrent, s'étalent, les boutons deviennent des fleurs et des fruits ; la forêt et le verger, le jardin et la prairie, lierre, cresson, persil, liseron, mauve, plantin, églantier, vigne, érable, chêne, la nature entière sont mis à contribution et, dans les feuillages épanouis, les oiseaux du bon Dieu, jusque sur les tombeaux, viendront faire leur nid. »

Cette ornementation, aussi luxuriante que la nature elle-même, sert de cadre à des scènes de la plus grande beauté religieuse et artistique. C'est la Mort et le Couronnement de la Vierge sur un grand nombre de portails, en particulier sur le portail de gauche de la façade ouest de Notre-Dame de Paris, « le chef-d'œuvre de cette innographie de la Vierge fait par un sculpteur de génie ; [2] » l'Annonciation, la Visitation, la Présentation décorant de leurs admirables statues le portail de la Mère-Dieu à Amiens, « l'illustration monumentale la plus complète et la plus importante du culte de Marie qui soit parvenue jusqu'à nous. » Ce sont les mêmes sujets sculptés sur le portail de Reims avec les statues si parfaites de l'Ange de l'Annonciation, de la Vierge de la Visitation, de saint Joseph, qui par leur harmonie, leur délicatesse, leur élégance, peuvent se comparer aux chefs-d'œuvre de la statuaire grecque. Ce sont enfin les Vierges, tantôt majestueuses dans leur maternité divine comme à Paris, tantôt gracieuses et aimables, souriant à l'Enfant-Dieu, comme la Vierge de Reims et la Vierge de la porte dorée d'Amiens. Le Christ de Majesté, trônant sur les tympans ou droit dans une attitude grave sur le trumeau des portails, a été traité avec génie par les artistes du Moyen Age. Citons le Beau Dieu d'Amiens, à l'entrée

1. *Ibid.*, p. 147.
2. *Ibid.*, p. 145.

principale de la cathédrale « avec sa sérénité pensive, son autorité, sa noblesse, sa douceur, et sa beauté classique ». Les saints font un magnifique cortège à la Vierge et au Christ ; quelquefois même, un portail tout entier est consacré à tel d'entre eux, à sa vie et à ses miracles. Sainte Geneviève est ainsi glorifiée par l'art à Paris, saint Firmin à Amiens, saint Martin à Chartres, saint Rémi à Reims, saint Etienne à Sens et à Paris, saint Thomas à Semur. Enfin les anges forment autour de Dieu et de la Vierge une auréole de gloire, soit qu'ils balancent des encensoirs, soit qu'ils portent des candélabres, soit qu'ils déroulent des banderoles célébrant les louanges du Christ et de sa Mère. A Reims, « leur théorie se développe au-dessus des piliers contrebutants ; aux ébrasements des portails, ils assistent les saints martyrs et interviennent dans les scènes du Nouveau Testament ; au jugement dernier enfin, ils se mêlent avec une nuance d'empressement souriant et courtois : en apportant à Abraham les petites âmes dont ils ont le dépôt, chacun d'eux fait sa plus belle révérence. La cathédrale de Reims est par excellence la cathédrale des anges[1]. »

Plusieurs de ces statues d'anges ou de saints étaient des portraits ; mais c'est surtout sur les tombeaux qu'il faut chercher les représentations figurées des personnages historiques. Ils sont nombreux dans les églises du Moyen Age, malgré le vandalisme huguenot ou révolutionnaire qui en a détruit la plupart. Sur le sarcophage, le défunt était représenté couché et, sur les faces du tombeau, un nombre parfois considérable de personnages rappelaient les scènes de sa vie. Citons les statues tombales de Saint-Denis, et en particulier le mausolée que saint Louis y fit élever à Dagobert, le fondateur de l'abbaye.

« C'est dans les chantiers des grandes cathédrales que la sculpture du XIIIe siècle eut ses foyers créateurs ;

1. *Ibid.*, p. 153.

mais elle rayonna de là sur tout le pays et au delà des frontières et se revêtit, même dans les provinces dont le tempérament artistique était, depuis le XIIe siècle, fortement constitué, d'un accent régional quelquefois fort sensible.

» Le dialecte le plus pur, si l'on peut dire, est celui de l'Ile-de-France et le tympan de la porte de la Vierge, à Notre-Dame de Paris, en conserve la forme la plus exquise. On en peut suivre à Mantes, à Saint-Sulpice de Favières, à Saint-Leu, jusqu'à Evreux, la propagation et par delà son propre territoire, de brillantes manifestations, d'une part, dans le Beauvaisis et le Soissonnais (Noyon, Saint-Jean des Vignes) jusqu'aux limites où l'école de Picardie rencontre l'école flamande ; et de l'autre, en Normandie où les imagiers, aux soubassements du portail de la Calende et des Libraires (à Rouen), sculptent, à la fin du XIIIe siècle, les charmants bas-reliefs de la Genèse et des histoires de Judith, Joseph, Rébecca, etc. Les cathédrales de Bayeux, de Séez, de Coutance, l'abbaye du Mont-Saint-Michel, quantité de petites églises du Calvados, de la Seine-Inférieure, de la Manche et de l'Eure, conservent de précieux vestiges de la statuaire et de la décoration sur lesquelles les iconoclastes se sont malheureusement rués à plusieurs reprises.

« Comme celle de l'Ile-de-France dont elle subit l'influence, l'école de Champagne rayonne par delà ses frontières et se combine souvent tantôt avec l'école de Bourgogne, dont il semble qu'on retrouve comme un écho jusqu'à Vouzon dans les Ardennes, tantôt avec celle de l'Ile-de-France, comme à Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-l'Archevêque. Vers l'est, à Chaumont et à Toul et jusqu'à Metz, elle reçoit quelques infiltrations germaniques.

« L'école de Bourgogne est, à côté des grandes écoles directrices du XIIIe, la plus originale. Elle conserve une saveur, une verve et une abondance dont on retrouve des traces jusqu'à Lausanne.

« Au sud de la Loire, c'est encore des influences combinées de ces ateliers qu'est faite la sculpture qui se propage avec l'architecture dans la seconde moitié du XIIIe siècle. A Bordeaux, le porche de Saint-Seurin (1260) en offre l'un des exemples les plus brillants et les plus originaux par l'abondance et la verve de l'ornementation qui se mêle à la statuaire. A Dax, jusqu'à Bayonne, c'est-à-dire jusqu'au point où l'école française va passer les Pyrénées pour exercer sur l'Espagne une influence singulièrement féconde, on constate encore ses progrès et ses conquêtes. [1] »

Comme l'architecture, la sculpture française s'imposa à l'admiration et à l'imitation de tout le monde chrétien ; toutes les écoles nationales procèdent, au XIIe et au XIIIe siècle de la nôtre. En Espagne, par exemple, la cathédrale de Burgos, l'un des plus beaux édifices du XIIIe siècle, nous présente un beau portail décoré de statues, de figurines et d'un tympan historié ; la porte du cloître est décorée dans le même style. Or il est démontré que cet ensemble de sculpture monumentale est dû à des artistes d'origine française. Non loin de Burgos, les religieuses de Las Huelgas conservent le tombeau de la reine Bérengère, (morte en 1224), sœur de Blanche de Castille ; il est couvert de bas-reliefs dans le style du XIIIe. On peut en dire autant de la décoration sculpturale des cathédrales de Léon de Toro et de Tudela en Navarre. L'Espagne, il est est vrai, ne s'en tint pas exclusivement à l'imitation française ; l'art moresque, si développé dans le Kalifat de Cordoue, était assimilé par l'Espagne chrétienne à mesure qu'elle arrachait aux Musulmans leurs anciennes conquêtes.

Vers le même temps, l'Angleterre décorait, elle aussi, magnifiquement ses cathédrales, surtout leurs façades et leurs portails. Vers 1242, elle peuplait la cathédrale de

1. *Histoire de l'Art*, II, p. 197-198.

Wells d'un si grand nombre de statues « que très peu d'autres monuments ont une imagerie comparable. » Les cathédrales de Winchester, de Lincoln, le transept de Westminster, la chapelle de la Vierge de Bristol, les portails de Lichfield, de Lincoln et de Westminster présentent presque la même richesse d'ornementation et un vrai peuple de statues.

La sculpture italienne était assurément moins avancée que la sculpture française ; les Pisano qui décoraient, à la fin du XIIIe siècle, le baptistère de Pise, n'ont rien fait de comparable au Beau Dieu d'Amiens ou aux Anges de Reims ; et cependant ils sont, eux aussi, tributaires des écoles de la France dont on sent l'imitation très nette dans leurs œuvres.

Comme à l'époque romane, les autres arts, à l'époque gothique, suivent les progrès de l'architecture et de la sculpture qui leur donnent le ton. La miniature française était arrivée, au XIIIe siècle, à un tel degré de perfection que Dante l'a célébrée avec enthousiasme et que l'on peut parler sans hésitation « d'un style saint Louis » avec ses règles et ses procédés bien précis. Les manuscrits illustrés sont alors en nombre considérable. C'étaient des psautiers comme ceux de la reine Ingeburge (musée de Chantilly), de la reine Blanche de Castille (bibliothèque de l'Arsenal à Paris), de la reine Jeanne de Navarre (bibliothèque de Manchester) ; ou bien des Bibles soit en plusieurs volumes de grandes dimensions, soit en petits volumes décorés avec finesse et grâce. Certaines, comme celle de Cheltenham étaient composées uniquement de miniatures avec texte explicatif fort court. Mentionnons aussi parmi ces beaux livres enluminés les livres liturgiques, comme les Missels d'Anchin (bibliothèque de Douai). La plupart de ces manuscrits étaient exécutés à Paris, la ville où se trouvait la corporation d'enlumineurs la plus puissante. Avec le règne de saint Louis et les commandes de manuscrits précieux que fit ce roi pour la Sainte-Chapelle, cet art

atteint son apogée. « Partout le réalisme s'accuse : comme les formes architecturales, les costumes et les armes sont exactement ceux de l'époque ; la pénétrante observation des animaux et des plantes, surtout dans l'ornementation, révèle le sens qu'a l'artiste de la réalité. » Si l'exactitude des proportions manque trop souvent au dessin, il n'en faut pas moins louer « la délicatesse dans les détails, le dessin net de contours, le tracé souple des plis », dans les figures, une extrême finesse, dans le coloris, les tonalités claires, délicates, lumineuses. Nous trouvons ces qualités au plus haut degré dans les manuscrits que fit exécuter saint Louis, soit pour la Sainte-Chapelle qu'il venait d'élever à Paris, soit pour lui, soit pour sa sœur Isabelle. Arrivée ainsi au point culminant de son évolution, la miniature française sert de modèle aux enlumineurs de tous les pays. Là encore, l'Angleterre, l'Allemagne et les pays méridionaux se mettent à l'école de nos artistes.

Le vitrail est une miniature sur verre ; aussi n'est-il pas étonnant que l'art des verriers ait progressé avec celui des enlumineurs et atteint, avec lui, son apogée au XIIIe siècle. Il se développe dès le début du siècle, avec les imagiers qui font les verrières de Chartres, et en particulier le vitrail qui représente le prophète Isaïe portant l'évangéliste saint Mathieu. Il prend une plus grande extension à Paris, la ville des miniatures : « de 1240 à 1260, les maîtres verriers de Paris firent preuve d'une activité étonnante. » Qu'on en juge par leurs productions : les quinze grandes verrières de la Sainte-Chapelle, les plus grandes qu'on ait vues jusqu'alors, celles de la chapelle de la Vierge et de l'église abbatiale de Saint-Germain des Prés, et surtout les magnifiques rosaces de Notre-Dame de Paris. Avec leurs 13^{m}50 de diamètre et leurs quatre-vingt-cinq compartiments, « elles étaient, en ce genre, l'œuvre la plus extraordinaire qu'on eût entreprise[1]. »

1. *Histoire de l'Art*. II, p. 380.

L'influence des verriers parisiens rayonna dans l'Ile-de-France et dans tout le Nord ; car la rose de Soissons est imitée de celle de Notre-Dame de Paris. On la reconnaît à Clermont-Ferrand, à Tours, Angers, Le Mans, Amiens. Vers le même temps, la cathédrale de Bourges était ornée, elle aussi, de vitraux admirables et à Auxerre, on se servait pour la première fois de grisailles.

L'activité avec laquelle on travailla le parchemin et le verre, on la déploya aussi sur l'ivoire. « Les inventaires[1] publics prouvent à quel point la mode avait adopté l'ivoire : il n'en est guère, parmi ceux des trésors d'églises ou du mobilier des grands personnages, qui ne mentionnent des objets de cette sorte. L'ivoire sert à tous les usages. Dans les églises et les chapelles privées, ce sont des statuettes figurant la Vierge, les saints ou les saintes, des reliquaires de toutes formes et de toutes dimensions, des boîtes à hosties, des autels portatifs, des crosses, des manches de goupillon, des bâtons de chantre, des baisers de paix, des reliures, peut-être même des retables, tandis que l'emploi en est constant pour la vie civile, pour les valves de boîtes à miroir, les peignes, les coffres à bijoux, les manches de couteaux, les gravoirs, les cors de chasse, les échiquiers, les fouets, les selles d'apparat, les dévidoirs, les tablettes à écrire, les patenôtres ou chapelets, les chasse-mouches, les boutons, les instruments à musique tels que flûtes et harpes ; la marqueterie en use. »

Plusieurs de ces objets ont une grande valeur artistique, par exemple, le Couronnement de la Vierge, œuvre de la fin du XIIe siècle, aujourd'hui conservée au Musée du Louvre, l'Annonciation des collections Chalandon et Garnier (XIIIe siècle), si remarquable par la grâce de l'Ange et l'expression pleine d'humilité de la Vierge, le diptyque du trésor de Soissons, aujourd'hui à South-Kensington, etc.

1. *Histoire de l'Art*, II, 460.

*
* *

L'art gothique au XIVe et au XVe siècle.

Malgré les désastres de la guerre de Cent Ans et les guerres civiles qui désolèrent si souvent les villes italiennes, cette intensité de vie artistique se poursuivit au XIVe et au XVe siècle jusqu'à la Renaissance. Nous ne prétendons pas la décrire dans toutes ses manifestations et rédiger une histoire générale de l'art à la fin du Moyen-Age. Qu'il nous suffise de prouver la continuité de cette activité par des exemples empruntés à tous les pays chrétiens et à toutes les branches de l'art.

La plupart des villes importantes et des monastères avaient reconstruit, au XIIe et au XIIIe siècle, leurs cathédrales et leurs églises ; il ne restait guère qu'à en parfaire la construction et l'ornementation. Cependant nous sommes redevables au XIVe siècle d'un certain nombre d'églises qui, par les proportions et l'habileté de la construction, ne sont pas indignes de leurs devancières du siècle précédent. Nous n'en citerons que quatre : Saint-Ouen de Rouen, « œuvre de réflexion et de science, sans imprévu et sans fantaisie... œuvre classique » avec son ornementation très riche aux portails et aux parois de la tour, discrète partout ailleurs ; la cathédrale de Metz, construite par un architecte français, avec son immense nef plus haute encore que celle d'Amiens, dont elle s'inspire ; la cathédrale de Narbonne qui, commencée dans la deuxième moitié du XIIIe siècle, en une austérité mathématique, atteint sans effort une hauteur merveilleuse; enfin le chœur de Saint-Nazaire de Carcassonne ajouré de magnifiques vitraux comme la Sainte-Chapelle.

Déjà prospère au siècle précédent,puisqu'elle avait élevé alors une partie des bâtiments du Mont Saint-Michel, le palais archiépiscopal de Sens et le palais de Saint-Louis,

l'architecture civile prend un grand développement, au XIVe siècle. Alors se construisent les beaux hôtels de ville des riches cités commerçantes du Nord (Clermont, Saint-Quentin, Bruges, Gand, Douai, Arras) et de l'Italie, les halles monumentales, les hôtels où les seigneurs viennent résider en ville, las de leurs austères donjons [1] qu'ils commencent à délaisser. Charles V donne l'exemple en rajeunissant le Louvre pour le rendre plus agréable, en construisant avec plus de confort l'hôtel Saint-Pol qui est sa résidence préférée ; et bientôt les rois de Sicile, de Navarre, les comtes d'Artois et de Flandre, les archevêques de Sens, les abbés de Cluny ont leurs hôtels à Paris. L'architecture militaire avait fait aussi ses preuves au XIIIe siècle avec les merveilleuses fortifications de Carcassonne et d'Aigues-Mortes, commencées par saint Louis et continuées par Philippe le Hardi. Au XIVe siècle, elle se développe et se transforme en essayant d'unir les conditions indispensables de la défense militaire et les agréments que réclame une société féodale plus élégante et plus désireuse de bien-être. Le palais que les papes se construisirent à Avignon en est le type ; car si l'on y avait réuni tous les moyens de défense : épaisses courtines, tours d'angle, étroites meurtrières, machicoulis, créneaux et souterrains, on y avait aménagé aussi, pour les grandes réceptions, d'élégantes galeries, de vastes salles magnifiquement décorées de fresques et de tentures et ornées de meubles précieux. Louis d'Orléans poursuivait, en 1390, ce double objet, quand il faisait construire son château de Pierrefonds.

Il semblait que les sculpteurs du XIIIe siècle n'eussent rien laissé à faire à leurs successeurs des siècles suivants. La plupart des cathédrales avaient reçu leur décoration

1. Les manuels scolaires attribuent cette évolution seigneuriale à la Renaissance du XVIe siècle ; en réalité elle date du XIVe siècle et de la fin du Moyen Age.

monumentale; pouvait-on dépasser les artistes qui avaient décoré les façades de Reims et d'Amiens ? Et cependant la vie se poursuit au XIV[e] siècle. Les sculpteurs continuent les décorations commencées avant eux à Rouen, à Reims, à Auxerre, à Sens, à Bourges, à Saint-André de Bordeaux, à Saint-Nazaire de Carcassonne, et de leurs travaux il nous reste de belles œuvres telles que le pourtour du chœur de Notre-Dame, les merveilleuses clôtures des chœurs de Chartres et d'Albi, le Couronnement de la Vierge au gable de Reims. En même temps, « on assiste à l'élaboration d'un ordre nouveau. Les sculpteurs cherchent progressivement dans la nature individuelle, dans le portrait les directions et la certitude qu'une doctrine moins vivante et des traditions d'atelier surannées sont désormais impuissantes à leur fournir.... De la France de saint Louis à celle de Charles V, on dirait qu'une révolution s'est faite ; c'est ce que Courajod appelait le commencement de la « Renaissance septentrionale, française ou franco-flamande. » De cet art plus réaliste, nous avons des exemples dans les statues de personnages historiques, que l'on érigeait, parfois même de leur vivant, dans leurs palais ou dans les chapelles qu'ils avaient fondées. C'est ainsi qu'une statue de Charles V ornait le portail des Célestins de Paris et la statue de la duchesse de Berry se voit encore à la cheminée du palais de Poitiers. Les tombeaux qui s'élevaient de plus en plus nombreux dans les cathédrales et les églises seigneuriales donnaient à cette sculpture de portraits le moyen de s'exercer.

Bientôt se créent des écoles de sculpteurs. Charles V en avait réuni à sa cour plusieurs qui travaillèrent pour lui et pour ses frères, les ducs de Bourgogne et de Berry, et pour son fils, le duc d'Orléans. Philippe le Hardi, à son tour, réunit à Dijon un autre groupe d'artistes qui, bien que venus de pays fort différents, formèrent par leur commune collaboration l'école de Bourgogne. Le plus

illustre de tous fut Claus Sluter, l'auteur du *Puits de Moïse* et du portail de la Chartreuse de Champmol près Dijon. « Il reste de ce portail la Vierge qui le surmontait, les effigies du duc et de la duchesse de Bourgogne, les statues de saint Jean et de sainte Catherine. Le travail en est excellent, d'un réalisme vigoureux, exubérant. La vie éclate dans les figures du duc et de la duchesse. » Dans le Puits de Moïse, pour lequel Claus Sluter fut aidé par son neveu Claus de Werve, c'est la même vie qu'au portail de l'église, plus épanouie encore, la même recherche passionnée de vérité, les mêmes plis tumultueux des vêtements [1] ». Claus de Werve exécuta presque seul le magnifique tombeau du duc Philippe le Hardi, aujourd'hui conservé au musée de Dijon (1411) ; c'est à lui que l'on doit l'idée si orignale de donner à la statue du défunt, couchée sur le tombeau, tout un cortège de « pleurants » se déroulant sur les quatre côtés du sarcophage. Il put ainsi varier par le geste et l'attitude de ces « pleurants », l'expression de la douleur ; il sut aussi, « avec un art infiniment ingénieux, tirer parti des costumes eux-mêmes et faire servir la draperie à l'expression morale et dramatique [2]. » Ce fut dans le même style que deux « imagiers », l'un Juan de la Huerta, d'origine espagnole, l'autre Antoine le Morturier, venu d'Avignon, composèrent, vers 1470, le tombeau de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière. Ce type de tombeau à pleurants se généralisa ; on en trouve un certain nombre, parmi lesquels celui de Philippe Pot, au musée du Louvre.

En même temps que Paris et Dijon, Lyon et Avignon virent se développer une école de sculpture qui rayonna dans le Midi et le Centre de la France. L'un de ses représentants, Jacques Morel, sculptait, vers 1450, le monument funéraire du duc Charles de Bourbon pour l'abbaye de Souvigny. Mais auparavant, il avait travaillé à Lyon, à Avi-

1. *Histoire de France*, de Lavisse, IV, p. 433,
2. *Histoire de l'Art*, III, p. 396.

gnon, à Rodez où il fit probablement le Christ au jardin des Oliviers de la cathédrale ; et plus tard, il fut sans doute chargé de l'exécution du tombeau d'Agnès Sorel à Loches. Il était fils et petit-fils de sculpteurs qui travaillèrent à Lyon depuis le milieu du XIVe siècle, et lui-même eut pour neveu cet Antoine le Morturier qui collabora au tombeau de Jean sans Peur.

Le duc de Berry montra pour les arts un goût aussi marqué et aussi éclairé que ses frères Charles V et Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. Il confia à André Beauneveu le soin de décorer de peintures et de sculptures le château de Mehun-sur-Yèvre et la Sainte-Chapelle de Riom qu'il fit construire vers 1390 ; ces sculptures servirent de modèle à Claus Sluter lui-même. Le successeur de Beauneveu comme « imagier » du duc de Berry, Jean de Cambrai, commença le tombeau que ce prince fit faire de son vivant dans la Sainte-Chapelle de Bourges ; Paul Mosselman, qui avait déjà sculpté les stalles de la cathédrale de Rouen, fut chargé par Charles VII de terminer ce travail.

A la même époque, en Italie, Nicolas et Jean Pisano composent les chaires de marbre de Pise et de Sienne en s'inspirant de l'art français. « En dessinant l'architecture de la chaire du baptistère de Pise, Nicolas avait suivi des formules toutes françaises ; à Sienne, il avait sculpté sur la chaire de la cathédrale une partie de l'Encyclopédie chrétienne qui était exposée sur les façades des cathédrales du Nord : son Christ juge et sa Vierge debout auraient pu passer pour des fragments détachés d'un portail français. Jean Pisano a directement copié quelqu'une de ces statuettes qui étaient pour les ateliers de Paris un article de commerce et d'exportation. La petite Vierge d'ivoire qu'il tailla, en 1299, pour la cathédrale de Pise a le « hanchement » caractéristique des Vierges parisiennes ses contemporaines. (*Histoire de l'Art*) » C'est cet art à moitié français qui est répandu dans toute l'Italie du XIVe siècle par les disciples de Jean Pisano ; Tino di

Camaino l'apporte à Florence où il sculpte, en 1321, le tombeau de l'évêque Orso, et à Naples, où il fait le tombeau du duc de Calabre ; Balduccio le révèle à Milan avec la châsse de saint Pierre martyr (1339). C'est de la France encore beaucoup plus que de l'antiquité, que s'inspire Andrea Pisano quand il sculpte à Florence, en 1334, la porte du baptistère et les 54 bas-reliefs du campanile que venait d'ériger Giotto. Il y figura une encyclopédie des sciences, des lettres et des arts sur le modèle de celles qui ornaient les façades des cathédrales françaises du XIIIe siècle. Son disciple Orcagna exécutait, quelques années plus tard, le tabernacle d'Or-San-Michele à Florence avec son retable et son ciborium ; et sous sa direction et celle de son fils Nino, une équipe de sculpteurs décorait la façade de la cathédrale d'Orvieto.

L'Italie du Nord voyait, au milieu du XIVe siècle, se créer dans chacune de ses villes, une école de sculpture. A Vérone, c'étaient les Campionesi, auteurs des tombeaux des Scaliger et de plusieurs travaux de la cathédrale de Milan ; à Bologne et à Venise, c'étaient les Massegne, auteurs du tombeau de Jean de Legnano et de l'autel de marbre de Saint-François à Bologne, de la loggia si élégante du palais des Doges à Venise ; enfin, à Florence se développait toute une école de marbriers, qui décoraient la cathédrale, alors en construction, en s'inspirant peu à peu des modèles antiques. Et ainsi, c'était par une transition progressive que les sculpteurs italiens du XIVe siècle, élevés à l'école des imagiers français, préparaient les voies à leurs successeurs du XVe siècle, les maîtres de la première Renaissance[1].

Presque libérée des Arabes qui ne conservaient plus

1. Ces faits nous montrent que la France du Moyen-Age a été, au XIIIe, au XIVe et au XVe siècle l'éducatrice artistique de l'Italie, bien loin d'avoir été tirée elle-même de la barbarie par l'Italie, comme l'enseignent faussement les Manuels condamnés.

qu'un lambeau de la péninsule au Sud, l'Espagne chrétienne put donner aux arts et en particulier à la sculpture un riche développement, au cours du XIVe et du XVe siècle. C'est de ce temps que datent les décorations sculpturales de la cathédrale de Pampelune et de son cloître, « le plus riche de tous les cloîtres du XIVe siècle [1] », celle de la façade de Santa Maria la Real à Olete (Navarre), « la plus remarquable des façades des églises navarraises du XIVe siècle, » celle des cloîtres d'Oviedo et de Léon. Dans la première moitié du siècle, la cathédrale de Tolède reçoit la magnifique Puerta del Reloj sur la façade Nord. En 1375, était terminée la décoration du portail de la cathédrale de Tarragone et, en 1389, était commencé le portail de la cathédrale de Majorque. Un grand nombre de cloîtres s'élèvent vers la même époque, ceux par exemple de Vich et de Santas Creus, et une multitude de figurines peuplent leurs chapiteaux historiés. Des tombeaux majestueux se pressent dans les nécropoles royales, comme celle de Tolède et dans les cathédrales, et ainsi sont sculptés les riches monuments funéraires de l'archevêque Lope de Fontecha, dans la cathédrale de Burgos, du roi d'Aragon, don Pedro, à Santas Creus, de l'évêque Antonio Galiana à Palma de Majorque. Enfin de magnifiques clôtures de chapelles, telle que celle de la Capella Major de Tolède, des retables, comme ceux des Abadesses, des cathédrales de Barcelone et de Manresa, prouvent l'activité des imagiers espagnols du XIVe siècle. Comme la sculpture italienne de la même époque, la sculpture espagnole procède de l'art français. « Tous les portails des églises sont des imitations littérales des modèles français.... le cloître de Pampelune est un pur monument d'art français isolé au delà des Pyrénées. » Plusieurs vierges du Musée de Vich sont les sœurs de Notre-Dame de Bethléem de Saint-Just de Narbonne.

1. *Histoire de l'Art*, II, 655.

Une étude détaillée de la sculpture en Flandre, en Angleterre et en Allemagne, à la même époque, nous conduirait aux mêmes conclusions. Dans ces divers pays, nous constaterions aussi un riche épanouissement de cet art sous l'influence des modèles français.

***

La peinture à la fin du Moyen Age.

Un siècle au moins avant que les influences classiques de la Renaissance n'eussent opéré une révolution dans les arts, la peinture avait produit, dans l'Europe du XIVe siècle et du commencement du XVe, une série de chefs-d'œuvre. En France et dans les pays du Nord (Angleterre, Pays-Bas, Allemagne, Suisse etc.), cet art ne fut que le développement de l'art de la miniature, tandis qu'en Italie il continuait, en la transformant, la mosaïque byzantine.

En France, plusieurs faits nous prouvent combien s'était développée la peinture. C'est, par exemple, la décision de Charles VI, envoyant, en 1384, dans divers pays, des peintres pour lui apporter « au plus près que faire se pourrait, les physionomies de celles dont on lui parlait » comme princesses à épouser. N'est-ce pas une preuve de l'usage assez courant qui se faisait dès lors des portraits? La coutume était à peu près générale chez les rois et les princes d'avoir dans leur entourage des peintres et des miniaturistes attitrés, à côté de leurs « imagiers ». Philippe le Bel, en 1304, avait dans sa maison un « peintre du roi de France, Evrard d'Orléans. » Gérard d'Orléans était celui de Jean le Bon ; Jean de Bandol celui de Charles V ; les ducs de Berry, d'Anjou et de Bourgogne, frères de Charles V, comblèrent, à leur tour, de faveurs peintres et enlumineurs. La cour des papes d'Avignon

fut, pendant tout le XIVe siècle, le rendez-vous de peintres de tous pays, auxquels étaient confiés les travaux de décoration à fresques du palais apostolique en construction. A Paris, toute une dynastie de peintres, Evrard d'Orléans, sous les derniers Capétiens directs, Gérard d'Orléans sous les premier Valois, Jean d'Orléans sous Charles V et Charles VI, François d'Orléans sous Charles VI, reçurent des commandes pour les châteaux, les sanctuaires et les palais royaux ; c'est sans doute à Gérard d'Orléans que nous devons le portrait si vivant, si « réel » de Jean le Bon, conservé à la Bibliothèque nationale. Encore plus que son père, Charles V, (« ce sage artiste », dit Christine de Pisan), fit décorer de peintures murales le Louvre et l'hôtel Saint-Pol par Jean d'Orléans et Jean Coste ; l'inventaire de ses meubles mentionne vingt tableaux. C'est lui qui commanda pour sa chapelle, sans doute à son peintre Jean d'Orléans, *le Parement* d'autel dit *de Narbonne*, pièce de soie décorée de dessins et en particulier d'un portrait du roi.

En 1391, les maîtres sculpteurs, peintres et enlumineurs de Paris formèrent une confrérie de Saint-Luc, vraie académie des beaux-arts, et nous avons les noms de plusieurs de ceux qui la composèrent. C'étaient Jean d'Orléans, auquel Charles VI demanda un diptyque représentant plusieurs saints ; Colard de Laon, qui peignit pour Isabeau de Bavière un saint Louis ; Etienne Lannelier, Jean de Hollande, peintres de Jean, duc de Berry, pour lequel ils firent cette galerie de portraits qui ornait le château de Bicêtre et y fut brûlée pendant les guerres des Armagnacs et des Bourguignons.

Les ducs de Bourgogne appelèrent des peintres à leur cour de Dijon, pour y travailler avec leurs « imagiers ». De ce nombre fut l'artésien Jean de Beaumetz qui travailla avec Sluter à la Chartreuse de Champmol, où il décora vingt-quatre cellules et peignit plusieurs retables. Son

atelier qui occupait dix-neuf ouvriers rappelle ceux de la Renaissance italienne. Il eut pour successeur, en 1396, Jean Malouel, l'auteur de scènes de la vie de saint Denis dont il reste un panneau conservé au Musée du Louvre. Après sa mort (1415), ce fut Henri Bellechose qui dirigea l'atelier et décora Saint-Michel de Dijon et plusieurs châteaux des ducs.

Aux Pays-Bas, la peinture atteignit rapidement un très haut degré de perfection, grâce aux deux frères Van Eyck, Jean et Hubert. Leur chef-d'œuvre est le fameux retable de l'Agneau mystique qui décore l'église Saint-Bavon de Gand et qui fut peint vers 1417. Il peut soutenir la comparaison avec les plus belles productions de la Renaissance, soit par l'importance de la composition qui ne compte pas moins de deux cent cinquante-huit figures, soit par l'habileté dont firent preuve les artistes dans le groupement des personnages, la disposition des draperies, la beauté de l'expression, la science et le réalisme du dessin. Jean Van Eyck survécut à son frère et ajouta au « sublime » retable sorti de leur collaboration, de nouveaux chefs-d'œuvre qui lui sont personnels. C'est une série de Vierges et de Saints devant lesquels prient les donateurs, représentés avec un art et un réalisme merveilleux ; car c'est surtout dans l'art essentiellement français du portrait qu'il excellait. Les critiques s'accordent à célébrer « la richesse de la production des Van Eyck, le rôle sans précédent et sans analogue par la suite qu'ils ont joué, leur action sur l'avenir.... Les deux illustres frères sont entrés en lice à l'heure où la peinture, déjà en possession d'éléments vitaux, ignorait le parti qu'elle en pourrait tirer et cherchait toujours sa voie. Ils ont reconnu, approprié les ressources disponibles ; ils ont orienté l'art moderne vers l'expressive réalité de la nature ; ils ont ouvert des perspectives vers tous les horizons et frayé les routes vers tous les

buts [1]. » Autant vaut dire qu'ils ont reçu du Moyen Age tous les éléments qu'ils ont utilisés et que par leur génie et l'observation directe de la nature, *sans le secours de la Reconnaissance classique qu'ils n'ont pas connue*, ils ont fondé une école d'une richesse et d'une science incomparables.

Du temps des Van Eyck et après eux, l'école flamande, fondée par eux, se développa dans la direction que leurs chefs-d'œuvre lui avaient assignée. Né vers 1400, mort en 1464, Rogier van der Weyden a fait preuve d'une grande fécondité. En 1435, il décorait l'hôtel communal de Bruxelles de fresques qui ont disparu et il composait plusieurs triptyques, plusieurs tableaux et surtout le polyptyque qui lui fut demandé par Rolin, chancelier de Bourgogne, pour l'hôpital de Beaune. Avec lui, signalons au premier rang des maîtres flamands primitifs, le maître de Flemalle et Petrus Christus.

Ce fut aussi en pleine activité que la Renaissance classique trouva, au milieu du xve siècle, la peinture allemande. Le xive siècle avait vu des écoles provinciales se créer dans les différentes régions du monde germanique, sous la double influence du mysticisme chrétien et de l'art du xiiie siècle. C'était d'abord l'école de Cologne, dont le plus illustre représentant, maître Guillaume de Herlé, peignit pour le grand autel des Clarisses, un retable où, sur deux rangs, étaient disposées vingt-quatre scènes de la vie du Christ [2]. Avec maître Conrad de Sœst au commencement du xve siècle, cette école, tout en gardant l'idéalisme de ses vieux maîtres, imite de plus en plus la nature avec ses paysages et ses traits pittoresques rendus en un brillant coloris. Stephan Lochner fixa les hésitations des maîtres de Cologne et leur donna une orientation précise par ses tableaux inspirés eux-mêmes de l'art flamand et bourgui-

1. *Histoire de l'Art*, III, 244.
2. Il est aujourd'hui sur l'autel majeur de la cathédrale de Cologne.

gnon. En même temps que les électorats ecclésiastiques du Rhin, la Franconie, la Souabe, le Tyrol voyaient se développer une peinture à la fois nationale et chrétienne. Quant à la Suisse, elle possédait, dès la première année du xve siècle, un peintre de génie, Conrad Witz.

Après avoir donné naissance à la peinture en France et dans les pays du Nord, la miniature ne continua pas moins à progresser à côté d'elle, au xive et au xve siècle. Paris demeura, comme du temps de saint Louis, l'un des foyers le plus actif de cet art ; mais en dehors de la capitale, on trouvait des écoles d'enlumineurs à Tours, en Flandre, à Toulouse, à Avignon. Nombreuses sont les œuvres qu'elles ont produites et qui sont la gloire de nos bibliothèques. Nous citerons comme exemples les nombreux manuscrits que commanda pour sa « librairie » et pour sa chapelle le roi Charles V, un amateur éclairé de l'enluminure. Il fut surpassé en cela par son frère Jean, duc de Berry, qui fit faire pour lui le plus beau manuscrit que le Moyen Age nous ait laissé.

Architecte, sculpteur et peintre, comme le seront plus tard certains artistes de la Renaissance italienne, Beauneveu était aussi enlumineur ; il composa pour un psautier de son maître, le duc de Berry, vingt-quatre figures de prophètes et d'apôtres. Ce fut toujours pour le duc de Berry que Jacquemart de Hesdin exécuta les Grandes Heures, (aujourd'hui à la Bibliothèque nationale) où « chaque figure prise individuellement est dessinée d'une façon supérieure et souvent empreinte d'un grand caractère.... Il a semé dans les marges une série de figurines et d'animaux plus ou moins fantastiques qui comptent parmi les merveilles du genre et dans l'intérieur même de la miniature,.. au milieu de branchages et de rinceaux, tout un monde de petits personnages indiqués avec une grâce spirituelle et une délicatesse de touche extraordinaires [1]. » Le chef-d'œuvre

1. *Histoire de l'Art.* III, p. 162.

de l'enluminure française, fut les *Très Riches heures* que Pol de Limbourg et ses frères composèrent, entre 1411 et 1416, pour le duc de Berry et qui sont le joyau du musée Condé à Chantilly. Certains critiques ont appelé ce volume « le roi des manuscrits enluminés ». Dans ces compositions d'une science consommée qui occupent toute l'étendue d'immenses pages, on trouve à la fois des scènes de la plus haute inspiration chrétienne, telles que le Couronnement de la Vierge, la Chûte des Anges rebelles, et une observation pénétrante de la nature dans les grands tableaux qui évoquent les mois du Calendrier ; c'est ainsi qu'à propos de septembre, on représente les vendanges en face du château de Saumur.

La vie intense qui animait la peinture en France et dans tout le nord de l'Europe, n'a d'égale que celle que manifestait, à la même époque, la peinture italienne. En effet, les premières années du XIVe siècle donnèrent à l'Italie, en même temps, les chefs-d'œuvre littéraires de Dante et les chefs-d'œuvre artistiques de Giotto. Né vers 1266, mort en 1337, Giotto était déjà dans la pleine possession de son génie, vers l'an 1300. Il s'était formé non à l'école de l'antiquité mais à celle de Cimabué et des mosaïstes romains tels que Cavallini, continuateurs eux-mêmes des vieux maîtres byzantins. Il est donc le magnifique aboutissement de la tradition chrétienne de l'Italie du Moyen Age et pas plus que Dante, on ne saurait le classer dans le mouvement de la Renaissance. Son inspiration est essentiellement religieuse. Ce sont les franciscains qui lui ont donné les sujets des vingt-huit fresques où il célèbre la vie et la gloire de saint François, dans l'église supérieure du saint, à Assise. Ce sont les Evangiles et les apocryphes qui lui inspirèrent les trente-huit fresques racontant les mystères de la vie de la Vierge et du Christ, depuis la légende de Joachim jusqu'à la Pentecôte, dont il a décoré l'église de l'Arena à Padoue. Enfin, c'est au mysticisme chrétien le plus pur que nous devons son Mariage de saint

François avec la Pauvreté, son Triomphe de la Chasteté, sa Glorification de l'Obéissance religieuse, qui ornent la basilique inférieure d'Assise. « Nulle part, dit M. Pératé, l'allégorie du Moyen Age n'est plus instructive et pénétrante que dans ces fresques franciscaines, le chef-d'œuvre de Giotto, le chef-d'œuvre peut-être aussi de la peinture au Moyen Age.... L'œuvre du Poverello y est résumée avec une grâce naturelle, une réalité où le symbole et la vie se confondent : c'est le poème de l'amour franciscain, la parfaite exaltation du plus sublime idéal religieux que le Moyen Age ait connu [1]. »

Ce profond mysticisme, ce sens théologique n'a nullement nui chez Giotto au sens de la vie et au sentiment de la nature. Voyez en effet dans le Christ en Croix de la basilique inférieure d'Assise, combien sont pures et fermes à la fois les lignes du dessin, combien est dramatique la scène qui se déroule au pied de la Croix avec la Vierge évanouie, soutenue par les saintes femmes, les Juifs se retirant lentement et les franciscains à genoux deux à deux adorant la Victime sacrée vers laquelle saint François tend pieusement les bras. Est-il possible de concevoir scène plus tragique que le Baiser de Judas tel que Giotto l'a peint à Padoue ? Et dans la *Mort de saint François* de Sainte-Croix de Florence, quel « rythme extraordinaire des figures et du décor ! » et comme « l'intérêt et l'émotion vont tout droit à la figure si paisible et grande du saint étendu sur son grabat ! [2] » En même temps, la science de l'expression se révèle admirable dans les sentiments de douleur, de tendresse, de piété qui apparaissent sur les physionomies des moines assistant à la mort du saint qui fut leur Père.

Ainsi, mysticisme puisé aux plus pures sources du catholicisme et réalisme s'inspirant de l'observation exacte de la nature, spontanéité et originalité dans la con-

1. *Histoire de l'Art*. II, p. 806.
2. *Ibidem.*

ception, profonde science dans l'exécution, scènes tour à tour gracieuses et tragiques, lyriques et dramatiques, effets considérables obtenus par les moyens les plus simples, voilà ce que nous révèle l'œuvre si vaste, si féconde de Giotto. Qu'importe, après cela, que ses paysages soient en général frustes et que quelques défauts de proportions puissent se relever dans des tableaux qui ont été d'ailleurs parfois retouchés ? Ce peintre, qui a été en même temps un sculpteur et un architecte, n'en est pas moins l'un des plus grands génies que l'Italie ait produits, et, pour se manifester, il n'a pas eu besoin de l'imitation servile de l'antiquité que devaient prêcher, cent ans plus tard, les hommes de la Renaissance.

Son influence a été considérable. « Toutes les écoles de peinture qui se sont développées en Italie, durant deux siècles, relèvent de lui, de Florence à Venise, en passant par Bologne, Modène, Vérone, Ferrare, Padoue, et de Florence à Naples en passant par Sienne, par l'Ombrie et par Rome ; et sans parler de ses élèves directs, quelques-uns des plus grands peintres du XVe siècle, Masaccio et fra Angelico, Ghirlandajo même et Raphaël ont prolongé sa tradition [1]. »

Nous renonçons à évoquer ces différentes écoles qui sont une preuve de l'activité artistique des Italiens du XIVe siècle ; elles sont aussi nombreuses que les régions, je dirais presque que les villes de la péninsule, et chacune a été féconde en peintres et en belles œuvres. Nous ne citerons que les principales, celles qui ont exercé une influence générale sur les autres et sur l'histoire de l'Art. C'est d'abord l'école de Sienne qui, du vivant même de Giotto, a produit un peintre de grand talent, Duccio de Buoninsegna, l'auteur du grand retable de la cathédrale de Sienne (1311), avec sa belle Vierge de majesté et son Crucifiement plein de vie et de réalisme ; Simone di Martino qui, en 1315,

1. *Ibid.*, p. 814,

achevait la *Maesta* du palais communal, « le monument le plus grandiose de la peinture siennoise » (Pératé), vaste fresque de 9^{m} 80 de large sur 7^{m} 25 de haut, où se pressent en plusieurs groupes un grand nombre de personnages historiques, surnaturels ou symboliques ; enfin les frères Lorenzetti qui, avec Simone, ont décoré la basilique inférieure d'Assise et le palais communal de Sienne.

A Florence, à la tête de l'école toscane, Giotto eut pour successeur l'un de ses diciples, Taddeo Gaddi ; un grand nombre de peintres se réclamaient de ses conseils et de sa tradition. De ces « giottesques » l'un des plus célèbres fut Orcagna qui peignit, à Sainte-Marie-Nouvelle, un Jugement dernier, en même temps qu'il sculptait le tabernacle d'Or-San-Michele. Un autre giottesque, Andrea da Firenze, peignait, vers le milieu du siècle, dans la chapelle des Espagnols de Sainte-Marie-Nouvelle, deux immenses fresques glorifiant, d'une part, l'Église, de l'autre, le grand docteur dominicain saint Thomas. Ces vastes compositions présentent, malgré quelques imperfections, « un charme et un intérêt profond » (Pératé). Elles rappellent par les images symboliques qu'elles nous donnent des arts et des sciences, les représentations analogues qu'avaient sculptées un siècle auparavant, sur les façades des églises gothiques les « imagiers » français ; et elles préparent les allégories de Raphaël.

Le Campo Santo ou cimetière de Pise, avec les murs qui enfermaient ses cloîtres, fut le champ d'un brillant concours entre les maîtres de l'école toscane. Pendant tout le XIVe siècle, ils travaillèrent à le décorer de fresques. Ce fut sans doute un élève d'Orcagna, Francesco Traini, qui y déroula les scènes si justement célèbres du Triomphe de la Mort et du Jugement dernier, où alternent l'horreur de la mort et les joies de la vie, traversées par cette mélancolie qui naît au milieu des plaisirs. D'autres artistes tels que Antonio Veneziano, vers 1371, Andrea da Firenze, en 1377, Francesco de Volterra en 1371, Spinello Aretino, en 1390,

complétèrent, par des histoires empruntées à la vie de saints pisans et par la légende de Job, l'œuvre « sublime » de Traini. Ce dernier, le plus fécond des artistes de la fin de ce siècle, décora aussi la sacristie de San-Miniato de fresques racontant la vie de saint Benoît. Quelques années à peine après sa mort (1410), commençaient à peindre Andrea del Castagno, Ucello Masolino, Masaccio, Pisanello, que l'on est convenu de regarder comme les premiers artistes en date de la Renaissance italienne. Et ainsi, *c'est par une transition insensible que la peinture toscane, comme d'ailleurs celle de l'Ombrie, de Sienne, de Venise, en un mot de l'Italie toute entière, passa progressivement de l'imitation de Giotto et de l'idéal médiéval à celle de l'antiquité.*

Dans son discours sur *l'État des beaux-arts en France au* XIVe *siècle,* Renan a remarqué que, malgré les ravages de la guerre de Cent Ans et les tristesses accumulées parfois par des épidémies, telles que la peste noire de 1348, le XIVe siècle a été marqué par un magnifique épanouissement de la richesse et de la joie de vivre, soit que les ruines de la guerre n'aient pas été aussi générales que nous le supposons, soient qu'elles aient été rapidement réparées. « Les sources du bien-être, dit-il, étaient, dans la nation, vives et nombreuses.. En 1329, le roi Edouard III quittait émerveillé la France et s'en retournait raconter à sa jeune femme, Philippa de Hainaut, « le grand estat qu'il avait trouvé et les honneurs qui estoient en France, » reconnaissant que rien n'y pouvait être comparé.... Il peut paraître étrange de le dire : au milieu de ces horreurs (de la guerre et de la peste), le siècle était gai ; ni la littérature ni l'art ne portent l'empreinte d'un profond abattement. [1] »

Et ce n'était pas seulement dans les brillantes Cours de Valois et des grands seigneurs que se trouvaient ces

1. *Histoire littéraire de la France.* XXIV, p. 607

grandes richesses ; elles abondaient aussi au sein de la bourgeoisie. « Ni les guerres, ni les perturbations des monnaies, ni le système déplorable de la comptabilité publique... n'empêchèrent la bourgeoisie, surtout celle de Paris, d'arriver à un haut degré de bien-être et de culture.... Les nombreux témoignages qui nous restent du luxe des demeures bourgeoises suffiraient du reste pour nous le faire supposer. Le côté de la maison qui donnait sur la rue était souvent triste et austère, mais le côté de la cour ou du jardin offrait presque toujours de riches ornements. Les intérieurs enfin étaient décorés avec une rare élégance. Les détails que nous donne Christine de Pisan sur la demeure d'une marchande de Paris à qui elle va faire visite, ont de quoi nous surprendre : ce sont des tapisseries de Chypre rehaussées d'or, des tissus de soie et d'argent, des tapis somptueux, de riches bijoux, etc. [1] » Le luxe prit même un tel développement que les gouvernements crurent utile de le limiter par des lois somptuaires, comme celles que promulgua Philippe le Bel, en 1294.

C'est là ce qui explique l'extension considérable que prirent, au XIVe et au XVe siècle, les arts industriels et décoratifs.

L'art du verre, si prospère au XIIIe siècle, continue à l'être jusqu'à la Renaissance qui lui porta un coup funeste. De fort beaux vitraux furent placés alors dans les cathédrales de Saint-Nazaire à Carcassonne, de Chartres, de Beauvais, de Lyon, de Strasbourg, de Metz, de Bourges, d'Évreux. Rappelons les roses si éclatantes de couleur, si délicates de dessin et d'expression d'Auxerre et de Sens (XVe siècle). Les palais et les hôtels qui se

1. *Ibid.*, p. 674. Lire au même passage la description détaillée de l'hôtel d'un bourgeois de Paris, au XIVe siècle, maître Jacques Duchié.

Les manuels condamnés n'en continueront pas moins à enseigner que nos ancêtres du Moyen Age étaient des **barbares et des malheureux** !

construisirent en grand nombre alors, furent aussi décorés de vitraux : il y en avait à l'hôtel Saint-Pol du roi Charles V et dans la résidence de son fils Louis d'Orléans. Des écoles de verriers se créèrent, au XIVe siècle, et se continuèrent, les deux siècles suivants, à Lille, à Arras, à Lyon, à Metz, à Strasbourg.

Les tapis et les tapisseries furent d'un usage de plus en plus général à la fin du Moyen Age. Le sol des appartements était recouvert de tapis, les murs des grandes salles de réception ou des églises tendus de tapisseries ; dans les grandes fêtes publiques et les processions, on en décorait les balcons et les façades des maisons ; elles drapaient encore les lits, les dais, les trônes. Le trésor de la cathédrale de Sens, avec sa magnifique tapisserie du couronnement d'Esther, la cathédrale de Reims, avec ses pièces de haute lisse représentant l'histoire de Clovis, l'abbaye de la Chaise-Dieu ont conservé jusqu'à nos jours de fort beaux spécimens de cet art. Charles le Téméraire avait une collection de tapisseries qu'il perdit aux défaites de Morat et de Nancy et dont quelques-unes se trouvent à l'église principale de Berne et au alais ducal de Nancy [1]. Après la bataille de Nicopolis, 1396, le roi de France et le duc de Bourgogne envoyèrent en présent à Bajazet une tapisserie d'Arras qui retraçait la vie d'Alexandre. Celle que le duc de Bourgogne offrit,

1. « Elles font ressortir les dangers de la bonne chère au moyen d'une suite de tableaux allégoriques dans lesquels Gourmandise, Friandise, Passe-temps, Je bois-à-vous et Bonne-Compagnie deviennent victimes de Banquet et Souper qui conspirent contre leurs hôtes en appelant à leur aide Gravelle, Goutte, Colique, Apoplexie. Souper et Banquet finissent par être traduits devant le tribunal de dame Expérience assistée de docteurs. La plainte entendue, Banquet est condamné à être pendu ; des circonstances atténuantes sont admises en faveur de Souper. Maître Avicenne, présent au parquet, prend soin d'expliquer une partie de l'arrêt (Viollet-le-Duc. *Dictionnaire raisonné du mobilier français*, I. p. 277).

en 1393, au duc de Lancastre, représentait « les histoires de la Bible à grands personnages, le roi Clovis, Charlemagne et les douze pairs, les sept vertus avec les images des sept rois vertueux, les sept vices avec les rois qui en avaient été coupables [1]. » Les chambres de l'hôtel de Bohême, habité par Louis d'Orléans et Valentine Visconti, étaient tendues de drap d'or à roses, brodé de velours vermeil, de satin vermeil brodé d'arbalètes, de drap d'or brodé de moulins [2]. »

Plusieurs villes avaient la spécialité de fabriquer ces tapisseries ou ces étoffes précieuses ornées de broderies ou d'applications, qui servaient de tentures ou étaient utilisées pour les ornements liturgiques. C'était Paris dont les hauts-lissiers étaient organisés en corporation dès 1302 ; bientôt, Arras fit une telle concurrence à Paris que le mot *Arazzo* (travail d'Arras) finit par désigner toute tapisserie en Italie. Les ducs de Bourgogne auxquels cette ville appartenait, lui acquirent une renommée européenne, en portant cet art, comme tous les autres, à son apogée. Ce fut à Arras que Michel Bernard fabriqua pour Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, la tapisserie qui représentait la bataille de Roosebecque et qui ne mesurait pas moins de deux cent quatre-vingt-cinq mètres carrés. Au cours du xv[e] siècle, de nouveaux centres de fabrication se créent à Rennes, à Bourges, à Troyes, à Reims. Mais toujours, grâce à la protection des ducs de Bourgogne et au concours d'artistes tels que Rogier van der Weyden, qui se fit dessinateur de tapisseries, les villes flamandes tinrent la tête de ce mouvement artistique. A côté d'Arras, qui sous Philippe le Bon avait cinquante-neuf maîtres tapissiers et fabriqua la belle collection de Charles le Téméraire, cet art se développa à Tournai où fut exécutée pour Philippe le Bon l'Histoire de la Toison d'Or, à Bruges, à Bruxelles. *Lorsque la Renaissance voulut créer des ateliers de tapisserie en*

1. *Histoire littéraire*, xxiv, p. 734
2. *Ibid.*

Italie, dans la seconde moitié du XVe siècle, elle dut se mettre à l'école de ces flamands qui avaient conservé, en l'élargissant, la tradition du Moyen Age.

Dès la première moitié du XIVe siècle, l'orfèvrerie française était déjà si active que les rois Jean le Bon et Charles V cherchèrent à en modérer le luxe par les ordonnances de1355, 1356 et 1365. Mais ce fut en vain. « A partir du règne de Charles V, dit Renan, l'orfèvrerie et la joaillerie française prennent un essor surprenant. On en recherche les produits dans toute l'Europe... Ses travaux offraient une extrême variété. Dans les églises, c'étaient des chandeliers, des burettes, des croix, des encensoirs, des reliquaires, des vases de formes diverses destinés à renfermer l'hostie consacrée, des mitres enrichies de perles, de pendants d'argent, de plaques ciselées. Dans les palais, c'étaient des fontaines d'argent, des bassins d'argent, lampes, flacons, aiguières, nefs, drageoirs, salières, saucières, tasses, pots à bière, surtouts de table singulièrement riches, coffrets, échiquiers de jaspe et de chalcédoine avec pièces de jaspe et de cristal, diptyques d'ivoire, des couronnes, des diamants, etc. Les objets de dévotion n'y manquaient pas : ouvrages de sculpture représentant surtout les sujets de la vie de Jésus-Christ images de saints, vierges d'albâtre, couronnes de perles et de pierres précieuses. Les châsses de saints continuent à être l'occasion de riches ciselures imitant l'architecture gothique... Le buste de saint Bernard de Clairvaux, destiné à recevoir la tête du saint, exécuté en 1334, était soutenu par six lionceaux; le bas était décoré de vingt-quatre plaques émaillées. Les calices étaient couverts de sculptures; autour de la coupe, les douze apôtres ; autour de la pomme, les quatre évangélistes ; au pied, un crucifix. L'inventaire de la Sainte-Chapelle nous montre son trésor comme un vrai musée de pierreries et d'émaillerie. [1] »

1. RENAN. *Histoire littéraire de la France*, XXIV, p. 742.

Cette énumération déjà si longue est cependant incom plète. Elle ne mentionne ni les fermails des chapes, ni les monstrances, ni les instruments de paix ou *Agnus Dei*, ni les crosses épiscopales, ni les croix processionnelles. Tous ces objets se trouvaient en foule dans les trésors des cathédrales, des monastères, des Saintes-Chapelles et des églises, dans les collections des rois, des princes qui furent, au XIV° et au XV° siècle, des amateurs pleins de goût et de magnificence. Le vandalisme de la Réforme et de la Révolution, les vicissitudes des siècles se sont acharnés contre eux et les ont en grande partie détruits, et cependant, ils forment encore d'importantes séries dans les trésors de nos cathédrales, dans nos musées et dans les collections privées. La plupart des villes de France et de Flandre avaient leurs corporations d'orfèvres ; celle de Paris figure au livre des métiers d'Étienne Boileau, au XIII° siècle ; en 1292, elle comprenait cent seize maîtres, et au XIV° elle compta parmi ses membres Étienne Marcel. Limoges avait la spécialité des émaux et envoyait ses artistes émailleurs à Paris et jusqu'à Montpellier. Toulouse, Lyon, Auxerre travaillaient aussi les métaux précieux et la cour des papes avait acclimaté à Avignon cet art qui convenait si bien à ses splendeurs.

Les princes qui régnèrent dans la seconde moitié du XIV° siècle et au XV° montrèrent un goût tout particulier pour les bijoux. Jean le Bon, Charles V, Isabeau de Bavière eurent leurs orfèvres attitrés, ainsi que les ducs d'Anjou, de Berry, de Bourgogne et d'Orléans. De tous ces princes, les plus magnifiques furent sans doute les ducs de Bourgogne et ce fut sous leur impulsion que la Flandre et les Pays-Bas devinrent le pays de l'orfèvrerie, comme il était celui de la tapisserie, de la peinture, et en un mot de tous les arts. Dès lors, Dinant travailla le cuivre, Arras les métaux et les pierreries. « Presque toutes les villes de Flandre et de Brabant eurent de même des écoles

d'orfèvrerie. La confrérie des orfèvres de Gand était une vraie puissance. » (Renan).

La réputation des artisans français et flamands devint rapidement universelle. On les appela dans tous les pays pour y apporter les procédés de leurs fabrications. Dès le XIII[e] siècle, lorsque Rubruck alla en pleine Asie, au Karakorum et en Chine, il trouva dans l'entourage des Khans tartares un orfèvre parisien. Combien à plus forte raison rencontrait-on d'artistes français dans les pays d'Europe! Ce qui contribua à étendre ainsi la mode française à l'Europe entière, c'est que la plupart de ses souverains appartenaient à la maison de France, comme les rois de Naples, de Hongrie (maison d'Anjou) ou à des maisons féodales françaises, comme les rois d'Angleterre (Plantagenets), de Navarre (maison de Champagne) et de Chypre (Lusignan) ou bien faisaient à Paris de fréquents séjours comme les rois de Bohême et d'Ecosse. Comment nous étonner, dès lors, que « l'article de France » ait, dès le XIV[e] siècle, réglé la mode et ait été imité partout? Voilà pourquoi c'est l'orfèvrerie française que l'on retrouve en Italie et en Espagne, et pourquoi encore les arts décoratifs de l'Allemagne ont une parenté si rapprochée avec ceux de Flandre et des Pays-Bas. De même, la première fabrique de tapisseries établie à Rome sous la Renaissance, par Nicolas V, l'est par un Parisien.

L'Europe donne donc, à la veille de la Renaissance, le spectacle d'une grande activité artistique, mais c'est surtout à la France et à la Flandre française qu'elle la doit. On ne s'explique donc pas que les manuels scolaires présentent comme de grossiers barbares les seigneurs et les soldats qui prirent part, sous le commandement de Charles VIII et de Louis XII, aux guerres d'Italie, et qu'ils décrivent la France d'alors comme un pays de sauvages que la contemplation de l'Italie allait initier aux splendeurs de la Beauté artistique. Parler ainsi de la France qui, depuis trois siècles, était à la tête du mouve-

ment artislique et s'était faite l'éducatrice de l'Italie elle-même, c'est calomnier notre patrie et travestir la vérité ; mais qu'importe à ces auteurs, pourvu qu'en abaissant le Moyen Age, ils croient abaisser l'Eglise ? n'est-ce pas le but final qu'ils poursuivent et pour l'obtenir, tous les moyens leur sont bons !

Bibliographie

A. Michel : *Histoire de l'Art* (en cours de publication) 6 vol. in-4°. Colin, Paris.

C. Enlart : *Manuel d'archéologie française*, 2 vol. in-8°. Picard, Paris, 1902-1904.

(Ces ouvrages donnent eux-mêmes d'importantes bibliographies que l'on consultera avec fruit).

CHAPITRE VII

La connaissance du monde au Moyen Age

CALVET (Cours moyen, p. 88).

(Au temps de la Renaissance) les Européens apprirent, à leur grand étonnement, que le monde était plus étendu qu'on ne croyait, qu'il y avait d'autres peuples ayant d'autres mœurs, d'autres religions, qu'on pouvait donc vivre et penser autrement qu'ils ne faisaient eux-mêmes.

Même passage dans Cours supérieur, p. 90.

Cours supérieur, p. 83.

Dit qu'avant la Renaissance « le commerce n'existait que dans les pays de la Méditerranée. »

DEVINAT (Cours moyen, p. 43).

(Au XVe siècle) commencèrent *les grandes découvertes (géographiques).*

GUIOT ET MANE (Cours moyen, p. 76).

(Au Moyen Age) l'activité commerciale se concentrait dans l'étroit bassin de la Méditerranée, autour duquel, suivant l'expression d'un philosophe ancien, les hommes se pressaient comme les grenouilles autour d'une mare....(Au XVe siècle), le monde semble s'agrandir tout à coup.... La société féodale du Moyen Age restait isolée en Europe.

Cours supérieur, p. 118.

Pendant des siècles, l'homme était resté enfermé dans le cadre resserré de l'ancien monde. Son esprit avait fini par s'engourdir dans une lourde torpeur. Soudain *les barrières sont brisées, l'intelligence s'éveille, prend son essor ! Quelle surprise pour les marins ! Ils voient des peuples inconnus, des noirs en Afrique*[1].. *D'où proviennent ces races ? Les explications anciennes ne suffisent plus : alors* l'esprit d'examen s'émancipe.

1. Ainsi, d'après MM. Guiot et Mane, les Européens n'avaient pas vu de noirs avant le XVe siècle !

SOMMAIRE. — Affirmation de M. Calvet. — L'apostolat chrétien et les découvertes géographiques. — I. *Europe du Nord et Amérique.* — L'Irlande et saint Patrice; les Orcades, les Sketland. — Découverte et évangélisation de l'Islande. — Missions de Frise, de Danemark, de Suède : Saint Anchaire. — Explorations de la Laponie et du Spitzberg au IXe siècle. — Découverte et missions du Groenland au Xe siècle. — L'Amérique découverte au Xe siècle. — II. *Asie.* — Connaissance de l'Asie par l'antiquité. — Les byzantins dans l'Inde et en Chine : Cosmas Indicopleustès. — Explorations de l'Asie par des marchands arabes : Sindbad le marin. — Le commerce international en Russie au Xe siècle. — Les Italiens en Orient au Xe siècle. — Les Croisades et les établissements des latins en Orient. — Les marchands musulmans en Occident. — Les explorations des missionnaires dominicains et franciscains au XIIIe siècle. — Le franciscain Jean de Plancarpin en Chine. — Le franciscain Jean de Rubruquii en Chine. — Les voyages de Marco Polo; ses séjours en Chine. — Les églises de Chine au XIVe siècle. — Le franciscain Odoric de Pordenone. — III. *Afrique.* — Connaissance de l'Afrique par l'antiquité. — Missions chrétiennes d'Alexandrie en Abyssinie au IVe siècle. — Missions en Cyrénaïque et dans le Sahara au IVe siècle. — Les géographes arabes. — La boussole et les voyages au large au XIIe siècle. — Les Gênois au Sénégal. — Les Canaries. — Les dieppois au Cap-Vert et au Sierra-Leone. — Jean de Bethencourt. — Les Portugais et Henri le Navigateur.

« Au xve siècle, dit M. Calvet, les Européens apprirent, à leur grand étonnement, qu'il y avait d'autres peuples ayant d'autres mœurs, d'autres religions, des milliers de religions diverses. » Cette affirmation correspond à l'un des arguments qui reviennent souvent contre le christianisme, et plus particulièrement contre le catholicisme, dans les manuels de morale. Pour incliner l'enfant vers le scepticisme religieux, on insiste sur la multiplicité des religions éparses à travers le monde. On en augmente le

nombre dans des proportions considérables et alors qu'on ne comptait jusqu'ici que cinq systèmes religieux : le christianisme avec ses trois familles (le catholicisme, le protestantisme et l'Église grecque), l'islamisme, le brahmanisme, le boudhisme, le fétichisme ; on découvre maintenant des « milliers de religions », mettant sans doute sur le même pied que le christianisme les moindres superstitions particulières qui distinguent les unes des autres les innombrables tribus sauvages.

En même temps qu'on émiette ainsi à l'infini les systèmes religieux, on augmente arbitrairement le nombre de leurs adhérents et on baisse celui des chrétiens.

Le calcul qui inspire ces fantaisistes statistiques est facile à découvrir. On tient à présenter à l'enfant la religion sous la forme d'une tour de Babel où un nombre presque infini de systèmes religieux se choquent perpétuellement, où des hommes se réclamant de Dieu parlent une multitude de langues inintelligibles les unes aux autres. Dans cette confusion, on lui montre au même rang que les autres, ou même humiliée, avec un nombre inférieur de sectateurs, en face du boudhisme et du brahmanisme, cette religion catholique qu'il avait mise jusqu'ici hors de pair en face des quatre ou cinq autres qu'on lui avait nommées et qu'on lui avait représentées comme des systèmes d'erreur. Et lorsque, surpris de ce spectacle, l'enfant hésite, on lui suggère qu'entre tous ces systèmes, il doit choisir librement, ou même s'abstenir et demeurer dans l'indifférence, aucune religion n'étant nécessaire et leur extrême variété étant peut-être l'indice de leur fausseté à toutes.

On lui fait croire, à cet enfant de dix à onze ans, qu'il a toute qualité pour juger tous les systèmes religieux et qu'à son âge, avec les connaissances qu'il acquiert pour le certificat d'études, il est parfaitement en état de discerner les mérites respectifs de l'idéal chrétien et de l'idéal bouddhique et de trancher le conflit élevé, depuis près de

quatre siècles, entre la théologie de Calvin ou de Luther et celle de l'Eglise. On insinue que la foi est le partage des ignorants, et que seuls restent catholiques ceux qui, ne connaissant pas le monde, s'imaginent qu'il n'y a qu'une religion, la leur. Dès lors, l'enfant est tenté de renier ses croyances, pour prouver sa science et la libération de son intelligence.

C'est le Moyen-Age que l'on exploite pour cette apologétique à rebours. Après avoir insisté sur son caractère chrétien, sur le rôle exclusif qu'on y prête à l'Église, on essaie de démontrer qu'il n'a été chrétien que parce qu'il a été ignorant. S'il s'est ainsi attaché à l'Église catholique, c'est qu'il n'a pas connu d'autre église et que, ne soupçonnant même pas l'existence d'autres religions, il n'a pas pu mettre en balance le système religieux dans lequel il vivait avec ceux qui demeuraient en dehors de l'horizon borné de ses connaissances. Ainsi, la fermeté de son catholicisme prouvera que catholicisme et ignorance marchent de pair.

La Renaissance au contraire nous est présentée comme un élargissement de l'esprit humain. Elle révèle au monde étonné de nouveaux peuples, une infinité de religions, et l'humanité, mise en demeure de choisir, se détache de la foi des anciens temps sans en adopter de nouvelle : l'intelligence enfin éveillée discute tout ; rejetant l'Inconnaissable, c'est-à-dire Dieu qui ne saurait tomber sous la perception de la Raison, elle se libère de toute religion.

Pour que ce raisonnement soit irréfutable, pour que cette argumentation irréligieuse soit solide, il faut démontrer historiquement que, pendant tout le Moyen-Age, l'Europe chrétienne a vécu repliée sur elle-même et que les Européens ont dû attendre les siècles éclairés de la Renaissance pour découvrir d'autres mondes que le vieux monde romain, d'autres religions que le catholicisme.

Voilà le sens, et la portée de l'affirmation de M. Calvet.

Hâtons-nous d'ajouter qu'elle est une erreur et que,

vu le parti qu'on essaie d'en tirer, cette erreur se présente avec tous les caractères d'un mensonge.

M. Calvet ne peut pas en effet ignorer deux faits historiques, d'une importance capitale : 1° l'apostolat chrétien auprès de toutes les nations, s'exerçant dès les origines de l'Église ; 2° les relations que n'ont jamais cessé d'entretenir l'Occident chrétien et l'Orient musulman, et qui sont devenues continues à dater des croisades.

Si le Moyen Age chrétien n'avait pas cherché à connaître d'autres nations et d'autres religions, il aurait manqué à l'un des préceptes les plus importants du fondateur de l'Église, l'apostolat. « Allez, enseignez toutes les nations, prêchez l'Évangile à toute créature et jusqu'aux extrémités de la terre, avait dit le Maître à ses disciples ! » Si après avoir entendu ces paroles, ceux-ci avaient refusé de voir de nouveaux pays, d'entrer en contact avec des peuples de religions différentes pour les convertir, n'auraient ils pas été infidèles à leur mission ? Et puisque le Christ n'a fixé aucune limite à cet apostolat, et qu'il doit être exercé par ses disciples jusqu'à la consommation des siècles, toutes les générations qui en auraient négligé l'exécution, se seraient rendues coupables de la même infidélité.

Cette infidélité n'a jamais été commise et, pendant dix-neuf siècles, au Moyen Age comme à ses premières origines, à la Renaissance comme au Moyen Age, de nos jours comme aux temps de la Renaissance, les missionnaires de l'Evangile sont allés sans cesse à la découverte de nouveaux peuples pour les convertir, de nouvelles religions pour les détrôner.

L'Islam a connu, dans une certaine mesure, cette force d'expansion qui est l'essence du Christianisme. Il a voulu soumettre sinon à la vérité, du moins à sa puissance, les peuples qui ne partageaient pas sa foi, et dès sa naissance, du vivant même de son fondateur, il s'est trouvé en contact avec le Christianisme. Les deux religions se

sont aussitôt heurtées dans le mouvement en avant qui les emportait l'une sur l'autre. De là, ces conquêtes rapides du monde chrétien par le monde musulman qui, en un siècle (632-732), ont conduit les sectateurs de Mahomet en Occident jusqu'à Poitiers, en Orient jusqu'à Constantinople. De là aussi, les revanches du Christianisme qui, à son tour, a refoulé l'Arabe hors de France d'abord, d'Espagne ensuite et, par les Croisades, a porté sa force d'expansion en Palestine et en Egypte, au cœur même de l'Islam. Ces guerres ont été suivies naturellement de trêves et de négociations diplomatiques qui ont inauguré, dans la dernière partie du Moyen Age, des relations amiables entre ces deux mondes religieux et une pénétration pacifique des nations musulmanes par le Christianisme. La voie frayée par les hardis prédicateurs de l'Évangile fut suivie par les explorateurs et les négociants ; et ainsi, les régions polaires de l'Europe, l'Asie, l'Afrique s'ouvrirent aux Européens *bien avant la Renaissance*. L'Amérique elle-même fut découverte par les hommes de Moyen Age, cinq siècles avant Christophe Colomb.

Nous manquerions, nous aussi, à l'exactitude historique si nous enfermions dans ces généralisations l'histoire de toutes les découvertes géographiques. Nous ne saurions oublier la part qu'y ont eue les voyageurs et les conquérants arabes et les hardis navigateurs normands, alors qu'ils étaient encore païens. Mais ce que nous pouvons affirmer, d'accord avec les plus récentes constatations de la science historique, c'est que :

1° Le Moyen Age a connu une grande partie du monde, avec ses peuples et ses religions variées.

2° Alors, comme de nos jours, les missionnaires ont été les plus hardis explorateurs. Ils ont frayé la voie aux conquérants et aux négociants européens et on leur doit, plus qu'à tous autres, l'extension progressive des connaissances géographiques.

I. *Europe du Nord et Amérique.*

Les Romains avaient peu ajouté aux notions que leur avaient léguées les voyageurs grecs tels que Pythéas de Marseille. A l'époque impériale, ils avaient une connaissance superficielle de l'Irlande et de cette grande île[1] située au Nord de la Baltique et qu'ils appelaient *Scandia*. L'abandon par eux de la Grande-Bretagne, au commencement du v[e] siécle, aurait eu pour résultat de rendre plus rares et plus vagues les relations du monde méditerranéen avec le Nord, si les voyages des missionnaires ne s'étaient substitués aux expéditions des légions, et n'avaient donné une nouvelle vie aux explorations. En effet, vers le même temps, saint Patrice alla évangéliser l'Irlande qui, devenue chrétienne, entra en relations de plus en plus étroites avec le reste de l'Europe (milieu du v[e] siècle). Fondés au vi[e] et au vii[e] siècles, les monastères irlandais devinrent des centres d'évangélisation et d'exploration, comme ceux de l'Écosse. Leurs religieux visitèrent les Orcades et les Shetland, ces îles que les Romains avaient à peine devinées, au milieu de leurs brumes, et où ils plaçaient l'extrémité du monde, *Ultima Thule*. Au viii[e] siècle, ils se lancèrent hardiment, sans boussole, dans ces mers du Nord, jusqu'alors inexplorées et rendues si dangereuses par leurs brouillards et leurs banquises flottantes ; et ils découvrirent l'Islande. Il est démontré, de nos jours, que les premiers habitants de cette île furent des moines celtes [2]. Un siècle plus tard, emportés par leur humeur aventurière, les Vikings de Norvège et de Suède abordaient, à leur tour, dans cette île, vers 860, et l'un

1. Ils prenaient la Scandinavie pour une île, preuve qu'ils n'avaient pas exploré l'isthme de Laponie qui la rattache à la Russie.

2. Dicuil. *Liber de mensura orbis terræ*, chap. 8.

d'eux, Ingolf, construisait Reykiavik. Les immignations de Norvégiens, de Suédois, d'Ecossais se poursuivirent si bien qu'à la fin du xe siècle, l'Irlande avait une population de 20.000 âmes.

Ce fut alors que le pays fut évangélisé par l'évêque saxon, Frédéric, l'islandais Stefnir Thorgilsson et le prêtre allemand Dankbrand (980-997). De tous les pays du Nord de l'Europe, les missionnaires accoururent en Irlande, après l'an mille. Ce furent l'anglais Bernard (1016-1025), l'islandais ou norvégien Korl, vers 1025, le français Rodolphe (1030-1050), l'irlandais Jean (1051-1053), l'allemand Henri (1035-1041), le saxon Bernard (1047). Vers la fin du xie siècle, les chrétientés islandaises étaient constituées avec deux diocèses rattachés à la métropole de Drontheim. De leur côté, les Islandais entrèrent en relations fort suivies avec le reste de la chrétienté. Dans la liste des pèlerins de l'abbaye de Reichenau, qui va de 842 à 1100, on en trouve 39 venus *ex Islant terra*. Enfin, au xiie siècle, la plupart des Ordres religieux d'Europe s'établissent dans l'île : les Bénédictins de Thingeyrar en 1143, et à Munkatvera, en 1155, les Augustins à Thykkviboer, en 1168, à Flatey, en 1172, à Helgafell, en 1184, à Videy, en 1226, et à Mœdruvellir, en 1295. Ainsi, dès le xiiie siècle, les relations entre cette île lointaine et le continent européen étaient au moins aussi fréquentes que de nos jours [1].

Les commerçants romains allaient à la recherche de l'ambre sur les côtes de la Baltique et c'est par là qu'ils ont eu connaissance des pays scandinaves. D'autre part, les Angles partirent de ces régions pour envahir, dès le ve siècle, la Grande-Bretagne, en même temps que les Saxons, fonder des établissements en Irlande et ravager, du viie au xe siècle, la plupart des pays de l'Europe. Si les scandinaves exploraient ainsi l'Europe, à leur manière, on ne peut pas dire qu'avant le ixe siècle, celle-ci ait exploré

1. Hergenroether. *Kirchenlexikon* article *Island*

la Scandinavie. Les idées vagues que les Européens se faisaient de ces pays ne furent précisées qu'à la suite de la conquête de la Saxe par Charlemagne et des missions chrétiennes en Danemark, Suède et Norvège, qui en furent la conséquence.

Déjà, dès la première moitié du VIIIe siècle, saint Willibrod, l'apôtre des Pays-Bas et de la Frise, avait pénétré dans le Danemark ; il y avait même converti un fils du roi, saint Sébald. Vers 820, l'archevêque de Reims Ebbon, envoyé de Louis le Pieux, prêcha dans le Schleswig et le Holstein. Neuf ans plus tard, saint Anschaire, moine de Nouvelle-Corbie (diocèse de Paderborn), traversait le Danemark, pénétrait profondément dans la Suède païenne et établissait une chrétienté à Bjoïko sur le lac Mœlar. Nommé, en 831, archevêque de la métropole nouvellement créée d'Hambourg, il faisait de cette ville un centre de missions pour les pays scandinaves. L'archevêché de Hambourg demeura, pendant le Moyen Age, la métropole religieuse de tout le Nord du vieux continent.

Aussi est-ce dans cette ville que se concentraient les renseignements géographiques de toute sorte que missionnaires et négociants rapportaient de leurs explorations dans les pays scandinaves. C'est ce qui permit à un chanoine des églises unies de Brême et Hambourg de composer, dans la seconde moitié du XIIe siècle, sa *Descriptio insularum Aquilonis.* Il se servit pour l'écrire d'un grand nombre de renseignements qui lui furent fournis par les archives de l'archevêché, les lettres des missionnaires qui s'étaient succédé en Danemark, Suède et Norvège, depuis saint Anschaire, enfin de conversations qu'il eut lui-même avec les indigènes de ces régions et leurs missionnaires. « Quoique plein de fables, ce traité est curieux comme le premier essai de géographie qui ait été écrit sur l'Europe septentrionale, notamment sur le Jutland et sur plusieurs îles de la mer Baltique. On doit aussi à Adam de Brême les premières notions sur l'intérieur de la Suède. » Pour

ce traité « si précieux pour la géographie du Moyen Age, Adam de Brême avait apporté beaucoup de soin et de patience dans le rassemblement des faits [1]. »

Pendant qu'ils étaient ainsi évangélisés, les Scandinaves faisaient, de leur côté, par leurs hardis navigateurs, des découvertes qui, par leur intermédiaire, mettaient en relation l'Europe chrétienne avec des pays et des peuples nouveaux. Vers le milieu du IXe siècle, un norvégien de la province de Nordenland, Other, seigneur d'une grande étendue de territoire sur laquelle vivaient des familles finnoises, pêcheur intrépide de phoques et de baleines, apporta au roi d'Angleterre, Alfred le Grand, la relation des expéditions qu'il avait faites dans les mers boréales. Il y racontait que la recherche des phoques l'avait conduit jusqu'à la Biarmie (mer Blanche) ; il semble même, à certains indices, qu'il l'ait dépassée et soit arrivé jusqu'à la mer de Kara et la région du Spitzberg. Dans cette relation qu'Alfred le Grand a insérée dans sa traduction d'Orose, Other décrit la Norvège, la Suède, la Laponie et la Bothnie, ainsi que la péninsule de Kola. C'était tout le Nord de l'Europe qui était ainsi exploré, plus de mille ans avant Nordenskiold.

Other et un autre voyageur de son temps, Wulfstan, étaient allés vers le Nord-Est. Le Nord-Ouest tenta aussi les navigateurs norvégiens, vers la même époque. Non contents de découvrir l'Islande après les moines celtiques, ils poussèrent plus avant jusqu'au Groenland et aux terres boréales de l'Amérique.

« On place à l'an 982 ou 983 la première colonisation du Groenland ; et voici comment les chroniques la rapportent. Vers le Xe siècle, un islandais ou un homme du Nord nommé Gunbiorn, fils d'Ulf Krakke, poussé par la tempête à l'ouest de l'Islande, trouva quelques rochers qu'il appela Rochers de Gunbiorn et découvrit une grande

1. Article *Adam de Brême* dans la *Biographie Michaud.*

terre dont il apporta le premier avis en Islande. Quelque temps après, Erik Rode ou le Rouge, traduit devant le *Thing* ou assemblée du peuple de Thornœ, en Islande, pour un meurtre qu'il avait commis, fut condamné au bannissement. Il équipa un navire, dit à ses amis qu'il était décidé à chercher le pays que Gunbiorn avait vu précédemment et promit de venir les rejoindre s'il parvenait à le trouver. Erik mit à la voile, en partant de l'Occident de Sneefields-Joeklen en Islande, et arriva sur la côte orientale du Groenland. Il côtoya la terre aussi au sud que possible, se dirigea ensuite à l'ouest d'un promontoire qui fut appelé Hvarf, et passa le premier hiver dans une île à laquelle on donna, d'après lui, le nom d'île d'Erik (Eriksey). Hvarf signifie une place que l'on contourne, ce qui semblerait désigner le Farewell. Erik retourna en Islande où il fit une description si pompeuse de la terre qu'il avait découverte et qu'il appela le Groenland (Terre verte) que, l'année suivante, 25 navires se joignirent à lui, avec des colons, dont la moitié atteignirent leur destination. Le reste se perdit dans les glaces ou retourna en Islande.

« Quatorze années s'étaient écoulées, lorsque son fils Leif l'Heureux se rendit en Norvège, auprès du roi, qui le fit instruire dans la religion chrétienne et le renvoya, l'année suivante, au Groenland, avec un prêtre qui baptisa Erik ainsi que tout le peuple. Peu à peu, beaucoup d'habitants de l'Islande abandonnèrent cette île pour se rendre dans la nouvelle colonie. On la distinguait en *Osterbygd* et *Westerbygd*, « Etablissement de l'Est » et « Etablissement de l'Ouest, » entre lesquels se trouvait l'*Ubygder* ou espace inoccupé, littéralement « sans bâtiment [1] ».

Certains détails du voyage de Leif semblent indiquer qu'il s'est avancé au sud du Groenland, le long des côtes du continent américain. Il aurait en effet visité des terres

1. Vivien de Saint-Martin. *Nouveau dictionnaire de géographie universelle*, article *Groenland.*

qu'il aurait appelées *Winland*, à cause de leurs vignes et de leur riche production de vin. Or ce n'est ni dans le Groenland, ni dans le Labrador qu'il a pu trouver la vigne, et même en admettant qu'un climat qui donnait alors une belle verdure au Groenland fut plus doux que de nos jours, il semble qu'il faille aller au moins jusqu'à la Nouvelle-Écosse et même jusqu'aux provinces septentrionales des États-Unis pour trouver le Winland du navigateur Leif [1]. Donc, dès le x[e] siècle, cinq cents ans avant les voyages de Colomb et de ses successeurs, cinq siècles avant la Renaissance, l'Europe avait vraisemblablement découvert l'Amérique et les régions boréales.

Et qu'on ne s'imagine pas que ce fut un accident sans résultat et que les explorations de Leif et d'Erik n'eurent pas de lendemain. Jusqu'au xiv[e] siècle, l'Europe entretint avec le Groenland des relations encore plus suivies que de nos jours. En 1055, le pape Victor II l'énumère parmi les pays qui sont soumis à la métropole de Hambourg [2]. Adam de Brême en parle dans son Histoire ecclésiastique de l'archevêché de Hambourg. Le christianisme, établi par Leif dans le Groenland, ne tarda pas à s'y développer; en 1112, un évêché y fut créé, avec pour premier titulaire l'islandais Erik Grupsœn. Du Groenland il se propagea dans l'Amérique du Nord; à Newport, dans l'île de Rhode-Island aux Etats-Unis, on a trouvé les vestiges d'une église de pierre, remontant au xi[e] siècle. Les relations du Groenland avec l'Église romaine étaient si fréquentes que, malgré l'éloignement, elle y percevait, comme sur le reste de la chrétienté, le denier de Saint-Pierre et le droit de décime [3]. » Il consistait en dents de phoques [4].

1. Errera *L'epoca delle grandi scoperte geografiche* p. 151 et suiv.
2. *Archiepiscopatum Hamburgensem tibi confirmamus cum omnibus ad eum pertinentibus, videlicet episcopos in omnibus gentibus Sueonum... Gronlandon et universarum septentrionalium nationum.* »
3. Hergenroether. *Kichenlexikon*. article *Grœnland*.
4. *Decima episcopatus Grenellendensis recepta fuit per me Bertrandum de Ortolis in dentibus de roaro* (1327) Ibid

II. *Asie*.

Les géographes de l'antiquité tels que Eratosthène, Strabon et Pline nous indiquent, par leurs écrits, les connaissances qu'avaient de l'Asie es Grecs et les Romains. Elles portaient en somme sur le cinquième de ce continent. L'antiquité classique a eu les relations les plus étroites avec l'Asie Mineure, « hinterland » de l'Ionie et de la Grèce, avec la Syrie qui a été le centre du grand empire des Séleucides : avec l'Arabie où elle pénétrait par l'Egypte et la navigation de la mer Rouge. Elle a connu aussi la Bactriane, les régions de l'Oxus et de l'Iaxarte (Turkestan actuel) où étaient entrées les armées d'Alexandre et où s'étaient formés des États hellénistiques. Enfin, les Romains avaient quelques notions vagues des ports des Sères et de Thinae d'où venaient la soie, et qui semblent être les ports de Malaca. Aussi, le lac d'Aral, l'Himalaya, la presqu'île de Malaca semblent marquer les limites extrêmes de la connaissance que l'antiquité avait de l'Asie.

Dès les temps de l'Empire, le christianisme les précisa par ses missions. Il pénétra dans l'intérieur de l'Arabie, dès le premier siècle, en Arménie, dès le second, en Perse et dans le Turkestan actuel, dès le troisième. Une légende fort ancienne veut même que, dès le premier siècle, saint Thomas ait apporté l'Évangile dans l'Inde et que ses disciples y aient fondé de nombreuses chrétientés.

Ce qui est certain c'est qu'au VIe siècle, à l'époque de Justinien, les rapports de l'Europe avec l'Extrême-Orient s'étendent de plus en plus ; nous en avons pour preuves les voyages de Cosmas Indicopleustès. Avant de se faire moine dans un couvent d'Alexandrie, Cosmas avait parcouru, pour son commerce, une partie de l'Afrique et de l'Asie, l'Égypte, l'Éthiopie, l'Inde et Ceylan, et à son retour, il réunit ses observations et ses souvenirs dans un ouvrage intitulé *Topographie chrétienne* (536). Dans cette géographie,

il nous donne des détails fort précis sur des pays qu'auparavant on connaissait peu, comme par exemple l'île de Ceylan. Il nous décrit les nombreuses communautés chrétienne de l'Inde, avec leur évêque placé sous la dépendance des églises de Perse. D'autre part, les navigateurs éthiopiens allaient jusqu'en Chine chercher les produits qui servaient au luxe de Byzance, tandis que la Perse les recevait par la navigation du golfe Persique ou les caravanes de l'intérieur du continent. Les Occidentaux eux-mêmes que l'on nous représente comme des barbares confinés chez eux, étaient en relations constantes d'affaires avec l'Orient, soit par les négociants qu'ils y envoyaient, soit par les Syriens qui venaient chez eux. « Nous trouvons, à l'époque des Mérovingiens, des Syriens établis non pas seulement dans des villes commerçantes du Midi de la France, comme Narbonne et Bordeaux, mais au centre même, à Orléans et à Tours; et ils s'étaient si bien mêlés au reste de la population que c'était à peine si on les considérait encore comme des étrangers ; à Orléans, ils prenaient part aux fêtes religieuses ; à Paris, un des leurs fut même élevé sur le trône épiscopal [1]. »

Au VIIe siècle, les voyages d'exploration et les expéditions de commerce en Asie prirent une nouvelle extension grâce aux Arabes. A Damas d'abord, à Bagdad ensuite, les kalifes, successeurs de Mahomet, avaient développé une civilisation brillante et raffinée qui, comme celle de Byzance, demanda à l'Extrême-Orient les aliments de son luxe. Le voyageur Sindbad le marin alla jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de Malaca ; au VIIIe siècle, les marchands arabes poussèrent jusqu'en Chine, fournissant leur contingent au nombre d'étrangers auxquels le gouvernement chinois d'alors dut ouvrir le port de Canton [2]. La ville de Kan-fou

1. HEYD. *Histoire du commerce du Levant au Moyen Age*, I, p. 21.

2. RICHTHOFEN. *China*, I, 569. Ainsi, dès le VIIIe siècle, la Chine avait ouvert ses ports aux marchands d'Occident, tandis qu'au commencement du XIXe siècle, elle les leur tenait fermés.

(non loin de la position actuelle de Chang-Haï) fut l'un des principaux entrepôts du commerce arabe en Extrême-Orient; « il y avait là un cadi qui rendait la justice conformément aux prescriptions du Coran et faisait les prières d'après le rite musulman [1]. » De là, les Arabes rayonnent vers le Sud, dans la presqu'île de Malaca, où ils fondent le port de Kalah, à Java et dans les îles de la Sonde ; c'est alors également qu'ils pénètrent l'Inde, convertissent de gré ou de force plusieurs princes qui deviennent, dans les bassins de l'Indus et du Gange et dans le Dékan, les chefs de ces États musulmans qui ont persisté jusqu'à notre époque.

Vers le même temps, les peuplades jusqu'alors barbares des steppes de Russie étaient converties au christianisme par des missionnaires byzantins et jusqu'aux lacs Ladoga et aux steppes glacées du Nord, la civilisation pénétrait dans des pays inconnus des Romains. Des traités de commerce, signés en 911 et 944, entre les empereurs byzantins et les Russes, constataient que les marchands russes entretenaient des relations pacifiques avec les Grecs et faisaient de longs séjours à Constantinople. L'empereur Constantin Porphyrogénète rapporte même que, dès le IXe siècle, les navires russes, après être descendus par le Dnieper et le Don dans la mer Noire, passaient devant Constantinople pour faire le commerce dans la Méditerranée, et le géographe arabe Maçoudi ajoute qu'à la même époque, les navires russes allaient à Rome et en Espagne [2]. Des Russes en Espagne et à Rome avant l'an mille! Voilà une constatation qui donne un démenti catégorique à l'affirmation de M. Calvet!

Les Arabes, de leur côté, remontèrent le Volga et son affluent la Kama et entrèrent en relation avec le royaume mongol des Bulgares, situé entre Kazan et Simbirsk,

1. Heyd, I, p. 30.
2. *Ibid.*, p. 70 et suiv.

avec les tribus khazares de l'Oural et même avec les Scandinaves qui venaient échanger leurs produits du Nord avec ceux du Midi, apportés par les Arabes. Les fourrures, les plumes, les fanons de baleine, l'huile de poisson étaient les principaux produits qui figuraient dans ces marchés et dans les foires, naissantes alors, de Novgorod. Ainsi, le vaste bassin du Volga, les régions de l'Oural, peut-être même la Sibérie et les pays scandinaves voisins du cercle polaire, entraient dans le rayon élargi des relations internationales ; et *c'était toujours avant l'an mille* !

L'Occident latin fut en relations constantes avec ce commerce de l'Extrême-Orient et du Nord, dont les Grecs et les Arabes s'étaient faits les courtiers tout-puissants. A l'époque des Ottons (fin du xe siècle), les marchands de Mayence allaient, par Venise, faire du négoce jusqu'à Constantinople [1]. La France avait multiplié ses relations avec l'Orient à l'époque de Charlemagne ; elle en tirait les épices qui étaient d'un usage chaque jour plus courant pour assaisonner les mets et les boissons ou servir de remèdes. Mais ce fut surtout par l'Italie que les peuples musulmans, schismatiques ou même païens de l'Orient se trouvèrent en rapports suivis avec les catholiques d'Occident. « Aucun pays n'importait les produits de l'Orient en aussi grandes quantités et sous des formes aussi variées » (Heyd). Tout le luxe religieux de l'Eglise romaine était alimenté par le commerce du Levant. Les étoffes, les tapis qui décoraient les églises, avec leurs figures de lions, d'éléphants, d'aigles, de faisans, de paons, de licornes, de basilics, de griffons, tissées ou brodées, venaient des ateliers arabes et celles qui portaient des signes chrétiens étaient d'origine byzantine. Les ports des Pouilles, Trani, Brindisi, Tarente, envoyaient leurs vaisseaux dans les échelles du Levant. Dès le xe siècle, le commerce d'Amalfi se ramifiait jusqu'à

1. *Monumenta Germaniæ historica* ed. Pertz. *Scriptores* III. 338

Alexandrie et Le Caire, mettant en relations constantes d'affaires les marchands chrétiens d'Italie et les marchands musulmans d'Egypte.

Les Vénitiens, dès les premiers temps de leur histoire, entreprirent le commerce avec les Orientaux et l'Asie. Déjà à l'époque gothique (VIe siècle), Cassiodore nous montre leurs navires parcourant, dans le monde, des distances incommensurables. Au temps de Charlemagne, ils allaient chercher à Constantinople les fourrures d'hermine qui venaient de Russie, en Syrie la pourpre, en Perse les étoffes multicolores à figures d'oiseaux tissées. Lorsque Liutprand, évêque de Crémone, alla en ambassade à Constantinople, en 949 et en 950, « il trouva un grand nombre de Vénitiens dans l'armée grecque ; il vit aussi dans le port des vaisseaux marchands vénitiens, et il remarqua que les agents des douanes grecques les visitaient et se faisaient montrer les soieries déjà chargées [1]. » Sur tous les marchés de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'empire grec, les Gênois et les Pisans rivalisaient d'activité avec les Vénitiens.

Les croisades donnèrent une importance beaucoup plus considérable à ces relations entre l'Occident latin et l'Orient grec ou musulman. En effet, elles n'eurent pas seulement pour effet de mettre aux prises, pour la possession des Lieux Saints, les chrétiens et les mahométans. Lorsque la victoire des croisés leur eut permis, au XIIe siècle, de fonder, en Palestine et en Syrie, des principautés chrétiennes, les nations occidentales y créèrent des établissements commerciaux et des colonies. Lorsque des traités de paix ou des trêves intervenaient entre les croisés et l'Islam, on y insérait des clauses commerciales donnant des libertés et des privilèges aux négociants de l'Occident, dans les pays arabes ou turcs, et les plaçant sous la garantie de conseils nationaux. Ils y obtenaient

1. HEYD, *op. cit.*, I, p. 112.

des concessions avec maisons d'habitation, magasins de vente et ateliers, comme celles que la Chine a accordées, au siècle dernier, aux nations européennes.

Il en était de même, à plus forte raison, dans les pays qui étaient tombés sous la domination des chrétiens et faisaient un accueil favorable aux nations occidentales qui avaient pris part à ces conquêtes. Et ainsi, tout l'Orient vit se créer, du XIIe au XVe siècle, dans ses villes de commerce et ses ports, des consulats, des comptoirs et des colonies de peuples latins. En Syrie, par exemple, les Vénitiens avaient des établissements à Jérusalem, à Rama, à Beyrouth, à Tripoli, à Damas, à Alep; les Gênois à Jérusalem, Saint-Jean d'Acre, Tyr et Tripoli; les Pisans à Saint-Jean d'Acre, comme les Amalfitains et les gens d'Ancône, les habitants de Montpellier à Acre, Tyr et Tripoli, ceux de Marseille à Acre et à Tyr, les Catalans à Tyr et à Damas. En Asie Mineure, nous trouvons des comptoirs gênois dans la Petite Arménie, à Trébizonde, à Semisso, Sinope, Amastri ; des comptoirs vénitiens à Sinope, Altoluogo, Palalia, Iconium, des comptoirs florentins à Trébizonde. La Petite Arménie avait aussi des négociants de Plaisance et de Pise. Gènes et Venise occupaient la plupart des ports de la mer Noire, de la mer d'Azof et de Crimée, et du Pont. Vénitiens, Pisans, Florentins, Anconitains. Catalans, Narbonnais avaient des entrepôts et des quartiers de commerce à Constantinople et dans les îles de l'Archipel et de la Grèce [1].

De leur côté, les marchands musulmans, arabes, sarrasins, juifs venaient d'Orient, commercer dans les villes d'Occident. Lorsque le grand roi hongrois saint Etienne, vers l'an mille, eut entrepris de civiliser son peuple, il fit appel aux étrangers de toute nation, de tout rang, de toute religion ; aussi une loi de 1092 du roi Ladislas nous

1. Voir le répertoire de ces divers établissements dans HEYD, II, p. 572.

prouve-t-elle qu'il y avait en Hongrie, à cette époque, des mahométans établis en permanence et vivant de leur commerce [1]. « A l'époque où Benjamin de Tudèle visita Montpellier (1166-1167), cette ville était devenue un marché cosmopolite d'une telle importance que les marchands y affluaient des pays musulmans aussi bien que des pays chrétiens. » Il en venait de l'Égypte, de la Palestine, de la Grèce et du Sud du Portugal, l'Algarve, alors sous la domination arabe [2]. Ce fut alors que s'établirent les foires internationales de Beaucaire en Languedoc qui rivalisaient d'importance avec celles de Novgorod en Russie, de Provins, de Troyes et de Lagny en Champagne. On y voyait à la fois des Italiens, des Allemands, des Brabançons, des Espagnols, des Portugais, des Grecs, des Barbaresques et des Egyptiens [3].

Le XIIIe siècle élargit encore le champ des relations internationales entre l'Europe et l'Asie. C'est en effet le temps des grands voyages d'exploration dans l'intérieur du continent. Ils furent déterminés par l'arrivée des Turcs de race mongolique en Asie Mineure et en Syrie, leur hostilité contre les Arabes et les projets d'alliance que cette communauté de sentiments fit naître entre eux et les Croisés. Des ambassades qui se doublaient de missions chrétiennes firent pénétrer des voyageurs occidentaux, le plus souvent des religieux, à travers l'Asie, jusqu'aux ports des mers de Chine.

En 1244, le pape Innocent IV envoya deux missions en Asie. La première, confiée à des dominicains, fut conduite par Ascelin , elle partit de Saint-Jean d'Acre alla en Mésopotamie et en Perse et s'arrêta en Turkestan. La seconde

1. ENDLICHER. *Monumenta Arpadiana*, p. 327.

2. HEYD. *op. cit*,, I, 185.

3. Sur ces foires voir BOURQUELOT. *Histoire des foires de Champagne*; GERMAIN. *Histoire du Commerce de Montpellier*; DOM VAISSÈTE *Histoire du Languedoc*; PORT. *Essai sur l'histoire du commerce maritime de Narbonne.*

fut confiée à un frère mineur originaire de Magione, près de Pérouse, Jean de Plancarpin. Accompagné de plusieurs autres franciscains, il partit à cheval de Lyon, où se tenait le concile œcuménique, pénétra par l'Allemagne dans les steppes de Russie, visita Kief et alla à Batou, sur le Volga, voir un khan tartare. De là, il traversa les steppes des Kirghiz, arriva au lac Balkasch, poursuivit sa marche à travers les vastes espaces couverts de neige de la Dzoungarie et, le 3 juillet 1246, arriva dans le pays des Mongols, à Karakorum, près de la ville actuelle d'Ourga, au centre de l'Asie. Il assista au couronnement du khan de cette ville et aux grandes fêtes qui furent données à cette occasion. Il resta quatre mois chez ces peuples de race et de religion si différentes de la sienne, repartit, pendant l'hiver de 1246 et à peu près par la même voie qu'à l'aller, et revint en France par le Volga, Kief et l'Allemagne. Cette chevauchée de Lyon en Mongolie et le retour avaient duré un an et quatre mois.

En l'envoyant chez les barbares, Innocent IV lui avait expressément recommandé de prendre. sur les mœurs et les habitudes de vie de ces peuples, toutes les informations possibles; c'est ce qui sexplique le séjour de quatre mois qu'il fit chez eux. De retour en France, il rédigea pour le pape une relation de son voyage qu'il intitula *Historia Mongalorum*. Elle contient une foule de renseignements fort curieux sur les Tartares et les Mongols, leurs mœurs, leur religion, leur nourriture, leurs habitations, leurs vêtements, leur gouvernement. Plancarpin y a noté aussi quelques détails intéressants qui nous montrent combien les Européens d'alors voyageaient, malgré les faibles moyens de locomotion dont ils disposaient. Il trouva, par exemple, à Kiev des marchands italiens, vénitiens ou pisans qui y commerçaient avec les Scandinaves et les Russes [1].

1. La relation de Plancarpin a été publiée par d'AVEZAC. *Recueil de voyages et de mémoires*, tome IV.

Pendant son séjour en Palestine, au cours de la septième croisade, saint Louis voulut reprendre à son compte l'initiative du pape Innocent IV et il dirigea sur Karakorum deux missions, l'une dominicaine sous la conduite d'André de Longjumeau (1249), l'autre franciscaine sous la conduite de Jean de Rubruquis (1253). La première ne semble pas avoir donné de grands résultats ; il en fut tout autrement de la seconde. S'ils ne convertirent pas les barbares comme saint Louis l'espérait, si même ils ne purent pas conclure une alliance des chrétiens avec eux, les religieux n'en rapportèrent pas moins de ce long voyage de fort utiles renseignements.

Assisté d'un frère de son Ordre, Barthélemy de Crémone, d'un clerc, d'un interprète turcoman et de deux serviteurs, Rubruquis alla par mer de Saint-Jean d'Acre à Constantinople ; là. il se procura des provisions et cinq chevaux de selle ; car c'est à cheval, comme Plancarpin, qu'il allait traverser la plus grande partie de l'Asie. Un navire le porta de Constantinople à Soldaia (Sudak) en Crimée ; de là, il traversa les steppes du Dniéper et du Don. Il constata, comme Plancarpin, que, dans ces régions, se faisait un grand commerce entre les Russes et les Italiens qui s'y trouvaient en assez grand nombre. Il passa le Don près des villes actuelles de Bogutschar et de Pawlosk. Au Moyen-Age, le pays de Bulgares se trouvait dans les steppes de la Russie mérieionale. Traversant la Tauride, l'Ibérie, la Géorgie, la Bulgarie, la Coumanie et le pays des Turcomans, il arriva au camp de Sartak, fils du khan Batou, puis au camp de Batou lui-même, sur le Volga, non loin de la ville actuelle de Saratov. Dans ce trajet, il fit beaucoup d'observations [1] sur ces populations du Volga chez lesquelles le christianisme byzantin se rencontrait déjà avec l'islamisme, le bouddhisme, le chamanisme et

1. Sa relation a été publiée par MM. Michel et Wright dans le *Recueil de voyages et de mémoires*, au tome IV.

d'autres religions asiatiques. Il pénétra ensuite dans les steppes du Turkestan qu'avait déjà parcourues Plancarpin, et, par le Thibet, il arriva en Mongolie, à la ville de Karakorum où il fut reçut par le khan Mangou, le 5 avril 1254. Il y séjourna quelque temps, se renseignant sur les chrétientés nestoriennes et sur les autres religions qui s'y maintenaient, grâce à la tolérance des Mongols. Il revint par le Volga, l'Oural, la Caspienne, franchit le Caucase à la passe de Derbent, passa en Arménie par Erzeroum, atteignit par la Cilicie la Méditerranée où il s'embarqua pour Saint-Jean d'Acre, son point de départ. Parti de Constantinople le, 7 mai 1253, il assistait au chapitre franciscain qui se tint à Tripoli, le 15 août 1255. Sa mission avait duré plus de deux ans.

Il écrivit une relation de son voyage qui est l'un des documents les plus précieux que nous ayons sur la géographie de l'Asie. Elle en précise beaucoup de points. Rubruquis, par exemple, ne craint pas de contredire Isidore de Séville et les autres géographes anciens et de dire, à l'encontre de leurs affirmations, que la Caspienne est une mer fermée ne communiquant nullement avec l'Océan glacial. « C'est surtout pour les mœurs et les coutumes des peuples, visités par lui, que sa relation est précieuse ; presque tout ce qu'il nous dit a été confirmé par les travaux des savants et des voyageurs modernes... Son récit ne contient pas de fables et si, dans un seul passage, il parle d'une vallée habitée par les démons, il ajoute qu'il ne les a pas vus. Toujours plein de bon sens, il n'affirme que ce qu'il sait et il avertit quand il s'en rapporte au témoignage d'autrui [1]. » Parmi les nombreux traits curieux qu'il nous rapporte sur la Chine, ses populations et ses mœurs, relevons ceux qui nous prouvent la pénétration du christianisme, dès le XIIIe siècle, dans ces pays encore

1. *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Belgique*, art. *Ruysbroekh* de Victor CHAUVIN.

aujourd'hui si peu connu de nous. « Les Keraïtes, tribu considérable établie sur la frontière de la Chine, était depuis longtemps gagnée à la foi chrétienne. Une autre tribu, non moins considérable, celle des Naïmans, fixée sur le cours supérieur de l'Irtich, aurait été également rattachée au rite nestorien ; le fait est affirmé par Guillaume de Rubruquis et quelques écrivains orientaux... (et ainsi) des chrétiens en assez grand nombre vivaient au milieu des peuplades non converties au christianisme, par exemple chez les Ouigours... Il ne faut pas oublier l'action exercée par certaines femmes chrétiennes, mères ou épouses de khans [1]. »

M. Heyd souligne l'importance capitale qu'eurent pour les relations commerciales ces missions dominicaines et franciscaines, entreprises pour des intérêts surnaturels. « Les Jean de Plancarpin, les André de Longjumeau, les Guillaume de Rubruquis avaient tracé la route où allaient s'engager, après eux, non seulement de nombreux religieux employés aux travaux des missions, mais aussi des laïcs attirés dans ces pays lointains par l'appât du gain. Ils avaient ouvert à leurs imitateurs l'accès d'espaces incommensurables, en pénétrant eux-mêmes jusqu'à la résidence du Grand-Khan, aux environs de Karakorum, ville située au Sud du lac Baïkal, dans le pays des Kholkas, à quatre ou cinq milles anglais du cours supérieur de l'Orkhan, au point nommé de nos jours Kara-Balghassoun. Jamais avant eux, aucun commerçant européen n'était entré aussi avant dans le centre du continent asiatique [2]. »

Les premiers commerçants qui s'engagèrent dans la voie tracée par Rubruquis et l'élargirent encore, ce furent

1. Heyd, II, p. 66. Le khan Mangou qui reçut Rubruquis était fils d'une mère chrétienne.

Rubruquis rencontra à Karakorum des mineurs et des armuriers allemands et un orfèvre parisien qui étaient au service de grand khan.

2. *Ibid.*, II, 70.

les deux frères Nicolo et Marco Polo de Venise. En 1255 ils étaient allés de Venise à Constantinople et de là à Sondak en Crimée, où ils avaient rejoint leur frère aîné Marco. Réunis, ils résolurent d'aller trafiquer chez les Tartares établis depuis le Dniéper jusqu'au delà de l'Oural dans l'empire de Barkaï-Khan, frère de ce Batou qu'avaient visité Plancarpin et Rubruquis ; ils furent reçus par lui avec la plus grande bienveillance. Barkaï, ayant été vaincu par Houlagou, kkan des Mongols de Perse, ils quittèrent son pays, et côtoyèrent la mer d'Aral pour arriver à Bokhara qui appartenait alors à la Perse.

Ils accompagnèrent les ambassadeurs d'Houlagou auprès du Grand-Khan des Mongols Khoubilaï, petit-fils de Gengis-Khan et successeur de ce khan Mangou qui avait reçu Rubruquis. Ravi de la conversation des frères Polo, le Grand-Khan leur manifesta l'intention de se faire chrétien et les chargea d'aller, de sa part, demander des missionnaires au pape et prendre de l'huile de la lampe du Saint-Sépulcre de Jérusalem. A travers les neiges, les Polo revinrent donc de Karakorum en Asie Mineure et de là à Venise. Après avoir accompli leur mission auprès de Grégoire X, le pape nouvellement élu (1271). et être passés par Jérusalem, ils retournèrent en Chine, emmenant, cette fois, avec eux le jeune Marco Polo, fils de Nicolas et neveu de Marco Polo l'ancien. Ils trouvèrent le Grand-Khan dans sa résidence d'été Kai-Mengfou, ville construite récemment, élevée à la dignité de ville souveraine et située à soixante lieues de Pékin, au Nord de la Grande-Muraille.

A peine âgé de vingt ans, le jeune Marco Polo se plia aux mœurs des Tartares ; il apprit le chinois, l'ouigour, le persan et l'arabe, avec leurs écritures particulières, et bientôt, il devint l'homme de confiance de Khoubilaï qui l'investit de missions fort importantes dans plusieurs provinces chinoises ; il fut ainsi envoyé en Birmanie et dut traverser la Chine, du Nord au Sud, alors que,

pour y venir de Bokhara, il l'avait parcourue de l'Ouest à l'Est. « Après cela, dit Marco Polo lui-même, messire Marc Pol demeura auprès du seigneur dix-sept ans, allant de çà et de là en messagerie par diverses contrées, là où le seigneur l'envoyait, comme sage et connaissant la manière du seigneur ; il se peinait beaucoup de savoir et d'entendre toutes choses qu'il savait devoir plaire au Grand-Khan. Quand il revenait de ses tournées, il contait tout ; aussi, pour ce, le seigneur l'aimait beaucoup et l'écoutait avec grand plaisir. Et pour cette cause, il l'envoyait plus souvent en toutes ses grandes messageries, et les bonnes et les plus lointaines. Et il les faisait toutes fort bien et sagement, avec la grâce de Dieu. De quoi le seigneur l'aima beaucoup et lui faisait moult grand honneur. Et ce fut l'occasion pourquoi ledit messire Marc Pol en sut plus et en vit des diverses contrées du monde plus que nul autre homme. Et surtout, il mettait son attention à savoir, à épier et à s'enquérir pour raconter le tout au grand seigneur [1]. » Voilà donc un Vénitien qui, pendant dix-sept ans, fut l'homme de confiance, le principal ministre de l'Empereur de Chine ! et cela se passait il y a sept cents ans, en un temps où, d'après M. Calvet, les Européens ne connaissaient aucun peuple exotique, aucune religion autre que la catholique, aucune autre civilisation que la latine ! Quel démenti lui est donné par le seul fait de ce Vénitien, ministre, au XIII[e] siècle, d'un Empereur de Chine !

Au bout de dix-sept ans, Khoubilaï permit aux trois Polo de revenir chez eux. Ils partirent avec des lettres impériales pour le pape, les rois de France et d'autres nations, portés par une flotte de treize grands navires et de six cents personnes. Ils firent le tour du continent asiatique, allant du golfe de Petchili à Sumatra, où ils parvinrent au bout de trois mois, et de Sumatra atteignant, en

1. G. Pauthier. *Le livre de Marco Polo*. p. 27

dix-huit mois, l'embouchure du Chat-el-Arab, dans le golfe Persique. Chemin faisant, ils recueillaient de curieuses observations et notaient « maintes merveilleuses choses ». De Perse, où ils avaient à s'acquitter d'une mission de Khoubilaï, ils allèrent à Trébizonde sur la mer Noire, et de là, par Constantinople et Négrepont, à Venise où ils parvinrent en 1295. Ils en étaient partis en 1271, et ainsi, leurs voyages en Asie et leur séjour en Chine avaient duré vingt-cinq ans. Trois ans après, Marco Polo le jeune dicta une relation en français de ses voyages; il en fit une seconde rédaction, toujours en français, en 1307. Il mourut sans doute vers 1324.

Le livre de Marco Polo nous donne une foule de renseignements exacts sur la géographie physique de l'Asie, les mœurs de ses habitants, leur religion, leur langage, leurs gouvernements, les productions de leurs pays. Parlant de la mer Caspienne par exemple, il note que sur les confins de l'Arménie et de la Jorganie, il y a des fontaines d'où sort une huile si abondante que cent navires pourraient y trouver leur chargement en une fois. Il ajoute que cette huile n'est pas bonne à manger, mais brûle bien et que dans tous les pays avoisinants on s'en sert pour s'éclairer. A cette description, nous reconnaissons les sources de pétrole de la région de Bakou. Sur la secte nestorienne qui avait des adhérents jusqu'en Chine et dans l'Inde, sur les barques que construisaient les indigènes d'Ormuz, sur les bœufs et les moutons si extraordinaires de la Perse, il donne des détails dont l'exactitude a été maintes fois vérifiée par les voyageurs des siècles suivants. A Balkh, il décrit les ruines accumulées récemment par Gengis-Khan. Marco Polo passe ensuite aux plateaux de l'Hindou-Kouch qu'il déclare avec raison les plus hauts du globe; là en effet, il s'est trouvé à une altitude de 4.764 mètres. Il décrit les riches pâturages de la Caramanie, les splendeurs de Kaschgar avec ses vastes jardins, ses vignes, son coton, et de Samarkande « gran-

dissime et noble cité ». Dans la Sogdiane, il nous montre beaucoup de chrétiens vivant avec les musulmans et les païens et élevant, dans la capitale dupays, une splendide cathédrale. Il nous introduit ensuite dans le Khotan, riche en vin et en coton, puis dans le désert de Gobi dont la traversée, dit-il, dure un mois. Traversant la Chine, il décrit les croyances des bouddhistes et, malgré sa ferveur chrétienne, il n'hésite pas à rendre hommage aux vertus des bonzes « qui se gardent de luxure et vivent plus honnêtement que les autres. » A propos de Karakorum, il décrit les mœurs des Tartares dont elle est la capitale, et à ce sujet, il entre dans les détails les plus minutieux et les plus exacts. Il raconte aussi l'histoire de Khoubilaï pendant cette période. La description qu'il donne de sa capitale « Cambaluc » est d'une exactitude que l'on a pu vérifier d'après les écrits des historiens chinois. Il en est de même de plusieurs villes chinoises où il fut envoyé en mission : Yang-Tcheou, dont il fut gouverneur pendant trois ans, Siang-Yang, Hang-tcheou-fou, etc.

Il profita de son voyage de retour pour décrire, avec la même précision, la Cochinchine, Bornéo, Java, Sumatra, les îles Nicobar et Andaman avec leurs anthropophages, enfin l'île de Ceylan, « qui est tout vraiment la meilleure qui soit au monde » avec ses pierres précieuses, rubis, saphirs, topazes, améthystes. les bijoux merveilleux des princes. A propos de Ceylan, Marco Polo raconte l'histoire du Bouddha qu'il avait recueillie au cours d'une mission que lui avait confiée Khoubilaï dans cette île. Or voici le témoignage que rend à son exactitude l'un des maîtres de l'histoire du bouddhisme, M. Barthélemy-Saint-Hilaire. « Nous qui possédons aujourd'hui l'histoire du Bouddha Cakyamouni, d'après des documents authentiques, nous devons rendre justice à ses informations dont la justesse est vraiment extraordinaire pour le XIIIe siècle. A cette époque qui en savait autant en Europe? *Plus tard et pendant quatre siècles de suite, qui*

en sut davantage ? Cette notice, quelque brève qu'elle soit, est comme une révélation [1]. » Ce fut sans doute au cours de ses voyages dans les îles de l'Océan Indien que Marco Polo se renseigna sur Madagascar; de tous les géographes, il a été le premier à parler de cette grande île qu'il nomme Madeisgascar. Ce qu'il en dit au point de vue de l'histoire naturelle a été vérifié et reconnu rigoureusement exact par le célèbre naturaliste Geoffroy Saint-Hilaire [2]. »

Telle fut la grande œuvre géographique que Marco Polo accomplit dans ces temps auxquels M. Calvet nie toute largeur d'esprit, et déclare enfermés dans les plus étroits horizons. « Sa gloire, dit Barthélemy Saint-Hilaire, ne sera ni dépassée, ni ternie. En lui, l'intelligence a été poussée aussi loin qu'elle pouvait l'être de son temps ; et favorisé par d'heureuses circonstances, il a même produit bien au delà de ce qu'on pouvait alors se promettre et même de ce qu'on pouvait croire... Son ouvrage est un des chefs-d'œuvre qui doivent rester des modèles et compter à jamais dans les annales de l'esprit humain... Marco Polo a fait un ouvrage immortel et les commentaires dont l'enrichit la science contemporaine ne font qu'en rehausser de plus en plus la valeur [3]. »

Tandis que Marco Polo était à la cour de Khoubilaï, plusieurs religieux franciscains furent envoyés par le Saint-Siège pour essayer de convertir le Grand-Khan et la Chine. Ce furent d'abord, sous Nicolas III (1277-1280), Gérard de Prato, Antoine de Parme, Jean de Sainte-Agathe, André de Florence et Mathieu d'Arezzo. Mais le vrai fondateur de la mission de Chine fut Jean de Montecorvino.

1. Barthélemy-Saint-Hilaire. *Le livre de Marco Polo*, dans le *Journal des Savants*, 1867, p. 317.

2. Comptes-rendus de l'Académie des Sciences, 1851, p. 100; 1854, p. 833; 1855, p. 508.

3. Barthélemy-Saint-Hilaire, *op. cit.*, pp. 324-325.

Né près de Salerne, en 1247, il partit pour l'Extrême-Orient, en 1289, portant des lettres de Nicolas IV (1288-1292) pour Argoun, Khan de Perse, et Khoubilaï. Il s'arrêta à Tauris, en 1291, séjourna treize mois aux Indes, dans l'église de Saint-Thomas de Méliapour et arriva en Chine vers 1294. Il y demeura près de quarante ans, jusqu'à sa mort, en 1333, y fondant les premiers évêchés catholiques. En 1307, le pape Clément V lui envoya sept frères mineurs évêques, qui devaient le sacrer comme archevêque de Cambalic, primat de l'Extrême-Orient, et être ses suffragants. C'est ce que firent, en 1308, les trois religieux qui parvinrent jusqu'à la capitale de Khoubilaï ; et ainsi, fut fondée la métropole catholique de Pékin. Un nouvel évêché fut créé, dans les années qui suivirent, celui de Zaïtoun dans le Fou-Kien, vers 1310 ; il eut pour titulaires les franciscains Gérard, Pérégrin et André de Pérouse.

Lorsque Montecorvino mourut, en 1333, il fut remplacé sur le siège archiépiscopal de Pékin par un ancien professeur de l'Université de Paris, qui était arrivé à la tête d'une nouvelle mission de trente-deux franciscains. Les papes continuèrent à s'occuper avec un soin tout particulier de la province ecclésiastique de Chine ; en 1342, Benoît XII y envoyait d'Avignon quatre autres franciscains ; en 1369, Urbain V nommait archevêque de Pékin le frère mineur Nicolas de Prato que vinrent rejoindre d'Europe cinquante de ses confrères. En 1370, Nicolas avait pour successeur un professeur de l'Université de Paris, Guillaume de Prato, qui fut assisté de soixante religieux de l'Ordre de Saint-François. En 1371, François de Podio, sans doute Catalan, fut envoyé comme légat apostolique en Chine.

En même temps, les frères mineurs essayaient de créer une nouvelle mission chinoise en Asie Centrale, dans le bassin de l'Ili. L'un deux, Richard de Bourgogne, fut nommé évêque de Ili-balig ; il avait pour compagnons trois de ses confrères, Pascal de Victoria, François d'Alexan-

drie et Raymond Ruffi et deux frères laïques, Pierre Martel de Narbonne et Laurent d'Alexandrie [1].

Ces missions ne durèrent pas au delà du xiv[e] siècle. La dynastie chinoise des Ming, qui succéda à la dynastie tartare de Geugis-khan, montra moins de tolérance que celle-ci. Elle persécuta ces chrétiens que Khoubilaï avait jadis attirés dans son empire. Les missions de Zaïtoun, de Fou-Kien et de Tche-Kiang furent dévastées et détruites, tandis que l'archevêque de Pékin et l'évêque d'Ili étaient massacrés. En 1362, le cinquième évêque de Zaïtoun, Jacques de Florence, fut martyrisé par les Chinois. Dès lors, il fallut attendre les prédications de saint François-Xavier et des jésuites, au milieu du xvi[e] siècle, pour voir reparaître en Chine les missions catholiques.

Parmi les fransciscains qui furent envoyés aux missions de Chine figura l'un des grands voyageurs du xiv[e] siècle, le bienheureux Odoric de Pordenone. Né vers 1285, il avait fait profession religieuse, en 1300, au couvent d'Udine. En avril 1318, il partit de Padoue pour Constantinople d'où il alla par mer jusqu'à Trébizonde. Il suivit alors la voie de terre par Erzeroum, le mont Ararat et Tauris. Ce fut donc par la Perse qu'il gagna le golfe Persique, en passant par Sultanich, Qashân, Yezd, Persépolis. Il visita le Farsistan et le Khouzistan et s'embarqua à Ormuzd. Après vingt-huit jours de traversée, il arriva à Tana de Salsette où il recueillit les ossements de franciscains qui venaient d'être martyrisés (1321). Il constata, que dans cette ville, il y avait « quinze manières de chrétiens, mécréants, schismatiques et nestoriens » Il y trouva aussi le boudhisme qui y avait supplanté le brahmanisme et l'Islam.

« Odoric parcourt ensuite la côte de Malabar, décrit la manière de récolter le poivre, visite Fandaraïna, Cranganore, Coulam, remonte la côte de Coromandel, s'arrête

1. H. Cordier. *Le voyage en Asie, au XIV[e] siècle, du bienheureux Odoric de Pordenone* (8° Paris-Leroux), 1891, p. xix-xxi.

a Sumatra, dont il visite quelques royaumes, puis à Java, touche au Sud de Bornéo, à Bandjermasin, de là, se rend au royaume de Tchampa et arriva enfin en Chine à Canton. Il visite successivement les ports du Fou-Kien entre autres Zaïtoung, et du Tche-Kiang où il arrive à la capitale Hang-tchéou, la Quinsay de Marco Polo. De là, il se dirige dans l'intérieur, visite Nan-King puis Yang-tchéou et se rend, par la voie du Grand Canal, par Lin-tsing et Tsi-ning jusqu'à Khan-bâliq, la capitale du Grand Khan. Montecorvino était l'archeveque de cette ville. Odoric y séjourna trois années. Il nous décrit la résidence d'été du Grand-Khan, la manière de voyager de ce prince, les postes, les chasses, etc; et comme les Mongols étaient fort tolérants, il voyait à leur cour aussi bien des boudhistes que des musulmans, des nestoriens et des catholiques [1]. »

Odoric revint en Europe par le Chan-Si, le Chen-Si et le Se-tchouan, c'est-à-dire par les provinces méridionales de la Chine et par voie de terre. Traversant, dès le XIVe siècle, ces pays élevés que des voyageurs contemporains, Bonvalot et d'Ollone, ont découverts de notre temps, il parcourut le Thibet. « Il est le premier Européen qui nous parle de Lhassa. » (Cordier). Il revint sans doute par le Khorassan, Tauris et l'Arménie : il était de retour en Italie, en 1330, après un voyage de douze ans. Par ordre de ses supérieurs, il dicta à l'un de ses confrères la relation de son voyage et se disposait à aller la porter au pape Jean XXII, quand il mourut, le 14 janvier 1331 [2].

Sans avoir l'importance de celle de Marco Polo, cette relation est d'un grand prix. Elle sert de contrôle au récit du marchand vénitien, et elle le complète par un grand nombre de renseignements nouveaux. Elle donne des détails sur le gouvernement de la Chine et sur les

1. H. Cordier, *Introduction*. p. XXVII.
2. Il fut canonisée par le pape Benoît XIV, le 2 juillet 1755.

mœurs des Chinois ; elle note par exemple qu'ils ont les ongles longs et les pieds petits. « Elle décrit la préparation du poivre et du sagou, la pêche des perles à Ceylan, la pêche avec le cormoran en Chine, l'usage de la sarbacane. Odoric connaît le bezoard ; il est assez observateur pour nous marquer la présence du calao à Ceylan, du coq à duvet dans le Fou-Kien et de l'*anser cygnoïdes* à Canton. » Il précise les notions que Marco Polo avait déjà données de Sumatra et de Bornéo. Aussi M. Cordier[1] n'hésite-t-il pas à le classer parmi les grands voyageurs à qui l'humanité a dû, dès le Moyen Age, *plus d'un siècle avant la Renaissance*, la connaissance des régions les plus reculées et les plus inaccessibles de l'Asie et de la Malaisie.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle les relations de l'Occident latin avec l'Extrême-Orient et le centre de l'Asie devinrent de plus en plus rares ; *pendant le premier siècle de la Renaissance, elles furent presque nulles ;* elles ne reprirent que vers le milieu du XVIe siècle. Cela tient surtout aux révolutions qui bouleversèrent alors le continent asiatique, amenant dans les populations tartares et mongoles des accès périodiques de xénophobie. La Chine, l'Inde, la Malaisie, se fermèrent aussi aux Européens. Toujours poussés par le prosélytisme chrétien, l'esprit d'aventure et le goût du négoce, ceux-ci essayèrent à maintes reprises de forcer cette grande muraille qui s'élevait de plus en plus entre eux et l'Extrême-Orient ; plusieurs missionnaires même subirent le martyre. La persévérance des Européens finit par se lasser.

A ce moment critique de l'histoire de la géographie, on peut sans exagération constater que *les nations du Moyen Age connaissaient certainement l'Asie plus que les nations du XVIIIe et de la première moitié du XIXe siècle.* Les grandes expéditions dans les plateaux de Pamir et du Thibet ou sur les sommets de l'Hindou-Kouch qui ont fait

1. CORDIER. *op. cit.*, p. LVI.

l'admiration de notre temps, avaient déjà été entreprises avec succès, dès le XIIIe et le XIVe siècle, par les missionnaires dominicains et franciscains. Du temps de Marco Polo et d'Odoric de Pordenone, la Chine était certainement plus ouverte aux Européens qu'elle ne le fut dans la première partie du XIXe siècle, avant le traité de Nankin. Enfin, les géographes du XIXe siècle ont appris beaucoup dans les relations du XIIIe, surtout dans celle de Marco Polo. Le bouddhisme, le brahmanisme, la religion de Confucius, les superstitions païennes des îles du Pacifique et de l'Océan Indien étaient connues des voyageurs du Moyen Age presque autant que de ceux de nos jours.

Comment M. Calvet a-t-il pu écrire que les Français et les Européens du Moyen Age ne connaissaient pas d'autres peuples qu'eux-mêmes et donne-t-il à entendre qu'ils ne restaient fidèles au catholicisme que parce qu'ils n'avaient jamais entendu parler d'autres religions ?

Ces affirmations fausses proviennent-elles de l'ignorance, ou d'une partialité s'emportant jusqu'au mensonge ?.. *Grammatici certant !*

III *Afrique.*

Quoique moins importantes que les explorations de l'Asie, les explorations de l'Afrique, au Moyen Age, prouvent l'esprit d'initiative et la curiosité des peuples européens, à cette époque. Ce continent avait été déjà sillonné, surtout le long des côtes, par les voyageurs de l'antiquité. Les Phéniciens, que l'on a si justement appelés les routiers des mers des temps anciens, en avaient fait la circumnavigation, dès le VIe siècle, si nous en croyons un texte d'Hérodote [1]. Un navigateur carthaginois, Hannon, semble être allé à l'Ouest jusqu'au neuvième degré de latitude Nord, vers le Sierra-Leone. Au Ier siècle de l'ère

1. HÉRODOTE, IV, 42.

chrétienne, un certain Diogène atteignit probablement Zanzibar: et vers le même temps, deux centurions romains, envoyés par Néron, étaient parvenus, par la voie des caravanes, jusqu'aux marécages qui s'étendent au Centre de l'Afrique, entre les neuvième et septième degrés de latitude Nord. Les géographes anciens Ptolémée et Strabon nous ont conservé les notions géographiques que ces voyages avaient données à leurs contemporains.

Le Haut Moyen Age chrétien poursuivit ce mouvement pour porter l'Evangile aux peuples du continent noir. Il ne se contenta pas d'explorer les côtes, comme l'avaient surtout fait les anciens; il envoya ses missionnaires dans l'intérieur des terres, précisant ainsi les connaissances, étendues sans doute, mais superficielles, qu'il avait reçues de l'antiquité.

Dès le IVe siècle, la métropole chrétienne de l'Égypte, Alexandrie, fut un centre de missions africaines. En 328, saint Athanase, patriarche de cette ville, ordonnait évêque Frumentius et l'envoyait évangéliser les hauts plateaux d'où vient le Nil; ce fut l'origine du christianisme en Abyssinie. En union avec le patriarcat alexandrin, il s'y développa; car le voyageur Cosmas Indicopleustes, qui visita ces pays au VIe siècle, y trouva des églises, des évêques et des ascètes; alors aussi, des moines traduisirent la Bible en éthiopien [1]. Vers le même temps, des missions religieuses et commerciales furent dirigées par les byzantins de la Cyrénaïque et de la province d'Afrique (Tunisie, Algérie) dans le Sahara.

La conquête musulmane, au VIe siècle, vint arrêter cette expansion de la civilisation chrétienne. Toutefois, les Arabes ne restèrent pas indifférents à la découverte de pays et de peuples nouveaux. Quoique leurs géographes soient inférieurs à ceux des Grecs et des Romains, ils n'en ont pas moins fait progresser la connaissance qu'on

1. HERGENROETHER, *Kirchenlexikon* article *Abissinien*.

avait de l'Afrique. Ils ont connu les sources du Nil qu'on n'a de nouveau découvertes qu'au XIXe siècle ; ils ont dépassé Zanzibar et navigué jusqu'à Quiloa sur la côte du Mozambique ; ce fut d'eux que Marco Polo apprit l'existence de Madagascar et reçut des renseignements sur cette île. Ajoutons aussi que ces géographes, Edrisi entre autres, donnent des détails sur le pays des Noirs, le Soudan.

Les pirates sarrasins et barbaresques qui désolèrent la Méditerranée occidentale, emmenant en captivité les chrétiens qu'ils rencontraient, arrêtèrent, pendant plusieurs siècles, l'exploration de l'Afrique par l'Europe chrétienne ; mais la découverte de la boussole, en permettant aux navires de s'écarter des côtes, donna un nouvel essor aux voyages d'exploration. « Le XIIe siècle est, dans l'histoire de la navigation, une époque particulièrement intéressante. Enhardis par la découverte des propriétés de l'aimant, les marins de la Méditerranée ont renoncé peu à peu aux vieilles routes péniblement suivies jadis d'île en île, de cap en cap [1]. » La haute mer est ouverte et la science de l'hydrographie est créée. C'est alors que commencent les grands voyages d'exploration de l'Ouest de l'Afrique et les séries de cartes maritimes ou portulans. Dès 1246, un étudiant de Paris mentionnait dans un traité cosmographique les îles Fortunées ou Canaries, que Ptolémée avait déjà mentionnées, mais sur lesquelles on n'avait que les notions les plus vagues. A la fin du XIIIe siècle, Marco Polo, écho de Ptolémée, déclarait que l'on pouvait faire par mer le tour de l'Afrique et se diriger vers les Indes par son extrémité méridionale. Cet homme de génie annonçait, deux siècles à l'avance, les grands voyages de Barthélemy Diaz et de Vasco de Gama par le cap de Bonne-Espérance !

1. Hamy, *La mappemonde d'Angelino Dulcert de Majorque*, dans le *Bulletin de géographie historique*, nº 6.

Plusieurs peuples européens essayèrent à l'envi de réaliser ce vaste programme. Ce furent d'abord les Génois : « Confiants dans la parole de Ptolémée que des gens partis des régions équatoriales étaient parvenus aux Indes, deux Génois, les frères Vivaldi, partirent à la découverte, en mai 1292 ; les deux galères franchirent le détroit de Gibraltar... On n'eut de leurs nouvelles que cent soixante quatre ans plus tard. L'une s'était perdue sur un bas-fond l'autre sur la côte du Sénégal où les Génois auraient fait souche[1]. Vingt ans plus tard un autre Génois, Lanzarote Malocello (Lancelot Maloisel), s'établissait dans l'une des îles Canaries qu'il gouverna vingt ans.

En 1345, c'étaient les Castillans qui essayaient de coloniser les Canaries, malgré les prétentions contraires des Portugais. Avec les encouragements du pape Clément VI, l'infant d'Espagne La Cerda, amiral de France, s'embarqua à Cadix pour les conquérir. « Au nombre de neuf ou dix, disait une chronique de 1346, ces îles sont habitées par gens ni chrétiens, ni sarrasins[2] qui vivent à l'état de nature, comme les bêtes, nus ; ils récoltent le blé venu sans culture et l'écrasent avec des pierres pour en faire du pain ; des pierres sont leurs seules armes ; car ils n'ont ni fer ni couteaux. Dans l'archipel, croissent des arbres qui ont jusqu'à cent quinze pieds de haut[3]. » La Cerda échoua dans son expédition.

Voisins des Castillans, les Catalans et les Majorquains étaient leurs émules sur mer. Au milieu du XIVe siècle, leurs connaissances navales et géographiques étaient assez développées, comme la prouve la mappemonde

1. De la Roncière, *Histoire de la Marine française*, I, p. 103.

2. Les Européens qui allaient les coloniser ne craignaient donc pas de voir des peuples ayant d'autres religions et d'autres mœurs qu'eux-mêmes.

3. Ainsi parle aussi de ces îles le géographe arabe Ibn-Khaldo Cf. La Roncière, *op. cit.*, I, p. 105.

qu'exécuta, en 1339, à Majorque, Angelino Dulcert. Elle dessine du Nord au Sud les côtes de l'Atlantique depuis les pays scandinaves « qu'habitent des ours blancs » les Orcades et les Shetland, jusqu'aux îles Canaries ; et de l'Ouest à l'Est, les pays compris entre les îles Saint-Brandan (Madère) jusqu'à la Perse, la mer Caspienne et le pays des Ouzbeks ; elle donne des détails non seulement sur les côtes mais aussi sur l'intérieur des terres [1]. « Cette mappemonde, dit M. Hamy, montre qu'en 1339, les connaissances des géographes de Majorque étaient aussi avancées que possible dans toutes les directions, qu'ils possédaient des données relativement exactes sur les côtes océaniques, entre la Scandinavie et le cap d'Anguin où les Portugais ne devaient arriver que cent sept ans plus tard, enfin qu'ils plaçaient à peu près exactement sur leurs cartes le golfe Persique et la Caspienne. » Il n'est donc pas étonnant que de Majorque aussi, soient partis, au milieu du XIV[e] siècle, des explorateurs pour le Sud de l'Afrique, comme ce Jacme Ferrer qui, le 10 août 1346, alla à la recherche du Rio do Ouro, identifié depuis avec le Sénégal.

Les Français, en particulier les Normands, ne restèrent pas indifférents à ces expéditions lointaines. Si nous en croyons certains historiens du XVII[e] siècle, qui ont eu à leur disposition des documents aujourd'hui disparus, dès 1364, des navires dieppois auraient doublé le cap Vert, mouillé au Rio-Fresco, créé des colonies qu'ils auraient appelées Petite-France, Petit-Dieppe, Petit-Paris, le long de la côte de Sierra-Leone, et importé en France le poivre, l'ivoire, la poudre d'or de Guinée. D'autres navires seraient également venus dans cette région de Dieppe et de Rouen, en 1380 et 1383 ; on y aurait même bâti une église, encore debout au XVII[e] siècle [2].

1. Hamy, *op. cit.*, p. 14.

2. Voir dans La Roncière, *op. cit.*, les discussions que soulèvent ces questions, I, pp. 108 et suiv.

Ce qui est plus sûr, c'est que, en 1402, deux chambellans du duc d'Orléans, le Normand Jean de Béthencourt et le Poitevin Gadifer de la Salle, reprenaient les projets de Maloisel et de La Cerda et partaient à la conquête des Canaries. Béthencourt y éleva une cathédrale sur la rivière des Palmiers (Sancta Maria de Bethencuria) et gouverna les îles avec toute l'autorité d'un seigneur ; à ce titre, il les fit ériger en diocèse par le pape Innocent VII. Faute de vivres et de munitions, il dut les abandonner, en 1418, et elles tombèrent sous la domination de la Castille.

Dès 1345, les Portugais avaient manifesté leurs velléités coloniales, quand ils avaient protesté contre l'investiture des Canaries, données par Clément VI à l'infant de Castille La Cerda ; ils avaient essayé de conquérir eux-mêmes ces îles en 1341. « Dès 1347 le roi de Portugal, Denys, avait pris à son service le Génois Pizagno avec le titre d'amiral qui resta héréditaire dans sa famille jusqu'au milieu du xve siècle. Pizagno s'engageait à toujours servir au roi vingt officiers génois pour le commandement de ses navires. »

Ce fut la croisade contre les Maures qui lança décidément le Portugal dans les grands voyages de découvertes et de colonisation. En 1415, le roi Jean I poursuivit jusqu'en Afrique les Maures qui avaient jadis occupé le Portugal et il confia à son troisième fils, Henri, le commandement d'une expédition contre Ceuta, qui fut prise par son armée. Dès lors, le prince Henri, nommé grand maitre de l'Ordre du Christ et gouverneur de l'Algarve, se voua avec une telle passion aux opérations navales qu'elles lui ont valu le surnom de Navigateur. Désireux d'en finir avec les Musulmans, ennemis héréditaires de sa foi et de sa patrie, il voulut entrer en relations avec le fameux Prêtre Jean qu'on disait régner au delà des pays musulmans dans les Indes, et pour cela, arriver lui-même aux Indes en contournant l'Afrique ; ce fut donc un dessein religieux et patriotique qui le lança dans ses campagnes de découvertes.

En 1419, ses navigateurs s'établirent dans les îles Madère qui étaient déjà connues sous le nom de Legname, mais qui, dès lors, furent colonisées par le Portugal. En 1434, l'écuyer de Henri, Gil Eannez, doubla le cap Bojador que l'on croyait inaccessible : en 1436, on arrivait jusqu'à Rio de Ouro, le Sénégal. Une expédition conduisit, en 1447, les navires portugais au cap Vert, où les campagnes boisées et verdoyantes annonçaient la fin du désert du Sahara et le commencement des luxuriances du Soudan. De la côte, les navigateurs de Henri se lançaient dans la haute mer et découvraient les Açores (1427) et les îles du cap Vert. « Lorsque l'infant mourut, en 1460, les explorations avaient été poussées jusqu'au rio Grande, sur la côte de Gambie par 12° environ de latitude Nord.... L'œuvre accomplie était immense[1]. » En même temps que les vaisseaux de Henri le Navigateur exploraient les côtes et les archipels, d'autres voyageurs débarquaient sur le continent et, suivant les rivières ou les routes des caravanes, découvraient l'intérieur des terres et les peuples qui les habitaient. Un Vénitien au service de Henri, Cadamosto, remontait ainsi le Sénégal et la Gambie jusqu'au soixantième mille et entrait en relations avec les indigènes avec lesquels il échangeait des marchandises contre la poudre d'or, l'ivoire, les animaux et des fruits exotiques. « Il écrivit une Relation de ses voyages fort précieuse, véritable modèle qui ne perdrait rien à être comparée à celles des plus hardis navigateurs de notre temps. « Il y règne un ordre admirable, les détails en sont attachants, les descriptions claires et précises. On reconnaît partout l'observateur éclairé.... Il rend un compte exact de l'apparence des côtes, de la profondeur de la mer près de la terre et de tout ce qui peut être utile à la navigation. Enfin il s'exprime avec tant de propriété et

1. Lavisse et Rambaud, *Histoire générale;* article de Gallois sur *les Portugais et leurs découvertes.*

de précision que, d'après son récit, l'on peut suivre sa route sur des cartes construites plusieurs siècles après lui [1]. »

Un autre voyageur du même temps, le florentin Benedetto Dei, après être demeuré à Tunis, de 1458 à 1462 prit les voies des caravanes du désert et arriva à *Tambettu*, Tombouctou, qui ne devrait se rouvrir aux Européens qu'au commencement du xixe siècle, avec le voyageur Caillié.

Ces voyages autour du monde à la suite des apôtres, des missionnaires, des religieux dominicains et franciscains, des navigateurs et des marchands, nous permettent de mesurer, avec l'étendue des connaissances géographiques du Moyen Age, l'ignorance ou la mauvaise foi de certains manuels scolaires.

Pour rabaisser les hommes du Moyen Age et expliquer par l'étroitesse d'esprit leur foi et leur orthodoxie, ils nous les ont représentés confinés dans le bassin de la Méditerranée ; et les documents nous les montrent parcourant le monde et découvrant sans cesse de nouvelles contrées.

Pour rabaisser le christianisme, les manuels donnent à entendre qu'il confinait dans des horizons étroits les regards de l'humanité, afin de la dominer en comprimant son essor ; et les documents donnent un démenti à ces calomnies en nous montrant les apôtres, les missionnaires et les religieux en tête des plus hardis explorateurs.

Pour rabaisser l'esprit du Moyen Age, on nous le montre borné dans ses connaissances religieuses, dépourvu de toute curiosité; et les documents nous le présentent avide de connaître sans cesse de nouveaux pays avec leurs mœurs, leurs coutumes, leur organisation politique et leurs religions variées. Cet esprit d'examen, dont on célèbre naissance au xve et au xvie siècle avec la Renaissance la Réforme, on ne veut pas le voir dans les observations

1. Biographie universelle de Michaud, art. *Cadimosto*.

d'un Rubruquis et d'Odéric de Pordenone parce qu'ils étaient franciscains, dans les relations si bien informées de Marco Polo parce qu'il était chrétien.

Et c'est de cette manière que des esprits qui se prétendent dégagés de tout préjugé, mutilent ou dénaturent l'histoire en haine de ce catholicisme que leur « laïcisme » prétend ignorer et qui les obsède.

BIBLIOGRAPHIE

ERRERA *L'época delle grandi Scoperte géografiche*. in-16. Milan 190

D'AVEZAC : *Recueil de voyages et de mémoires*, in-8°, Paris, 1855.

HEYD : *Histoire du commerce du Levant au Moyen-Age* (trad. Raynaud) 2. vol. in-8°, Leipzig, 1885.

G. PAUTHIER · *Le livre de Marco Polo*, in-4°, Paris, 1865.

H. CORDIER : *Le voyage en Asie, au XIVe siècle, du bienheureux Odéric de Pordenone*, in-8°, Leroux, Paris, 1891.

DEUXIÈME PARTIE

LA RENAISSANCE

CHAPITRE VIII

Renaissance chrétienne,

Renaissance païenne.

CALVET (Cours moyen, p. 86 et Cours supérieur p. 90.)

Les hommes du XVIe siècle apprenaient tout d'un coup que l'on peut penser de façons fort différentes et qu'il y avait, non pas une seule religion acceptée par tout le monde, mais, pour ainsi dire, des milliers de religions diverses. D'autre part, devenus plus savants, ils raisonnèrent mieux. Eux qui, jusque là, avaient cru aveuglément ce qu'on leur enseignait, ils voulurent désormais comprendre avant de croire, c'est là ce qu'on appelle l'esprit de libre examen, *esprit qui consiste à raisonner toujours, c'est-à-dire à tout discuter, même les croyances religieuses.*

GUIOT et MANE (Cours supéreur, p. 123).

Comment détruire le buisson épineux de la scolastique, qui étouffe l'intelligence? p. 124. La Renaissance : la raison cultivée, l'esprit de libre examen, l'eveil de l'intelligence.

ROGIE et DESPIQUES (Cours moyen, p. 71.)

(Avec la Renaissance) les hommes remarquèrent que le gouvernement du roi n'allait pas sans abus, que l'enseignement de l'Église n'était pas sans contradiction.... p. 61. L'Église perdait chaque jour de son influence morale et la civilisation des Grecs et des Romains, révélée progressivement aux Italiens et aux Français, émancipait et affinait l'esprit de ces peuples.

(Cours supérieur, p. 192.)

La Renaissance élargit l'horizon intellectuel des hommes. Les anciens ne subordonnaient pas toutes choses, comme faisaient les hommes du Moyen Age, aux dogmes religieux; ils discutaient avec plus de liberté les questions de morale, de philosophie, de politique. A leur école, la raison humaine s'affranchit par degrés ; l'esprit de libre examen *entra dans le monde moderne.*

SOMMAIRE. — La Renaissance libre-penseuse des manuels. — Appréciation simpliste et fausse. — *L'humanisme chrétien* : ses fondateurs, Pétrarque, Nicolas V. — Cardinaux humanistes : Capranica, Bessarion, Cusa. — Pie II, Léon X. — Le siècle de Léon X. — Tolérance de l'Église Romaine. — Humanistes chrétiens à la cour pontificale. — A Florence : l'Académie platonicienne. — En Allemagne : Wimpheling. — En France : Budé. — *L'Art chrétien de la Renaissance.* — Fra Angelico ; moines artistes. — Inspiration chrétienne des écoles de Sienne, de Florence, d'Ombrie. — Michel Ange et Raphaël. — *Le libre examen et la Renaissance.* — Scepticisme religieux. — Immoralité de la « morale humaine. » — Dévergondage. — Égoïsme féroce. — La virtù. — Déchaînement des passions et des crimes, résultat du libre examen de la Renaissance.

Les manuels scolaires condamnés nous présentaient le Moyen Age comme une période de long engourdissement de l'esprit : et voilà que nous l'avons vu en pleine activité intellectuelle et artistique.

Ils nous le montraient écrasé sous le joug de l'Église, et voilà que nous l'avons vu opposer à l'Église ses hérétiques et même ses libres penseurs, et que, sur la bouche de l'un de ses grands hommes, nous avons surpris des paroles de tolérance philosophique et religieuse !

Ces erreurs d'esprits sans culture et simplistes, nous les retrouvons lorsqu'après avoir parlé du Moyen Age, les manuels abordent l'époque de la Renaissance. Comme elle est une réaction contre les siècles qui l'ont précédée, et qu'ils nous ont présenté un Moyen Age parfaitement chrétien, il faudra qu'elle soit radicalement irréligieuse et anticléricale. Au Moyen Age catholique qu'ils méprisent, ils opposent une Renaissance libre-penseuse qu'ils admirent.

Mais les faits leur donnent un nouveau démenti et dressent en face des humanistes païens des humanistes chrétiens.

Que des éléments païens aient pénétré la Renaissance, dès ses premières origines, pour se développer davantage, à chaque génération, et battre en brèche les principes essentiels du christianisme, nous n'y contredisons pas. Nous avons eu l'occasion de le constater nous-même dans la conclusion de notre livre sur *l'Église Romaine et les Origines de la Renaissance*. Quand les humanistes du xve et du xvie siècle assuraient que l'homme tire de lui seul et de ses efforts individuels sa fin dernière et sa perfection, ils niaient implicitement le but surnaturel que doit poursuivre l'âme aidée de ce secours divin indispensable que nous appelons la grâce. Lorsqu'ils proclamaient, avant J.-J. Rousseau, la bonté native de l'homme, ils rejetaient la doctrine du péché originel. Enfin, lorsqu'ils faisaient de la jouissance égoïste la règle de ses actions, ils remplaçaient par un épicuréisme plus ou moins grossier l'austère morale de renoncement, de mortification et de sacrifice que le Christ a apportée en ce monde. Il n'est donc pas étonnant que les hommes qui prônaient de pareilles doctrines religieuses, philosophiques et morales, se soient insurgés contre le catholicisme et ses ministres et aient attaqué avec mépris les religieux fidèles à l'ascétisme de leur règle, les prêtres qui ne trahissaient pas leur ministère, enfin la papauté elle-même à la fois clef de voûte et pierre angulaire de l'édifice chrétien tout entier.[1]

Mais ne voir que paganisme, irréligion et anticléricalisme dans la Renaissance italienne et européenne des xve et xvie siècles, c'est dénaturer l'histoire, en passant sous silence l'un des éléments essentiels de ce grand mouvement, l'humanisme chrétien ; c'est oublier ou taire qu'il y a eu à côté des écrivains licencieux et païens

1. Cf. *L'Église romaine et les origines de la Renaissance*, chap. XI, sur *le christianisme et le paganisme au milieu du* XVe *siècle* (pp. 287 324 *pass.*)

des auteurs délicats et chrétiens ; à côté des artistes aux tendances profanes et immorales, des artistes à l'inspiration foncièrement religieuse et pure ; à côté de monstres d'égoïsme, de cruauté et de luxure, des héros d'ascétisme et des saints. N'en déplaise à MM. Calvet, Guiot et Mane, Aulard et Debidour, la Renaissance n'a pas seulement à nous présenter ces êtres de jouissance, d'immoralité et d'orgueil qui ont toute leur admiration, parce qu'ils apostasiaient plus ou moins le christianisme ; elle a aussi des âmes pures et surnaturelles qu'ils ignorent ou suppriment parce qu'elles tiraient du christianisme leur inspiration et leur beauté.

L'humanisme chrétien, Pétrarque en définissait lui-même le caractère, vers le milieu du XIVe siècle. « Tout en admirant le génie des anciens, écrivait-il, réservons notre hommage pour l'Auteur de tout génie ; que la compassion que nous inspirent leurs erreurs nous rappelle la reconnaissance à laquelle nous obligent les grâces que nous avons reçues. N'oublions pas que nous avons été gratuitement et sans aucun mérite personnel, favorisés et préférés à nos anciens par Celui « qui a caché ses mystères aux sages et daigné les révéler aux petits ». Faisons donc de la philosophie ; mais n'oublions pas le point important qui est l'amour de la sagesse. Or la véritable sagesse de Dieu est le Christ ; on ne saurait faire de véritable philosophie sans l'aimer et l'honorer par-dessus tout. En toutes choses, avant tout, il faut être chrétien [1]. »

Lui-même n'oublia pas ces principes, et malgré ses égarements, il tint toujours à honneur de se dire chrétien et de reporter à Dieu la gloire que lui valut son grand talent poétique : « Il fit plusieurs fois publiquement l'apologie du christianisme et, le jour où, dans une solennité mémorable, il reçut au Capitole la couronne de la poésie, son

1. Pétrarque. Lettres (*de rebus familiaribus et variae*) éd. Fracassetti, t. II, p. 310.

premier acte, la cérémonie terminée, fut de se rendre dans la basilique de Saint-Pierre pour y déposer sa couronne sur la tombe du prince des Apôtres[1]. » Si la plupart de ses poésies et de ses œuvres sont d'inspiration profane, d'autres lui furent dictées par des pensées profondément chrétiennes et même mystiques.

L'illustre humaniste qui, après avoir été humble professeur de grammaire, monta sur la chaire de saint Pierre sous le nom de Nicolas V, allia, pendant tout le cours de sa vie, les goûts littéraires et artistiques de la Renaissance et l'imitation de l'antiquité classique à une piété profonde et à des principes chrétiens inébranlables. « L'intensité de sa foi lui inspira cet amour de l'Écriture Sainte, ce goût des Pères de l'Église et de saint Augustin en particulier, qu'il conserva toujours vivaces, au milieu de ses études profanes ; ce dévouement à l'Église qui lui dicta, au milieu des souffrances de sa dernière maladie, sa belle exhortation aux cardinaux. S'il appela dans son entourage les humanistes les plus païens, il voulut aussi avoir dans son intimité le spectacle continu des vertus monastiques ; et pour cela, il garda auprès de lui Nicolas de Cortone et Laurent de Mantoue, deux chartreux qui lui rappelaient le cardinal chartreux Albergati, et avec lesquels il s'entretint des choses du ciel au milieu des tortures de sa dernière maladie. Enfin, lorsque au cours des fêtes du jubilé de 1450, il canonisa saint Bernardin de Sienne, il proclama sa dévotion toute particulière pour ce restaurateur de la vie religieuse que l'humanisme païen avait tant calomniée[2]. » Si la cour des papes, au XVe siècle, vit des humanistes aux mœurs méprisables et aux sentiments païens tels que Le Pogge et Valla; si les Souverains Pontifes leur témoignèrent une faveur excessive, — allant jusqu'à imiter eux-mêmes leur épicuréisme, comme

1. Pastor. *Histoire des papes*, I, p. 4.
2. Guiraud, *op. cit.*, p. 313.

le firent Paul II, Alexandre VI et Léon X, — il n'en est pas moins vrai aussi que, dans le Sacré-Collège et l'entourage immédiat des papes, nous trouvons des esprits élevés et des âmes délicates qui surent soumettre les idées de la Renaissance aux éternels principes du christianisme. Tel fut le cardinal Julien Cesarini, « prêtre vertueux et saint... passionné pour les études classiques... y puisant cette souplesse d'esprit et de langage qui ajoutaient un charme si pénétrant à tous les avantages de sa beauté physique. Il unissait dans une même admiration les grands esprits des antiquités païenne et chrétienne. Ses auteurs préférés étaient, d'une part, Cicéron, et de l'autre, saint Augustin et Lactance [1]. »

Le cardinal Capranica, de son côté, avait constitué dans son palais une riche bibliothèque, presque aussi considérable que celle du Vatican, et comme le pape Nicolas V, il l'ouvrait libéralement à quiconque voulait tirer parti de ses richesses. « Lui-même en usait largement ; en dehors des quatre heures qu'il consacrait au sommeil, ses journées étaient partagées entre la piété, les devoirs de sa charge et l'étude. Avant ses audiences quotidiennes, il se livrait, pendant des heures entières, à la lecture des Pères... Après ses repas, il réunissait dans sa bibliothèque les lettrés de son entourage et engageait avec eux de doctes conversations sur des questions théologiques, philosophiques et littéraires. Le soir, jusqu'à une heure avancée de la nuit, il retournait à l'étude des Pères de l'Église ou de moralistes païens tels que Sénèque. Aussi laissa-t-il de nombreux écrits. Outre une vaste correspondance, échangée soit avec des humanistes, comme Filelfe, soit avec des religieux tels que le général de l'Observance franciscaine, saint Jean de Capistran, outre plusieurs discours prononcés en d'importantes circonstances, il a laissé des mémoires sur plusieurs questions

1. *Ibid.*, p. 255.

politiques, des traités sur le mépris du monde et sur l'art de bien mourir [1]. »

Dans l'abbaye italienne de Grottaferrata où il s'était réfugié, après avoir été chassé de Russie à cause de sa soumission au Saint-Siège, le cardinal Isidore, ancien métropolite de Kiev, vivait dans les pratiques de la piété et dans l'étude des auteurs de l'antiquité sacrée et profane. Dans sa bibliothèque, Platon, Hérodote, Plutarque, Thucydide, Polybe, Démosthène, Isocrate, Homère, Euclide et Hippocrate voisinaient avec saint Grégoire de Nazianze, saint Thomas d'Aquin et saint Jean Chrysostome.

Quelle que fut sa renommée, elle fut éclipsée par celle de son ami Bessarion, métropolite de Nicée, cardinal des Saints-Apôtres. Ce fut un écrivain fécond et puissant. Aux conciles de Ferrare et de Florence, il composa plusieurs discours d'une théologie savante en faveur de l'Union des églises grecque et latine et quand elle fut proclamée, il la défendit contre les schismatiques par une série de traités tels que l'Apologie de Veccos, la Réfutation de Marc d'Ephèse, la Réfutation de Planude et son étude sur l'Eucharistie. Plus tard, après la prise de Constantinople par les Turcs, il essaya de soulever l'Europe entière en faveur de sa patrie, visitant, au nom du pape, les princes chrétiens et adressant aux peuples des appels pressants, en des lettres de la plus haute éloquence. Fixé désormais en Italie, légat à Pérouse, enfin doyen du Sacré-Collège, il prit part aux combats philosophiques que se livrèrent les partisans de Platon et ceux d'Aristote. Platonicien éclairé, il ne craignit pas d'entrer dans la mêlée pour faire entendre une parole autorisée. Si des platoniciens exaltés et exclusifs, tels que Gémiste Pléthon, Argyropoulos, attaquaient la philosophie d'Aristote, il la défendait, et pour mieux la défendre, il travaillait à la faire connaître en traduisant lui-même la Métaphysique. Mais si, poussé par l'ardeur de

1. Guiraud, *op. cit.*, 257.

la lutte, des péripatéticiens, tels que Georges de Trebizonde, écrivaient des pamphlets injurieux contre « le divin Platon », le Cardinal intervenait encore et écrivait ses traités *De natura et arte* et *In calumniatorem Platonis*.

« Les œuvres philosophiques de Bessarion eurent une influence capitale sur le mouvement des esprits. D'une part, elles dégagèrent Aristote des commentateurs arabes et scolastiques qui, pour avoir voulu trop expliquer sa pensée, l'avaient altérée et obscurcie, et elles apprirent aux humanistes à aller chercher dans le texte même d'Aristote la vraie philosophie péripatéticienne. D'un autre côté, par sa défense si érudite et si chaleureuse de Platon, il montra que les hardies spéculations de l'Académie ne méritaient pas toujours les méfiances du Moyen Age et qu'à la suite des Pères les plus illustres, on pouvait s'élever de la philosophie platonicienne aux vérités de la révélation. Il remit ainsi en honneur l'étude de Platon, ouvrant aux spéculations philosophiques de nouveaux horizons. Enfin, il enseigna par son exemple que dans le domaine de la raison, il faut éviter tout exclusivisme et que l'amour que l'on a pour un grand esprit ne doit pas fermer les yeux sur les mérites et l'importance de tel autre. En substituant à la scolastique vieillie les œuvres des génies de la Grèce, et en ramenant par là les esprits aux sources antiques, il a été le principal auteur de la Renaissance philosophique.

» Comme Nicolas V, Bessarion eut la passion des livres... Il mit à profit ses richesses, ses dignités, ses missions diplomatiques pour réunir l'une des plus riches bibliothèques de la Renaissance et la mieux fournie de toutes en ouvrages grecs... Composée avec discernement, elle rendit d'importants services à l'humanisme et à la diffusion des études grecques. Bessarion en ouvrit l'accès à tous les lettrés, avec cette libéralité qui était de tradition dans l'Église Romaine ; et lorsque, le 31 mai 1468, il la

donna par testament à la ville de Venise, ce fut à la condition qu'elle demeurerait à la libre disposition des Vénitiens et de tous ceux qui désireraient y travailler. Devenue dès lors le principal fond de la bibliothèque de Saint-Marc, la collection de Bessarion fut mise à contribution par les humanistes du monde entier. Laurent de Médicis, le cardinal Ximénès, François Ier, Wolsey y ont fait prendre de nombreuses copies. Tous les Vénitiens illustres l'ont fréquentée. Jean Lascaris, Marc Musurus, Erasme, Thomas Campeggi, Pierre Bembo en étaient les hôtes habituels et assidus. Enfin, lorsque le célèbre imprimeur Alde Manuce voudra reproduire les textes de la littérature antique, ce sera auprès de la bibliothèque de Saint-Marc qu'il établira ses presses. Il lui demandera les manuscrits d'Aristote et de Platon, de Sophocle et d'Euripide, d'Hérodode et de Thucydide, de Xénophon et de Théocrite qui lui servirent à établir ses savantes éditions princeps. Ainsi, la collection de Bessarion fut comme le foyer littéraire d'où les études grecques rayonnèrent sur l'Italie d'abord, et de là, sur le monde entier[1]. »

Le cardinal allemand, Nicolas de Cusa unit dans une même harmonie la foi chrétienne la plus profonde et la plus délicate culture classique. « Savoir et penser, disait-il, voir des yeux de l'esprit la vérité, voilà le vrai bonheur. Plus on avance en âge, plus ce bonheur grandit et plus on s'applique à chercher la vérité, plus on se sent enflammé du désir de la posséder. » Animé de cet amour de la vérité, il s'adonna non seulement à la philosophie scolastique du Moyen Age, mais encore à la philosophie grecque d'Aristote et de Platon. Pour mieux comprendre la vraie pensée de ces grands esprits, il la demanda au texte original de leurs œuvres, et pour cela, apprit si bien le grec qu'il devint l'un des meilleurs hellénistes de son temps. Bientôt, ce fut la littérature entière qui l'attira et,

1. Guiraud, *op. cit.*, p. 274-278.

comme Bessarion, il chercha à en propager la connaissance. « Trithème nous apprend qu'une riche collection de manuscrits grecs que Nicolas avait réunie dans ses voyages à Constantinople, devait être publiée par ses soins et mise à la disposition du public, l'année même où il termina sa laborieuse et féconde carrière. » Il usa de l'influence que lui donnait la pourpre romaine et de ses fonctions de légat pour répandre dans le peuple allemand la culture classique, multipliant pour cela les écoles des Frères de la Vie commune de Deventer[1].

« Les sciences lui étaient aussi familières que les lettres et la philosophie : mathématicien, physicien, astronome, il favorisa les savants, en particulier les cosmographes et les géographes et le plus illustre d'entre eux, l'allemand Regiomontanus qui vint enseigner à Viterbe. A Rome, il jouit d'un aussi grand prestige que dans sa patrie. L'éloge que Vespasiano da Bisticci fait de son esprit[2] nous en est l'indice : « C'était, dit-il, un illustre philosophe et théologien, un maître de l'école de Platon... il était tout adonné aux lettres, très savant en grec... ses ouvrages eurent beaucoup de renom. » Il parcourut la France et l'Allemagne. A Rome, comme en Allemagne, il eut ses familiers auxquels il donnait largement ce qui était nécessaire à leurs études[3].

Ainsi inaugurées dans la chaire de saint Pierre par Nicolas V et au sein du Sacré-Collège par des cardinaux tels que Cesarini, Capranica, Bessarion et Nicolas de Cusa, ces traditions d'humanisme chrétien se continuèrent, avec le même éclat, dans la seconde moitié du XVe siècle et au XVIe siècle.

Elu le 19 août 1458, Pie II était le digne continuateur de Nicolas V. Comme lui, il avait consacré à l'étude toute sa

1. Janssen. *L'Allemagne et la Réforme*, I, pp. 2-6.

2. Vespasiano da Bisticci. *Vite de uomine. più illustri*, p. 569.

3. Guiraud, *op. cit.*, p. 285.

vie passée ; comme lui, il allait faire admirer sous la tiare l'austérité d'une vie chrétienne unie à tous les charmes de l'esprit et de la littérature. Par une piété profonde, il s'efforça de faire oublier les égarements d'une jeunesse qui avait trop sacrifié aux muses profanes. « Tout en lui respirait à la fois l'austérité et la douceur, dit son biographe Platina. Dans son vêtement, il se tenait à une égale distance de la recherche et du laisser-aller. » « Il observait strictement les commandements de l'Église ; la preuve en est que ses amis ne purent obtenir qu'il se dispensât du jeûne. Il avait une grande vénération pour la Sainte Vierge. Il croyait fermement être sous sa protection spéciale ; il visitait les lieux de pèlerinage consacrés à la Mère de Dieu et encourageait cette dévotion. Il se plaisait à composer des hymmes en l'honneur de la Reine des Cieux[1].

Si dans les premières années de sa vie littéraire, le paganisme licencieux de certains humanistes avait trop influé sur ses poésies et sa conduite, dans son âge mûr, il ne demanda qu'à Dieu et aux pensées chrétiennes l'inspiration de tous ses écrits. » Devenu pape, malgré les difficultés considérables qui occupèrent son pontificat et abrégèrent sa vie, il continua de rédiger son œuvre principale, les *Commentaires*, qui sont à la fois ses mémoires et l'histoire d'une époque dont il était le principal personnage. Il poursuivit aussi la rédaction d'un ouvrage immense, la Description du monde connu de son temps, avec des notices historiques. Il en termina la première partie sur l'Asie qu'il avait commencée étant cardinal ; la deuxième qui décrit l'Europe, est restée inachevée ; elle donne des details fort précis sur l'Allemagne, où Pie II avait passé une partie de sa jeunesse. Un historien protestant, M. Voigt, en général peu suspect de partialité en faveur de la papauté, a loué la science, la pénétration, la hau-

1. Pastor. II, p. 31.

teur de vue de ce travail qui, dit-il, a exercé une grande influence sur l'œuvre de Christophe Colomb. Un pape, précurseur, inspirateur de Christophe Colomb! voilà qui étonnera les disciples et les admirateurs de M. Calvet et de MM. Guiot et Mane!

A l'exemple de Nicolas V, cet humaniste devenu pape protégea les artistes et les écrivains ; mais il donna une préférence marquée aux représentants de la Renaissance chrétienne. Il favorisa tout particulièrement Flavio Biondo auquel il demanda d'écrire sa *Roma triumphans*. « Cet ouvrage, a-t-on dit, est la première grande tentative d'une histoire générale de l'antiquité romaine ; » il fut dédié à Pie II. Avec l'histoire, ce pape protégea les sciences ; il attira à Rome le célèbre astronome Battista Pissio, et il vécut jusqu'à sa mort dans un entourage de lettrés [1].

L'histoire enfin a reconnu depuis longtemps l'influence considérable qu'a eue l'Eglise sur les destinées de la Renaissance, puisqu'elle a donné le nom du pape Léon X au temps où elle s'est épanouie dans son apogée, de telle sorte que *Renaissance* et *Siècle de Léon X* sont deux expressions devenues synonymes. C'est d'ailleurs justice ; car Léon X fut le protecteur et l'ami des deux plus grands artistes de la Renaissance, Raphaël et Michel-Ange ; et sous son règne, Rome devint le centre littéraire du monde entier. « De toutes parts, écrivait, en juillet 1515, le cardinal Riario à Erasme, de toutes parts les littérateurs se pressent dans la Ville Éternelle qui est pour tous la patrie universelle, la nourrice et la protectrice [2]. » Auprès de Léon X, à portée de ses encouragements et de ses largesses, on vit accourir des poètes tels que Sannazar et Vida, des humanistes tels que le français Longueil, des historiens tels que Guichardin et Paul Jove, des archéo-

1. PASTOR. *op. cit* t. III, pp 30-37, *pass.*
2. *Ibid.*, t. VIII. 8

logues tels que Mazocchi et Andrea Fulvio, des hellénistes enfin tels que Musurus et Lascaris qui fondèrent, à Rome, un collège grec.

Sans doute, on peut reprocher à Léon X d'avoir montré peut-être trop d'enthousiasme pour l'antiquité et de n'avoir pas suffisamment distingué, dans ses écrits, ceux qui glorifiaient la morale et ceux qui la méprisaient. Malgré ces entraînements, Léon X n'oubliait pas qu'il était pape et lorsque, dans une bulle solennelle, il proclama son amour pour les lettres et les arts, il déclara vouloir les faire servir à la gloire de Dieu. « Depuis qu'élevé par la grâce de Dieu, à la dignité pontificale, nous nous sommes consacré au gouvernement et à l'agrandissement de l'Église, nous croyons devoir, à côté d'autres affaires, nous occuper préférablement de la littérature et des beaux-arts ; car depuis notre plus tendre jeunesse, nous avons été convaincu qu'après la connaissance et la vraie adoration du Créateur, il n'y a rien de meilleur et de plus utile pour les hommes que ces études qui, non seulement fournissent un ornement et une ligne de conduite à la vie humaine, mais aussi sont utiles dans chaque situation, qui nous consolent dans le malheur, nous réjouissent et nous honorent dans le bonheur, et sans lesquelles l'homme serait dépouillé de toute éducation sociale. La sécurité et la profession de ces études paraissent surtout dépendre de deux circonstances, qui sont l'abondance des hommes savants et la multiplication des livres de valeur. A l'égard des premiers, nous espérons avoir montré, avec l'aide de Dieu, que nous avons le désir ardent et le ferme dessein de récompenser et d'honorer le mérite, ce qui a toujours été notre plus grande joie. Quant à l'acquisition des livres, nous remercions Dieu qu'il nous ait donné aussi l'occasion d'être utile au genre humain [1]. »

Ce programme si noblement exposé, Léon X l'a accom-

1. Roscoe. *Vie de Léon X*, t. II, p. 157.

pli. Il a enrichi sa bibliothèque du Vatican de manuscrits et de livres achetés parfois à grands frais dans le monde entier ; et ces trésors, il les mettait libéralement à la disposition de tous les littérateurs, de tous les savants. « Pour la découverte des œuvres précieuses de l'ancienne littérature, dit-il, nous n'avons craint, depuis le commencement de notre pontificat, ni peines ni dépenses ; et nous avons veillé, autant que Dieu nous le permettait, à ce que les hommes capables, en particulier les savants, trouvassent profits et distinctions. »

Ces hommes savants, il les fit venir de tous les pays pour professer à l'Université de Rome. Ce furent le philosophe Agostino Nifo, le médecin Christophe Arétin, le juriste Botticella, les humanistes Parisio et Calchondyle, le premier, professeur de rhétorique, le deuxième, professeur de grec. Une chaire particulière fut érigée pour la langue hébraïque. En 1514, quatre-vingt-dix-huit professeurs enseignaient à l'Université romaine [1].

Recruté par des papes tels que Pie II et Léon X, le Sacré Collège se peupla d'humanistes chrétiens, dignes émules de leur glorieux prédécesseur Bessarion. Créé cardinal, en 1460, par Pie II, Ammanati prit pour modèle son protecteur. Comme Nicolas V, il avait grandi dans la pauvreté et le travail, et lorsque la faveur des papes l'eut élevé aux plus hautes dignités, il garda de ses origines l'amour des humbles et des lettres. Evêque de Pavie, l'un des membres les plus influents du Sacré-Collège, il ne cessa de composer des livres. Il écrivit les vies des papes et de nombreuses lettres ; et il continua les *Commentaires* de Pie II. « Ses écrits, nous dit Pastor [2], font partie des sources les plus précieuses de l'histoire de son temps. » L'humanisme n'atténua en lui ni la piété

1. Pastor. t. VIII, p. 153.
2. Pastor, *op. cit.* t. III, 286.

ni la dignité sacerdotale ; son testament nous prouve que, jusqu'à la fin de sa vie, il les conserva intactes.

Même à la Cour de Léon X où avait largement pénétré l'épicuréisme de la Renaissance, on remarquait des prélats qui savaient unir merveilleusement l'esprit chrétien et la culture des lettres antiques. En face d'un Bembo à la plume élégante mais libertine, nous y admirons la pure figure de Sadolet [1]. « Théologien, philosophe, orateur, poète, auteur et diplomate », il était en même temps « prêtre constamment exemplaire ». Il se préoccupa sans cesse de la réforme religieuse et il refusa de profiter lui-même des abus qui s'étaient introduits dans le gouvernement de l'Eglise. Retenu à Rome par Léon X qui avait pour lui la plus grande estime, il n'aspirait qu'à retourner dans son évêché de Carpentras, « pour s'y consacrer au Christ, son unique maître. » En même temps qu'il servait Dieu et l'Église, il écrivait des lettres dans le style des lettres de Cicéron « modèles d'élégance et d'habileté dans la forme, pleines d'une grâce académique et imprégnées de cette fine politesse, comme on la connaissait seulement à la Curie [2]. »

Attirés par ces papes et ces cardinaux, amis des lettres et généreux mécènes des écrivains et des artistes, un grand nombre d'humanistes affluèrent, au XVe et au XVIe siècle, à la Cour pontificale, exerçant des fonctions dans les différentes branches de l'administration, professant aux Universités, administrant la bibliothèque du Vatican, peuplant le Collège des secrétaires apostoliques et recevant presque tous des pensions et des bénéfices.

Dans leur nombre, il s'en trouva qui firent preuve d'une réelle incrédulité et de mœurs méprisables ; Laurent Valla ecrivit des pamphlets contre les papes qui le protégeaient

1. Sadolet fut créé cardinal par Paul III, quelques années après la mort de Léon X.

2. Pastor, *op. cit.*, t. VIII, 97.

et l'Arétin professait que les filles perdues sont plus utiles à la société que les religieuses ! Ceux-là étaient les vieux représentants du paganisme ressuscité et nous laissons à M. Calvet le triste soin de les admirer. Leur présence à la Curie serait à déplorer si *elle n'était pas une preuve de la largeur d'esprit et de la tolérance dont l'Église fit preuve, au XVe et au XVIe siècle*, en face du grand mouvement de la Renaissance. Elle lui témoigna une faveur qui parfois alla jusqu'à l'aveuglement et à la faiblesse, mais qui confond singulièrement les sectaires ignorants qui l'ont accusée d'avoir comprimé, en tout temps et en particulier à l'époque de la Renaissance, le développement de l'esprit humain.

Toutefois, en face de ces humanistes, tels que Valla, Alberti, l'Arétin, Filelfe, le Pogge, qui affichaient à la Cour des papes leur paganisme épicurien, il y en eut d'autres qui surent unir l'amour de la raison et de la beauté antique au respect de la foi chrétienne et à la pratique de la morale évangélique. L'humanisme chrétien fleurit aussi à Rome, dans l'entourage des papes et de cardinaux tels que Bessarion.

Sous Eugène IV, Ambroise Traversari, général des Camaldules, en fut l'un des plus admirables représentants. Né, en 1386, d'une humble famille, il était entré à quatorze ans dans l'Ordre des Camaldules à Sainte-Marie des Anges de Florence, et, dès lors, il avait mené de front la vie monastique et la vie littéraire, suivant les cours de grec de Chrysoloras, entretenant une volumineuse correspondance avec les lettrés de son temps, recherchant et traduisant les œuvres des auteurs latins et grecs, mais en même temps édifiant par ses vertus les religieux de son Ordre qui bientôt l'élurent leur supérieur. Eugène IV remarqua cet esprit délicat qui était aussi un saint religieux. Le généralat des Camaldules étant devenu vacant, il le lui conféra, avec la mission de rétablir chez ses moines les antiques observances ; en même temps, il

lui confia le soin de fouiller les bibliothèques où il découvrit des œuvres ignorées d'Origène, et il lui fit éditer et traduire les œuvres de plusieurs Pères grecs.

Comme Traversari, Maffeo Vegio représenta au plus haut degré, à la Cour pontificale, l'humanisme chrétien. Né à Lodi, en 1407, il avait fait ses études à Milan et, de bonne heure, avait témoigné d'un goût tout particulier pour la poésie et la littérature ancienne. Virgile était alors son auteur favori et il composait un treizième livre de l'Enéide, un poème sur la mort d'Astyanax et quatre autres sur l'expédition des Argonautes. Un autre amour, de plus en plus invincible, le gagnait, substituant de jour en jour à sa passion pour les auteurs anciens une vraie ferveur pour les études sacrées. C'était l'amour de saint Bernardin de Sienne et de saint Augustin. Encore enfant, il avait entendu, en 1418, à Milan, les prédications de saint Bernardin et il en avait gardé une telle admiration pour l'illustre franciscain qu'il devait plus tard écrire sa vie. Chrétien de plus en plus austère, il s'élevait contre les usages superstitieux et grossiers qui déparaient trop souvent les fêtes religieuses. Il protestait enfin contre les poètes orduriers qui s'inspiraient du naturalisme de la Renaissance, et, dans les polémiques qu'il engageait contre ces écrivains, il savait garder la dignité et la décence. Ce fut à bon droit qu'on put graver sur sa tombe cette épitaphe : « Tu n'étais pas lascif comme le sont trop souvent les poètes : tu avais l'âme pure, le corps chaste [1]. »

Il mit son talent au service de Dieu ; la mythologie antique qui lui avait inspiré ses œuvres de jeunesse, céda définitivement le pas aux saints du christianisme. De plus en plus épris de saint Augustin, il composa son éloge et celui de sainte Monique. Après la canonisation de Bernardin de Sienne, il écrivit la vie du nouveau saint, puis celle de l'humble religieux que fut le pape Célestin V,

1 GUIRAUD, *op. cit.*, 144.

enfin un poème en l'honneur de saint Antoine abbé.

Comme Maffeo Vegio, le poète Grégoire Correr se soumit à l'inspiration chrétienne, du jour où le pape l'eut attaché à sa personne. Arrière-neveu de Grégoire XII, cousin d'Eugène IV, il avait été l'un des plus brillants élèves de Victorin de Feltre. Dès sa jeunesse, il avait abordé avec succès les différents genres de la littérature latine, composant, en hexamètres virgiliens, un poème sur l'éducation, empruntant à Juvénal son style mordant pour blâmer, en six satires, les vices de son temps, traduisant en latin les fables d'Esope et mettant en tragédie la fable de Térée et Procné. Il était au premier rang des écrivains profanes de son temps et ouvrait son âme aux plus vastes espérances lorsqu'il fut appelé à Rome, en 1429, par son cousin le cardinal Condulmer. Aussitôt, il changea d'allure. Sur les conseils du pape Martin V et sous l'influence du cardinal son parent, il consacra sa plume à Dieu et aux saints. Dès lors, ses œuvres poétiques, tout en conservant leur élégance classique, s'inspirèrent de la piété la plus vive, du christianisme le plus pur. Comme Vegio, il regretta le temps où il s'était attardé aux futilités de la mythologie et à l'imitation servile de l'antiquité païenne; en 1440, il conseillait à Cécile Gonzague d'abandonner le commerce des écrivains profanes et de substituer, dans ses études, le Psautier à Virgile, l'Evangile à Cicéron. Pendant le long séjour qu'il fit, vers cette époque, à Florence, il vécut dans la société des humanistes et des lettrés qui le considérèrent comme un des leurs, et dans la société du libraire Vespasiano da Bisticci, qui nous a laissé de lui cet éloge, dans ses Vies des hommes illustres : « Il y a lieu d'espérer que Correr est maintenant au paradis; toute sa vie a été admirable, tant il a fait la guerre aux vices, suivant jusqu'à la fin la voie de la vertu, sans jamais s'en écarter [1]. »

1. Guiraud, *op. cit.*, pp. 146-147.

Ces traditions de Renaissance chrétienne se poursuivirent à la Cour pontificale à travers le XVe siècle et le XVIe. Sous le règne de Léon X, en effet, nous y trouvons un groupe de poètes qui tente, comme le fera Châteaubriand, au commencement du XIXe siècle, de composer des épopées chrétiennes. Dans sa *Christiade*, le poète Vida (1490-1569) essaie de chanter la grande œuvre de la Rédemption par la Passion et la diffusion du christianisme dans le monde entier. « Dans cet étroit enchaînement du récit de l'Évangile, le sublime et inépuisable sujet est traité en six chants dans la plus digne, la plus majestueuse, en même temps que la plus gracieuse et la plus saisissante narration, avec tous les ornements de la plus belle langue latine... On comprend l'enthousiasme des contemporains, (et de l'Arioste lui-même), qui célébraient Vida comme un Virgile chrétien [1]. » De son côté, le général des Carmes, le bienheureux Spagnolo Mantovano, dans son *Calendrier des fêtes*, chantait, à propos de chaque fête, les grands mystères du christianisme et Zaccaria Ferreri retouchait, pour leur donner une forme plus classique, les hymnes du bréviaire.

Il ne faudrait pas croire que cette persistance d'éléments foncièrement chrétiens dans la Renaissance littéraire ait été particulière à Rome et qu'on la doive à une surveillance spéciale qu'auraient exercée les Souverains Pontifes sur leur entourage. Nous avons déjà remarqué au contraire que des écrivains d'inspiration païenne purent demeurer en toute sécurité à Rome et tirer même de la large protection des papes des pensions et des bénéfices. D'autre part, les autres Cours italiennes eurent des penseurs et des écrivains chrétiens.

L'une des institutions de la Renaissance qui jeta le plus vif éclat et exerça la plus profonde influence sur le mouvement des esprits, fut l'Académie platonicienne

1. PASTOR, t. VIII, 100.

que fonda, à Florence, Marsile Ficin. Pic de la Mirandole en fut, plus tard, l'un des oracles et Laurent le Magnifique aimait à s'y délasser du gouvernement de Florence dans les magnifiques discussions philosophiques qui y étaient instituées. Or cette Académie était résolument chrétienne et l'effort de ses membres fut de concilier la forme antique et l'inspiration chrétienne, la philosophie et la foi. Celui qui la dirigea, « Marsile Ficin, a passé par dix ans de doutes, d'angoisses et de souffrances que ni l'amitié ni la musique ni même Platon ne pouvaient guérir. De cette crise, il est sorti chrétien ; à l'âge de quarante-deux ans, il s'est converti. » Dès lors tous ses efforts sont consacrés à prouver la vérité du christianisme ; c'est l'objet de son traité *de Christiana religione* et de sa *Theologia platonica*. Son apologétique est rigoureusement orthodoxe ; car, dit-il en tête de ses ouvrages, « de toutes les choses qui ont été traitées par moi, ici ou ailleurs, je ne veux rien avancer qui n'ait été approuvé par l'Église [1]. » Et ainsi, les platoniciens de Florence ne firent usage de leur raison que pour la mettre au service de la foi, et ils ne se servirent de leur science de l'antiquité que pour mieux défendre le christianisme. « Ils ont prosterné les dieux de l'Olympe et le sphynx des vieux temples aux pieds du Crucifié [2]. »

Il en fut de même de beaucoup d'humanistes allemands de la Renaissance. Une certaine école essaie de faire croire que la Réforme de Luther sortit de la Renaissance parce que, délivré des chaînes de la scolastique par le libre examen, l'esprit allemand ne tarda pas à perdre la foi dans l'Église catholique ; le protestantisme n'aurait été qu'une étape par laquelle l'esprit allemand, au cours de la Renaissance, aurait passé de la théologie étroite du Moyen Age à la large philosophie, négative de toute

1. Ph. Monnier. *Le Quattro Cento*, t. II, p. 105 et suiv.
2. *Ibid.*, p. 131.

religion. Élaborées par des esprits ignorants et simplistes ou partiaux, ces théories ne tiennent pas compte de l'existence et de la persistance en Allemagne, avant et après Luther, au xve et au xvie siècle, d'un humanisme chrétien.

« Les premiers humanistes allemands, dit Janssen, ceux du xve siècle, avaient vu dans l'étude de l'antiquité un des plus puissants moyens de cultiver avec succès l'intelligence humaine, un terrain inépuisable et fécond pour toutes les nobles aspirations. Mais, dans leur pensée, les classiques grecs et latins ne devaient pas être étudiés dans l'unique dessein d'atteindre en eux et par eux le terme de toute éducation ; *ils entendaient les mettre au service des intérêts chrétiens.* Ils trouvaient excellent que l'esprit de leurs contemporains se retrempât dans l'étude de la vie intellectuelle des anciens et acquît une connaissance plus exacte de l'antiquité, mais, par l'étude des classiques, ils ne voulaient pas se borner à former l'intelligence et le goût ; ils désiraient avant tout parvenir, grâce à eux, à une intelligence plus profonde du christianisme et à l'amélioration de la vie morale. » Ils ne faisaient d'ailleurs en cela que suivre les conseils qu'avaient donnés les Pères de l'Église, dès le ive et le ve siècle, lorsque, par la bouche de saint Jérôme, de saint Augustin, de saint Ambroise, ils avaient conseillé de se servir de la forme classique pour revêtir des pensées chrétiennes. Disciple du cardinal de Cusa, Rodolphe Agricola avait proclamé en Allemagne, dans la seconde moitié du xve siècle, les principes d'une Renaissance chrétienne tels que les avait formulés Pétrarque dans l'Italie du xive siècle. Dans son épître à son ami Barbirianus, « il recommande instamment l'étude des philosophes, historiens, orateurs, poètes de l'antiquité ; mais il ne faut pas, selon lui, étudier trop exclusivement les anciens ; car, dit il, « ou ils ne connaissaient pas le but véritable de la vie, ou ils ne le pressentaient qu'obscurément et comme à tra-

vers un nuage, en sorte qu'ils en parlent plus qu'ils n'en sont convaincus. Il faut donc, ajoute-t-il, monter plus haut, parvenir jusqu'aux Saintes Ecritures. Ce sont elles qui dissipent toute obscurité et mettent à l'abri de toute illusion ou trouble. Il faut diriger sa vie d'après leur enseignement et bâtir son salut sur leur direction bénie. » Ainsi parlait cet esprit délicat, grand chrétien en même temps, qui fut enseveli avec l'habit de saint François (1495)[1]. A sa suite, Wimpheling invoquait le témoignage des Pères et en particulier de saint Grégoire de Nazianze et de saint Grégoire le Grand, pour montrer combien la culture antique pouvait servir la pensée chrétienne, et ces théories étaient répétées par les représentants de l'humanisme chrétien, Heynlin von Stein, Gabriel Biel et surtout Jean Trithème. Ce dernier a été assurément l'un des plus grands savants de l'Allemagne du XVIe siècle ; théologie, philosophie, histoire naturelle, médecine, histoire, littérature, lui étaient également familières. Dans son abbaye de Sponheim, il réunit une immense bibliothèque et forma parmi ses religieux de nombreux élèves. Au moment même où la Renaissance allemande allait être lancée par Erasme dans le rationalisme et par Reuchlin dans le fanatisme anticatholique, Trithème continuait à recommander l'union harmonieuse des classiques anciens profanes et des écrivains sacrés. « Il est clair, disait-il, que dans les auteurs de l'antiquité, plus d'un récit pourrait nuire à la délicatesse morale, mais nous ne devons pas pour cela en abandonner la lecture. Efforçons-nous seulement d'éliminer, autant que possible, ce qu'ils contiennent de dangereux et, suivant le conseil de saint Basile, faisons comme les abeilles qui sucent entièrement la plante ou le poison qu'elle renferme, mais n'en emportent que le miel[2]. »

1. JANSSEN, *op. cit.* I, 54.
2. JANSSEN t. II, p. 94.

La plupart des humanistes français de la même époque ne pensaient pas autrement. Leur maître à tous fut assurément Budé. « Il fut philologue, en apportant dans la philologie quelques préoccupations d'archéologie. Né à Paris en 1467, il ne se donna aux « humanités » qu'à l'âge de vingt-quatre ans. Il apprit les mathématiques sous Lefèvre d'Etaples, revint au droit qu'il avait étudié dans sa première jeunesse, mais surtout s'intéressa à l'histoire, à la philosophie et s'attacha avec passion à l'étude du grec qu'il finit par écrire couramment dans toute sa pureté. Sa puissance de travail... sa passion de savoir, tout annonce et résume en lui, dans sa pleine expression, le savant de la Renaissance. » Après avoir rappelé que « quinze ans avant la première fondation du Collège de France, Budé en avait déterminé l'esprit », M. Lemonnier termine ainsi son portrait : « C'est l'homme dont la curiosité universelle s'intéresse à toutes les connaissances et qui va les chercher dans l'antiquité; l'homme qui retrouve, par l'étude de la langue, des lois, des écrivains, des philosophes, des monuments, les civilisations grecque et latine, qui élargit ainsi les horizons, sort des traditions et des façons de penser de ses contemporains, conçoit d'autres idées, d'autres mœurs, un autre idéal[1]... » Par sa valeur personnelle, par la situation qu'il occupa à la Cour de Louis XII et de François Ier, par son enseignement au Collège de France dont il fut le directeur, par ses ouvrages et sa science universelle, Budé était vraiment le représentant le plus complet de cette Renaissance qu'on nous montre élevant contre l'Eglise et ses dogmes la toute-puissance de son libre examen et de sa critique. Il est donc fort important de savoir ce que pensait Budé des relations du christianisme et de l'humanisme.

1. *Histoire de France de* LAVISSE, t. V, partie I, par H. LEMONNIER. pp. 162-163.

Il dénonce, à plusieurs reprises, les abus qui s'étaient glissés dans la vie religieuse; mais il a confiance en Dieu qui a promis son assistance à l'Eglise et quand l'heure sera venue, sa Providence la réformera. Aussi « il parle avec piété des choses pieuses et la vivacité de l'esprit critique n'a jamais fait tort chez lui, à l'ardeur des convictions religieuses. » Budé était donc un chrétien dans toute l'acception de ce terme, croyant à toutes les vérités de la foi, soumis à tous les préceptes du catholicisme. C'est à la lumière des enseignements du christianisme qu'il juge les auteurs anciens. Il reproche à Pline et à Tacite de n'avoir pas su reconnaître la vérité chez ces chrétiens près desquels ils ont vécu. Ailleurs enfin, il proclame que « la sagesse antique n'est que folie pour quiconque est instruit de la vérité chrétienne[1]. » « Si la vérité, dit-il, a quelquefois pénétré jusqu'à d'autres que des adorateurs du vrai Dieu, ce n'était pas en son état de vérité première. Elle fut d'abord altérée dans les temples de l'Egypte; à Athènes, elle fut ensuite diversement trans formée dans la philosophie du Portique, dans celle de l'Académie, puis du Lycée. Elle reparut enfin, dans toute sa splendeur, aux lieux mêmes qui en avaient été le berceau, quand Notre-Seigneur l'eut répandue parmi les hommes, et propagée dans le monde grec, latin, barbare, en envoyant partout de ses disciples[2]. » Et ailleurs, dans son fameux traité *de transitu Hellenismi ad Christianismum*, Budé fait de la philologie, c'est-à-dire de l'encyclopédie des sciences humaines, le vestibule de la théologie: « l'esprit humain s'élevant de hauteur en hauteur, passe sans effort de la sagesse païenne à la sagesse chétienne ». La scolastique avait fait de la philosophie la servante de la théologie; Budé réduit au même rôle la grande science de l'humanisme, la philologie. Pour lui, comme pour

1. Delaruelle. *Guillaume Budé*, p. 192.

2. Cité par Delaruelle. *Ibidem.*

saint Thomas, la connaissance de la Trinité divine, telle que nous la révèle la foi, est la connaissance suprême de laquelle toutes les autres tirent leur lumière.

Ainsi ce père de l'humanisme français, ce génie de la Renaissance, ne parle pas autrement que l'Ange de l'École, le grand docteur du Moyen Age.

Ce n'est pas seulement parmi les humanistes que l'on trouve, à l'époque de la Renaissance, des hommes profondément épris de l'idéal chrétien ; il y en eut encore plus parmi les artistes.

C'est un fait qui n'a pas été suffisamment mis en lumière qu'un grand nombre de peintres, sculpteurs et architectes de la Renaissance ont été des religieux appartenant à divers ordres monastiques. Le plus connu de tous, le dominicain fra Giovanni Angelico a été même un saint ; l'Église l'a béatifié parce que sa piété et sa vertu furent aussi sublimes que son art. « Fra Giovanni fut homme simple et très saint dans ses mœurs, dit de lui Vasari ; et ceci fera signe de sa bonté que le pape Nicolas V, voulant un matin lui donner à déjeuner, il se fit scrupule de manger de la viande sans la permission de son prieur, ne pensant point à l'autorité du pontife... Il s'exerça continuellement dans la peinture et ne voulut jamais travailler autre chose que des saints... Il fut à son choix d'avoir des dignités parmi les frères et au dehors et il n'en tint compte, affirmant qu'il ne cherchait d'autres dignités que de fuir l'enfer et de s'acheminer au paradis... En somme ce Père, que l'on ne louera jamais assez, fut en toutes ses œuvres et discours très humble et modeste, et dans ses peintures facile et dévot ; et les saints qu'il peignit ont mieux air et ressemblance de saints que ceux d'aucun autre... Aucuns disent que fra Giovanni n'aurait jamais mis les mains à ses pinceaux si d'abord il n'avait fait oraison. Il ne fit jamais un crucifix qu'il ne se baignât les joues de larmes ; d'où l'on connaît dans les visages et les attitudes de ses figures

la bonté de son sincère et grand esprit dans la religion chrétienne[1]. »

Comment s'étonner dès lors des sentiments de profonde piété, et de tendre mysticisme qui se dégagent de toutes les peintures d'Angelico, pénétrant intimement l'âme de qui les contemple ? Qui ne s'est senti plus chrétien devant le Couronnement de la Vierge du Musée du Louvre, la descente de Croix de l'Académie des Beaux-Arts de Florence, les fresques de la chapelle de Nicolas V au Vatican et celles dont le saint religieux décora les cellules de saint Marc pour aider les méditations mystiques de ses confrères[2] ?

L'ordre dominicain a encore donné à l'art de la Renaissance, au commencement du xve siècle, fra Benedetto, frère d'Angelico qui a laissé des miniatures au couvent de Saint-Marc, et, à la fin de ce même siècle, le peintre Bartolommeo, l'ami, le disciple de Savonarole. L'un de ces grands artistes dominicains a travaillé en France et s'est fait ainsi l'un des initiateurs dans notre pays du mouvement de la Renaissance : c'est fra Grocondo. « Etant à Paris au service de Louis XII, il construisit deux magnifiques ponts sur la Seine (le Pont Notre-Dame, le Petit-Pont). Il construisit aussi le château des archevêques de Rouen à Gaillon, qui leur fut commandé par le cardinal Georges d'Amboise, l'ancien Palais de la Cour des Comptes à Paris ainsi que la Salle dorée, qui est, avec la Sainte-Chapelle, la merveille du Palais de Justice. Sous Léon X, il fut quelque temps architecte de Saint-Pierre de Rome, avec Raphaël[3].

1. VASARI *Le Vite* (éd. Milanesi), II p. 519. Voir traduction par Pératé. *Histoire de l'Art*, III. p. 601.

2. On lira avec le plus vif intérêt la monographie que M. Henry COCHIN, député du Nord et l'un des Français qui connaissent le mieux la Renaissance italienne, a consacré à Angelico dans la collection les *Saints* de la maison Lecoffre.

3. Le P. Marchese a publié deux volumes sur *les plus illustres peintres, sculpteurs et architectes dominicains*.

L'ordre bénédictin produisit une série de miniaturistes qui furent aussi des peintres : Lorenzo Monaco, religieux Camaldule de Notre-Dame des Anges à Florence, qui fut sans doute le maître d'Angelico ; dans ses fresques de la Trinité, aujourd'hui perdues, il avait peint les portraits de Dante et de Petrarque ; dans cette même église, son Annonciation de la chapelle Bartolini est une peinture gracieuse et déjà plus moderne où un souffle tout nouveau rafraîchit et refleurit l'enseignement d'Agnolo Gaddi » son maître[1]. Et ainsi, Lorenzo unissait la tradition chrétienne et les inspirations nouvelles.

Pendant le siècle dela Renaissance, les différentes écoles italiennes ont produit des artistes qui faisaient du christianisme à la fois la règle de leur vie et de leur art. L'un des maîtres les plus illustres de l'école de Sienne au xve siècle, Lorenzo Vecchietta se plaisait à travailler pour l'hospice où il peignit à fresque l'histoire de Tobie et pour le dôme auquel il donna son chef-d'œuvre, le magnifique tabernacle de bronze qui décore le maître autel. « Quand les progrès de l'âge et des infirmités l'avertirent de sa fin prochaine, il écrivit au directeur de l'hôpital pour lui demander qu'il lui fût permis d'y bâtir, doter et décorer à ses frais une chapelle qui assurât non pas l'immortalité à son nom, mais à son âme le bénéfice des prières les plus efficaces, puisque ce seraient celles des pauvres[2]. Matteo di Giovanni fit partie, dès 1461, de la confrérie Saint-Jérôme de Sienne et il ne cessa d'édifier ses confrères par ses pratiques ascétiques et le soin des pauvres autant qu'il les remplissait d'admiration par ses peintures[3]. Sano di Pietro était un « peintre fameux » et il « vécut tout en Dieu. » Ainsi s'exprime sur lui le nécrologe de sa paroisse. Il fut en effet le disciple du grand prédicateur italien qui

1. *Histoire de l'art*, III, p. 602.
2. Rio, *de l'Art chrétien*, I, p. 103
3. *Ibid.* p. 113.

raviva la foi et l'amour de Dieu dans tant d'âmes italiennes de ce siècle, saint Bernardin de Sienne; d'autre part, sa dévotion pour la Vierge fut la source inépuisable de son inspiration. Dans l'un de ses plus beaux tableaux représentant saint Bernardin de Sienne, il a écrit sur le livre que tient le bienheureux ce texte qui a été sa devise comme celle de saint Bernardin : *Quae sursum sunt quaerite et non quae super terram*[1]. »

Quoique plus pénétrée de l'imitation antique, l'école florentine a produit plus d'un chef-d'œuvre chrétien, non seulement par le sujet qu'il représente, mais surtout par la pensée et le sentiment qui l'inspirent. Si Donatello, le grand sculpteur réaliste du xve siècle, atteignit rarement les sommets de la mystique chrétienne, on peut dire qu'ils furent familiers à son émule Ghiberti, l'auteur de ces portes de bronze du baptistère de Florence qui, au dire de Michel Ange, auraient mérité d'être les portes du paradis. La statue de saint Étienne qu'il a fait poser à San Michele est de la même famille que les figures si suaves de saint Étienne et de saint Laurent que peignit plus tard fra Angelico dans la chapelle de Nicolas V. C'est que « ses inspirations lui venaient de la même source à laquelle puisait fra Angelico da Fiésole, son contemporain et même son collaborateur pour un tabernacle[2]. Elles ne l'empêchaient pas d'ailleurs de goûter profondément les beautés de la sculpture grecque et d'en imiter les chefs-d'œuvre.

Lorsque l'on considère les fresques peintes par Ghirlandaio (Domenico) dans le chœur de Sainte-Marie-Nouvelle de Florence, on serait tenté de faire de cet artiste un adepte du naturalisme de la Renaissance; ses personnages évangéliques ne sont que des portraits de florentins et de florentines de son temps ; leurs toilettes somptueuses

1. « Cherchez les choses d'en haut et non celles de la terre »
2. Rio. *op. cit.*, I, p. 303

leur élégance affinée, leur attitude savamment étudiée n'ont que des rapports fort éloignés avec les scènes évangéliques.

Mais qu'on aille dans le bourg de San Gemignano ! Les fresques que l'artiste y a exécutées dans la collégiale nous ramèneraient à l'idéal chrétien le plus pur. Représentant la mort, à la fleur de l'âge, de sainte Fina, Ghirlandaio « plana, pour ainsi dire, dans les régions familières aux peintres mystiques et produisit une œuvre que n'auraient désavouée ni Benozzo Gozzoli ni fra Angelico da Fiesole. » Peut-on, d'autre part, concevoir figures plus idéales [1], plus surnaturelles que celles de la Vierge et de saint Bernard, dans le tableau de l'Apparition de la Vierge à saint Bernard, peint par Filippino Lippi ?

A la fin du XVe siècle, les prédications éloquentes de Savonarole réagirent énergiquement contre les influences païennes de la Renaissance ; dès lors, l'inspiration chrétienne qui, au cours du siècle, n'avait jamais cessé de se produire, devint plus forte que jamais. C'est elle que l'on trouve à tout instant dans l'œuvre si riche des della Robbia. « Le chef de la famille, Andrea, avait alors pour disciples quatre fils auxquels il avait communiqué son enthousiasme pour le prédicateur dominicain. Bientôt la préoccupation de l'idéal et même de l'idéal ascétique vint absorber toutes les autres, dans cette famille privilégiée et l'on vit le plus jeune de ses membres, Agostino della Robbia, prendre l'habit religieux dans le couvent de Saint-Marc, tandis que les autres, restés dans l'atelier paternel, transformé en oratoire, aidaient leur père à mouler sur des médailles le profil révéré du moine qui était pour eux tous un nouveau prophète. A dater de cette époque, les affinités instinctives avec l'école mystique, affinités vivaces qui faisaient en quelque sorte partie de son héritage, se développèrent avec un surcroît de verve, de sa

1. Rio. *op. cit.*, I, 388.

part, et avec un surcroît de sympathie de la part des nouveaux patrons que la ferveur de son zèle lui avait procurés. Ces patrons n'étaient pas seulement les dominicains de Saint-Marc, fiers de posséder un de ses fils ; c'étaient les trois familles religieuses, dans le sein desquelles leurs prévoyants fondateurs avaient déposé les germes les plus vigoureux de régénération pour le jour où le besoin s'en ferait sentir; c'étaient les franciscains restés fidèles à l'esprit de la règle, et surtout les franciscains de l'Observance qui, depuis les conquêtes spirituelles de saint Bernardin, étaient devenus l'Ordre le plus populaire et le plus respecté d'un bout à l'autre de l'Italie [1]. Enfin quiconque a voyagé en Italie a maintes fois admiré dans les nombreux tombeaux ou tabernacles de Mino de Fiesole, la douceur séraphique des anges, le calme de la mort chretienne que reflètent les statues des défunts et l'impression de piété sereine qui se dégage de toutes ses compositions.

Plus encore que l'école florentine, l'école ombrienne resta fidèle à l'Idéal chrétien, comme si l'esprit de saint François, le grand saint de l'Ombrie vivait toujours dans l'âme des poètes et des artistes de ce pays, pour la prémunir de toute influence païenne. Qu'y a-t-il en effet de plus évangélique que le tableau de Gentile da Fabriano représentant l'Adoration des Mages [2] ? De Gentile à Raphaël, le glorieux aboutissement de l'école ombrienne, les traditions chrétiennes se sont transmises d'un artiste à l'autre ; on les retrouve dans les retables et les bannières que peignirent Bunfigli et Santi, dans les fresques de Pintaricchio, de Spagna et de Signorelli.

Ce qui prouve combien était vivace le sentiment chrétien dans ces âmes d'artistes éprises, d'un autre côté, d'amour pour la beauté antique, c'est l'impression que

1. Rio. *op. cit.*, 1, 413.

2. Peint en 1422 pour l'Église de la Trinité de Pérouse, aujourd'hui à l'Académie des Beaux-Arts de Florence.

produisirent en eux et sur leur art les prédications de Savonarole. L'un des maîtres de l'école florentine dont les œuvres avaient été jusqu'alors pénétrées d'un sensualisme païen, bien éloigné de la candeur et de la pureté évangéliques, Botticelli, alla chercher dans la *Divine Comédie* de Dante, les sources de son inspiration; puis s'élevant encore plus haut, il commenta l'Évangile quand il représenta la Vierge écrivant le *Magnificat*.

Parmi les plus jeunes disciples de Savonarole figura Michel Ange; et ainsi, les premiers débuts de ce grand génie de la Renaissance furent éclairés par la foi chrétienne. Il demanda aussi son inspiration au poème théologique de Dante, la *Divine Comédie*, pour laquelle il avait la plus grande admiration. Sans doute, ses allégories symboliques furent parfois empruntées à une philosophie qui ressemblait plus au stoïcisme qu'à l'Évangile; sans doute aussi, le culte divin qu'il avait voué à l'antiquité, nuisit à l'idéalisme de ses grandes compositions, telles que le Jugement dernier; mais ses poésies, en nous découvrant le fond de son âme, nous révèlent combien le christianisme y avait poussé de profondes racines : « A leur âpre contexture et à leur accent brisé, on les prendrait pour la traduction libre des plus beaux psaumes de David. Dans son appel à la miséricorde de Dieu, il y a des élans de contrition qui rappellent ceux du roi prophète et l'on voit clairement que le repentir de l'un et de l'autre porte sur le même genre de faiblesse. Dans ces fragments de confessions abrégées, on ne sait ce qu'on doit le plus admirer de l'humilité ou de la foi de celui qui les fait[1]. »

Raphaël lui-même, malgré les désordres de sa vie, a conservé dans son art ces traditions ascétiques et mystiques que lui avaient transmises les peintres ombriens, ses précurseurs, et Dante son poète favori. Je n'en veux pour preuve que l'une de ses plus vastes compositions,

1. Rio. *Michel Ange, et Raphaël*, p. 90.

la *Dispute du Saint-Sacrement*, dans les *Stanze* du Vatican « composition sans rivale dans l'histoire de la peinture et l'on pourrait ajouter sans nom ; car c'est peu de chose que l'appeler lyrique ou épique... Dans la gloire qui en forme la partie supérieure les trois personnes de la Trinité sont représentées au milieu des patriarches, des apôtres et des Saints ; c'est en quelque sorte un résumé de toutes les compositions partielles sorties, depuis un siècle, de l'école ombrienne. Un grand nombre de types et particulièrement ceux du Christ et de la Vierge, sont la répétition presque littérale de ce qu'on trouve dans les premiers ouvrages de Raphaël lui-même. Pour tout ce qui tient à l'expression de la béatitude céleste et de toutes ces choses ineffables dont il est dit que *l'esprit de l'homme ne les a point conçues*, bien que cela dise assez que le pinceau de l'homme n'est pas fait pour le rendre, néanmoins celui des artistes ombriens, à force de s'être exercé sur des sujets mystiques, avait opéré des merveilles en ce genre et Raphaël, en les surpassant tous et en se surpassant lui-même, sembla avoir fixé les bornes fatales au-delà desquelles l'art chrétien proprement dit ne pourrait plus avancer[1]. »

Mais alors, que devient cette antithèse irréductible que les manuels scolaires ont prétendu établir entre le Moyen Age et la Renaissance classique? que devient cette opposition qu'ils ont prétendu marquer entre un Moyen Age exclusivement chrétien et une Renaissance absolument rationaliste? Comment expliquent-ils cette lignée d'humanistes chrétiens que nous avons constatée à Rome à la Cour pontificale? Que font-ils de l'Académie platonicienne de Florence, des humanistes chrétiens allemands et français, des peintres et des artistes de tout genre qui ont puisé leur inspiration dans l'idéal chrétien?

1. Rio. *op. cit.*, p. 132.

Ils les suppriment parce qu'ils gênent leurs théories tendancieuses. Peut-être même les ignorent-ils ; car nous soupçonnons MM. Guiot et Mane, qui nous parlent avec enthousiasme « des routes gazonnées » de la Renaissance, de ne pas avoir fréquenté de près les hommes qui les ont parcourues.

Nous tomberions, nous aussi, sous le coup de critiques semblables si nous paraissions ignorer, au sein de la Renaissance, un courant de scepticisme irréligieux, de matérialisme et d'immoralité. Oui, ils ont existé ces gens que les auteurs de manuels saluent comme des libérateurs de l'esprit humain, parce qu'ils ont attaqué le catholicisme ; mais il nous suffira de dire d'un mot ce qu'ils étaient pour que, même les auteurs les plus laïques, aient à rougir de les réclamer pour ancêtres.

Cet esprit de libre examen et de critique radicale dont on leur fait un titre de gloire, les avait conduits au dévergondage intellectuel et moral. Il leur fit nier tout d'abord ce qui ne tombait pas sous leurs sens ou n'était pas perçu par leur raison. Comme nos manuels de morale laïque, ils reléguèrent Dieu, l'âme immortelle, le surnaturel dans le domaine de l'Inconnaissable. « Les lettrés de notre temps, écrivait Théodore Gaza à un autre humaniste, le Panormite, ne mentionnent presque jamais dans leurs écrits le nom de Jésus-Christ. » Au concile de Latran de 1515, le pape Léon X crut nécessaire de proclamer, en face des négations de certains humanistes, le dogme de l'immortalité et de l'individualité de l'âme. Quelques années plus tard, l'humaniste Pomponazzo lui répondit qu'il était impossible de prouver par la raison l'immortalité. Et ainsi tombaient successivement, devant le rationalisme radical et étroit, les grandes notions de Dieu, du surnaturel, de l'immortalité, des sanctions éternelles, sur lesquelles avaient jusqu'alors vécu les sociétés.

L'humanisme païen leur substituait le culte de l'homme

et de la raison. Comme nos modernes théoriciens de la morale « humaine », ils déclaraient que la raison d'être de l'homme ne doit pas être cherchée en dehors de lui-même et qu'il porte en soi les lois de sa destinée et de sa morale. La morale naturelle et philosophique remplaçait, dès lors, les morales surnaturelles enseignées par les religions, et en particulier la morale chrétienne. Parlant des habitants de Thélème, Rabelais disait[1] : « En leur règle n'était que cette clause : « Fais ce que voudras » parce que gens bien nés, bien instruits, conversant en compagnies honnêtes ont par nature un instinct et aiguillon qui toujours les pousse à faits vertueux. » Les voilà proclamés par l'humanisme ces principes qu'enseignent de nos jours MM. Payot et Bayet, qui font de l'homme son propre dieu, et de la satisfaction de ses instincts naturels la loi de ses actions! La voilà la grande illusion que propagent aujourd'hui nos laïcisateurs, et qui fait de l'instruction la condition nécessaire et suffisante de toute moralité ! Le libre examen des humanistes païens les conduisait aux mêmes négations religieuses et aux mêmes doctrines morales que celles qu'enseignent nos modernes libres-penseurs. Comment s'étonner que ceux-ci voient en ceux-là des précurseurs et qu'ils essaient de les remettre en honneur en vantant leur raison et leur esprit de critique?

Mais ce qu'ils n'ajoutent pas, ce sont les conséquences pratiques qu'ont eues de pareilles doctrines, au temps de la Renaissance, et qu'elles produiront de nouveau de nos jours ; car, s'il est vrai que l'on connaît un arbre à ses fruits, nous apprendrons à juger par ses déplorables résultats cette morale « humaine » que les humanistes païens de la Renaissance ont prônée et que nos modernes « laïcisateurs » tentent de ressusciter.

Déjà les philosophies anciennes avaient résumé dans

1. *Gargantua* I, 57.

ce court précepte : « Suivez la nature », toute la morale. Mais elles avaient cessé de s'entendre quand il s'était agi de définir cette nature qu'il fallait suivre. Pour les uns, c'étaient les nobles pensées communes à l'humanité, les lois de la conscience universelle ; pour d'autres, les belles aspirations individuelles qui tirent hors de pair les âmes d'élite ; pour d'autres enfin, tous les instincts, quels qu'ils soient, d'autant plus respectables qu'ils sont plus impérieux.

La Renaissance rationaliste et païenne s'est trouvée, elle aussi, en présence de ces définitions variées et même contradictoires, et il faut reconnaître qu'elle s'est arrêtée de préférence à la moins noble de toutes : la jouissance sous toutes ses formes devint son idéal. Avant de figurer parmi les favoris de Nicolas V, Laurent Valla avait formulé le principe de cette morale matérialiste et sensuelle. Dans son traité *de Voluptate*, écrit en 1431, il affirmait hardiment que « le plaisir est le vrai bien et qu'il n'y a d'autre bien que le plaisir[1] », et ce plaisir, Valla ne dissimulait pas que c'était pour lui la volupté.

C'est cette théorie de la jouissance effrénée qui explique le développement parmi les humanistes païens de la littérature obscène. L'historien Lampride raconte que l'empereur Héliogabale réunit, un jour, les courtisanes de Rome et discuta avec elles sur les différentes sortes de volupté ; un humaniste, l'Arétin, s'appliqua à reconstituer le discours d'Héliogabale. Un autre humaniste, le Panormite, écrivit un livre dont le titre seul souligne le caractère bassement immoral, l'*Hermaphrodite*. Le Pogge fit paraître un recueil de plaisanteries ordurières, les *Facéties*. Il en commença la rédaction à cinquante-huit ans et y mit la dernière main à soixante-dix. C'était la collection des jeux de mots les plus piquants, des anecdotes les plus

1. « Voluptatem esse verum bonum ego vero aio atque affirmo, et ita affirmo ut nihi lallud praeter hanc bonum esse contendam. »

obscènes qui avaient, pendant douze ans, défrayé ses conversations avec ses amis [1].

En Allemagne, comme en Italie, le libre examen avait conduit certains humanistes à l'incrédulité et à l'immoralité. Voici en effet en quels termes vagues et confus l'un d'eux, Mutian, parle de la divinité : « Il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'une déesse, mais il y a beaucoup d'êtres divins de dénominations. Il y a par exemple Jupiter ou le Soleil, Apollon, Mars, Jésus, Luna, Cérès, Proserpine, Tellus, Marie. Cependant, garde-toi de répandre ces choses ; nous devons les envelopper dans le silence, comme l'étaient jadis les mystères d'Eleusis. Pour les questions religieuses, il faut toujours se servir du voile de l'allégorie et du secours des énigmes. » Par une pente fatale, ce scepticisme religieux conduisait ces humanistes païens à l'immoralité. Ils eurent, comme leurs compères italiens, leurs faiseurs de *Facéties*. « Procure-toi bien vite les *Facéties* de Bebel, écrit ce même Mutian à un de ses amis. On ne peut nier que, dans la vie, des anecdotes familières n'aient souvent une grande portée. » Or qu'étaient ces *Facéties* de Bebel que Mutian déclarait « promptement racontées et touchant aux questions avec justesse ? » C'était « un recueil latin de toutes sortes d'anecdotes obscènes, de contes satiriques et bouffons, de farces et même de blasphèmes. Les railleries sceptiques de Bebel ne sont pas seulement dirigées contre le clergé et ses mœurs, le jeûne, les indulgences, le culte des saints et des reliques ; mais encore contre plusieurs des dogmes fondamentaux du christianisme [2]. » Il serait impossible de citer les propos pornographiques que renferment les œuvres de Mutian, l'un des plus illustres humanistes allemands de ce temps [3].

1. Guiraud, *op. cit.*, pp. 295-298.
2. Janssen. t. II, 31.
3. *Ibid.* t. II, 32.

Le développement anormal de la personnalité humaine fut l'une des conséquences naturelles de cet humanisme païen qui substituait au culte de Dieu le culte de l'homme. Enrichir sa propre nature de toutes les qualités et de toutes les jouissances, et, par une culture intense du « moi », l'élever chaque jour au-dessus des types ordinaire de l'humanité, quitte à exploiter ceux-ci pour développer celle-là, voilà quel fut l'idéal conscient que poursuivirent ceux de ces néo-païens qui ne tombèrent pas dans la fange de l'obscénité. Un égoïsme féroce, allant jusqu'à écraser quiconque s'opposait au développement de l'individu et à absorber quiconque pouvait le servir. un orgueil immense soumettant l'univers à tout être qui se croyait appelé à la domination, une absence complète de scrupule dans le choix des moyens, tous étant légitimes pour développer en soi la nature humaine et accomplir ainsi la loi suprême de ce monde, voilà ce que produisit encore l'humanisme païen avec son esprit d'examen. La *virtù*, c'est-à-dire l'épanouissement du moi, par l'écrasement d'autrui, voilà l'idéal que poursuivirent les libres penseurs de la Renaissance, précurseurs en cela des disciples de Nieztsche, qui veulent réaliser de la même manière le *surhomme*, ou des adeptes du transformisme qui font de la lutte pour la vie, de la sélection des espèces et de l'absorption des petites par les grandes, la loi fondamentale de leur morale « scientifique ».

Ne cherchons pas plus loin la cause des passions malsaines qui ont agité, avec une violence toute particulière, les différentes classes de la société italienne, au XVe et au XVIe siècle, et qui firent de l'époque des Malatesta et des Borgia, l'une des plus immorales de l'histoire de l'humanité. Il nous serait facile de multiplier les exemples de cruauté, de cupidité effrénée, de luxure et de dépravation qu'elle présenta, chaque jour plus nombreux à mesure que l'humanisme matérialiste fit des progrès dans l'esprit public. Machiavel constate que, de son temps,

c'est-à-dire au commencement du XVIe siècle, l'Italie est, de tous les pays du monde, le plus immoral. « Alors, dit Burckhardt, les vols avec effraction, les démolitions de maisons, les assassinats en plein jour, le pillage des riches et surtout des Juifs, les faits d'immoralité les plus révoltants passèrent à l'état d'habitude ; on vit des scélérats masqués circuler pendant la nuit, d'abord isolément, bientôt en troupes nombreuses ; les plaisanteries criminelles, les satires, les lettres de menaces se multiplièrent... dans beaucoup d'églises, le tabernacle fut violé avec les hosties qu'il contenait. » Ce même individualisme qui faisait ainsi litière de toutes les lois divines et humaines et qui précipitait la société dans une sanglante anarchie, a produit des monstres dont nul temps n'a égalé la scélératesse. Tels les condottieri Braccio di Montone, Tiberio Brandolino, Werner d'Uslingen « dont l'écusson d'argent portait cette inscription : « Ennemi de Dieu, de la piété et de la charité... Chez Braccio, la haine de tout ce qui tenait à la religion était poussée si loin qu'un jour, par exemple, il entra en fureur parce qu'il entendit des moines qui chantaient des psaumes et il les fit précipiter du haut d'une tour... La cruauté des princes de la maison d'Aragon avait sa principale source dans la vengeance et la peur. La soif du sang instinctive, la rage diabolique de détruire et de tuer se trouveront surtout chez l'Espagnol César Borgia, dont les crimes dépassent considérablement le but qu'il veut atteindre. On reconnaît l'amour inné du mal chez Sigismond Malatesta, le tyran de Rimini; ce n'est pas seulement la Curie romaine mais aussi la voix de l'histoire qui l'accuse de meurtre, de vol, d'adultère, d'inceste, de sacrilège, de parjure et de trahison. »

Quel éclatant démenti ces monstruosités ne donnent-elles pas aux humanistes de bonne foi qui avaient vanté l'excellence de la nature humaine et déclaré que bien formée par l'instruction, elle devait être elle-même la règle des actions humaines !

Le libre examen de la Renaissance avait remplacé le culte de Dieu par celui de l'homme ; et cette nature humaine qu'il avait prétendu déifier tombait au niveau de la brute ; car étaient-ce des hommes dignes de ce nom, ces êtres immondes qui vivaient dans l'obscénité? n'étaient-ce pas des fauves, ces monstres de luxure, de cruauté et d'orgueil qui immolaient cruellement leurs semblables, leurs amis et leurs proches à la satisfaction de leurs violentes passions ? Le libre examen de la Renaissance s'était imaginé qu'il suffisait de cultiver l'esprit pour faire régner la raison et la paix ; et voilà que ces crimes abominables étaient commis par des hommes aux goûts artistiques, à l'intelligence ornée ! Entre deux crimes, Malatesta de Rimini conversait avec son architecte Alberti et lui commandait les élégantes sculptures du *Tempio Malatestiano* et chacun sait les goûts raffinés de César Borgia, l'ami de Pinturicchio, du Pérugin et de tout ce que la Rome de son temps comprenait d'artistes et de lettrés.

Voilà ce qu'ont omis de dire nos faiseurs de manuels laïques, peut-être parce qu'ils l'ignorent — car leur science est en général courte ; — peut-être aussi parce qu'ils auraient dû effacer leurs dithyrambes en l'honneur du libre examen et de la raison de la Renaissance, puisque le libre examen radical et la raison souveraine, en niant Dieu, l'immortalité et le surnaturel, détruisent, en même temps, dans l'homme ce qui fait son excellence, c'est-à-dire le sceau divin qu'a marqué sur son âme la beauté éternelle : « *Signatum est super nos lumen vultus tui, Domine !* » En voulant se faire dieu lui-même, l'homme tombe dans l'animalité ; car c'est aux passions bestiales que l'amène sa nature dénuée de toute direction ; il prétend s'élever par ses seules forces aux plus hauts sommets du progrès et il roule dans les abîmes de la sauvagerie. L'humanisme païen de la Renaissance nous en a donné une première preuve ; le matérialisme athée de

l'enseignement laïque nous en prépare une seconde.

Ce rapide aperçu de la Renaissance nous montre ce qu'il faut penser de la définition qu'en donnent les manuels condamnés.

En la présentant comme la contre-partie d'un Moyen Age parfaitement chrétien, ils ont oublié : 1° que les controverses anticatholiques et les haines anticléricales ont existé même au Moyen Age ; 2° que cette Renaissance qu'ils nous décrivent comme uniformément rationaliste a produit, en Italie, en Allemagne, en Angleterre et en France, des esprits foncièrement chrétiens, qui ont donné naissance à l'humanisme chrétien, précurseur de la littérature à la fois chrétienne et classique du XVII[e] siècle.

En célébrant l'humanisme rationaliste et païen de la Renaissance, ils ont omis de nous en définir les doctrines philosophiques et morales et de nous décrire les conséquences déplorables qu'il a exercées sur les mœurs de son temps. Le tableau qu'ils nous tracent de la Renaissance se trouve ainsi mutilé et faussé.

BIBLIOGRAPHIE

Burckhardt. *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance,* (trad. Schmitt.) 2 vol. in-8° Paris, Plon, 1885.

J. Guiraud. *L'Église romaine et les origines de la Renaissance.* 1 vol. in-12. Paris, Lecoffre, 1902.

Voigt. *Die Wiederbelebung des classischen Altertums.* 2 vol. in-8°, 1885.

Pastor. *Histoire des papes.* (trad. Raynaud et Poizat). 8 vol. in-8°. Paris, Plon, 1884-1900.

Mgr Baudrillart. *L'Église catholique, la Renaissance, le Protestisme.* 1 vol. in-12. Paris, Bloud.

Rio. *De l'art chrétien.* Paris, Hachette, 4 vol. in-8°, 1861.

— *Michel Ange et Raphaël,* Paris, Hachette, in-8°, 1867.

A. Michel. *Histoire de l'Art,* Paris, Colin (en voie de publication).

CHAPITRE IX

L'Église et les origines de l'imprimerie.

AULARD et DEBIDOUR (Cours moyen, p. 75).

Les premiers imprimeurs qui s'établirent à Paris furent pris pour des sorciers et Louis XI fut obligé de les protéger.... l'autorité ecclésiastique persécuta l'art nouveau, craignant qu'il ne servît à répandre des livres contraires à la religion. Elle obtint de François Ier (qui pourtant avait créé l'Imprimerie royale) un édit interdisant, sous peine de mort, d'imprimer quelque livre que ce fût.

DEVINAT (Cours moyen, p. 46).

Bientôt, on s'effraya de cette nouvelle et formidable puissance (l'imprimerie). Tant de livres répandus, n'était-ce pas le triomphe du diable! L'Église le crut, le Roi aussi.

GUIOT et MANE (Cours supérieur, p. 121).

L'autorité sévit contre l'imprimerie, le Parlement condamne « l'œuvre diabolique », François 1er décrète le supplice de la hart...

SOMMAIRE. — « Ceci tuera cela! » — Index ecclésiastiques et laïques. — Leur nécessité. — L'Église et la naissance de l'imprimerie en Allemagne. — L'imprimerie en France. — Atelier dans le collège ecclésiastique de la Sorbonne. — L'imprimerie et ses protecteurs ecclésiastiques en France. — L'imprimerie en Italie. — Ses premiers protecteurs : l'abbaye de Subiaco, le cardinal Torquemada, l'évêque d'Aleria, bibliothécaire du Vatican. — L'Imprimerie à Venise, à Florence et dans les autres villes d'Italie; prêtres, religieux, religieuses imprimeurs. — L'Imprimerie en Espagne. — En Angleterre : Caxton et l'abbaye de Westminster. — L'Imprimerie dans les pays scandinaves. — Les missionnaires et l'imprimerie en Asie et en Amérique.

Dans un passage délirant de *Notre-Dame de Paris*, Victor Hugo établit une antinomie entre l'Eglise catholique, représentée par la cathédrale, et l'imprimerie. « Ceci tuera cela ! » s'écrie-t-il, donnant à entendre qu'un duel à mort s'est engagé entre le catholicisme et le livre et que le catholicisme n'ayant pas pu, malgré tous ses efforts, tuer le livre, sera tué par lui. Cette déclamation a passé dans un certain nombre d'écrits hostiles à l'Église et naturellement, nous la retrouvons dans ce musée des clichés anticléricaux que sont les manuels scolaires « laïques ».

D'après les idées préconçues de leurs auteurs, l'imprimerie devant porter un coup mortel à la foi, *il faut* que l'Eglise l'ait poursuivie de sa haine ; *il faut* qu'elle l'ait regardée comme une invention diabolique imaginée par le Malin pour détruire l'Empire de Dieu ; *il faut* qu'elle ait multiplié ses efforts pour en arrêter l'essor et l'influence en France et dans tous les autres pays de l'Europe. Et comme nos auteurs « laïques », primaires pour la plupart, manquent de sens critique et de documentation, ils présentent comme un fait leur système *a priori* et ils affirment hardiment :

1° Que l'Eglise a considéré l'imprimerie comme une invention satanique.

2° Qu'elle s'est efforcée de l'étouffer, dès ses premiers jours, puis de limiter son action.

Or rien n'est plus faux au point de vue historique ; et les textes donnent le plus éclatant démenti à ces affirmations.

Que l'Église, comme certains le lui reprochent, ait imposé des limites à la liberté de l'imprimerie, nous ne le contestons pas. Considérant en effet que les opinions et les idées inspirent des actes publics et privés, le catholicisme proclame qu'on n'a pas le droit d'émettre des idées et des pensées grosses de conséquences irréligieuses ou immorales. D'après lui, l'esprit doit respecter

certaines lois supérieures sous le contrôle desquelles est placée sa liberté. Il n'a jamais admis que l'on pût penser et écrire sans tenir compte des conséquences pratiques de la pensée et du livre. Il n'a jamais admis que l'individualisme d'une intelligence, si grande fût-elle, pût se dresser, avec pleins pouvoirs, contre les lois de la religion, de la morale et de la société.

Intolérance! s'écrie-t-on; et l'on oublie qu'à tout instant de la vie, on accepte des intolérances de ce genre, parce qu'on les juge nécessaires, parce qu'elles s'imposent par la force même des choses. Les plus farouches libres-penseurs n'admettent-ils pas, à moins d'être des anarchistes, qu'il y a des délits d'opinion et de presse et qu'un citoyen qui conseille le sabotage, la désertion, le pillage des propriétés, l'action directe, mérite d'être puni? Par là, ils proclament que la liberté de pensée de l'anarchiste a pour limite l'intérêt même de la société et de ses lois [1]. Les gouvernements les moins cléricaux ont poursuivi les publications et les pièces de théâtre « suggestives », parce que la liberté de l'esprit est, dans ce cas, un dévergondage intellectuel qui produit le dévergondage des mœurs. Enfin, les mêmes instituteurs qui crient à l'intolérance cléricale savent bien cependant que l'Université a un index positif et un index négatif exerçant de deux manières son con-

1. C'est ce qu'a fort bien dit M. Fouillée — un philosophe qui n'a rien de chrétien — dans son article sur *les Jeunes Criminels, l'École et la Presse* (*Revue des Deux-Mondes*, 1er janvier 1897). « Permettre de tout dire et de tout écrire contre les lois, contre les mœurs, contre les hommes, en ne se réservant de punir que les actes une fois accomplis, c'est, a-t-on dit, attendre l'explosion d'une mine après l'avoir laissée charger et allumer sous ses yeux. A notre époque de criminalité croissante, les idées sont trop explosives pour que l'on ne considère pas déjà comme des actes celles qui sont une provocation à des crimes et à des délits. Tels articles ou tels romans sont des *actes* cent fois pires qu'un vol ou un assassinat; car ils en feront commettre une série. »

trôle sur les livres scolaires; l'index positif, ce sont les listes départementales hors desquelles aucun livre scolaire ne saurait être choisi; l'index négatif est formé de tous les livres, plus nombreux qu'on ne se l'imagine, qu'une sentence du Conseil supérieur a exclus à jamais des écoles publiques et même privées.

L'Église n'a pas agi autrement lorsque, dès le XVIe siècle, elle a établi l'Index en lui donnant pour mission de dresser la liste des livres contraires à la foi et aux mœurs, qu'un catholique ne saurait, sans faute grave, ni lire ni faire lire, ni vendre ni même détenir. Pourquoi lui refuserait-on le droit d'user envers ses adhérents de prohibitions que l'on trouve naturelles quand elles sont portées par la société civile?

Mais si l'Église a institué et maintenu l'Index, elle n'a pas plus combattu l'imprimerie que les lois qui réglementent la liberté de la presse n'ont supprimé les journaux.

Bien au contraire, les documents historiques, publiés souvent par les adversaires du catholicisme, proclament hautement que, dès ses débuts, cette invention n'a pas eu de protecteurs plus puissants et plus zélés que les papes, les cardinaux, les évêques et les prêtres, et qu'elle a dû surtout à leurs subsides et à leurs généreuses initiatives de se répandre, en peu de temps, dans toutes les nations de l'Europe.

Aussitôt trouvé, « le merveilleux secret » se propagea rapidement en Allemagne. « De 1462 à 1500, on a conservé les noms de plus de mille imprimeurs, pour la plupart allemands d'origine. A Mayence, dès la période des incunables, on comptait cinq ateliers de typographie, six à Ulm, seize à Bâle, vingt à Augsbourg, vingt-et-un à Cologne. A Nuremberg, antérieurement à 1500, vingt-cinq imprimeurs reçurent le droit de bourgeoisie. Le plus célèbre d'entre eux, établi à Nuremberg depuis 1470, Antoni Koburger, occupait vingt-quatre presses et plus de cent compa-

gnons [1]. » Cette extrême vogue de la nouvelle invention ne donne pas l'impression qu'elle ait été arrêtée dans son développement par l'Eglise, en particulier dans ces villes de Cologne et de Mayence qui étaient gouvernées par leurs archevêques-électeurs. Bien au contraire, les chrétiens les plus zélés célébraient avec enthousiasme cette découverte. « Aucun progrès intellectuel ne peut nous rendre fiers à plus juste titre, nous autres Allemands, que l'invention de l'imprimerie. Grâce à elle, l'Allemagne a propagé en tous lieux la doctrine chrétienne et les sciences divines et humaines ; elle est devenue la bienfaitrice de l'humanité tout entière [2]. » Ainsi s'exprime l'un des plus zélés défenseurs de l'Église, à cette époque, Jacques Wimpheling [3]. « Il n'y a pas aujourd'hui d'homme sensé qui ne puisse apprécier les services rendus à toutes les classes de la société par l'art de l'imprimerie, écrivait à un imprimeur, en 1487, Adolphe Occo, médecin de l'archevêque de Mayence. Elle a vraiment illuminé ce siècle par la miséricorde du Tout-Puissant. Mais c'est surtout la Sainte Épouse de Jésus-Christ, l'Église catholique, qui lui est particulièrement obligée. Cette découverte, *qui lui a donné une gloire nouvelle et l'a dotée de tant de livres remplis d'une science divine*, lui permet d'aller plus richement parée à la rencontre de son Époux. » On allait jusqu'à comparer les imprimeurs aux apôtres eux-mêmes, « hérauts de l'Évangile. » C'est pourquoi les évêques allemands accordaient des indulgences à ceux qui répandaient ou vendaient des livres, l'imprimerie et le commerce de librairie étant considérés comme des « œuvres pies ».

Les membres du clergé, tant séculier que régulier, faisaient plus encore : ils établissaient des presses dans

1. Janssen, *L'Allemagne à la fin du Moyen Age*, pp. 6 et 7.
2. Janssen, *op. cit.*, p. 8.
3. Cité par Janssen, *op. cit.*, p. 7.

leurs résidences et leurs monastères et créaient ou entretenaient des ateliers à leurs frais. Les Frères de la Vie commune de Rostock établirent dans leur couvent une imprimerie dont ils furent les ouvriers; car ils déclaraient que « la typographie est la mère commune de toutes les sciences, l'auxiliatrice de l'Église. » Des imprimeries s'ouvrent encore, en 1470, chez les Chanoines réguliers de Beromunster en Argovie; en 1472, chez les Bénédictins de Sainte-Afra, à Augsbourg; en 1474, chez les religieux du même Ordre, à Bamberg; en 1475, chez ceux de Blaubeuren; en 1478, chez les Prémontrés de Schussenried; en 1479, chez les Augustins de Nuremberg et les Bénédictins de Saint-Pierre d'Erfurt. Un professeur de théologie, André Frisner, exerça le premier cet art à Leipzig et ce fut à l'instigation du théologien Paul Scriptoris, lecteur des Franciscains de Tubingen, que cette ville a dû l'établissement de sa première presse, en 1498[1].

Ce furent aussi de hauts dignitaires de l'Eglise qui créèrent les premières presses dans la plupart des villes de France[2]. Au commencement de 1470, le prieur du Collège ecclésiastique de la Sorbonne, Jean de la Pierre[3] (Hans von Stein), et le professeur de lettres de Sorbonne, Fichet, unirent pour cela leurs efforts. Le premier, familier avec le monde germanique, alla lui-même chercher en Allemagne le maitre-ès-arts, Michel Freiburger, son ancien condisciple à Bâle, et les ouvriers, Gering de Constance et Martin Crantz; d'accord avec Fichet, il leur organisa un atelier dans l'intérieur même de la Sorbonne. Le premier ouvrage qui en sortit fut un recueil des

1. Janssen, *ibid.*, pp. 11 et 12.

2. Presque tous les manuels mentionnent l'introduction de l'imprimerie en France sous Louis XI; mais aucun ne dit que ce fut par la protection de l'Église; elle est passée soigneusement sous silence.

3. Ainsi appelé parce qu'il était originaire de *Stein* près de Bâle.

lettres d'un humaniste alors fort en vogue, Gasparino de Vérone (1470). Il fut bientôt suivi de l'*Orthographia* du même Gasparino. Elle parut avec une préface de Fichet célébrant avec enthousiasme l'imprimerie. Bientôt fut imprimé un Salluste sur vélin, conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, (février 1471). Fichet lui-même donna à l'impression, en juillet suivant, un de ses ouvrages, la *Rhetorica*, qui, aussitôt sorti des presses de la Sorbonne, fut envoyé au cardinal Rolin, au roi René, à Guillaume Chartier, évêque de Paris, à Charles de Bourbon, archevêque de Lyon, à Charles de Guyenne, frère de Louis XI, au duc de Bretagne, etc. L'imprimerie de la Sorbonne notifiait ainsi son existence aux grands personnages épris des lettres ; elle édita vingt-deux ouvrages de 1470 à 1473.

Bientôt, les locaux du Collège ne suffirent plus et, en 1473, l'atelier fut transporté, aux frais de Fichet, dans une maison de la rue Saint-Jacques, appartenant à la Sorbonne, à l'enseigne *le Soleil d'or*. Le premier livre qui y fut publié fut le *Manipulus Curatorum* de Guy de Montrocher (21 mai 1473) ; la première Bible française en sortit en 1476.

D'autres imprimeurs allemands vinrent, vers le même temps, à Paris et y établirent de nouvelles imprimeries. Le maître-ès-arts, César, en fonda une dans une autre maison de la Sorbonne, une troisième se fixa au *Soufflet Vert*, non loin de la Sorbonne.

Les prélats de l'Eglise de France s'intéressèrent rapidement à ces ateliers qui avaient été fondés et se développaient sous le patronage de l'un des grands collèges de l'Université ; ils ne tardèrent pas à leur apporter leurs commandes. Un ancien professeur du Collège de Navarre, devenu évêque de Saintes, Louis de Rochechouart, avait mis en quatrains la grammaire de Guillaume Tardif ; il les fit imprimer au Soufflet Vert ; ce fut le premier livre daté, imprimé avec mots français (1475). En 1480, le cardinal Rolin, évêque d'Autun, fit imprimer à Paris son bréviaire

diocésain ; et son exemple fut suivi par l'évêque de Paris qui successivement demanda aux presses de la rue Saint-Jacques, en 1494, le psautier noté, en 1497, le missel noté de son Eglise [1].

Un autre collège de l'Université de Paris, le collège de Narbonne, tint aussi à avoir des presses dans ses murs ; elles furent dirigées par Simon Bottiger d'Allenstein en Prusse, qui était à la fois recteur de l'Université et imprimeur, (1481 et années suivantes). Vers le même temps, Guyot Marchant, prêtre et maître-ès-arts, avait une imprimerie derrière le collège de Navarre.

Rapidement, les principales villes de France eurent leurs ateliers, grâce à des ouvriers imprimeurs appelés soit de Paris, soit d'Allemagne, le plus souvent par de hauts dignitaires ecclésiastiques. En 1479, par exemple, un chanoine de Saint-Hilaire-le-Grand, Bertrand de Brossa, faisait venir de Paris un imprimeur à Poitiers et le logeait dans sa propre maison. C'est là que fut édité le premier livre de Poitiers, le *Breviarium historiale* (14 août 1479). Peu après, l'imprimerie se fixa au bourg Saint-Hilaire où elle vécut et se développa sous la double protection de l'abbaye de Saint-Hilaire et de l'Université qui était un corps ecclésiastique. Il est à noter aussi que l'imprimeur appelé par Bertrand de Brossa était lui-même prêtre [2].

Ce fut l'évêque de Limoges, Jean III de Barton de Montbas, qui introduisit l'invention nouvelle dans sa ville épiscopale. Ancien président des Enquêtes au Parlement de Paris, il avait fait faire à Jean du Pré le missel de Limoges, revu et mis en ordre par son frère Pierre de Barton ; les épreuves en furent corrigées à Paris au collège des Limousins (1483). Mais le bréviaire du même diocèse parut, à Limoges même, en 1496, une imprimerie ayant été créée, entre 1483 et 1496, soit par Jean III,

1. Claudin, II, p. 556.
2. Claudin, *Origines et débuts de l'imprimerie à Poitiers*, p. 16.

soit par son neveu et successeur, Jean IV de Barton.

Les pays de l'Est de la France durent à leurs relations fréquentes avec l'Allemagne, d'avoir rapidement des ateliers de typographie; et ce fut toujours sur l'initiative et avec les encouragements de l'Eglise.

Un prêtre gradué, originaire de la ville d'Augsbourg, Pierre Metlinger, amena une équipe d'ouvriers à Besançon en 1487, puis à Dôle où s'imprimèrent, en 1490, les ordonnances et coutumes de Bourgogne. Elle se rendit de là à Dijon, où Jean de Cirey, abbé de Cîteaux, l'installa dans sa résidence même, l'hôtel du Petit-Cîteaux, et lui fit éditer les privilèges de l'Ordre et plusieurs autres livres. Vers le même temps, l'abbé de Cluny imitait l'exemple de Cîteaux et, passant marché avec Michel Vensler de Strasbourg, l'un des premiers imprimeurs de Bâle, l'établissait dans son abbaye.

L'archevêque de Lyon, Charles de Bourbon, était un prélat lettré : il était l'ami du cardinal Bessarion, l'une des gloires de l'humanisme chrétien, et du professeur de Sorbonne Fichet, qui lui avait envoyé un des exemplaires de sa *Rhetorica*. A l'exemple de ce dernier, il s'enthousiasma pour la typographie ; il fit venir de Mayence l'un des maîtres les plus habiles de cet art, Jean Neumeister, et lui confia l'impression magnifique du missel de Lyon [1]. A la mort de ce mécène, Neumeister passa au service de l'archevêque de Vienne, Angelo Cattho, ancien aumônier de Louis XI, ami très éclairé des lettres, lui aussi, puisque ce fut à sa demande que Commines écrivit ses mémoires [2]. Il donna son bréviaire à imprimer à l'artiste mayençais.

Un certain nombre de diocèses firent appel à l'un des imprimeurs de Paris le plus en vue, Jean du Pré, celui qui édita pour Jean III de Barton le missel de Limoges.

1. Claudin, *Origines de l'imprimerie à Alby*, p. 73.
2. *Ibid.*, p. 77.

En 1482, nous le trouvons à Chartres où un riche chanoine, Pierre Plumé, l'avait fait venir [1]. Deux ans après, il crée un atelier à Salins à la demande de l'archevêque de Besançon, Charles de Neufchâtel, et sous la protection du chapitre de Saint-Anatoile ; il y compose, en 1484, le bréviaire et, en 1485, le missel de Besançon. En 1492, il est à Uzès, appelé par l'évêque Nicolas Maugras, et en 1497, à Avignon, appelé par le prolégat, Clément de la Rovère [2].

Enfin, pour beaucoup d'autres villes encore, les documents nous mentionnent, pendant la période des incunables, c'est-à-dire avant 1500, des ateliers de typographie installés dans les cloîtres de cathédrales par les évêques et les chapitres, dans les couvents par les abbés, et jusque dans de modestes presbytères de villes ou de bourgs : à Embrun (1487), où l'archevêque mande d'Italie, un imprimeur français Jacques le Rouge, précédemment établi à Venise et dernièrement à Pignerol, et l'installe dans son propre palais [3] ; à Grenoble, où Étienne Foret ouvre sa boutique devant l'église Sainte-Claire (1490) et où, en 1496, l'évêque Laurent Aleman et ses chanoines font venir de Rouen Jean Bellot ; à Metz, où, en 1482, deux Carmes établissent une presse dans leur couvent, comme fait, en 1487, l'abbé de Lantenac près Loudéac, en Bretagne ; enfin dans le petit village de la Goupillière, près Evreux, où un pauvre curé de campagne imprime lui-même, dans son modeste presbytère, le livre d'heures de sa paroisse [4].

Cette énumération que nous aurions pu allonger encore nous conduit à la conclusion de l'un des historiens de l'imprimerie en France, M. Labande : « Si dans le XVe siècle,

1. Christian, *Les débuts de l'imprimerie en France*, pp. 50 et suiv.
1. Labande, *L'imprimerie en France au* XVe *siècle*.
2. Christian, *op. cit.*, p. 50.
3. *Ibid.*

dit-il, une quarantaine de villes françaises possédèrent des ateliers typographiques, elles le durent en grande partie à ceux qui protégèrent ou commanditèrent les premiers imprimeurs ; à Paris ce furent *des docteurs de Sorbonne*, ce furent des marchands à Lyon, Rennes, Mâcon et plus tard Avignon, *des évêques et des chanoines à Poitiers, Troyes, Chartres, Salins, Grenoble, Narbonne, Embrun, Uzès, Limoges, des abbés et congrégations religieuses, à Lantenac, Dijon, Cluny, etc.* »

On peut en dire autant de l'Italie.

Le premier atelier d'imprimerie de la péninsule fut établi, en 1464, à Subiaco. « Cette abbaye d'où est sorti l'Ordre illustre des Bénédictins donna asile aux premiers imprimeurs allemands ; c'est un titre de gloire à ajouter à tous ceux de cet Ordre qui a rendu tant de services signalés à la science. » Tel est l'hommage mérité que rend l'historien protestant Gregorovius [1] à l'abbaye de Subiaco. Conrad Schweinheim, de Schwanheim près du Mein, et Adolphe Pannartz de Prague y furent reçus en effet, en 1465. Les premiers ouvrages qu'ils y imprimèrent, aux frais des religieux, furent la grammaire latine de Donat, le *de Oratore* de Cicéron et les *Institutions* de Lactance. Deux ans plus tard (1467), ils éditèrent la *Cité de Dieu* de saint Augustin.

Vers le même temps, le cardinal Torquemada, abbé commendataire de Subiaco, faisait venir de Subiaco à Rome Ulric Hahn, plus connu en Italie sous le nom de Gallus ; et ainsi, si un monastère bénédictin eut la première imprimerie de la péninsule, la ville pontificale eut la seconde avec Venise, Florence et les autres capitales de la Renaissance. Hahn édita *les Méditations* de Torquemada avec trente-quatre figures xylographiques.

A leur tour, Schweinheim et Pannartz se transportèrent à Rome et s'établirent au palais Massimo. Ils

1. *Histoire de la ville de Rome*, t. VII, p. 515.

éditèrent successivement les lettres de Cicéron, Lactance, celles de saint Jérôme, de saint Cyprien, l'Ancien et le Nouveau Testament et une série d'auteurs classiques, César, Tite-Live, Virgile, Ovide, Pline, Quintilien, Suétone, Aulu-Gelle, Apulée [1]. » Le pape Paul II témoigna à ces imprimeurs la plus grande bienveillance, mettant à leur disposition, pour leurs éditions, les manuscrits précieux qui avaient été accumulés par Martin V, Eugène IV, Nicolas V et Pie II dans la Bibliothèque apostolique. Son propre bibliothécaire, l'évêque d'Aleria, André de Bussi, était correcteur de Pannartz, tandis qu'un autre évêque, Gianantonio Campano de Teramo rendait les mêmes services à Hahn.

A l'exemple de Torquemada, les cardinaux accordaient leur faveur à ces imprimeurs et à ceux qui ne tardèrent pas à venir à leur suite à Rome, y multipliant si bien les ateliers qu'on en a compté trente-huit de 1467 à 1500. Le cardinal Caraffa logeait dans son monastère de Saint-Eusèbe les imprimeurs Lauer et Léonard Pflugl, venus de Wurzbourg [2]. « Dans le Sacré-Collège, écrivait en 1469, Bussi, nous n'avons pas rencontré jusqu'ici un seul cardinal qui n'ait accueilli nos efforts avec bienveillance et avec faveur. Il est même permis de dire qu'en eux l'éclat de la science est égal à celui de la dignité. [3] »

Les papes étaient non moins favorables aux imprimeurs. L'un d'eux, Jean-Philippe de Lignamine, qui était venu de Messine s'établir à Rome, fut chargé par Sixte IV de haranguer le roi de Naples, à son arrivée dans les États de l'Église, en 1475, et envoyé en mission à Mantoue et en Sicile. Pour ses éditions, il avait à sa disposition, lui aussi, les manuscrits du Vatican. Il n'est donc pas étonnant que, malgré les difficultés qu'elle rencontra à ses

1. Pastor, *Histoire des papes*, IV, p. 65.
2. Fumagalli, *Lexikon topographicum Italiæ*, art. *Roma*.
3. Pastor, t. IV, p. 66.

débuts, l'imprimerie n'ait pas tardé à prendre à Rome le plus grand développement. En 1475, elle possédait déjà vingt-cinq ateliers et jusqu'en 1500, il y parut neuf cent vingt-cinq ouvrages nouveaux dus, pour la plupart, à des membres du clergé [1].

A Florence, l'une des plus anciennes imprimeries fut celle des dominicaines de Saint-Jacques de Ripoll, dirigée par leur procureur, frère Dominique de Pistoie et leur confesseur, Pierre de Pise ; elles-mêmes étaient compositrices. Elles éditèrent non seulement des livres de piété, comme une légende de sainte Catherine, et des prières, mais même des œuvres littéraires comme certaines œuvres de Boccace. « Les éditions de Ripoll, dit M. Fumugalli, sont en général fort belles. » Elles étaient corrigées par des prêtres, tels que l'humaniste Bartolomeo Fonzio, et des dominicains.

Venise [2] a été, pendant longtemps, la première ville du monde pour l'industrie de la librairie, soit par son importance comme marché de livres, soit comme centre d'un grand nombre de typographies célèbres dans le monde entier. Dès 1470 à 1500, on y compta deux cents imprimeries et en 1500, cinquante travaillaient en même temps. Or, là aussi, l'Église a contribué à l'épanouissement de cette merveilleuse invention. L'un de ses premiers imprimeurs, Nicolas Jenson, originaire de Sommevoire en Champagne [3], s'enrichit grâce aux commandes considérables que lui donna le clergé ; il fut nommé comte palatin par le pape Sixte IV qui faisait ainsi de l'exercice de l'imprimerie un titre à la noblesse. Un grand nombre de prêtres, de religieux et de religieuses exercèrent en personne ce métier ; ce furent par exemple le prêtre Clément de Padoue, dont les con-

1. Pastor, t. iv, p. 404.

2. Fumagalli, *op. cit.* article *Venezia*.

3. Stein, *L'origine champenoise de l'imprimeur Nicolas Jenson* dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1887.

temporains célébraient à la fois les vertus chrétiennes et la haute science, Laurent d'Aquila, Boneto Locatelli, les conventuels du couvent des Frari (1474-1478), les converties de Sainte-Marie Madeleine *alla Giudecca*, où la composition était faite « *per manus monialium pœnitentium.* »

La plus illustre imprimerie de Venise fut assurément celle des Manuce qui fut dirigée successivement, au XVe et au XVIe siècle, par Alde l'Ancien, son fils Paul et son petit-fils Alde le jeune. Si elle s'imposa à l'admiration de la Renaissance, ce fut surtout par ses belles éditions d'auteurs grecs, comme celle d'Aristote. Or ces éditions ne lui furent possibles que grâce à la collection riche en manuscrits grecs que l'illustre cardinal Bessarion avait léguée à Venise et qui devint le premier fond de la célèbre bibliothèque de Saint-Marc. Remarquons aussi que ces éditeurs eurent de précieux auxiliaires dans les cardinaux lettrés qui leur donnèrent leur concours scientifique, le cardinal Bembo qui prépara l'édition du *Canzoniere* de Pétrarque d'après le manuscrit de la Vaticane, et le cardinal Aleandro qui se fit le correcteur de plusieurs de leurs publications.

Les autres villes d'Italie n'eurent pas des imprimeries aussi nombreuses et aussi célèbres que celles de Rome, de Florence et de Venise ; mais celles qu'elles possédèrent elles les durent en grande partie à l'Eglise, comme le prouve le rapide tableau suivant.

ASCOLI dans les Marches. Le curé (*plebanus*) de Saint-Venance, Miser Pascale, avait installé dans son presbytère un imprimeur allemand, maître Guillaume de Linis, qui édita, en 1477, saint Isidore. Dix-neuf ans plus tard, un atelier était établi dans le couvent de Sainte-Marie de Solistano les Frères Mineurs et dirigé par frère Jean de Teramo ; il édita, à cette date, les Statuts de la ville ; l'atelier dura jusqu'en 1546.

BOLOGNE. L'un des premiers livres qui y fut imprimé, le

Repertorium utriusque juris de Pedro da Monte, évêque de Brescia, fut corrigé par le recteur ecclésiastique du Collège Albornoz, (1473). Il avait été précédé, en 1471, d'une édition d'Ovide, entreprise sur les encouragements du cardinal légat de Bologne, auquel elle est dédiée.

Brescia. Un prêtre, Pierre Villa, y établit l'imprimeur allemand Gérard de Lisa et lui fit imprimer, en 1473, les œuvres de Virgile, de Juvénal et de Perse.

Capoue. La première imprimerie fut celle de l'allemand Chrétien Preller, qui fut appelé à Capoue par l'archevêque Giordano Caetani, pour y éditer le bréviaire diocésain (1489).

Carpi. L'imprimeur Dolcibelli ouvrit un atelier dans le couvent de Saint-Nicolas (1506).

Casal (Montferrat). En 1481, Guillaume de Canepa nova imprima une édition d'Ovide aux frais du « vénérable prêtre Etienne de Ulmo, » prévôt de Bobbio.

Ferrare. La Chartreuse de Ferrare avait, en 1503, une imprimerie qui fit une superbe édition du missel des Chartreux ; elle est à deux couleurs. On en possède de magnifiques exemplaires sur parchemin ; ils comptent « parmi les plus beaux livres liturgiques qui aient jamais été imprimés. »

Fivizzano. Un prêtre du nom de Baptiste et son frère Alexandre établirent dans leur pays un de leurs concitoyens qui avait appris la typographie à Venise, et ils lui firent éditer, en 1472, les œuvres de Virgile.

Fontebuono (monastère annexé à Camaldule). Pierre Delfino, général des Camaldules, successeur du célèbre humaniste Ambroise Traversari, y fonda, vers 1470, une imprimerie qui persista à travers le XVIe siècle.

Gênes. A la fin du XVe siècle, les Carmes y avaient une imprimerie que dirigeait « *in domo b. Mariae Cruciferorum* » le Frère Battista Cavallo.

Naples. L'imprimerie y fut introduite par un prêtre

allemand Sixte Riessinger, disciple de Guttemberg. Sa première édition fut, vers 1470, le *C. Plinii Novocomensis liber illustrium virorum.* Il demeura à Naples jusqu'en 1483. Il se transporta alors à Rome et retourna en Allemagne, où il refusa un évêché. « Les éditions de Sixte sont assez bonnes, soit pour la beauté des caractères, soit pour la correction du texte. » Il est loué par Giustiniani comme le premier qui ait fait usage des interlignes.

NONANTOLA. La célèbre abbaye de Nonantola eut, dès 1480, une imprimerie qui avait pour directeurs les deux religieux Antoine et Georges Miscomini.

PARME. La Chartreuse de Parme avait une imprimerie en 1477 ; les religieux eux-mêmes en étaient les compositeurs.

PAVIE. « La plus importante peut-être des anciennes éditions de Pavie est celle qu'Ambrogio Teseo, des comtes Albonesi, né à Pavie en 1469, savant Augustin, fit imprimer dans l'abbaye de Saint-Pierre *in Cœlo Aureo* dont il était l'abbé. Il avait gravé et fondu de sa main quarante caractères de diverses langues orientales. » Dès lors, l'imprimerie de ce couvent fut l'une des plus renommées du monde pour les éditions de langues orientales.

SAN-GERMANO VERCELLESE. Cette célèbre abbaye cistercienne, située près de Verceil, avait, en 1484, une imprimerie que dirigeait Jacques Suico.

SAVIGLIANO (Piémont). L'imprimerie y fut introduite, vers la fin du XVe siècle, par un ouvrier allemand Glim, qui avait appris la typographie dans l'abbaye de Subiaco ; il y publia, outre des livres religieux, un Boèce et un Ovide.

SAVONE. La première imprimerie y fut établie, dans le couvent des Augustins, par le moine Jean Buono qui y appela quatre Allemands « *illius artes peritos* » ; on y édita un Boèce.

TORREBELVICINO, près Vicence. « Jean-Léonard Longo, auparavant curé de l'église Saint-Paul de Vicence, puis de Saint-Laurent de Torrebelvicino, entre 1470 et 1480, ayant appris l'imprimerie, établit chez lui, à Vicence, un atelier qu'il transporta ensuite dans sa nouvelle résidence. » En 1482, nous retrouvons Longo curé et imprimeur à Trente.

VICENCE. Jean-Léonard Longo, curé de Saint-Paul, y établit une imprimerie en 1476[1].

« En Espagne, comme ailleurs, le clergé a exercé une influence des plus favorables sur la propagation de l'art typographique. Il y a encore des bréviaires et des missels que nous ne connaissons, jusqu'à cette heure, que par des sources documentaires. Mais déjà, le nombre des livres liturgiques qu'on a imprimés en Espagne, jusqu'en 1500, est très considérable.,.. Il est bien connu que l'influence du clergé ne s'est pas bornée à la production de bulles d'indulgences et de livres liturgiques. Nous avons en Espagne, comme à l'étranger, des monastères qui ont établi des imprimeries dans leurs enceintes ; nous avons nombre de personnages du clergé séculier qui ont été imprimeurs eux-mêmes. Mais nous avons surtout des membres du haut clergé, des abbés, des évêques, des archevêques même qui, comme auteurs, ont défrayé eux-mêmes l'impression de leurs ouvrages ou qui ont pris soin de faire imprimer des livres d'autrui. »

Ainsi s'exprime M. Conrad Haebler dans son *Histoire de la Typographie ibérique au* XVe *siècle*[2]. C'est ce que va nous montrer un rapide coup d'œil jeté sur les premiers temps de l'imprimerie dans la péninsule.

Ce fut Lambert Palmar, originaire du diocère de Cologne,

1. Tous ces renseignements sont tirés de FUMAGALLI, *Lexicon typographicum Italiæ*.

2. HAEBLER. *Histoire de la typographie ibérique au XVe siècle*, p. 191

qui importa, à Valence, l'art né en Allemagne. Il édita une version de la Bible en dialecte valencien, faite par Boniface Ferrier, frère de saint Vincent Ferrier (1477). Deux ans plus tard, un prêtre, Henri Botel, établissait la première presse de Lérida ; il éditait le bréviaire de ce diocèse [2]. Vers le même temps, un autre prêtre catalan, Pedro Posa, ouvrait à Barcelone un atelier, qui montra une certaine activité de 1485 à 1518.

L'archevêque Antonio de Fonseca et son chapitre appe lèrent les premiers imprimeurs à Saint-Jacques de Compostelle, le sanctuaire de l'Espagne. Ils firent venir, en 1483, Jean de Bobadilla, habitant de Burgos, et Alvaro de Castro, originaire de Villasendino et leur commandèrent cent vingt bréviaires. Dans l'île de Majorque, Nicolas Calafat établit son atelier dans le monastère de la Sainte-Trinité ou de Miramar, dans la cité de Val di Mussa d'où il était originaire [2]. C'est encore dans un couvent, celui de Saint-Pierre martyr, que vint se fixer le premier imprimeur de Tolède, Jean Vasquez, en 1486 [3].

En 1489, vint de Flandre un certain Barthélemy de Lille ; il alla à Coria offrir ses services à l'évêque de cette ville, Pedro Ximenès de Prexano, « protecteur déclaré du nouvel art », qui lui fit imprimer un office de la Visitation. On connaît aussi de lui un Blason édité avec de nombreuses gravures. En 1490, « quatre compagnons allemands, Paul de Cologne, Jean Pegnitzer de Nuremberg, Thomas Glockner et Magnus Herbst s'établirent à Séville ; ils éditèrent sur vélin l'Antiphonaire et le Graduel notés du diocèse, « un des monuments les plus beaux de l'ancienne typographie, non seulement par les caractères avec lesquels le texte et la musique ont été composés, mais surtout par les initiales fort curieuses » (p. 48). Leur réputa-

1. *Ibid.*, p. 29.
2. *Ibid.*, p. 32.
3. *Ibid.*, p. 35.

tion s'étant répandue au loin, l'archevêque de Grenade Talavera les appela auprès de lui; toutefois leur atelier de Séville, « un des plus remarquables de toute l'Espagne », dura jusqu'en 1503 [1]. Un autre imprimeur de Séville, Minart Ungut, fut encore appelé à Grenade par l'archevêque Talavera.

L'une des plus anciennes et des plus fécondes imprimeries de Barcelone fut celle qu'y fonda, en 1493, Jean Rosenbach d'Heidelberg. Comme beaucoup d'imprimeurs, il était prêtre. Il vint en Espagne, en 1490, et parcourut plusieurs diocèses pour prendre des commandes de livres liturgiques. Il en fit cinq cents pour le diocèse de Barcelone, quatre cents pour celui d'Oviedo. Il se fixa ensuite à Barcelone, à l'appel sans doute de l'Ordre de la Merci. Il fonda des succursales à Tarragone et à Perpignan, à la demande du clergé de ces villes [2]. Enfin, de 1518 à 1524, il dirigea un nouvel atelier établi dans le célèbre monastère de Montserrat près Barcelone.

Ce fut encore un prêtre, Arnao Guillen de Brocar qui fonda la première imprimerie de Pampelune, vers 1492. Il en créa plus tard à Logroño où il demeura de 1503 à 1517. Il fut appelé, en 1511, à Alcala par le cardinal Ximenès pour travailler à la fameuse Bible polyglotte que fit exécuter ce cardinal aussi célèbre par sa science que par sa piété et son génie politique. Enfin, en 1521, Brocar possédait une imprimerie à Tolède et une autre à Valladolid.

Comme en Italie, l'imprimerie fit ses débuts en Angleterre dans une abbaye. Son premier maître, Caxton, ne ressemblait en rien aux pauvres compagnons allemands qui apportèrent « le merveilleux art » en France, en Italie et en Espagne. Il était riche; dans les Pays-Bas, où il séjourna trente-cinq ans, il fut « gouverneur de la Com-

1. *Ibid.*, p. 49.
2. *Ibid.*, p, 60.

pagnie anglaise de commerce » de Bruges ; en 1464, il fut chargé de négocier un traité de commerce entre Philippe le Bon, duc de Bourgogne et seigneur des Pays-Bas, et Edouard IV, roi d'Angleterre. Il se lia d'amitié « avec un prêtre, le chapelain du duc de Bourgogne Raoul Le Fèvre, auteur du *Recueil des histoires de Troie*, qu'il traduisit en anglais. » Il fit éditer sa traduction par Colard Mansion, imprimeur de Bruges ; et ce fut ce qui lui donna la passion de l'imprimerie[1].

Dès lors, il fit son apprentissage, puis retourna à Londres et fonda lui-même une imprimerie. Il fut encouragé par l'abbé du grand monastère de Westminster. Ce fut dans l'intérieur du couvent que l'atelier fut établi et il y demeura jusqu'à ce que, les affaires de l'imprimerie étant devenues considérables, Caxton dut lui donner, à Londres, des locaux spéciaux. Grâce à la protection de l'abbé de Westminster, il traduisait et publiait les chefs-d'œuvre de la littérature française, toujours en faveur en Angleterre, et il éditait Cicéron, Ovide, Virgile, Esope, Boèce, etc. ; plus de quatre-vingts ouvrages sortirent ainsi des presses de Westminster. Son activité débordante et le succès de son imprimerie le forcèrent à s'établir hors de l'abbaye, à Londres, où il continua à travailler jusqu'en 1501 ; le nombre total des ouvrages qu'il édita dépassa quatre cents. D'autres religieux, les moines de Cîteaux, établirent, vers 1480, une autre imprimerie à Saint-Albans. Cette année-là en effet, ils publièrent la *Rhetorica nova* de Laurentius Guillelmus de Saona et le *Liber modorum significandi* d'Albertus Sigandus.

Ce fut encore par la protection de l'Église et l'intervention directe du clergé qu'à la fin du xv[e] siècle et au

1. *Grande Encyclopédie*, articles *Caxton* et *Imprimerie*. Sur l'imprimerie en Angleterre, voir Middelton, *Dissertation sur l'origine de l'imprimerie en Angleterre* (trad. Imbert). Paris 1775.

XVIe, l'imprimerie pénétra dans les pays les plus reculés. La Pologne la dut, dans plusieurs de ses villes, à ses prélats. En Suède, elle fut établie dans la plus importante abbaye du royaume, illustrée au XIVe siècle par sainte Brigitte, l'abbaye de Wadstena, en 1495. La métropole religieuse du pays la reçut de son archevêque Jacques Ulphonis, en 1510.

Elle passa l'Atlantique avec les missionnaires qui allèrent évangéliser les pays nouvellement découverts de l'Amérique. Les premiers livres parus au Mexique, l'*Échelle céleste* de saint Jean Climaque (1532), le *Manual des adultos* (1540), *la Relacion del terremoto de Guatemala* (1541), *la Doctrina Christiana* de Petro de Cordova furent imprimés, par ordre de Juan Cumarruga, évêque de Mexico. Or la ville de Mexico fut, avec ces éditions, la première ville d'Amérique dans laquelle la typographie ait été installée [1].

En Asie, ce furent les jésuites qui l'importèrent avec les typographies fondées par eux à Goa (1563) et à Tranquebar (1569), dans l'Inde ; à Macao, en 1590, et à Pékin dès 1603, en Chine ; à Amakusa et à Nagasaki, dans le Japon, à la fin du XVIe siècle.

Arrêtons là cette longue énumération d'imprimeries, fondées, dirigées ou protégées dans tous les pays par des gens d'Église. A tout homme de bonne foi, quels que soient d'ailleurs ses sentiments religieux ou politiques, elle prouvera que « le merveilleux art » de Gutemberg n'eut pas de plus puissants propagateurs que les papes, les cardinaux, les évêques, les chanoines, les abbés et les religieux. Comment, dès lors, pourrait-on raisonnablement les accuser d'avoir vu d'un mauvais œil et considéré comme satanique cette invention qu'ils ont, plus que personne, fait connaître au monde entier ? Est-il possible, d'autre part, qu'ils se soient trompés grossièrement au

1. *Grande Encyclopédie*, art. *imprimerie*.

point de développer pendant plusieurs générations, ce qui devait porter un coup mortel à leur influence et à leur croyance? Une pareille aberration serait inexplicable de la part de l'Eglise qui, de tout temps et en particulier au xv[e] et au xvi[e] siècle, a produit les politiques les plus avisés, les esprits les plus profonds.

En réalité, l'Église a vu dans l'imprimerie non une ennemie ou même une rivale, mais une auxiliaire. Elle avait toujours travaillé à répandre non seulement dans le clergé et les hautes classes de la société, mais encore dans le peuple, les sciences divines et humaines. C'est pour cela que, dès les siècles les plus reculés du Moyen Age, elle avait multiplié les écoles et les manuscrits. En augmentant le nombre des livres, en les mettant, par leur bon marché, à la disposition des humbles et des pauvres, l'imprimerie permettait de pénétrer plus profondément le peuple et de donner plus d'efficacité au rôle éducateur qu'avait sans cesse rempli l'Eglise. Voilà pourquoi des prélats tels que l'évêque d'Aleria, bibliothécaire du Vatican, glorifiaient les services qu'une pareille invention devait rendre à l'Eglise, et félicitaient le pape sous le pontificat duquel elle s'était produite. Voilà pourquoi les premiers livres imprimés sont des Bibles et des ouvrages de piété avec images, pour la formation religieuse de tous, même des moins lettrés, ou des livres de classe tels que la grammaire latine de Donat, sortie des presses de Subiaco. Voilà pourquoi encore les imprimeurs se considéraient comme les propagateurs de la vérité religieuse et recevaient du Saint-Siège et des évêques des privilèges spirituels et des indulgences.

Or c'est précisément le contraire de ce que disent les manuels d'histoire condamnés par l'épiscopat. Ils prennent exactement la contre-partie de la vérité et sur ce point, comme sur tant d'autres, nous les surprenons déformant par ignorance ou parti-pris les intelligences qu'ils prétendent élever.

Bibliographie

Bernard : *De l'origine et des débuts de l'imprimerie en Europe.* Paris 1853, 2 vol. in-8°.

Paul Dupont : *Histoire de l'imprimerie.* Paris 1854, 2 vol. in-8°.

Christian : *Les débuts de l'imprimerie en France.* Paris, Imprimerie Nationale, 1900 1 vol. in-4°.

Fumagalli : *Lexikon typographicum Italiae.* Florence, Olschki 1905 1 vol. in-4°.

Haebler : *Histoire de la typographie ibérique.* La Haye, Nighoff, Leipzig, Hiersemann, 1902, 1 vol, in-4°.

CHAPITRE X

Étienne Dolet

AULARD et DEBIDOUR (Cours moyen, p. 59).

En tête du chapitre IV de la partie II, une image représentant Dolet sur son bûcher, en face d'un évêque et de prélats et au-dessous cette légende : *Victime de l'intolérance religieuse, le savant imprimeur, Étienne Dolet, calviniste, fut brûlé vif à Paris, pour avoir traduit un livre qui n'était pas conforme à la doctrine de l'Église catholique.*

Cours supérieur, p. 135.

Même image avec cette légende : *L'imprimeur Étienne Dolet brûlé à Paris comme hérétique. (id. p. 137).*

BROSSOLETTE (Cours moyen, p. 55).

Image représentant le supplice d'Étienne Dolet avec cette légende : « *La vie n'était pas toujours facile, du temps de la Renaissance, pour les penseurs et les écrivains. En 1546, l'Église fit condamner à mort, comme hérétique, le savant imprimeur Étienne Dolet... Il fut pendu d'abord et ensuite brûlé sur la place Maubert.*

CALVET (Cours moyen, p. 78).

Le savant Étienne Dolet, accusé du crime d'hérésie.... fut brûlé vif[1].

SOMMAIRE. — Étienne Dolet et ses protecteurs ecclésiastiques, les évêques de Limoges, de Rieux et de Tulle, et le Cardinal Sadolet. — Attaques de Dolet contre les humanistes de la Renaissance. — Ses vilains procédés envers Marot, Rabelais, Voulté. — Dolet assassin de Compaing.

1. Remarquer la contradiction entre Brossolette qui dit avec raison que Dolet mourut de pendaison et que son cadavre fut brûlé ; et Calvet qui, pour rendre le supplice plus horrible, dit que Dolet fut brûlé vif. M. Calvet fait de la surenchère !

— Ses mœurs infâmes. — Palinodies de Dolet. — Jugement juste de Calvin sur Dolet. — Mépris du martyre par Dolet. — Son procès causé par lui-même. — Les imprimeurs de Lyon. — Dolet sauvé trois fois par l'Église. Caractère complexe de son dernier procès. — Examen de la procédure et de la sentence. — Dolet n'a pas été brûlé vif. — Vraie signification de sa mort et de son apothéose.

Aux millions de martyrs chrétiens qui, par leur mort, ont conquis à l'humanité le droit d'adorer le Dieu de vérité, la Libre-Pensée essaie d'opposer ses propres martyrs. Il les lui faut pour exciter contre l'Église la haine des naïfs et des ignorants. Il les lui faut pour se donner une contrefaçon de la gloire dont l'héroïsme des martyrs a couvert l'Église. Il les lui faut enfin pour doter la religion qu'elle prétend imposer, « la religion laïque de l'humanité », d'une certaine quantité de saints qui seront offerts à la vénération des fidèles de ce nouveau culte, commémorés par des fêtes annuelles, célébrés par des sermons « laïques ». C'est pour cela qu'elle a inventé, trois siècles après sa mort, le martyre d'Étienne Dolet qu'elle nous représente comme un libre-penseur, victime de l'intolérance catholique. C'est pour cela que, depuis plusieurs années, elle convoque la foule bariolée des personnages officiels, des internationalistes, des ouvriers socialistes, des francs-maçons bourgeois pour célébrer la Libre-Pensée et injurier l'Église devant le monument qu'un vote aussi inintelligent que sectaire d'un ancien Conseil municipal de Paris a élevé, en 1889, à Dolet, sur la place Maubert, le lieu de son supplice. Qu'y a-t-il de juste dans cette tentative ?

Dolet fut-il vraiment une grande intelligence qui expia sur le bûcher la sincérité et la liberté de ses opinions? Fut-il une noble victime de l'intolérance de l'Église et un martyr de la Libre-Pensée ?

Un rapide coup d'œil jeté sur la vie de Dolet nous le montre dans l'intimité des prélats de ce temps. Cette Église qui l'aurait immolé, a commencé par l'accabler de ses faveurs et de sa protection. On en jugera par ces traits que nous empruntons à un protestant anglais, apologiste de Dolet dont il a écrit la vie, M. Richard Copley Christie. Jusqu'à l'âge de douze ans (1509-1521), il demeura dans sa ville natale d'Orléans ; il y fut élevé dans les écoles épiscopales ; et ainsi, ce fut de l'Église qu'il reçut les premiers rudiments. Après avoir étudié cinq ans à Paris, il partit pour l'Université de Padoue où il suivit les cours du littérateur Villanovanus, de l'helléniste Musurus, du philosophe Pomponace. Il vécut alors dans la familiarité d'un illustre prélat anglais, cousin par sa mère du roi Henri VIII, Réginald Pole, abbé de Saint-André, qui, plus tard, devait subir, pour sa foi catholique, les persécutions du protestantisme. Pendant quatre ans, Dolet vécut dans l'entourage de Pole et grâce à ses subsides. Il ne le quitta, en 1530, ayant à peine vingt-et-un ans, que pour entrer au service d'un autre prélat, Jean de Langeac, évêque de Limoges, qui, passant par Padoue pour se rendre, comme ambassadeur de France, à Venise, prit le jeune étudiant de Padoue pour secrétaire. Ce prélat, dit Copley Christie [1], « savant lui-même, fut partout l'ami et le protecteur des gens lettrés..... il prenait plaisir à employer sa grande fortune à encourager la littérature et les arts... ce fut à sa générosité que Limoges dut son palais épiscopal et le jubé merveilleusement travaillé de sa cathédrale [2]. » Dans son dialogue *de Imitatione Ciceroniana* qu'il lui dédia, en 1533, n'ayant que vingt-quatre ans, Dolet termine un magnifique éloge de Langeac par ces mots : « Laissez-moi ajouter que personne ne s'est montré plus obligeant et plus généreux pour les hommes

1. Copley Christie, p. 37.
2. Son tombeau est à la cathédrale de Limoges.

de lettres, plus dévoué à tous les savants ou plus désireux de leur rendre service. [1] » En sa qualité de secrétaire de l'évêque, il était placé mieux que personne pour profiter de ses libéralités, et cette phrase nous est un indice qu'il n'y a pas manqué [2]. Il reçut encore les dons de Langeac lorsque, sur ses conseils, il alla étudier le droit à l'Université de Toulouse (1532).

Il ne tarda pas à y bénéficier de la protection d'un autre membre du haut clergé, Jean de Pins, évêque de Rieux. Ce prélat « qui allait être le plus cher ami et le protecteur de Dolet, était à la tête des hommes de lettres de Toulouse. Il était peut-être le seul homme dont le mérite fût reconnu non seulement en France, mais partout en Europe où florissait la culture littéraire. » Après une vie passée dans les missions diplomatiques et au service de l'Eglise, il se consacrait à ses fonctions épiscopales, à sa charge de conseiller du Parlement, et aux lettres. « Jusqu'à sa mort, qui eut lieu en 1537, l'évêque de Rieux témoigna

1. Copley Christie, p. 40.

2. « Votre frère, écrivait Dolet à Jean de Langeac, en 1534, m'a compté l'argent que vous m'avez envoyé. J'en avais le plus grand besoin... Vos libéralités à mon égard me commandent la discrétion ; je vous demanderai cependant de me soutenir et de continuer, pour le bien de mes études, l'aide que vous m'avez jusqu'ici accordée de si bon cœur et si largement. Je n'insisterai pas davantage dans la crainte d'être indiscret, de forcer un bon coursier et de sembler manquer de confiance dans le meilleur des hommes. J'ajouterai que j'ai formé le dessein d'aller, dès l'automne, à Padoue, pour y entreprendre l'étude du droit et parfaire mon instruction littéraire. En ceci, comme partout, j'ai besoin de votre aide, mais je ne vous prierai pas plus ardemment avant que vous ne m'ayez signifié vos désirs. Puisque vous êtes juge de mes projets et le soutien de mes études, je suis tout entier à vos ordres. » Cité par O. Galtier, *Etienne Dolet*, p. 272.

C'est ce que Rabelais, parlant de Dolet, appelait « *esmoucher d'argent evesques et prélats.* »

de toutes façons sa faveur au jeune étudiant. Lorsqu'en 1534, Etienne Dolet fut emprisonné pour avoir, dans plusieurs discours publics, provoqué les étudiants de Toulouse à la désobéissance aux lois, injurié le Parlement et la cité tout entière, il dut à une intervention personnelle de l'évêque auprès du premier Président d'être remis en liberté, au bout de trois jours de captivité. Lorsque, ayant lui-même rendu impossible son séjour à Toulouse, il alla s'établir, en août, à Lyon, il écrivit à Jean de Pins pour le remercier de sa protection. « Je déplore extrêmement, lui disait-il, qu'il ne me soit pas permis d'être auprès de celui qui m'a défendu constamment avec une énergie indomptable. Personne plus que lui, quels que soient les services qu'on me rende, ne sera apprécié par moi et je passerais volontiers tout mon temps à parler et à me souvenir des nombreux bienfaits dont il m'a comblé. Vous ne sauriez vous faire une idée, mon cher ami, du sentiment religieux avec lequel je rappelle vos bontés.... Je n'oublie pas que je vous dois tout, même la vie. » Dolet néglige d'ajouter que l'évêque de Rieux avait un mérite tout particulier à s'intéresser à lui qui, à Venise, dès l'âge de dix-neuf ans, avait causé des scandales et qui, à Toulouse, ayant à peine vingt-cinq ans, se permettait d'injurier le Parlement, les magistrats et la ville tout entière.

Il dut se consoler vite de son exil ; car il acquit bientôt un protecteur encore plus efficace que l'évêque de Rieux, dans la personne de Pierre Duchâtel qui, après une vie de voyages, avait été choisi par le roi comme son lecteur et le gardien de sa bibliothèque. Duchâtel fut dès lors une manière de ministre des lettres à la Cour de François Ier, et il profita de la faveur que le roi lui accorda pour attirer des savants du monde entier à Paris, appeler les noms les plus glorieux dans les Universités de France et attacher à la bibliothèque royale des lettrés distingués, avec de bons honoraires. Ce fut lui sans doute qui valut à Dolet sa

grâce, après le meurtre du peintre Compaing à Lyon (1536), qui le présenta, en 1538, au cardinal de Tournon, alors principal ministre. Lorsqu'en 1543, un procès en hérésie fut fait à Dolet par le Parlement de Paris, ce fut encore Duchâtel, alors évêque de Tulle, qui lui obtint une seconde fois le pardon du roi.

En 1538, le cardinal Sadolet, l'une des gloires les plus chrétiennes de la Renaissance, s'intéressait à Dolet, agréait la dédicace qu'il lui faisait de son *Cato Christianus*, et sans doute la payait de faveurs et de largesses. L'un des plus fidèles amis de Dolet, celui qui tint son fils sur les fonts baptismaux, fut un prêtre, Cottereau, chanoine de Notre-Dame de Paris. Le cardinal de Tournon lui-même qui, dans la suite, devait poursuivre Dolet de sa haine, commença par lui être favorable, puisque ce fut à sa protection que Dolet dut d'être reçu par le roi, de lui voir agréer l'hommage de ses commentaires et d'obtenir de lui le privilège d'imprimeur. Il parvenait à ces honneurs, n'ayant encore que vingt-neuf ans, et c'était toujours par l'intermédiaire de gens d'Église.

Du côté des humanistes et des protestants, Dolet ne trouva pas la même faveur. Son mauvais caractère lui valut de leur part de terribles inimitiés. « Hautain, tranchant, dit de Dolet M. Ferdinand Buisson, il n'a d'égard pour personne, de mesure en rien ; il ne connaît pas plus la modération que la modestie ; il outrera sa pensée, il ne la contiendra jamais... toujours attaquant, toujours attaqué, les ruptures, les vides qui se font autour de lui l'aigrissent, l'exaspèrent et ne l'assagissent pas[1]. » Dolet n'avait que vingt-six ans lorsque, en 1535, un de ses amis, Johannes Angelus Odonus, écrivant à Gilbert Cousin, secrétaire d'Érasme, prédisait que sa mauvaise nature le conduirait un jour au gibet. « Il est difficile, disait-il, qu'il ne finisse pas par la peine capitale... Je souffre

1. Buisson. *Sébastien Castellion*, p. 43.

de voir un homme versé dans les lettres montrer tant de brutalité et d'impiété. » L'année précédente, lorsque Dolet, dans deux discours publics prononcés à Toulouse, avait injurié la ville entière, l'un de ses meilleurs amis, Arnoul Le Ferron, le mettait en garde contre son insupportable caractère et les conséquences dangereuses que ne manqueraient pas d'avoir ses violences. « Je crains, mon cher Dolet, lui écrivait-il le 27 janvier 1534, je crains que vous ne soyez poussé je ne sais où et que, vous laissant aller à votre grande ardeur, vous ne soyez réellement consumé par votre colère et enfin que, blessé ou vaincu, votre adversaire ne vous porte préjudice et même ne prépare des pièges qui menaceront votre vie..... Je n'avance rien que je ne sache ; car je connais plusieurs personnes qui, avant le discours, parlaient de vous en termes respectueux et qui, maintenant, vous sont absolument hostiles [1]. »

Dolet ne tint aucun compte de ces sages conseils et, malgré son jeune âge, s'attaqua aux plus grands noms des lettres. Il commença par Erasme. Arrivé au plus haut degré de la gloire, ce dernier avait mis en garde les humanistes contre l'abus qu'ils faisaient de l'imitation de Cicéron. Sous prétexte de défendre Cicéron, mais en réalité pour se faire une réclame retentissante en attaquant le patriarche de la Renaissance, Dolet écrivit un pamphlet contre Érasme. « La foule vulgaire des grammairiens qui rendent un culte à Érasme comme à un Dieu, ne se feront pas faute de m'attaquer, disait-il, avec l'outrecuidance de ses vingt-cinq ans ; de plus, je suis certain que le vieillard qui est presque tombé en enfance, raillera le jeune homme avec sa grossièreté habituelle. Mais rien ne m'inquiète moins que la grossièreté d'un bouffon et je ne crains pas la morsure de ce vieil édenté. » A cette accumulation d'injures contre un vieillard, ne prendrait-on

1. Lettres citées par Copley Christie, *op, cit.,* pp. 122 et 124.

pas Dolet pour un rédacteur de *la Lanterne?* « La violence et l'intempérance de Dolet, dit son panégyriste Copley, n'offensèrent pas seulement les admirateurs d'Erasme, mais les propres amis de l'auteur, qui lui en témoignèrent des regrets[1]. »

Bientôt après, il engagea des polémiques avec un autre écrivain de la Renaissance, Jules-César Scaliger, et avec l'humaniste Floridus, qui avait eu l'audace de relever des plagiats dans ses ouvrages, en particulier dans ses Commentaires. Ses réponses étaient « plus remplies de fiel que d'agrément, » (c'est encore un autre de ses panégyristes, Née de la Rochelle[2], qui le dit) ; elles étaient « remplies d'injures violentes, » dit de son côté M. Christie Copley[3]. D'ailleurs, l'accusation de plagiat portée contre lui était exacte et ses violences masquaient faiblement l'impossibilité où il se trouvait de s'en laver.

Lorsque Dolet se fut établi comme imprimeur, à Lyon, il se lia d'une grande amitié avec Marot et Rabelais ; mais cette intimité dont témoignent certains passages des œuvres de ces deux illustres écrivains, ne résista pas longtemps aux vilains procédés de Dolet. En 1538, Dolet imprimait une édition de Clément Marot; mais, en 1544, dans une épigramme qui fut publiée après sa mort, le poète se plaignait amèrement des médisances de son ancien ami et proclamait sa perversité ; dans une autre poésie, il le déclarait « fol qui à tout mal s'adonne », « infâme et inhumaine personne », lui reprochait de se livrer sans retenue à des vices innommables et déclarait heureux ceux qui ne l'avaient jamais connu.

L'amitié de Dolet et de Rabelais eut le même sort. Elle était fort étroite lorsque, en 1538, Dolet publiait, dans ses *Carmina*, trois poèmes en l'honneur de Rabelais ; mais elle disparut à la suite d'une malhonnêteté de Dolet. En

1. *Op. cit.*, p. 208.
2. *Vie de Dolet*, p. 14.
3. *Op. cit.*, p. 273.

1542, l'auteur de *Gargantua* et de *Pantagruel* avait publié de ces œuvres une édition revue et modifiée, chez l'imprimeur lyonnais François Juste ; il y avait supprimé à dessein certains passages qui avaient éveillé les susceptibilités de la Sorbonne et auraient pu lui attirer de graves ennuis. Or, sans l'autorisation de Rabelais, Dolet imprima, en même temps, *Gargantua* et *Pantagruel*, en y maintenant tous les passages supprimés par l'auteur et en déclarant impudemment que cette édition avait été « revue et de beaucoup augmentée par l'autheur mesme. » On comprend l'indignation qu'éprouva Rabelais devant des procédés aussi indélicats. Il protesta contre « ce plagiaire homme, enclin à tout mal », contre « ce monstre né pour l'ennui et injure des gens de bien », dont les œuvres « sont une échantillonnerie des livres d'autrui. » Il lui reprochait d'avoir pour ses plagiats « esmouché d'argent évesques et prélats. » Aucun des panégyristes de Dolet n'a osé justifier les procédés malhonnêtes dont il usa envers Rabelais et qui mirent fin, par sa faute, à leur amitié.

Rabelais ne fut pas la seule victime de pareille trahison. Dolet livra encore à la publicité, sans l'avis de leurs auteurs, des lettres confidentielles qu'il avait reçues de ses meilleurs amis. « Publier les épitres de Boyssone..... qui avaient un caractère si compromettant que Dolet n'osa pas donner le nom de l'auteur, bien qu'il soit apparent, publier les lettres d'Arnoul Le Ferron, qui avait expressément demandé qu'elles fussent tenues secrètes, celles de Bording, qui parlait ouvertement des personnes et des choses, avec une liberté qu'il n'aurait pas prise s'il avait supposé que ces lettres verraient le jour, sans compter que ces révélations rendues publiques auraient pu l'exposer aux plus graves dangers... tout cela, dit le panegyriste de Dolet, Copley, était plus qu'un manque de tact ; c'était une action qui devait être censurée sévèrement [1]. »

1. *Op. cit.*, p. 179.

Dès son séjour à Toulouse, Dolet s'était lié d'amitié avec l'humaniste Voulté. Il reçut de lui les marques d'un absolu dévouement. Lorsqu'à la suite de ses discours, l'opinion publique de Toulouse se fut déchaînée à bon droit contre lui, il trouva en Voulté un appui inébranlable. Dans son enthousiasme, Voulté disait de lui : « Cet homme est l'ornement du siècle et sera la gloire éternelle de la France. » Il lui dédiait vingt-cinq de ses poésies[1] et le suivait de Toulouse à Lyon. Lorsqu'en 1536, Dolet fut condamné pour un meurtre, Voulté unit ses efforts à ceux de Pierre Duchâtel pour obtenir de François Ier la grâce de son ami ; et il y réussit. Comment Dolet reconnut-il une affection aussi fidèle, aussi dévouée ? Il commença par déclarer que son pardon n'était dû qu'à sa propre valeur et que, loin de l'aider, ses amis l'avaient tous abandonné. Bientôt, dans ses poésies, Voulté se plaignait de l'ingratitude dont Duchâtel et lui-même avaient été payés pour leurs démarches. « Il disait toute sa surprise de voir Guillaume Scève disposé à compter encore cet ingrat au nombre de ses amis. Il déplorait qu'un homme qui le considérait autrefois comme son cher ami, ne se souciât plus maintenant de son affection et qu'il allât jusqu'à insérer dans ses livres, des poèmes adressés à Bourbon, poèmes qui primitivement avaient été adressés à Voulté ; et enfin, dernier reproche, non point le moins grave, qu'il tournât en ridicule les poésies de son ami d'autrefois[2]. »

Ces vilains procédés à l'égard de ses amis conduisirent Dolet jusqu'à l'assassinat : le 31 décembre 1535, il tua, dans les rues de Lyon, un de ses amis, le peintre Guillot Compaing. Au cours du procès qui s'ensuivit, il allégua le cas de légitime défense : attaqué par cet ancien compagnon qui lui avait voué une haine violente, il avait dû se défendre et c'est ainsi qu'il avait tué son agresseur. D'au-

1. « Toutes, dit Copley, sont pleines d'affection et d'admiration enthousiastes pour l'ami. » *Op. cit.*, p. 288.

2. Copley., *op. cit.*, p. 301.

tres auteurs nous donnent une version différente. Si nous en croyons Floridus, les relations entre Compaing et Dolet auraient été inavouables et amenées par un vice honteux. Clément Marot faisait allusion, de son côté, à ces mœurs dignes de Sodome, quand il écrivait de Dolet :

> Fuyez celui qui sans honte ni crainte
> Conte tout haut *son vice hors d'usance*
> Et en fait gloire et en fait sa plaisance.

Un humaniste, ami de Sébastien Castellion, Ducher, dans un poème contre Dolet, l'accusait d'avoir fait ses ouvrages sur des plagiats, d'être fou, fou d'orgueil, et d'avoir des mœurs « hors la loi. [1] » Ces vers de Marot, ces accusations de Ducher confirment le réquisitoire de Floridus affirmant que Dolet tua Compaing au cours d'un rendez-vous infâme, dans un accès de cruauté sadique.

« Tel est ce monsieur ! » C'est ainsi que Rabelais terminait avec mépris le portrait qu'il venait de tracer de Dolet. Et c'est ce que nous pouvons répéter, après ce récit rapide de ses nombreuses inimitiés et de ses amitiés plus méprisables encore que ses haines.

Dès lors, on est en droit de se demander si cet homme avait en lui l'étoffe d'un martyr.

Pour être le martyr d'une idée, d'une cause, il faut commencer par avoir des croyances et des convictions. Dolet en avait-il ?

Il débuta dans la carrière littéraire, à Toulouse, dans les concours des jeux floraux de 1532-1533 (il avait alors vingt-trois ans). Pour emporter l'églantine, prix du concours, il composa deux odes en l'honneur de la Vierge [2]. Et alors que plusieurs de ses amis de Toulouse étaient poursuivis pour leurs menées luthériennes, il prenait soin dans un discours public, de se dégager de toute solidarité

1. Buisson. *Sébastien Castellion* p. 41.
2. Copley, p. 104.

compromettante avec eux : « Aucun de nous n'ignore, disait-il, que les doctrines nouvelles que Luther a propagées depuis quelque temps ont été la cause d'inimitiés profondes et qu'elles ne sont approuvées que par certaines personnes turbulentes animées d'une curiosité impie.... Afin qu'on ne puisse, en aucune façon, me jeter à la face des soupçons d'hérésie, je déclare ouvertement et énergiquement — et je vous demande à tous de me croire — *que je ne fais nullement partie de cette secte impie et obstinée*, que rien ne m'est plus odieux que les doctrines et les systèmes nouveaux et qu'il n'y a rien au monde que je condamne plus fortement. Je suis de ceux qui honorent et révèrent seulement cette foi, seulement ces rites religieux qui ont la sanction des siècles, qui nous ont été transmis par une succession d'hommes saints et pieux, qui ont été reconnus et consacrés par nos ancêtres... Seules, les doctrines et les pratiques vraiment bonnes et chrétiennes me plaisent et je les aime de tout mon cœur [1]. »

Ces protestations d'orthodoxie et ces attaques contre le protestantisme, il les renouvela fréquemment jusqu'à sa mort. « Vis et confie-toi en Dieu, écrivait-il, dans le *Genethliacum* composé pour son fils Claude. L'amour de la vraie religion contient tant de consolations ! Ne crois pas que l'âme s'éteigne avec le corps. Il y a en nous quelque chose d'origine divine qui subsiste après la destruction du corps et survit avec une éternelle jeunesse... Une part de nous-même retourne au royaume de notre Créateur, au royaume de Dieu ; c'est là que les

1. Étienne Dolet, célébrant en vers la Sainte Vierge, rappelle cet ancien ministre, l'un des principaux proscripteurs des Ordres religieux, qui, élève des Jésuites et membre de la Congrégation, fit une pièce de vers à la Sainte Vierge dont il se disait l'humble passereau. Les apostats de tous les temps ont, dans leur passé, des histoires de ce genre. *Nil sub sole novum.*

âmes immortelles ont leur principe [1]. » Dans son Dialogue de *Imitatione Ciceronis*, il réprouvait tous les docteurs protestants en masse : « A quoi ont servi, avec tous leurs commentaires subtils sur les livres sacrés des chrétiens, Luther, Zwingle, Œcolampade, Bucer, Erasme, Mélanchthon, Farel et toute la tourbe des théologiens modernes ? La condamnable curiosité des luthériens a ébranlé la dignité de la religion ; ils ont fourni occasion de renier les choses les plus connues et renversé les institutions divines pour en introduire d'humaines ; ils ont aiguisé la curiosité des imbéciles et des ignorants et rempli d'orgueil les astucieux et les habiles [2]. » Accusé auprès de l'officialité et de l'inquisition de Lyon d'avoir imprimé des ouvrages protestants, Dolet faisait une nouvelle profession de foi catholique, en déclarant « qu'il n'avait jamais voulu soutenir aucune erreur, mais qu'il s'était toujours déclaré et déclarait fils d'obédience, voulant vivre et mourir comme un vrai chrétien et catholique devait faire, suivant la loi et la foi de ses prédécesseurs, sans approuver aucune secte nouvelle, ni contrevenir aux saints décrets et institutions de l'Église. » Même déclaration dans sa lettre en vers au cardinal de Tournon, archevêque de Lyon :

> Ma réponse est, pour le vous dire au vray,
> Que j'ai vescu jusqu'icy et vivray
> Comme chrestien, catholique et fidelle.
> (*Second enfer.*)

Calvin ne s'y est pas trompé ; écrivant peu après le supplice de Dolet, il lançait contre la mémoire de ce prétendu martyr de la Réforme « les plus violentes injures. » « C'est un fait notoire, écrivait-il, qu'Agrippa, Villanovanus, Dolet et autres Cyclopes ont toujours

1. O. Galtier, *op. cit.*, p. 298.
2. *De Imitatione Ciceronis*, pp. 36-37.

méprisé ostensiblement l'Evangile et qu'à la fin, ils sont descendus si profondément dans l'insanité et la furie, que non seulement ils ont vomi d'exécrables blasphèmes contre le Fils de Dieu, mais que, pour ce qui regarde la vie de l'âme, ils ont déclaré qu'elle ne diffère nullement de celle des chiens et des pourceaux [1]. » Il est vrai cependant que Dolet a publié ou propagé, comme il en a été accusé, des livres protestants ou servant à la propagande protestante, tels que plusieurs œuvres de Lefèvre d'Etaples et Louis de Berquin ; comment l'expliquer ? Un auteur que sa haine du catholicisme a rendu favorable à Dolet, M. Douen, en a trouvé le motif aussi simple que vrai quand il parle « du rapide débit des livres réformés [2]. » Affaire de commerce donc et non de convictions !

Les paroles de Calvin sur Dolet donnent raison à Henri Martin écrivant : « La Réforme a renié Dolet comme impie par la voix de Calvin. » Mais Henri Martin s'est gravement trompé lui-même quand il a ajouté : « La philosophie a le droit de revendiquer l'illustre victime de la place Maubert. »

Ce qui le lui a fait croire, ce sont les nombreux passages où Dolet attaque ou tourne en ridicule cette Église catholique à laquelle il faisait publiquement profession d'appartenir. A plusieurs reprises, il écrivit contre les religieux de grossières satires ; d'autres fois, il railla les théologiens dont la « stupidité parle toujours des dieux comme s'ils étaient leurs parents. » Dans plusieurs de ses écrits, il témoigne d'un certain scepticisme au sujet de la vie future et de l'immortalité de l'âme, et ses ennemis tels que Angelus Oddone, Floridus Sabinus et Scaliger, l'ont représenté comme un athée ; à maintes reprises, il a pu donner, par ses paroles et ses actes,

1. Cité par Copley, p. 461.
2. Cité par Duval-Arnould, *Étienne Dolet*, p. 14.

raison à ces assertions ; et c'est ce qui a trompé Henri Martin.

Mais il ne suffit pas d'attaquer l'Église pour devenir le martyr de l'idée philosophique. Un martyr en effet doit tenir tellement à sa foi qu'il la préfère à la mort, même la plus cruelle. En a-t-il été ainsi de Dolet ? Au lieu d'affirmer des convictions philosophiques, il s'en défend à tout propos. « Vous dites, écrivait-il à Floridus Sabinus, en réponse à ses accusations, vous dites que Dolet ne croit pas que l'âme survive au corps... il faut que vous prouviez cela, soit par mes écrits, soit par ma vie. Qui peut dire que mon langage est autre que pieux, chaste, rempli du respect de Dieu [1] ? » Voilà le désaveu, écrit par lui-même, des doctrines philosophiques, athées et matérialistes, qu'on lui prêtait — peut-être d'ailleurs avec raison — ; et il l'a fait à un moment où rien ne l'y obligeait, puisqu'il n'était alors sous le coup d'aucune poursuite.

L'un des panégyristes de Dolet, M. Galtier, a été bien plus près de la vérité qu'Henri Martin lorsqu'après avoir défendu son triste héros contre l'accusation d'athéisme et de matérialisme, il a ajouté : « Le spiritualisme de Dolet n'est ni systématique ni mystique. L'absolu et l'infini le tourmentent peu. Pourquoi la vie ? pourquoi la douleur et la mort ? L'examen de ces questions ne le tente guère et *il paraît aussi peu attentif aux réponses de la révélation qu'à celles de la philosophie* [2]. »

En réalité, c'est même faire grand honneur à Dolet que de poser à son sujet de pareils problèmes. Cet « esmoucheur » de l'argent des évêques et des prélats, ce forban des lettres, cet homme aux mœurs infâmes, l'assassin de Compaing, n'était pas un homme à convictions. Il a eu successivement et souvent simultanément les

1. Cité par Copley, p. 462.
2. *Ibid.*

opinions les plus contradictoires ; il a trahi les églises et les écoles philosophiques, avec la même désinvolture qu'il a trahi ses amis, protestant quand il espérait bien vendre les livres protestants ; dévot catholique, quand il fallait, en prouvant son orthodoxie, éviter tout ennui ou gagner la faveur du roi et des prélats ; calomniateur de l'Église et blasphémateur du Christ, quand il n'y avait à cela aucun danger.

Et voilà le martyr que la Libre-Pensée s'est inventé à elle-même, en prétendant l'imposer au culte de la jeunesse française ! Dolet lui-même lui a répondu par avance lorsque, parlant des protestants qui étaient alors poursuivis par ordre de François Ier, il s'est moqué de ceux qui se sacrifient pour leurs convictions, englobant dans un même mépris persécuteurs et persécutés. « Je ne suis que spectateur dans ces tragédies. Je plains d'une part le sort de quelques-uns, je déplore leur perte et, d'autre part, je ris de la sottise de ceux qui exposent leur vie par un ridicule entêtement et une obstination insupportable [1]. »

« Sottise, ridicule entêtement, obstination insupportable, voilà comment Dolet définit le martyre. Que penserait-il de ces libres-penseurs qui lui ont prêté cette « sottise, » cet « entêtement », cette « obstination » en faisant de lui-même un martyr ? Ne les prendrait-il pas pour des sots ?

Il est cependant un fait avéré et que nul ne saurait nier, c'est que, le 3 août 1546, Étienne Dolet a été mis à mort et brûlé sur la place Maubert, à Paris, en exécution d'une sentence du Parlement rendue la veille. S'il n'a pas été un martyr, pourquoi a-t-il été condamné ?

M. Copley Christie nous oriente vers la solution de ce problème, lorsque, à la fin de son livre, entrepris pour la plus grande gloire de Dolet, il écrit : « Lorsque j'ai es-

1. *De Imitatione Ciceronis*, Préface.

quissé le plan de cet ouvrage, j'avais une foi absolue dans les panégyristes de Dolet. Je croyais, comme l'a fait supposer une certaine classe d'hommes de lettres français, que c'était un homme d'un très grand caractère, que ses vertus et sa science seules avaient excité la haine des ennemis de la vertu et de la science et l'avaient entraîné à la place Maubert. Mais une étude approfondie de ses œuvres et des autorités contemporaines m'a amené, *malgré moi*, à conclure que *sa mauvaise tête, et j'ai peur qu'il faille ajouter son manque de cœur, fut non pas la principale, mais cependant l'une des plus graves causes de ses malheurs*[1]. » Allant plus loin que M. Christie Copley, nous croyons :

1° Que Dolet a été la victime de son caractère haineux et violent qui ameuta contre lui une foule d'ennemis et écarta de lui ses anciens amis.

2° Que Dolet a été la victime de ses passions et de son inconduite, puisqu'il a été condamné surtout pour l'assassinat du peintre Compaing.

Le peintre Compaing fut tué le 31 décembre 1535. Aussitôt, Dolet s'enfuit de Lyon et fit commencer des démarches pour obtenir du roi le pardon de son crime. Il l'obtint, le 19 février suivant, grâce à l'intervention de Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, du lecteur royal Pierre Duchâtel, de Voulté et de plusieurs autres amis du coupable. Le sénéchal de Lyon ne voulut pas tenir compte de la grâce du roi et il arrêta Dolet, qui fut condamné à mort[2] mais ne demeura en prison que quelques jours ; il en fut tiré par le cardinal de Tournon et mis en *liberté provisoire*, « à condition de donner garantie qu'il se tiendrait à la disposition de la justice ».

A peine en liberté provisoire, sous le coup d'une action

1. Copley Christie, *op. cit.*, p. 479.

2. Cet arrêt du sénéchal de Lyon est mentionné dans l'arrêt du Parlement de Paris du 2 août 1546.

judiciaire qui n'était que suspendue, Dolet montra la plus noire ingratitude à l'égard des amis qui l'avaient tiré de prison, et, d'autre part, il publia, en 1538, une ode très violente contre le sénéchal, qui fut plus que jamais son ennemi et guetta l'occasion de le reprendre pour ne plus le lâcher.

Elle ne tarda pas à lui être fournie par Dolet lui-même. A son arrivée à Lyon, comme employé de l'imprimerie de Gryphius, Dolet avait été accueilli avec faveur par les imprimeurs de la ville. Lorsque, le 1er mai 1535, ils fêtèrent, par la plantation d'un arbre de mai, le gouverneur de Lyon, Pompone de Trivulce, ce fut à lui qu'ils demandèrent l'inscription d'usage [1]. Ces bonnes relations ne durèrent pas longtemps ; car, devenu lui-même imprimeur en 1538, il s'empressa d'injurier toute la corporation dans laquelle il prenait place : ce fut sa manière d'acquitter son droit d'entrée ! « Quelle négligence, quel manque de soin montrent les imprimeurs ! écrivait-il dans ses Commentaires. Que de fois ils sont aveuglés et mis hors d'état de travailler par la boisson ! Quels ivrognes ! Avec quelle hardiesse, quelle témérité, quelle absence complète de raison ne font-ils pas des changements dans le texte... si bien qu'on voit à peine un livre sortir des presses sans qu'il soit rempli de fautes [2]. » Après avoir cité ce passage, M. Copley Christie ajoute : « Il n'est pas impossible que la première partie de ce passage vise certains imprimeurs de Lyon que les contemporains devaient facilement reconnaître. Ces typographes ne devaient pas être disposés à regarder d'un œil favorable un homme qui avait parlé d'eux avec tant de mépris », les traitant d'ivrognes et de saboteurs ; et leur indignation était d'autant plus grande que cet étrange confrère devait sa situation à un privilège exceptionnel du roi, et qu'il n'avait pas accompli, avant

1. Copley, *op. cit.*, p. 229.
2. *Comment.* I, 266.

de devenir maître imprimeur, l'apprentissage prévu par les statuts.

Leur colère fut portée au comble lorsque le nouvel imprimeur excita contre eux leurs propres ouvriers qui, s'ils demandaient avec raison des salaires plus élevés et une meilleure nourriture, voulaient abusivement diminuer le nombre des apprentis, pour se constituer à eux-mêmes une sorte de monopole du travail.

Comme le sénéchal de Lyon, ils attendirent une occasion propice de se venger de ses injures. Il était dans la destinée de Dolet de fournir lui-même des armes aux ennemis que lui faisait son caractère haineux. Quoiqu'il fût toujours sous le coup de poursuites pour le meurtre de Compaing, et qu'il ne se trouvât qu'en *liberté provisoire*, il accumulait les inconséquences. Il appelait « cette brute de Béda », le meilleur ami du président de ce Parlement de Paris qui pouvait, à tout instant, reprendre les poursuites suspendues. Dans ses épigrammes, il lançait les pires injures contre la Sorbonne, contre les moines qu'il déclarait « propres à rien sinon au crime et au vice », il éditait une série de livres à tendances protestantes et, se mettant au-dessus des lois et des règlements, il publiait ces livres diffamatoires ou hérétiques sans les soumettre, au préalable, au sénéchal de Lyon ou au prévôt de Paris, comme lui en faisaient une obligation les règlements de l'imprimerie et le privilège même que lui avait accordé François Ier. Il diffama sans retenue et viola à son aise les lois, pendant trois ans, couvert par la protection du roi et de ses amis ecclésiastiques, l'évêque Duchâtel et le cardinal de Tournon, gouverneur de Lyon. C'est ce que reconnaît M. Christie Copley : « Les trois années qui suivirent l'installation de Dolet comme imprimeur (1539, 1540, 1541) furent les plus heureuses et certainement les plus prospères de sa vie [1]. » Une seule fois, il reçut un avertissement discret de l'offi-

1. Copley. *Étienne Dolet*, p. 378.

cialité pour son *Cato Christianus* et ses épigrammes; mais la vente de ces livres ne fut pas même suspendue[1].

Ce furent les imprimeurs de Lyon qui mirent fin à cet état de choses. « Par ordre de l'inquisiteur général, mais *à l'instigation des maîtres imprimeurs et des libraires de Lyon*, Dolet fut arrêté et incarcéré à l'archevêché. Ses confrères, pour le perdre, l'accusaient d'hérésie ; et ce furent eux-mêmes qui soutinrent l'accusation et produisirent des témoins. Le 2 octobre, l'inquisiteur le reconnut coupable et le livra au bras séculier ; de son côté, Dolet interjeta appel au Parlement de Paris, devant leque l'affaire allait se poursuivre.

Les débuts de ce procès nous suggèrent deux remarques :

1° Dolet l'encourut à cause des ennemis personnels que ses mauvais procédés lui avaient valus ; car, sans la mise en demeure que lui fit la corporation des imprimeurs, l'Inquisition, qui lui avait jusqu'alors laissé toute liberté et même toute licence, ne l'aurait pas arrêté.

2° A sa demande, il fut poursuivi par le Parlement de Paris — *juridiction royale et séculière* — et non par l'Église, dont les officialités et l'Inquisition ne jouèrent aucun rôle dans la suite du procès.

Sa captivité à Lyon (octobre 1542-juin 1543) fut douce ; il y jouit d'un traitement qui n'est pas sans analogie avec celui de nos modernes détenus politiques. Il eut tous les moyens d'écrire et d'étudier. « Il passa son temps à préparer, dans l'intention de les publier, des mémoires justificatifs personnels, en latin et en français, et à revoir et corriger sa traduction des trois premiers livres des *Tusculanes*. Elle parut, tandis qu'il était encore incarcéré, accompagnée d'une épitre au roi (15 janvier 1543)[2]. »

1. *Ibid.*, p. 384.
2. Copley, *op. cit.*, 415.

Une intervention puissante de l'évêque Duchâtel auprès de François I[er] obtint la grâce de Dolet (fin juin 1543). « Un silence perpétuel était imposé au procureur général : on déclara que Dolet avait recouvré « ses bonnes fame (réputation), vie et renommée » ; ses biens qui, de par sa condamnation, devaient être confisqués, lui furent rendus ; le Parlement eut l'ordre d'enregistrer la lettre de grâce, de permettre au prisonnier d'en jouir pleinement et de lui rendre sur l'heure la liberté [1]. » Il fit des difficultés pour enregistrer ces lettres de rémission. A la suite de plusieurs suppliques de Dolet, toujours appuyées par Duchâtel, François I[er] ordonna l'enregistrement de la grâce par deux ordonnances du 1[er] août et du 13 octobre 1543, par lesquelles, unissant l'affaire du meurtre de Compaing à celle d'hérésie, il donnait à Dolet rémission entière de toutes ses fautes. C'était donc une *absolution générale* qu'obtenait pour lui l'évêque de Tulle [2].

Ainsi, trois fois de suite, Dolet était retiré, *par la protection de l'Eglise*, des mains de la justice auxquelles l'avaient livré ses ennemis et ses fautes :

1° Une première fois, Jean de Pins, évêque de Rieux, l'avait délivré des poursuites du Parlement de Toulouse, (1534).

2° Une deuxième fois, Duchâtel et le cardinal de Tournon lui avaient fait pardonner le meurtre de Compaing et sauvé ainsi la vie (1536).

3° Une troisième fois, il devait cette cessation des poursuites du Parlement de Paris à l'intervention de Duchâtel, évêque de Tulle (juin 1543).

En accordant d'une manière si complète sa grâce Dolet, le roi avait pris acte de sa profession d'orthodoxie. « Ledit suppliant, disait-il dans son ordonnance de juin,

1. *Ibid.*, p. 418.

2. Cf. *Procès d'Étienne Dolet*, publié par Taillandier et Techener en 1836.

aurait, entre autres choses, remontré, ainsi que présentement il nous fait, en toute son humilité et sincérité de cœur, qu'il n'avait voulu ni voulait soutenir aucune erreur, mais qu'il s'était toujours déclaré et déclarait fils d'obédience, voulant vivre et mourir comme un vrai chrétien et catholique devait faire, suivant la loi et la foi de ses prédécesseurs, sans adhérer à aucune secte nouvelle, ni contrevenir aux saints décrets et institutions de l'Église ; et quant à ce qu'il avait été enquis de l'âme, par sa même confession, opinion et résolution, telle que dessus, il entendait, comme encore il veut et entend, soutenir l'immortalité [1]. »

Humble dans ses paroles, Dolet montra, dans ses actes, cette hardiesse qui, plusieurs fois déjà, avait failli le perdre. Délivré en octobre 1543, il se faisait confisquer, dans les premiers jours de janvier 1544, un ballot de livres prohibés, imprimés, les uns par lui, les autres par des protestants de Genève, au moment où il essayait de les faire entrer par fraude à Paris [2]. Il fut arrêté le 6 janvier, mais le 8, on le laissait s'évader et il s'enfuyait en Piémont. Toujours audacieux, il osait revenir à Lyon où il imprima son *Second Enfer* et sa traduction de l'*Axiochus* de Platon, deux ouvrages qui allaient soulever de nouvelles tempêtes. Dans le premier, il attaquait le Parlement de Paris, sous les poursuites duquel il se

1. Ce n'est pas précisément là la confession d'un martyr, soit de la foi calviniste, soit de la Renaissance, comme le veut Christie, soit de la Raison, comme le prétend H. Martin.

2. Dolet a attribué cet envoi à une machination de ses ennemis qui l'auraient fait eux-mêmes et auraient fait saisir le ballot pour amener un nouveau procès. Mais il n'en donne aucune preuve et nous savons par ailleurs le cas qu'il faut faire de ses déclarations souvent mensongères. M. Copley et ses autres défenseurs ajoutent foi à sa version ; mais n'apportent pas, eux non plus, la moindre preuve. Il nous semble que cette bravade cadre bien avec l'attitude passée de Dolet et avec tous ses antécédents.

trouvait ; dans le second, il s'affirmait matérialiste, alors que, six mois auparavant, pour obtenir la grâce du roi, il avait fait cette profession de foi en l'immortalité que François Ier avait visée dans ses lettres de rémission. On ne supporta pas ces nouvelles bravades : il fut arrêté de nouveau, le 7 septembre 1544; et cette fois, on ne lui permit pas de s'évader.

Cependant la famille du peintre Compaing ne s'était pas résignée à la grâce que, par deux fois, le roi avait accordée à Dolet pour son assassinat. Elle ne pouvait pas demander la poursuite de ce crime, puisque les ordonnances du roi l'avaient aboli et qu'on ne pouvait pas instruire une poursuite après l'entérinement des lettres de grâce. Mais, fait remarquer M. l'abbé Mestelan [1] après Dalloz, « dans la vieille législation française, on pouvait attaquer un jugement, même rendu en dernier ressort, par la voie de la requête civile. C'était la répétition d'une antique disposition du droit romain que saint Louis avait consacrée dans ses *Établissements*. » Par conséquent, si la famille de Compaing ne pouvait plus requérir une poursuite criminelle, il lui restait la ressource d'intenter une action civile, qui permettrait au tribunal de revenir sur l'assassinat commis par Dolet. C'est ce qu'elle fit, le jour même de l'arrestation de Dolet. Une requête fut présentée par Charlotte, femme de Jehan Mareault, et Jehan Compaing peintre « par laquelle requête, dit le jugement de condamnation, et pour les causes y contenues, (dans le cas) où ledit Dolet prisonnier serait condamné à mort, que par arrêt de la dite Cour il fût dit que sur la confiscation qui pourrait être faite des biens dudit Dolet, serait préalablement prise la somme de cinq cents livres tournois, adjugée aux dits demandeurs, aux dits noms, pour réparation civile de l'homicide et meurtre

1. L'*Univers*, 17 mai 1889, article sur *Étienne Dolet et le Parlement*.

commis par ledit Dolet en la personne de feu Guillaume Compaing, par sentence du sénéchal de Lyon ou son lieutenant; et au cas où ledit Dolet serait trouvé innocent desdits cas à lui imposés, ordonner, avant que procéder au fait de son élargissement, que les dits demandeurs fussent ouïs pour leur dit intérêt à eux adjugé par ladite sentence, ladite requête mise au sac à part et datée du sixième jour de septembre 1544 [1]. »

Cette requête, visée spécialement par la condamnation, nous prouve que le procès eut simultanément un double caractère. Dolet fut poursuivi :

1° Par le Parlement, pour « blasphème et sédition et exposition de livres prohibés et damnés et autres cas par lui faits, et commis depuis la rémission, abolition et ampliation à lui données par le roi au mois de juin et premier jour d'août 1543 :

2° Par la famille Compaing, pour l'assassinat commis par lui sur le peintre Compaing, le 31 décembre 1535.

Que, dans le procès qui se déroula du 6 septembre 1544 au 2 août 1546 et se termina, à cette dernière date, par la condamnation à mort de Dolet, l'assassinat de Compaing ait joué un rôle considérable, peut-être même capital, deux faits le prouvent d'une manière irréfutable :

1° *La procédure*. Dans l'ancien Parlement de Paris, au XVI[e] siècle comme au XVIII[e], les affaires criminelles étaient jugées par la Tournelle criminelle. En effet, par une ordonnance d'avril 1515 [2], François I[er], voulant décharger la Grand Chambre du Parlement, avait institué définitivement une Tournelle criminelle chargée exclusivement des causes criminelles. Par conséquent, si Dolet n'avait eu à répondre que « de blasphèmes, séditions et expositions de livres prohibés et damnés », il aurait été justiciable de la Tournelle. Or, la sentence qui le condamna

1. TAILLANDIER. *Procès d'Étienne Dolet*, p. 35.
2. *Ordonnances de François I[er]*, tome I, p. 190.

fut rédigée, « l'an mil cinq cent quarante-six, *en la Grand'Chambre*[1], » ce qui prouve bien que son procès n'était pas simplement criminel, mais qu'il avait aussi un caractère civil. Or ce caractère civil lui fut donné par la requête civile de la famille Compaing.

2° *La sentence.* Elle accueille la demande « des dits Mareault et Compaing » et les « renvoie par devant ledit sénéchal de Lyon ou son lieutenant » pour obtenir leur réparation civile[2].

Sans doute, on pourra objecter que la sentence du 2 août 1546 ne fait pas allusion à l'assassinat de Compaing, dans la partie où elle prononce la peine capitale. Régulièrement, en effet, elle ne le pouvait faire, puisque les lettres de rémission de François Ier avaient aboli légalement ce crime, par une de ces entorses que l'absolutisme donnait parfois au cours de la justice ; mais on ne peut douter que cette affaire qu'ils ont eu à examiner au civil, n'ait exercé une grande influence sur l'esprit des juges et n'explique en grande partie la sévérité de leur sentence. On peut donc dire que si, *à la lettre*, Dolet n'a pas été condamné pour son assassinat, il ne lui doit pas moins *moralement* la rigueur de la sentence qui l'a frappé.

Elle fut exécutée le lendemain même du jour où elle fut portée. Le 3 août 1546, Dolet fut conduit à la place Maubert « en un tombereau », et là « soulevé en une potence » ; puis son corps « fut jeté et brûlé en un grand feu avec ses livres » pour « être mué et converti en cendres[3]. » C'est à dessein que nous empruntons à la sentence les mots que nous mettons entre guillemets, parce qu'ils nous permettent de détruire une autre légende qu'essaie d'acréditer la Libre-Pensée et qu'enseigne le manuel Calvet. Dolet, comme on le voit par ces

1. Taillandier. *Procès d'Etienne Dolet*, p. 35.
2. *Ibid.*, p. 37.
3. Taillandier, *op. cit.*, p. 37.

mots, ne fut nullement brûlé vif, ainsi que semble l'indiquer le monument qui lui a été élevé place Maubert. Il a été pendu, et c'est seulement son corps qui, *après sa mort*, a été mis au milieu du bûcher pour être brûlé. Son supplice a été une pendaison suivie, après la mort, de la crémation du cadavre.

Après ce récit de la vie et de la mort de Dolet, plusieurs conclusions s'imposent, contredisant les affirmations mensongères de la Libre-Pensée et des manuels laïques.

Non, il n'est pas vrai que Dolet ait été la victime de l'Eglise catholique et de ses prêtres ; d'eux il a reçu, dès ses jeunes années, aide et protection, argent et faveur ; les évêques l'ont, à plusieurs reprises, sauvé de la prison et de la mort que lui avaient méritées ses délits et son crime.

Non, il n'est pas vrai que l'Eglise l'ait envoyé à la mort. La potence de la place Maubert a été dressée par la juridiction civile et royale du Parlement ; et Dolet a été condamné pour avoir obstinément violé les lois civiles.

Non, il n'est pas vrai que Dolet soit un martyr. « Coupable de mort d'homme et de dix années de désobéissance aux lois, ce n'est pas comme « athée relaps » que les magistrats frappèrent Dolet, mais comme récidiviste. Comment d'ailleurs pourrions-nous voir un martyr en ce sceptique qui appelait le martyre « folie », « entêtement ridicule », « obstination insupportable ».

Non, il n'est pas vrai que Dolet ait été le martyr de la Renaissance et de la Libre-Pensée ; car il a attaqué les maîtres les plus renommés de la Renaissance : Érasme, Scaliger, Rabelais, Marot, et a perpétuellement renié ses propres pensées.

Non, il n'est pas vrai que Dolet ait été le martyr du protestantisme qu'il a ridiculisé, renié, bafoué et qui, par la parole de Calvin, l'a justement rejeté.

Ce qui est vrai, c'est que Dolet a été un aventurier des

lettres, un condottière de la plume, comme la Renaissance en a produit tant, un émule de Valla, de Pogge et de l'Arétin, accablant ses ennemis d'injures, trahissant ses amis, exploitant l'Eglise qu'il calomniait, se glorifiant lui-même et considérant comme un rival quiconque grandissait à côté de lui.

Ce qui est vrai, c'est qu'il a violé toutes les lois divines et humaines, trahissant les dépôts les plus sacrés, injuriant tout le monde, se livrant aux pratiques les plus révoltantes de la débauche, semant partout la haine et la discorde.

Ce qui est vrai enfin, c'est que, du jour où, âgé de dix-neuf ans, il s'élevait dans ses discours contre le Parlement de Toulouse, jusqu'à celui où il fut arrêté, il fut sans cesse en révolte ouverte contre les lois.

Voilà l'homme que nos manuels présentent comme un saint des temps nouveaux à la jeunesse qu'il faut enlever à l'Église. Voilà le « Monsieur, » comme dit Rabelais, que la Libre-Pensée a pris pour patron, lui dressant un monument de bronze à Paris et l'auréolant de la gloire du martyre.

« Sème la discorde, prodigue l'insulte, trahis tes amis, frappe tes adversaires, traite les lois de ton pays comme si elles n'existaient pas, et ton nom sera honoré parmi les hommes, déclare Dolet du haut de son socle [1]. » Voilà les leçons que donnent les manuels « laïques » à la jeunesse, en présentant à son admiration ce méprisable modèle !

BIBLIOGRAPHIE

Richard Copley Christie : *Étienne Dolet, le martyr de la Renaissance, sa vie et sa mort,* (ouvrage protestant, favorable à Dolet; mais contenant de curieux aveux). Paris, Fischbacher, 1886.

1. Doumic : *Les statues de Paris*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 5 septembre 1896.

Duval-Arnould, *Étienne Dolet*, brochure des « *Questions actuelles*, » s. d.

O. Galtier : *Étienne Dolet* (partial pour Dolet). Paris, Flammarion, s. d.

Doumic : *Les statues de Paris*, article de la *Revue des Deux-Mondes* du 15 septembre 1896.

Abbé Mestelan : *Étienne Dolet et le Parlement*. (*L'Univers*, 17 mai 1889).

Taillandier : *Procès d'Étienne Dolet*. Paris, Techener, 1836.

CHAPITRE XI

Les campagnes au XVe et au XVIe siècle.

AULARD et DEBIDOUR (Cours moyen, p. 63).

Les campagnes étaient devenues moins misérables.

Cours supérieur p. 142.

Grâce à la paix intérieure, les campagnes n'étaient plus aussi misérables *qu'au temps de Jean le Bon ou de Charles VI.*

CALVET (Cours préparatoire, p. 56).

Il tomba comme une pluie d'or dans le pays; une petite pluie *certes*[1]*... le peuple succombait sous le poids des impôts* (*p.* 59).

DEVINAT (Cours moyen, p. 42).

Les bourgeois et le peuple n'ont aucune liberté.

Voici le tableau du paysan au XVIe siècle que nous trace M. Devinat (Cours moyen, p. 61) :

C'était un vrai miracle qu'il pût vivre dans sa ferme. Il n'y arrivait qu'à force de dur travail. Il n'avait qu'une charrue lourde, mal faite, difficile à manier et qui ne faisait que gratter la terre. Ses bœufs mal nourris étaient maigres et vite fatigués. Il laissait perdre le meilleur de son fumier et n'usait d'aucun autre engrais... Dans les meilleures années, son blé ne lui rapportait pas plus de six pour un. Combien plus heureux le paysan d'aujourd'hui!

GAUTHIER et DESCHAMPS (p. 57).

L'agriculture est encore purement routinière; car l'agriculteur est illettré.

ROGIE et DESPIQUES (Cours moyen, p. 84)

Les paysans, accablés d'impôts, étaient châtiés à la moindre tentative de révolte.

SOMMAIRE. — Grande prospérité des campagnes entre 1440 et 1560. — Popularité de Louis XII. — Familles nombreuses. — Division de la propriété. — Associations pour la culture. — Importants défrichements. — Culture de la vigne, du froment. — Abondance et bas prix

des denrées agricoles. — Prix du blé, du vin. — L'élevage. — La viande dans l'alimentation populaire. — Augmentation des prix de fermage. — Plus-value de la terre. — Atténuation du servage. — Diminution considérable des tailles, banalités et corvées. — Richesse et indépendance du paysan au XVIe siècle.

L'un des nombreux manuels que la franc-maçonnerie a rédigés pour les écoles laïques, porte deux images curieuses. La première représente les campagnes sous l'Ancien Régime : un paysan en guenilles travaille péniblement sous un ciel chargé de nuages. La seconde représente les campagnes modernes : elles sont illuminées par un soleil radieux et sous un ciel pur, le cultivateur joyeux trace son sillon. Ces deux images sont ainsi juxtaposées pour inculquer, par les yeux, dans l'esprit des enfants trois idées simplistes qui leur feront détester les siècles qui ont précédé la Révolution et aimer ceux qui l'ont suivie : 1° sous l'Ancien Régime, le ciel était toujours maussade; sous le Nouveau, il est toujours beau; 2° sous l'Ancien Régime, le paysan était toujours mal vêtu ; sous le Nouveau, il est élégant ; 3° sous l'Ancien Régime, il était toujours malheureux ; sous le Nouveau, il est toujours heureux.

On n'ose pas sans doute formuler la première de ces affirmations ; elle est trop grossière. On se contente de la suggérer par une image. Pour les autres, on est plus hardi et, à propos de chaque période de notre histoire, on ne manque pas d'opposer la condition bienheureuse des paysans d'aujourd'hui à la misère de ceux d'autrefois. Dans notre premier volume, nous avons montré combien ces affirmations tendancieuses sont fausses quand il s'agit du Moyen Age ; étudiant les salaires et comparant leur taux à la valeur des denrées, nous avons vu que le travailleur du XIIIe siècle n'aurait eu rien à envier à celui du XIXe.

Quoi qu'en pense M. Devinat, on peut faire la même constatation au XVI[e] siècle. Cet auteur de manuels prétend que les paysans de ce temps-là étaient misérables, tandis que ceux d'aujourd'hui sont heureux. Nous examinerons plus tard si la condition des populations agricoles de nos jours est aussi brillante qu'il le prétend ; qu'il nous suffise pour le moment de lui démontrer que les documents donnent un démenti formel à ses affirmations sur le XVI[e] siècle. Il prétend, sans d'ailleurs en donner la moindre preuve, que la misère régnait alors dans les campagnes ; les textes qu'apparemment il ignore, lui répondent que le XVI[e] siècle a apporté aux populations rurales une prospérité agricole que pourraient souhaiter les paysans de nos jours.

Les affirmations de M. Devinat seraient vraies si elles s'appliquaient au milieu du XV[e] siècle. La guerre de Cent Ans laissait la France dans un état trop réel d'épuisement économique. Le Languedoc était alors « en une inestimable pauvreté, calamité, misère »; la campagne d'Agen était « tout en friches »; à Nîmes, la moitié des maisons étaient vides et les murs d'enceinte tombaient en ruines. En Normandie, beaucoup de villages étaient détruits et en Champagne, de grandes étendues de terres restaient incultes. Ce qui inspira à Jeanne d'Arc sa « grande pitié » au royaume de France, ce fut la misère qui s'était étendue sur les campagnes dévastées des Marches de Lorraine.

Mais cet état de choses s'était modifié dans la seconde moitié du XV[e] siècle. Pendant cette période, les guerres furent rares ; elles n'eurent lieu que sur des territoires fort restreints et se terminèrent rapidement. Les guerres d'Italie qui commencèrent avec Charles VIII, portèrent hors de France leurs ravages et ne nuisirent en rien au relèvement de l'agriculture nationale. Enfin, la sévère administration de Charles VII et de Louis XI, la soumission définitive de la féodalité à la royauté eurent pour effet d'abolir

complètement les guerres privées et le brigandage, de faire régner dans les campagnes la paix et la sécurité[1], conditions indispensables de toute prospérité. Aussi, la France ne tarda-t-elle pas à se relever de ses ruines matérielles. « En moins de quarante ans, la misère de la guerre de Cent Ans avait fait place à l'aisance et à la richesse[2]. Nos pères qui vécurent entre les guerres anglaises et les guerres religieuses furent heureux. On en a la preuve en pénétrant par « les livres de raison », qui sont venus jusqu'à nous, dans les intérieurs bourgeois et semi-ruraux des premières années du XVI[e] siècle. C'est dans l'histoire une joyeuse éclaircie que le règne de ce prince justement surnommé « le père du peuple », auquel ses sujets ne témoignent pas seulement de la sympathie, mais une affection presque mystique, une sorte de piété. Pour le laboureur, Louis XII incarne, symbolise le bien-être dont on jouit sous son sceptre, bien-être dont une part lui est due. Lorsque ce roi traversa la Bourgogne, à son retour du Milanais, les paysans, abandonnant leurs

1. L'historien de Louis XII, Claude de Seyssel, nous décrit ainsi la sécurité que fit régner, dans la France entière, le gouvernement de ce roi : « Le roi fit assembler les maréchaux et leurs prévôts, ensemble quelques-uns des capitaines et autres grands personnages, par l'avis desquels il fit l'ordonnance en défendant la pillerie aux gens d'armes. Laquelle il fit si rigoureusement garder que, par punitions d'un petit nombre des plus coupables, la pillerie fut tellement abattue que les gens d'armes n'oseraient plus prendre un œuf d'un paysan sans le payer. Et par ce moyen, rénova et restitua la discipline militaire, laquelle déjà était presque abolie. Et voulut que les gens d'armes se tinssent en leur garnison. » CLAUDE DE SEYSSEL, pp. 5 et 6.

Des mesures non moins énergiques furent prises contre les vagabonds, tour à tour mendiants ou voleurs, qui étaient auparavant la terreur des paysans. (Cf. *Ordonnances des rois de France*, XXI, *p.* 195.)

2. D'AVENEL. *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général, de 1200 à 1800*, I, p. 336.

travaux, bordaient les chemins, les couvraient de verdure et faisaient retentir l'air d'acclamations. Après l'avoir vu dans un endroit, ils couraient à perdre haleine pour le contempler une seconde fois. Et ceux qui pouvaient parvenir à toucher ses bottes ou sa robe baisaient leurs mains d'une aussi grande dévotion que s'ils eussent touché une relique [1]. »

Cette popularité de Louis XII chez les populations rurales est la meilleure preuve de la prospérité que connurent les campagnes sous son règne. Ce n'est pas en effet du sein de la misère que les acclamations enthousiastes s'élèvent vers les princes et les gouvernements.

Nous avons d'ailleurs des signes évidents de ce bien-être ; le premier, c'est le rapide accroissement de la population que l'on constate dans la France du XVIe siècle : « Elle n'est pas seulement un des pays les plus riches, dit M. Imbart de la Tour; elle est aussi l'un des mieux peuplés ; les familles de dix à douze enfants sont fréquentes, celles de sept à cinq sont la règle commune ». Les églises de villages devinrent de plus en plus petites pour une population sans cesse en progrès et on dut les reconstruire dans de plus grandes proportions, ou, tout au moins, les agrandir ; c'est ce que nous constatons en maints pays de la Champagne. Ailleurs, les villes et les bourgs éclatent dans leur enceinte et l'on doit élargir les remparts.

Ce qui montre bien que c'est la population rurale plutôt que l'urbaine qui croît dans d'aussi rapides proportions, c'est l'évolution de la terre qui se produit en même temps. Les grands domaines ecclésiastiques ou féodaux se partagent en lots que des roturiers louent ou acquièrent à titre définitif, et ainsi, la terre passe de plus en plus des classes privilégiées au peuple. « Comme les bourgeois

1. COURTÉPÉE. *Description générale et particulière du duché de Bourgogne, précédée de l'abrégé historique de cette province,* t. III, p. 203.

et les marchands, les paysans achètent autour d'eux les vignes, prés, champs qui viennent ainsi arrondir leur patrimoine. Les textes nous citent de gros domaines possédés par eux... à Esmans, une des terres de Saint-Germain, sur 80 censitaires, un occupe plus de deux cents arpents, deux détiennent plus de cent arpents, onze de cinquante à cent arpents (1488). L'année suivante, un simple laboureur prend à bail, à Valenton, un hôtel avec cour, grange, étables et bergeries, quatre-vingts arpents de terre en labour ou en friche et quatorze arpents de pré, pour quinze livres tournois et deux setiers de blé. En Picardie, de 1440 à 1520, nous voyons des familles de paysans acquérir plusieurs champs, vignes et prés de leur voisinage[1]. »

Pour cultiver ces terres qu'ils enlevaient ainsi à l'exploitation directe du seigneur, les paysans formaient souvent entre eux des associations, qui sont la preuve de leur esprit d'initiative et de leur degré déjà avancé de civilisation. Nous les trouvons un peu partout, en Provence, en Languedoc, en Quercy, en Orléanais, en Anjou, Maine, Touraine, en Nivernais, où les dernières ont survécu jusqu'au XIXe siècle. Ces contrats de « frairage » ou « d'affrairement » se faisaient entre étrangers : deux familles s'unissaient pour cultiver une terre. Plus souvent, ils groupaient les membres d'une même famille, époux et épouse, père, enfants, neveux, cousins. Leur durée était variable . dans les terres affermées. elle s'étendait souvent aux termes mêmes de l'exploitation ; dans les censives et les emphytéoses, à une période fixée d'avance ou parfois indéfinie. Mais la loi qui les régissait était unique. C'était l'indivision des biens comme la communauté de vie. Même habitation, même table. confusion des meubles ou immeubles du travail, des gains. des pertes, nul ne pouvant acheter, vendre disposer sans le consentement

1. IMBART DE LA TOUR. *Les origines de la Réforme,* I, p. 486

des autres. La convention finie, les familles se séparaient comme les patrimoines [1].

Ces terres, que les roturiers achetaient ou louaient pour les exploiter avec leurs nombreuses familles ou leurs associés, ils les rendaient plus productives par le défrichement.

La forêt d'Orléans avait 60.000 hectares au xve siècle; elle n'en a que 20.000 au xvie; les deux tiers de sa superficie ont été mis alors en culture. Dans un passage de son *Gargantua*, écrit en 1533, Rabelais constatait que les déboisements des régions du Centre et du Nord-Est étaient déjà fort avancés, à cette époque, et qu'en particulier « en Beauce, il n'y a nul bois ». D'une enquête faite, en 1545, dans la paroisse d'Auzon (Yonne), il ressort que, « depuis quarante ans, on a commencé à labourer certains terrains qui, de mémoire d'homme, ne l'avaient jamais été »; quatre cent quarante arpents, « jadis en forêts de haute futaie et repaire de bêtes fauves, venaient d'être ainsi défrichés en une seule localité [2] ». « En 1487, les documents nous mentionnent les défrichements faits dans la forêt de Perseigne ; en 1495, ceux de la forêt d'Orléans ; dans la première, ce sont les moines de Tiron, dans la seconde, les chanoines de Jargeau qui établissent des cultivateurs et partagent le sol.... En Bourgogne, non moins remarquable fut cette conquête du sol. Dès 1466, Saint-Marien a donné une partie de ses terres à défricher. En 1492, ce sont les religieux de Quincy qui concèdent aux habitants de Tichey six cents à sept cents arpents de terres incultes à charge de bâtir. En 1496, c'est Saint-Remi qui partage ses domaines de Valdeuvres, « pour édifier, les défricher et mettre en nature de labeur... »; par suite, vingt-cinq familles s'établissent dans le pays [3] ».

1. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 483.
2. d'Avenel, *op. cit.*, I, pp. 274-275.
3. Imbart de la Tour, *op. cit.*, p. 217.

M. Imbart de la Tour, auquel nous empruntons tous ces renseignements, nous donne encore toute une liste de défrichements accomplis, de 1460 à 1520, en Champagne et Bourgogne (Echarlis, Pontigny, Saint-Germain, Vauluisant, Saint-Pierre-Le-Vif et Sainte-Colombe de Sens, Saint-Michel de Tonnerre, Lignières); en Provence, (Mandolieu, Biot, Auribeau, Vallauris, Pégomas, Valbonne, Grasse, Barjols, Saint-Remi, Saint-Paul de Fogassières, Manosque); en Languedoc, (Toulouse, Nîmes); en Dauphiné, (Lioncel); en Guienne et Saintonge, (Eutre-deux-Mers, Marennes, Arvert); dans le Limousin et la Marche, (Solignac et Aubepierre). Dès le commencement du XVIe siècle, l'historien de Louis XII, Claude de Seyssel, signalait ces grands travaux de défrichements dont il était le témoin : « Plusieurs lieux et grandes contrées, écrivait-il, qui soulaient (avaient coutume) être incultes et en friche ou en bois, à présent, sont tous cultivés et habités de villaiges et maisons, tellement que la tierce part du royaume... est réduite en culture depuis trente ans, mais plus de ce règne que de l'autre temps[1]. »

Grâce à ces grands travaux, la culture de la vigne prit une réelle extension et la France devint, au XVIe siècle, le plus grand pays producteur de vin de l'Europe. Le Languedoc, l'Agenais, la Guienne, le Médoc tiraient déjà de la vigne leur principale richesse; en Bourgogne, les abbayes donnaient un grand développement à leurs vignobles; ce fut en 1511 que fut plantée la région de Volnay Alors aussi, s'étendent les vignobles de Champagne et d'Ile-de-France · l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés plante ses possessions de Grenelle, de Vaugirard, d'Issy. La culture de la vigne pénètre jusqu'en Picardie et en Normandie, essayant ainsi de conquérir des positions qu'elle n'a pas pu conserver. En Provence, se développaient, vers le même temps, les cultures maraîchères et,

1. Claude de Seyssel. *Histoire de Louis XII,* éd. Godefroy, p. 128.

pour les favoriser, on irriguait, dès 1511, le pays, avec les eaux de la Durance. En Languedoc, on propageait l'olivier et le mûrier ; les pruniers, les poiriers et les pommiers se multipliaient en Normandie.

De toutes les productions, ce fut celle du blé et des autres céréales qui prit alors la plus grande extension. M. Devinat prétend que le blé ne rapportait pas alors plus de six pour un et qu'il laissait dans la misère celui qui le cultivait. Les textes nous prouvent, au contraire, que cette culture fit alors les plus grands progrès et que le rendement du blé ne cessa d'augmenter au commencement du XVI[e] siècle. « Telle métairie de l'Orléanais qui, au XV[e] siècle, rapporte dix muids de blé, en vaut quatorze en 1507. Telle paroisse de Bourgogne qui rend cinq muids et demi en 1469, est affermée à treize muids en 1499, à dix-huit en 1516. Tel autre domaine de Normandie loué pour vingt-sept muids de blé, deux muids et vingt mines d'avoine en 1488, est baillé, dix ans plus tard, pour trente-trois muids de blé et quatorze muids d'avoine. Ce progrès du rendement est général et continu.

» Dans cette culture, ce fut surtout celle du froment qui l'emporta. Nous trouvons dans une seigneurie du Berry quelques chiffres qui permettent de la comparer aux autres. En 1483, elle est égale à celle du seigle ; en 1495, elle lui devient supérieure ; en 1507, elle la dépasse des deux tiers.... Au début du XVI[e] siècle, dans certaines localités de Bourgogne et l'Ile-de-France, la culture du seigle a à peu près disparu, (remplacée par celle du blé). En Normandie, un grand nombre de rentes se constituent en froment ; c'est que le froment est devenu le plus gros rendement du sol[1] » C'était surtout dans la Beauce, l'Ile-de-France, le Poitou, la vallée de la Saône, le Languedoc que les céréales étaient produites avec abondance.

Ce qui prouve mieux que tous les raisonnements, les

1. IMBART DE LA TOUR, *op. cit.*, I, p. 222-223.

progrès de l'agriculture et de son rendement au xvie siècle, c'est le taux auquel étaient vendus les produits agricoles. Il serait oiseux de les étudier tous ; qu'il nous suffise de noter les prix auxquels furent alors cotés les plus importants d'entre eux, le blé et le vin. « Avec le milieu du xve siècle, dit M. d'Avenel, commence cette ère de prospérité matérielle — les sept vaches grasses de notre histoire — qui durera jusqu'à la première partie du règne de François Ier. En 1451-1475, le blé baissa de moitié par rapport à la période antérieure : de 6 fr. 70 il tomba à 3 fr. 25[1]. Il ne dépassa pas en général 4 fr. de 1476 à 1525 pour l'ensemble du royaume. Le calme politique dont on jouissait alors ne garantissait pas le paysan de l'inclémence des saisons et des disettes de grains qui en résultaient. Pour que la moyenne des mercuriales n'ait pas dépassé 3 fr. 25 (19 fr. 50) et 4 fr. (24 fr.) pendant ces soixante-quinze ans, il faut que certaines provinces aient compensé par un bon marché inouï l'élévation passagère des cours dans certaines autres. En effet, l'Ile-de-France ne paya l'hectolitre que 3 fr. (18 fr.), le Languedoc que 4 fr. (24), la Normandie que 2 fr. (12).

« L'année de la plus abondante récolte peut-être — à en juger par les cours — des six siècles qui ont précédé le nôtre, en 1464, l'hectolitre de froment se vendit 1 fr. 75 (10 fr. 50) à Strasbourg ; 1 fr. 25 (7 fr. 50) à Amiens, 1 fr. 10 (6 fr. 60) à Albi, 0 fr. 85 (5 fr. 10) à Paris ; 0 fr. 65 (3 fr. 90) dans l'Eure et la Seine-Inférieure, 0 fr. 56 (3 fr. 36) à Soissons[2]. »

Ce qui avait causé, au Moyen Age, les disettes que nous signalent parfois les documents, c'était moins la rareté de la production que l'inégale répartition des produits entre

1. Il faut multiplier par six pour avoir la valeur actuelle de ces sommes ; le blé tomba donc de 40 fr. 20 (prix de famine de la guerre de Cent Ans) à 19 fr. 50.

2. D'Avenel, *op. cit.*, III, p. 198.

les consommateurs. Par suite des difficultés de communication, tel pays était dans l'abondance et le blé s'y vendait à vil prix; tel autre était dans la disette et le blé y atteignait un taux inabordable. Au XVe et au XVIe siècle, au contraire, les prix deviennent uniformes dans la France entière, et c'est une preuve que le commerce avait fait de grands progrès et que les transactions étaient devenues plus faciles, grâce à la commodité et à la sécurité des communications. « Il n'est pas très rare que le blé vaille, comme en 1492, 2 fr. 30 (7 fr. 80) dans le Midi, 2 fr. 20 (7 fr. 20) dans le Centre et 2 fr. 40 (8 fr. 40) dans le Nord. En 1500, il n'y a entre Bruxelles où le blé coûte 4 fr. 25 (25 fr. 50) et Orléans où il coûte 4 fr. 90 (28 fr. 50) qu'une marge insignifiante ; il est vrai qu'à Paris, il se vend en ce moment 1 fr. 90 (10 fr. 50)[1]. »

Cette baisse de prix généralisa dans la France entière la consommation du blé. Tandis que, au Moyen Age, le paysan se nourrissait surtout soit de pain de seigle, soit d'un mélange de froment et de seigle, au XVe et au XVIe siècle, il emploie le pur froment; et ainsi, le pain blanc est aussi fréquent sur la table des paysans que sur celle des citadins et des bourgeois. Nous en avons pour preuve la décadence de la culture du seigle que nous mentionnent les documents du XVIe siècle; car il est évident que si la production du seigle décline rapidement au cours de ce siècle, c'est parce que la consommation du froment s'est substituée à celle du seigle.

Le blé était produit alors en une telle abondance qu'il pouvait alimenter non seulement la France, mais encore un grand nombre de pays étrangers; il figurait en effet pour une large part dans le commerce d'exportation du royaume.

Une pareille abondance s'expliquerait-elle si, comme le prétend sans preuves M. Devinat le blé, au XVIe siecle, n'avait donné que six pour un?

1. D'AVENEL, *ibid.*

Les documents mentionnent la même prospérité dans la culture de la vigne. Les plantations qui se firent au cours du xve et du xvie siècle, changèrent singulièrement le domaine viticole, de 1450 à 1600, et lui donnèrent une superficie qu'il n'avait jamais eue auparavant. Aussi la quantité du vin augmentant, nous assistons, à cette époque, à une baisse générale des prix. « Le vin, dit M. d'Avenel, a plutôt décru de valeur depuis le Moyen Age jusqu'à la fin du xvie siècle... situation qui révele un progrès agricole d'autant plus grand que, durant ce temps, il fut successivement chargé des impôts les plus nombreux et les plus lourds ; il devient, avec le sel, le point de mire du fisc. » Malgré les droits qu'il dut supporter, le vin ne cessa de baisser de 1451 à 1525, tombant de 14 (84 fr.) à 10 (60) sous Louis XI, à 9 fr. (54 fr.) sous Charles VIII, à 7 fr. (42 fr.) au commencement du règne de François Ier. La moyenne de ces 75 ans ressort à 9 fr. ; quelque bas que paraisse ce chiffre, il était plus élevé que ceux du temps de saint Louis ; il était aussi plus haut que notre prix de 30 fr. puisque les 9 fr. de 1451 à 1525 correspondaient à 54 et à 45 fr. de nos jours. La Bourgogne et la Champagne ne ressortent qu'à 6 fr. 60 (42 fr. 60) tandis que la Normandie atteint 10 fr. (60 fr.)[1]. »

L'élevage marchait de pair avec la culture. Jusqu'alors, on n'avait guère recherché que la multiplication du bétail et l'on avait visé à la production de la chair beaucoup plus qu'à celle de la graisse ; le « bétail gras » était rare. Les paysans du xvie siècle commencent à pratiquer l'engraissement. « Jugeons-en par ce gros fermier du Bourbonnais qui, en 1490, « en la paroisse Messire-Gaultier et autres lieux, a plusieurs terres qui lui appartiennent de propriété et des autres est fermier ;.... a du bétail blanc... sept à huit cents moutons, qu'il a pris de plusieurs marchands et bouchers *pour les engraisser* », bref, met la main sur tous

1. D'AVENEL, *op. cit.*, III, p. 266.

les pâturages de la région. Pareils faits ne sont pas rares. On en relève du même genre en Provence, en Normandie, en Languedoc où des familles entières font des fortunes à l'élevage [1]. »

Ces progrès de l'élevage amènent, de 1450 à 1525, une baisse considérable dans le prix de la viande. « Quoique le veau et surtout le mouton aient joui naguère, comme de nos jours, d'une légère plus-value, le kilogramme de l'un et l'autre qui se vendent 2 fr. 50 [2], oscillent en moyenne entre 17 et 26 centimes (entre 1 fr. 02 et 1 fr. 56) pendant cette période..... En Alsace, le bœuf vaut alors de 15 à 20 centimes (de 0 fr. 90 à 1 fr. 20) ; en Dauphiné, de 12 à 16 (de 0 fr. 72 à 0 fr. 96) ; en Flandre, il s'élève à 30 centimes (1 fr. 80) et à Rome, à 58 centimes (3 fr. 48) ; mais en Autriche, on le paie 16 centimes (0 fr. 96) et à Bayreuth, en Allemagne, 7 centimes (0 fr. 42). Du bœuf à huit sous le kilo ! dans quel pays en trouve-t-on, à notre époque ?

On s'explique, dès lors, la quantité de viande qui fut consommée, dans l'Europe entière, dans ces XVe et XVIe siècles où elle était en si grande abondance et à si bon marché. Cette période de soixante-quinze ans qui va de 1450 à 1525 fut, au dire de M. d'Avenel, une « période de bombance où la population mangea largement à sa faim ». « Au XVe siècle, en Normandie, les ouvriers mangent de la viande trois fois par semaine ; dans l'Est, ils en mangent tous les jours au dîner et au souper. La ration quotidienne que l'on constate pour certains journaliers nourris est de six cents à sept cents grammes et il semble inutile de prohiber, comme on fait quelquefois, l'exportation hors de la seigneurie du bétail élevé dans les pâturages communaux pour assurer l'abondance ; car partout, cette denrée est à petit prix. » « Du temps de mon père, écrivait

1. IMBART DE LA TOUR, *op. cit.*, I, p. 485.

2. M. D'AVENEL écrivait en 1897, 1 fr. 80 ; mais depuis cette époque la viande a augmenté dans de grandes proportions

en 1560, un contemporain de Charles IX, on avait tous les jours de la viande ; les mets étaient abondants, on engouffrait le vin comme si c'eut été de l'eau[1]. »

Une pareille abondance et d'aussi bas prix, s'ils sont agréables au consommateur, peuvent aussi être une cause de ruine pour le producteur ; la mévente des denrées que la surproduction fait tomber à un prix dérisoire a été parfois une cause de ruine pour le cultivateur. L'abondance qui régna au XVI[e] siècle ne provint pas de cette cause et ne produisit pas de pareils résultats ; si elle rendit plus facile la vie de tous, ce ne fut pas au détriment du producteur. Nous en voyons la preuve dans ce fait que la valeur de la terre s'accrut dans des proportions considérables pendant cette période ; ce qui n'aurait pas eu lieu si la culture n'avait pas enrichi propriétaires et fermiers. Par des exemples empruntés aux documents d'archives, M. Imbart de la Tour a démontré que, dans les dernières années du XV[e] siècle et les premières du XVI[e], les baux et les fermages — c'est-à-dire la rente de la terre — augmentèrent rapidement. « Dans le Maine, dit-il, une métairie de douze journaux, louée soixante-trois deniers tournois en 1451, vaut douze livres de ferme en 1510 », c'est-à-dire quarante fois plus, les douze livres équivalant à 2.880 deniers. « Une autre métairie affermée soixante-quinze sols parisis en 1486 monte à sept livres en 1511, doublant ainsi de valeur. » A Louviers, la vergée de terre qui rapporte cinq sols tournois, en 1476, rend treize sols six deniers en 1496. La ferme d'une acre de terre, dans la même période, s'élève de vingt et un sols à trente-sept sols six deniers. En Champagne, sur les terres de l'évêché de Troyes, la fauchée de prés qui se loue en moyenne huit sols tournois en 1486-87, se donne à douze sols tournois en 1501-1502. Il serait facile de multiplier les exemples qui nous montrent avec quelle

1 D'AVENEL, III, p. 246.

rapidité le revenu foncier s'accroît de 1460 à 1520.
« Cette hausse ne fait que traduire la plus-value du capital. Celui-ci progresse aussi bien dans les campagnes que dans les villes ; sur les terres labourables, prés, vignes, comme sur les maisons, le mouvement est général. L'acre de terre qui vaut en Normandie neuf livres au xve siècle, monte à onze livres en 1502, à treize livres en 1513. Même dans les régions les plus pauvres, celles du Plateau-Central et du Limousin, l'éminée de terre qui vaut vingt sols à peine en 1485, peut dépasser trente sols en 1505. En Bourgogne, dans le Chalonnais, le soillon de terre qui vaut six à sept gros vers 1480, s'élève progressivement jusqu'à quinze gros en 1518. Dans cette province, comme en Normandie, la plus-value est d'un tiers [1]. » Cette plus-value de la terre était signalée, dès le commencement du xvie siècle, par l'historien Claude de Seyssel, quand il écrivait sous le règne de Louis XII : « la rente des terres, bénéfices et seigneuries a crû généralement ; plusieurs sont de plus grand revenu, par chaque année, qu'ils ne se vendirent, du temps même de Louis XI, pour une seule fois. »

En même temps que la richesse, le paysan du xvie siècle acquérait la liberté. Il ne se contentait pas d'exploiter une terre plus étendue, plus productive et de plus grande valeur ; il la voulait encore de plus en plus libre des anciennes charges féodales.

Dès le xiiie siècle, le servage avait disparu de la plupart des provinces de France ; et en 1316, Louis X l'avait aboli dans toute l'étendue du domaine royal. Par suite de la guerre de Cent Ans et de l'arrêt qu'elle avait fait subir à l'évolution sociale, il persistait encore, au xve siècle, en Bourgogne, en Champagne, dans certaines régions du Centre, le Berry, l'Auvergne, le Bourbonnais ; le xve et

1. Imbart de la Tour, *op. cit.*, I, p. 273 où sont mentionnées les références.

le XVIe siècle accentuèrent dans ces pays l'œuvre de libération. « En Bourgogne, elle recommença avec les ducs et se poursuivit sous l'occupation française. Pressy, Island-le-Saussois, Rouelles (1479), Richebourg (1483), Chevigny (1484), Grignon, Lanthes, Terves (1491), Bussy-le-Grand, Arceaux (1494), Couches (1496), Saint-Michel de Tonnerre (1514), Vaurois (1518), Larcon (1523), voilà un certain nombre d'affranchissements collectifs qui nous sont parvenus. Mêmes progrès en Champagne. Dans ce pays où le servage était plus répandu encore et comportait une foule de degrés, les mesures libératrices se succèdent, œuvres de seigneurs laïques ou du clergé. Colaverdy est affranchi en 1470, Marolles en 1487, Arzillières en 1519 ; quelques années plus tard, Tonnance et Suzannecourt. Dans le Centre, avant la fin du XVe siècle, le seigneur de La Trémoille a accordé la liberté à Sully ; d'un seul coup, 119 personnes, hommes ou femmes, changent de condition. A Guéret, les habitants se prétendent libres depuis Charles VIII ; il n'y a plus parmi eux que quelques serfs isolés. En 1500, dans toute la Marche, on ne rencontre que des mortaillables, tenanciers perpétuels qui peuvent se marier et disposer de tous leurs biens ; mais le servage a disparu. Ainsi se répètent dans toute la France ces dispositions libérales. Le seigneur a aboli la main-morte, reconnu aux habitants le droit d'acquérir, de succéder, de disposer de leur personne ou de leurs biens, supprimé le formariage, le droit de suite, la taille arbitraire, en un mot transformé le serf en personne humaine.

« Les affranchissements individuels ne sont pas moins nombreux. Nous en trouvons en Bourgogne, en Bourbonnais, en Berry [1]. »

Dans les pays où le servage persiste encore, il s'atténue, les charges qui pèsent sur les serfs s'allègent, les chaînes qui entravent la liberté deviennent plus légères.

1 IMBART DE LA TOUR, I, pp. 464-465.

Ils ne sont plus « taillables et corvéables à merci », mais la coutume fixe le taux de la taille que le seigneur n'a pas le droit de dépasser. « Partout où les taxes arbitraires donnèrent lieu à des conflits, la jurisprudence des Parlements contribua à répandre cette idée qu'elles devaient être converties en un droit fixe ou levées seulement « à volonté raisonnable [1] ». Dans beaucoup de pays, le serf obtient, dans une certaine mesure, le droit de tester, et une partie de ses biens va d'office à ses descendants ; en Champagne, il peut posséder, acquérir et transmettre librement. Ailleurs, l'enfant d'un serf et d'une femme libre, d'une serve ou d'un homme libre est réputé libre. Ainsi, par ces dispositions qu'établissent la coutume ou les lois, le serf tend à se confondre avec le métayer et le fermier.

Ceux-ci, de leur côté, se débarrassent de plus en plus des liens et des redevances qui pèsent sur eux et cherchent à se transformer en propriétaires libres. « Les charges domaniales tendent à se restreindre. Celles qui persistent sont immobiles. Par là, elles ne sont plus véritablement onéreuses au paysan. Elles deviennent plus gênantes qu'oppressives, moins contraires à ses intérêts qu'à son amour-propre. Tailles, banalités, corvées, elles ne représentent plus guère que quinze à vingt sols annuels, c'est-à-dire *sept à huit journées de travail* [2]. Mais il les considère déjà comme inconciliables avec une condition libre. Par suite, il les trouve illégitimes et injustes et, plus d'une fois, s'y dérobe, non par accablement, mais par fierté. En Berry, en 1490, les hommes de Saint-Julien et d'Angibault refusent une taille en déclarant qu'ils ne sont pas serfs. Même prétention des habitants de Salvais

1. Imbart de la Tour, I, p. 468.

2. Remarquons qu'avec les prestations en nature, les paysans de nos jours doivent encore trois journées de travail, c'est-à-dire de corvée par an.

en Auvergne qui, affranchis de la mainmorte, entendent ne plus rien payer. A Guéret, les habitants se disent exempts des banalités : ils affirment que la coutume de la Marche est telle que tout homme libre n'est pas soumis aux monopoles. En 1515, en Bourgogne, les habitants de Molesme ne consentent à payer cinq sous tournois, pour leur ancien affranchissement, qu'à condition « qu'on ne leur demandera aultre redevance [1] ». Et ainsi, les vilains, descendants eux-mêmes des anciens serfs, affirment leur liberté et leur sentiment d'indépendance.

Richesse, indépendance, tels sont les deux mots qui résument le mieux la condition des paysans français de la guerre de Cent Ans aux guerres de religion, de 1450 à 1560. Riches, ils le sont ; car pendant cette période, ils ont gagné de nouvelles terres à la culture par des défrichements, développé leurs procédés agricoles, et activé la production du sol ; grâce à eux, le sol fertile de la France a fait régner l'abondance même chez les plus humbles.

Indépendants, ils le sont ; car l'aisance au milieu de laquelle ils vivent et les progrès de leur condition matérielle leur ont donné chaque jour plus de fierté et de hardiesse. Serfs, ils veulent être considérés comme des fermiers libres ; fermiers, ils veulent devenir les propriétaires du sol qu'ils cultivent depuis plusieurs générations.

Et ainsi, se poursuivent simultanément les progrès de leur condition matérielle et de leur condition morale.

On voit, dès lors, ce qu'il faut penser des affirmations des manuels scolaires sur ces questions. Lorsque M. Devinat proclamait la misère des paysans du XVIe siècle, il n'avait pas apparemment étudié les nombreux textes cités par M. Imbart de la Tour et prouvant tout le contraire. Quand il parlait de la culture du blé ne donnant

1. Imbart de la Tour, *op. cit.*, I, p. 475.

au XVIe siècle que six pour un, il ne connaissait pas les évaluations qui ont été suggérées par les documents à M. d'Avenel. Il empruntait ses affirmations à ses préjugés et non à la science historique et il faisait œuvre de parti pris et d'ignorance.

Cette prospérité matérielle et ces progrès sociaux qui marquent la deuxième moitié du XVe siècle et la première du XVIe ne se maintinrent pas. A partir de 1560, l'agriculture est arrêtée dans son développement et la terre dans sa production, les objets les plus nécessaires à la vie renchérissent : c'en est fait de l'abondance et de la vie facile. « Du temps de mon père, écrivait-on en 1560, on avait tous les jours de la viande, les mets étaient abondants, on engouffrait le vin comme s'il eût été de l'eau. Mais aujourd'hui tout a bien changé ; tout est coûteux, la nourriture des paysans les plus à leur aise est bien inférieure à celle des serviteurs d'autrefois. » Et les doléances de ce genre se multiplient jusqu'aux dernières années du siècle.

D'où vient la cause d'un changement si rapide ? Quels événements imprévus sont venus interrompre brusquement une période de prospérité matérielle et de progrès social ? Demandons-le aux protestants ! Dès le règne de François Ier, leurs prédications ont mis le trouble dans le pays ; et bientôt, leurs révoltes y déchaînent la guerre civile, guerre cent fois plus désastreuse que celles d'Italie ; car elle promène les ravages, les incendies et les massacres dans les campagnes de France ! Et ainsi, les guerres de religion, comme la guerre de Cent Ans, ont arrêté notre patrie dans sa rapide évolution vers la richesse et la liberté ! Ce fut l'un des premiers coups portés à notre patrie par le protestantisme.

BIBLIOGRAPHIE.

IMBART DE LA TOUR. *Les origines de la Réforme*, tome I. *La France moderne* (livre II, *la Renaissance économique ;* livre III, *l'évolution sociale*). Paris, Hachette, 1905, 1 vol. in-8°.

D'AVENEL. *Histoire économique de la propriété, des salaires, des denrées et de tous les prix en général, depuis l'an 1200 jusqu'en l'an 1800*. Paris, Imprimerie nationale, 1894, 4 vol. in-4°.

PIGEONNEAU. *Histoire économique de la France*. Paris, Cerf,. 1889, 2 vol. in-8°.

TROISIÈME PARTIE

LA RÉFORME

CHAPITRE XII

La Réforme.

SOMMAIRE. — Partialité des manuels au sujet de la Réforme. — Union des protestants et des libres-penseurs contre les catholiques sur le terrain de l'École. — Services réciproques que se rendent le protestantisme et la libre-pensée. — Ministres de l'Instruction publique protestants. — Promoteurs de la laïcisation protestants.

Les manuels scolaires condamnés par l'Église ont une tendance marquée à glorifier le protestantisme. Ils en exaltent la naissance et le représentent comme un succès de l'esprit de libre examen, sur l'absolutisme du dogme catholique. Ils nous en décrivent les progrès comme des victoires de la Raison sur la superstition. Quiconque les a combattus est flétri et comme un apôtre de l'intolérance; quiconque les a aidés est considéré comme un artisan du progrès et de la civilisation. Les grands défenseurs du catholicisme : les Guise, Charles-Quint, Philippe II, les Souverains Pontifes qui lui ont donné un renouveau de vie, au XVIe siècle, tels que Pie IV, Pie V et Sixte-Quint ne sont, à leurs yeux, que des fanatiques: les propagateurs du protestantisme, les princes tels que Henri VIII, Elisabeth, Jeanne d'Albret, qui l'ont implanté par la persécution et la violence, sont présentés à la vénération des élèves comme des précurseurs de la liberté de conscience. Les vertus des saints catholiques, comme saint Charles Borromée, saint Ignace, saint François de Sales sont passées sous silence ; au contraire, on range parmi les héros de l'humanité et de la patrie les grands

hommes du protestantisme, même lorsque, à l'exemple de Coligny, ils ont essayé de vendre leur pays à l'étranger!

Cette sympathie d'auteurs ennemis de toute religion en faveur des églises protestantes qui se réclament encore — quoique bien faiblement, il est vrai, — du christianisme, serait inexplicable, si l'on oubliait l'alliance qui s'est nouée, depuis plus de trente ans, sur le terrain scolaire, entre l'athéisme maçonnique et le protestantisme. L'auteur des lois qui proclament la laïcité de l'école, Jules Ferry, appartenait par toutes ses attaches au monde protestant, s'il n'était pas protestant lui-même. Son principal collaborateur dans son œuvre anticatholique, celui qui, pendant de longues années, a dirigé l'enseignement primaire pour le marquer d'un esprit de plus en plus laïque, et qui, de nos jours, s'est constitué le défenseur de l'athéisme à l'école, M. Buisson, est un protestant. La plupart des ministres ou sous-secrétaires d'État, qui, depuis Ferry, ont dirigé l'instruction publique pour en faire une arme de plus en plus redoutable contre l'Eglise, MM. Chalamet (1881-1882), Spuller (1887) (1893-1894), Bienvenu-Martin (1905-1906), Doumergue (1908-1910) et M. Steeg, de nos jours, ont été des protestants, quelques-uns même fils de pasteurs. C'est encore à des protestants que l'on a le plus souvent confié la direction des écoles normales supérieures qui formaient les maîtres et les maîtresses de l'enseignement primaire : M. Pécaut a longtemps dirigé l'école de Fontenay. Enfin, en un temps où l'entrée de l'école catholique est, sous prétexte de neutralité, rigoureusement interdite aux prêtres catholiques, des pasteurs protestants sont appelés à donner des leçons de morale aux enfants des écoles laïques; c'est ainsi qu'à Saint-Étienne, les enfants des écoles communales étaient conduites aux conférences de morale que donnait, au théâtre, l'un des représentants les plus éminents du protestantisme libéral.

Il est facile de saisir la raison de cette alliance hybride qui unit contre le catholicisme les négateurs du Christ et ceux qui s'inclinent encore avec respect devant lui. Toujours vivace sous des apparences édulcorées, le fanatisme huguenot poursuit sans cesse la destruction du catholicisme et, dans la République maçonnique, il a été heureux de trouver le bras séculier, sur lequel il compte pour gagner par la violence une prépondérance que trois siècles de propagande ne lui ont pas donnée. D'autre part, les sectaires de la Libre-Pensée sont bien aises de demander au protestantisme la transition habile et délicate qui leur permettra de faire passer les esprits populaires de la mentalité catholique aux négations radicales de l'athéisme et aux grossièretés du matérialisme. Cette morale chrétienne qu'ils croient encore nécessaire tant qu'ils n'auront pas élaboré la leur, il leur est commode de l'emprunter au protestantisme; car chez lui, elle n'a pas, comme chez le catholicisme, le support inébranlable du dogme. Appuyée sur une religiosité vague, pénétrée de rationalisme, elle cèdera plus facilement la place à la morale athée, sans obligation ni sanction, que nous préparent, sous couleur de science, les loges maçonniques et la Libre Pensée.

Uniquement soucieux de la vérité, l'historien n'entre pas dans ces compromissions que sa conscience réprouve. Sans tenir compte des alliances passagères que l'opportunisme noue entre les partis les plus disparates, il examine les faits à la lumière des textes et oppose à l'histoire partiale que fabriquent les politiciens, l'histoire vraie telle qu'elle résulte des recherches scientifiques. Nous ne suivrons pas d'autre méthode en examinant et en réfutant les assertions fausses ou mensongères que présentent les manuels condamnés sur l'histoire du protestantisme.

CHAPITRE XIII

La réforme catholique avant Luther.

Aulard et Debidour (Cours moyen, p. 39).

L'Église étant très corrompue, un moine allemand, Luther, avait essayé de la réformer, Idem, Cours supérieur, p. 135.

Calvet (Cours moyen, p. 82).

Les croyants eux-mêmes se mirent à discuter les prétentions d'une Église qui se disait infaillible et n'avait même pas su réformer les mœurs de ses prêtres... (p. 83). *Ces scandales avaient été signalés déjà par des prêtres eux-mêmes, mais sans résultat... on en vint à se demander si un corps corrompu et dont les scandales étaient manifestes avait qualité pour parler au nom de la religion.* Cf. Cours supérieur, p. 90.

Rogie et Despiques (Cours moyen. p. 72).

La réforme, pour mettre la parole de Dieu à la portée de tous, traduisit les livres saints du latin en langue populaire...(p. 74). *Les abus et les scandales de l'Église rendirent nécessaire, au XVIe siècle, une réforme religieuse.* Cours supérieur, p. 197.

SOMMAIRE. — L'Église n'a jamais cessé de se réformer. — VIIIe siècle : Charles Martel et saint Boniface. — Au XIe siècle, Grégoire VII. — Au XIIe, saint Bernard. — Conciles réformateurs du XIIIe siècle. — La Réforme des ordres religieux du XIVe. — Les observances dominicaine et franciscaine. — Conciles réformateurs du XIVe et du XVe siècle. — La réforme monastique au XVe siècle, — en Italie, en Allemagne, en France. — Réforme de l'Église de France avant Calvin. — Réforme de l'Église d'Allemagne avant Luther. — Nicolas de Cusa. — La réforme protestante n'était pas nécessaire.

C'est sur l'Église catholique que les manuels scolaires font retomber la responsabilité de la Réforme et des

troubles qu'elle amena en Europe. Elle était, disent-ils, corrompue depuis des siècles ; les plus graves abus s'étaient enracinés dans sa vie et dans son administration ; et, loin de les extirper, elle les développa, pendant la période de la Renaissance. Cette Réforme qui, chaque jour, devenait plus urgente, dut être accomplie, malgré l'Église, par des chrétiens plus soucieux de la morale et de l'idéal du Christ que d'une hiérarchie ecclésiastique en décadence.

Pour peser la valeur de pareilles affirmations, nous rechercherons si l'Église ne s'était pas réformée elle-même avant Luther et Calvin.

Que l'Église ait eu besoin de réforme, au xve et au xvie siècle, c'est ce que ne saurait nier aucun esprit éclairé et sincère ; et qui s'en étonnerait? Surnaturelle dans son principe et dans sa mission, disposant pour ses fidèles de moyens surnaturels, l'Église n'en est pas moins com posée d'hommes, sujets par leur propre nature à toutes les faiblesses. Le Christ lui-même ne nous l'a-t-il pas enseigné, dès les premières origines du christianisme, lorsqu'il a admis un traitre, Judas, au sein du collège apostolique ? et en prenant un confesseur attitré, le Souverain Pontife ne proclame-t-il pas que, s'il est infaillible dans son enseignement doctrinal, il est exposé, comme le dernier des fidèles, à toutes les faiblesses humaines ? Qu'à travers les siècles, l'histoire du catholicisme nous présente des chrétiens, des prêtres, des religieux, des papes mêmes qui ont scandalisé le monde, au lieu de l'édifier, que le xve siècle ait vu un Borgia sur le trône de saint Pierre, cela peut nous affliger, mais ne doit nullement nous surprendre, puisque c'est d'hommes que se compose l'Église de ce monde et que c'est par des hommes et non par des anges qu'elle est gouvernée.

Vivant elle-même au milieu des nations et des États, en contact quotidien avec toutes les ambitions et toutes les convoitises, il n'est pas étonnant qu'elle ait subi l'influence délétère des sociétés humaines. A maintes reprises, les ri-

chesses qu'elle avait réunies pour faciliter sa mission surnaturelle ont tenté la convoitise des grands et des princes ; pour en disposer eux-mêmes, ils ont envahi les dignités ecclésiastiques auxquelles elles étaient attachées, et ainsi, plue d'une fois, les charges abbatiales ou épiscopales furent occupées par des titulaires indignes. Les principautés séculières, les fiefs et les bénéfices qui furent unis aux évêchés, aux abbayes et aux monastères, furent souvent une tentation pour les princes séculiers qui, par la force, disposèrent de ces biens temporels, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs familles, soit pour leurs favoris, et, de la sorte, l'Église eut parfois à sa tête des chefs qui dissimulaient à peine sous le costume religieux les pensées et les mœurs les plus frivoles. Ne cherchons pas plus loin la raison des désordres qui désolèrent à plusieurs reprises le catholicisme, mettant ses hautes dignités entre les mains de laïques scandaleux, cumulant sur la tête d'enfants des bénéfices dont ils percevaient les revenus sans en acquitter les charges, et introduisant dans le haut personnel ecclésiastique le luxe, le faste et parfois l'inconduite.

Les papes eux-mêmes se laissèrent pénétrer d'ambitions temporelles par la société civile au milieu de laquelle ils vivaient. Si, pour sauvegarder leur indépendance spirituelle, ils se constituèrent des principautés, il faut reconnaître que parfois ces possessions leur donnèrent des mœurs de princes plutôt que de pontifes. Il en fut surtout ainsi au XV[e] et au XVI[e] siècle, avec ces papes aux allures de princes laïques, qui s'appelèrent Innocent VIII Cybo, Alexandre VI Borgia, Jules II de la Rovère, Léon X Médicis. Si les manuels scolaires s'étaient contentés de signaler ces faits, nous ne les contredirions pas. Mais là où ils mentent, c'est lorsqu'ils prétendent que l'Eglise n'a jamais voulu extirper ces abus et se réformer, ou que le voulant, elle ne l'a jamais pu. De pareilles affirmations faussent l'histoire, car elles jettent de parti pris un voile

sur le grand mouvement qui, sans jamais s'arrêter à travers les siècles, a rappelé l'Église à sa pureté primitive chaque fois que les influences extérieures semblaient l'en éloigner.

Au VIIIe siècle, la barbarie mérovingienne avait failli pénétrer l'Église. Malgré les protestations des âmes d'élite, Charles Martel avait distribué à ses soldats ignorants et grossiers les monastères et les évêchés au sein desquels déclinèrent à la fois l'intelligence et la sainteté. Mais aussitôt, surgirent les grands réformateurs dont le plus illustre fut saint Boniface, l'apôtre de la Germanie. Sous son influence, Pépin le Bref répara l'œuvre néfaste de son père et une succession de conciles, en restaurant les études et les bonnes mœurs, rendirent à l'Eglise franque sa splendeur un moment disparue.

Au XIe siècle, ce fut la féodalité qui marqua le catholicisme de sa brutale empreinte ; elle avait disposé à son profit des dignités ecclésiastiques auxquelles étaient attachés des principautés et des fiefs. Des seigneurs féodaux, parfois mariés, trônaient sur les sièges épiscopaux ou monastiques, peuplaient les chapitres et les abbayes ; les empereurs d'Allemagne prétendaient disposer même du Siège apostolique. Mais bientôt, se manifesta, à Cluny, un puissant courant de réforme qui se répandit dans l'Église tout entière. Il porta sur la Chaire de saint Pierre le grand pape réformateur Grégoire VII qui, malgré les difficultés les plus écrasantes, réussit à extirper la simonie, le mariage des prêtres et tous les abus qui provenaient de la féodalité. Grâce à lui, grâce aux papes qu'il inspira avant de le devenir lui-même, et à ceux qui lui succédèrent, après avoir été ses disciples, l'Église retrouva, une fois de plus, son éclat et sa sainteté ; pendant le XIe et le XIIe siècle, la vie religieuse prit un bel essor, et l'Eglise exerça sur le monde entier une influence incontestée.

Menacée, même alors, par la corruption de la société civile, l'Eglise fut maintenue fidèle à l'idéal chrétien par

les saints qu'elle ne cessa de produire. Dans les premières lignes de son *Histoire des Variations des églises protestantes*, Bossuet fait remarquer avec raison que ce fut, au XIIe siècle, le rôle de saint Bernard. Ce saint homme, dit-il, « a gémi toute sa vie des maux de l'Église. Il n'a cessé d'en avertir les peuples, le clergé, les évêques, les papes même : il ne craignait pas d'en avertir aussi les religieux qui s'en affligeaient avec lui dans leur solitude et louaient d'autant plus la bonté divine de les y avoir attirés que la corruption était plus grande dans le monde[1] ».

Le XIIIe siècle est l'un de ceux où le catholicisme a jeté le plus vif éclat; c'est celui où il a produit, avec saint Thomas, l'un de ses plus puissants génies théologiques, avec Dante, l'un de ses plus grands poètes, avec saint Louis, l'un de ses plus grands rois. Alors, s'élèvent les magnifiques cathédrales, expression sublime de son art; alors, des papes tels que Innocent III, Grégoire IX et Innocent IV, affirment, au plus haut degré, la toute-puissance du Saint-Siège. La splendeur dont elle était recouverte ne cachait pas à l'Église ses imperfections, et, pendant ce siècle, nous la voyons perpétuellement occupée à se réformer. Ce fut l'une des grandes préoccupations d'Innocent III ; ce fut l'un des objets qu'il assigna au concile œcuménique qu'il présida, au Latran, en 1215. « Des bêtes malfaisantes et variées ravagent la vigne du Seigneur, écrivait-il lui-même dans la bulle de convocation, et leur œuvre de destruction a réussi au point que cette vigne est devenue pour une grande partie un champ d'épines ; gagnés par l'infection, les ceps ne produisent plus, au lieu du raisin, qu'un fruit dégénéré.... Le concile devra donc éliminer l'hérésie et fortifier la foi ; mais il devra aussi réformer les mœurs, extirper les vices, planter les vertus, corriger les excès[2]. »

1. Bossuet. *Œuvres complètes* (éd. Bar-le-Duc), IV, p. 414.
2. Cité par Luchaire, *Innocent III. Le concile de Latran*, p. 4.

Les canons de ce concile montrent combien fut sérieuse l'œuvre de réforme à laquelle il procéda, sous la direction du pape. Des prescriptions sévères furent promulguées sur les élections ecclésiastiques, afin d'assurer un meilleur recrutement au corps sacerdotal. Pour propager l'instruction et l'étude dans l'Église, on renouvela l'ordre, déjà donné par le concile de Latran de 1179, d'établir auprès de chaque cathédrale des cours de lettres et des cours de théologie auprès de chaque métropole. On régla les mœurs du clergé et les moyens de les surveiller et de les corriger. « Les clercs n'ont pas le droit de guerroyer, de se mettre à la tête des bandes de routiers, d'arbalétriers, de soldats quelconques.... Il ne leur est pas permis non plus de faire des métiers ou des commerces de laïques, surtout quand ils sont malhonnêtes, de hanter les mimes, les jongleurs, les histrions, de jouer aux dés, d'entrer chez les marchands de vin ou dans les auberges, à moins qu'ils ne soient en voyage. Ils doivent porter la tonsure et se vêtir d'habits fermés[1]. » Les canons suivants réforment aussi les moines et les Ordres religieux. Enfin, une série de mesures assurent l'inspection du clergé séculier et régulier, la visite des églises et des couvents et l'exécution des décisions réformatrices prises par le concile. Innocent III ne s'en tint pas là ; pendant tout son pontificat, il veilla sur les mœurs du clergé et des fidèles, rappelant sans cesse à l'ordre quiconque s'écartait du droit chemin. L'impulsion donnée par Innocent III se communiqua à tout le siècle. Nous en avons pour preuves la série des conciles généraux, nationaux et provinciaux, des synodes diocésains, des statuts épiscopaux qui, pendant tout le XIII[e] siècle, traitèrent de la réforme de l'Eglise[2]. C'était toujours pour le même objet que Clément V convoquait,

1. Luchaire, *op. cit.*, p. 76.

2. On en trouvera les textes dans la *Conciliorum collectio* de Mansi.

en 1311, le concile général de Vienne. Bossuet fait remarquer avec raison que Guillaume Durand, évêque de Mende, « chargé par le pape de préparer les matières qui devaient y être traitées, mit pour fondement de l'ouvrage de cette sainte assemblée, *qu'il y fallait réformer l'Église dans le chef et dans les membres*[1]. »

Pendant son séjour à Avignon, la papauté n'eut pas les moyens de poursuivre l'œuvre réformatrice du siècle précédent ; elle fut absorbée par sa lutte contre Louis de Bavière et le schisme des spirituels, la révolte de Rienzi et les expéditions en Italie, les complications de la guerre de Cent Ans dans lesquelles elle fut enveloppée. Encore moins put-elle s'y livrer pendant la lamentable période du grand schisme où plusieurs papes se disputaient la chaire de saint Pierre, sans que la chrétienté sût auquel elle devait prêter obédience. Pendant cette triste période d'anarchie, de graves abus s'introduisirent dans l'Église : la Cour d'Avignon fit peser sur elle une lourde fiscalité qui suscita les plus grands mécontentements ; les bénéfices furent usurpés par les laïques qui, à la faveur de l'anarchie religieuse, prirent dans l'Église une influence qui ne leur appartenait pas. On semblait revenir aux temps misérables qui avaient précédé l'œuvre grandiose de Grégoire VII !

Il ne faut pas croire cependant que l'œuvre de réforme ait été arrêtée ; elle se poursuivit, même en ces tristes temps, sous l'impulsion des saints personnages et de religieux qui suppléèrent la papauté.

A leur tête, il faut citer Gérard Groot de Deventer (1340-1384). Pour réformer les mœurs de ses contemporains, il parcourut toute la Hollande, prêchant de nombreuses missions et « rappelant les hommes à l'imitation de Jésus-Christ ». Il fut bientôt suivi par un grand nombre de disciples, épris, comme lui, de vie surnaturelle : il les

1. Bossuet, *ibidem*.

groupa en leur assignant pour but « de renouveler la vie parfaite à l'imitation de Jésus-Christ » ; et ainsi fut fondée « la Société des Frères de la Vie commune » qui a travaillé, avec tant de succès, à la réforme morale des Pays-Bas et de l'Allemagne du Nord, à la fin du XIVe et au XVe siècle. « Les disciples de Gérard Groot, dit Pastor, ont fait des prodiges pour la véritable réforme du clergé.... le relèvement de l'instruction populaire et la propagation de la littérature populaire en langue vulgaire [1]. »

Vers le même temps, le bienheureux Raymond de Capoue, élu, en 1380, maître général des Prêcheurs, réformait les dominicains et les ramenait aux observances primitives de l'Ordre. Le R. P. Mortier a ainsi défini son plan de réforme d'après ses lettres : « Il désigne un couvent, ou plusieurs, selon les circonstances, dans lesquels la règle dominicaine sera fidèlement observée. Puis, il disperse les religieux ainsi formés dans d'autres couvents, pour y donner l'exemple de la régularité et attirer à elle les âmes bien disposées... Ses couvents d'Observance devaient être, selon lui, comme des pépinières... sa réforme est pour l'Ordre tout entier, elle doit l'envahir peu à peu, sans effort par voie d'infiltration [2]. » De la sorte, par la multiplication de ces monastères de l'Observance, se préparait la Réforme générale de l'Ordre. Elle se poursuivit bientôt en Alsace et en Allemagne. En Italie, le mouvement prit une grande extension, grâce au bienheureux Jean Dominici, qui, créé vicaire général de l'Ordre en 1392, multiplia dans la péninsule tout entière les couvents de l'Observance pour les réunir ensuite en une province distincte, et étendit la réforme aux Sœurs dominicaines pour lesquelles furent rétablies la clôture perpétuelle et la vie particulièrement austère que leur avait imposées saint Dominique [3].

1. Pastor, *Histoire des papes*, t. I, p. 162.

2. Mortier. *Histoire des Maîtres généraux de l'Ordre des Frères Prêcheurs*, t. III, p. 524.

3. Mortier, *op. cit.*, t. III, p. 592 et suiv.

Le zèle des franciscains ne fut pas inférieur à celui des dominicains ; dans leur Ordre, se firent jour plusieurs réformes, pendant la triste période du grand schisme. « Ce fut en 1368 que frère Paul de Trinci jeta les fondements de l'Observance dans l'ermitage de Bruliano situé en un lieu désert de l'Apennin, entre Foligno et Camerino. Les papes et les généraux de l'Ordre favorisèrent cette tentative de restaurer la vie religieuse, telle que l'avait conçue saint François, et dans la seconde moitié du XIV[e] siècle, on vit se multiplier, en Italie, les couvents franciscains de la stricte Observance. Bientôt Jean de Stroncone, successeur de Paul de Trinci, fut reconnu, en 1405, par Grégoire XII comme supérieur général de tous les couvents réformés [1]. En Espagne, le bienheureux Pierre de Villacrezès établissait, vers l'an 1390, une observance du même genre [2]. »

« Vers le même temps, sainte Colette fut la réformatrice, en France, de l'Ordre franciscain. En 1406, elle alla trouver à Nice le pape d'Avignon, Benoît XIII, et elle lui demanda deux choses : la première, de prendre l'habit de sainte Claire, avec l'obligation d'en observer la règle à la lettre et sans aucune modification, et la seconde, qu'il lui accordât le pouvoir de réformer l'Ordre de saint François [3]. » Encouragée par Benoît XIII, elle fonda plusieurs couvents de Clarisses de la stricte Observance, puis réforma, parfois d'autorité, un grand nombre de couvents de franciscains, en France, en Franche-Comté, dans les Pays-Bas et en Allemagne.

De son côté, le clergé séculier fit des efforts persévérants pour réprimer les abus qui se glissaient dans son sein. De nombreux conciles nationaux ou provinciaux furent réunis, au cours du XIV[e] et au commencement du

1. HELYOT. *Histoire des Ordres religieux*, VII, p. 74 et suiv.
2. *Ibid.*, *op. cit.*, p. 94.
3. *Ibid.*, *op. cit.*, p. 100.

xv[e] siècle, pour réformer les églises nationales ou particulières. En France, se tinrent, en 1344, à Noyon, le concile provincial de Reïms, qui s'occupa des mœurs des clercs, de leur costume et de leur tenue et veilla à la décence du culte divin[1]; il fut suivi d'une ordonnance de l'archevêque de Reims mettant ses décisions à exécution; en 1346, à Paris, le concile provincial de Sens, qui légiféra sur les mœurs des gens d'Église, régla l'usage qui devait se faire des biens ecclésiastiques pour les hôpitaux, les léproseries et les aumôneries[2] : en 1351, à Béziers, le concile de la province de Narbonne qui édicta des canons pour la dignité du culte et les bonnes mœurs du clergé[3].

Par une bulle du 2 mai 1362, le pape Urbain V avait condamné le cumul des bénéfices et, par des lettres adressées aux archevêques de Narbonne et de Toulouse, il avait engagé les métropolitains à convoquer des conciles provinciaux pour extirper, avec cet abus, tous ceux qui affligeaient l'Église[4]. Aussitôt, une série de conciles réformateurs se tinrent dans toute la chrétienté. Citons, en France, celui d'Angers qui réunit, en 1365, les évêques de la province de Tours, réprima le cumul des bénéfices, en défendit la collation à des candidats trop jeunes, régla la vie des clercs, des moines, des chanoines réguliers, la bonne tenue des maisons religieuses et des monastères[5]; le concile de la province d'Aix qui se tint, en 1365, à Apt et prit des mesures pour réprimer la simonie, le commerce des dignités ecclésiastiques, la dilapidation pour des objets profanes des biens ecclésiastiques. D'autres synodes se tinrent encore, en 1368, à Lavaur, en 1374, à Narbonne, en

1. Mansi. *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, t. XXVI, p. 1.
2. *Ibid.*, col. 15.
3. *Ibid.*, col. 237.
4. *Ibid.*, col. 422.
5. *Ibid.*, col. 426.

1376, à Lyon, en 1389, à Saint-Thibéry, en 1394, 1407 et 1408, à Paris[1].

L'exemple que donnait la France était suivi par les autres nations chrétiennes qui travaillèrent, elles aussi, dans des conciles nationaux ou provinciaux, à la réforme de l'Eglise. C'est ainsi qu'au cours du XIVe siècle, se tinrent, dans le royaume d'Angleterre, les conciles de Dublin (1351), de Lambeth (1351, 1362), de Londres (1356, 1382, 1391, 1396, 1398, 1401, 1408), d'York (1367), de Glocester (1378), d'Oxford, (1382, 1408), de Cantorbéry (1399); en Italie, les conciles de Florence (1346), de Padoue (1350), de Bénévent (1378), de Palerme (1388); en Espagne, les conciles de Tolède (1347, 1379), de Séville (1352), le concile provincial de Palencia (1388); en Allemagne, les conciles de Magdebourg (1344, 1370), de Prague (1346, 1405), de Salzbourg (1388); en Pologne, le concile de Cracovie (1389); dans les Pays-Bas celui d'Utrecht (1392); en Suède, celui de Wadstena (1400). Sans doute, plusieurs de ces synodes furent convoqués pour résoudre les graves problèmes politiques et religieux qui se posèrent au cours du siècle : ceux qui se tinrent après 1378 s'occupèrent surtout du schisme qui divisait le catholicisme en deux obédiences; ceux qui se réunirent en Angleterre, après 1380, eurent à combattre les hérésies de Wicklef et des Lollards. Mais quelle que fût leur principale préoccupation, tous donnèrent une attention particulière à la répression des abus et à la réforme de l'Église : pour s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir, dans la collection de Mansi, les canons qu'ils ont rédigés.

Ces décisions inspirèrent souvent à des évêques des statuts diocésains qui avaient pour objet de faire passer dans la pratique les résolutions prises dans le synode provincial. C'est ainsi qu'en 1351, Bérenger, évêque de Lucques, promulgua des constitutions pour son diocè-

1. On en trouvera les canons dans MANSI, *op. cit.*, t. XXVI.

« pour la correction, l'instruction, la réforme des membres de son clerge et le salut de tout le troupeau confié à ses soins[1]. » Elles édictaient les mesures les plus strictes pour les ordinations et le recrutement du clergé, déclarant par exemple que nul ne pourrait obtenir une dignite ou une cure avant l'âge de vingt-cinq ans ; elles consacraient un titre entier à la vie et aux bonnes mœurs du clergé *(de vita et honestate clericorum)*, lui imposant un costume, lui interdisant les jeux de hasard et les affaires séculières, lui défendant de sortir la nuit dans la ville de Lucques et lui imposant la loi de la résidence. Ces constitutions comprennent un certain nombre d'articles sur le culte divin, le jeûne et l'abstinence, le mariage, le serment, l'excommunication, la bonne gestion des biens ecclésiastiques. Anglic Grimoard avait été nommé par son frère, Urbain V, évêque d'Avignon, le 13 décembre 1362 ; il dressa aussitôt des statuts réformateurs pour son diocèse[2].

On le voit donc, les grands conciles du xve siècle, ceux de Pise (1408), de Constance (1414), de Bâle (1431), de Florence (1437), qui travaillèrent avec tant d'ardeur à la réforme de l'Église, ne firent que suivre un mouvement qui se poursuivait depuis plusieurs siècles. Les évêques qui les composaient s'étaient déjà dépensés pour cette œuvre, soit dans les synodes provinciaux, soit dans la rédaction de leurs statuts diocésains. Ils profitèrent du caractère œcuménique de ces assemblées pour élever encore plus leur voix, afin de la faire entendre par la chrétienté tout entière. Dans un discours prononcé au concile de Pise, le cardinal Pierre d'Ailly, évêque de Cambrai, réclamait avec instance la réforme générale de l'Église et il la faisait

1. Mansi, *op. cit.*, col. 255. « *Ad correctionem, eruditionem et informationem clericorum et subditorum nostrorum et totius gregis nobis commissi salutem.* »

2. *Histoire du Languedoc* (Vaissète-Molinier), IX, p. 746.

dépendre de la cessation du schisme et de la coopération des prélats et d'un pape universellement obéi [1].

Les quatre grands conciles se consacrèrent avec ardeur à l'œuvre réformatrice qu'avaient fait réussir, dans plusieurs Ordres religieux et dans un certain nombre de diocèses, tant de généreuses initiatives ; ils s'efforcèrent de l'étendre à l'Eglise entière et ils y réussirent partiellement. Le concile de Constance rendit à la chrétienté un service signalé lorsque, par l'élection de Martin V (1417), il fit cesser le schisme et rétablit l'unité du Saint-Siège. Malheureusement, les Pères de Constance et surtout ceux de Bâle oublièrent l'une des conditions que le sage cardinal Pierre d'Ailly réclamait pour une réforme efficace : la direction de la papauté. Ils voulurent réformer l'Église sans le pape et quelquefois en opposition avec lui, et dès lors, au lieu de la répression des abus, on dut au concile de Bâle la résurrection passagère du schisme avec l'élection de l'antipape Félix V.

La papauté ne put pas, au cours du xv[e] siècle, réaliser elle-même les réformes qu'on attendait. Pendant toute la première moitié du siècle, elle dut se défendre, d'une part, contre les empiètements des conciles qui voulaient lui enlever son pouvoir suprême et l'asservir à l'épiscopat et, d'autre part, contre les seigneurs italiens qui voulaient s'emparer de ses États et le soumettre à leur prépondérance politique. Les velléités de saints papes, tels que Eugène IV, Nicolas V et Pie II, furent combattues par la coalition de tous les intérêts que menaçait la Réforme. Aussi, loin de s'amender, la Cour pontificale se laissa pénétrer par les idées mondaines que propageait la Renaissance païenne : de saints religieux, tels que Alexandre V et Eugène IV, de pieux humanistes, tels que Nicolas V et Pie II, furent remplacés, à la fin du siècle, sur la chaire de saint Pierre par des princes italiens, aux

1. Bossuet *Histoire des Variations* (éd. de Bar-le-Duc). t. IV. p. 416.

mœurs parfois scandaleuses, tels que Innocent VIII et Alexandre VI ; l'influence moralisatrice de la papauté subit alors une éclipse.

Le mouvement réformateur n'en fut pas arrêté pour autant ; ce que ne firent alors ni les conciles généraux ni le Saint-Siège, on le dut au zèle des saints. Il est juste d'ailleurs de reconnaître que, si le Saint-Siège ne prit pas lui-même l'initiative des réformes, il encouragea ceux qui les entreprirent, les protégeant de son autorité et les défendant contre leurs adversaires.

Commencée au XIVe siècle, la réforme des Ordres religieux se poursuivit à travers tout le XVe. Celle des Prêcheurs avait été inaugurée, vers 1380, par Conrad de Prusse et le bienheureux Raymond de Capoue. Un Français, Barthélemy Texier, général de l'Ordre, l'établit en Aragon où il fonda une congrégation dominicaine de l'Observance. Une des plus considérables réformes fut celle de Lombardie qui fut commencée, vers 1418, par Mathieu Boniparti de Novare, plus tard évêque de Mantoue. En Hollande, se forma, vers le milieu du XVe siècle, une nouvelle congrégation de l'Observance qui comprenait, vers 1500, vingt-huit maisons[1].

L'Ordre de saint Augustin, auquel se rattachaient les Prêcheurs, se réforma aussi, de la même manière, au cours du XVe siècle. Élu général en 1385, Ptolémée de Venise avait établi l'Observance régulière dans l'un de ses couvents, celui d'Illiceto, autour duquel se créa, vers 1415, une congrégation d'Observants. Sur ce modèle d'autres familles de couvents augustins réformés furent constituées, l'une dans le royaume de Naples par Simon de Crémone, avec pour centre le couvent de Saint Jean de Carbonara de Naples ; une seconde, en 1419, par le P. Augustin, en Ombrie, autour de Pérouse ; une troisième, vers 1435, en Lombardie, par Porzio de Pavie, Jean

1. HELYOT, t. III, p. 226.

de Novare et Grégoire de Crémone; à la fin du siècle, elle comprenait un nombre considérable de maisons. En 1470, Baptiste Poggi créa la congrégation des Augustins réformés de Gênes qui vivaient dans la plus grande austérité et la plus stricte pauvreté. « Simon de Camerino ayant fondé les monastères de Murano proche de Venise, de Sainte-Marie de Campo-Santo à Padoue et de Monte-Ortano, en forma une congrégation avec quelques autres couvents qui s'unirent à ses trois premiers en 1436. Il y introduisit des observances austères, qui différaient de celles que l'on pratiquait dans les autres couvents de l'Ordre.... Une autre congrégation fut fondée dans la Pouille par Félix de Corsano, en 1492, sous une observance très étroite, et l'année suivante (1493), il en parut une autre en Allemagne, par les soins de Simon Lindmer et d'André Prolès, qui réunirent les principaux couvents d'Allemagne et douze autres en Bavière en une seule congrégation qu'ils appelèrent de Saxe [1]. » Quoique donnant personnellement le spectacle d'une vie peu austère, Jules II favorisa cette réforme des Augustins allemands. En 1430, Jean d'Alarcon réforma de la même manière les Augustins de Castille ; en 1503, François de Zampana établit l'Observance augustine en Calabre.

L'Observance franciscaine n'avait que vingt-trois maisons, en 1390, lorsque mourut son initiateur Paul de Trinci. A partir de 1421, elle prit une rapide extension sous la direction du grand prédicateur italien, saint Bernardin de Sienne [2]. Attaqué par les conventuels qui regardaient les observantins comme des schismatiques de leur Ordre; accusé même d'hérésie parce qu'il propageait le culte du saint Nom de Jésus, Bernardin de Sienne fut soutenu dans son œuvre par le pape Martin V et surtout par Eugène

1. Helyot, t. III, p. 32.

2. Sur saint Bernardin de Sienne, lire la belle biographie qu'a écrite M. Thureau-Dangin (Paris Plon).

VI qui devait dans la suite le canoniser. Aidé de saint Jean de Capistran, il réforma tant de maisons franciscaines que, dès 1438, le général de l'Ordre, Guillaume de Casal, le délégua, avec le titre de commissaire, pour diriger l'Observance franciscaine italienne, devenue elle-même un Ordre au sein de l'Ordre des Mineurs ; c'est qu'en effet, elle comprenait en Italie, du vivant de saint Bernardin, c'est-à-dire dans la première moitié du xve siècle, trois cents couvents de religieux et deux cents de religieuses clarisses.

D'Italie, la Réforme pénétra dans plusieurs autres pays de l'Europe. En 1426, elle s'établit à Heidelberg et de là, elle gagna rapidement toute l'Allemagne, grâce à l'un des promoteurs les plus ardents de la Réforme de l'Église, le cardinal de Cusa. L'Observance arriva en Hongrie, en 1427, et le bienheureux Jacques de la Marche la protégea en Bosnie, en 1430. En 1454, le bienheureux Jean de Capistran envoya des franciscains réformés en Autriche, Bohême, Pologne, Hongrie, en même temps que le roi Jacques d'Ecosse les appelait dans son royaume. Au commencement du xvie siècle (1506), l'Observance franciscaine était devenue un Ordre considérable comprenant 1214 couvents et plus de 30.000 religieux. Léon X lui continua la faveur que lui avait accordée tous ses prédécesseurs, puisque lorsqu'en 1517, il voulut établir l'union de toute la famille séraphique, il décida que le chef de l'Observance serait le chef suprême de tout l'Ordre des mineurs, plaçant sous sa dépendance le général des conventuels non réformés [1].

Quoique poursuivant un idéal moins austère, l'Ordre bénédictin, lui aussi, voulut se réformer, suivant l'exemple que lui donnaient les mendiants. En 1409, Louis Barbo, abbé de Sainte-Justine de Padoue, établit dans son

1. HERGENROETHER. *Kirchenlexikon*, t. IV, pp. 1660-1665, article *Franziscanerorden*.

couvent les observances de la règle primitive, les dégageant de toutes les atténuations qu'avait apportées le relâchement des siècles passés. Bientôt, ses réglements furent adoptés par un grand nombre de couvents bénédictins ; s'unissant entre eux, ils formèrent la Congrégation de Sainte-Justine qui prit, en 1503, le nom de Congrégation du Mont-Cassin, lorsque cet illustre couvent, le plus ancien de l'Ordre, eut adopté la Réforme. Alors les bénédictins observants occupaient 190 monastères. Leur réforme avait pénétré en France par Lérins et le concile de Constance l'avait propagée en Allemagne, où elle devait prendre, au milieu du XV[e] siècle, un grand développement, grâce au cardinal de Cusa. Des religieux du Mont-Cassin allèrent réformer, en 1443, le monastère catalan de Montserrat ; et bientôt, grâce à la faveur de Ferdinand le Catholique, la réforme fut établie dans tous les couvents espagnols qui formèrent la Congrégation bénédictine de Valladolid, vers 1493 [1].

Comme nous l'ont déjà prouvé certains faits, la France ne resta pas étrangère à ce grand mouvement de réforme monastique qui se poursuivit pendant tout le XV[e] siècle et au commencement du XVI[e]. « Comme au XI[e] siècle, le premier des Ordres bénédictins, Cluny, donne l'exemple.... Avec ses abbés Jean de Bourbon, puis Jacques d'Amboise, l'œuvre de restauration commence. De 1481 à 1486, les chapitres généraux travaillent énergiquement à la concentration des monastères.... Le lien corporatif rétabli, l'action réformiste pouvait s'étendre. Le chapitre de 1484 avait prescrit une série d'enquêtes sur l'état de la congrégation. Celui de 1486 édicta toute une série de mesures pour la réforme de l'abbaye mère, la restauration de la règle, le retour aux lois saintes du jeûne, du silence, de la vie commune. De 1486 à 1491, on commença à appliquer ces mesures aux filiales.... A son tour, le chapitre de 1494

1. *Kirchenlexikon*, t. II, pp. 345-346, article *Benedictinerorden*.

codifie toutes les mesures partielles et formule un statut d'ensemble. Organisation précise de la surveillance et des enquêtes : les visiteurs devront avant la Madeleine (22 juillet) avoir inspecté tous les prieurés et monastères. Dans chacun d'eux, conformément à des instructions reçues d'avance, ils verront tout : le nombre des religieux, la célébration des offices et des Heures, la décence du culte, l'entretien des édifices, des maisons, des églises et des ornements, l'observation de la règle et la régularité des mœurs, la profession des moines et leur vie commune, ce qu'ils mangent, ce qu'ils boivent, ce qu'ils possèdent, s'ils résident ou s'ils s'absentent, bref tous les détails les plus minimes, comme la forme des habits, tous les meubles les plus intimes, comme le fond des armoires ou des coffres. — Publication et application des articles de réforme : l'enquête terminée, les visiteurs agiront. Ils rétabliront l'usage de la vie et de la propriété communes ; ils prescriront la clôture aux couvents de femmes et dans les églises conventuelles, la séparation du chœur et de la nef... Ils pourront excommunier et suspendre les abbés ou prieurs rebelles et se faire prêter main-forte par les commissaires royaux.... La plupart des grands monastères de l'Ordre : Montierneuf, Saint-Sulpice de Bourges, Figeac, Moissac, des prieurés comme Domène et La Charité sont aussi visités et réformés. » Et M. Imbart de la Tour termine ce tableau par une constatation fort précieuse : « On peut dire que, *jusqu'à la veille de la Réforme*, malgré des résistances acharnées et des succès divers, *l'activité réformiste de Cluny ne se ralentit pas un seul instant*[1]. »

Les autres familles bénédictines imitèrent l'exemple donné par Cluny. « Il y a, écrivait Standonck le 28 juin 1486, des commencements de rénovation chez les Bénédictins et les Ordres de même nature. » En effet, dans

1. Imbart de la Tour. *Les origines de la Réforme*, t. II, pp. 502-503.

leur assemblée générale, qui se tint le 15 février 1494, et qui ne compta pas moins de quarante-huit abbés, les Cisterciens votèrent seize articles sur la réforme de leur Ordre. Ils y proscrivaient absolument les propriétés privées qui, dans certains couvents, s'étaient substituées à la pauvreté individuelle des moines et à la propriété conventuelle ; ils ordonnaient de former les novices « aux sciences comme aux bonnes mœurs et de diriger les plus capables vers les études générales de l'Ordre. » Ils ordonnaient enfin la tenue régulière des chapitres particuliers et généraux pour la surveillance des monastères et la correction des abus. L'abbaye de Tiron, après avoir adopté la réforme, l'étendait à tous ses prieurés. Les chanoines réguliers de Saint-Victor la recevaient de leur côté de l'évêque de Paris, Jean Simon, qui rétablissait aussi les strictes observances dans plusieurs abbayes de femmes, en particulier à Gif et à Chelles.

Les Ordres mendiants durent accepter, en France, les réformes qui s'étaient multipliées dans leur sein dans l'Italie du XIVe et du XVe siècle. Le Parlement de Paris essaya de faire passer aux Observantins tous les couvents franciscains. « Si une réforme aussi radicale se heurta à des oppositions irréductibles, elle aboutit cependant dans un grand nombre de cas particuliers, et une commission de frères mineurs fut nommée par le cardinal d'Amboise pour l'étendre à l'Ordre tout entier. Les frères Prêcheurs attirèrent aussi sur eux l'attention du cardinal d'Amboise qui les réforma, comme il avait fait les mineurs. Il en fut de même des Carmes. Quant aux Augustins, ils durent à Jean Standonck de revenir à l'austérité et à la régularité de leurs origines.

Les congrégations et les communautés de femmes furent, elles aussi, réformées. A Fontevrault, la clôture fut rétablie et des visiteurs, munis par l'abbesse de pleins pouvoirs, remirent en vigueur la règle dans toutes les dépendances et prieurés de cette abbaye. Ainsi fut fait dans

les abbayes des religieuses de Montmartre, Roye, Poissy, Vieilmur, la Salvetat près Castres et beaucoup d'autres. « En quelques années, dit M. Imbart de la Tour, auquel nous empruntons tous ces faits et renseignements, la plupart des monastères de femmes avaient été visités, réformés et relevés de leurs ruines. Neuf années de dictature ecclésiastique avaient ainsi propagé la réforme dans toute la France[1]. » Or, on ne saurait trop le faire remarquer, tous ces résultats étaient acquis vingt ans avant l'apparition de Luther et les premières origines de sa Réforme révolutionnaire.

Le clergé séculier avait suivi le même mouvement ; l'épiscopat en avait pris l'initiative. « Si l'Eglise gallicane n'avait pu se réunir, si, absorbés par leurs fonctions politiques, un grand nombre de ses chefs n'avaient pas le temps de gouverner et de réformer leurs diocèses, quelques-uns au moins avaient compris que l'heure était venue de s'acquitter de cette tâche. Dans quelques villes, à Langres, Chartres, Nantes, Troyes, nous voyons des évêques convoquer des synodes, rédiger ou renouveler les statuts épiscopaux[2] ». Parmi ces évêques réformateurs, il faut mettre au premier rang d'Aubusson, évêque de Carcassonne, Salazar, archevêque de Sens, Simon, évêque de Paris, qui compléta les statuts de réforme commencés par Etienne de Poncher, son prédécesseur, et était célébré, dans son épitaphe, comme l'espoir suprême de la cause de la réforme (*quique reformandi spes erat una gregis*); Geoffroi Herbert, évêque de Coutances, qui, pendant son long épiscopat de trente-deux ans (1478-1510), édicta des statuts diocésains (1506) et se consacra avec tant de zèle au soin de son église qu'il supplia Louis XII de l'exempter de toute fonction temporelle[3] ; Luxembourg, évêque du

1. Imbart de la Tour, *ibid.*, p. 513.
2. Imbart de la Tour, *ibid.*, p. 500.
3. Voir *Gallia Christiana*, articles *Carcassonne*, *Sens*, *Paris*, *Coutances*.

Mans, et surtout Jean Standonck, principal du collège de Montaigu, où il fit régner une austérité que l'épicuréisme de Rabelais a tournée en ridicule, il devint dans la suite archevêque de Reims. « Ce flamand mystique et pratique à la fois, aux allures raides, à la piété formaliste, au savoir débordant, voilà le nouvel Élie que saluent d'enthousiastes disciples. Par son ascétisme, son amour des humbles, il est un moine du XIIIe siècle égaré dans la Renaissance. Il est un homme de la Renaissance par sa passion de l'étude et des livres. A Sainte-Geneviève, il monte au sommet de la tour pour travailler à la clarté de la lune ; à Montaigu, il fonde un collège pour les étudiants pauvres... Il parle, prêche, dirige, il écrit et on lui écrit. Tout ce qui veut une réforme commence à tenir conseil avec cet homme de Dieu [1]. »

Pour faire bénéficier l'Église gallicane tout entière des mesures qui avaient été promulguées dans plusieurs diocèses, les évêques de France tinrent, à la fin du XVe et au commencement du XVIe siècle, des conciles réformateurs. Ce fut ainsi qu'en juillet 1485, se réunit à Sens, pour la province sénonaise à laquelle appartenait Paris, un concile « pour la réformation de l'Église ». « Il promulgua toute une série de canons sur la célébration du culte, la discipline des couvents, les abus de la fiscalité ecclésiastique et le désordre des clercs. C'était déjà un programme très complet et qui s'attaquait à la plupart des vices du régime. » (Imbart de la Tour.)

Par suite de la défiance que lui inspiraient les conciles depuis les conciles généraux de Constance et de Bâle, qui avaient essayé de la mettre en tutelle, et les conciles nationaux de France qui avaient rédigé la Pragmatique-Sanction, la papauté ne favorisa pas ces initiatives conciliaires ; mais elle protégea toutes les autres. Même Alexandre VI Borgia, ce pape qui donna à l'Eglise uni-

1. IMBART DE LA TOUR, *ibid.*, p. 489.

verselle tant de sujets de scandale, coopéra à la réforme des ordres monastiques qui se poursuivait en France, sous son pontificat. Ce fut lui qui confia aux abbés de Luxembourg, de Marmoutiers et de Chezal-Benoît, la visite et la correction des abbayes bénédictines (24 juillet 1494); l'abus de la commende fut aboli dans les monastères cisterciens par un autre pape, Innocent VIII [1]. C'est parce que le Saint-Siège, en le nommant son légat, lui avait donné pleins pouvoirs, que le cardinal d'Amboise put opérer, avec tant d'énergie et de succès, la réforme des Ordres mendiants ; nous voyons donc combien injustes sont les déclamations qui représentent la papauté comme systématiquement hostile à toute idée et à toute politique de réforme avant Luther.

Comme l'Église de France avant Calvin, l'Église allemande avant Luther était en pleine activité réformatrice. Beaucoup d'abus que les conciles généraux du xve siècle n'avaient pas pu faire disparaître en Allemagne, furent supprimés par le Concordat de Vienne, qui fut conclu, en 1449, entre l'empereur Frédéric III et le cardinal-légat Carvajal, représentant du pape Nicolas V. Ce traité remettait en vigueur un certain nombre de décisions du concile de Constance, concernant la collation des bénéfices et réprimant les excès de la fiscalité romaine. Mais ce fut surtout le saint cardinal de Cusa qui fut en Allemagne, au milieu du xve siècle, l'ouvrier inlassable de la réforme catholique.

Envoyé comme légat dans l'Empire par le pape Nicolas V, il définit lui-même, en ces termes, les principes qui allaient le guider : « épurer et renouveler, en se gardant de détruire et d'écraser. Il n'appartient pas à l'homme de transformer la religion ; c'est au contraire la religion qui doit transformer l'homme ». « Fidèle à cette pensée, il commença tout d'abord par se réformer lui-même, et bien-

1. *Ibid.*, t. II, pp 499, 504.

tôt, ses contemporains purent dire de lui qu'il était « le miroir de toutes les vertus sacerdotales ». Il annonçait la parole de Dieu au clergé comme au peuple ; mais ce qu'il enseignait, il ne manquait pas de le pratiquer lui-même, et son exemple prêchait plus éloquemment encore que sa parole. Simple et sans faste, infatigable au travail, enseignant et châtiant, consolant et relevant, véritable père des pauvres, il parcourut l'Allemagne d'une extrémité à l'autre, durant un bon nombre d'années, rétablissant l'ordre dans la discipline ecclésiastique qui, depuis longtemps, était tombée dans un grand relâchement. Il releva autant qu'il le put, dans les séminaires, l'éducation qui alors y était très abaissée, et propagea parmi le peuple l'enseignement du catéchisme. Il exerça une surveillance active sur les prédications. Il assembla des conciles provinciaux à Salzbourg, Magdebourg, Mayence, Cologne, et par la remise en usage de semblables assemblées, comme par les sages ordonnances intimées aux monastères dont il faisait la visite, il contribua puissamment à affermir et à assurer l'amélioration qui se produisit insensiblement dans la discipline de l'Eglise. Le projet de réforme générale qu'il élabora et présenta au pape Pie II est admirable. Le cardinal convient franchement des abus existants, et sans vouloir aucunement toucher à l'organisme de l'Eglise, il apporte un zèle plein d'intelligence à signaler le mal et à provoquer la réforme. Or cette réforme il l'étendait à tous les degrés de la hiérarchie et lui faisait traverser la Cour de Rome comme le plus humble monastère ».

Grâce à ses efforts, un grand nombre de couvents et la plupart des Ordres religieux furent réformés. Le 3 mars 1451, il désigna pour l'Ordre bénédictin trois visiteurs qui inspectèrent et réformèrent les monastères d'hommes et de femmes de la province de Salzbourg, de l'Autriche, de la Syrie, de la Carinthie et d'une partie de la Bavière[1].

1. Pastor, *Histoire des papes*, t. II, p. 102-103.

« L'enquête et la réforme atteignirent au total environ cinquante monastères des deux sexes. » Au mois de mai suivant, Nicolas de Cusa présida, à Saint-Étienne de Wurzbourg, le quatorzième chapitre provincial des Bénédictins qui comprit soixante-dix abbés venus des diocèses de Mayence, Bamberg, Wurzbourg, Halberstadt, Hildesheim, Eichstaedt, Spire, Constance, Strasbourg et Augsbourg. « Il y ordonna le retour à la stricte observance de l'Ordre et recommanda l'adoption de la réforme de Bursfeld ; il désigna Hagen, abbé de Bursfeld, comme visiteur de tous les couvents de Saint-Benoît ; lui-même inspecta ceux d'Erfurt et de Magdebourg. Le cardinal accorda toute sa faveur à Jean Busch, prévôt des Augustins de Hildesheim, qui travaillait à étendre à tout son ordre la stricte observance établie par lui dans son couvent. On comprend dès lors les termes enthousiastes dont se sert l'historien Jean Trithème pour célébrer l'œuvre de Cusa en Allemagne. « Il y apparut, dit-il, comme un ange de lumière et de paix au milieu des ténèbres et des désordres. Il restaura l'unité de l'Église, raffermit le prestige de son chef et répandit en abondance les semences de vie nouvelle. Une partie de ces semences n'a pas levé, parce quelle était tombée sur des cœurs durs comme la pierre ; une autre a germé, mais elle s'est vite flétrie à cause de l'inertie et de la négligence de ceux qui l'avaient reçue ; mais une grande partie a porté des fruits dont nous profitons encore actuellement[1]. »

Nicolas parcourut aussi les Pays-Bas, où les frères de la Vie commune avaient donné, au commencement du siècle, le signal de la réforme. On le vit à Deventer, Zwolle, Utrecht, Harlem, Leyde, Arnheim, Nimègue, Maëstricht, Liège et Bruxelles. « Dans chaque localité, dit van Heilo, son contemporain et son auxiliaire, il donnait au clergé de solennels avertissements, le punissait, le rappelait à

1. PASTOR, *op. cit.*, t. II, p. 127.

l'ordre; mais à côté de cela, il faisait à tous les membres de la famille chrétienne des sermons dans lesquels il leur donnait des enseignements sur tous les points nécessaires. Aussi, beaucoup de gens des hautes comme des basses classes, laïques et ecclésiastiques, étaient-ils profondément remués par sa parole[1] ».

Comme le faisait remarquer Trithème dans le passage cité plus haut, si une partie de l'œuvre de Cusa ne survécut pas à sa légation, ses efforts eurent d'heureux résultats dont l'Allemagne ressentit les effets jusqu'aux temps de Luther. Grâce à lui, le grand réformateur de l'Ordre bénédictin, Hagen, abbé de Bursfeld, vit un grand nombre de couvents entrer dans la congrégation réformée dont il était le chef; les abbayes de Corvey, de Gembloux, d'Hersfeld allaient s'y affilier en 1505, 1510 et 1527. La révolte des paysans de 1525 et la persécution protestante allaient l'éprouver forcément, sans cependant compromettre son développement ; jusqu'au cours du XVIe siècle, elle compta cent quarante-deux monastères, suivant, dans toute sa rigueur, la règle de Saint-Benoît[2].

Grâce à la puissante intervention du cardinal de Cusa, la réforme des Augustins entreprise par Jean Busch fut assurée du succès. Elle fut favorisée par des prélats zélés, tels que Frédéric, archevêque de Magdebourg, et bientôt, elle réunit dans la grande congrégation augustine de Windesheim les nombreuses maisons qui l'avaient adoptée.

Vers le même temps, le célèbre prédicateur populaire, Jean Brugmann introduisait dans un grand nombre de couvents franciscains l'Observance qui triomphait, en Italie, avec saint Bernardin de Sienne et saint Jean de Capistran, et qu'Olivier Maillard devait, dans la suite, implanter en France. Il parcourut, de 1445 à 1465, les

1. Pastor, *ibid.*, p. 122
2. Hergenroether. *Kirchenlexikon*, articles *Bursfeld* et *Busch*.

provinces d'Over-Yssel, de Gueldre, de Hollande, de Frise; il fonda la province des Mineurs observantins de Cologne dont il fut le vicaire provincial[1].

Ainsi réformé, le clergé séculier et les religieux donnaient une attention toute particulière à la prédication populaire. « Les actes synodaux... prouvent avec évidence l'importance qu'on attachait à la parole sainte annoncée dans la chaire. Le synode diocésain tenu à Bâle, en 1503, dit expressément que « les pasteurs des âmes doivent expliquer tous les dimanches à leur paroissiens l'évangile du jour *en langue vulgaire*, et les instruire en chaire, au commencement de chaque Carême, sur la manière de se confesser.... Tous ceux qui annoncent la parole de Dieu doivent insister souvent, dans leurs sermons, sur la bonne éducation des enfants, et soutenir fidèlement les droits des pauvres, des lépreux, des veuves, des orphelins et de toute autre personne tombée dans le malheur. » Le synode de Bamberg (1491) fait l'obligation aux prédicateurs d'expliquer clairement et intelligemment le Nouveau Testament, et une fois au moins par an, les dix commandements. Là où une population slave se trouve mêlée à la population allemande, il faut, en chaire, avoir égard à l'une et à l'autre. Une ordonnance du synode diocésain de Meissen (1504) porte que tout curé dans la paroisse duquel se trouvent des slaves, est obligé de s'adjoindre un prêtre auxiliaire parlant le slavon (wende), afin qu'une partie de son troupeau ne soit pas privé de l'instruction religieuse et des prédications[2]. On tenait tellement aux sermons que « prêtres et laïques faisaient dans les églises et chapelles de nombreuses fondations en faveur des prédicateurs afin de leur assurer des loisirs illimités qui leur permissent de se livrer à l'étude et de préparer à leur aise leur discours. Parmi les chaires ainsi

1. *Ibid.*, article *Brugmann*.

2. Janssen. *op. cit.*, t. II, p. 27.

dotées, Janssen cite celles de Mayence (1465), de Bâle (1469), de Strasbourg, d'Augsbourg et de Constance (1478); il en mentionne onze dans le seul comté de Wurtemberg, avant 1514. Il est à remarquer que, quoique publiés en latin, les sermons étaient prononcés, pour la plupart, en langue vulgaire.

L'instruction religieuse des enfants était en progrès dans le siècle qui a précédé Luther. Pour la faciliter, « on se livrait, avec une extrême activité, à la composition des catéchismes illustrés, surtout dans la seconde moitié du xve siècle. Nicolas de Cusa avait probablement ouvert cette voie; car dans ses visites pastorales, souvent renouvelées à travers l'Allemagne, on voit qu'il avait fait faire, dans les églises, pour combattre la grossière ignorance du peuple, des tableaux au-dessous desquels se lisaient les textes saints et des représentations en images des dix commandements ou du *Credo.* » Parmi ces catéchismes, les plus en vogue furent le *Miroir du chrétien* que le grand prédicateur populaire Coelde, minime de Munster, fit imprimer, en 1470, en bas-allemand et qui fut maintes fois réédité depuis; *la Consolation de l'âme*, à la fois manuel de catéchisme, livre de piété et dogmatique, « l'un des plus beaux ouvrages qu'ait produits la presse allemande au xve siècle. » (Nombreuses éditions de 1474 à 1491[1].)

La Bible était à la base de ces prédications et de cet enseignement religieux. On a attribué à Luther et aux premiers réformateurs le mérite de l'avoir révélée au peuple. Si on en croit les historiens libres-penseurs ou protestants, l'Ecriture Sainte aurait été, avant la Réforme, réservée aux savants et aux théologiens; l'Eglise en aurait interdit la traduction en langage vulgaire, pour en empêcher la lecture au peuple. Que par les controverses qu'il suscita, le protestantisme ait fait lire la Bible encore plus qu'auparavant, c'est possible; mais ce qui est faux et démenti

1. Janssen, *ibid.*, II, p. 40.

par les textes, c'est qu'avant lui, les masses populaires ne l'aient ni lue, ni comprise.

« Tout ce qu'enseigne la sainte Église, dit un livre de piété antérieur à Luther, la *Porte du Ciel* (1513), doit exciter à lire avec humilité et dévotion les saintes Ecritures, *les Bibles qui sonl maintenant traduites et imprimées en langue allemande et partout répandues en grand nombre, soit complètes, soit abrégées, et que tu peux acheter aujourd'hui pour peu d'argent.* » Et après avoir cité ce précieux témoignage, Janssen ajoute : « Le nombre des traductions de l'Ancien et du Nouveau Testament, soit complètes, soit en parties séparées, était en effet considérable. On compte onze éditions de psaumes parues avant 1513 ; vingt-cinq, antérieurement à 1518, des Évangiles et des Epîtres. En même temps, jusqu'au moment de la scission de l'Eglise, il ne parut pas moins de *quatorze* éditions de la Bible en haut-allemand et *cinq* en bas-allemand.... Au commencement du XVIe siècle, on se servait déjà d'une sorte de Vulgate *en Allemand*, qui servait de type [1]. » L'éditeur de l'une des plus belles traductions en allemand de la Bible, *la Bible de Cologne* (1470-1480), disait dans sa préface : « Tout chrétien doit lire la Bible avec respect et dévotion... Les gens instruits doivent se servir de la traduction latine de saint Jérôme ; mais les personnes illettrées, les hommes simples (ecclésiastiques ou laïques), et particulièrement les moines et les religieuses, doivent se servir de la présente Bible en traduction allemande, pour se préserver des flèches de l'ennemi infernal. » Il prenait soin d'ajouter d'ailleurs qu'il ne fallait pas juger ce qu'on ne comprenait pas dans la lecture et accepter toujours le sens généralement entendu par l'Église romaine [2].

Cette Renaissance du catholicisme dans l'Allemagne du XVe siècle avait été surtout l'œuvre de saints person-

1. JANSSEN, *op. cit.*, II, p. 46.
2. *Ibid.*, p. 47

nages, tels que Gérard Groote, le fondateur des Frères de la Vie Commune, Denys le Chartreux, Hagen, Busch, Brugmann, et ils la propagèrent par leur action incessante, leurs prédications et surtout l'action considérable, parfois même irrésistible, qu'ils surent prendre sur le peuple. Il ne faudrait pas croire cependant que l'épiscopat soit resté étranger à ce grand mouvement. Si beaucoup de ses membres, appartenant aux grandes familles féodales de l'Allemagne, faisaient trop souvent passer les affaires temporelles avant les spirituelles, d'autres restaient fidèles à leur mission surnaturelle et travaillèrent sérieusement à la réforme de l'Église allemande. Signalons dans leur nombre Frédéric de Beichlingen, archevêque de Magdebourg, de 1445 à 1464; dès son avènement, il s'engagea à réformer églises et monastères, et il y travailla énergiquement, avec l'aide du chanoine Tacke et du prévôt Jean Busch, malgré l'opposition des Ordres mendiants. Une chronique contemporaine dit que, de tous les couvents de l'Allemagne, les plus austères étaient ceux de Magdebourg[1].

Les papes, de leur côté, favorisèrent la réforme religieuse qui se poursuivait au sein de l'Eglise allemande. Ce fut pour la mettre sous le patronage de l'Église romaine et lui donner ainsi une plus grande intensité, que Nicolas V envoya Nicolas de Cusa comme légat en Allemagne, et ce fut au nom du Saint-Siège que le cardinal accomplit la grande œuvre que nous avons rappelée. Le pape Pie II s'intéressa tout particulièrement à la réforme des Ordres religieux, et ce fut lui qui ordonna de réunir à la Congrégation de Bursfeld les Bénédictins qui venaient d'adopter l'Observance. Il aurait voulu faire plus encore et réunir en une grande famille les Congrégations bénédictines réformées de Bursfeld, Castel et Melk. Pie II donna aussi son appui à la réforme des Prémontrés en Bavière et des

1. *Allgemeine deutsche Biographie* t. VII, pp. 548-549.

Dominicains dans les Pays-Bas; il rendit des ordonnances pour rétablir la stricte observance dans les couvents de Clarisses de Bâle, Eger et Pfullingen [1].

Les nombreux faits que nous avons présentés nous montrent ce qu'il faut penser des allégations des manuels scolaires sur la Réforme de l'Eglise.

Les manuels « laïques » nous disent que l'Église ne voulut pas éliminer les abus qui s'étaient introduits dans le clergé séculier et régulier, et nous l'avons vue, pendant des siècles, poursuivre avec ardeur cette œuvre de réforme.

Ils nous disent que les Ordres religieux étaient dans la plus profonde décadence lorsque Luther vint demander leur suppression, et nous les avons vus, du XIV[e] au XVI[e] siècle, restaurer les antiques observances et rétablir la vie ascétique dans toute sa rigueur.

En réalité, l'Eglise catholique était en voie de se réformer elle-même lorsque Luther et Calvin, sous prétexte de Réforme, prêchèrent la révolution religieuse et le schisme. Commencée depuis un siècle, poursuivie malgré les plus grandes difficultés, traversée par de terribles oppositions, suscitées soit par le clergé relâché, soit par la noblesse qui était menacée de perdre ses bénéfices, soit par les rois et les princes qui craignaient de voir disparaître l'influence tyrannique qu'ils avaient prise sur l'Église, la réforme du catholicisme n'était pas encore terminée quand apparut le protestantisme ; il restait, beaucoup d'excès à réprimer, d'abus à supprimer, de sages disciplines à rétablir. Luther et Calvin purent assurément ameuter l'opinion contre des défauts réels qui persistaient dans la vie et la constitution du catholicisme, et leurs déclamations injustes et passionnées renferment certainement une part de vérité. Ce qu'elles taisent de parti pris et ce que taisent à leur suite nos modernes maîtres « laïques », c'est l'effort persévérant et fécond qui avait été accompli par les

1. Pastor. *Histoire des papes*, t. III, p. 265.

papes, les conciles généraux et provinciaux, les ordinaires des diocèses, les chefs d'ordre, les légats, les chapitres diocésains et monastiques pour réformer l'Église. Ce que Calvin et Luther ont oublié de dire, c'est que, comparée à l'Eglise du grand schisme, celle du XVIe siècle était mieux organisée et plus pure, et que tout, en elle, marquait un réel progrès, religieux et moral.

C'est ce progrès, incomplet encore mais réel, que le protestantisme est venu compromettre, en remplaçant, par la révolution violente, le schisme et les guerres civiles, l'évolution réformatrice de l'Église catholique. Lancés les uns contre les autres, par les excitations fratricides des fondateurs du protestantisme, les chrétiens auraient perdu de vue la réforme de l'Église sans l'énergie des papes du XVIe siècle, qui l'accomplirent malgré tout, avec l'aide du concile de Trente. On peut donc dire que les succès passagers de Luther et de Calvin ont été un accident malheureux dans l'histoire du Christianisme et du progrès de l'humanité, puisque, sans eux, la réforme se serait faite par l'Église, sans les divisions du schisme et les horreurs d'un siècle de guerres religieuses.

BIBLIOGRAPHIE

BOSSUET. *Histoire des Variations des Églises protestantes* (édition diverses).

IMBART de la TOUR. *Les Origines de la Réforme*, tome II. *L'Église catholique*, in 8°. Paris, Hachette, 1901.

Ouvrages déjà cités de PASTOR et de JANSSEN.

CHAPITRE XIV

Les doctrines de la Réforme. L'intolérance protestante.

Brossolette (Cours moyen, p. 63).

La Réforme habitue les hommes à ne plus accepter sans contrôle les enseignements de l'Église, à ne plus croire sans comprendre. Ils apprennent ainsi à faire usage de leur raison.

Gauthier et Deschamps (Cours supérieur, p. 69).

La Réforme, cette violente protestation contre le joug trop étroit de l'Église pendant le Moyen Age...

Guiot et Mane (Cours moyen, p. 104).

L'esprit de libre examen facilite le succès des prédications de Luther et de Calvin.

Rogie et Despiques (Cours moyen, p. 72).

La Réforme, pour mettre la parole de Dieu à la portée de tous, traduisit les livres saints du latin en langue populaire[1]*. Le pasteur sans pouvoir extraordinaire n'avait d'autre mission que de commenter l'Évangile devant les fidèles égaux entre eux* (p. 73). *La Réforme favorisa le progrès politique et social; elle donna à quelques pays, surtout à l'Angleterre, la paix intérieure et le goût de la liberté; elle est restée pour ces peuples une cause de grandeur matérielle et intellectuelle* (p. 74.) *La Réforme affranchit les peuples et fit faire de grands progrès à l'humanité.*

Cours supérieur, p. 193.

La réforme... donna au monde moderne plus de liberté de vie et de mouvement (p. 197). *La Réforme, dit Guizot, a été un grand élan de liberté de l'esprit humain, un besoin nouveau de penser, de juger librement pour son compte, avec ses faibles forces, des*

1. Nous avons démontré dans un chapitre précédent (Cf. chap. XIII, p. 314 et 315), que, bien avant la Réforme, l'Église catholique l'avait fait. C'est faire preuve d'ignorance que d'attribuer ces imitations à la Réforme.

faits et des idées que jusque là l'Europe recevait ou était tenue de recevoir des mains de l'autorité. C'est une grande tentative d'affranchissement de la pensée humaine... contre le pouvoir absolu dans l'ordre spirituel... elle répandit dans le monde le besoin de penser librement; l'esprit critique sorti de la Réforme, ne tarda pas à s'attaquer à toutes les questions (p. 198). *La Réforme libéra la pensée humaine et elle prépara les esprits à l'examen de tous les problèmes.*

SOMMAIRE. — Renseignements incomplets sur les doctrines protestantes. — Intolérante doctrine de Luther. — se présente comme infaillible. — Cris de haine de Luther contre le catholicisme. — Contre les juifs. — Contre les protestants eux-mêmes. — Luther et Carlostadt. — Appel de Luther à l'extermination des hétérodoxes. — Appel à la persécution contre les catholiques. — Appel à la force contre la papauté. — Intolérance du plus modéré des protestants, Mélanchton. — Fanatisme persécuteur de Zwingle et de Bucer. — Négation du libre examen par Luther. — Théocratie luthérienne. — Absolutisme doctrinal de Calvin. — Négation du libre examen par Calvin. — Extermination des hérétiques réclamée par Calvin. — Les protestants et Michel Servet. — Glorification de son supplice par les protestants. — Théodore de Bèze et l'écrasement des hérétiques. — Intolérance des calvinistes anglais et écossais. — Le cardinal Sadolet et les Vaudois. — Calvin interdit la traduction et la libre interprétation des Écritures. — Conclusion.

Si l'on s'en tenait aux manuels scolaires, on ne se douterait même pas que les controverses qui donnèrent naissance à la Réforme furent théologiques. On n'y parle que fort peu des discussions qui s'engagèrent entre Luther et les catholiques sur les indulgences, la valeur des actes humains, le libre et le serf arbître, la liberté et la grâce, la foi et les œuvres. Il y est encore moins question de l'Eucharistie, de « l'impanation » luthérienne, de la cène calviniste,

de la transsubstantiation catholique, du purgatoire, du culte des Saints, de la vertu satisfactoire de la Messe et des œuvres de pénitence et de charité. Quoique ce soit sur ces points précis que la Réforme s'est élevée contre le catholicisme, et qu'elle-même s'est subdivisée en un grand nombre de sectes, on n'en parle pas aux enfants. Pour comprendre ces questions, ils devraient connaître le catéchisme, il faudrait peut-être le leur expliquer en classe et c'est ce qu'il faut avant tout éviter. Mieux vaut n'avoir que des notions fort vagues et même inexactes sur le protestantisme que d'apprendre le catéchisme. Et puis, nos primaires ont un superbe mépris pour ces questions de la grâce et de la liberté qui ont passionné le génie de Leibniz, pour ces questions du phénomène et de la substance, soulevées par le dogme de l'Eucharistie, qui ont provoqué les méditations de tant de théologiens et de philosophes, de saint Augustin à saint Thomas d'Aquin, de saint Thomas d'Aquin à Kant ; pour le problème de la vie future et de la destinée humaine, que n'ont cessé d'approfondir au cours des siècles les plus grands esprits. Parle-t-on de ces choses dans les comités radicaux dont nos primaires sont les lumières et en a-t-on besoin pour être initié à la maçonnerie ?

Je soupçonne d'ailleurs que la plupart de nos jeunes pédagogues laïques seraient gênés pour en parler ; car leurs manuels se trompent lourdement quand ils entrent dans ce domaine religieux qui leur est vraiment bien étranger. Voyez, par exemple, Brossolette ! Il ne voit aucune différence entre le luthéranisme et le calvinisme ! « Calvin, dit-il, introduisit en France les idées de Luther. » Il ne sait pas que, sur la hiérarchie ecclésiastique, et surtout l'Eucharistie, il y avait un abîme entre les doctrines de ces deux réformateurs. Il ne sait pas que, pour Luther, Dieu est réellement présent dans les espèces du pain et du vin au moment de la consécration, tandis que, pour Calvin, il n'y est qu'en souvenir. Il ne sait pas que Luther

a toléré l'épiscopat dans ses églises, tandis que Calvin l'a radicalement proscrit. Il ne sait pas qu'en Allemagne et en Angleterre, des divergences profondes de doctrines et d'organisation ont longtemps opposé calvinistes et luthériens. Son esprit simpliste plane dédaigneusement au-dessus de ces nuances dont il ne saisit ni la gravité ni la portée. Hypnotisé par le culte du Bloc, il a fait de tout le protestantisme luthérien, calviniste, presbytérien, anglican, puritain, évangélique, méthodiste, zwinglien un Bloc, comme M. Clémenceau en a fait un de la Révolution. Je laisse aux hommes éclairés le soin de voir si ce procédé sommaire est scientifique et conforme aux saines méthodes pédagogiques.

MM. Guiot et Mane suivent cet exemple. « La Réforme, écrivent-ils, supprime les archevêques, les évêques. C'est un mouvement surtout populaire. » Et ils oublient qu'encore de nos jours, un grand nombre de protestants obéissent à des archevêques et à des évêques, continuateurs de ceux qui ont été maintenus en Allemagne par Luther, en Angleterre par Henri VIII et Elisabeth, en Suède par les Wasa, en Danemark par le roi Christian. Savent-ils qu'à l'heure actuelle, l'église protestante anglicane compte, dans le Royaume-Uni et ses dépendances, plus de deux cents évêques qui, ces dernières années, se sont réunis en concile sous la présidence de l'archevêque anglican de Cantorbéry ; que l'Église protestante épiscopalienne d'Amérique comprend, dans les Etats-Unis et ses missions, deux cent dix-huit évêques[1] ; que la Suède protestante forme une province ecclésiastique avec un archevêque à Upsal et douze évêques ; que la Norvège et le Danemark protestants comptent la première six évêques et le second sept? Voilà ce qu'ont oublié ou ignoré MM. Guiot et Mane quand ils ont écrit « la Réforme supprime les archevêques... les évêques » ;

1. *The Americana*, art. *Protestant épiscopal Church.*

et cela nous donne une fois de plus l'idée du sérieux et de la science qui ont présidé à la confection de ces manuels laïques, déclarés intangibles et infaillibles par la maçonnerie officielle.

En dissimulant ou en altérant de la sorte la vérité historique, les auteurs « laïques » ont vidé le protestantisme de toute idée religieuse et ils en ont fait un système philosophique et politique. Nous ne contestons pas qu'il tende à le devenir de plus en plus et que, de nos jours, beaucoup de ses adeptes n'aient plus aucune idée théologique et religieuse, tout en se déclarant protestants. Mais vouloir envisager de la sorte les premiers réformés, attribuer au protestantisme du XVIe siècle le caractère qu'une dégradation progressive a imprimé à celui de nos jours, c'est un anachronisme grossier, qu'on ne peut commettre que si l'on est entièrement dépourvu de sens historique.

La plupart des manuels scolaires sont tombés dans ces graves défauts lorsque, pour opposer le protestantisme au catholicisme et le parer des qualités qu'ils refusaient à l'Eglise, ils l'ont présenté comme une école de libre examen, de tolérance et de liberté de pensée. En cela, il est vrai, ils n'ont fait que reproduire les déclamations de leurs maîtres, Henri Martin, Quinet et surtout Michelet. Ces auteurs avaient déjà fait naître du protestantisme du XVIe siècle la liberté religieuse et l'esprit d'examen, et donné les grands réformateurs de ce temps-là comme les ancêtres de la Révolution et les apôtres de la tolérance. Quoique empruntées à ces écrivains par les primaires, ces idées n'en sont pas moins fausses et il est facile de démontrer :

1° Que les fondateurs du protestantisme *ont prêché une doctrine intolérante*, et qu'ils n'ont supporté aucune contradiction à leur étroit dogmatisme.

2° Qu'ils n'ont jamais cessé, partout où ils ont eu de l'influence, de faire appel à l'intervention du gouvernement

pour réduire par la force toute dissidence, et soumettre, par la violence, à leurs doctrines quiconque refusait de l'adopter.

Certes, Luther n'avait aucun droit d'imposer aux autres ses manières de voir. Il enseignait que par le baptême le sacerdoce est communiqué à tout chrétien et que, dès lors, tout baptisé a le droit et le devoir d'interpréter les Écritures et de découvrir lui-même, derrière le texte sacré, les croyances qu'il doit suivre, les pratiques qu'il doit observer. Il appartient par conséquent à chacun de se faire sa propre religion et d'être à sa manière le disciple du Christ. Mais comme Luther s'empressa de couper court à ce libre examen dans le domaine théologique! Lorsqu'il en eut tiré les conséquences qu'il en attendait, c'est-à-dire la destruction de l'autorité du pape et des évêques, il lui substitua le dogmatisme le plus étroit. Il s'érigea lui-même en docteur infaillible et prétendit imposer ses enseignements sans souffrir de contradiction. Il s'intitulait, dès 1522, « l'Ecclésiaste de Wittemberg, par la grâce de Dieu, » attribuant ainsi à sa parole un caractère inspiré, et il osait écrire, dans sa réponse à Henri VIII, qu'il voulait être considéré « comme ayant plus d'autorité dans son « petit doigt que mille papes, rois, princes et docteurs.... » « Celui qui enseigne autre chose que ce que j'enseigne, ou me condamne à ce sujet, condamne Dieu même et demeurera pour jamais enfant de l'enfer[1] ». — « Ma doctrine, disait-il encore, ne peut-être jugée par personne, *même par les anges*, car je suis certain de sa vérité ; par elle, je prétends être votre juge et celui des anges eux-mêmes, comme dit saint Paul. J'affirme donc que celui qui ne la reçoit pas ne peut être sauvé. parce qu'elle vient de Dieu et non de moi et que ma sentence est celle du Seigneur

1. Janssen, t. II, p. 231.

et non la mienne.... Tant que vous vous opposerez à moi, vous ne réussirez à rien, jusqu'à ce que votre front de fer et votre cou d'airain aient été brisés, soit par la miséricorde, soit par la justice [1]. » Luther était persuadé que sa doctrine était celle de Dieu lui-même et que par conséquent quiconque ne pensait pas en toute chose comme lui, était ennemi de Dieu et possédé du démon. « Quant à moi, écrivait-il en 1530, je suis persuadé que ma doctrine est la parole de Dieu et qu'elle équivaut à l'Évangile ; et c'est de cela que le duc Georges de Saxe enrage, lui l'ennemi mortel de cette doctrine ! aussi dois-je croire qu'il agit contre Dieu et contre son Christ. S'il tonne contre Dieu et le Christ, je dois croire, au fond de mon cœur, qu'il est possédé du démon ; s'il est possédé du démon, je dois croire, au fond de mon cœur, qu'il nourrit les desseins les plus pervers [2]. »

Dès lors qu'il se présentait comme la voix infaillible de Dieu et qu'il voyait dans ses adversaires des agents du démon, Luther réclamait l'extermination par la force de ses adversaires et l'interdiction de toute religion, de tout culte, de toute pensée autres que le luthéranisme. Il avait, dans ses sermons et ses écrits, préconisé la destruction de tous les couvents et de toutes les églises. « C'est, disait-il, la première et la plus utile des réformes.... La doctrine des bonnes œuvres (la doctrine catholique) est si pernicieuse et si funeste que si l'on rasait toutes les églises et toutes les abbayes et si l'incendie les réduisait en cendres, le mal serait moins grand, *même si l'incendiaire avait agi par pure malice*, que si une seule âme était entraînée dans une semblable erreur (le catholicisme).... Si le clergé ne suit pas la voie que je lui trace, je souhaite non seulement que ma doctrine amène l'entière destruction des couvents et des abbayes, mais que *de mes propres*

1. *Ibid.*, p. 235.
2. Luther. *Œuvres complètes*, t. XXXI, p. 20.

yeux, je puisse un jour les voir réduits en un monceau de cendres[1]. »

Lorsque éclata, en 1525, en Allemagne, la révolution sociale, dirigée par Münzer, et que, de toutes parts, les églises catholiques et les abbayes furent détruites, les prêtres, les religieux et les fidèles massacrés en foule, Luther excitait par ses pamphlets haineux cette rage fanatique : « Quelques-uns, écrivait-il le 1er janvier 1526, pensent qu'on peut maintenant cesser de railler le papisme et l'état ecclésiastique, et qu'après tant d'écrits, de livres, de pamphlets, ils ont été assez bafoués, chansonnés, lacérés, insultés de toute manière... je ne partage point cet avis. Je pense avec l'Apocalyse qu'il faut continuer à abreuver la prostituée Rouge (ainsi appelait-il l'Église catholique)... et lui compter autant de douleurs et d'amertumes qu'elle a eu jadis de joie et d'honneur, jusqu'à ce qu'elle soit foulée aux pieds dans la rue, comme la boue, et que rien ne soit plus honni, plus vil, en ce monde, que cette Jézabel sanguinaire.... Maudit soit celui qui sera négligent dans ce devoir, puisqu'il sait bien que l'accomplir, c'est servir Dieu qui veut la ruine et l'extermination de cette abomination de la terre[2]. » Il écrivait encore, en 1526, à tous les prédicants de Saxe : « Quelques-uns prétendent que nous ne savons faire autre chose que maudire, damner, honnir et injurier le pape et ses serviteurs ; cela est vrai, et il ne peut en être autrement[3]. » Ses dernières paroles furent un cri de haine et de guerre contre les catholiques. Trois semaines avant sa mort, prêchant à Halle, le 25 janvier 1546, il réclama l'expulsion de tous les religieux : « Je ne puis assez m'étonner, disait-il, de vous voir, vous, les maîtres de Halle, tolérer encore parmi vous des moines abjects et sordides, et alors que vous savez

1 Janssen, t. II, pp, 487-488.
2. Luther. *Œuvres complètes*, t. XXIX, pp. 377-378.
3. *Ibid.*, t. XXXVI, p. 410.

qu'ils n'ont pas encore renoncé à leurs blasphèmes impies contre Dieu et sa sainte parole (c'est-à-dire qu'ils sont restés catholiques).... Quand donc aurez-vous enfin le courage de chasser ces moines stupides[1] ? »

Les juifs n'étaient pas mieux traités que les catholiques et les moines. Luther les poursuivit d'une haine que ne sauraient approcher nos modernes antisémites. Dans l'un de ses écrits, il a proposé « de mettre le soufre, la poix et, s'il se pouvait, le feu de l'enfer aux synagogues et aux écoles juives, de détruire les maisons des Juifs, de s'emparer de leurs capitaux et de tous leurs effets précieux et de les chasser en pleine campagne comme des chiens enragés. » — « Voilà, ajoutait-il, comment il faut agir pour glorifier Notre-Seigneur, et afin que Dieu s'aperçoive que nous sommes chrétiens ! » Il écrivait à sa femme qu'il voulait les livrer en chaire à l'exécration universelle. Il préparait contre eux un sermon réclamant l'expulsion de tous les juifs qui ne voudraient pas recevoir le baptême, lorsque la mort le surprit. Il ne put pas le prononcer, non plus qu'un autre qu'il avait écrit contre la papauté[2].

Les protestants eux-mêmes excitaient le fanatisme et l'intolérance de Luther, lorsque leur interprétation de l'Écriture et leur sens propre les conduisaient, sur une question de doctrine, à des conclusions différentes des siennes. A la suite d'une controverse qu'ils eurent, au sujet de la présence réelle dans l'Eucharistie, le 22 août 1524, Luther et son ancien disciple Carlostadt se jurèrent la haine la plus violente. « L'adieu des combattants fut mémorable, » raconte Bossuet. « Puissé-je te voir sur la roue[3] ! » dit Carlostadt à Luther. « Puisses-tu te rompre le

1. On comprend que les fanatiques modernes de la maçonnerie qui chassent, de nos jours, les moines, aiment Luther et le présentent dans leurs livres à l'admiration des enfants ; leur fanatisme correspond à merveille au sien, quand ils attaquent le catholicisme.

2. Janssen, t. III, p. 595.

3. Le supplice le plus en usage en ce temps.

cou avant que de sortir de la ville! » répondit Luther. « Voilà le nouvel Évangile, voilà les actes des nouveaux apôtres[1]! » Toujours sur la question de l'Eucharistie, Luther témoigna la même intolérance à Zwingle et à ses adeptes. « Lorsque ceux-ci, raconte encore Bossuet, virent qu'ils ne pouvaient persuader à Luther le sens figuré, ils le prièrent du moins de vouloir bien les tenir pour frères. Mais ils furent vivement repoussés : « Quelle fraternité me demandez-vous, leur disait-il, si vous persistez dans votre créance » ?.... Luther regarda comme un artifice la proposition de fraternité qui lui fut faite par les zwingliens et dit « que Satan régnait tellement sur eux qu'il n'était plus en leur pouvoir de dire autre chose que des mensonges[2]. »

Pour ses adversaires, même protestants, Luther réclamait le dernier supplice. « S'il est une chose à regretter, disait-il de Carlostadt, c'est qu'il ait eu à faire à des princes trop faibles. En d'autres pays, s'il fût venu troubler les gens avec de pareilles impertinences, *on aurait très bien pu faire danser sa tête et celle de ses confrères sur une fraiche lame d'acier, et le traitement eût encore été doux*! Les princes de Saxe n'ont-ils pas été patients avec cette cervelle à l'envers? En vérité, ils ne l'ont été que trop. S'ils avaient été plus prompts à se servir du glaive, le peuple des rives de la Saale serait aujourd'hui plus calme, plus retenu, et l'Esprit de Dieu n'eût pas été emprisonné[3]. » Lorsque, usant de leur « libre examen, » Thomas Münzer et ses adeptes eurent déchaîné, au nom de l'Evangile, une horrible révolte, Luther les condamna comme des hérétiques ; et quand ils eurent été battus, il prêcha contre eux la plus sanglante répression. « Celui qui en a l'occasion, écrivait-il, peut égorger, exterminer,

1. Bossuet. *Histoire des Variations* (éd. Bar-le-Duc). t. V, p. 432.
2. *Ibid.*, t. V, p. 447.
3. Janssen, t. II, p. 491.

soit publiquement, soit en secret, le rebelle qu'il rencontre, et bien se persuader que rien n'est plus venimeux, plus pernicieux, plus diabolique qu'une révolte. Il en est de lui comme d'un chien enragé; si tu ne l'abats pas, il te tuera et tous ceux de ton pays avec toi.... C'est pourquoi, chers seigneurs, disait-il aux nobles, déchaînez-nous, sauvez-nous, aidez-nous, *exterminez, égorgez,* et que celui qui en a le pouvoir agisse[1] ! » Décidément il ne pardonnait pas à Münzer et à ses partisans l'usage qu'ils avaient fait de leur « libre examen » et l'interprétation particulière qu'ils avaient donnée aux Saintes Écritures !

Ces interventions du bras séculier, cette répression féroce que Luther réclamait contre les dissidents protestants du luthéranisme, il les invoquait, avec encore plus d'insistance, contre le catholicisme, ses évêques, ses prêtres et ses fidèles. En 1526, il fit paraître son *Avis et instruction sur la conduite que doivent tenir tous les chrétiens, supérieurs ou sujets ;* il y invitait le pouvoir civil, sous quelque forme qu'il se présentât, à changer la constitution de l'Eglise, à abolir le catholicisme et à imposer de force la réforme luthérienne. Lorsque, en 1537, après la mort du duc Georges de Saxe, qui avait été toujours fidèle à l'Église, son successeur Henri se montra favorable à la Réforme, Luther lui fit un devoir d'abolir immédiatement dans ses états « l'abomination romaine et l'idolâtrie papiste ». Il écrivait en juillet 1539 : « Si le duc Georges a manifestement protégé le diable et condamné le Christ (ainsi faisait-on, d'après lui, quand on était prince catholique), le duc Henri, lui, protégera le Christ et condamnera le diable ; car les princes, autant qu'ils le peuvent, doivent le plus vite possible abattre Baal et les idoles, à l'exemple des anciens rois de Juda et d'Israël, et plus récemment de Constantin, de Théodose et de Gratien[2]. »

1. LUTHER. *Œuvres complètes*, t. XXIV, pp. 288-294.
2. JANSSEN, t. III, p. 432.

Ce passage est d'une précision parfaite : d'après Luther, les catholiques étaient des idolâtres et les princes protestants, protecteurs de la vraie doctrine chrétienne, devaient les traiter comme les prophètes d'Israël, Saül et David, avaient traité les Madianites, les Amalécites, les Philistins. c'est-à-dire *les exterminer et les massacrer.*

L'année même de sa mort, Luther essaya de soulever tous les princes contre la papauté en écrivant son traité : *Contre la Papauté fondée à Rome par le diable.* « Empereurs, rois, princes et seigneurs, que tous ceux qui peuvent attaquer s'unissent. Sachez que Dieu ne bénira pas la main paresseuse en cette affaire. Et d'abord qu'on reprenne a Paul III Rome, la Romagne, Urbin, Bologne et tout ce qui lui appartient comme pape.... On devrait se saisir de lui, des cardinaux, de tous ceux qui servent son culte idolâtrique et Sa Sainteté prétendue, et, comme à de vils blasphèmateurs, leur arracher à tous la langue du gosier, pour clouer, à la file, à la potence ces langues de mensonge, de la même façon dont ils suspendent à la file les sceaux de leurs bulles damnées ! Et combien ces châtiments seraient légers, en comparaison de leurs blasphèmes et de leurs idolâtries ! Ensuite, qu'on les laisse tenir un concile ou autant de conciles qu'il leur plaira sur la potence ou dans l'enfer, au milieu de tous les diables [1] ! » Ce passage méritait d'être cité, parce qu'il nous montre le fanatisme de Luther tournant à la rage et à l'hystérie !

Ses disciples ne se montrèrent pas plus tolérants que lui et s'empressèrent, comme lui, de faire appel contre les catholiques au bras séculier des princes protestants.

Dans son *Histoire des Variations*, Bossuet a loué « l'esprit modeste » de Mélanchton ; il l'a déclaré « le plus paisible de tous les hommes par son naturel [2] » Et en

1. Ce traité est publié dans les *Œuvres complètes* de Luther, t. XXVI, pp. 108-228.

2. Bossuet, *op. cit.*, t. IV, p. 435

effet, à plusieurs reprises, Mélanchton déplora les grossièretés du langage de Luther et essaya de les prévenir. Or voici comment il s'exprime lui-même, lui, le plus modéré des luthériens allemands du XVIe siècle ! A la diète d'Augsbourg, il réclamait des mesures de rigueur contre tout catholique qui resterait fidèle à son Eglise, « disant que le devoir de l'autorité temporelle était non seulement de proclamer la loi divine, mais encore de veiller à son maintien[1] ». Aux états de la Ligue protestante de Smalkalde, en 1537, Mélanchton réclama de tous les princes allemands la suppression par la force du culte catholique et l'établissement obligatoire du protestantisme, dans un mémoire qu'il signa avec Bucer, Juste Jonas, Bugenhagen et d'autres théologiens luthériens. « On ne peut mettre en doute, y disait-il, qu'à l'intérieur de ses états, l'autorité n'ait le devoir d'abolir le faux culte et d'établir la vraie religion... Aussi, nos princes et pouvoirs ont-ils fort bien fait d'abolir dans leurs territoires le faux culte (catholicisme) enraciné dans les abbayes et couvents placés sous leur juridiction ; ils ont parfaitement le droit de confisquer les revenus de ces monastères..... Quant à ce qui concerne les chapitres des grandes villes, les cités ont raison de rejeter de leur sein les prêtres idolâtres (entendez catholiques) et les persécuteurs de la véritable doctrine (protestante)[2]. » En 1540, à la réunion de la Ligue de Smalkalde, Mélanchton s'unit à tous les autres théologiens protestants pour exiger des catholiques de l'Empire leur adhésion au luthéranisme. « Les catholiques n'avaient qu'un parti à prendre, disait sa déclaration : accepter et confesser purement et simplement la vraie doctrine.... Il n'y a pas de milieu, ajoutaient Mélanchton et ses amis : il faut ou maintenir et fortifier l'idolâtrie, le blasphème, l'erreur, l'impudicité et les autres vices (c'est

1. *Corpus Reformatorum*, t. IX, p. 77.
2. Janssen, t. III, p. 363.

par ces mots aimables qu'ils désignaient le catholicisme), ou se ranger franchement du côté de la confession d'Augbourg ; car le Christ a dit : « Celui qui n'est pas avec moi, est contre moi. » Et l'on menaçait de la guerre civile les catholiques s'ils ne se soumettaient pas. La conversion ou la guerre, voilà le dilemme ou on les enfermait ! Mahomet et ses successeurs les kalifes n'avaient pas agi avec plus de fanatisme à l'égard des chrétiens, que Mélanchton et les autres prédicants à l'égard de l'Église. En attendant, les princes protestants devaient s'engager à faire disparaître de leurs états tout vestige de catholicisme. « Partout où les messes et abus scandaleux sont encore tolérés, écrivait Mélanchton, partout où cette tolérance a fortifié l'obstination des prêtres papistes, au grand scandale des pieux et bons chrétiens, tout membre de la Ligue est tenu, dans ses domaines, de faire disparaître le scandale le plus convenablement et équitablement qu'il se pourra, et de détruire les tabernacles, les custodes du Saint-Sacrement, les autels, les tableaux, les images[1]. »

C'est ainsi que parlait « un modéré, » l'opportuniste du protestantisme allemand du XVIe siècle. Il ne faudra donc pas s'étonner qu'un Zwingle ait regardé le massacre des évêques et des prêtres comme voulu de Dieu : « Je suis persuadé, écrivait-il, le 16 mai 1528, que les évêques ne cesseront d'intriguer, de ruser, de cabaler que lorsqu'ils auront rencontré un nouvel Elie chargé de faire pleuvoir les vengeances du Ciel sur leurs têtes. Aussi longtemps que la charité chrétienne, dans un louable sentiment d'espérance, nous commandera de les épargner, il faudra les laisser en paix ; mais lorsque au contraire, cette même charité *exigera leur extermination* pour le salut général, il sera plus expédient d'arracher l'œil malade que de laisser périr tout le corps.[2] »

1. Archives de Francfort. *Actes de la Ligue de Smalkalde, 13 avril 1540,* cités par JANSSEN, t. III, p. 467.
1. Œuvres de Zwingle, t. VII, 174.

Un autre disciple de Luther, Bucer, est encore plus catégorique. « Comme le pape et les évêques, écrit-il dans ses *Dialogues*, mènent droit à Satan et à la damnation éternelle des populations innombrables, leur idolâtrie et leurs blasphèmes, qui dépassent tout ce qui a existé de plus odieux sur la terre, doivent être extirpés de tout l'Empire *par la violence, avec l'aide des autorités.* »

Janssen résume ainsi toute la théorie contenue dans les *Dialogues* de Bucer. « Les pouvoirs civils, d'après ce luthérien, étaient les premiers pasteurs et les chefs de la religion ; aussi l'Écriture les appelait-elle des christs et des dieux. Ils avaient le droit de réformer l'Église et ne devaient pas souffrir qu'à côté de la vraie doctrine évangélique, la fausse religion, l'idolâtrie papiste fût tolérée Si les voleurs, les brigands et les meurtriers étaient condamnés à de rudes châtiments, les disciples d'une religion d'erreur devaient l'être davantage ; car la falsification de la foi est un crime incomparablement plus grave que les autres. L'autorité avait le droit de se débarrasser, *par le feu et le glaive*, des partisans d'une religion perverse et même *de faire égorger les femmes et les enfants* appartenant à cette religion[1]. »

De pareilles théories sont la négation radicale de ce principe du « libre examen » et de cette tolérance religieuse dont les manuels scolaires veulent faire honneur au protestantisme. L'autorité absolue en matière dogmatique, la Réforme ne l'a nullement détruite : elle l'a simplement déplacée, la faisant passer de l'Église à l'Écriture Sainte. Et encore faut-il reconnaître que le droit qu'elle attribuait aux chrétiens de l'interpréter eux-mêmes était platonique et illusoire ; car dès qu'ils lui donnaient une interprétation différente de celle de Luther et des pasteurs en communion avec lui, ils étaient considérés comme des hérétiques et traités en ennemis de la foi, au même titre que les païens

1. JANSSEN, t. III, p. 212.

et les juifs. Luther est allé encore plus loin : il a repris à l'Ancien Testament son absolue théocratie. Pour accomplir la mission surnaturelle qui le distinguait de toutes les autres nations, le « peuple de Dieu » était sous la direction spéciale de Dieu : ses chefs, les juges, les prophètes, les rois étaient les lieutenants tout particuliers de Dieu, ses « oints », ses « Christs, » et leur rôle était encore plus de préserver de toute atteinte la religion que de gouverner leurs sujets. En leurs mains le spirituel et le temporel étaient unis indissolublement et même confondus ; car le peuple hébreu n'a pas même soupçonné la distinction proclamée par Jésus-Christ du domaine de Dieu et du domaine de César. Pour Luther, les chrétiens réformés par lui doivent continuer le peuple juif ; et leurs chefs doivent manier, en même temps, le glaive spirituel et le glaive temporel, gouverner les consciences et les âmes comme les corps et faire perpétuellement intervenir les sanctions temporelles les plus graves, même les condamnations à mort pour sauvegarder la foi et la morale. En vertu du même principe, les pasteurs et les ministres religieux ne sont que leurs mandataires, puisque le pouvoir religieux, comme le pouvoir civil, est en leurs mains tout entier ; c'est en leur nom qu'ils prêchent, qu'ils enseignent et administrent les choses religieuses.

C'est de la pure théocratie, plus rigoureuse, plus absolue que celle qu'a rêvée le Moyen Age ; car si Grégoire VII, dans son fameux *Dictatus papae*, proclame que des deux pouvoirs en présence, le spirituel et le temporel, le premier est supérieur au second et le second doit aider le premier, il ne va nullement jusqu'à les confondre et à les réunir dans les mêmes mains. Cette théocratie luthérienne ne peut se comparer qu'à celle de Mahomet et des khalifes ses successeurs.

Et c'est cette suprême expression de l'intolérance, cette théorie des religions et des inquisitions d'Etat, ce despotisme des gouvernements pesant sur les consciences de

toute leur force brutale, que les manuels scolaires transforment en tolérance, en liberté de conscience, en libre examen!

Sur tous ces points, Calvin et les protestants français ont pensé exactement comme Luther et les protestants allemands. Ils ont proclamé l'existence d'une autorité religieuse absolue dont ils ont reconnu la formule dans l'Écriture Sainte et l'exercice à Calvin d'abord, puis à ses ministres et au pouvoir civil, et ils ont déclaré que quiconque ne l'admettait pas, — comme les juifs, les païens, les catholiques, — ou la rejetait — comme les protestants hétérodoxes, — devait être exterminé par la force. C'est ce que reconnaissaient fort bien les disciples les plus enthousiastes de Calvin. « Comme Luther, comme Zwingle, lisons-nous dans *la France protestante*, sous la plume de protestants, Calvin substitua à l'autorité de l'Église celle de la Bible, et proclama l'Ecriture Sainte unique règle de la foi.... Calvin, pour employer les expressions de M. Sayous, n'admit pas l'indépendance de l'homme à l'égard du code sacré ; mais donnant la valeur d'une vérité absolue à sa conviction personnelle, et confondant ainsi dans un même caractère de certitude son interprétation propre et le texte du livre saint, il édifia, en s'appuyant sur l'autorité de quelques Pères de l'Eglise, d'Augustin surtout, un système tout d'une pièce, *n'abandonnant absolument rien aux recherches du libre examen*..... Il se persuada qu'il était en possession de la vérité absolue, et identifiant son système avec la parole divine, il s'imagina orgueilleusement *qu'attaquer son enseignement, c'était « dépiter Dieu en sa personne*[1]. » Tous ceux qui ne pensaient pas comme lui étaient donc, à ses yeux, des ennemis de la vérité et de la religion.... Il

1. Voir plus haut, p. 324, les paroles semblables que dit Luther sur le caractère absolu, infaillible et divin de sa propre doctrine et le caractère diabolique de quiconque ne pensait pas comme lui.

déploya, dans ses luttes contre ses adversaires dogmatiques une fermeté indomptable et, en même temps, une animosité, *une dureté, un orgueil, une inflexibilité, un despotisme qui lui firent beaucoup d'ennemis et qui présentent son caractère sous un jour peu favorable*[1]. »

Rien n'est plus exact que ce résumé ; il s'appuie sur les déclarations les plus solennelles et maintes fois répétées de Calvin. « Dieu, dit-il, ne commande pas de maintenir toute religion, mais seulement celle qu'il a ordonnée de sa propre bouche. » Quiconque ne veut pas l'accepter est un infidèle ou un hérétique, et à ce titre, doit disparaître de ce monde.... Celui qui soutiendra que l'on fait tort aux hérétiques et aux blasphémateurs en les punissant, se rendra à son escient coupable et complice du même crime. *On ne nous propose point ici l'autorité des hommes; c'est Dieu qui parle*.... Ce n'est point sans cause qu'il abat toutes affections humaines dont les cœurs sont accoutumés d'être amollis ; ce n'est point sans cause qu'il chasse loin l'amour du père envers ses enfants et tout ce qu'il y a d'amitié entre les frères et prochains, qu'il retire les maris de toutes les flatteries dont ils pourraient être amadoués par leurs femmes, bref, qu'il dépouille quasi les hommes de leur nature afin que rien ne refroidisse leur zèle. Pourquoi requiert-il une si extrême rigueur et qui ne fléchisse point, sinon pour montrer que l'on ne lui fait pas l'honneur qu'on lui doit, si on ne préfère son service à tout regard humain, *pour n'épargner ni parentage, ni sang, ni vie qui soit, et qu'on mette en oubli toute humanité quand il est question de combattre pour sa gloire*[2]. »

Cette doctrine qui faisait un devoir de « n'épargner aucune vie », sans tenir compte des liens de la parenté et

1. Haag. *France protestante*, t. III, p. 127.

2. *Déclaration pour maintenir la vraie foi*, pp. 45-46. Ce passage ne manquerait pas d'une certaine élévation dans sa dureté, si Calvin n'avait toujours confondu sa propre gloire avec celle de Dieu.

du sang, et de sacrifier résolument un fils, un père, un mari, une femme, un frère hérétiques, Calvin la développa dans un traité écrit après le supplice de Servet. Le titre en résume fort bien le contenu ; c'est la « Déclaration pour maintenir la vraie foi que tiennent tous chrétiens de la Trinité des personnes en un seul Dieu par Jean Calvin, contre les erreurs détestables de Michel Servet, Espagnol, *où il est ainsi montré qu'il est licite de punir les hérétiques et qu'à bon droit ce méchant a été exécuté par justice en la ville de Genève* (*24 février 1554*)[1]. » Il ne se contentait pas de pratiquer lui-même cette doctrine, en multipliant, à Genève, les exécutions capitales et les condamnations ; il voulait la faire régner partout. C'est ainsi qu'après l'avènement au trône d'Angleterre du roi protestant Edouard VI, il écrivait au duc de Somerset[2], régent du royaume, pour l'exhorter *à punir de mort* quiconque s'opposerait à la Réforme.

Les disciples de Calvin n'étaient pas moins intolérants que leur maître. Au lendemain du supplice de Michel Servet, ils lui adressèrent en foule leurs félicitations. Au nom de la ville de Berne, le pasteur Jean Haller lui écrivait : « Nous prions Dieu de vous donner l'esprit de prudence, de sagesse et de courage pour que tout ensemble vous éloigniez de votre église et des autres cette peste (les doctrines maudites de Servet). Le 28 novembre 1553, Bullinger, pasteur de Zurich, lui demandait de raconter en un livre (comme d'ailleurs il le fit dans sa *Déclaration*) l'histoire de Servet, et il ajoutait : « Vous n'oublierez pas de démontrer *qu'il est légitime de punir du dernier supplice les blasphémateurs*, comme Servet, et ceux qui lui

1. Ce traité a été publié à cette date en une édition française et une édition latine chez l'imprimeur parisien Robert Estienne (éd. lat., petit in-4° de 261 p. ; éd. française, in-8° de 356 p.). Cette double édition montre l'importance toute particulière que lui attribuait Calvin.

2. Calvin. *Lettres*, n° 59.

ressemblent[1]. » Calvin n'avait certes pas besoin de cette recommandation! Le 10 décembre, un autre prédicant, Farel, écrivait à son ami Blaarer : « C'eût été le comble de l'iniquité que le crime de Servet (son hérésie) fût resté impuni[2]. » En effet, au cours du procès, Farel avait attendu la condamnation à mort de Servet avec l'impatience d'une hyène flairant un cadavre. « Servet, disait-il, est digne de la mort.... Je tremble que Calvin soit trop doux. J'ai toujours été prêt à subir tous les supplices s'il était démontré que je détourne les âmes de la vraie foi chrétienne ; comment refuserais-je pour autrui ce que j'accepte pour moi...? (8 septembre 1553)[3]. » De toute la Suisse, Calvin reçut des ministres protestants, des lettres de ce genre, glorifiant l'exécution de tous les hérétiques et en particulier celle de Servet. Aussi, après les avoir citées, M. Buisson a pu conclure : « Toutes les églises (protestantes) suisses s'étaient rendus solidaires du supplice de Servet[4]. »

De tous ces « ministres du saint Évangile » l'un des plus fanatiques fut Théodore de Bèze, le directeur de conscience, avec Calvin, des huguenots français. Un certain Martin Bellius avait prôné la tolérance envers les hérétiques, dans un traité écrit à l'occasion du supplice de Servet. Contre ce livre qu'il appelait « un blasphème », Bèze écrivit une réfutation qu'il intitula *Anti-Bellius*. Il commença par réclamer du duc de Wurtemberg, auquel était dédiée la dissertation de Bellius, une punition exemplaire pour l'auteur. Puis il fit la théorie de l'extermination de tous les hérétiques : « Ces galants, disait-il d'eux, sont bien dignes qu'en leurs personnes, on pratique le point de doctrine que je veux ici soutenir, à savoir, que les blasphémateurs et hérétiques doivent être réprimés et punis

1. *Opera Calvini*, XIV, p. 672.
2. Cité par M. F. Buisson. *Sébastien Castellion*, p. 350.
3. *Opera Calvini*, XIV, p. 613.
4. *Sébastien Castellion*, p. 467.

par les magistrats. » Il dénonçait au duc de Wurtemberg « ces perturbateurs et cruels brigands de l'Église de Dieu « et ajoutait : « Je vous exhorte, dis-je et requiers, au nom de Dieu, moi le plus petit de tous les fidèles, de vous employer soigneusement, diligemment à repousser par tous les moyens que Dieu a mis entre vos mains, ces loups blancs qui font leurs apprêts pour se jeter sur le troupeau que Dieu vous a baillé à garder. » Il s'indignait, avec une rare énergie, contre ceux qui voulaient laisser les hérétiques en paix, et trouvait leur erreur « quelque chose de pis que la tyrannie papistique » Quand on connaît la haine féroce de Bèze contre les catholiques, on se rend compte de toute la force de ces expressions ! « Vaut mieux, ajoutait-il, avoir un tyran, voire bien cruel, que d'avoir une licence telle que chacun fasse à sa fantaisie. Ceux qui ne veulent point que le magistrat se mêle des affaires de la religion et principalement de punir les hérétiques, méprisent la parole de Dieu expresse et machinent une ruine et destruction extrême de l'Église.... Prétendre qu'il ne faut pas punir les hérétiques, c'est comme s'ils disaient qu'il ne faut punir les meurtriers de père et mère, vu que les hérétiques sont infiniment pires[1] ! »

Dans ce concours d'intolérance et de fanatisme une mention particulière doit être accordée au ministre Toussain, celui qui fit établir par la violence la Réforme dans le pays de Montbéliard. Quand il vit qu'Ulrich, duc de Wurtemberg et seigneur de Montbéliard, inclinait vers le protestantisme, il lui rappela le devoir d'exterminer les hérétiques et surtout les catholiques. « Il faut, lui écrivait-il à la fin de 1539, « que les prêtres et moines qui sont encore avec leur tonsure et habits papistiques, au scandale du peuple et détriment de la religion, ôtent

1. Nous empruntons ces passages de Bèze à un protestant qui jouit d'un grand crédit auprès de nos primaires, M. Buisson, *Sébastien Castellion*, pp. 7, 427, 312 et 287.

ces choses, et que, délaissant leur faux service et mauvaise vie, ils fréquentent les sermons. » Rendre les sermons protestants obligatoires aux prêtres catholiques et aux moines, était certes d'un fanatisme original ! « Il faut défendre, continuait-il, toutes idolâtries et faux services, comme messes, confession, pèlerinages, sonneries pour le temps ; il faut que toutes gens, dans la ville et aux champs, entendent la parole de Dieu (le sermon protestant [1]). »

Les calvinistes anglais et écossais proclamèrent et pratiquèrent la même intolérance. Sous Élisabeth, le plus illustre de tous en Angleterre fut Cartwright, professeur au Margaret-College de Cambridge ; or l'un des plus récents historiens du peuple anglais, protestant d'ailleurs lui-même, M. Green, nous le représente comme un modèle achevé de fanatisme. Cartwright a prêché, lui aussi, la théocratie la plus absolue au profit du protestantisme, réclamant la toute-puissance sur les âmes pour les ministres calvinistes et les gouvernements, et le droit pour la religion presbytérienne d'écraser par la force toutes les autres. « Il prétendait, dit M. Green, que la parole de Dieu donnait aux prêtres le droit de *gouverner le monde* et réclamait pour l'Église (protestante), modelée sur celle de Genève, une omnipotence qui dépassait les rêves des souverains du Vatican. D'après son *Credo* calviniste, tout le pouvoir et la juridiction ecclésiastiques, dans les questions de doctrine comme dans l'ordonnance des cérémonies, appartenaient uniquement aux ministres de l'Église. C'est à eux aussi de veiller aux mœurs publiques... Leur arme était l'excommunication, et ils n'étaient responsables de l'usage qu'ils en faisaient que devant le Christ. Le rôle des gouvernements se réduisait alors à veiller à l'exécution des décrets des synodes et à châtier les rebelles ;

1. VIÉNOT (pasteur). *Histoire de la Réforme dans le pays de Montbéliard*, I, p. 69.

car un tel système excluait toute tolérance dans les pratiques comme dans la foi.... Non seulement le presbytérianisme devait être la seule religion d'État, mais *elle voulait écraser sans pitié toutes les communions rivales*, l'Église épiscopale comme toutes les sectes. *Le crime d'hérésie était puni de mort.* Jamais on ne vit exciter à la persécution avec un férocité plus aveugle. « *Je nie, écrivait-il, que l'on doive faire grâce au condamné repentant ; les hérétiques doivent être exécutés sans miséricorde. Cette conduite peut paraître sanguinaire et extrême ; pour moi, il me suffit de savoir que j'agis selon le Saint-Esprit*[1]. »

A ces déclarations féroces, on est heureux d'opposer celles que faisait, en 1539, un prélat catholique, qui a été l'une des plus pures gloires littéraires de la Renaissance chrétienne, le cardinal Sadolet. évêque de Carpentras. Comme on le pressait de coopérer à la persécution que, *pour des raisons politiques*, François Ier avait ordonnée contre les Vaudois du Dauphiné, Sadolet, affirmait sa résolution de ne les ramener au catholicisme que par la persuasion et les seules forces de la Vérité et de la charité. Il écrivait, le 28 juillet 1539, au cardinal Farnèse: « Les armes dont j'use de préférence contre eux peuvent paraître plus douces, mais elles sont plus fortes. Ce n'est pas la terreur ou les supplices ; c'est la Vérité même, c'est la mansuétude extrême qui leur fait avouer leurs erreurs, non de bouche seulement mais de cœur.... Je suis le pasteur de ces peuples et non le mercenaire. Autant que personne je suis ému d'indignation contre les méchants, mais je le suis plus encore de compassion pour les malheureux. »

Voilà, merveilleusement définie, cette tolérance catholique qui a sa source non dans le scepticisme religieux, comme celle des libres penseurs, mais au contraire dans la foi absolue en la force de la Vérité et dans les principes

1. R. Green. *Histoire du peuple anglais* (trad. Monod), t. II, . 11.

évangéliques de fraternité et de charité. En l'exprimant ainsi, Sadolet a forcé l'admiration des protestants tels que M. Buisson, auquel nous avons emprunté cette citation[1].

Dans le passage que nous avons cité plus haut, Green nous apprend que Cartwright et ses disciples presbytériens maniaient, contre tout protestant qui ne pensait pas exactement comme eux, l'arme de l'excommunication. Ils ne faisaient que suivre en cela l'exemple de leur maître commun Calvin. Dans la préface de son édition du Nouveau Testament, faite avec la collaboration de Théodore de Bèze (10 octobre 1559), Calvin avait en effet prononcé l'excommunication d'un protestant à l'esprit plus large que le sien, Sébastien Castellion. Il y avertissait solennellement « tous chrétiens de se garder d'un tel personnage comme instrument choisi de Satan[2] pour amuser tous esprits volages et indiscrets». Or quel avait été le crime de « cet instrument de Satan ? » Un admirateur farouche de Calvin, le pasteur Douen, nous le dit. Castellion avait traduit, lui aussi, le Nouveau Testament, et son crime « c'était bien moins la traduction défectueuse de tel ou tel passage que le fait même d'*une publication nouvelle et indépendante*. Sans oser dire que la version reçue (par eux) fut parfaite, les théologiens de Genève... ne dissimulaient pas leur déplaisir à en voir paraître une autre. *L'unité de version*... était si bien au fond de l'esprit calviniste, qu'il faudra près d'un siècle à Genève pour qu'une nouvelle traduction, celle de Drodat (1644), voie le jour ; encore la vénérable compagnie (des pasteurs) s'y opposait-elle trente années durant[3] ».

1. *Sébastien Castellion*, p. 76.

2. C'est toujours la même note ; quiconque n'a pas exactement les mêmes manières de voir que Luther, Calvin, Bèze et les principaux réformateurs, est déclaré aussitôt par eux « instrument de Satan, possédé du démon, élu diabolique, etc. », et à ce titre voué à l'extermination. Cf. plus haut, p. 341.

3. Buisson. *Sébastien Castellion*, p. 637.

Voilà comment Calvin conseillait la libre interprétation des Ecritures et permettait le libre examen !

En réalité, pour étouffer dans le protestantisme toute indépendance, toute pensée libre, il a pratiqué contre les personnes l'excommunication, contre les livres la mise à l'index, reprenant pour son compte, en les aggravant considérablement, les procédés que protestants et libres penseurs, réunis dans une même ignorance, reprochent à l'Église.

En résumé, le principe du libre examen, dont la libre pensée moderne glorifie avec tant de bruit le protestantisme, n'a été poui Luther et Calvin qu'un trompe-l'œil, un expédient pour légitimer leur révolte contre l'autorité séculaire de l'Église catholique. Leur rébellion consommée, ils ont remisé au plus vite dans l'arsenal des armes à jamais démodées le libre examen, la libre interprétation des Écritures, la religion individuelle révélée à tout homme, le sacerdoce conféré dans sa plénitude à tout baptisé ; et à la place de ces doctrines qui n'avaient eu de valeur à leurs yeux que pour ébranler la papauté, ils ont établi un clerge avec ses pasteurs, ses synodes, ses « vénérables compagnies » ses évêques mêmes ; une inquisition protestante avec ses index, ses excommunications, ses appels permanents au bras séculier ; une théocratie d'autant plus terrible qu'elle résidait le plus souvent dans les gouvernements. Et ainsi, *l'intolérance était à la base même du système protestant*, et c'est par elle qu'il a grandi et s'est développé. Qu'on ne nous parle donc plus de la liberté qu'ont apportée aux intelligences et aux consciences des fanatiques agités et orduriers comme Luther, inflexibles et froids tels que Calvin ! en le faisant, les manuels scolaires condamnés par l'épiscopat font preuve de mauvaise foi ou, s'ils sont sincères, d'une grossière ignorance, répréhensible de la part de maîtres de la jeunesse.

BIBLIOGRAPHIE

Janssen. *L'Allemagne et la Réforme,* (traduction Paris). tome II, in 8°. Paris, Plon 1889.

Denifle. *Luther et le Lutheranisme* (trad. Paquier), 4 volumes in-12. Paris, Picard.

A. Baudrillart. *L'Église catholique, la Renaissance, le protestantisme,* in-12. Paris, Bloud.

A. Dide. *Michel Servet et Calvin,* in-12. Paris, Flammanion.

F. Buisson. *Sébastien Castellion,* in-8°. Paris, Hachette[1].

1. Ces deux derniers ouvrages ont été écrits par des protestants. M. Dide ancien pasteur a été sénateur anticlérical, franc-maçon. Inutile de présenter à nos lecteurs M. Ferdinand Buisson, député de Paris et l'un des plus ardents partisans de l'École laïque. Leur témoignage est particulièrement précieux quand ils flétrissent l'intolérance de Calvin et du protestantisme.

CHAPITRE XV

Le vandalisme protestant au XVIe siècle.

SOMMAIRE. L'intolérance protestante s'attaque aussi aux objets. — Doctrines iconoclastes de Zwingle, Œcolampade, Calvin, Théodore de Bèze. — Vandalisme protestant issu de ces doctrines et non des fureurs de la guerre. — Exemples de ce vandalisme en France, — en Allemagne, — dans les Pays-Bas, — en Suisse.

L'intolérance protestante s'est attaquée aux monuments religieux, aux statues et en général aux œuvres d'art. Au XVIe et même au XVIIe siècle, le triomphe passager ou durable des huguenots de toute confession, anglicans ou puritains en Angleterre, presbytériens en Écosse, calvinistes en France, en Suisse et dans les Pays-Bas, luthériens en Allemagne et dans les pays scandinaves, a été marqué, dans tous ces pays, par la mutilation des églises, destruction des images sculptées ou peintes, la dévastation des « trésors » avec leurs collections artistiques ou archéologiques. Quand nous déplorons le vandalisme des siècles passés devant les niches désolées de nos cathédrales, ou devant les statues mutilées ou décapitées qui les ornent tristement ; quand nous maudissons les barbares qui ont martelé au point de les rendre méconnaissables les bas-reliefs qui décoraient les porches et les portails de nos sanctuaires, quand nous regrettons la disparition ou la destruction de ces richesses d'orfèvrerie, de tapisseries, qui étaient accumulées dans les sacristies

du Moyen Age, c'est aux protestants que nous devons reprocher la plupart de ces actes de vandalisme, à moins que ce ne soit aux sans culottes révolutionnaires.

Sans nier de pareils attentats dénoncés sans cesse par les blessures toujours béantes de nos cathédrales, sans oser les justifier, les historiens protestants ont voulu les expliquer par les cruelles nécessités de la guerre. A les en croire, la fureur huguenote ne les aurait commis que sur l'excitation des guerres religieuses et les guerres religieuses elles-mêmes auraient été causées par les provocations catholiques ; et ainsi, ils feraient retomber sur les catholiques eux-mêmes la responsabilité des violences qui ont défiguré les vénérables monuments produits par la collaboration féconde de l'Église et de l'Art.

Dans l'un des chapitres suivants, nous verrons si vraiment, en France et dans l'Europe entière, les protestants ont été, au XVIe et au XVIIe siècle, des gens doux et pacifiques, réduits à se défendre contre les attaques des catholiques, comme nous les représentent les manuels scolaires. Mais, dès maintenant, il est nécessaire d'affirmer, — parce que c'est la vérité historique — que c'est par fanatisme religieux plutôt que par de légitimes représailles que les Réformés de toute confession ont multiplié les actes de vandalisme. La vraie raison de ces mutilations d'églises et de ces brisements d'images, celle auprès de laquelle les autres sont accessoires et secondaires, c'est que, au XVIe et au XVIIe siècle, tout protestant se doublait d'un iconoclaste.

A plusieurs reprises, dans l'Ancien Testament, Dieu défend à son peuple de faire des images taillées pour les adorer... et par là il entend non seulement les représentations scluptées de l'homme, mais encore celles des reptiles, des bêtes et des idoles de toutes sortes, gravées, peintes ou sculptées [1].

1. *Deutéronome* IV, 16-18-20. *Ezéchiel* VIII, 10. *Exode* XX, 5.

Cette prohibition n'était si rigoureuse que parce qu'il fallait préserver soigneusement le peuple élu de l'idolâtrie universellement pratiquée chez ses voisins ; il va de soi qu'elle devait se relâcher à mesure que s'atténueraient les dangers du paganisme et finir par disparaître avec lui. Ainsi l'a compris l'Église ; elle a considéré cette prohibition comme l'une de ces prescriptions rituelles de l'Ancien Testament, qui tombaient, en désuétude sous la nouvelle Loi, parce qu'elles n'avaient plus d'objet. Poussés au contraire par le fanatisme biblique qui a été l'un des traits communs de leurs sectes multiples, les protestants ont rendu toute sa vigueur à ce précepte de l'Ancien Testament. C'était pour eux un moyen de s'élever contre le prétendu paganisme d'une Église qui avait couvert de statues et d'objets d'art le monde entier ; c'était un prétexte pour l'excommunier du christianisme et pour déclamer contre l'idolâtrie romaine. Trente ans avant les guerres de religion, les premiers huguenots français brisaient dans les rues de Paris les images vénérées de la Vierge. Leurs maîtres, les prédicateurs de la Réforme, leur en faisaient un devoir. D'après Zwingle, il était criminel d'honorer les images : c'était pécher par idolâtrie que de les suspendre dans l'intérieur des maisons et de commander aux artistes des tableaux religieux. Le règlement donné, en 1529, aux protestants de Bâle par Œcolampade, déclarait que « Dieu maudit tous ceux qui façonnent des images, » c'est-à-dire tous ces artistes, peintres, sculpteurs, graveurs, qui faisaient alors la gloire de la Renaissance.

La confession de foi helvétique dressée par Bullinger mettait les images chrétiennes au même rang que les idoles et faisait un devoir de les détruire. « Calvin enseignait que suspendre des tableaux ou placer des statues à l'intérieur des églises, c'est profaner le culte divin, commettre un crime ; représenter à l'aide du ciseau ou du pinceau les faits de l'histoire sainte était également repre-

hensible, Théodore de Bèze, le plus fidèle élève de Calvin, s'élevait surtout contre les crucifix qu'il avait en abomination et dont il eût voulu que les autorités chrétiennes ordonnassent la destruction. » Zwingle demandait encore la démolition des églises pour mieux anéantir le catholicisme. « Quand on détruit leurs nids, disait-il, les cigognes ne reviennent plus ! » Le professeur protestant Zanchi prétendait que tous les autels, crucifix, tableaux et images, ornements sacerdotaux, calices d'or, encensoirs et autres objets du même genre devaient être brisés sans pitié. Selon lui, les statues surtout devait être proscrites : il fallait les briser ou les brûler. Pierre Martyr Vermigli, iprêtre apostat, plus tard professeur de théologie protestante, était d'avis qu'il ne suffisait pas d'enlever les images des églises, qu'on devait avoir grand soin de les détruire et qu'il était dangereux de les reléguer dans quelque endroit caché d'où plus tard elles pouvaient être tirées [1].

Or ceux qui parlent ainsi, ce ne sont pas des guerriers surexcités par l'ardeur de la bataille ou l'exaltation de la victoire et voulant assouvir leur colère sur les objets inanimés, comme sur les corps de leurs ennemis. Ce sont des hommes de cabinet, des prédicateurs, des docteurs exprimant froidement leur pensée et faisant, au nom de leur théologie, à leurs disciples, le devoir d'anéantir les œuvres d'art. Leur vandalisme provient de leur doctrine encore plus que de leur passion sectaire ; iconoclaste dans sa théologie, le protestantisme luthérien, calviniste, ou zwinglien est donc directement responsable des dévastations immenses autant qu'irréparables commises par ses adeptes.

C'est tout un livre qu'il faudrait pour décrire sommairement le vandalisme protestant et faire apprécier la valeur des œuvres d'art qu'il a détruites ou dispersées,

1. JANSSEN, VI, pp. 8 et 9.

sur l'ordre de ses prédicants et de ses pasteurs. Nous souhaitons qu'il soit écrit quelque jour par un ami de la vérité historique et des arts. Nous nous contenterons ici de citer, en les prenant dans les pays les plus variés, des exemples faciles à contrôler du vandalisme huguenot. Ils suffiront à combattre la légende mensongère que l'on voudrait enseigner aux enfants de France, d'un protestantisme largement tolérant, signalant son apparition par un nouveau développement de l'intelligence humaine.

Il est à remarquer qu'un grand nombre des excès que nous signalons ont été commis avant ce fameux massacre de Vassy qui, suivant les historiens protestants, aurait attiré aux catholiques les naturelles représailles des réformés.

Agen. A la fin de 1561, les huguenots pillent les couvents des Augustins, des Carmes et des Cordeliers, détruisent les autels dont les débris furent brûlés de la main du bourreau. Les jours suivants, on en fit de même aux couvents de femmes[1].

Alet. En 1577, les protestants saccagent et détruisent les églises et en particulier la cathédrale, et brisent les autels[2].

Angoulême. Après s'être emparés par trahison de la ville, le 16 mai 1564, vigile de la Pentecôte, les huguenots pillèrent la cathédrale, l'un des beaux spécimens de l'art romano-byzantin en France. Le procès-verbal de la constatation des dégâts rédigé par le gouverneur de la ville s'exprime ainsi : « Avons vu et aperçu dès l'entrée toutes les images, ouvrages et enrichissements qui avaient coutume d'être autour de ladite église, mêmement aux portes et aux entrées, toutes renversées par terre, rompues, brisées et enfoncées à coups de gros marteaux... pareil-

1. Gaullieur (protestant). *Histoire de la Réformation à Bordeaux*, I, 337.

2. H.-L., XI, 631

lement, toutes les vitres et vitraux rompus et brisés.. pareille rupture et brisement de tous les autels, chapelles, images rompues et démolies, les orgues emportées... les peintures effacées et, en plusieurs endroits, les pierres arrachées, les monuments et sépulcres rompus, même ceux de messire Jean et Charles, en leur vivant comtes d'Angoulême, aïeul et bisaïeul du roi, leur corps mis à l'air et découverts, et celui dudit comte Jean trouvé entier, lui avaient coupé la tête et massacré son corps en plusieurs endroits à coups de dague... et cette église toute déformée et pleine desdits fragments de terre et pierres et images rompues, n'y étant demeuré aucun autel ni forme d'autel. »

Le trésor avec ses chapes, chasubles, calices, chandeliers, bassins, encensoirs, ornements, parures d'or et d'argent fut également totalement saccagé. Ils brûlèrent aussi une centaine de manuscrits et de livres précieux en parchemin avec riches miniatures appartenant à la Bibliothèque. Ils détruisirent un grand nombre de châsses et reliquaires et dispersèrent les reliques des saints Ausone, Aptone, Cybard, Groux, Fredebert, etc[1].

Annonay. Le 27 juillet 1562, les huguenots pillent les églises de la ville et en enlèvent les vases sacrés, les objets précieux et les reliques[2].

Aubeterre. Dans les premiers jours de mai 1562, les huguenots pillent, à Aubeterre, l'église Saint-Jacques, détruisant ses boiseries, ses stalles du chœur et de la salle capitulaire « ouvrées et maniérées ». Ils détruisent le grand autel avec cinq autres, les statues en pierre de Notre-Dame, sainte Anne, saint Jacques, la statue de Constantin qui était sur le pignon du grand portail. La croix, la chapelle et l'autel du cimetière eurent le même sort. On détruisit les vases sacrés et les beaux manuscrits

1. Fourgeaud p. 115-117.

2. *Histoire du Languedoc* (éd. Vaissète-Molinier), xi, 419.

enluminés. Les ornements d'or, d'argent et de velours avec broderies furent brûlés et les cloches fondues[1].

Auxerre. S'étant emparés de la ville, en 1567, les huguenots pillent ou détruisent les églises.

Eglise Saint-Père. La tour de l'église est achevée à peine, et Lebeuf dit « qu'elle est une des plus délicatement travaillées de tout le royaume. » Les huguenots y mirent le feu, mais ne purent l'abattre ; les cloches furent fondues.

Ils enlevèrent ensuite les vases sacrés de l'église des Jacobins. A Notre-Dame, ils brisèrent la châsse de l'évêque saint Vigile ; à Saint-Eusèbe, ils prirent les châsses et les reliques de saint Palladius et saint Tetricus, évêques d'Auxerre. Le lendemain, ils pillèrent l'église paroissiale Saint-Renobert, dont ils cassèrent les cloches et brûlèrent les statues de bois : ils enlevèrent la châsse et les reliques de saint Renobert. A coups de pierre, ils défigurèrent les statues qui ornaient la chapelle de Saint-Pèlerin.

Ils s'acharnèrent surtout sur la cathédrale et Saint-Germain. Ils mirent leurs chevaux dans la cathédrale, abattirent tous les autels, brisèrent les statues des cinq portes, cassèrent à coups de bâtons les magnifiques vitraux du XIII[e] siècle, endommagèrent à coups d'arquebuse le jubé et renversèrent le crucifix qui le surmontait. Ils brisèrent les cinq grosses cloches, ainsi que celles du petit clocher. Ils détruisirent tous les objets d'art en cuivre, les tombeaux, l'aigle du chœur, les sept colonnes du sanctuaire, les grands chandeliers, les bénitiers, emportèrent les 7.000 tuyaux de l'orgue et en cassèrent l'étui qui était l'un des plus beaux du royaume ; ils enlevèrent les tapisseries et l'horloge, les grilles de fer qui entouraient le sanctuaire, les plombs des tours, clochers et arcs-boutants. Le trésor fut pillé et les huguenots y prirent un grand

1 FOURGEAUD *Origine et introduction du protestantisme à Angoumois*, p. 105

nombre de châsses, « une quantité prodigieuse de chasubles, dalmatiques, tuniques, chapes, de vases sacrés et de joyaux. »

La chapelle de Notre-Dame des Vertus « qui n'était achevée que depuis deux ans », fut saccagée ; ses trois autels furent détruits ainsi que les retables et sa Vierge du XIV[e] siècle ; la voûte de la tribune fut enfoncée ainsi que les verrières. La bibliothèque du chapitre fut dévastée. « On ne voyait dans les rues autour de la cathédrale que vitres cassées, fenêtres brisées, murailles abattues, un tas confus de décombres et de matériaux. »

La collégiale de Notre-Dame-de-Cité fut presque entièrement détruite. A Saint-Germain, les huguenots prirent les six grandes châsses qui étaient derrière le grand autel, et en profanèrent les reliques, en particulier celles de saint Germain. Ils enlevèrent de la sacristie les vases sacrés d'or et d'argent, les autres reliquaires, les ornements et un grand nombre de joyaux. Les vitraux furent brisés et la bibliothèque brûlée avec sa magnifique collection de manuscrits. Quelques jours après, ils résolurent de détruire Saint-Germain, et parvinrent à abattre le clocher du chœur et la voûte de la chapelle Notre-Dame, en renversant un des quatre piliers qui la soutenaient[1].

En février 1568, ils pillèrent l'église des Cordeliers, y mirent le feu, abattirent une partie des murs et détruisirent les verrières.

Argenteuil. Les huguenots s'en emparent en octobre 1567, et mettent le feu à l'église du prieuré, sous la conduite du capitaine Boury. L'état des dégâts fut dressé en 1584, par le prieur commandataire Jacques Fourn [2].

Bazas. A la fin de 1561, les protestants mettent en pièces les statues de toutes les églises, les orgues, les vases sacrés, les ornements sacerdotaux [3].

1. Lebeuf, pp. 130-157.
2. Lebeuf, p. 25.
3. Gaullieur, I, 337.

Beaucaire. Le 2 juin 1562, les huguenots surprennent la ville, pillent les églises, renversent les autels, brûlent les images et dispersent les reliques[1].

Bergerac. Le 16 janvier 1544, les huguenots entrent aux couvents des Carmes et des Cordeliers, dont ils emportent les croix, calices, encensoirs. Le 10 juillet, ils brisent la statue de Notre-Dame du Pont particulièrement vénérée des matelots. Plus tard, ils détruisent l'église du prieuré de Sainte-Catherine de Mercadil[2].

Bernay. Les troupes de Coligny s'en emparent en 1563 ; la ville est pillée, surtout les couvents. Il ne reste plus un meuble à l'abbaye[3].

Béziers. Joyeuse fit faire, le 18 octobre 1563, une enquête sur les événements de Béziers par Barthélemy Osset, notaire à Narbonne. Il en résulta que, le 3 mai, quatre ou cinq cents protestants armés, fantassins ou cavaliers, s'emparèrent de toutes les églises, de quatre couvents de religieux mendiants et de deux couvents de femmes. Ils se saisirent des trésors des églises, entre autres du grand retable de Saint-Nazaire. qui valait 20.000 livres et était orné de statuettes et de pierreries, d'une grande châsse d'argent, de deux bustes, de calices du même métal et de riches chapes à Saint-Aphrodise. Ils traînèrent les croix dans les rues et les brûlèrent.... Un bourgeois de Béziers avait reçu en dépôt cent chapes du trésor de Saint-Nazaire pour les cacher, mais il fut contraint de les livrer et elles furent vendues à l'encan. Les églises de Saint-Félix, Saint-Jacques, Sainte-Madeleine avaient de riches châsses qui furent enlevées; la belle bibliothèque de Saint-Jacques fut brûlée, ainsi que l'église elle-même[4].

1. *Histoire du Languedoc*, XI, 406.
2. NEYRAC. *Les guerres de religion daus nos contrées*, p. 25.
3. *La Normandie monumentale*, II, 195.
4. H.-L., XI, p. 405, d'après Bibliothèque nationale, manuscrit français 20.783, p. 19.

Bourges. Les huguenots saccagèrent la Sainte-Chapelle. D'Yvoy fit démolir par ses soldats un pan de mur pour pénétrer dans la chambre du trésor dont il enleva toutes les richesses qu'y avait accumulées le duc Jean. Les reliquaires, les statues, les calices d'or et d'argent produisirent 727 marcs avec lesquels il paya ses soldats. Les pierreries, les perles, les camées, d'un prix inestimable, furent perdus, brisés ou vendus[1]. »

Le couvent des Annonciades fut envahi. « L'autel et son magnifique retable — une représentation en marbre précieux de l'Annonciation, don de Madame Jeanne, — le grand crucifix peint et doré, les statues de Notre-Dame et de saint Jean qui l'accompagnaient, le tableau et les parements à la romaine du tombeau, tout avait été renversé, martelé, lacéré. Dans les deux chapelles, les autels ornés de figurines d'albâtre données par la duchesse disparaissaient sous les débris... Pas une verrière n'était restée intacte[2].

Saint-Ursin ressemblait à une halle percée de part en part; le chœur ne put être reconstruit.

Le prieuré de Saint-Paul, la commanderie de Saint-Jean, furent ruinés. Sainte-Marie, au bourg de Saint-Sulpice, fut entièrement détruite.

La cathédrale fut mise à sac, la veille de la Fête-Dieu, 1562. « Après dîner, dit Glaumeau, on commença à abattre les idoles. Des échelles furent dressées le long des portiques « pour briser, avec de gros marteaux de fer, les images en bosse. » Des cordes attachées aux figures des couronnements les renversèrent sur les degrés... Ce qu'on ne put atteindre avec les cordages et les échelles fut criblé à coups d'arquebuse, et ce qu'on ne put abattre sans détruire l'édifice fut mutilé et rendu méconnaissable.

1. DE BRIMONT *Le* XVI[e] *siècle et les guerres de religion en Berry*, 1905. I, 286.

2. *Ibid.*, I, 342.

A l'intérieur, la foule s'était ruée sur les autels, lacérant les tableaux et les tapisseries, martelant les bas-reliefs du jubé, faisant main basse sur tout ce qui pouvait assouvir sa cupidité et sa soif d'impiété. Seul le trésor lui fut impitoyablement fermé ; les chefs n'entendaient pas abandonner cette riche proie. Dans le désarroi de la prise du cloître, ils n'avaient pas eu le temps de faire disparaître la châsse de saint Guillaume. Le treillis de fer fut brisé, la châsse rompue, les reliques jetées sur les dalles. Celle des Innocents qui pesait 95 marcs et nombre d'objets d'orfèvrerie subirent le même sort [1].

Castres. Le 31 décembre 1561 et le 1er janvier 1562, les protestants détruisent les images et les autels de la cathédrale Saint-Benoît et de toutes les autres églises de la ville ; le 2 février, on brûle tous les ornements sacerdotaux de l'église des Mathurins [2]. Quelques mois plus tard, en 1562, les bandes huguenotes, conduites par le baron de Crussol, se saisissent des églises, la Cène est célébrée le jour de Pâques à l'église de la Platé. On fait l'inventaire des trésors d'églises. La châsse de saint Vincent, qui pesait 80 marcs d'argent, est convertie en monnaie, ainsi que le reste de l'argenterie des églises [3]. En octobre 1567, les protestants de Castres démolissent les églises de Saint-Jacques, Saint-Benoît, Sainte-Claire et Saint-Vincent, et trois jours après, le couvent des religieuses minorettes [4].

Chaise-Dieu (abbaye de la). En 1562, sous les ordres de Blacons, les protestants saccagent cette œuvre admirable du XIVe siècle. Ils pillent l'église, brisent les statues ; ils auraient même, dit-on, violé la sepulture et bu dans le

1. DE BRIMONT, I, 266.
2. H.-L., XI, p. 373.
3. H.-L., XI, p. 397.
4. H.-L., , . 433.

crâne de Clément VI, le pape qui avait reconstruit cette abbaye. Mais ceci est une légende[1].

La Charité. La ville est prise trois fois par les huguenots, en 1569; ils pillent le prieuré, profanent les tombeaux, déterrent quelques prieurs, entre autres le cardinal de Lenoncourt dont ils jettent le corps dans la rivière[2].

Chirac-en-Gévaudan. Le 14 août 1562, les protestants prennent Chirac et brûlent l'église[3].

Conches (Eure). L'église Sainte-Foy, belle œuvre du style flamboyant et de la Renaissance, n'était pas encore finie, qu'elle eut fort à souffrir des huguenots en 1569[4].

Coulanges-la-Vineuse (Yonne). La Rochefoucauld, avec son armée huguenote, la prend en 1568, et enlève de l'église les chapes, les chasubles, une grande figure en argent qui représentait saint Christophe[5].

Courson. L'église est brûlée par les huguenots en 1569[6].

Foix (comté de). Les huguenots brûlent, en 1566, l'église de Carlat, au diocèse de Rieux[7].

Gien. Cette ville avait été donnée aux huguenots par l'édit de paix pour qu'ils pussent y exercer leur culte. Ils en profitèrent pour essayer d'abolir le culte catholique. A l'instigation de leur pasteur Lambert, qui disait que, « pour chasser les pigeons, il fallait abattre les colombiers », ils mirent à sac la collégiale Saint-Étienne, en emportant les ornements, l'argenterie et profanant les reliques de sainte Félicule, patronne de la ville : « Ce fut ainsi que ce beau monument de la piété d'Anne de France, fille de Louis XI, fut presque entièrement ren-

1. Hallays. *A travers la France*, p. 173.
2. Lebeuf, *Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots*, p. 225.
3. H.-L., xi, 4 21.
4. Abbé Bouillet. *La Normandie monumentale*, i, p. 33.
5. Lebeuf, *op. cit.*, p 161.
6. Lebeuf, *op. cit.*, p. 267.
7. H.-L xi, p 481.

versé. » Les couvents des minimes et des clarisses et l'église paroissiale Saint-Laurent subirent le même traitement [1].

Grenoble. Le 1er mai 1562, les protestants, excités par le baron des Adrets, s'emparent de la ville, se ruent sur le couvent des Cordeliers, où, après avoir renversé les autels et les images, ils établissent leur temple. Ils agissent de même dans tout le Dauphiné « faisant partout la guerre aux reliques, aux croix, aux calices et aux images, jusqu'à la Grande Chartreuse qu'ils brûlent après l'avoir pillée [2].

Guérande. En avril 1562, les protestants envahissent l'église des Jacobins, abattent les autels et brisent les images. Mêmes actes de vandalisme à Dinan [3].

Languedoc. En 1567, le baron des Adrets et ses huguenots brûlent et rasent les églises d'*Uzès*, de *Pont-Saint-Esprit*, de *Bagnols, Viviers, Rochefort, Barjac, Tresques, Saint-Laurent des Arbres* [4].

Luzarches. La collégiale de Luzarches, bel édifice du XIIIe siècle, fut pillée, ravagée et ruinée en partie par les huguenots, en 1567 [5].

Lyon. Pendant plusieurs mois, c'est une suite ininterrompue de massacres, de pillages et d'incendies. Le sang coule à flots... Le 19 avril 1562, Lyon tombe au pouvoir des protestants. C'est le sac d'une ville prise d'assaut. Plusieurs églises sont détruites, les images martelées, les reliques jetées au vent ou confondues avec les ossements des animaux, les sépultures violées. Rien n'échappe à la férocité de ces hordes auxquelles les chefs abandonnent

1. Lebeuf, *op. cit.*, p. 260.
2. Bouche, *Histoire de Provence*, II, 638.
3. Dom Taillandier. *Histoire de Bretagne*, II, p. 288.
4. H.-L., XI, 488.
5. Lebeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris* (éd. Augier), II, 205.

le pillage pour se réserver la meilleure part du butin : l'or et l'argent des églises.

Maguelonne. Les protestants de Montpellier s'emparent de Maguelonne, brisent les images et détruisent les tombeaux qui étaient dans l'ancienne cathédrale (avril 1562)[1]

Montauban. En juillet 1561, les huguenots s'emparent des églises des Cordeliers et de Saint-Louis ; en octobre, ils ravagent toutes les autres églises excepté la cathédrale, qui était bien défendue[2]. Le 25 mai 1562, à la nouvelle d'un échec de Montluc, les habitants protestants de Montauban brûlent l'évêché, les églises des Cordeliers et des Carmes. Ils attaquent aussi le château de Montbelon où ils mettent le feu après l'avoir pillé, de même que l'église de ce château[3]. En 1566, ils se révoltent contre une ordonnance de Charles IX et démolissent la cathédrale, l'église et le couvent des Jacobins, l'église de Saint-Jacques[4].

Montpellier. Le 24 septembre 1561, les protestants prennent les armes, s'emparent de Notre-Dame des Tables, ils en inventorient les ornements et les reliquaires qui sont transportés à l'Hôtel-de-Ville ; l'église devient le temple de la Loge. Le 19 octobre suivant, ils assiègent les catholiques réfugiés dans la cathédrale Saint-Pierre. Les catholiques ayant capitulé, la cathédrale est pillée avec une fureur extrême, les autels sont renversés, les retables, tableaux, images, statues sont mis en pièces. Cette église que son fondateur, Urbain V, avait merveilleusement ornée au XIVe siècle, fut entièrement saccagée en sept heures. Toutes les églises, chapelles, de Montpellier, au nombre de soixante, furent pillées. Le 26 octobre, on recommença et on pilla les églises des Carmes, des Augustins, des Cordeliers et des Jacobins qui étaient hors de la ville. « En moins de huit jours, les messes furent abolies, les prêtres

1. H.-L., XI, p. 405.
2. H.-L., XI, p. 372.
3. H.-L., XI, 460.
4. H.-L., XI, p. 482.

chassés, les ornements, les livres d'église et les reliques brûlés, déchirés, dissipés, les images et les croix brisées. » On agit de même, peu de temps après, par une sorte de conspiration à Lunel, Gignac, Sommières et dans plusieurs autres villes de la province[1].

En novembre, les protestants, maîtres absolus de Montpellier mirent en pièces tous les anciens tombeaux qui étaient dans les églises, en déterrèrent les corps et les ossements qu'ils abandonnèrent à la merci des chiens[2]. En avril 1562, ils prirent l'argenterie des églises de Montpellier qui était en dépôt à l'Hôtel-de-Ville et ils en firent de la monnaie[3],

Quand éclata la guerre de religion de 1567, les protestants s'emparèrent de l'ancien monastère de Saint-Germain, devenu le fort Saint-Pierre, et ils s'efforcèrent de détruire la cathédrale. Ils y employèrent trois jours, en sorte que, dit un auteur protestant, « ils ne laissèrent ni tuiles, ni bois, fer, plomb, ni vitres tenant aux murailles; furent les grandes et fortes voûtes laissées découvertes et les murailles nues ouvertes aux portes et aux fenêtres comme les vieilles ruines et masures pour faire logis aux bêtes sauvages, corneilles et chats huants, et, ne fût la force de la maçonnerie et gros comble, on eût vu la ruine et démolition totale de l'édifice, chose de grande longueur, travail et dépense... on mit bas une des grosse tours et clochers qui entraîna avec soi une grande partie du fond de l'église, ainsi que deux murailles du milieu tenant au cloître[4]. » Le 11 décembre 1567, pour fêter la bataille de Saint-Denis, la populace huguenote rase l'église Saint-Firmin et le monastère de Sainte-Catherine, situés à la porte de la Blanquerie[5]. Le 1er avril

1. H.-L., XI, pp. 363, 364.
2. *Ibid.*, p. 365.
3. *Ibid.*, p. 404.
4. *Ibid.*, p. 493.
5. *Ibid.*, p. 494.

1568, nouvelle explosion de fanatisme, le peuple achève de raser et ruiner toutes les églises de la ville. L'église et le monastère de Saint-Ruf, qui formaient un très bel édifice, furent entièrement dévastés, et on n'y laissa que les quatre murailles. Ainsi Montpellier demeura sans église et sans clocher[1].

Montréal (Aude). Pendant les guerres de religion, les protestants détruisent les quatre cinquièmes de la collégiale Saint-Vincent, et font du reste une citadelle. Le couvent des Carmes est également démoli[2].

Nîmes. Le 29 septembre 1560, le prédicant huguenot, Guillaume Maugé, à la tête des huguenots, s'empare de l'église paroissiale Saint-Jacques du Capitole, brise les images, renverse les autels et en fait un temple[3]. Le dimanche 21 décembre 1561, les huguenots, au nombre de deux mille, envahissent la cathédrale pendant l'office pontifical, renversent les autels, pillent les vases sacrés, brisent les images. Ils en font autant chez les Carmes, les Jacobins, les religieuses de Saint-Sauveur et de Sainte-Claire. L'après-midi, ils allument un grand feu devant la cathédrale et brûlent les archives, les tableaux, les reliques, les ornements, les saintes hosties. On fait de même dans toutes les églises des environs[4]. Du 2 au 12 février 1562, le pasteur Viret préside un synode protestant de 70 ministres; ils décident qu'on démolira toutes les églises de la ville et du diocèse. Le 25, à la suite d'une nouvelle assemblée du synode, au signal de la cloche de l'Hôtel-de-Ville, on pille toutes les églises de Nîmes et on détruit les tableaux qui restent. La cathédrale était un grand monument à trois nefs, rebâti sous Urbain II (XIe siècle). Il n'en resta que la façade[5]. L'église Sainte-

1. H.-L., p. 503.
2. H.-L., XI, p. 801.
3. H.-L., XI, p. 330.
4. H.-L., XI, 371.
5. *Ibid.*, pp. 374, 375.

Eugénie fut transformée en un magasin de poudres[1].

Nontron. Le 8 juin 1569, La Rochefoucauld et ses huguenots prennent et pillent Nontron pendant plusieurs jours. Les églises de Saint-Etienne et de Saint-Sauveur sont brûlées[2].

Orange. En septembre 1561, avec la complicité du prince, les huguenots convertissent en temples la grande église Notre-Dame et l'église des Jacobins, après avoir renversé les autels, brûlé les crucifix et les images de la Sainte Vierge qui étaient au coin des rues, ravi les croix, les calices, les châsses d'argent des corps des saints Eutrope et Florent, évêques de la ville[3].

Orléans. Dès 1561, les huguenots s'emparent de l'église des Carmes. La ville est prise, le 26 octobre 1567, par La Noue et ses bandes protestantes ; et aussitôt commence la destruction des églises par le fer et par le feu : « *templa demoliri ferro et igni devastari cœperunt* ». La cathédrale Sainte-Croix fut presque entièrement détruite au cours de ces deux dévastations.

Pamiers. Malgré l'édit de pacification de 1563, les huguenots continuent la guerre dans le comté de Foix. Ils s'emparent de Pamiers dont ils pillent les églises et les monastères[4]

Paris. Le 31 mai 1528, nuit de la Pentecôte, les huguenots abattirent la tête d'une figure de la Vierge, dans le mur de la rue des Rosiers qui faisait le coin de la rue des Juifs ; ils rompirent aussi la tête de l'enfant qu'elle tenait, les jetèrent toutes deux derrière des pierres, donnèrent quelques coups de poignard dans la robe de la statue et plongèrent son couvre-chef dans la boue.... Elle fut remplacée par une image d'argent à l'issue d'une

1. *Ibid.*, p. 686.
2. Neyrac, p. 95.
3. Bouche, *Histoire de Provence*, II, 633.
4. H.-L., XI, p. 440.

cérémonie de réparation. Celle-ci fut dérobée en 1545; on en mit une de bois, qui fut brisée en 1551 ; on en mit une quatrième de marbre[1].

Près de la rue Saint-Martin, une image de la Vierge et deux autres de saint Fiacre et de saint Roch furent défigurées dans la nuit du samedi 21 mai 1529; les protestants leur crevèrent les yeux[2].

La nuit du 8 au 9 septembre 1554, une image de la Sainte Vierge qui était devant l'hôtel de Châlons fut mise en pièces; une autre de Notre-Dame de Pitié, qui était auprès, fut lacérée de coups de poignard[3].

En 1562, les huguenots profanent l'église Saint-Médard[4].

Périgord. De 1560 à 1570, les huguenots pillent ou brûlent l'église du prieuré de Montravel et Sainte-Marie de Colle à La Mothe, l'église Saint-Michel, celles de Bonnefare, de Saint-Avit, de Saint-Jean de Bonneville, de Montcaret (église romane du XIe siècle), du Breuilh, du Canet, de Saint-Avit du Tizat, de Saint-Martin de la Rouquette, de Fougueyrolles, de Montazeau, de Saint-Vivien, de Velines, de Pineuilh, de Camplong, d'Appelles, de Belvès, de Saint-Emilion, de Lamonzie Saint-Martin, de Montaut, de Saint-Pardoux, de Monsaguel[5]

Périgueux. Les huguenots enfoncent les grilles de la chapelle de Notre-Dame de Pitié, pillent les vases sacrés, les reliquaires du chef de saint Barthélemy, du chef de saint Léon, et du bras de saint Front[6].

Poitiers. En 1562, les huguenots pillent l'église et l'abbaye de Saint-Hilaire. Ils saccagent la « fameuse bibliothèque et librairie dudit lieu qui était munie de si grand

1. Dom Lobineau, *Histoire de Paris*, II, pp. 983, 985.

2. *Ibid.*, 988.

3. *Ibid.*, p. 1045.

4. Lebeuf, *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, ed. 1883 I, p. 257.

5. Neyrac, *op. cit.*, *passim.*

6. Neyrac, p. 26.

nombre de bons et anciens livres, tant grecs, hébreux que latins, et où de toutes parts, les gens doctes accouraient pour en tirer quelque chose devant servir au public ». Ainsi s'expriment les chanoines dans leur plainte au roi [1].

Pont-Saint-Esprit. En octobre 1567, les protestants, sous les ordres du baron des Adrets, dévastent l'église et le monastère, et brûlent les archives [2].

Pontigny (abbaye de). En février 1568, l'abbaye est pillée par les huguenots à cause des reliques de saint Edme. Ils profanent le tombeau du b. Hugues, abbé de Pontigny, brisent la figure de la statue d'Adèle, femme de Louis VII, pillent les ornements et mettent le feu à l'église [3].

Le Puy. En 1562, le baron des Adrets avec une troupe de protestants pille le faubourg de l'Aiguille et les autres faubourgs du Puy, saccage les églises des Carmes, des Cordeliers et des Jacobins [4].

Puylaurens. Les protestants y démolissent, le 9 février 1563, l'église des Jacobins [5].

Sainte-Foy. Sur l'excitation de Aymon de Lavoix, prédicant de Genève, les protestants pillent l'église Notre-Dame, renversent les autels, lacèrent les tableaux ; il ne reste que quelques murs dénudés de l'église paroissiale [6] (1547).

Saint-Paul-Trois-Châteaux. Les huguenots, en 1561, pillent l'église, prennent les croix, calices et ornements et brûlent les reliques de saint Restitut [7].

Saint-Pons. Les huguenots, conduits par le seigneur de Saint-Amans, s'emparent de Saint-Pons, en novembre

1. *Mémoires des Antiquaires de l'Ouest*, XV.
2. H.-L., XI, 488.
3. LEBEUF. *Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots*, p. 271.
4. H.-L., XI, 413.
5. *Ibid.*, 433.
6. NEYRAC, p. 26.
7. BOUCHE. II, 633.

1567, profanent et pillent la cathédrale et ruinent l'abbaye bénédictine [1].

Saissac (Aude). Après avoir pris Saissac avec ses huguenots, le capitaine Artigues met le feu à l'église (septembre 1568) [2].

Toulouse. En mai 1562, les huguenots essaient de prendre Toulouse, ils réussissent à en occuper une grande partie. Ils s'emparent de l'église Saint-Paul qu'ils mettent au pillage, tentent d'en faire autant de la cathédrale Saint-Etienne et de la Daurade. Le 14 mai, ils visent à coups de canon les clochers des Augustins, des Cordeliers, des Jacobins, de Saint-Sernin ; ils endommagent ainsi celui de Saint-Sernin. Ils prennent d'assaut les couvents de Saint-Orens, des Cordeliers, de la Merci, de Saint-Antoine, des Béguines, des Augustines, l'église paroissiale de Notre-Dame du Taur, les églises de Saint-Pantaléon et de Saint-Quentin. Ils enlèvent les objets précieux de ces églises. Le 15 mai, ils échouent devant Saint-Sernin, mais prennent et saccagent l'église des chanoinesses de Saint-Sernin [3].

Valence. En 1562, les protestants mettent le feu aux églises, brûlent les images et abattent les autels [4].

Vendôme. En mai 1562, Jeanne d'Albret, reine protestante de Navarre, s'empara de Vendôme, et laissa ses soldats piller la collégiale de Saint-Georges, profaner les tombeaux, briser les statues et les autels. Elle se fit livrer par les chanoines et les religieuses, chandeliers, croix, figures massives, vases sacrés et autres objets précieux, dont plusieurs remontaient au XII[e] siècle. Tout cela fut monnayé. L'orgue, qui avait été construit en 1487, fut détruit et ses tuyaux d'argent enlevés. La reine

1. H.-L., XI, p. 484.
2. *Ibid.*, XI, 511.
3 *Ibid.*, XI, pp. 387 et suivantes.
4 BOUCHE II, 638.

fit briser les tombeaux des Bourbons, aïeux de son mari, et même celui de son beau-père [1].

En même temps, Jeanne d'Albret fit piller un grand nombre d'églises du Vendômois, celles de Saint-Sauveur, de l'Etoile, de Notre-Dame de Villethion.

Vienne. En mars 1561, quarante huguenots armés brisent, la nuit, les statues du portail de la cathédrale. Ils en font autant à Saint-Pierre, Saint-Martin et Saint-André-le-Haut [2].

Le 4 octobre 1566, la cathédrale Saint-Maurice fut pillée par Mauvans et son armée de huguenots : le palais de l'archevêque fut ruiné, il n'y resta presque plus rien d'entier ; les autres églises encore debout furent profanées [3].

Ces actes de vandalisme n'étaient pas particuliers aux protestants de France. Partout où la Réforme avait eu des succès, elle les avait multipliés. Voici quelques faits pris au hasard dans l'histoire de l'Allemagne.

Aschaffenbourg. L'électeur de Saxe fait saccager par ses troupes l'église du Saint-Sépulcre, en 1546 [4].

Augsbourg. En 1528, Michel Cellarius fait briser les images [5].

En janvier et février 1537, le Conseil abolit le catholicisme, s'empare de force de la cathédrale, des églises, des couvents : il ordonne la destruction des autels et des tableaux ; tous les autels et statues de pierre furent enlevés. Le chapitre écrivait à Charles-Quint que « les tableaux qu'il eût fallu respecter, rien que par égard pour leur antiquité et pour l'amour de l'art, » avaient été en grande partie détruits, les épitaphes et les mausolées brisés et dispersés [6].

1. Metais. *Jeanne d'Albret et la spoliation de l'église Saint-Georges de Vendôme.*
2. Nicolas Chorier. *Histoire du Dauphiné*, I, 553.
3. *Ibid.*, 625.
4. Janssen, III, 642.
5. *Ibid.*, III, 107.
6. *Ibid.*, III, 370.

Biberach. Œcolampade et Blarer, deux des principaux réformateurs, font piller l'église après leur sermon (29 juin 1531). On détruit 18 autels et les orgues. On emporte une châsse d'argent, des monstrances, des croix, des chasubles, des ornements, 37 calices, un grand nombre de missels. On brise les verrières du chœur. On détruit quatre chapelles dont celle de Saint-Wolgang avec ses fresques. La chapelle de Saint-Nicolas devient une brasserie; le charnier du cimetière une tuilerie. On détruit, dans la chapelle du cimetière, 36 tableaux représentant la Passion et, dans celle de l'hôpital, une série de peintures représentant la Vie de sainte Madeleine [1].

Brunswick. En 1528, les autels furent détruits; les images des saints, les ornements d'église, publiquement vendus; les calices et autres pièces d'orfèvrerie envoyés à la monnaie [2].

Constance. Par ordre du conseil protestant, on brise les autels, on enlève les orgues, on détruit les images; les ostensoirs, calices et belles pièces du trésor sont fondus à la monnaie [3].

Erfurt. A l'appel de l'ami de Luther, Jean Lange, Augustin apostat, des bandes d'étudiants détruisent, en peu de jours, soixante maisons de prêtres et les bibliothèques (juin 1521) [4].

Esslingen (1528). A la demande de Zwingle, le Conseil protestant ordonne la destruction des autels et des tableaux de l'église, s'empare du trésor. Les stalles du chœur sont détruites ainsi que les plaques funéraires et les pierres tombales [5].

Francfort. La croix du cimetière enlevée, puis traînée jusqu'au Main, fut jetée dans le fleuve; l'orfèvrerie

1. Janssen, III, 248.
2. *Ibid.*, III, 88.
3. *Ibid.*, III, 106.
4. *Ibid.*, II, 215.
5. *Ibid.*, III, 349.

d'église fut vendue sur la place du marché (1528)[1].

Gandersheim (abbaye de). Elle est envahie en 1542. « Le crucifix, les images des saints, tout ce qui ornait notre église et notre cimetière a été brisé, » écrivaient les tenanciers du monastère à l'Empereur[2].

Gmünd. En 1546, l'Électeur de Saxe et ses troupes protestantes « enlèvent des couvents et des églises tout ce qui en faisait l'ornement »[3].

Halle. Le 1er janvier 1547, l'électeur Maurice de Saxe et les troupes protestantes pillent Halle; les calices, monstrances, crosses d'évêques, tous les objets précieux des sacristies sont expédiés à Eisleben et monnayés. Aux couvents des Carmes et des Dominicains, les églises sont pillées, les tableaux et les images brisés[4].

Hambourg. Des brisements d'images ont lieu en 1528[5].

Hesse. En octobre 1527, le duc protestant, Philippe, ordonna dans toute la Hesse la destruction des images[6].

Hildesheim. L'armée protestante s'en empare en 1543. On pille les églises et les couvents, on fouille les tombes pour y trouver quelque butin, on brise les crucifix, les statues des saints, les autels, les images. On emporte les trésors des églises, les calices, monstrances, crucifix[7].

Marbourg. Le 18 mai 1539, le landgrave, Philippe de Hesse, pénètre avec 2.000 lansquenets dans l'église de Sainte-Élisabeth. Il profane les reliques de son aïeule, sainte Elisabeth, qu'il jette dans un grand sac à fourrage. Il emporte le reliquaire, surmonté d'une magnifique couronne du XIIIe siècle, donné par Frédéric II. Le prédicant, Adam Krafft approuva sa conduite[8].

1. JANSSEN, III, 49.
2. *Ibid*, III, 544.
3. *Ibid*., III, 644.
4. *Ibid*., III, 643.
5. *Ibid*., III, 88.
6. *Ibid*.. III, 59.
7. *Ibid*., III, 547.
8. *Ibid*, III, 428.

Mayence. En 1552, Albert de Brandebourg et ses hordes protestantes livrent aux flammes les admirables églises de Saint-Alban, de Saint-Victor, de Sainte-Croix et la Chartreuse. Il eût voulu mettre le feu au dôme et le voir sauter en l'air, mais à la prière du comte palatin Richard, il l'épargna [1].

Meissen. Le 15 juillet 1539, le duc Henri de Saxe, en proclamant le protestantisme à Meissen, met en pièces l'autel et la précieuse châsse de saint Bennon à la cathédrale [2].

Le 11 mai 1542, le duc Maurice de Saxe fit enlever à la cathédrale l'orfèvrerie, les vases et calices ornés de pierres précieuses et quantité d'objets de prix, par exemple, une croix d'or, estimée 1.300 florins par le duc Georges, sans compter les pierres précieuses et les perles dont elle était ornée ; une autre croix d'or estimée 6.000 florins ; une troisième, estimée 1.000 florins, sans compter les pierres précieuses ; un retable estimé 1.000 florins, sans les pierres, le buste de saint Bennon, pesant 36 livres 1/2 et orné de pierreries ; une petite croix avec la Vierge et saint Jean. Les objets précieux énumérés ainsi par le sacristain Kneusel sont au nombre de 51 ; depuis que Maurice de Saxe les a mis en « lieu sûr », ils ont disparu [3].

Memmingen. Le prédicant de la ville, Schenk, fait détruire les « admirables orgues » de Saint-Martin et briser les images (1528) [4].

Munster. Le 24 février 1532, les anabaptistes pillent les églises à la cathédrale ; l'horloge « admirable chef-d'œuvre » est mis en pièces à coups de hache ; des tableaux précieux, de magnifiques vitraux sont détruits. Un con-

1. JANSSEN, III, 746.
2. *Ibid.*, III, 433.
3. *Ibid.*, III, 534.
4. *Ibid.*, III, 107.

temporain écrit : « Le tableau du frère Franz de Sudfeld, qui représentait les sibylles, a été affreusement abîmé, et devant le chœur, les statues de bois sculpté du Sauveur et de sa sainte Mère ont été sciées comme du bois vulgaire. On s'en est servi pour construire des lieux d'aisance. » L'incendie des archives et des bibliothèques dura huit jours. On détruisit complètement la collégiale de Saint-Maurice qui était « splendide », on supprima les coupoles des autres [1].

Nuremberg. Dans le territoire de Nuremberg, 17 églises furent brûlées en 1552, par l'armée protestante d'Albert de Brandebourg [2].

Palatinat. En y établissant le protestantisme, en 1556, l'électeur Otto-Henri ordonne d'enlever de toutes les églises les tableaux, de briser les statues, d'enduire les fresques d'une couleur noire et de briser les verrières [3].

Poméranie. En 1524, pendant la foire de Riesenbourg les images sont jetées hors de l'église et brûlées. Dans plusieurs autres villes ont lieu des brisements d'images et de statues [4].

Prusse. Après l'apostasie d'Albert de Brandebourg, grand-maître de l'Ordre teutonique, « tous les monuments de l'ancienne foi, calvaires ou pieux oratoires des champs, furent abattus (1525). On enleva des églises tous les calices, tous les objets précieux [5].

Reutlingen. En février 1531, on détruit les images et les autels dans les églises [6].

Riddagshausen (abbaye de), *Brunswick.* Elle est assaillie par 5.000 protestants de Brunswick et des troupes saxonnes. Les autels, les tableaux, les orgues sont brisés

1. *Ibid.*, III, 336.
2. *Ibid.*, III, 719.
3. *Ibid*, IV, 41.
4. *Ibid.*, III, 80.
5. *Ibid.*, III, 85.
6. *Ibid.*, III, 245.

les monstrances, calices, ornements, volés, les archives pillées; l'église est convertie en écurie (21 juin 1542)[1].

Samland. En apostasiant et se mariant, l'évêque de Samland, Georges de Polentz, s'empare des pierres précieuses de sa mitre et en fait une parure pour sa femme ; il enlève à sa cathédrale 24 pièces d'étoffes précieuses lamées d'or dont il fait les courtines de son lit (1525)[2].

Smalkalde. En novembre 1608, le landgrave, Maurice de Hesse, fait briser les statues de l'église. Tous les objets sculptés, fondus, travaillés, ciselés, furent détruits. On recouvrit de chaux certains tableaux, on emporta le reste. Huit chariots remplis d' « idoles » prirent le chemin du château ; là, une partie des dépouilles de l'église fut livrée aux flammes. A la suite de ces faits, Maurice fut célébré par les prédicants comme « un nouveau Josias »[3].

Steterbourg (couvent des Augustins de), *Brunswick.* Les protestants, en juin 1542, saccagent l'église, brisent les autels, le baptistère, le chœur, les orgues, mettent en pièces les tableaux et les images, arrachent les morts de leurs tombes et les donnent en pâture aux porcs ; l'église devient une écurie[4].

Stralsund (1525). Presque toutes les églises et couvents sont assaillis et pillés ; en présence du Conseil, les images et les tableaux sont détruits[5].

Strasbourg (1528). A l'instigation du disciple de Luther, Bucer, la cathédrale est saccagée. On y brise 50 autels, des tableaux, des croix. On fait servir aux travaux de fortification les pierres tombales enlevées aux églises[6]

1. Janssen, iii, 543
2. *Ibid.*, iii, 84.
3. *Ibid.*, v, 532.
4. *Ibid.*, iii, 543.
5. *Ibid.*, vi, 12.
6. *Ibid.*, iii, 105.

Tyrol. De nombreuses églises y sont pillées par les protestants en 1552[1].

Ulm (1531). Le Conseil protestant enlève le trésor de l'église. En juin 1531, sur l'ordre des prédicants, « on souille la belle et noble cathédrale de façon à ce que jamais on ne puisse la rétablir en son premier état. » Les tableaux, les autels, au nombre de 50, furent brisés, les statues des apôtres emportées, les magnifiques orgues détruites. Tout ce qui ne put pas être enlevé fut « haché », entre autres les belles stalles du chœur, chef-d'œuvre de maître Syrlin, et les ornements sculptés du portail. Cette magnifique église devint un cellier[2].

Wolfenbüttel. Les protestants font un butin considérable d'orfèvrerie d'église (1542). Luther et Mélanchton s'en réjouissent : « Les nôtres ont été protégés par les saints anges, » écrit le « doux » Melanchton[3].

Wurzbourg. Le margrave de Brandebourg, Albert, et son armée pillent Wurzbourg et tout l'évêché, convertissent en argent monnayé l'orfèvrerie des églises et des abbayes, les châsses, les calices, les monstrances, les vases sacrés et brisent les tableaux. A Neumunster, une châsse est fondue (1552)[4].

Les mêmes scènes se produisaient en même temps dans les Pays-Bas.

A *Gand*, la cathédrale est saccagée, en 1566, par les Gueux que dirigeait le prédicant Hermann Modet, escorté de ses trois femmes. On détruisit les autels, les statues, les orgues, les vitraux ; les tableaux furent lacérés ou barbouillés ; les riches ornements et broderies mis en pièces ; les calices, ostensoirs et autres objets précieux enlevés, les tombes profanées, les cadavres dépouillés et jetés çà et là. Ces horreurs durent trois jours et trois

1. Janssen, III, 731.
2. *Ibid.*, III, 245.
3. *Ibid.*, III, 545.
4. *Ibid.*, III, 719.

nuits. « Il n'y eut pas une seule église, une seule chapelle, pas un hôpital, pas un cloître où tout ne fût brisé et saccagé, » dit le protestant Wesenbeck[1].

Flandre. En 1566, 400 églises furent détruites par les Gueux protestants . d'innombrables bibliothèques et de précieux manuscrits furent livrés aux flammes[2].

Frise orientale. Le comte Enno fait main basse sur les objets d'art des églises et des monastères (1527)[3].

La Suisse avait aussi ses vandales.

A *Bâle*, la cathédrale est pillée, en février 1529, ses sculptures et ses statues brisées, le grand crucifix brûlé. Toutes les autres églises sont également dévastées et on détruit les plus admirables chefs-d'œuvre : autels, statues, sculptures, tableaux. Les débris furent réunis en douze tas et brûlés sur la place de la cathédrale, à la grande joie du Réformateur Œcolampade.

Aux Chartreux, on brisa les statues et on brûla les manuscrits et les papiers de la Bibliothèque et des archives[4].

Berne. Dans l'église Saint-Vincent, à l'instigation de Zwingle, les statues de bois sont brûlées. On détruit une châsse de saint Vincent, trois autres châsses d'or, des monstrances, des châsses d'argent, une statue d'argent de la Vierge, avec une couronne d'or ornée de pierres précieuses, 450 ornements sacerdotaux, ornés de pierreries, des chapes richement brodées, ornées d'agrafes d'or, la plupart en damas et velours, d'un travail exquis ; 26 chandeliers d'argent donnés en 1471 ; 80 corporaux lamés d'argent, en velours, damas, etc. ; un missel en parchemin orné de lettres d'or pur, 66 autres missels, plusieurs orgues, etc.

1. Janssen. IV, 274.
2. *Ibid.*, IV, 274.
3. *Ibid.*, III, 78.
4. *Ibid.*, III, 102.

Une partie des images furent jetées dans l'Aar, ou enfouies au cimetière ; le reste fut détruit ou dispersé (1528)[1].

Saint-Gall. Le bourgmestre protestant, Vadian, fait piller l'abbaye : on détruit autels, tableaux, colonnes. « Les idoles de pierre et de bois, dit le protestant Kessler, tombaient sur le sol de tout leur poids avec leurs niches et leurs supports. Que de délicats ouvrages d'art, que de précieux chefs-d'œuvre ont péri dans ce désastre ! Les peintures de la table de communion dans le chœur avaient demandé dix ans de travail... Les stalles du chœur, d'un travail si beau, n'ont pas même été épargnées ; quarante voitures ont porté à Bâle des monceaux de débris. Aussitôt, on alluma un grand feu et tout fut jeté dans les flammes. » Le brasier avait 43 pieds carrés. On recouvrit de chaux les admirables fresques représentant la vie de saint Gall et de saint Othbert. Les chapelles latérales furent saccagées ; celle de Saint-Jean devint un atelier, celle de Saint-Jacques un four à chaux[2].

Zurich. A la suite de prédications de Zwingle, les trésors de la cathédrale et des autres églises sont pillés (20 octobre 1525). Celui de la cathédrale contenait quatre bustes en argent des saints martyrs de Zurich, quatre croix de grande valeur, quatre riches et lourdes monstrances, une statue en or pur de la Sainte Vierge pesant 60 livres ; des châsses artistement ciselées et ornées de pierres précieuses, un nombre considérable d'encensoirs, deux riches missels, l'un orné de pierres précieuses, l'autre relié en ivoire, 10 calices d'or et beaucoup d'autres vases de prix renfermant des reliques de saint Gall et de Charlemagne, le *livre d'heures de Charlemagne relié en or*, une nappe de communion estimée 700 livres, où l'on voyait en une splendide broderie les images de Mel-

1. Janssen, III, 99.
2. *Ibid.*, III, 103.

chisédech et d'Abraham. L'orfèvrerie d'or pesait environ un quintal, celle d'argent, plusieurs quintaux ; *tout fut brisé et envoyé à la monnaie*. Les étoffes de velours et de soie furent vendues. La plus grande partie des livres d'heures, écrits et enluminés avec art, furent détruits par ordre du Conseil. On vendit pour un prix dérisoire à des colporteurs et des apothicaires la bibliothèque de la cathédrale (1525)[1].

BIBLIOGRAPHIE

JANSSEN. *L'Allemagne et la Réforme*, (trad. Paris), tomes III, IV et VI, Paris, Plon, 1889-1905, in 8°.

DOM VAISSÈTE. *Histoire du Languedoc*, (éd. Molinier), tome XI, Toulouse, Privat, in 4°.

BOUCHE. *Histoire de Provence*, tome II, Aix, 1664, f°.

LEBEUF. *Histoire de la prise d'Auxerre par les Huguenots*, Auxerre, 1723, in 8°.

N. CHORIER. *Histoire du Dauphiné*, Lyon, 1672, f°

1. JANSSEN, III, 95.

CHAPITRE XVI

La responsabilité des guerres de religion. Le « massacre » de Vassy.

Aulard et Debidour (Cours élémentaire II, p. 13).

François Ier et Henri II persécutèrent les protestants français qui étaient alors surtout des artisans et des bourgeois, et en firent périr un grand nombre.

(Cours moyen, p. 78).

Les Guises irrités donnèrent, à Vassy, le signal des guerres civiles, par un massacre de protestants qui fut imité dans un grand nombre de villes.

(Id. Cours supérieur, p. 155).

Brossolette (Cours élémentaire, p. 66).

Quelques protestants furent brûlés, sous les rois François Ier et Henri II. Des princes de Lorraine, les Guises, trouvaient que c'était trop peu. Ils se mirent à la tête des catholiques pour les écraser. Le duc François de Guise passait, avec ses hommes d'armes, à Vassy, en Champagne. Les soldats du duc se jetèrent sur eux, en tuèrent 60, en blessèrent 200. Ce fut le commencement des guerres religieuses.

(Id. Cours moyen, p. 58).

Le massacre de Vassy fut le signal des guerres de religion.

Calvet (Cours moyen, p. 96).

Sous Charles IX, (les protestants) prennent les armes à la suite du massacre de quelques-uns d'entre eux par les soldats du duc de Guise, dans la petite ville de Vassy. P. 97. *Il faut reconnaître que ce sont les catholiques qui, par le massacre de Vassy, ont provoqué la lutte.* Résumé. *Sous Charles IX, le massacre de Vassy donna le signal des guerres de religion.*

(Id. Cours supérieur, p. 87).

Devinat (Cours élémentaire, p. 106).

Les catholiques persécutèrent les protestants. Les protestants se

défendirent. On en vint aux armes. Alors commencèrent d'horribles guerres civiles.

(Cours moyen, p. 54.)

Image, avec récit tendancieux, du massacre de Vassy.

Gauthier et Deschamps (Cours élémentaire, p. 46).

Les catholiques persécutèrent les protestants ; les protestants se vengèrent de leurs persécuteurs les catholiques... P. 47. *Les guerres de religion ont été le résultat des persécutions que les catholiques firent subir aux protestants et du sentiment de vengeance qui s'empara des protestants.*

(Cours moyen, p. 46.)

Les rois devenus absolus combattirent, persécutèrent les protestants qu'ils considéraient comme des révolutionnaires. Les protestants violemment persécutés se vengèrent. Telle fut l'origine des guerres de religion. P 48. *En 1562, des protestants furent massacrés à Vassy par des gens du duc de Guise : ce fut le signal de violences épouvantables.*

(Cours supérieur, p. 82.)

Fait découler de la rixe de Vassy les guerres de religion. p. 83. *Ce massacre donne le signal des guerres de religion qui, pendant 39 ans, ensanglantèrent la France.*

Rogie et Despiques (Cours moyen, p. 65).

Les protestants traqués, égorgés en masse, s'organisèrent en parti.

SOMMAIRE. — Accusations des manuels laïques. — Faveur des premiers protestants à la Cour de François Ier. — Marguerite d'Angoulême. — Supplice de Berquin. — Ses causes : provocations protestantes. — Vandalisme protestant. — Vues de Calvin sur François Ier : l'*Institution de la religion chrétienne*. — Etatisme des protestants sous Henri II : Théodore de Bèze. — Faiblesse de résistance du clergé catholique. — Etablissement par la force du calvinisme en Bretagne, Dauphiné, etc. — Séditions fomentées par les protestants contre le culte catholique, en Languedoc. — Proscription du culte catholique et profanation des églises en Languedoc, Provence, Dauphiné, Berry, Normandie. — La Terreur de 1561 propagée par les protestants : témoignages de Mézeray et de

Ronsard. — Catherine de Médicis incline au protestantisme. — Le « massacre » de Vassy. — Caractère de cet événement non prémédité. — Conclusions : 1° Guerres de religion antérieures à l'incident de Vassy. — 2° Provoquées par les protestants voulant imposer de force leurs doctrines et abolir légalement le catholicisme.

Qui a donné le signal des guerres de religion ? Qui a lancé notre malheureux pays dans ces luttes fratricides qui l'ont déchiré et dévasté pendant plus de trente ans ? A qui devons-nous cette déplorable explosion de haine ? La sympathie qu'éprouvent pour le protestantisme les auteurs « laïques » a dicté à leurs manuels la même réponse à cette question : C'est le fanatisme catholique, écrivent-ils unanimement, qui a déchaîné les guerres de religion. Les protestants ne demandaient qu'à pratiquer en paix leur culte nouveau, lorsque le massacre de Vassy, savamment préparé par le duc de Guise, les obligea à prendre les armes pour défendre leurs croyances et leur vie.

Dès lors, ce n'est point sur les huguenots qu'il faut faire retomber la responsabilité des guerres qui étaient pour eux des guerres de légitime défense, mais sur les catholiques qui les ont provoquées avec le dessein avoué d'en finir avec le protestantisme. Sans nous fier aux affirmations intéressées des partis, interrogeons, dans ce procès, les documents et faisons appel à leur témoignage. Ils nous diront : 1° si vraiment les protestants ont attendu, pour prendre les armes, d'y être excités par le massacre de Vassy ; 2° si cette échauffourée a été vraiment un coup prémédité par les Guise et les catholiques pour déchaîner la guerre civile et détruire le protestantisme, et si les catholiques français ont été des loups cruels, forçant à se défendre les brebis protestantes qu'ils voulaient dévorer.

Ce fut dès les premières années du XVIe siècle que des humanistes français commencèrent à attaquer certains

dogmes de l'Église catholique, tels que la transsubstantiation, la valeur expiatoire de la pénitence, le mérite des bonnes œuvres ; et ainsi, les premiers réformateurs français tels que Lefèvre d'Etaples, loin d'être les disciples de Luther, le précédèrent de quelques années. Or, leurs prédications ne furent pas réprimées par l'Église ; bien plus, ils continuèrent à jouir des bénéfices qu'elle leur avait confiés. Un docteur de Sorbonne, Jacques Lefèvre d'Etaples, enseignait, dès 1512, « la justification par la foi, le dogme central de la doctrine évangélique, attaquant ainsi publiquement l'une des plus graves erreurs du catholicisme[1] ; » et en même temps, il continuait à enseigner dans l'un des collèges de l'Université, le collège du cardinal Lemoine, et recevait l'hospitalité à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés chez les bénédictins. La Cour témoignait à Lefèvre et à ses disciples la plus grande faveur ; la sœur du roi, Marguerite d'Angoulême, lisait sous sa direction les Saintes Écritures et, par elle, François Ier inclinait de plus en plus vers les nouvelles doctrines. Bientôt, l'un des disciples de Lefèvre, Michel d'Arande, vint, à la demande du roi, prêcher le nouvel Évangile à la Cour. « Le roi, écrivait Marguerite, est bien délibéré de donner à connaître que la vérité de Dieu n'est point hérésie[2]. » En 1522, alors que déjà les doctrines luthériennes étaient condamnées à Rome et que Luther avait consommé sa révolte contre l'Eglise, Louise de Savoie, mère du roi, s'emportait contre les moines, s'appropriant contre eux les invectives de Luther. Lorsque la Sorbonne voulait défendre l'orthodoxie catholique, le roi lui imposait silence, supprimant les écrits du sorbonniste Jérôme d'An-

1. Ainsi s'exprime un protestant M. Cabantous dans une thèse présentée pour le doctorat en théologie devant la Faculté protestante de Montauban, sur *Marguerite d'Angoulême et les débuts de la Réforme*, p. 31.

2. Cabantous, *op. cit.*, p. 42.

gest et du dominicain Lambert Campester. En revanche, il appelait à sa Cour des professeurs allemands pénétrés de luthéranisme, encourageait leurs discussions théologiques contre le catholicisme et répondait à ceux de ses conseillers qui s'en étonnaient : « Je ne veux point persécuter ceux qui nous enseignent ; ce serait empêcher les habiles gens de venir dans notre pays[1]. »

Comment expliquer qu'après avoir montré aux protestants une telle faveur, François Ier ait permis au Parlement de Paris de faire brûler vif, pour cause de luthéranisme, Louis Berquin, le 16 avril 1529?

Il faut en chercher la raison dans les violences dont les protestants s'étaient rendus coupables, au cours de l'année précédente. Enhardis par la protection évidente que leur accordaient François Ier et sa sœur Marguerite d'Angoulême, reine de Navarre, ils avaient cru pouvoir rééditer en France les coups de force, grâce auxquels leurs sectes s'implantaient en Allemagne et en Suisse, et ils avaient commencé par insulter la foi catholique par des sacrilèges publics et des actes de vandalisme.

« Ces nouveaux hérétiques, poussant leur insolence et leur impiété plus loin que leur maître Luther, déclarèrent une guerre ouverte aux saintes images, en brisant toutes celles qu'ils rencontraient dans les églises et ailleurs. Il se glissa sourdement jusque dans Paris quelques-uns de ces iconoclastes qui, la nuit du dimanche de la Pentecôte, dernier jour de mai, abattirent la tête d'une figure de la Vierge qui était dans le mur d'une maison de la rue des Rosiers, qui faisait le coin de la rue des Juifs, qui répond à la petite porte de Saint-Antoine. Ils rompirent aussi la tête de l'enfant qu'elle tenait, les jetèrent toutes deux derrière des pierres, donnèrent quelques coups de poignard dans la robe de la figure, plongèrent son couvrechef dans la boue et les foulèrent aux pieds. Les têtes

1. Cabantous, *op. cit.*, p. 44.

furent trouvées le mardi et portées au lieutenant criminel.... On apprit en même temps qu'en un village, à quatre ou cinq lieues de Paris, on avait pris deux hommes qui rompaient une autre image de la Vierge, à la sollicitation d'un berger, qui confessèrent qu'ils en avaient ainsi mis en pièces plusieurs autres et que, pour chaque image qu'ils rompaient, on leur donnait cent sous[1]. »

En province, comme à Paris, les protestants avaient découragé par leur fanatisme leurs plus chauds protecteurs. A Meaux par exemple, ils avaient trouvé la plus grande faveur auprès de l'évêque Briçonnet, le protecteur de Lefèvre d'Étaples. « Cette ville, écrit M. Lemonnier, semblait devenue le centre de la Réforme pacifique, le point de jonction entre Paris et Strasbourg, Bâle, même Wittenberg, les trois villes d'Allemagne d'où les doctrines luthériennes prenaient leur expansion[2]. » Gérard Roussel, l'un des premiers propagateurs de cette Réforme française, était chanoine et trésorier de l'église de Meaux et Briçonnet l'avait chargé d'y prêcher les nouvelles doctrines ; Lefèvre d'Étaples était nommé vicaire général du diocèse, en 1523. Or les années suivantes, Guillaume Briçonnet condamnait solennellement le luthéranisme, défendait « d'acheter, lire, posséder, colporter, ou d'approuver, justifier ou communiquer dans les réunions publiques et les conversations privées les livres de Martin Luther, » et interdisait toute prédication sentant l'hérésie. La raison de ce revirement nous est fournie par les violences commises par les protestants à Meaux. Le pape Clément VII ayant accordé des indulgences à la chrétienté, ils déchirèrent publiquement la bulle qui les promulguait et que Briçonnet avait fait afficher aux portes de sa cathédrale ; ils les remplacèrent par des placards injurieux contre le pape.

1. Félibien. *Histoire de la ville de Paris*, II, p. 981-982.
2. *Histoire de France de* Lavisse. V, p. I, p. 344.

L'un d'eux, Jean Leclerc, brisa plusieurs images vénérées dans une chapelle voisine de Meaux, enfin, des prières affichées contre les murs de la cathédrale furent publiquement lacérées. Pour réprimer ces excès, plusieurs protestants furent poursuivis et deux mis à mort[1]. Des faits analogues se produisirent, dans ces mêmes années, à Grenoble où un cordelier fut supplicié, et dans plusieurs autres villes de France.

On s'explique, dès lors, pourquoi furent mis à mort ceux que la Réforme française considère comme ses premiers martyrs. Avant 1523, la lutte entre luthériens et catholiques s'était maintenue sur le terrain de la pure controverse : la Sorbonne avait condamné les nouvelles doctrines et, de leur côté, les adeptes de Luther et de Zwingle, fiers de la sympathie du roi, avaient riposté aux censures par de violents pamphlets. Ils eurent le tort de passer de la discussion à ce que nous appelons de nos jours « la propagande par le fait », et de se livrer à leurs fureurs sacrilèges et iconoclastes. L'indignation populaire força le gouvernement de François Ier à sortir de sa neutralité bienveillante aux protestants ; et les Parlements les poursuivirent. On trouvera peut-être[2] que des sacrilèges et des actes de vandalisme ne valaient pas la mort d'un homme. Mais on devra, d'autre part, reconnaître que les actes de répression furent provoqués par les attentats commis par les protestants et que, sans leurs violences, ils n'eussent jamais été persécutés par un roi qui leur avait témoigné jusqu'alors une faveur si marquée.

Remarquons que ces provocations des protestants précèdent de près de quarante ans celle dont ils auraient été l'objet à Vassy.

1. Carro. *Histoire de Meaux*, p. 192.

2. Ces répressions furent particulièrement dures parce que, de 1524 à 1527, à la faveur de la guerre, puis de la captivité de François Ier, après Pavie, éclatèrent sur plusieurs points du territoire, des troubles qui nécessitèrent des mesures sévères.

Malgré la répression dont elles avaient été l'objet, les violences protestantes se poursuivirent à Paris et dans la plupart des provinces. Les réformés s'imaginaient toujours que François Ier leur était favorable et le roi leur donnait des raisons de le croire lorsqu'il défendait Gérard Roussel contre le Parlement, appelait Mélanchton pour le faire discuter contre les docteurs de Sorbonne, nommait Lefèvre d'Etaples bibliothécaire de son château de Blois, et signait des traités d'alliance avec la Ligue protestante de Smalkade et le roi d'Angleterre Henri VIII.

Bientôt, sur la dénonciation des Réformés, le roi fit arrêter deux sorbonnistes particulièrement hostiles au protestantisme, Béda et Le Picart, et les exila loin de Paris. « L'effet produit par cet arrêt, dit M. Cabantous[1], fut considérable ; les théologiens de Sorbonne stupéfaits, puis épouvantés, crurent à leur prochaine défaite ; Mélanchton[2] rapporte que l'un d'eux mourut de rage. De leur côté, les bons de l'Évangile[3] se réjouirent de cet acte de justice. » Ils se réjouirent encore plus lorsque, en 1534, François Ier emprisonna plusieurs théologiens catholiques coupables d'avoir dénoncé les tendances hétérodoxes de Marguerite ; et quand le recteur Cop inaugura ses fonctions par un discours que lui avait dicté Calvin, ils se crurent les maîtres de l'Université de Paris, la citadelle du catholicisme.

Cette confiance poussa les protestants à de nouvelles violences. « Fort maladroitement, dit un de leurs amis, M. Lemonnier, ils reprirent l'offensive. Il y avait en effet en France un parti de religionnaires très passionnés qui n'admettaient plus aucune transaction avec le catholi-

1. *Op. cit.*, p. 80.

2. Lettre à Spalatin du 22 juillet 1533.

3. C'est un protestant qui parle et qui désigne ainsi ses coreligionnaires.

cisme. Ils correspondaient avec les exaltés de Strasbourg et de Bâle; ils accusaient de défection les modérés de France et d'Allemagne; ils déclaraient n'avoir aucune confiance dans le roi et ils étaient devenus incapables d'écouter un conseil de prudence. Peut-être aussi, quelques-uns voulaient-ils empêcher les tentatives de conciliation entre les deux religions dont le bruit courait toujours. »

Ces fanatiques recommencèrent la série des provocations protestantes. Dans la nuit du 17 au 18 octobre, ils affichèrent, à Paris et en province, des placards violents contre les catholiques. Ils y traitaient de menteurs et blasphémateurs « le pape et toute sa vermine de cardinaux, d'évêques et de prêtres, de moines et autres cafards, diseurs de messes et tous ceux qui y consentent », et annonçaient « que leur règne serait détruit à jamais »[1]. Les pamphlétaires huguenots prêchaient la destruction du catholicisme et demandaient à François I[er] de la proclamer, à l'exemple de princes luthériens de l'Allemagne ses alliés.

En l'eaue, en l'eaue, ces fols delicieux !
Le roy leur est un peu trop gracieux;
Que n'a-t-il mis à bas ces sectes folles
En l'eaue ?
Viens voir, viens voir la bête sans raison (l'Église catholique)
Viens tôt la voir, avec sa triple crête (tiare);
Non chûte (tombée) encor, mais de tomber bien prête.

Ainsi s'exprimait Marot sur le catholicisme :

De son côté, Calvin, le fondateur du protestantisme français, dédiait à François I[er] lui-même l'ouvrage qu'il venait de composer pour combattre la doctrine catholique et définir la doctrine protestante, les *Institutions de la religion chrétienne*.

Quel but poursuivait le grand réformateur en dédiant

1. Lavisse. *Histoire de France*, V, partie I, p. 380.

au roi très chrétien le manifeste et la confession de la nouvelle religion, et quelle était son intention? Voulait-il le braver hardiment? le ton respectueux de la dédicace ne permet pas de le croire. Les auteurs de la *France protestante* prétendent que Calvin a voulu répondre aux calomnies dont sa doctrine avait été l'objet de la part des catholiques et dont François Ier s'était fait l'écho dans ses lettres à ses alliés, les princes réformés d'Allemagne. Dans ce cas, Calvin aurait écrit une apologie comme celles que saint Justin et les apologistes chrétiens du IIe et du IIIe siècle adressaient aux empereurs païens. Que Calvin ait poursuivi cet objet, rien de plus naturel ; mais une étude, même superficielle, du livre VIII de *l'Institution chrétienne* nous prouve qu'il avait un dessein encore plus précis. Dans cette partie de son livre en effet, il démontre à François Ier que la juridiction ecclésiastique, l'immunité et tous les autres privilèges de l'Église étaient des usurpations et que le roi devait avoir toute autorité sur elle : « Les Empereurs chrétiens, alléguait-il, ont toujours usé, sans contredit, de leur puissance sur le clergé [1]. » Et ce qu'il dit de la juridiction du clergé, il le dit aussi de ses terres et de ses principautés. L'Église les a usurpées, disait-il, et elles doivent revenir toutes, avec ses biens, au roi. Qu'est-ce à dire sinon que Calvin cherchait à éveiller la jalousie du roi contre l'Église catholique et son clerge et sa convoitise contre leur puissance et leurs possessions ? D'autre part, il écrit que, les rois régnant au nom de Dieu et pour le servir, doivent mettre leur glaive au service de la vérité et de la religion, et les faire triompher dans leurs états, à l'exemple des rois d'Israël qui n'hésitaient pas à punir des plus graves châtiments les ennemis de Dieu. Qu'est-ce à dire encore sinon qu'après avoir soumis entièrement le clergé au pouvoir civil, l'avoir séparé de Rome et dépouillé de toute influence et de tous biens, Calvin

1. *Institution de la religion chrétienne*, VIII, 182.

voulait faire du roi, devenu un adepte de la doctrine qu'il lui prêchait, *le bras séculier da protestantisme?*

Calvin prônait donc en France la tactique qui, dans ces mêmes années, réussissait si bien aux protestants d'Angleterre, d'Allemagne, des pays scandinaves. Il voulait lancer le gouvernement royal contre l'Eglise catholique avec l'appât allêchant des richesses du clergé, et après avoir élevé l'absolutisme royal sur les ruines de la puissance ecclésiastique, l'amener à établir, par la rigueur des lois, ce qu'il croyait la vraie doctrine chrétienne, c'est-à-dire le protestantisme. Ce que faisaient en Angleterre Henri VIII, en Allemagne les princes des maisons de Saxe, de Brandebourg et de Brunswick, en Suède et Norvège les Wasa, Calvin le suggérait, par l'*Institution chrétienne*, à François Ier.

Cette tactique de Calvin fut suivie par les protestants. Lorsqu'ils refusèrent de prendre part au concile de Trente convoqué pour la réforme de l'Église, ils déclarèrent que cette réforme devait se faire, en dehors du pape et des siens, par le roi. C'est ce qu'ils écrivaient, en 1557, à Henri II : « Le vrai office du roi est de vaquer à la connaissance des différends religieux. comme avaient fait les rois Ezéchias, Josias et autres.... Le vrai et seul remède, Sire, est que vous fassiez tenir un saint et libre concile où vous présideriez *et non pas le pape et les siens* [1]. » Et lorsque, par des colloques comme celui de Poissy, où prélats catholiques et prédicants-protestants argumentaient sous la présidence de la société civile, les protestants faisaient de celle-ci l'arbitre des croyances, ils essayaient encore de faire proclamer par des lois civiles la destruction de l'Église et l'avènement du protestantisme. C'est encore le but qu'ils poursuivaient lorsque, avec le chancelier de l'Hôpital, leur complice inconscient, ils essayaient de faire imposer par l'autorité politique à

1. CRESPIN. *Histoire des martyrs*, VII, p. 464.

la France une doctrine commune chrétienne qui, provenant du pouvoir civil et non plus de l'Eglise romaine, ne pouvait être que le protestantisme. Ce fut toujours pour établir en France, comme ailleurs, une théocratie protestante, entre les mains d'un gouvernement devenu protestant, qu'ils essayèrent par la conjuration d'Amboise, de s'emparer de François II pour faire de ce roi, devenu leur prisonnier, l'instrument de leur intolérance, et qu'à plusieurs reprises, par des négociations secrètes, leurs chefs cherchèrent à persuader à Catherine de Médicis de rompre avec l'Église catholique et même de s'unir à eux pour fonder en France une théocratie protestante dont elle aurait eu la direction, comme le faisait Élisabeth en Angleterre.

En face des actes de rigueur dont ils étaient parfois victimes de la part des autorités royales ou locales, certains protestants prétendaient bien que le pouvoir civil n'a pas à exercer son pouvoir en matière doctrinale. C'est ce que proclamaient quatre réformés de Beaugency, en 1559. Mais Calvin et tous les chefs autorisés de la Réforme les désavouaient, les accusant d'être « d'un esprit trop pétillant, » et même, en un temps où le pouvoir les accusait d'hérésie et les poursuivait parfois à ce titre, ils enseignaient que les princes et tous les dépositaires de l'autorité ont le devoir de poursuivre et de faire périr par le glaive les hérétiques [1]. Le grand réformateur français, Théodore de Bèze, écrivait, en 1554, pour ses coreligionnaires que « l'hérétique est celui qui rompt la paix et le consentement de l'Eglise en ayant une fausse doctrine et en persistant à la propager. » Or l'office du magistrat étant « que la doctrine religieuse soit déclarée fidèlement et étant déclarée, observée de tous, » son devoir était de poursuivre les hérétiques, et de les punir même de mort [2].

1. Théodore de Bèze. *Histoire*, I, p. 191.
2. Théodore de Bèze. *De haereticis a civili magistratu puniendis.*

Et, la même année, Calvin, de son côté, écrivait : « Quiconque soutiendra qu'on fait tort aux hérétiques et blasphémateurs, en les punissant, se rendra à son escient cou pable et complice d'un tel crime. On ne nous propose point ici l'autorité des hommes ; c'est Dieu qui parle. »

Une seule raison peut expliquer une pareille glorification de la persécution religieuse de la part de gens qui se disaient persécutés, c'est que, se croyant à la veille de s'emparer du pouvoir, ils se proposaient d'exterminer avec le glaive de la loi civile les catholiques proclamés par eux hérétiques et blasphémateurs.

Les catholiques n'ignoraient donc pas ce qui les attendait le jour où les protestants l'emporteraient en France : ils savaient que toutes les lois seraient dirigées contre eux, qu'ils seraient mis dans l'obligation absolue d'abandonner leur foi pour la Réforme, et qu'il n'y aurait pas plus de merci pour eux que pour leurs coreligionnaires d'Angleterre, des états luthériens d'Allemagne, des pays scandinaves ou même de la petite principauté de Montbéliard. Dans la guerre à mort qui était déclarée à leurs croyances et à leurs personnes, ils étaient vraiment dans le cas de légitime défense.

Pendant de nombreuses années, l'Eglise de France se défendit faiblement. « Il y eut dans son sein des prélats tolérants, zélés et d'esprit ouvert : Jean du Bellay, évêque de Paris, Jean de Monluc, évêque de Valence et bien d'autres.... Il semble bien que, dans la poursuite des hérétiques, la conduite des évêques ait été assez hésitante : tout au moins les ordonnances royales le déclarent-elles à plusieurs reprises. Dans le préambule d'un édit de 1549, Henri II rappelle que le roi son père avait trouvé les prélats « trop lents et retenus en chose de si grande importance. » Dans l'édit de Compiègne de 1557, il parle de la négligence des « officiers tant ecclésiastiques que temporels. » En 1548, le procureur général du Parlement de Paris constate que « de présent, les hérésies pullulent

par la négligence des prélats ou de leurs vicaires qui ne font leur devoir de eux enquérir de la vie de leurs sujets et diocésains, et de fournir aux frais nécessaires pour l'instruction des procès de ceux qui sont trouvés être mal sentants de la foi catholique[1] », et en effet, nous voyons à plusieurs reprises les Parlements taxer d'office certains évêques pour des procédures contre les protestants. Allant encore plus loin dans la voie de la tolérance, certains prélats témoignaient aux calvinistes un peu de cette sympathie que Briçonnet, évêque de Meaux, avait prodiguée aux premiers réformateurs; tels l'évêque de Nîmes, Jean Caraccioli, évêque de Troyes, Spifame, évêque de Nevers et le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais; ces deux derniers d'ailleurs devaient apostasier et passer au protestantisme.

C'est donc au pouvoir civil et aux Parlements qu'il faut attribuer la responsabilité des exécutions de protestants qui se produisirent sous François Ier et Henri II, et des ordonnances qui furent prises contre eux par ces rois. Les rigueurs du pouvoir royal lui-même étaient intermittentes et n'empêchaient pas la Réforme de s'établir et de s'affirmer publiquement dans un grand nombre de villes; et, le plus souvent, les mesures de répression ordonnées par l'autorité civile étaient provoquées par des troubles suscités par des protestants, soit contre les catholiques, soit contre les rois.

La raison de ces troubles est facile à comprendre. Tant que François Ier avait subi l'influence de leur protectrice, Marguerite de Valois, sa sœur, les protestants avaient espéré gagner le gouvernement royal à leurs doctrines et, par le bras séculier, devenu huguenot, les imposer de force à la France. Mais, dans les dernières années de son règne, soit qu'il cédât au Parlement, gardien des traditions catholiques et gallicanes du pays, soit qu'il

1. *Histoire de France* de Lavisse, V, II. p. 200.

redoutât lui-même le triomphe du protestantisme, François Ier se montra fidèle catholique ; son fils, Henri II, accentua encore ce zèle en faveur de la religion nationale et il le prouva en sanctionnant les mesures de rigueur prises par le Parlement contre les protestants. Ceux-ci changèrent alors de tactique et, le coup de force contre les catholiques qu'ils avaient tout d'abord espéré de l'État, ils essayèrent de l'accomplir eux-mêmes. Au lieu de la loi générale qui aurait aboli la messe, profané les églises, confisqué les biens du clergé, forcé les prêtres et les fidèles à l'apostasie, comme cela s'était produit en Allemagne, en Angleterre, en Suisse, en Suède, Norvège et Danemark, ils essayèrent de supprimer en détail le culte catholique, profitant de toutes les occasions qui paraissaient s'offrir à leur fanatisme.

Tantôt, certains seigneurs gagnés au protestantisme appelaient dans leurs villes les prédicants, leur livraient les églises et les chaires catholiques et mettaient en prison quiconque voulait s'opposer à leur action. Ce fut ce qui se produisit, dès le règne de François Ier, à Issoudun. Cette ville appartint d'abord à Marguerite de Valois, sœur de François Ier, puis à sa nièce, Marguerite, sœur de Henri II, qui, avant son mariage avec le duc de Savoie (1559), était favorable à la Réforme : « *plane addictam fuisse huic nostrae religioni,* » dit d'elle l'écrivain Hubert Languet[1]. Leurs lieutenants à Issoudun y attirèrent des religieux apostats, devenus depuis ministres protestants, les firent prêcher dans les églises et lorsque des franciscains zélés voulurent défendre le catholicisme attaqué, ils furent traités de séditieux et l'un d'eux, Toussaint Hémard, « fut saisi et mis en galère : ce qui rabattit si bien leur zèle qu'ils en devinrent plus sages. » Ainsi s'exprime le grand écrivain protestant Théodore de Bèze[2]. Ce fut aussi par

1. *Epistolae secretae*, II, p. 103.
2. *Histoire ecclésiastique des églises réformées*, I, pp. 83-84. (éd Çunitz).

un coup de force que le sieur d'Andelot[1] établit les prédications protestantes dans plusieurs églises catholiques de Bretagne, « au grand temple appelé Notre-Dame de Pitié », du Croisic, « au grand temple parochial du bourg de Batz » où le peuple était réuni « pour ouïr la messe », « dans un autre temple tout prochain, nommé Notre-Dame-du-Courrier ». Les catholiques se proposaient de repousser l'intrus; mais, ajoute Théodore de Bèze, « d'Andelot y étant arrivé fort à propos, y donna si bon ordre que la prédication fut faite en grand silence[2]. » Le même seigneur y établit de son autorité le ministre protestant Loiseleur. Les catholiques bretons étaient ainsi chassés de leurs propres églises et la messe était transformée de force en prêche protestant, en 1558, quatre ans avant l'échauffourée de Vassy !

Ce fut de la même manière que le protestantisme s'établit et se propagea en Dauphiné. En 1559, les huguenots de Valence s'emparèrent par la force de l'église des Cordeliers. « Tous ceux de leur parti s'y rendirent en foule; la plupart étaient armés pour repousser l'injure, si on leur en voulait faire, comme ils disaient (31 mars). » Les seigneurs des environs, Claude de Miribel et Jean de Quintel, leur prêtèrent main forte. On opéra de la même manière à Romans et à Montélimar. Dans cette dernière ville, l'église des Cordeliers fut transformée en un prêche protestant, grâce à l'intervention armée des seigneurs de Montbrun, de Saint-Auban, de Vesc, de Compset et de Candorce. Ces nobles « avaient tellement abattu le courage des catholiques, par leur autorité et par leur nombre, que ceux-ci n'osaient même prendre la liberté de se plaindre ni de parler pour leur religion.... Ils commencèrent à exhorter leurs sujets de changer de religion comme eux, et leurs paroles n'ayant pas un assez prompt

1. Frère de l'Amiral de Coligny.
2. Théodore de Bèze, *op. cit.*, I, pp. 178-179.

effet, ils les contraignirent de le faire par les mauvais traitements et par les menaces. Mais Montbrun fut le plus violent de tous : il avait appelé de la ville de Genève des ministres qui prêchaient dans son château et forçait ses sujets à coups de bâton de les venir ouïr [1]. »

Lorsque, pour proscrire le catholicisme, ils ne pouvaient compter ni sur l'apostasie de prélats tels que le cardinal de Châtillon, évêque de Beauvais, frère de Coligny, ni sur la violence des seigneurs persécutant sur leurs terres l'Eglise qu'ils avaient reniée, les protestants recouraient à des coups de force et suscitaient contre le culte et le clergé catholiques des troubles et des séditions. Dès 1532, — trente ans avant Vassy — le protestant Jean Cadurque avait injurié publiquement un prédicateur catholique, au cours de son sermon, et provoqué un tumulte à Toulouse [2]. En 1548, les protestants brûlaient, dans la cathédrale de Nîmes, un tableau représentant la Sainte Vierge [3]. Vers le même temps, les huguenots troublaient, à Toulouse, les cérémonies du culte catholique ; la veille de Noël 1547, ils faisaient irruption dans l'église Saint-Pierre en tenant un lièvre embroché et en criant à tue-tête : *Christus natus est!* Le 29 mars suivant, ils empêchaient une procession et un sermon. Cinq ans plus tard, en 1553, les Etats du Languedoc signalaient la destruction d'un grand nombre de croix dans toute la province ; et deux ans après, des statues de saints étaient mutilées à Toulouse. Après la mort de Henri II, l'audace des huguenots augmente en Languedoc et ils s'emparent par la force de beaucoup d'églises catholiques pour en faire des prêches protestants. Le 29 septembre 1559, le pasteur genevois Guillaume Mauger profane ainsi l'église paroissiale de Saint-Jacques

1. Nicolas Chorier. *Histoire générale de Dauphiné* (écrite en 1672, un siècle seulement après les faits dont nous lui empruntons le récit) pp. 542-545.

2. *France protestante*, III, p. 433.

3. Borel. *Histoire de la réforme à Nîmes.*

du Capitole à Nîmes; et ses partisans foulent aux pieds le Saint-Sacrement, brisent les statues, renversent les autels; quelque temps après, il s'empare, de la même manière, de l'église et du couvent des Cordeliers. En janvier 1560, les protestants de Montauban se saisisssent de l'église de Saint-Louis; et, le 8 février 1560, ceux de Montpellier, conduits par Guillaume Mauger, prennent l'église Saint-Mathieu. A Agen, au mois d'avril de la même année, les églises de Saint-Phébade et des Jacobins sont prises et pillées par les huguenots; en août 1560, l'église de Négrepelisse est profanée et transformée en temple; le 15 décembre, à Carcassone, les calvinistes renversent et traînent dans la boue, à travers les rues de la ville, une statue de la Sainte Vierge, « la corde au col »; une procession expiatoire ayant été faite à cette occasion par les catholiques, une émeute a lieu mettant aux prises les deux partis. Bientôt, des bandes protestantes armées parcourent tout le Languedoc, pillant sur leur passage les sanctuaires et les maisons des catholiques; le 13 juillet 1560, six cents huguenots de Montauban marchent sur Saint-Antonin dont ils brûlent les églises. Après une violente émeute qui éclate le 19 octobre 1561, les protestants de Montpellier s'emparent de la cathédrale Saint-Pierre, de l'église Saint-Firmin, des couvents des Carmes, des Augustins, de Sainte-Claire, de la Petite Observance, et les dévastent: le culte catholique est aboli dans toute la ville et un prêche est établi dans le palais épiscopal. Des émeutes du même genre font tomber aux mains des calvinistes les villes de Montauban, Nîmes, Lunel, Gignac, Sommières, Négrepelisse, Alais, Castres, Rabasteins, Annonay, etc. et partout ils interdisent l'exercice du culte catholique; à Castres, ils conduisent de force les religieuses clarisses aux prêches des ministres[1].

1. Tous ces faits sont empruntés à l'*Histoire du Languedoc*, note de J. Roman, tome xii, pp. 71-89.

Dans ses rapports au roi, M. de Joyeuse, lieutenant général du Languedoc, décrivait la terreur que les bandes protestantes faisaient régner dans toute la province; le 16 septembre 1561, il signalait qu'elles s'étaient rendues maîtresses de Castres, de Lavaur, de Réalmont et que, partout, elles avaient supprimé le culte catholique et imposé aux populations leurs pasteurs. Le 24 octobre, il écrivait : « A Montpellier, deux mille hommes armés sont entrés par force dans l'église Saint-Pierre, et après l'avoir pillée, ont tué vingt-cinq à trente personnes dans ladite église et, entre autres, quelques chanoines et deux Prêcheurs qui prêchaient tous les jours, et, ayant fait cela, ils sont allés piller les couvents, jusqu'à tirer hors de la religion (clôture religieuse) les religieuses réformées.... Les soldats (huguenots) se sont mis dans la maison des principaux de la ville n'étant de leur secte et y vivent à discrétion... Tous les prêtres sont hors de la ville, les magistrats se retirent. La plupart du peuple de ce pays est si désespéré d'être contraint par la force à se réduire à vivre selon la religion nouvelle que je sais qu'il y en a qui se retirent en Espagne pour essayer si le roi d'Espagne les voudrait mettre en sa protection. » Dix jours après, le 2 novembre, il écrivait encore : « Dans ladite ville de Montpellier ne se célèbre aujourd'hui aucune messe non plus qu'à Genève.... les séditieux ont ôté les clefs des villes aux consuls et se sont faits capitaines. »

Ce n'était pas seulement en Languedoc que les huguenots essayaient de détruire par la force le catholicisme; leurs émeutes, leurs pillages, leurs profanations se répétaient, de la même manière, dans toutes les provinces du royaume. Leurs bandes, conduites par les deux sires de Mauvans, ravagèrent la Provence et le Comtat, en 1560 et 1561. Antoine de Mauvans incendia la cathédrale de Senez, dont il renversa les autels et abattit les images. « Il fit encore la même chose à l'église collégiale de Barjols où il brûla les documents du chapitre, emporta toute l'argen-

terie et ornements de l'église, tuant jusques à sept chanoines qui se voulaient opposer à ses ravages et continuant ses impiétés et ses sacrilèges il courut par tous les villages voisins des diocèses de Senez, de Riez, de Glandèves et de Fréjus, démolissant les églises, brûlant les images, emportant les croix et les calices et fit toutes sortes d'indignités et de cruautés tant aux ecclésiastiques qu'aux catholiques jusques à la ville de Draguignan... A l'imitation de Mauvans, dans Castellane, beaucoup d'autres chefs (protestants) remuèrent dans les villes de Forcalquier, de Sisteron, d'Aix, d'Arles, de Marseille et de Salon [1]. »

L'autre sire de Mauvans alla rejoindre le sieur de Montbrun qui s'était mis à la tête des bandes protestantes du Dauphiné, et en août 1560, ils allèrent ensemble ravager les états du pape. « Ils entrèrent dans le Comtat, allèrent investir le lieu de Malaussène ès Marches du Dauphiné, non guère loin de Montbrun, qu'ils prirent par force, et entrant dans l'église, ils y renversèrent les autels, abattirent les images et y établirent l'exercice de leur religion selon la réformation de Genève.... A l'imitation de ce que ces hérétiques firent en Provence, en Dauphiné et au Comté de Venaissin, ceux des vallées de Luzerne, d'Angrogne, de la Pérouse, de Pragelas et autres de Piémont, contiguës au Dauphiné et à la Provence, voulurent faire de même, abattirent les temples, les autels et images, introduisirent publiquement les prêches [2]. »

L'année suivante (1561), les protestants mirent à sac les églises de Saint-Paul-Trois Châteaux, « brûlant les reliques de saint Restitut, évêque de cette ville, ravissant les croix, les calices, les châsses d'argent et autres ornements d'église. A Orange, les églises furent profanées, en septembre 1561 : « Ils convertirent l'église des Jacobins,

1. Bouche. *Histoire de Provence*, t. II, p. 628.
2. *Ibid.*, pp. 639-630.

puis la grande église de Notre-Dame en des temples, pour y prêcher leurs doctrines, après avoir renversé les autels, brûlé les crucifix et les images de la Sainte Vierge qui étaient aux coins des rues, ravi les croix, les calices, les châsses d'argent des corps des saints Eutrope et Florent, évêques de cette ville, bref, commis toutes sortes d'insolences envers les personnes d'église[1]. »

Pendant ce temps, Montbrun, avec ses troupes de huguenots, en faisait autant à Romans, Valence et Montélimar

De bonne heure, la Réforme s'était propagée en Berry, grâce à la protection que lui accordèrent les deux princesses qui gouvernèrent tour à tour ce duché, Marguerite d'Angoulême et Marguerite de Valois. Calvin lui-même avait résidé quelque temps à Bourges[2]. De bonne heure aussi, les protestants s'étaient enhardis contre les catholiques. A Bourges, en 1536, Charles Bonin, sieur du Corpoy, procureur général au Grand Conseil, était poursuivi et menacé de mort par les huguenots parce que, à l'église, il avait récité tout haut la prière de l'*Ave Maria*, que rejetaient les protestants[3]. L'inquisiteur Orry, étant de passage à Bourges et prêchant dans la cathédrale, fut obligé de descendre de chaire au milieu d'un tapage effroyable provoqué par les novateurs[4]. » Longtemps contenus, malgré leur nombre de plus en plus grand, les protestants du Berry prirent les armes, en 1561, lorsqu'ils crurent que le gouvernement de Catherine de Médicis, sous l'influence du chancelier de l'Hôpital, se déclarait en leur faveur. En juin 1561, ils mettent à sac la ville de Sancerre. « Appuyés par les gens de M. de Monchy, ils

1. Bouche, *ibid.*, p. 633.

2. Sur les origines de la Réforme à Bourges et dans le Berry, voir de Brimont. *Le* XVIe *siècle et les guerres de religion en Berry*, t. I, chap. 3.

3. de Brimont, *op. cit.*, I. p. 158.

4. de Brimont., *op. cit.*, I, 159.

courent sus aux catholiques, chassent les prêtres de la ville, brûlent les titres de la fabrique et s'emparent de ses biens.... L'ancienne église paroissiale de Notre-Dame est renversée ; la chapelle de Saint-Romble est détruite ; la tombe du saint brisée.... Les oratoires de Saint-André, de Saint-Denis, de la Madeleine, les prieurés de Saint-Père et de Saint-Martin eurent le même sort. Saint-Jean où, depuis plusieurs années déjà, ils ont établi leur prêche, échappe seul à cette désolation... A Lignères, ce sont les mêmes scènes de désordre, en 1561. La ville est prise et brûlée, les églises pillées.

A Bourges, l'émeute éclate le dimanche 17 août 1561, entre quatre et cinq heures du soir... En un instant, il y a plus de deux mille combattants sur les remparts, tous « armés de garrots, de pistollets, de pierres et autres ferremens. » Au début, les catholiques sont les plus forts et « ceux de l'Evangile rudement repoussés par ceux du Château et du pont d'Auron. Mais depuis une demi-heure, le tocsin sonne et les huguenots sont arrivés à la rescousse. Forcés de battre en retraite, les catholiques se replient sur la ville. Toute la lutte se concentre autour du portail de Bourbonnoux. L'on se bat avec une telle fureur sous la voûte « qu'il s'en fût ensuivi une telle effusion de sang » si le poste n'eût réussi à fermer les portes pour séparer les combattants[1]. »

Quelques semaines plus tard, les protestants de Châteauroux envahissaient le couvent des franciscains et le pillaient de fond en comble, brûlant le mobilier et les archives ; attiré au château voisin d'Orsan, un religieux, le frère Pierre Odion, était tué traîtreusement et le supérieur Guy Lallemand était assassiné par les huguenots à Saint-Genou[2]. A Issoudun, le ministre Dorsanne, appuyé par les magistrats et les fonctionnaires du roi,

1. DE BRIMONT, t. I, p. 237.

2. *Ibid.*, p. 242.

avait proscrit le culte catholique et rendu ses prêches obligatoires pour toute la population. A Dun-le-Roi, les huguenots profanaient la collégiale Saint-Étienne ; dans la nuit du 25 février 1562, deux d'entre eux, Toussaint Malain et René Boulloy, s'introduisaient dans l'église, les statues étaient abattues et les débris jetés sur la place[1]. »

Et ces scènes de barbarie avaient lieu avant l'échauffourée de Vassy!

Des troubles de ce genre furent provoqués par les protestants dans la plupart des provinces de France, pendant le règne de François II et la première année de celui de Charles IX. En Normandie, où ils pouvaient compter sur la faveur de l'amiral de Coligny, ils se ruèrent, en plusieurs villes, sur les catholiques. Ils les pourchassèrent aussi à Orléans où, au cours d'une procession du Saint-Sacrement, ils tirèrent des coups de feu sur la sainte Hostie portée sous le dais, et s'emparèrent de force, pour en faire un prêche, de l'église des Carmes; à Blois, où ils s'établirent, de la même manière, dans l'église de Sainte-Solenne; à Tours, où ils prirent par violence le couvent des Cordeliers.

Dans son *Histoire de France*, Mézeray insiste sur le caractère prémédité de ces émeutes protestantes. « Chacune de leurs églises, dit-il des huguenots, avait choisi un capitaine, enrôlé certain nombre de soldats, cotisé chaque réformé à certaine taille [2] qu'ils payaient de si bon courage qu'ils la portaient eux-mêmes chez le receveur et bien souvent plus que leur cotisation. La plupart de ceux qui gouvernaient les finances étaient de cette religion ; il n'y avait de judicature, ni grande, ni petite, dans laquelle il n'y en a eut; il ne se créait aucuns magistrats dans les villes parmi lesquels ils ne trouvassent moyen d'en fournir des leurs et puis, gagnaient les autres ou à

1. *Ibid.*, p. 246.

2. « Imposé des contributions en argent à chaque protestant. »

force d'argent ou par menaces secrètes qui intimidaient étrangement les plus courageux. La plupart des gouverneurs des villes et provinces dissimulaient ou favorisaient leurs attentats, les uns étant de leur croyance même par conscience ou par quelque mécontentement, les autres prenant de leur argent, et presque tous étant bien aises d'entretenir cette faction afin qu'elle excitât des troubles dont ils espéraient faire leur profit.

» Avec cela, comme ils ne manquaient point d'argent, ils ne manquaient point de soldats et de gens déterminés, parce que, n'y ayant point de guerre étrangère, la nécessité contraignait ceux qui n'avaient pas d'autre métier que de porter les armes, de prendre parti avec eux. Ainsi, ils avaient l'audace, en plusieurs provinces, de piller les églises, de briser les images, de violenter les ecclésiastiques, de prendre leurs revenus pour leurs prédicants, d'imposer silence à ceux qui les contredisaient. Et s'il s'excitait quelque tumulte, ils étaient les plus forts ; car les gouverneurs empêchaient les peuples des villes de se soulever contre eux. Dans les champs, les ministres avaient des batteurs de monde à gage qui assommaient les paysans, s'ils n'allaient au prêche et n'y avait sergent qui osât faire exécution pour les catholiques à moins d'être assommé au premier jour. Lorsqu'ils avaient fait quelque émeute ou pillé quelque église, les faux juges se présentaient aussitôt pour en dresser l'information et faisaient ouïr des témoins à leur poste, de sorte que les catholiques se trouvaient toujours coupables, et on les accusait d'avoir détruit eux-mêmes les églises et d'être les auteurs de la sédition.

» Bref, tout le peuple s'en allait être contraint de se ranger de leur côté, chacun étant si fort intimidé de la justice qui se faisait contre les catholiques qu'il n'y avait d'autre remède sinon celui-là, ou bien d'abandonner leurs maisons et de mourir par la main d'un coupe-jarret, ou par celle d'un bourreau. Quant aux gentils hommes, ceux

qui n'étaient point des leurs avaient assez de peine à se garder dans leurs châteaux d'où ils n'osaient sortir dans la campagne [1]. »

Ce récit de Mézeray est fort intéressant; car cet historien, en général impartial, écrivait en 1640 environ, c'est-à-dire moins de 80 ans après les faits qu'il nous rapporte, et il mérite autant de créance qu'un historien de nos jours qui écrirait sur le règne de Louis-Philippe. Mais nous avons un témoignage encore plus précieux; car il émane d'un esprit que n'agitait aucun fanatisme et qui a décrit les excès des protestants dans cette même année 1562 où ils se sont produits. C'est le discours « *sur les misères de ce temps* » que le grand poète de la Renaissance française, Ronsard, adressa, en 1562, à la reine régente Catherine de Médicis [2]. Or voici en quels vers attristés, le poète déplore les dévastations dont les huguenots s'étaient rendus coupables sur toute l'étendue du royaume :

Or eux, se vantant seuls (d'être) les vrais enfants de Dieu,
En la dextre (main droite) ont le glaive et en l'autre le feu;
Et comme furieux (fous) qui frappent et enragent,
Volent les temples saints et les villes saccagent.
Eh quoi ! brûler maisons, piller et brigander,
Tuer, assassiner, par force commander,
N'obéir plus aux rois, amasser des armées,
Appelez-vous cela églises réformées ?......
De Béze, je te prie, écoute ma parole......
Ne prêche plus en France une Évangile armée,
Un Christ empistolé, tout noirci de fumée,
Portant un morion en tête et, dans la main,
Un large coutelas, rouge de sang humain...

1. Mézéray. *Histoire de France* (éd. 1646) II pp. 837-838.

2. *Discours des misères de ce temps et Continuation du discours des misères de ce temps. à la reine mère du roi, par* P. de Ronsard, *Vandomois, à Paris, chez Gabriel Buon, au clos Bruneau, à l'enseigne Saint Claude* 1562. Bibl. Nat. Réserve. m 1/2 50 et 51.

Rappelant ensuite les violations de sépultures, les destructions de tombeaux, les profanations de reliques dont se rendaient coupables les bandes protestantes, Ronsard met dans la bouche de la France ces plaintes éloquentes contre les huguenots :

> Ils n'ont pas seulement, sacrilèges nouveaux,
> Fait de mes temples saints, étables à chevaux ;
> Mais comme tourmentés des fureurs infernales[1],
> Ont violé l'honneur des ombres sépulcrales,
> Afin que, par tel acte inique et malheureux,
> Les vivants et les morts conspirassent contre eux !

Le témoignage de Ronsard concorde avec celui de Mézeray en signalant, comme le sien, la terreur que les protestants firent régner en France, au cours des années 1561-1562. Ce que ne disent ni Ronsard, ni Mézeray, c'est que la reine mère Catherine de Médicis, celle-là même qui devait, dix ans plus tard, ordonner contre les réformés le massacre de la Saint-Barthélemy, était alors leur complice[2]. Pour s'opposer aux Guises, tout-puissants sous le règne de François II, grâce à leur nièce la reine Marie Stuart, Catherine voulait s'appuyer sur Coligny et la noblesse protestante. Elle était, d'autre part, séduite par les biens du clergé dont la confiscation lui était consultée par les réformés. Enfin, elle inclinait, à l'instigation du chancelier de l'Hospital, à imposer à la France une religion mixte, formée d'éléments catholiques et protestants, combinés par l'autorité civile, comme l'anglicanisme de Henri VIII. Devant ces dispositions de la régente, les protestants crurent que leur règne était enfin arrivé[2], et que, maîtres du pouvoir, grâce à la reine et au chancelier, ils pourraient séparer la France de Rome

1. Dans le texte : *Stygiales* qui est synonyme *d'infernales.*

2. Cf. Lavisse. *Histoire de France,* t. VI chap. II intitulé. *La Régente favorable à la Réforme.*

et imposer une religion nationale, à base réformée, au pays tout entier. C'est ce qui les encouragea à toutes les audaces, tandis que, se voyant déjà vaincus, les catholiques se laissaient aller au découragement. Aussi, prenant les devants sur les mesures qu'ils escomptaient déjà du gouvernement, ils essayèrent de terroriser le pays en organisant partout ces émeutes, ces scènes de pillage et de massacres, ces actes de vandalisme que nous ont décrites Mézeray et Ronsard. Et ce fut lorsque les violences protestantes s'exerçaient d'une manière concertée et méthodique à travers toute la France, sur un d'ordre donné par Coligny et Théodore de Bèze, qu'éclata, à l'improviste, l'échauffourée de Vassy.

« Le 1er mars 1562, le duc de Guise, qui se rendait de Joinville à Paris, passait par Vassy avec son escorte de gentilshommes et de serviteurs... C'était le dimanche, il s'arrêta pour entendre la messe. L'église était à une portée d'arquebuse d'une grange où les réformés de la ville et des environs célébraient leur culte. Quoique Vassy fût ville close, ils y avaient établi un temple, contrairement à l'édit de janvier [1]. Leur communauté, qui ne comptait pas encore un an d'existence, était nombreuse et ardente. Quelques mois auparavant, l'évêque de Châlons, Jérôme Bourgeois, venu pour l'admonester de vivre catholiquement, avait été pris à partie par le ministre et forcé de se retirer au milieu des huées et des cris : « Au loup! au renard! » .... Sagement, le duc de Guise avait résolu de ne pas séjourner dans la ville, « voulant, disait-il, fuir les occasions que quelques-uns des miens pûssent s'agacer et dire mots à ceux de ladite ville et qu'ils n'entrassent les uns et lesautres en dispute de religion. » Il comptait n'y rester que le temps d'ouïr la messe.

Il venait d'entrer dans l'église quand on l'avertit que

1. Rendu par le chancelier de l'Hôpital pour garantir la liberté des protestants.

les réformés, au nombre d'environ 500, étaient en train de célébrer leur prêche. Peut-être crut-il à une bravade[1]. Il sortit pour leur remontrer l'insolence de leur conduite. Les réformés, interprétant mal cette démarche, crurent que Guise venait les attaquer et, avant d'être l'objet de la moindre violence, ils « lancèrent des pierres au duc et à ses compagnons qu'ils voyaient s'approcher. Il y eut des gentilshommes blessés et Guise lui-même reçut une contusion. Son escorte accourut à l'aide, elle riposta aux coups de pierre par des coups d'arquebuse.... Quand le duc de Guise arrêta le carnage, il y avait vingt-trois morts et plus de cent blessés. Guise n'eut ni un remords, ni un scrupule, ni un doute. « De mes voisins et sujets m'ont voulu, écrivait-il à un de ses lieutenants, faire une braverie où ils m'ont blessé une douzaine de gentilshommes, de quoi ils se sont trouvés marchands ; voilà leurs belles Evangiles ! » Il s'éloigna emmenant des prisonniers qu'il se proposait de livrer aux magistrats comme perturbateurs et séditieux. Mais, si sa conscience était en repos, il appréhendait l'effet que pouvait produire cette sanglante journée. Il ne voulait pas avoir l'air d'un chercheur de querelles. Aussi se montra-t-il prudent. Il évita Vitry où, sur le bruit du massacre, cinq ou six cents religionnaires avaient pris les armes ; il campa hors de Châlons sans vouloir entrer dans cette ville, où les réformés, quoique en minorité, étaient les maîtres[2]. »

Tel est le récit de ce que l'on a appelé improprement le massacre de Vassy ; au lieu de l'écrire nous-même, nous avons mieux aimé l'emprunter à un auteur qui ne dissimule pas suffisamment ses sympathies pour les protestants, M. Mariéjol, professeur suppléant à la Sorbonne. Or tout lecteur de bonne foi en tirera les conclusions suivantes.

1. C'est ce qu'il déclara lui-même.

2. *Histoire de France* de Lavisse, t. vi, p. i, pp. 58-59 (par M. Mariéjol).

1° Ces scènes de violence ne furent pas préméditées par le duc de Guise. Il s'en montra même fort désagréablement surpris ; car, dans la suite de son récit, M. Mariéjol montre qu'elles compromettaient des négociations engagées alors par lui avec des princes protestants allemands.

2° Ce « massacre » fut plutôt une échauffourée qui éclata sur un malentendu, les protestants s'étant imaginé que Guise venait les attaquer et Guise croyant que ceux-ci le bravaient et assaillaient par traîtrise son escorte.

3° Il n'y eut pas à Vassy un « massacre » de protestants ; mais il s'y produisit une bagarre sanglante, une échauffourée où il y eut des morts et des blessés des deux côtés, Guise lui-même étant blessé par les protestants. Si les catholiques furent moins atteints que leurs adversaires, c'est qu'ils étaient armés d'arquebuses, tandis que les réformés n'avaient que des pierres et des projectiles.

4° Guise se crut de bonne foi victime d'une agression protestante et il ne présenta nullement les événements de Vassy comme une victoire catholique ni comme un châtiment infligé par lui aux hérétiques. Ce furent ses partisans maladroits qui, plus tard, présentèrent ainsi les faits, en les dénaturant et en faisant inconsciemment le jeu des réformés.

On voit, dès lors, ce qu'il faut penser des manuels « laïques », lorsqu'ils déclarent que le « massacre » de Vassy déchaîna les guerres de religion et que ses auteurs, les catholiques, sont seuls responsables des luttes civiles qui désolèrent la France à la fin du XVIe siècle. Ces affirmations sont des erreurs si elles proviennent de l'ignorance, des mensonges si elles sont dictées par la mauvaise foi

En réalité, l'échauffourée de Vassy ne fut qu'un incident qui tira une certaine importance de la personne du duc de Guise qui s'y trouva engagé : mais ces rixes, mettant aux prises protestants et catholiques pour la moindre raison, étaient fréquentes alors dans la France entière.

D'ailleurs, les guerres de religion étaient déjà commencées avant le massacre de Vassy. Tous les faits cités par nous dans ce chapitre lui sont antérieurs, comme nous l'avons fait remarquer à mainte reprise ; or ils nous ont montré des bandes ou plus exactement de vraies armées protestantes organisées, dès 1559, 1560, 1561, c'est-à-dire un an, deux ans, trois ans auparavant, dans toute l'étendue du territoire, occupant de force les églises, saccageant les villes, promenant la dévastation dans les campagnes. Ils nous ont montré encore les catholiques s'armant pour repousser ces attaques, défendre leurs sanctuaires menacés, protéger leur culte, et des collisions éclatant en Languedoc, Guyenne, Berry, Limousin, Normandie, Orléanais, Provence, Dauphiné etc., entre les deux partis. Qu'étaient-ce donc que ces émeutes suscitées délibérément par les protestants, ces rixes et ces batailles, sinon des guerres de religion? C'est à la suite d'une erreur habilement propagée par les protestants que l'on fait dater officiellement les guerres de religion du « massacre » de Vassy. Elles lui sont en réalité antérieures de plusieurs années, et le tableau que Ronsard et Mézeray nous ont tracé de la France en 1562, nous montre qu'elle était livrée, depuis déjà longtemps, aux luttes à main armée des factions politiques et religieuses.

Cette erreur a été voulue ; et il est facile de voir la raison qui l'a dictée. On a essayé — et malheureusement réussi — à faire croire que les protestants attaqués traîtreusement à Vassy n'ont fait que se défendre en prenant des armes et que, dès lors, leurs agresseurs, les catholiques, sont responsables des guerres de religion. Or cette théorie est fausse, parce qu'elle suppose qu'à Vassy, les catholiques ont, de propos délibéré, assailli les huguenots, et nous avons démontré qu'il n'en fut rien, cette algarade ayant été le résultat d'un malentendu. Elle suppose encore que les guerres de religion ont suivi l'affaire de Vassy et nous avons démontré qu'alors elles étaient déjà commencées.

En réalité lorsque l'on veut faire peser sur le catholicisme la responsabilité des guerres de religion, on intervertit les rôles; car ce sont les protestants et non les catholiques qui les ont provoquées et déclarées; ce sont les catholiques et non les protestants qui se sont trouvés dans le cas de légitime défense.

Certes, nous ne prétendons pas nier ou dissimuler les actes de cruauté dont les protestants ont été victimes en un temps qui n'avait pas les mêmes idées que le nôtre sur la tolérance. Nous n'ignorons pas les exécutions qui furent ordonnées, les bûchers qui furent allumés contre les huguenots par les Parlements et les juridictions royales, plutôt que par l'Eglise et ses officialités : mais nous pensons qu'il ne faut pas chercher, dans ces faits isolés, la solution du problème qui nous occupe. Elle nous est plutôt fournie par la manière dont le protestantisme a compris, au XVI[e] siècle, sa propagande et son établissement. Quoi qu'en pensent certains protestants modernes aveuglés par l'esprit de parti, — tel le pasteur Viénot — leurs ancêtres du XVI[e] siècle n'ont pas compté pour triompher sur la seule force de la Parole et de l'Évangile. *Partout, ils ont voulu l'emporter et supprimer le catholicisme par la force du pouvoir civil.* Ils ont hautement proclamé le devoir pour l'autorité temporelle de mettre à la disposition de la Vérité les armes de la vindicte publique et de supprimer, par la rigueur des lois, toute hérésie, toute dissidence religieuse; de là, chez eux, cette intolérance dogmatique que nous avons décrite dans un de nos chapitres. Puis, ils ont essayé de gagner les princes, les seigneurs et les rois pour mettre leur force au service de leur secte et proscrire d'un seul trait le catholicisme. Leur calcul réussit en Angleterre où Henri VIII, Edouard VI et Élisabeth proscrivirent le catholicisme par la plus terrible des persécutions et firent de l'anglicanisme, tour à tour luthérien ou calviniste, l'unique religion de l'Etat; en Allemagne où, après avoir lancé les princes

à la curée des biens ecclésiastiques, ils leur firent proscrire le catholicisme; dans les pays scandinaves où Christian de Danemark et Gustave Wasa de Suède abolirent l'antique Eglise, lui substituant d'autorité le luthéranisme; en Ecosse enfin où, avec le gouvernement de Knox, le calvinisme s'établit par la force.

En France, ils n'ont pas suivi d'autre tactique. Nous les avons vus s'emparer de l'esprit de certains grands personnages, tels que Marguerite d'Angoulême, sœur de François Ier, Marguerite de Valois, sœur de Henri II; le chancelier de l'Hôpital, Jeanne d'Albret, Antoine de Bourbon, les Condé, les Coligny, et essayer par leur entremise de s'emparer du pouvoir; et c'est ainsi que leur église devint un parti politique. Calvin eut l'espoir de gagner François Ier; en 1562, Catherine de Médicis semblait incliner à la Réforme. Dans les deux cas, les protestants se crurent à la veille de réaliser leur coup de force contre les catholiques, et ils saluèrent d'avance dans François Ier un nouvel Henri VIII, dans Catherine une nouvelle Elisabeth. Pour préparer leur pouvoir, comptant d'ailleurs sur la complicité des gouvernants, ils organisèrent des armées et des bandes, n'attendant pour anéantir leurs adversaires que le moment propice; ils le crurent arrivé en 1561. et partout ils, assaillirent les catholiques, déchaînant sur le pays « ces malheurs du temps » que décrit éloquemment Ronsard.

Devant leur agression, les catholiques se montrèrent désemparés, et ainsi s'explique l'abandon où les laissa Catherine de Médicis, qui inclinait de plus en plus vers la Réforme en apparence triomphante; ainsi s'explique aussi le terrain que perdit le catholicisme, vers 1561, et la terreur que les huguenots firent alors régner sur la France entière.

Grâce aux Guises, les catholiques se ressaisirent; surpris un moment, ils organisèrent bientôt, eux aussi, des armées, ils repoussèrent la violence par la violence et

ainsi commencèrent les guerres de religion. Elles furent en somme déterminées par l'arrogance protestante qui, trop sûre de son succès définitif, força les catholiques à repousser par les armes les attaques dont ils étaient l'objet. En 1562, les protestants étaient les agresseurs et les catholiques ne firent que se défendre ; c'est donc sur la Réforme que retombe la responsabilité de ces trente ans de guerre civile.

CHAPITRE XVII

Coligny.

AULARD et DEBIDOUR. (Cours moyen, p. 77).

Cours supérieur, p. 154. *Coligny, homme de grand caractère.*

BROSSELETTE (Cours élémentaire, p. 68).

Un chef protestant, l'amiral de Coligny, cherchait à refaire l'union (pendant les guerres de religion).

(Cours moyen, p. 58.)

Le plus illustre des chefs réformés, l'amiral de Coligny, demandait la fin de toutes ces tueries. Grand patriote, il songeait à réunir tous les Francais sans distinction de religion.

CALVET (Cours supérieur, p. 87).

Les catholiques (pendant les guerres de religion) solliciteront le secours de l'Espagne et les protestants s'allieront à la reine d'Angleterre Élisabeth. Les uns et les autres s'inquiétaient peu de savoir si la France ne périrait pas victime de leurs haines[1].

DEVINAT (Cours élémentaire, p. 107).

L'amiral Coligny, chef des protestants, était un bon Français. Il gémissait des malheurs de la France. Il voulait réconcilier les catholiques et les protestants et les entraîner tous sous le même drapeau contre notre véritable ennemi, Philippe II, roi d'Espagne[2].

1. Nous démontrons à la fin de ce chapitre qu'il n'y a aucune analogie à établir entre ces différentes alliances; celles que contractèrent les protestants avec la reine d'Angleterre Élisabeth, constituaient une trahison.

2. En réalité, si en 1572, Coligny voulait la guerre contre l'Espagne, c'était pour venir en aide aux huguenots des Provinces-Unies, révoltés contre l'Espagne. Il poursuivait dans l'Espagne moins la rivale de la France que la grande puissance catholique; ce qui le prouve c'est que, lorsque l'ennemi de France était protestant, il s'alliait avec lui contre la France (traité d'Hamptoncourt entre Coligny et Élisabeth, reine d'Angleterre).

DEVINAT (Cours moyen, p. 55).

Portrait de Coligny avec cette légende : *l'Amiral Coligny était un homme de grand cœur et de grand esprit... Coligny disait au roi : Sire, il faut faire cesser ces odieuses guerres civiles qui déchirent votre beau royaume. Les protestants et les catholiques sont des Français. Réunissons-les autour du même drapeau, dans une guerre contre l'ennemi commun, l'Espagne.*

Raconte le meurtre de François de Guise, le décrit même dans une image, mais ne fait aucune allusion à la complicité de Coligny.

GAUTHIER et DESCHAMPS (Cours élémentaire, p. 47).

Le noble amiral de Coligny...

(Cours supérieur, p. 85.)

Image représentant « *Guise devant le cadavre de Coligny* », avec cette légende : *Coligny ne sacrifia jamais l'intérêt de son pays à l'intérêt de sa religion. Il fut, à tout moment, Français et patriote. Il n'eut qu'un but : le devoir. Le duc de Guise, en le faisant tuer, a commis une infamie dont sa mémoire restera souillée à jamais*[1].

GUIOT et MANE (Cours moyen, p. 95).

Un chef protestant, l'amiral Coligny, a horreur des guerres de religion; il veut les faire cesser... Charles IX est enthousiasmé par les généreux projets de cet homme de bien.

SOMMAIRE. — Saints « laïques » du protestantisme. — Double légende à détruire. — Coligny ne fut pas un grand général. — Ses échecs et ses défaites. — Ne commanda jamais sur mer. — Défait à Dreux (1562), Jarnac et Moncontour (1569). — Excelle dans les retraites. — Coligny, complice de l'assassinat de Guise en 1563. — Le protestantisme et l'assassinat politique au XVIe siècle. — Aveux de Poltrot de Méré. — Sa glorification par les protestants. — Cruautés de Coligny pendant les guerres de religion. — A Orléans, dans l'Angoumois. — Trahison de Coligny. — Coligny livre Le Havre et Calais à l'Angleterre. — Texte du traité conclu contre

1. Sans vouloir excuser Guise, rappelons que Coligny avait été complice de l'assassinat en 1563, de François de Lorraine père de Guise.

la France par Coligny, Condé et la reine Élisabeth. — Coligny conscient de son crime. — Indignation générale en France, sauf chez les ministres protestants cosmopolites. — Exécution de la trahison. — Aucune comparaison à établir entre l'alliance de Coligny avec l'Angleterre et l'alliance de la Ligue avec l'Espagne.

Quoi qu'ils en disent, les protestants ont leurs Saints. Sans doute, ils ont renié ceux du Christianisme, rejeté le culte des apôtres qui ont fondé l'Eglise par leurs prédications, des martyrs qui l'ont fait triompher par leur mort, des ascètes, des mystiques et des héros qui l'ont sanctifiée par leurs vertus, et ils déclarent idolâtriques les hommages que leur rend l'Église catholique. Précurseurs en cela des anarchistes de nos jours, ils ont jeté à la voirie les images de la Vierge et des Saints, et partout où ils l'ont emporté, ils ont détruit, avec un vandalisme féroce, toutes leurs statues. Encore de nos jours, leurs temples nus sont fermés à toutes les représentations figurées des héros du Christianisme.

Mais le protestantisme n'a pas pu enlever à l'âme humaine cette tendance naturelle qui la porte à vouer un culte aux êtres supérieurs qui, par leurs qualités éminentes, ont élevé l'humanité vers la Divinité ; et après avoir supprimé les Saints qu'avaient produits quinze siècles de vie chrétienne, ils en ont inventé de nouveaux. C'est en effet un vrai culte qu'ils ont voué aux fondateurs et aux premiers apôtres de leurs sectes, Luther, Calvin, Théodore de Bèze, Mélanchton, Zwingle, Knox et aux personnages politiques tels que l'électeur de Saxe, Elisabeth d'Angleterre, qui, par leur adhésion et parfois leurs violentes interventions contre les catholiques, ont assuré, dans certains pays, la victoire de la Réforme. Ce culte, il est vrai, n'est pas entouré des pompes de la liturgie ; mais il n'en est pas moins réel et profond. Si elles ne pénètrent pas dans l'intérieur des temples, les statues de ces personnages en

ornent les façades ou les absides ; celle de Coligny s'élève contre l'Oratoire de Paris. Leur mémoire est tellement sacrée que l'on considère comme un blasphème toute réserve portée par la critique sur leurs actes. On ne parle d'eux qu'avec un respect religieux. C'est une étude hagiographique que le pasteur Doumergue a consacrée à Calvin et on pourrait, sans paradoxe, en comparer les pieux accents à ceux que fait entendre Jacques de Voragine dans sa *Légende dorée*. A leurs Saints les protestants ont prêté des miracles ; tel celui qui aurait assuré, pendant trois jours, la nourriture au protestant Jacques Merlin, après la Saint-Barthélemy. « Il se laissa choir dans un grenier à foin, raconte Agrippa d'Aubigné, entre le tas et la muraille, se trouva la tête cachée de ce qu'il avait fait tomber sur lui et fut ainsi trois jours et demi, où il fut mort de faim sans une poule qui, en ce temps, lui vint pondre trois œufs dans sa main[1]. »

Parmi tous les Saints que le protestantisme français présente ainsi à la vénération de ses adeptes, les plus illustres, après Calvin, sont l'amiral de Coligny et la reine de Navarre, Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Le premier est pour eux le vaillant soldat dans les mains duquel Dieu mit son épée, le martyr qui succomba pour sa foi dans la nuit de la Saint-Barthélemy ; la seconde est la femme forte, qui, émule de la prophétesse Débora, extermina, dans ses états de Navarre, l'idolâtrie sous sa forme papiste !

Les manuels scolaires ont repris pour leur propre compte ce culte des gloires protestantes, par suite de cette solidarité qui les unit aux protestants dans une haine commune contre le catholicisme, et à leur tour, ils présentent Coligny à la vénération de la jeunesse de France. Ils le laïcisent, il est vrai. Au lieu d'en faire un héros du Christianisme suscité par Dieu pour faire triompher la Réforme, ils le donnent comme un défenseur de la liberté de cons-

1. Haag. *La France protestante*; article *Merlin*.

cience et des victimes de l'intolérance : ils en feraient presque un libre-penseur. Au lieu de le comparer à David, ils l'assimilent aux philosophes qui se sont faits les apôtres de la tolérance ; et ainsi, ils ajoutent leur falsification historique à celle dont les protestants s'étaient déjà rendus coupables. Dès lors, la tâche de l'historien vraiment impartial devient doublement difficile, puisqu'il doit dégager Coligny de la double légende qui cache à nos yeux sa vraie physionomie, la légende protestante qui l'a transformé en héros du Christianisme, et la légende « laïque » qui en a fait un apôtre de la tolérance et de la libre pensée.

On a essayé de présenter Coligny comme une de nos gloires nationales, comme un grand général, victorieux dans de nombreux combats, comme un hardi navigateur heureux dans ses entreprises coloniales. A de semblables affirmations les faits et les documents donnent le plus formel démenti. Il fit ses premières armes, en 1543, dans la Flandre et ne réussit qu'à s'y faire blesser. Mis à la tête d'un régiment, il prit une part importante aux opérations qui avaient pour but de faire lever aux Anglais le siège de Boulogne, puis, quand ils eurent pris cette ville, de les en déloger (1545). L'expédition échoua complètement. Nommé cependant colone général de l'infanterie par la faveur de Henri II (1547), il ne réussit pas à prendre, en 1554, la place de Dinant e présida à la retraite de Renty. Deux ans auparavant (11 novembre 1552), il avait été nommé par Henri II amiral de France ; mais, dit un de ses panégyristes « cette fonction fut purement honorifique ; car il ne commanda jamais d'escadre et même monta bien rarement sur un vaisseau[1] ».

On lui fait grand honneur de certaines expéditions navales qui eurent lieu alors au Brésil pour ouvrir aux Français de vastes régions à coloniser. Coligny n'y prit

1. *Grande Encyclopédie*, article *Coligny* par L. Marlet.

aucune part personnelle, puisqu'elles furent commandées par Villegagnon. Il se contenta de veiller à leurs munitions et de les faire échouer. Les compagnons protestants qu'il avait donnés à Villegagnon voulurent forcer leur chef à faire de ces établissements, créés par la France catholique, des fondations exclusivement protestantes, et les discordes religieuses qui naquirent de ces prétentions réduisirent à néant cette entreprise (1555-1557). En 1562, Coligny organisa pour la Floride de nouvelles expéditions à la tête desquelles il mit les capitaines Jean Rôbaut et Lardonnière; elles échouèrent piteusement et nos colons furent massacrés par les Espagnols, parce que l'amiral s'en désintéressa pour se consacrer tout entier à la guerre civile qui suivit le massacre de Vassy[1]. Décidément, Coligny justifiait son titre d'amiral aussi peu que celui de colonel général de l'infanterie!

En 1557, la guerre venait de recommencer avec l'Espagne, et en sa qualité de gouverneur de la Picardie, Coligny eut à défendre la frontière du Nord. Malgré une résistance courageuse, il capitula à Saint-Quentin, et après avoir livré la place à l'ennemi, il fut fait lui-même prisonnier; il demeura en captivité dans les Pays-Bas jusqu'au traité de Cateau-Cambrésis de 1559.

A la tête des révoltes protestantes, il ne fut pas plus heureux qu'à la tête des armées françaises. Dès le commencement des guerres de religion, il perdit, avec le prince de Condé, la bataille de Dreux que gagna François de Guise (1562). Il partagea avec le prince de Condé la responsabilité[2] des défaites de Jarnac (3 mars 1569) et

1. Delaborde (protestant). *Gaspard de Coligny*, II, pp. 431-460.

2. Le duc d'Aumale va plus loin et, avec toute sa science de grand général, il attribue à Coligny seul la responsabilité de la défaite de Jarnac. « La véritable responsabilité, dit-il, en revient à l'amiral. Si, comme il devait le faire, étant très près de l'ennemi, il avait veillé lui-même à l'exécution des dispositions par lui prescrites, le 12, l'armée n'aurait pas été surprise.... A ce grave

de Moncontour (30 novembre 1569), où les protestants furent vaincus par le duc d'Anjou, qui devint plus tard le roi Henri III. Malgré sa sympathie pour les réformés. Brantôme a remarqué que l'amiral de Coligny fut toujours défait « en tant de batailles qu'il a données en nos guerres civiles et qu'il a perdues quant et quant ». Ne pouvant pas le louer de ses victoires, il le félicite de ses « retirades. » « Ceux qui ont vu les retraites de Dreux, de Saint-Denis, de Moncontour en sauront bien que dire ; et que si la fortune lui était contraire en la bataille, pour le moins la démêlait-il bien et s'en retirait si honorablement qu'on ne saurait lui reprocher qu'il eut pris l'épouvante et s'en fut fui[1]. » Voilà donc qui est bien entendu : *ce qui a fait la gloire de Coligny comme homme de guerre, ce sont ses échecs, ses défaites et, comme le dit Brantôme, ses « retirades.* » Je ne crois pas que les grands capitaines auxquels on ose le comparer, Condé, Turenne, Napoléon, eussent pris un pareil jugement pour un éloge. Les fabricants de manuels scolaires, pénétrés d'internationalisme et d'antimilitarisme, sont plus faciles, et il leur suffit qu'un général ait combattu le catholicisme pour que, pour un pareil fait d'armes, ils le sacrent grand capitaine !

On nous présente encore Coligny comme un esprit modéré, demandant tout simplement pour les protestants la liberté du culte, recourant, la mort dans l'âme, à la violence, et n'éprouvant contre les catholiques aucun sentiment d'animosité. C'est l'idée qu'essaie de nous donner

tort Coligny joignit la faute d'appeler à lui Condé avec une précipitation regrettable et de *compromettre l'armée entière et son chef pour s'épargner à lui-même un échec partiel.* Enfin, ses contemporains l'accusaient encore d'avoir conduit mollement sa dernière charge et d'avoir paru *trop préoccupé d'assurer sa retraite.* » (Toujours les *merveilleuses retirades* dont parle Brantome !). D'AUMALE, *Histoire des princes de la maison de Condé,* II, p. 74.

1. BRANTOME (éd. Lalanne), VII, p. 292.

de lui son historien protestant M. Delaborde. Que devons-nous en penser?

Les manuels condamnés par l'épiscopat font grand bruit du meurtre de Henri III par le dominicain Jacques Clément, et ils le donnent comme une preuve de fanatisme catholique. « A Paris, écrivent MM. Aulard et Debidour, régnait un grand fanatisme; des prêtres sanguinaires y prêchaient chaque jour l'assassinat. Aussi un moine, Jacques Clément, alla-t-il poignarder Henri III à Saint-Cloud (1589). Les ligueurs l'honorèrent comme un saint. » Certes, le crime de Jacques Clément fut un acte abominable. Nous n'essaierons pas de l'excuser en disant qu'il fut la revanche de l'assassinat des Guises ordonné, l'année précédente, par Henri III[1]. Nous ne pousserons pas l'indiscrétion jusqu'à demander aux instituteurs hervéistes et francs maçons pourquoi ils blâment si énergiquement l'assassinat de Henri III, alors qu'ils ont glorifié ceux d'Alexandre III et de Stolypine par les terroristes russes, du roi Carlos de Portugal et de son fils Louis-Philippe par les francs-maçons portugais.

Qu'il nous suffise ici de leur démontrer que Jacques Clément, meurtrier d'Henri III, eut un précurseur et un modèle dans le protestant Poltrot de Méré, assassin de François de Guise, en 1563, et que, s'il est vrai que la duchesse de Montpensier ait armé le dominicain, il est démontré aussi que l'amiral de Coligny fut l'inspirateur du fanatique huguenot[2].

1. C'est par un raisonnement de ce genre que M. Devinat (*Cours moyen*, p. 53) essaie d'excuser l'assassinat de François de Guise par Poltrot de Méré : « Ce fut, dit-il, la vengeance des pendaisons d'Amboise et de la boucherie de Vassy. »

2. Il ne faut pas oublier que les fondateurs du protestantisme avaient déclaré permis le tyrannicide, c'est-à-dire l'assassinat politique. Dans ses *Propos de table*, Luther avait écrit : « Lorsqu'un souverain tyrannique agit contre le droit, il devient semblable au reste des hommes; car il dépose aussitôt la personne du souve-

C'était le 18 février 1563. Un grand homme de guerre, celui-là même qui, quelques années auparavant, avait reconquis Calais sur l'Angleterre, François de Guise, venait de battre, à Dreux, les huguenots commandés par Condé et Coligny, et il prenait ses dernières mesures pour s'emparer sur eux de la ville d'Orléans. Comme, à cheval, il faisait autour de la ville une tournée de reconnaissance, « un cavalier s'approcha dans l'ombre, arriva par derrière à six ou sept pas du duc, et lui tira un coup de pistolet avec trois balles de cuivre qui vinrent lui casser l'épaule. La violence du coup jeta François de Lorraine

rain et perd, avec justice, ses droits vis-à-vis de ses sujets... Si les bourgeois et sujets ne peuvent souffrir davantage le pouvoir d'un tyran, ils ont le droit de le faire périr comme ils feraient périr un meurtrier ou un brigand. » Ainsi, rien de plus simple : Caserio a dans son « libre examen » considéré le président Carnot comme un tyran ; il n'a pas pu souffrir davantage son pouvoir, il l'a tué comme il aurait fait « un meurtrier ou un brigand. » Luther lui aurait donné raison. — Dans son Commentaire du psaume LX (*Corpus Reformatorum*, III, p. 1128), le principal disciple de Luther, le rédacteur de la Confession d'Augsbourg, Mélanchton a écrit : « D'après la raison humaine, se défendre contre un tyran qui commet une injustice publique et criante (comme par exemple, dirions-nous, de chasser des citoyens de leur maison, de la leur confisquer, de les exiler à cause de leurs croyances ou de leur costume religieux) est chose permise. Et lorsque, dans une semblable rencontre, le tyran est mis à mort, on doit en conclure que le défenseur était dans son droit. » Indigné contre l'exécution de Cromwell, condamné par Henri VIII, Mélanchton écrivait, le 24 avril 1540, au sujet de ce roi : « C'est un adultère et un tyran. Or, comme l'a bien dit le poète tragique, il n'y a point de sacrifice plus agréable aux dieux que la mort d'un tyran. Puisse le Seigneur mettre cette vérité au cœur d'un homme de courage! » (*Corpus Reformatorum*, III, 1076). On le voit, l'invitation à l'assassinat est à peine déguisée. Ainsi, en se faisant le complice de Poltrot de Méré, assassin du duc de Guise, Coligny était le digne élève de Luther et de Mélanchton.

sur le col de son cheval. Il se redressa et voulut tirer l'épée, mais son bras resta inerte[1]. » Quant au meurtrier, il réussit d'abord à s'enfuir; mais le surlendemain 20, il fut arrêté dans la maison où il s'était réfugié, et amené à l'armée royale, où il fut interrogé devant Catherine de Médicis. « C'était un homme de vingt-six ans, esprit inquiet, ardent, de ces caractères sans équilibre, chez lesquels une idée simple, sèche, semble tenir la place de toute intelligence. Il s'appelait Jean Poltrot, seigneur de Méré en Angoumois, relevant de la seigneurie d'Aubeterre ; sous Henri II, catholique fanatique, il avait fait un long séjour en Espagne comme espion.... Ayant embrassé la Réforme à son retour en France, il avait été compromis dans l'affaire d'Amboise et n'avait dû la vie qu'à la généreuse intervention du duc de Guise[2]. »

Interrogé aussitôt, Poltrot de Méré « non seulement avoua le coup », mais déclara nettement qu'il l'avait préparé de connivence avec les chefs des réformés. Il ne chargea ni Condé, ni d'Andelot, ni Soubise, et prétendit qu'ils étaient restés en dehors du crime et en avaient ignoré l'exécution. Restait Coligny sur lequel les soupçons se portaient d'autant plus qu'une inimitié violente l'animait alors contre son ancien ami le duc de Guise. Poltrot de Méré le désigna comme l'instigateur de l'assassinat. Le 25 février 1563, c'est-à-dire cinq jours après l'arrestation de Méré et de ses premiers interrogatoires, Catherine de Médicis écrivait à la duchesse de Savoie, sa sœur : « Dieu m'a voulu encore toucher et ce pauvre royaume en nous ôtant celui-là qui était demeuré seul et qui s'était tout à fait dévoué au roi, mon fils, et à suivre ma volonté, qui est Monsieur de Guise, par la plus malheureuse et méchante façon que l'on pourrait imaginer ; car c'est un méchant

1. François de Guise mourut fort chrétiennement, le 23 février, implorant de la reine le pardon du meurtrier.

2. Merki. *L'amiral de Coligny* p. 305.

qui lui a donné un coup de pistolet par derrière et il en est mort en cinq jours; et ayant parlé à ce malheureux qui fut pris, *il m'a dit, sans qu'il ait été menacé, que l'amiral* (Coligny) *lui a donné cent écus pour faire ce méchant coup et qu'il ne voulait pas venir, mais que Bèze et un autre prédicant et d'Espins*[1] *l'ont prêché et lui ont assuré que, s'il le faisait, il irait en paradis et que, voyant cela, il se décida à l'exécuter*[2]. » Le 18 mars suivant, jour de son supplice, Méré fut mis à la question, et de nouveau interrogé, il varia dans plusieurs de ses déclarations, mais persista toujours à désigner Coligny comme le principal instigateur de son crime; c'est ce que nous rapporte un historien contemporain de ces événements, de Thou. Il ne fait d'ailleurs en cela que résumer un grand nombre de témoignages de l'époque. Chantonnay, ambassadeur d'Espagne, écrivait à propos de Méré : « Il faut entendre qu'il y a plusieurs jours que ce malheureux suivait M. de Guise pour venir à bout de ladite entreprise, de laquelle l se repentit; et fut devers l'amiral de Chatillon (Coligny) et de Bèze se mit à le prêcher, lui disant que s'il tuait ledit sieur de Lorraine, il irait en paradis[3]. » Un agent de la reine Élisabeth, protestant et ami de Coligny, Smith, écrivant à la reine le 20 février, c'est-à-dire le surlendemain du crime, mentionnait la complicité de l'amiral, qui, disait-il, avait donné trois cents écus au meurtrier pour l'encourager.

Coligny se condamna lui-même par ses propres déclarations. Dès qu'il eut appris les aveux de Poltrot de Méré, il rédigea, le 12 mars, à Caen, un mémoire justificatif qu'il fit porter à Catherine de Médicis. Or il s'y défendait

1. Jean de l'Espine, pasteur protestant, qui assista au colloque de Poissy.

2. *Lettres de Catherine de Médicis*, t. I. pp. 516-517. (*Documents inédits sur l'histoire de France*).

3. Merki, p. 310 note.

d'une étrange manière d'avoir une part quelconque au meurtre du duc de Guise. « L'amiral, y disait-il de lui, au nom de Dieu et de sa conscience, réfute le soi-disant seigneur de Méré. Sans doute, il l'a connu ; il lui a même donné une fois vingt écus, une autre fois cent écus comme à son espion.... Je confesse que, quand j'ai ouï dire à quelqu'un qu'il tuerait, s'il le pouvait, M. de Guise jusque dans son camp, *je ne l'ai pas détourné*. Mais sur ma vie et mon honneur, je n'ai ni sollicité, ni approuvé un attentat comme celui du sieur de Méré[1]. » Il est facile de voir l'aveu qui se dissimule mal derrière les solennelles dénégations. Il est possible que Poltrot de Méré n'ait pas été sollicité le premier par Coligny, quoique ses déclarations le prétendent : mais, de son propre aveu, Coligny a connu son dessein et ne l'en a pas dissuadé. Il a donné au meurtre non son *approbation*, mais son *consentement* ; autrement dit, il le réprouvait comme une action odieuse, mais l'a laissé faire comme une action utile. N'a-t-il pas écrit lui-même, dans une lettre accompagnant ce mémoire justificatif, que la mort du duc de Guise « était le plus grand bien qui pût advenir à ce royaume et à l'Eglise de Dieu[2] ? »

La conclusion qui s'impose est bien simple. Si nous en croyons Poltrot de Méré, Smith et Chantonnay, Coligny a été l'instigateur du crime et il a lui-même soudoyé l'assassin. Si nous l'en croyons lui-même, il n'a pas arrêté le crime et en a été le complice. Dans les deux cas, il partage avec Poltrot de Méré la responsabilité de l'assassinat. Malgré la casuistique de sa réponse, il n'a pas pu se laver d'une accusation aussi accablante.

Cet assassinat fut d'ailleurs approuvé et même glorifié par la plupart des huguenots. Les protestants sont mal fondés à reprocher aux ligueurs leur enthousiasme en faveur de Jacques Clément, meurtrier de Henri III, puisque

1. Merki, p. 311.
2. *Ibidem*.

eux-mêmes ont couvert d'éloges Poltrot de Méré, assassin de François de Guise. Ils l'ont appelé « un homme heureux, cet insigne Poltrot, le libérateur de la France. » Une collection de complaintes huguenotes célébra sa « divine entreprise. »

Dieu suscita le vaillant de Méré
Qui le Guisard a massacré,

dit l'une.

Cet unique Poltrot
Sur qui tomba le lot
De retirer de presse
Le parti huguenot
Dans sa grande détresse.[1].

dit une autre. Le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale possède une gravure de 1570, représentant l'exécution de Poltrot de Méré, le 18 mars 1563; elle porte cette légende qui prouve le culte dont Poltrot était l'objet auprès des huguenots, sept ans après son forfait,

La vie est à Poltrot cruellement ravie
Parce qu'il a sauvé à tant de gens la vie.
Poltrot est démembré parce qu'il a remis
En un tout les Français qui étaient ennemis.[2]

Ces textes sont si évidents que des historiens favorables aux protestants et ennemis des catholiques, tels que Henri Martin, sont obligés d'admettre et de proclamer la culpabilité de Coligny. « Lui aussi, dit Henri Martin, croyait à la légitimité du tyrannicide inspiré du Ciel; il acceptait le fait accompli, mais ne l'avait pas suggéré. Quant à Théodore de Bèze, il déclara n'avoir jamais vu ni excité Poltrot, mais reconnaitre dans « son fait » un juste châtiment de Dieu, « menaçant de semblable ou plus

1. Merki, p. 315.
2. de Meaux, p. 91.

grande punition tous les ennemis jurés du saint Evangile[1]. » M. de Meaux, dont l'impartialité historique est plus grande, va plus loin : « L'amiral de Coligny, dit-il, connaissant l'assassin, lui avait donné quelque argent, et, averti de son sinistre projet, ne l'en avait pas détourné. Les ministres, du haut de la chaire, proclamèrent qu'il avait agi par « inspiration divine, » et tandis que le Parlement le faisait écarteler, ils le célébrèrent comme un martyr, un héros et un saint. *Ainsi s'introduisit l'assassinat dans les guerres de religion. C'est au profit des protestants qu'il fut d'abord commis ; c'est par eux qu'il fut d'abord glorifié*[2]. »

On ne saurait mieux préciser la responsabilité qui pèse sur Coligny, cet homme que l'on présente aux enfants de nos écoles comme un héros d'humanité, et sur le parti protestant que l'on voudrait faire passer pour le parti de la tolérance !

Ce fanatisme qui fit tremper Coligny dans l'assassinat du duc de Guise, inspira aussi les cruautés dont il se rendit coupable au cours des guerres civiles. Cet homme dont les manuels scolaires et les protestants voudraient faire un modéré, déplorant les discordes auxquelles il se serait trouvé mêlé malgré lui, s'est signalé par des actes de cruauté que ne commandaient nullement les tristes nécessités de la guerre.

Le 12 mars 1563, au lendemain de la mort de François de Guise, un accord avait été conclu entre Catherine de Médicis et les protestants, et il avait été régularisé par l'édit d'Amboise, le 19 mars suivant. Malgré la paix qui venait d'être proclamée, Coligny laissa les ministres huguenots exciter la populace d'Orléans aux pires excès ; elle détruisit toutes les églises qu'il fallait rendre aux catholiques aux terme de l'édit. « L'amiral, constate le duc

1. Henri Martin. *Histoire de France*, IX, p. 154.
2. de Meaux, p. 91.

d'Aumale, s'associa aux clameurs des ministres et ne fit rien pour réprimer les violences populaires [1] ». Ce faux modéré se faisait complice du vandalisme de ses coreligionnaires, parce qu'il trouvait que la guerre civile n'avait pas assez duré ! Ce fut surtout dans la campagne d'Angoumois, marquée par sa défaite de Jarnac, que Coligny ordonna ou permit contre les populations catholiques désarmées les plus odieuses cruautés. « A Angoulême, les huguenots, qui avaient juré d'observer la paix, pendirent le Père Michel Grellet, supérieur de l'Ordre de Saint-François, en présence de Coligny et de toute sa troupe qui craient « Vive l'Evangile » ! Ce fut ensuite un lecteur du même monastère, tué... après avoir été sadiquement mutilé. D'un coup de hache, ils fendirent encore la tête du frère Jean Avril, octogénaire, et le jetèrent dans les latrines. Le frère Pierre Bourreau, docteur en théologie, fut pendu à un arbre près des remparts, après avoir été retenu huit mois en prison. Les protestants avaient enfermé dans une maison trente catholiques attachés deux à deux et que l'on privait de nourriture dans l'espoir qu'ils se dévoreraient entre eux. Ils y moururent de faim. D'autres furent attachés à des cordes fixées au plancher et sciés en deux ; d'autres, fixés à des pieux et brûlés lentement par derrière.

« A Chasseneuil, proche Angoulême, un prêtre eut les mains plongées dans un vase de cuivre plein d'huile bouillante tant que la chair se détachait des os ; ils lui versaient encore cette huile dans la bouche et le criblèrent de coups d'escopette. Dans la paroisse de Riviéres, un autre eut le menton fendu pour lui arracher la langue ; un autre encore la peau des pieds arrachée avec un fer brûlant. Le vicaire de Fouquebrune fut attaché à des bœufs qui traînaient une charrue et étaient frappés à coups d'aiguillons et de fouet. D'autres furent torturés par les ordres

1. D'AUMALE. *Histoire des princes de la maison de Condé*, I, p. 226.

du capitaine Piles [1]; un des huguenots se fit un collier avec des oreilles de prêtres et se vantait de cet exploit devant ses chefs. Les protestants coupèrent les oreilles, les narines et arrachèrent les yeux à d'autres ecclésiastiques qui célébraient l'office, et à un autre, ils ouvrirent le ventre, le remplirent d'avoine et le firent servir de crèche à leurs chevaux. A Angoulême encore, Coligny faisait attacher des moines et des religieuses à des poutres enduites de soufre auxquelles on mettait le feu [2]. »

Voilà les abominables cruautés que, par fanatisme protestant, Coligny ordonnait ou tout au moins permettait à ses troupes. Néron n'en a pas commis de plus odieuses : les religieux et les religieuses attachées à des poutres soufrées et en flammes rappellent les martyrs chrétiens enduits de poix et allumés comme des torches vivantes pour éclairer de leurs tragiques flammes les jardins de leur persécuteur !

L'un des manuels scolaires condamnés par l'épiscopat loue Coligny d'avoir toujours fait passer avant tout autre intérêt celui de la patrie et de ne l'avoir jamais sacrifié à ses préférences religieuses. Pour montrer combien est fausse — pour ne pas dire mensongère — une pareille affirmation, il nous suffira de rappeler sommairement comment Coligny et le prince de Condé trahirent la France au profit de l'Angleterre, en 1562, pour satisfaire leurs haines religieuses et leurs rancunes personnelles.

Après l'échauffourée de Vassy, les huguenots avaient pris les armes et ils avaient porté leur principal effort sur la Normandie ; car un des leurs, Morvilliers, était gouverneur de Rouen et de la Haute-Normandie. La guerre tourna en

1. Ce capitaine de Piles fut tué à la Saint-Barthélemy.

2. Merki, *op. cit.*, p. 390 et note, d'après l'*Intermédiaire des Chercheurs* du 15 décembre 1901 et l'*Histoire de France* de Mézeray, t. II, p. 1084 (éd. 1646).

faveur des armées royales qui reprirent une partie de la Normandie, Poitiers et Bourges. Ce fut alors que les deux chefs du parti huguenot résolurent de demander le concours de l'étranger contre le roi de France et leur patrie.

Ils se rendaient bien compte de l'acte de trahison qu'ils allaient commettre, puisque, dès qu'il en fut question, Coligny déclara qu'il aimerait mieux mourir [1] « que consentir que ceux de la Religion (les protestants) fussent les premiers à faire venir les forces étrangères en France ». Cependant, le fanatisme huguenot l'emporta sur ces sentiments patriotiques, et pour sauver leur secte, Coligny et Condé se décidèrent à trahir leur pays.

Ils s'adressèrent pour cela à l'ennemi de la France, l'Angleterre. Ses rois n'avaient pas renoncé à leurs anciennes prétentions : Élisabeth portait toujours le titre de reine de France et mettait dans ses armes nos lis. Il y avait à peine sept ans que la vaillance du duc de Guise avait enlevé à l'Angleterre la ville de Calais, et ainsi, celui qui, en 1563, devait tomber sous le poignard d'un assassin huguenot, avait achevé l'œuvre de libération de Jeanne d'Arc, en chassant définitivement du sol français l'Anglais envahisseur. Marie Tudor, reine d'Angleterre, était morte du chagrin d'avoir perdu Calais, et sa sœur et héritière, Élisabeth, avait le vif désir de le reprendre. Elle était protestante, persécutait dans son royaume les catholiques, et depuis deux ans, son ambassadeur poussait à la révolte les huguenots français, autant pour affaiblir la France que pour faire triompher la cause protestante. Dès le mois de juin, les chefs huguenots leur envoyèrent deux émissaires, le vidame de Chartres Jean de Ferrières [2], et Robert de la Haye, pour solliciter son

1. Théodore de Bèze, II, p. 35.

2. Ce négociateur de la trahison fut, dans la suite, fait prisonnier en guerroyant sur mer contre la flotte royale. Il fut mis au fond de la cale d'une galère et y mourut enchaîné à la soute (1586).

alliance. « Il leur fut prescrit de ne reculer aucun sacrifice pour assurer au parti l'appui actif de l'Angleterre [1]. » On le vit bien au projet du traité qui fut présenté, dès le mois d'août, à Elisabeth par le prince de Condé et Coligny, et dont voici le texte :

« Il plaira à S. M. la reine accorder à Mgr le Prince (Condé) premièrement une déclaration en bonne et due forme que, pour la préservation des villes de Normandie, S. M. mettra six mille hommes en terre ;

« Que Sa Majesté prendra les villes du Havre et de Dieppe en sa protection et garde ;

« Que, s'il est possible, Sadite Majesté mettra des hommes en la ville de Rouen, en remettant cela au jugement de son lieutenant, et au cas qu'elle n'y puisse mettre des hommes, fournira vingt mille écus, outre les cent quarante mille (déjà promis) ;

» Qu'elle recevra, aux villes du Havre et de Dieppe et aux environs, en sa protection les gentilshommes et autres fugitifs des églises réformées ;

» Qu'elle tiendra les sujets du roi tant des dites villes que des environs en leurs biens et libertés ;

» Qu'il plaise à Sa Majesté pourvoir d'entretien convenable les gentilshommes qui sont dedans le Havre selon leurs qualités ;

» S. M. promet de ne se désemparer point de la ville du Havre sans le consentement exprès de Mgr. le Prince et sans que les gentilshommes soient remis en leurs biens ;

» On supplie très humblement S.M. qu'entre les sûretés, soit exprimé le cas que mondit seigneur le Prince ou monsieur l'Amiral (Coligny) vinssent entre les mains de leurs ennemis ;

» Que Sa dite Majesté ne fera accord sans le consentement de Mgr le Prince et, sans lui, ne prendra Calais de la main de ses ennemis ;

1. D'AUMALE, I, p. 93.

» Qu'il sera loisible de tirer les marchandises qui sont au Havre et de les vendre. »

Un autre projet de convention présenté, le même mois, à la reine d'Angleterre par le vidame de Chartres, mandataire de Condé et de Coligny, stipulait comment le port et la ville du Havre seraient livrés aux Anglais par celui qui les gouvernait au nom du roi de France, l'amiral de Coligny.

« Premièrement, ledit sieur vidame donnera ordre que sitôt que le dit sieur Adrien Poinings [1] arrivera devant ladite ville du Havre, que la principale tour qui est sise devant ladite ville, à l'entrée du Havre, avec toute l'artillerie et munitions à elle appartenant, sera livrée entre les mains et possession de tels capitaines et soldats que ledit sieur Adrien Poinings assignera, qui se fera en telle sorte que lesdits capitaines et soldats en auront paisible possession et en seront maîtres.

Item que le jour que ledit sieur Adrien et les soldats anglais seront descendus en terre, ils auront mis entre leurs mains autant de boulevards et forts de ladite ville que le temps le permettra;

» Item que le jour suivant que les gens de sa Majesté (anglais) seront entrés en ladite ville, les soldats français ne se mêleront aucunement de la garde d'aucun boulevard, muraille, plate-forme, forteresse, artillerie ou d'aucune autre chose appartenant à la défense de ladite ville, mais permettront aux Anglais *d'en avoir entièrement la possession* et en user à leur volonté.

» Item que toute l'artillerie et munition appartenant au roi (de France) sera livrée par inventaire audit sieur Adrien ou à celui qu'il assignera et ce sera fait dans les vingt-quatre heures après l'arrivée dudit sieur Adrien ;

» Item que tous les soldats français qui sont devant

1. Capitaine du port de Porstmouth et délégué par la reine Élisabeth pour aller prendre possession du Havre.

ladite ville partiront dans le délai de deux jours après l'entrée des soldats anglais, (si elle n'est pas assiégée) pour aller secourir Rouen[1] ou faire quelque autre entreprise, ou en cas qu'ils ne pourraient partir à cause de tel siège, de le faire aussitôt qu'ils le pourront ;

» S'en ira aussi avec eux un certain nombre d'Anglais, si ainsi sera jugé nécessaire du lieutenant de S. M. ou dudit sieur Adrien Poinings, à la volonté duquel le tout sera remis. Et quant aux habitants de ladite ville S. M. permettra de leur faire le même bon traitement qu'elle fait ordinairement à ses propre sujets et eux, si elle le veut, lui feront serment de lui rester fidèles[2]. »

Élisabeth ratifia ces propositions ; elle les compléta par un article par lequel elle promettait de rendre Le Havre au roi de France *le jour où elle aurait obtenu de lui Calais* et la restitution des sommes qu'elle fournissait, en vertu de cet accord, aux protestants. Ratifiés ainsi, ces articles, apportés par le vidame de Chartres, devinrent le traité d'Hamptoncourt du 20 septembre 1562[3]. Ces articles, débarrassés de leurs formules protocolaires, peuvent se résumer ainsi · la Reine promettait aux protestants 3.000 hommes de garnison pour le Havre, et 3.000 autre soldats pour défendre contre l'armée du roi de France Rouen et Dieppe ; elle s'engageait à leur payer 140.000 écus d'or. Moyennant cette somme, les protes

1. C'est-à-dire aller combattre les troupes françaises qui assiégeaient Rouen.

2 Ces deux pièces sont conservées à Londres au *State paper Office* (Papiers de France) et ont été publiées par le duc d'Aumale, *Histoire des princes de la maison de Condé*, I, pp. 380-383.

3. Le texte de ce traité est publié dans Du Mont, *Corps diplomatique du droit des gens* (Amsterdam, 1728) tome V, p. 94. La minute en anglais, corrigée de la main du ministre anglais Cecil, est conservée à Londres au *State paper Office* et l'expédition, signée par le vidame de Chartres, est au *British Museum*, (Cotton, Caligula, E. V.).

tants qui détenaient le Havre, livraient cette place en toute propriété à la Reine, pour qu'elle pût l'échanger contre Calais qu'elle convoitait par-dessus tout.

Malgré sa sympathie pour son ancêtre le prince de Condé, le duc d'Aumale laisse éclater son indignation contre cette trahison. « Ouvrir les portes de la France aux Anglais! abandonner à ces vieux ennemis un coin de ce sol de la patrie qu'ils avaient dévasté pendant cent ans! leur livrer l'embouchure de la Seine quand ils venaient à peine de sortir de Calais! c'était remonter aux plus mauvais souvenirs des guerres de Bourgogne et d'Armagnac. Condé et Coligny essayèrent plus tard d'effacer la tache que ce traité inflige à leur mémoire.... Mais au moment même où le traité se signait, ils avaient la conscience de leur mauvaise action et ils voulaient en atténuer les conséquences . « Ils m'ont expressément prié de dire à Votre Majesté, écrivait l'envoyé anglais Throckmorton à sa souveraine, que *cela leur serait une grande note d'infamie* et qu'ils seraient bien mal vus dans ce royaume, si Votre Majesté était, par leur moyen, introduite dans le Havre, Dieppe et Rouen avec six mille hommes, uniquement pour garder ces places et chasser ainsi le roi, leur souverain, de la fleur du duché de Normandie. »

Et ils avaient raison de redouter la réprobation universelle; car le duc d'Aumale constate « qu'en France l'indignation fut générale ; parmi les protestants eux-mêmes, les ministres seuls qui se piquaient d'une sorte de cosmopolitisme chrétien avaient approuvé et exigé la ratification du traité; mais chez les laïques, la douleur et l'humiliation étaient profondes ».

On pourrait peut-être alléguer à la décharge de Condé et de Coligny que le traité de Hamptoncourt ne porte que la signature d'Élisabeth et non la leur, qu'il a été négocié par le vidame de Chartres et non par eux; et ajouter peut-être, comme ils l'ont dit eux-mêmes plus tard, que

le vidame avait outrepassé leurs instructions. Mais un document accablant, signé par eux-mêmes, leur enlève cette excuse et prouve qu'en 1562, le vidame de Chartres a été leur mandataire fidèle lorsqu'en leur nom, il livrait aux Anglais les portes de la France. Le 21 novembre 1568, six ans par conséquent après le traité d'Hamptoncourt, alors que la réflexion et le remords auraient dû les éclairer, « Louis de Bourbon, prince de Condé ; *Gaspard comte de Coligny, amiral de France* ; François de Coligny sieur d'Andelot ; le comte de Montfort, colonel de l'infanterie française ; François, comte de La Rochefoucauld et de Roussy, prince de Marsillac » reconnaissaient solennellement, dans un acte signé de leurs noms et qualités, que « leur très cher et très aimé cousin le vidame de Chartres et maître Robert de la Haye, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, avaient été commis et députés par eux, du conseil et consentement des leurs, étant près d'eux à Orléans, pour aller traiter avec ladite Reine (d'Angleterre) » et ils ajoutaient : « *Nous avouons et ratifions lesdits traités et capitulations faites par ledit cousin avec la Reine d'Angleterre, ensemble pour ce qui a été fait par les sieurs de Beauvoir gouverneur du Havre-de-Grâce et de Faur, gouverneur de Dieppe, sous notre autorité, reconnaissant le tout avoir été fait par ledit vidame et ledit de la Haye de notre mandement.... et pour approbation de tout ce que dessus, nous avons signé la présente de nos mains*[1]. »

Comme le fait remarquer la fin de cette déclaration, le traité de Hamptoncourt ne resta pas lettre morte. Dès que les réformés se furent emparés du Havre et de Dieppe,

1. Cette déclaration solennelle a été publiée par M. l'abbé Métais dans le *Bulletin historique et philologique* du *Comité des travaux historiques et scientifiques* (année 1902, nos 3-4, p. 440) ainsi que dans le livre, cependant favorable à Coligny, du protestant anglais Whitehead, *Gaspard de Coligny, admiral of France* (Londres Methuen in-8°), p. 365.

ils les livrèrent aux Anglais. Au Havre, de Beauvoir, lieutenant de Coligny, livra à Elisabeth les forts, l'artillerie, et l'anglais Warwick, devenu gouverneur de la ville, s'y établit avec une garnison anglaise de 7.000 hommes. « Il expulsa les papistes et même les huguenots réfugiés dans la ville, à mesure que s'accentuaient les progrès des troupes royales, et fit saisir sur la côte de Normandie, pour éviter une attaque par mer, tous les vaisseaux qu'il put trouver. Ses troupes étaient l'écume des garnisons d'Outre-Manche et traitaient la ville en pays conquis, forçant les magasins, saccageant les maisons [1]. »

Ainsi, la trahison des chefs huguenots et de Coligny était complète. C'est en pleine connaissance de cause qu'ils avaient signé le traité de Hamptoncourt et c'est jusqu'au bout qu'ils en exécutaient les clauses.

Pour essayer d'excuser cette trahison qui les gêne, les ennemis du catholicisme, admirateurs à ce titre de Coligny, ont rappelé que dans les troupes de Charles IX, figuraient aussi des étrangers suisses et allemands, et que plus tard la Ligue fit appel à l'Espagne. Renvoyant dos à dos catholiques et protestants, on conclut, avec H. Martin [2], « que chaque parti jetait tour à tour à l'étranger les lambeaux de la France. » On essaie ainsi d'expliquer la trahison de Coligny par des trahisons du même genre que l'on prête à ses adversaires, et on attribue l'ensemble aux passions d'une époque qui fit passer son fanatisme religieux avant le patriotisme.

Ceux qui parlent ainsi ignorent ou ne veulent pas voir qu'il n'y a aucune analogie à établir entre les divers cas qu'ils confondent. « Les Suisses et les Allemands qui servaient dans l'armée royale, fait remarquer avec raison le duc d'Aumale, étaient de ces soldats capitulés que l'on trouvait dans toutes les armées françaises depuis cinquante

1. Merki, *op. cit.*, p. 320.
2. H. Martin, *Histoire de France*, IX, p. 140.

ans. » Ils étaient à la solde de la France en vertu de traités signés entre notre pays et ceux qui les fournissaient ; il ne faut pas plus s'en étonner que de la présence, à l'heure actuelle, des étrangers qui forment la légion étrangère. « Aucune cession de territoire n'avait payé les subsides du pape ni les concours des bandes espagnoles qui venaient d'entrer en Gascogne et à Paris et si on avait évacué les places de Piémont, ce n'était que l'abandon, bien douloureux sans doute, peut-être nécessaire, d'une prétention que l'on ne pouvait plus soutenir[1]. » Enfin, dans leurs accords avec l'Espagne, à un moment où la France n'avait plus de pouvoir constitué, la Ligue ne stipula aucun démembrement du sol national. Mais surtout, n'oublions pas que les catholiques qui faisaient venir des secours du dehors étaient d'accord avec le gouvernement royal, par conséquent avec les représentants légitimes de la patrie et que, de ce chef, leurs alliances avaient un caractère national ; au contraire, les huguenots qui pactisaient, à Hamptoncourt, avec Élisabeth étaient en révolte contre le gouvernement de leur pays et faisaient appel à l'ennemi traditionnel de la France auquel ils abandonnaient un lambeau de notre territoire, reconquis au prix de deux cents ans d'effort. Leur alliance avec l'Angleterre était une félonie et la cession qu'ils firent du Havre une trahison,

Aucune casuistique, aucun raisonnement ne pourra donc laver Coligny et ses collègues, les chefs protestants de 1563, d'une accusation que proclament leurs propres déclarations ; par haine du catholicisme, par jalousie des Guise qui le défendaient, ils ont trahi la patrie.

Que devons-nous penser, dès lors, des manuels scolaires déclarant avec assurance que « jamais Coligny ne fit passer les intérêts de sa religion avant ceux de la patrie. » Est-il possible de mentir avec plus de cynisme?

1. D'AUMALE, *op. cit.*, p. 162.

Et maintenant que reste-t-il de Coligny sinon le souvenir d'un général malheureux dans toutes ses entreprises, d'un homme sans honneur se débarrassant par l'assassinat du plus loyal des adversaires, d'un Français, colonel général de l'infanterie et amiral de France, trahissant sa patrie? Et voilà l'homme que nos pédagogues laïques proposent à l'admiration et à l'imitation de leurs élèves! Guillaume II, empereur d'Allemagne, a été mieux avisé lorsque, l'année dernière, il lui a érigé une statue sur le port de Hambourg! Elle y est mieux à sa place qu'à Paris!

BIBLIOGRAPHIE.

CH. MERKI. *L'Amiral de Coligny. La maison de Châtillon et la révolte protestante* (1519-1572), 1 vol. in-8°. Paris, Plon, 1909.

DUC D'AUMALE. *Histoire des princes de la maison de Condé*, 8 vol. in-8°. Paris, Calmann-Lévy, 1885, t. I

DELABORDE (protestant). *Gaspard de Coligny, amiral de France*, 3 vol. in 8°. Paris, Fischbacher, 1879-1881.

WHITEHEAD (protestant). *Gaspard de Coligny, admiral of France*, 1. vol, in-8°. Londres, Methuen.

CHAPITRE XVIII

La Saint-Barthélemy.

Aulard et Debidour (Cours élémentaire II, p. 14; Cours moyen, p. 74; Cours supérieur, p. 155), présentent avec raison la Saint-Barthélemy comme un crime politique inspiré à Catherine de Médicis par sa haine de Coligny et son désir de garder le pouvoir ; mais par une contradiction, indice de leur mauvaise foi, ils insinuent ensuite le contraire en essayan de rejeter sur l'Église la responsabilité, ou tout au moins la complicité de ce massacre ; ils exagèrent en outre le nombre des victimes, le doublant ou même le triplant.

(Cours moyen, p. 81.) *Trente mille protestants périrent de ce fait... le pape félicita hautement Charles IX du crime qu'il venait de commettre.*

(Cours supérieur, p. 152.) Image tendancieuse représentant « la nuit de la Saint-Barthélemy à Paris », avec un moine portant sur son froc une grande croix, à ses mains une torche et un crucifix, et écrasant de ses genoux un cadavre. Un autre moine, sortant de son couvent, éclaire et excite le massacre.

(Cours supérieur, p. 157.) *Il en périt ainsi plus de trente mille.*

Brossolette (Cours élémentaire, p. 68). *La reine mère Catherine de Médicis conseilla à son fils Charles IX de donner l'ordre de tuer en une seule fois tous les protestants. Le jeune roi accepta cet avis qui était aussi celui du pape.*

(Cours moyen, p. 60.) *Le pape applaudit à cet acte de sauvagerie.*

Devinat (Cours moyen, p. 53.) *A Paris, deux mille protestants sont égorgés. Les jours suivant, par ordre de Charles IX, on en fait périr huit mille en provinces*[1].

1. Remarquez la contradiction entre les chiffres de M. Devinat et ceux de MM. Aulard et Debidour. Dans ce cas, comme dans celui du massacre des Albigeois à Béziers, nos auteurs « laïques »

(Cours moyen. p. 55-56.) Six images sur la Saint-Barthélemy. M. Devinat a raison d'incriminer seulement Catherine de médicis.

Gauthier et Deschamps (Cours moyen, p. 49) donne, comme Devinat, dix mille victimes pour la Saint-Barthélemy.

(Cours supérieur, p. 85)... *les catholiques complices du crime qui allait se perpétrer...*

Guiot et Mane (Cours préparatoire, p. 79 et cours moyen, p. 92). *A deux heures du matin, les cloches des églises de Paris se mettent à sonner. C'est le signal du massacre*[1] *!...Cinq mille personnes périssent !*

(Cours élémentaire p. 91 et cours supérieur, p. 96.) *Cinq mille protestants sont égorgés à Paris*[2].

SOMMAIRE. — Exploitation de la Saint-Barthélemy par les « laïques » contre l'Église. — Exposé des faits. — Le nombre des victimes. — Les Saint-Barthélemy protestantes. — Rôle politique de Coligny de 1570 à 1572. — Son influence sur Charles IX. — Conflits entre Coligny et Catherine de Médicis. — L'assassinat politique et la Renaissance italienne. — Tentative d'assassinat de Coligny. — Projets de vengeance des protestants. — Catherine exige de Charles IX leur massacre. — La Saint-Barthélemy crime politique, ordonné par des raisons politiques. — Le pape et la Saint-Barthélemy.

La Saint-Barthélemy ! Voilà le grand crime que les puissances conjurées contre le catholicisme reprochent à l'Église. Il n'est pas de conférence anticléricale où ne pa·

passent du simple au triple et au quadruple selon leur degré de haine anticatholique. Ces multiplications arbitraires et antiscientifiques nous donnent *le coefficient de leur fanatisme anticlérical.*

1. Inutile de souligner la perfidie de cette phrase, insinuant que c'est sur l'ordre des paroisses et du clergé que le massacre commença. En réalité, le signal fut donné par le tocsin de Saint-Germain-l'Auxerrois, en face le Louvre, qui fut mis en mouvement par ordre de la reine-mère.

2. Les manuels Devinat et Gauthier-Deschamps disent 2000.

raisse la Saint-Barthélemy faisant dans l'indignation des « esprits libres et éclairés » une terrible concurrence à l'Inquisition et à la baleine de Jonas ! L'Église est venue apporter au monde la fraternité et la liberté ; — et la Saint-Barthélemy ! L'Église a brisé les chaînes des esclaves et proclamé l'égalité de tous les hommes, enfants du même Dieu, membres d'une même famille ; — et la Saint-Barthélemy ! L'Eglise envoie des milliers de missionnaires pour appeler à la civilisation les barbares du Centre de l'Asie, les nègres de l'Afrique ; — et la Saint-Barthélemy ! L'Église a multiplié à travers les siècles les écoles, les hôpitaux ; ses prêtres, ses religieux, ses religieuses ont soigné les malades, les lépreux, les pestiférés, élevé des millions d'orphelins, fermé les yeux à des millions de vieillards ; — et la Saint-Barthélemy ; parlez-nous de la Saint-Barthélemy ! Voilà le dialogue qui se poursuit dans la plupart des conférences contradictoires sur le rôle de l'Église. La Saint-Barthélemy, c'est la « tarte à la crème » de nos anticléricaux ! C'est le mot magique qui permet aux plus ignorants, aux intelligences les plus bornées de couper la parole aux plus grands orateurs ; c'est le mot qui enflamme les réunions publiques et les fait tourner en batailles.

Les manuels scolaires « laïques » ne devaient pas manquer de parler de la Saint-Barthélemy avec toute leur passion anticléricale. Pouvaient-ils omettre une pareille occasion de calomnier l'Eglise auprès des enfants, de leur montrer les moines comme des assassins, tuant à coups de crucifix de malheureux inoffensifs surpris dans leur lit ; les prêtres comme des âmes sanguinaires immolant à leur Dieu en holocauste des milliers d'innocents ; le pape lui-même comme un vieillard fanatique, associant par son adhésion, l'Eglise entière à ce carnage et faisant à Dieu l'injure de lui chanter, à cette occasion un, *Te Deum* ! Après avoir lu ces accusations, les énergumènes croiront plus que jamais confondre les orateurs catholiques

en leur criant : parlez-nous de la Saint-Barthélemy!

Eh bien oui! parlons-en de la Saint-Barthélemy, non pas avec l'ignorance sectaire qui lance ce mot comme une injure ou comme un coup de poing, sans savoir ce qu'il signifie; non pas avec la mauvaise foi qui dissimule ou dénature le texte, mettant en lumière ce qui semble favoriser une thèse et rejetant dans l'ombre ce qui pourrait l'ébranler ou la détruire! Parlons-en avec l'entière bonne foi de l'historien qui interroge les textes, laissant à leur témoignage sa vraie valeur, avec la sincérité d'un ami de la vérité, avec la foi du chrétien qui respecte trop son Dieu et son Église pour oser les défendre par des subterfuges et des mensonges, comme on ferait de mauvais clients!

Les faits sont connus. Dans la nuit du 23 au 24 août 1572, entre deux heures et trois heures du matin, la cloche de Saint-Germain l'Auxerrois se met à sonner à toute volée, des hommes armés qui attendent ce signal tuent aussitôt, dans son hôtel, l'amiral de Coligny. A l'appel du tocsin se lève cette foule sanguinaire qui se retrouve dans nos tragédies nationales pour toutes les besognes sinistres, cette même foule qui opérera pendant les « grandes journées » révolutionnaires, le 6 octobre, le 20 juin 1792, le 10 août, les 2 et 3 septembre, le 31 mai, le 1er et le 2 juin 1793, massacrant les aristocrates, les prêtres et les femmes, immolant les prisonniers sans défense, comme elle avait massacré, dans la nuit de la Saint-Barthélemy les huguenots surpris dans leur sommeil. Au Louvre, dans les hôtels seigneuriaux, dans les rues et les carrefours. la populace parisienne pille, tue et insulte quiconque est soupçonné de protestantisme et l'orgie du carnage se poursuit pendant neuf heures, ne cessant que vers midi. Les jours suivants, sur un ordre venu de Paris, des massacres se produisent en province ; à Meaux, à Orléans où le nombre des victimes est évalué à cinq cents; à Troyes, où des bandes envahissent les prisons

et tuent les prisonniers protestants ; à Saumur, à Blois, à Tours, à Angers, à Rouen, à La Charité, à Lyon.

Dans la plupart des villes cependant, les gouverneurs catholiques refusent d'exécuter les ordres qui leur arrivent de Paris et, loin d'ordonner les massacres, répriment la populace qui voudrait imiter celle de Paris. A Nantes, les échevins jurent de respecter l'édit de pacification et interdisent toute violence contre les protestants ; il en fut de même à Périgueux, Limoges et Clermont-Ferrand ; à Saint-Lô et à Alençon, Matignon empêche tout meurtre ainsi que Jeannin à Dijon et La Guiche à Mâcon ; à Grenoble et dans tout le Dauphiné, le gouverneur de Goëdes confie les protestants à la garde de catholiques sûrs ; à Vienne, les huguenots sont préservés de la mort par l'archevêque Grimaldi ; à Die, par le gouverneur de Glandage ; dans les Alpes, par Ludovic de Birague ; à Montpellier, par Joyeuse. A Carcassonne, écrivent les échevins, « le fait de Paris n'a produit aucun effet [1] ». « De cette longue excursion à travers les provinces, écrit M. de la Ferrière auquel nous empruntons ces détails, une conclusion se dégage, c'est que l'ordre ou le désordre ont dépendu du plus ou moins d'autorité des gouverneurs sur les populations et de leur plus ou moins de souci de la vie humaine. Si certains se sont montrés faibles et indécis, comme Mandelot (à Lyon), cruels comme Montferrand (Bordeaux) et Montpensier (Tours, Angers), d'autres ont prudemment attendu les ordres du roi et préservé ainsi la vie des protestants ! » Ce serait donc une erreur de croire que le massacre de la Saint-Barthélemy s'étendit à la France entière ; en réalité, il consista en une succession de massacres qui commencèrent à Paris de deux heures du matin à midi, le 24 août, et qui, du 25 août au 3 octobre, éclatèrent sur plusieurs points du territoire.

Il ne faudrait pas non plus accepter sans contrôle les

1. DE LA FERRIÈRE, *La Saint-Barthélemy*, p. 142.

évaluations qui ont été faites sur la quantité des victimes ; car, ainsi que l'a fait remarquer l'historien allemand Funk[1], elles varient du simple au décuple. A Paris, le nombre des protestants ainsi mis à mort aurait été inférieur à 1.000 selon l'historien protestant La Popelinière[2], supérieur à 1.000 d'après de Thou[3], inférieur à 2.000 selon *les Mémoires* de Tavannes[4] et l'*Histoire de Charles IX* de Papyrius Masson[5], inférieur à 3.000 d'après Capilupi[6], inférieur à 4.000 d'après Brantome, enfin d'environ 10.000 selon le *Réveille-Matin*. Pour Lyon, mêmes variations : 300 d'après de Thou, 350 d'après Golnitz : de 1.500 à 1.800 d'après Serres. Naturellement les évaluations globales sont aussi incertaines que les évaluations de détail desquelles elles dépendent. Les victimes de la Saint-Barthélemy pour la France entière ont été au nombre de 10.000 d'après Papyrius Masson, de 20.000 d'après l'historien protestant La Popelinière, de 25.000 d'après Capilupi, de 30.000 d'après de Thou, de 70.000 d'après Sully, de 100.000 enfin d'après Péréfixe et le *Réveille-Matin*. Au milieu de ces contradictions, M. Funk remarque qu'à Paris on n'a pu compter exactement que 468 victimes, dont 152 seulement avec leur nom. Cavirac, dans sa *Dissertation sur la Saint-Barthélemy*, remarque que le Martyrologe protestant de cette journée, s'il donne un total global de 30.000 victimes, n'en retrouve que 15.138 et 786 seulement avec leurs noms. Il est donc probable que le chiffre de Papyrius Masson (10.000) est supérieur plutôt qu'inférieur à la réalité et qu'il faut placer entre 4.000 et 5.000 le total des mal-

2. HERGENROETHER et KAULEN. *Kirchenlexikon*, art. *Bluthochzeit*, II. p. 942.

3. LA POPELINIÈRE *dans* CIMBER et DANJOU, *Archives curieuses de l'histoire de France*, p. 527.

4. DE THOU, *Histoires* (éd. Genève), II, 828.

5. TAVANNES. *Mémoires*, III, 298.

6. Dans CIMBER et DANJOU, VIII, 336.

7. *Ibid*, VII, 436.

heureux qui, du 24 août à octobre 1572, ont été tués tant à Paris que dans le reste de la France. Les affirmations qui multiplient par 2, 3, 4, 5, 10 et même 20 ce total, sont absolument fantaisistes et ne s'appuient sur aucun indice, aucune statistique, aucune preuve[1].

Même réduit à des proportions moins exagérées et plus vraisemblables, ce total de 4.000 à 5.000 victimes fait encore frémir et l'on ne saurait rappeler sans indignation de pareilles hécatombes. Loin de nous la pensée de les justifier! seul un jacobin a pu se réjouir devant les flots de sang de ses adversaires en lançant cette phrase impie qui devait se retourner contre lui-même : « Ce sang était-il donc si pur ? »

Sans aller jusqu'à justifier la Saint-Barthélemy, certains écrivains l'ont expliquée en rappelant qu'elle a été précédée de plusieurs massacres de catholiques par les protestants.

Le 30 septembre 1567, les huguenots de Nîmes firent ce grand carnage de catholiques, qu'en raison de la fête de saint Michel célébrée la veille, on appela la Michelade. Par surprise, ils s'emparèrent des portes de la ville ; puis, armés de pistolets et d'arquebuses, ils se répandirent dans les rues ; les catholiques sans armes eurent à peine le temps de se réfugier à l'Évêché. Mais bientôt les huguenots s'emparèrent de l'Évêché, mettant en arrestation tous ceux qui y avaient demandé asile : toutes les églises furent pillées et le soir, un grand feu consuma les boiseries arrachées des sanctuaires, les archives ecclésiastiques, les vases sacrés et les objets d'art. A neuf heures

1. La Popelinière a écrit en 1582 (dix ans après la Saint-Barthélemy) son *Histoire de France* éditée dans la collection de Cimber et Danjou (*Archives curieuses de l'Histoire de France*) (t. VII), Cette même collection a donné l'*Histoire de Charles IX* de Papyrius Masson (t. VIII), *Lo Stratagemma di Carlo IX* de Capilupi (t. VII). le *Tocsin contre les massacreurs* et le *Réveille-matin des Français*, pamphlets sur la Saint-Barthélemy (tome VII).

du soir, le massacre commença sans pitié, horrible. On tua le premier Consul de la ville, le prieur des Augustins et plusieurs de ses religieux, un vicaire général, plusieurs chanoines, des prêtres, des laïques, « Les dépositions des témoins devant le Parlement de Toulouse évaluent à une centaine le nombre des victimes ; un journal anonyme à 180 ; le vicomte de Joyeuse dit qu'il y en eut deux ou trois cents[1]. » Dans la nuit du 14 au 15 novembre 1569, après s'être rendus maîtres de la ville par surprise, les protestants firent un nouveau massacre : plus de 120 catholiques tombèrent sous leurs coups[2]. En 1567, d'autres massacres de catholiques par les protestants eurent lieu à Alais où furent tués sans défense « sept chanoines de la Collégiale, assemblés pour chanter matines, deux Cordeliers et plusieurs autres « ecclésiastiques », à Uzès, Pont-Saint-Esprit, Bagnols, Viviers, Rochefort ; tout le Bas-Languedoc fut terrorisé[3]. En 1568, des scènes aussi odieuses avaient marqué la prise de Gaillac et de plusieurs autres villes de l'Albigeois par les calvinistes ; partout, beaucoup de catholiques furent tués par des sectaires qui avaient juré leur extermination[4]. Le 24 septembre 1568, les protestants entrèrent par surprise dans la place forte de Saissac[5], ils y massacrèrent tous les prêtres, puis se retirèrent.

Ces carnages et plusieurs autres dont on aurait pu allonger la liste précédente, eurent lieu plusieurs années avant la Saint-Barthélemy et comme elle, ils ont été produits, non par l'excitation de la bataille et la fureur aveugle des combats, mais par la résolution froide, et mûrement

1. Rouquette. *Les Saint-Barthélemy protestantes*, p. 41.

2. *Ibid*, p. 51. Voir aussi dans dom Vaissète-Molinier, *Histoire du Languedoc*, xi, 485, le récit de ces massacres.

3. Dom Vaissète-Molinier, *ibid*, p. 488.

4. *Ibid*, p. 509.

5. *Ibid*, p. 511. Saissac est dans le département de l'Aude.

réfléchie de faire disparaître par la mort des adversaires détestés et gênants. On serait tenté de voir dans les massacreurs de la Michelade les précurseurs et les initiateurs des massacreurs de la Saint-Barthélemy et d'expliquer ceux-ci par ceux-là.

Les flots de sang protestant versé pendant la tragique nuit de la Saint-Barthélemy auraient expié les flots de sang catholique répandus quelques années auparavant, dans les villes du Languedoc et de plusieurs autres régions de la France. C'est ainsi que le comprennent plusieurs manuels scolaires. Renvoyant dos à dos protestants et catholiques, ils déclarent qu'un égal fanatisme leur a inspiré des carnages également odieux et ils en tirent prétexte pour opposer au fanatisme religieux qui nous a valu les scènes horribles de la Saint-Barthélemy et des Michelades, la tolérance philosophique qui nous a donné la liberté de conscience dont, paraît-il, nous sommes de nos jours les heureux bénéficiaires. Et ils oublient les persécutions que subissent à l'heure actuelle les catholiques de France, celles qu'a infligées aux catholiques allemands le Kulturkampf protestant de Bismarck : ils oublient surtout que la philosophie du XVIII[e] siècle a inspiré aux âmes « sensibles » de Marat, de Saint-Just, de Carrier, les massacres de septembre, les hécatombes du tribunal révolutionnaire, les noyades de Nantes et que, dès lors, s'il y a un fanatisme religieux, il existe aussi un fanatisme libre-penseur qui a largement fait ses preuves en 1793... et de nos jours. Mais surtout, ils donnent une nouvelle marque de leur ignorance en attribuant à des raisons d'ordre religieux et au fanatisme catholique les massacres de la Saint-Barthélemy, alors qu'en réalité, ils sont dus à des causes purement politiques. « La Saint-Barthélemy, hâtons-nous de le dire, fut une faute; un crime politique; la religion n'y entra pour rien. » Ainsi parle M. de la Ferrière, l'historien le mieux qualifié de cette horrible tragédie ; c'est ce que nous allons démontrer à sa suite.

En août 1570, avait été signée la paix de Saint-Germain qui avait mis fin à la troisième guerre de religion. Heureux de la pacification de son royaume, Charles IX comptait, d'une part, se soustraire à la tutelle de sa mère Catherine de Médicis qu'il n'avait pas osé secouer pendant les troubles de ses premières années de règne, et, d'autre part, se signaler lui-même par des expéditions hors des frontières et l'acquisition de nouveaux territoires. Pour préparer la réalisation de ces projets, il appela à la cour les chefs protestants et en particulier le plus influent de tous, Coligny. Leur présence auprès de lui était une garantie de la paix intérieure du royaume ; il pouvait même s'appuyer sur eux contre le parti des Guises et assurer ainsi, par l'équilibre des factions rivales, le libre jeu de son gouvernement.

Coligny, de son côté, reconnut le désir qui emportait vers de futures conquêtes l'âme ardente du jeune roi et il dirigea aussitôt le regard de Charles IX vers les Provinces-Unies. Ces pays, gagnés par le protestantisme, s'étaient soulevés contre la domination espagnole et ses « Gueux, » commandés par le prince d'Orange, résistaient énergiquement au vice-roi espagnol, le duc d'Albe, qui essayait de les soumettre. En 1570, leur situation était précaire et ils comptaient, pour assurer leur indépendance, sur le secours d'Elisabeth d'Angleterre, la protectrice attitrée des protestants et l'ennemie jurée de Philippe II d'Espagne. Dès leur arrivée à la Cour, Coligny et les calvinistes français voulurent aussi leur concilier le concours de la France, en faisant espérer à Charles IX, pour prix de sa coopération, la conquête des Pays-Bas catholiques, qui étaient restés fidèles à l'Espagne. Le prince de Nassau, cousin du prince d'Orange, vint, en juin 1571, à la Cour de France pour traiter sur ces bases, au nom des Gueux de Hollande, avec le roi de France[1].

1. Mézeray, *Histoire de France*, III, p. 244.

Catherine de Médicis laissa se poursuivre ces négociations. Sans doute, elle répugnait à une guerre contre son gendre Philippe II; mais en tenant suspendue sur sa tête la menace d'une intervention française en Flandre, elle espérait le contenir dans ses propres vues, et le gagner au projet de mariage de sa fille, Marguerite de Valois, avec le roi de Portugal; et, d'autre part, en faisant miroiter aux yeux d'Élisabeth l'alliance de la France avec la Hollande protestante, elle comptait lui faire accepter son propre fils, le duc d'Anjou, comme mari. Le trône du Portugal pour sa fille Marguerite, le trône d'Angleterre pour son fils préféré, le duc d'Anjou, voilà le résultat qu'elle se promettait d'une politique qui effraierait Philippe II, sans toutefois la brouiller avec lui et qui ferait espérer à Élisabeth l'alliance française sans jamais la lui accorder.

Pour la bonne marche de cette politique astucieuse, il fallait lâcher la bride aux espérances huguenotes de Coligny et aux projets de conquête de Charles IX, assez pour gagner Elisabeth et inquiéter Philippe, tout en se gardant bien de les pousser jusqu'à une rupture déclarée avec l'Espagne et une alliance ouverte avec les Provinces-Unies. De là, les savantes oscillations que marque, en 1571-1572, la politique extérieure de Catherine de Médicis et qui l'inclinent, successivement et souvent en même temps, par des déclarations hypocrites et contradictoires, vers les Provinces-Unies et l'Angleterre, ou vers l'Espagne. Malheureusement pour Catherine de Médicis, la politique de Coligny était beaucoup plus tranchée que la sienne; ne tenant aucun compte des astuces de la reine-mère, il essayait de toutes manières d'entraîner Charles IX dans une guerre contre Philippe II en faveur des Provinces révoltées et si, retombant à tout instant sous l'ascendant de sa mère, le roi désavouait souvent les déclarations que lui avait dictées l'Amiral, souvent aussi, heureux de montrer son indépendance envers Catherine, il faisait contre l'Espagne les sorties les plus compromettantes. Malgré toutes ses

hésitations, il se rapprochait de plus en plus des vues de l'amiral, qui exerçait sur lui un ascendant occulte, sans doute par crainte de la reine-mère, mais réel. Catherine de Médicis s'en rendait compte et s'irritait chaque jour davantage de voir sa politique contrecarrée par celle de Coligny et surtout de se sentir supplantée par lui dans la confiance du roi. Elle se mit dès lors à détester l'Amiral de toute la haine que porta Agrippine à ceux qui lui ravirent, avec son influence sur Néron, le gouvernement de l'Empire.

Au cours d'une absence qu'elle fit, en juillet 1572, Coligny sembla gagner définitivement le roi à ses vues. Avertie, elle revint à la hâte et Tavannes nous raconte, dans ses *Mémoires*, l'explication émouvante qu'elle eut avec Charles IX : « Je n'eusse jamais pensé, lui dit-elle, que pour avoir pris tant de peine à vous élever, vous avoir conservé la couronne que les huguenots et les catholiques vous voulaient ôter, après m'être sacrifiée pour vous et encouru tant de hasards, que vous m'eussiez voulu donner récompense si misérable. Vous vous cachez de moi qui suis votre mère, pour prendre les conseils de vos ennemis (Coligny) ; vous vous ôtez de mes bras qui vous ont conservé, pour vous appuyer des leurs qui vous ont voulu assassiner. Je sais bien que vous tenez des conciliabules secrets avec l'amiral, vous désirez vous jeter inconsidérément dans la guerre contre l'Espagne, pour faire votre royaume et nous la proie de ceux de la religion. Avant de voir cela, donnez-moi congé de me retirer au lieu de ma naissance ; ils ne veulent pas la guerre d'Espagne, mais celle de France[1]. »

Ces paroles véhémentes nous découvrent l'âme de Catherine et, en même temps, la situation politique, telle qu'elle se présentait à la Cour, dans les premiers jours d'août 1572, trois semaines avant la Saint-Barthélemy. Dans

1. Cité par La Ferrière, p. 75.

ce conflit d'influence, sournois d'abord, de plus en plus déclaré dans la suite, qui s'était engagé entre Catherine et Coligny pour la possession de Charles IX et du gouvernement, l'Amiral semblait vainqueur, la reine vaincue. Catherine voyait compromis les efforts persévérants par lesquels elle avait voulu soumettre ses fils, et en partilier Charles IX, à sa domination incontestée et, avec la confiance de son fils, le gouvernement lui échappait, ce gouvernement auquel elle tenait par-dessus tout, qui était nécessaire à son ambition démesurée. Il lui importait peu que l'Amiral fût protestant et qu'avec lui triomphât l'influence protestante ; l'éternel adversaire pour elle n'était pas le protestant, c'était celui qui menaçait de lui ravir le pouvoir ; catholiques et protestants sont également ses ennemis — elle le déclare elle-même au roi — quand ils veulent ôter la couronne à son fils, et elle s'identifie elle-même avec cette couronne : elle ne la veut pour son fils qu'à la condition qu'il la portera sous sa tutelle. Ce n'est donc pas une question de religion, ce n'est pas la cause catholique qui l'oppose à Coligny, c'est son intérêt personnel, son ambition personnelle, c'est sa propre cause, sa seule cause ! Entre elle et Coligny s'est engagé un duel de plus en plus serré dont le roi est l'enjeu. Il s'agit de savoir si l'ascendant qu'a pris l'Amiral sur l'esprit de Charles IX continuera de grandir jusqu'à supplanter auprès de lui celui de la reine mère ; ou bien si, reconquérant sur son fils l'empire qu'elle avait jusqu'alors exercé, Catherine réussira à éliminer Coligny. Il le lui faut pour son amour-propre de mère tenant ses enfants sous sa dépendance ; il le lui faut encore plus pour satisfaire cette ambition, cette soif de domination qu'elle a longuement comprimée sous le règne de son mari et qu'elle veut assouvir pendant ceux de ses fils.

L'Italie de la Renaissance, corrompue par la résurrection du paganisme, a fait une large part à l'assassinat dans ses combinaisons politiques ; elle lui demandait de

trancher par le poignard les difficultés que sa subtile diplomatie désespérait de dénouer. C'est ainsi que les chefs de partis se débarrassaient souvent de leurs adversaires et que se réglaient parfois, au sein d'une même famille, les contestations et les successions. Le tyran italien du xve et du xvie siècle ne se faisait aucun scrupule de se débarrasser par le couteau ou le poison de quiconque le gênait. A Ferrare, au cours du xve siècle, « des scènes épouvantables se passent dans l'intérieur du palais..., » des princes légitimes aussi bien qu'illégitimes s'enfuient de la Cour et sont menacés même à l'étranger, par les coups des assassins envoyés à leur poursuite (1471). Qu'on ajoute à cela des complots continuels tramés au dehors : le bâtard d'un bâtard veut détrôner le seul héritier légitime, Hercule Ier. Plus tard (1493), ce dernier empoisonna, dit-on, sa femme après avoir découvert qu'elle voulait l'empoisonner lui-même ; il commit, à ce qu'on prétend, ce crime à l'instigation du frère de l'épouse criminelle. La dernière de ces tragédies, c'est le complot ourdi par deux bâtards contre leurs frères, le duc régnant Alphonse Ier, et le cardinal Hippolyte (1506), complot qui fut découvert à temps et puni de la réclusion perpétuelle[1]. Dans sa propre famille, Catherine de Médicis avait vu se dérouler les scènes les plus tragiques. Son père Laurent avait été accusé d'avoir empoisonné Julien II avec lequel il avait gouverné Florence en 1512-1513. Son frère Alexandre, qui gouverna Florence de 1530 à 1537, avait été le plus criminel des tyrans : il avait fait empoisonner, en 1535, son cousin le cardinal Hippolyte et plus tard sa propre mère et, en 1537, il avait été à son tour assassiné, dans un guet-apens, par son cousin Lorenzino. Cosme de Médicis qui lui succéda fut aussi fortement soupçonné d'avoir empoisonné Julien, fils d'Alexandre.

1. BURCKHARDT. *La civilisation en Italie au temps de la Renaissance*, I, p. 59.

Comme dans la maison des Atrides, les crimes se succédaient et s'appelaient les uns les autres dans la maison des Médicis. Il est, dès lors, facile de comprendre que, née dans un tel pays et dans une pareille maison, Catherine ait été familière avec le meurtre et qu'à l'occasion elle l'ait appelé à son aide, en particulier lorsqu'elle voulut se débarrasser de la personne gênante de Coligny; elle ne faisait que suivre les exemples des siens.

Dès 1563, Catherine de Médicis avait médité l'assassinat de Coligny ; c'est par le meurtre de l'amiral et de tous les chefs protestants, attirés dans un guet-apens, qu'elle s'était proposé de mettre fin à leurs révoltes et de rétablir dans le royaume le pouvoir de son fils et l'autorité de sa propre régence. En 1572, elle reprit ce dessein contre Coligny, qui était resté le seul chef des huguenots depuis le meurtre de Condé à Jarnac, la mort récente de Jeanne d'Albret et la soumission d'Henri de Bourbon, roi de Navarre, devenu le gendre de la reine-Mère par son mariage avec Marguerite de Valois. Elle confia donc les intérêts de son ambition au désir de vengeance que nourrissaient les Guise contre celui qui, en 1563, avait été le complice du meurtre de François de Lorraine, leur père. C'est ainsi que Catherine de Médicis, la duchesse de Nemours, et les Guise armèrent Maurevel l'assassin de Coligny. Lorsque au sortir du Louvre, le 22 août, l'Amiral fut frappé de plusieurs coups d'arquebuse par Maurevel, personne ne se trompa sur le principal inspirateur de ce crime; chacun désigna Catherine. L'ambassadeur d'Espagne, Cuniga, écrivait à son maître, le roi Philippe II, qu'elle avait reçu avec la plus parfaite impassibilité la nouvelle de ce crime et il ajoutait : « J'en conjecture qu'elle s'y attendait. »

Malheureusement pour elle, Coligny n'avait été que blessé, et loin de délivrer à jamais Catherine, l'attentat de Maurevel ne faisait qu'aggraver la situation. Le roi s'était montré fort irrité de ce crime, il était allé porter l'ex-

pression de son indignation à Coligny lui-même et celui-ci avait profité de cette circonstance solennelle pour engager Charles IX à secouer le joug de sa mère et à gouverner enfin par lui-même. Les chefs protestants réunis à Paris à l'occasion du mariage d'Henri de Bourbon[1] demandaient une enquête et, en attendant ses conclusions, incriminaient les Guise et allaient pousser des cris de mort sous les fenêtres de leur hôtel « menaces imprudentes, écrivait l'ambassadeur des Médicis; car les menaces servent d'armes à ceux qui sont menacés ![2] » Enfin, l'enquête ordonnée par le roi désignait de plus en plus les Guise, Catherine et le duc d'Anjou, son fils, comme les complices de Maurevel. Qu'allait devenir la reine-mère si les conclusions se précisaient encore ? Ne risquait-elle pas d'être convaincue de ce meurtre et d'être sacrifiée par Charles IX aux rancunes protestantes et, dès lors, n'était-elle pas à la veille d'être dépouillée à jamais de ce gouvernement pour lequel elle avait préparé cet assassinat ? De leur côté, les chefs protestants ne décideraient-ils pas de quitter Paris, d'appeler leurs anciennes troupes à la révolte pour venger l'Amiral et provoquer ainsi une nouvelle guerre de religion? D'autre part, quelle meilleure occasion pouvait-on trouver de supprimer d'un seul coup tous les chefs huguenots ? ils étaient tous à Paris ! C'est le raisonnement que tenait, en ce temps-là, un ambassadeur : « Si le roi Très-chrétien est dans l'intention de purger le royaume de ses ennemis, le moment est venu ! » Quelle tentation pour Catherine ! Le coup manqué de Maurevel l'avait placée dans cette alternative tragique : ou bien s'en tenir à l'échec de l'assassinat et risquer la perte de son influence, le triomphe de Coligny ou la guerre civile ; ou bien

1. Ce mariage avait eu lieu le 18 août, quatre jours avant l'attentat de Maurevel.

2. DE LA FERRIÈRE, p. 93.

assurer à jamais son pouvoir et la ruine de la faction huguenote en tuant, par un nouvel attentat mieux dirigé que le précédent, Coligny et tous ses compagnons d'armes. Pour réparer l'échec de Maurevel et couper court à toutes ses fâcheuses conséquences, il fallait agrandir dans de vastes proportions le crime projeté et transformer l'assassinat en un massacre général. Ainsi raisonna la reine-mère en choisissant le deuxième terme de ce dilemme.

Pour exécuter ce sinistre programme, il fallait avoir l'assentiment de Charles IX ; or ce roi avait manifesté sa réprobation à la tentative d'assassinat ; permettrait-il un carnage ? Il fallait, d'autre part, se presser, pour ne pas laisser le temps à ce projet de se divulguer et aux chefs huguenots de se disperser et soulever leurs partisans. Pour enlever d'urgence le consentement de son fils, Catherine imagina un complot. C'est alors que se tint, dans l'après-midi du 23 août, le lendemain de l'attentat contre Coligny, le fameux Conseil que nous a raconté l'un de ceux qui y prirent part, le maréchal de Tavannes.

« Durant près de deux heures, Catherine torture son fils ; elle passionne, elle irrite son humeur si naturellement violente et, avec un art infernal, elle cherche à provoquer cet accès de fureur sur lequel elle compte pour lui arracher l'ordre du massacre que, de sang-froid, il eût refusé.

« Tout d'abord, elle lui représente l'occasion inespérée qui s'offre à lui de tirer vengeance de tous ces rebelles qui sont venus s'enfermer dans les murs de Paris comme dans une cage. Il a donc enfin le moyen de se laver de la honte de ces traités que le malheur des temps lui avait imposés et qu'en aucun cas, il n'est tenu d'observer.... Et comme il ne s'émeut pas, elle lui rappelle le meurtre du grand François de Lorraine. Celui de l'Amiral n'en sera que la juste expiation.

« Et comme il reste toujours impassible, elle le menace,

ainsi qu'elle l'a fait plus d'une fois, de se retirer, de le laisser seul aux prises avec les dangers qui l'enveloppent, Ce moyen est usé et, pour échapper à la tentatrice, il invoque son honneur, ses promesses, ses amitiés.

« C'est là où elle l'attend : ceux qu'il croit ses fidèles sujets, ses dévoués amis, ce sont des traîtres ; ils conspirent; ils en veulent à sa vie, à celle de ses frères. L'heure qui sonne à ce cadran sera la dernière de son règne; s'il recule, d'autres, à sa place, joueront le jeu. Il doute encore, il ne veut pas en croire sa mère, il lui faut le témoignage des conseillers qui l'entourent.

« Tous affirment que les protestants vraiment conspirent. Alors, plus il a mis de confiance en eux, plus son courroux s'en échauffe. Il y a en lui du tigre ; la férocité de sa nature se réveille et se tournant vers sa mère : « Vous le voulez? Eh bien! qu'on les tue tous ! qu'on les tue tous ! » Et il se retire l'écume aux lèvres, le blasphème à la bouche....

« Après deux heures de repos, la colère de Charles IX ne s'est pas refroidie ; elle a fait place à une résolution sombre. Marcel, l'ancien prévôt des marchands, l'homme d'exécution qui commande à la populace de Paris, a été mandé au Louvre . « De combien de bras pouvez-vous disposer? lui demande le roi. — Cela dépend du temps. — Eh bien! dans un mois? — De cent mille et plus, si Votre Majesté le veut. — Et dans une semaine? — En proportion de ce nombre. — Et dans une journée? — De vingt mille au moins, j'en réponds. »

« Sur les plus solennels serments, un secret rigoureux lui est prescrit. Il transmettra aux chefs des quartiers les ordres du roi ainsi conçus : « La nuit prochaine, que dans chaque maison, un homme se trouve armé, muni d'une torche et le bras gauche entouré d'une écharpe blanche ; qu'à chaque fenêtre, il y ait un flambeau. La cloche du palais de justice donnera le signal. »

« Après Marcel, le prévôt des marchands, Le Charron,

est introduit. De la bouche du roi, il apprend la conspiration des huguenots et, à son tour, il lui est enjoint de se saisir de toutes les clefs des portes de la ville pour que nul ne puisse ni y entrer ni en sortir, de retirer tous les bateaux de la Seine et de mettre en armes toute la milice bourgeoise, de masser l'artillerie devant l'Hôtel-de-Ville, pour la porter où besoin serait, enfin d'attendre les derniers ordres qui lui seront transmis.

« A l'heure du coucher de la reine-mère, sont réunis dans sa chambre tous ceux appelés à jouer leur rôle dans la sanglante tragédie. L'on y parle à voix basse, l'on échange des mots mystérieux. Marguerite de Valois, la mariée d'hier, seule n'est pas dans le secret. L'apercevant assise sur un coffre et se tenant à l'écart, Catherine lui fait signe de se retirer et lorsqu'elle vient lui faire sa révérence, la duchesse de Lorraine, sa sœur, la retenant par le bras, lui dit : « N'y allez pas ! » Sur un geste plus impérieux de sa mère, dont le seul regard la fait trembler, elle sort « toute transie, toute éperdue, sans pouvoir s'imaginer ce qu'elle avait à craindre [1]. » Dès qu'elle n'est plus là, les derniers ordres sont donnés : c'est le duc de Guise, mandé au Louvre, qui, assisté du duc d'Aumale et du bâtard d'Angoulême, ira attaquer le logis de l'Amiral. A chacun des complices l'on désigne un huguenot à tuer. Puis, tous se rendent au coucher du roi. Pour la dernière fois, protestants et catholiques se coudoient dans cette chambre ; les meurtriers sont là confondus avec leurs victimes... Tous partent les uns après les autres, les rideaux du lit royal sont tirés et pour quelques instants, le silence se fait dans le Louvre.

« Catherine se relève la première et elle va chez le roi son fils ; lui aussi est déjà debout. Habituée à lire dans ses yeux, y a-t-elle entrevu de l'hésitation ? On est tenté de le croire ; car de sa propre autorité, elle ordonne que

1. *Mémoires de Marguerite de Valois* (éd. Lalanne), p. 31.

le signal, fixé d'abord à une heure avant le jour, soit donné sur le champ ; et au lieu de la cloche du palais de justice, elle fait sonner le tocsin à Saint-Germain l'Auxerrois, l'église la plus voisine.

« Il est deux heures du matin ; le carnage commence pour se continuer jusqu'à midi[1]. »

De tout ce qui précède découlent avec force des conclusions bien précises.

Le massacre de la Saint-Barthélemy fut un crime politique et non religieux. Il fut commandé pour prévenir le soulèvement que menaçait de provoquer l'assassinat manqué de Coligny, et l'assassinat de Coligny avait eu pour unique raison le désir de Catherine de Médicis de se débarrasser d'un rival dans le gouvernement.

Le massacre de la Saint-Barthélemy fut autorisé par Charles IX pour des raisons politiques ;il s'agissait, par le meurtre des chefs huguenots, de décapiter un parti, une faction qui gênait le roi dans son autorité. Au cours des délibérations qui le décidèrent, la question religieuse ne fut pas agitée ou tout au moins demeura à l'arrière plan ; il ne fut guère question que du soulèvement possible des huguenots et de leur prétendu complot.

La responsabilité de ce massacre ne peut pas être imputée à l'Eglise ; elle ne le réclama pas ; elle n'en connut pas même la préparation puisque aucun de ses membres ne fut mis au courant ni de l'attentat contre Coligny, ni des préparatifs de la Saint-Barthélemy ; aucun de ses représentants ne figura dans le conseil qui la décida. Charles IX lui-même n'a qu'une responsabilité atténuée puisqu'il ne donna son assentiment qu'après de longues hésitations et seulement lorsqu'on lui eut dénoncé le complot imaginaire des huguenots.

1. H. de La Ferrière. *La Saint-Barthélemy*, p. 100-105. M. de la Ferrière a reconstitué cette journée du 23 août d'après les mémoires du temps (*Tavannes, Marguerite de Valois, les rapports des ambassadeurs vénitiens et les registres de l'Hôtel-de-Ville de Paris.*)

C'est sur Catherine de Médicis, et sur elle seule que retombe l'entière responsabilité de ce crime politique, digne de cette Renaissance italienne qui avait pétri d'immoralité son âme. Elle la revendiqua elle-même dans une lettre au duc de Savoie. « Ce qui a été fait, y disait-elle, était plus que nécessaire. » Dans une lettre envoyée à Philippe II, le 31 août, l'ambassadeur espagnol expliquait fort bien la cause qui avait déterminé la Saint-Barthélemy : « Le massacre n'a pas été prémédité ; ils ne voulaient que la mort de l'Amiral et l'imputer au duc de Guise ; mais l'Amiral n'ayant pas été tué du coup d'arquebuse et sachant d'où il partait, ils se sont décidés à ce qu'ils ont fait[1]. » En présentant de la même manière le massacre au pape, le nonce Salviati ajoutait que c'était « la vengeance de Catherine. » Devant ces textes et après avoir étudié l'enchaînement des faits, un historien protestant a eu la loyauté de déclarer que la religion ne fut pour rien dans la Saint-Barthélemy, et il en attribue avec raison toute la responsabilité à la jalousie inquiète que Catherine et le duc d'Anjou avaient conçue de l'amiral. « C'est à tort, ajoute-t-il, que les historiens protestants ont écarté de leurs récits, tout cet ordre de faits, ne voulant voir qu'une question religieuse où la politique eut tant de part[2] ! »

La plupart des manuels scolaires condamnés ont été obligés de se rendre à la vérité historique, sur ce point. MM. Aulard et Debidour déclarent que la Saint-Barthélemy fut inspirée par Catherine de Médicis, Henri de Guise, le duc d'Anjou, pour des raisons politiques[3] ; et nous trouvons la même vérité exprimée par M. Devinat, (Cours moyen, p. 56), MM. Gauthier et Deschamps, (Cours moyen p. 49) et MM. Guiot et Mane, (Cours moyen, p. 95.)

1 *Archives nationales*, Coll. Simancas K, 1530.

2. Coquerel. *Précis de l'Histoire réformée de Paris*, p. 34.

3. Cours moyen, p. 156.

Malheureusement, avec cette littérature « laïque », le sectarisme ne perd jamais ses droits. Ce même manuel Aulard et Debidour qui attribue avec raison à de pures raisons politiques la Saint-Barthélemy, en représente en image un épisode, et cet épisode, c'est un moine reconnaissable à son scapulaire barré d'une large croix, qui est en train d'assommer à coups de crucifix un malheureux huguenot. Il est facile de voir l'objet poursuivi par cette image : il s'agit de graver dans l'imagination des enfants que les assassins de la Saint-Barthélemy ont été des moines fanatiques et de contredire ainsi, par cette représentation figurée, plus sensible, l'aveu que l'on avait dû faire dans le corps du chapitre; c'est ainsi que ces auteurs entendent la sincérité et la loyauté !

Les auteurs anticléricaux et leurs manuels scolaires ont une autre manière de faire retomber sur l'Eglise tout l'odieux de la Saint-Barthélemy. Ils nous la représentent félicitant Charles IX de ce coup providentiel qui anéantissait à jamais l'hérésie, et nous montrent le pape faisant chanter des *Te Deum* et frapper des médailles pour célébrer le massacre des huguenots ; et ils en concluent que, si l'Eglise n'a pas organisé le carnage, elle l'a approuvé et a par conséquent engagé sa complicité morale.

Qu'y a-t-il de vrai dans ces assertions et dans ces déductions?

Nous ne faisons aucune difficulté de reconnaître un certain nombre de faits allégués par les manuels. Oui, il est vrai que, le 6 septembre 1572, le pape Grégoire XIII choisit, en consistoire le cardinal Orsini pour porter au roi de France ses félicitations pour la Saint-Barthélemy, et que le même jour, il fit chanter, acette occasion, un *Te Deum* dans la chapelle de sa résidence, le palais de Saint-Marc à Rome. Il est encore vrai que, le 8 septembre, Grégoire XIII assista à une messe d'actions de grâces dans l'église nationale de Saint-Louis des Français et que, sur le portail de cette église, le cardinal de Lorraine avait fait placer une

inscription proclamant qu'en ordonnant le massacre des hérétiques, Charles IX avait suivi les conseils qu'on lui avait donnés. Le 11 septembre, Grégoire XIII ordonna que, chaque année, on célébrerait l'anniversaire de la Saint-Barthélemy ; enfin, il fit frapper une médaille commémorative du massacre et ordonna au peintre Vasari de le représenter dans une chambre du Vatican [1].

Commençons par remarquer que l'inscription posée par le cardinal de Lorraine n'a aucune portée, venant de ce personnage. Il était le fils de François de Guise dans l'assassinat duquel avait trempé Coligny ; il était le chef de la faction des Guise qui rivalisait d'influence politique avec celle de l'Amiral et des chefs huguenots. Le désir de vengeance et la passion politique l'animaient contre Coligny et ses amis ; ils lui ont dicté cette inscription qui n'engage que lui-même et qui, d'ailleurs, ne disait pas sur les conseils de qui Charles IX avait agi.

Quant aux autres mesures, édictées celles-là par Grégoire XIII lui-même, il faut, pour les comprendre et en apprécier la portée, savoir *comment la Saint-Barthélemy fut racontée et expliquée au pape* [2]. Si le Saint-Siège a connu exactement les vraies raisons et les vraies péripéties de ce massacre, son approbation engage sa responsabilité. Si au contraire, on lui fit à ce sujet des rapports mensongers, lui représentant les choses sous un faux jour, son approbation n'a pas été donnée à bon escient et sa responsabilité, de même que celle de l'Eglise, n'est nullement engagée.

Or sur la Saint-Barthélemy et ses causes, le pape fut trompé ; pour surprendre son approbation, on mit en avant les raisons mensongères par lesquelles Catherine de Médicis avait extorqué le consentement de Charles IX. Le roi lui-

1. Un exemplaire de cette médaille est conservé à Paris à la Bibliothèque nationale, Cabinet des médailles.

2. La Ferrière, pp. 149 et 150.

même les exposa de bonne foi au pape ; car il y croyait toujours. Le 5 septembre en effet, était arrivé à Rome un envoyé de Charles IX, Beauville, que, dans sa lettre de créance, le roi chargeait d'expliquer oralement au pape la Saint-Barthélemy. Il était, en même temps, porteur d'une lettre du duc de Montpensier qui précisait et motivait les événements. « Après avoir rappelé la bonté, la clémence dont Sa Majesté avait usé envers les huguenots et l'amiral, *le duc les accusait, lui et les siens d'avoir voulu tuer le roi, sa mère, ses frères,* et les principaux seigneurs catholiques « pour bâtir un roi à leur dévotion et abolir toute autre religion que la leur ; » mais le jour où devait s'exécuter cette damnable entreprise, « Dieu avait illuminé l'esprit du roi qui avait fait tomber l'exécution sur l'amiral et ses complices[1]. » Il ajoutait que, délivré enfin de ses ennemis, le roi allait rendre à l'Église catholique toute sa splendeur. Enfin, Beauville apportait une troisième lettre, adressée celle-là par le légat lui-même, le cardinal Salviati au cardinal de Come, ministre de Grégoire XIII, et datée du 27 août. Nous y relevons ce passage significatif. « Si l'amiral était mort du coup d'arquebuse qu'on lui tira, je ne puis croire que tant de personnes eussent été tuées. Lorsque j'écrivis, ces jours-ci, à Votre Seigneurie et par lettre chiffrée que l'amiral s'avançait trop et qu'on lui donnerait sur les doigts, j'étais convaincu qu'on ne pouvait plus le supporter et j'étais resté avec cette persuasion, lorsque, dans ma dépêche ordinaire, j'écrivis que j'espérais donner bientôt à sa Sainteté quelque bonne nouvelle ; mais je ne croyais pas à la dixième partie de ce que je vois présentement de mes propres yeux[2] ».

Nous avons tenu à insister sur ces lettres apportées à

1. La Ferrière, *op. cit.*, p. 145.

2. Theiner. *Continuation des Annales de Baronius*, I, p. 329. Ces documents publiés par La Ferrière et Theiner sont conservés, dans l'original, aux Archives du Vatican.

Rome aussitôt après la Saint-Barthélemy, parce que ce furent elles qui inspirèrent à Grégoire XIII ses jugements sur la Saint-Barthélemy. Or elles nous montrent avec la dernière évidence :

1° Que le légat du Saint-Siège en France avait été surpris de ce massacre et que, par conséquent, il ne l'avait ni inspiré ni conseillé ;

2° Que ce massacre avait pour cause déterminante l'assassinat manqué de Coligny, comme nous l'avons longuement démontré, et qu'il fut le dernier aboutissement des efforts faits par Catherine pour se débarrasser de l'influence de Coligny qu'on ne pouvait plus supporter... et qu'ainsi, la Saint-Barthélemy eut des raisons politiques :

3° Qu'elle fut improvisée entre l'attentat contre l'Amiral (matin du 22 août) et la nuit du 23 au 24.

4° Qu'on tint au pape le même raisonnement qu'à Charles IX, en lui présentant le massacre comme la répression d'un vaste complot machiné par les chefs huguenots contre le roi, la famille royale et le catholicisme et par conséquent, comme un acte légitime de l'autorité royale contre des révoltés.

5° Qu'on lui présenta la Saint-Barthélemy comme l'échec d'une tentative criminelle des protestants conjurés pour détruire le catholicisme.

Encore le 22 septembre, près d'un mois après la Saint-Barthélemy, l'ambassadeur de France lui-même, M. de Ferals, voyait sous les mêmes couleurs cet horrible massacre. « Sire, écrivait-il en effet au roi, à cette date, je rends grâces à Dieu de ce qu'il lui a plu conserver et préserver Votre Majesté, la Reine sa mère, et Messieurs ses frères, de l'abominable conspiration qu'ils avaient pour pensée. Je ne crois pas qu'il y ait histoire qui fasse mention d'une si cruelle et si mauvaise volonté. » Ainsi, pour l'ambassadeur de France, les cruels, c'étaient les huguenots qui avaient médité la plus hor-

rible des conspirations, et le roi et les catholiques étaient des victimes que le ciel avait miraculeusement préservées. L'astuce de Catherine de Médicis avait réussi à retourner à ce point la vérité! Si telle était la conviction de l'ambassadeur de France, placé mieux que personne pour connaître la politique du roi et les événements du royaume, combien à plus forte raison le pape dut-il partager ces illusions et croire à ces mensonges? On comprend, dès lors, et ses félicitations à un prince qu'il croyait miraculeusement sauvé d'un complot et son *Te Deum,* son jubilé, sa médaille en l'honneur de l'échec d'une conjuration qui avait menacé le catholicisme et s'était terminée à la confusion des hérétiques par leur massacre, juste punition de leurs attentats! Si Grégoire XIII avait vu dans la Saint-Barthélemy le crime politique de Catherine de Médicis, il ne l'aurait certes pas approuvé. Un fait nous le prouve : dans la première quinzaine de novembre 1572, le cardinal de Lorraine lui présenta Maurevel, celui qui avait manqué l'Amiral, espérant lui faire obtenir les félicitations du pape ; Grégoire XIII fut scandalisé et vivement irrité de cette démarche : « C'est un assassin », s'écria-t-il, en parlant de Maurevel.

Les esprits sages ont attaché une grande importance aux documents que nous avons cités ; à quelque opinion, à quelque religion qu'ils appartinssent, ils ont reconnu que le pape avait été trompé sur le caractère de la Saint-Barthélemy et que jamais il n'avait cru approuver un crime politique et un guet-apens. C'est à cette conclusion qu'a abouti un historien vieux-catholique, qui a compulsé un grand nombre d'archives d'Europe pour soutenir la thèse de la préméditation de la Saint-Barthélemy, lord Acton [1], il déclare loyalement qu'il n'a trouvé aucune preuve de la complicité de Rome ; et la même affirmation

1. *The Worth British Review,* nº CL.

se trouve sous la plume d'un historien protestant Soldan [1]. Ce sera aussi la nôtre et nous défierons les écrivains anticléricaux de prouver que l'Église ait trempé d'une manière quelconque dans la Saint-Barthélemy, qui reste un crime politique.

BIBLIOGRAPHIE

HECTOR DE LA FERRIÈRE. *La Saint-Barthélemy*, 1 vol. 3o. Paris, Calmann-Lévy, 1892.

LOISELEUR. *Trois énigmes historiques*, 1 vol. in-12. Paris, Plon, 1882.

DUC D'AUMALE. *Histoire des Princes de la Maison de Condé*, tome II, in-8o. Paris, Calmann-Lévy, 1889.

LAVISSE. *Histoire de France*, VI, part. I, chapitre VI sur *la Saint-Barthélemy* (Mariejol.) Paris, Hachette, 1904.

THEINER. *Annales ecclesiastici I.* 1856. (Continuation des Annales de Baronius).

1. *La France et la Saint-Barthélemy*, p. 101.

TABLE DES MATIÈRES

Paris-Lille. Imp. A. Taffin-Lefort. — 12-110.